PLOEMEL (56),
ZAC DE LA GARE

Bretagne, Morbihan (56)

Fouille préventive du 03/09/2018 au 09/11/2018.

Prescription n° 2018-040 du 13 février 2018
modifié par l'arrêté 2018/040-083 du 9 mars 2018.

Aménageur : EADM.

Opérateur archéologique : sas Éveha

Responsable : Annaïg LE MARTRET.

Mots clefs : Premier âge du Fer, Second âge du Fer, Antiquité ; Établissements ruraux, enclos fossoyés, *villa*, *pars urbana*, *pars rustica*, pacage, bâtiment cultuel, bâtiment artisanal, Vénètes.

Keywords : Rural establishment, ditched enclosures, villa, pars urbana, pars rustica, pasture, religious building, craft building.

La fouille du site de Ploemel – *ZAC de la Gare – tranche 1*, a offert l'opportunité de suivre l'évolution d'un terroir, densément occupé, sur une période longue. Une occupation du premier âge du Fer (VIII^e^–VI^e^ siècles avant notre ère) occupe la partie sud de l'emprise de fouille. Elle est comprise dans une probable enceinte semi-circulaire et accueille un bâtiment curviligne sur tranchées de fondation comportant des indices d'activités artisanales, un grenier et un possible bâtiment quadrangulaire à pans arrondis.

Au second âge du Fer un établissement rural se met en place, fermé par deux enclos fossoyés, emboîtés. Une entrée est reconnue au centre de la façade orientale de l'enclos trapézoïdal interne qui couvre 5 500 m². Il est compris dans un enclos en agrafe, ouvert vers l'est. Au cours de la seconde moitié du I^er^ s. av. n. è. les fossés de l'enclos interne sont abandonnés, mais l'enclos en agrafe perdure jusqu'à l'époque augusto-tibériérienne. À l'est de l'occupation enclose, un probable axe de circulation et un réseau fossoyé dense organisent le territoire.

Dans la continuité de cette occupation se met en place, au milieu du I^er^ siècle, un établissement antique de type *villa* qui suit un plan axial classique. À l'ouest, se situe la partie résidentielle, fermée par d'imposants fossés et dotée, entre autres, d'un petit temple et d'un puits. Dans son prolongement, la *pars rustica* s'étend vers l'est et s'organise autour d'une cour centrale. Le domaine est complété par des espaces périphériques dédiés aux activités agro-pastorales. L'occupation se prolonge jusqu'à la fin du III^e^ siècle - début du IV^e^ siècle.

couverture
Vue aérienne du site. Maurice Gautier, 2018

VOL. 1/1

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE PRÉVENTIVE

Aménageur
EADM

ZAC DE LA GARE

PLOEMEL

MAI 2021

56161

SRA
BRETAGNE

Code INSEE de la commune
56161

Numéro de l'entité archéologique
56.161.0032

Arrêté de prescription
N° 2018/040 - 083 DU 09 MARS 2018

PLOEMEL (56),
ZAC DE LA GARE
DES ÉTABLISSEMENTS RURAUX DU PREMIER ÂGE DU FER À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

Auteurs
ANNAÏG LE MARTRET (DIR.)
MARINE GOURMELON (ADJOINTE)

GUILLAUME BRON
MÉLANIE DEMAREST
KLET DONNART
MARIE GRALL
MARINE LAFORGE
OCÉANE LIERVILLE
LAUDINE ROBIN
SÉBASTIEN TORON

Éveha
Études et valorisations archéologiques

FOUILLE PRÉVENTIVE

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

MAI 2021

SRA
BRETAGNE

Aménageur
EADM

Arrêté de prescription
N° 2018/040 - 083 DU 09 MARS 2018

Numéro de l'entité archéologique
56.161.0032

Code INSEE de la commune
56161

PLOEMEL (56),
ZAC DE LA GARE

DES ÉTABLISSEMENTS RURAUX DU PREMIER ÂGE DU FER À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

Auteurs
ANNAÏG LE MARTRET (DIR.)
MARINE GOURMELON (ADJOINTE)

GUILLAUME BRON
MÉLANIE DEMAREST
KLET DONNART
MARIE GRALL
MARINE LAFORGE
OCÉANE LIERVILLE
LAUDINE ROBIN
SÉBASTIEN TORON

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Utilisation des données d'un rapport de fouille

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle (CPI) concernant la propriété littéraire et artistique : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4).

Toutefois sont autorisées :

- Les photocopies ou reproductions destinées à un usage exclusivement privé et non à une utilisation collective (article L 122-5, 2°).

- Les reproductions du texte, accompagnées ou non de photographies, cartes ou schémas, réalisées dans le cadre d'analyses ou de courtes citations, si elles sont justifiées par le caractère (…) critique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la référence de l'ouvrage dont elles sont issues (article L 122-5, 3°, a).

Bien qu'un rapport de fouille soit un document reçu par l'État, il n'est communiqué que sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. Les informations qui y sont contenues ne sont pas considérées comme des informations publiques pouvant être librement réutilisées quand des tiers détiennent sur ce document des droits de propriété intellectuelle (articles 9 et 10 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public).

Le non-respect des règles qui précèdent peut constituer un délit de contrefaçon passible de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (articles L335-3 et L335-2 du CPI).

Pour citer ce document

Le Martret et Gourmelon 2021 : Le Martret A. et Gourmelon M., Ploemel (56), *ZAC de la Gare - Tranche 1*, *Des établissements ruraux du premier âge du Fer à la fin de l'Antiquité* Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., SRA Bretagne, 2021.

7 **A**

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

8 **1 FICHE SIGNALÉTIQUE**

8 **1.1 Terrain**
8 1.1.1 Localisation du site
8 1.1.2 Références cadastrales actualisées

9 **1.2 Opération**

9 **1.3 Mots clefs**

10 **2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS**

10 **2.1 Suivi administratif et scientifique**

11 **2.2 Équipe de terrain**

11 **2.3 Équipe d'étude post-fouille**

12 **3 NOTICE SCIENTIFIQUE**

13 **4 ABSTRACT**

13 **5 ÉTAT DU SITE**

14 **6 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE**

16 **7 ANNEXES ADMINISTRATIVES**

16 **7.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille**

26 **7.2 Projet scientifique d'intervention**

49 **7.3 Arrêté d'autorisation et de nomination**

51 **B**

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

53 **1 INTRODUCTION**

53 **1.1 Le site**
53 1.1.1 Cadres géographique, géologique et topographique
56 1.1.2 Le contexte historique et archéologique
56 1.1.3 Les résultats du diagnostic

59 **1.2 Le cadre de l'intervention**
59 1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention
59 1.2.2 Le déroulement de l'opération : durée, équipe, adaptation de la stratégie d'intervention
61 1.2.3 La fouille et l'enregistrement des données

62 **1.3 Médiation archéologique sur le terrain**

65 **2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE**

65 **2.1 L'établissement du premier âge du Fer**
66 2.1.1 Indices chronologiques de l'occupation
67 2.1.2 Organisation spatiale de l'occupation
68 2.1.3 Description des ensembles bâtis sur poteaux
76 2.1.4 Synthèse et comparaisons sur l'établissement du premier âge du Fer

78 **2.2 Le second âge du Fer**
78 2.2.1 Un établissement rural de La Tène moyenne/finale
102 2.2.2 Parcellaire et axe de circulation
128 2.2.3 Synthèse de l'occupation laténienne

131 **2.3 Un établissement rural antique de type *villa***
131 2.3.1 Organisation générale du domaine et héritages de l'établissement gaulois
133 2.3.2 La *pars urbana*, secteur résidentiel de l'établissement
163 2.3.3 *La pars rustica*
187 2.3.4 Un enclos fossoyé et un probable système de pacage au nord du site
194 2.3.5 Synthèse : l'occupation antique, un établissement rural et son environnement proche

201 3 ÉTUDE DES MOBILIERS

201 3.1 Étude de la céramique protohistorique
201 3.1.1 Méthodologie
201 3.1.2 Observation générale de l'assemblage
203 3.1.3 Catalogue mobilier par contexte

213 3.2 Les amphores italiques
213 3.2.1 Méthodologie
213 3.2.2 Caractéristiques et interprétations
216 3.2.3 Les contextes de découvertes des amphores

217 3.3 La céramique antique
217 3.3.1 Méthodologie
218 3.3.2 Catalogue du mobilier par contexte

246 3.4 Synthèse des études céramologiques : répartition spatiale du mobilier, analyse fonctionnelle et éléments de chronologie
246 3.4.1 Une fréquentation des lieux au premier âge du Fer
246 3.4.2 L'occupation du second âge du Fer
247 3.4.3 Un réorganisation de l'espace entre la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.
247 3.4.4 Installation et première phase d'occupation d'une *villa* entre la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. et le IIe siècle apr. J.-C.
248 3.4.5 L'occupation de la *villa* entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.
249 3.4.6 Un petit espace témoin de l'abandon de la *villa*
249 3.4.7 Observations générales sur l'assemblage céramique du site : conclusion et perspectives

250 3.5 Le mobilier en terre
250 3.5.1 Méthodologie
250 3.5.2 Caractérisation et répartition
250 3.5.3 Le petit mobilier en terre : les pesons
255 3.5.4 La terre à bâtir : des éléments d'une construction artisanale ?
258 3.5.5 Conclusion

259 3.6 Étude du mobilier lithique
259 3.6.1 Industrie taillée
260 3.6.2 Macro-outillage
273 3.6.3 Stèles gauloises

277 3.7 Le mobilier métallique
277 3.7.1 Présentation du corpus
280 3.7.2 Conclusion

282 3.8 Le mobilier numismatique

283 3.9 Étude du mobilier en verre
283 3.9.1 Verre du Ier s. apr. J.-C.
284 3.9.2 Verre des IIe-IIIe s. apr. J.-C.
284 3.9.3 Verre des IIe s.-IVe s.
285 3.9.4 Verrerie du Haut-Empire
286 3.9.5 Conclusion

287 3.10 Analyses radiocarbone

301 4 CONCLUSION

303 SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

313 LISTE DES FIGURES

C

319

LES INVENTAIRES

321 1 INVENTAIRES DES DONNÉES DE TERRAIN

321 1.1 Inventaire des UA

322 1.2 Inventaire des sondages

360 1.3 Inventaire des faits

427 2 INVENTAIRES DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

427 2.1 Inventaire général du mobilier

443 2.2 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier

443 2.2.1 La céramique protohistorique
447 2.2.2 La céramique antique
458 2.2.3 La terre cuite
459 2.2.4 La terre cuite architecturale
460 2.2.5 Le mobilier lithique
465 2.2.6 Le mobilier métallique
468 2.2.7 Le mobilier numismatique
469 2.2.8 Le mobilier en verre

471 3 INVENTAIRES DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

471 3.1 Inventaire de la documentation écrite

471 3.2 Inventaire des minutes de terrain

472 3.3 Inventaire des photographies

A

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

1.1 Terrain

1.1.1 Localisation du site

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Ploemel

Lieu-dit / adresse
ZAC de la Gare

Code Insee commune
56161

Coordonnées
RGF93 – Lambert 93 : E= 244685.73 m N= 6745768.19 m
RGF93 – CC48 : E= 1244388.07 m N= 7179556.96 m

Altitudes
NGF- IGN69: Min= 31.80 m Max= 33.40 m

1.1.2 Références cadastrales actualisées

Commune
Ploemel

Section
H

Parcelle(s)
741-742-743-744-745-746-855-856-1405-1407-1409

Propriétaire du terrain
EADM – 8 avenue Edgar Degas – CS 72055 – 56002 VANNES cedex

Statut du terrain au regard des législations sur le Patrimoine et l'Environnement
néant

1.2 Opération

N° de l'entité archéologique
56.161.0032

Arrêté de prescription
2018-040 du 13 février 2018
modifié par l'arrêté 2018-083 du 9 mars 2018

Arrêté d'autorisation de l'opération et de désignation du responsable
2018/238 du 13 juillet 2018

Maître d'ouvrage
EADM

Nature de l'aménagement
Lotissement

Opérateur archéologique
SAS **Éveha**
31 rue Soyouz - ESTER Technopole,
87068 Limoges

Responsable
Annaïg LE MARTRET

Dates d'intervention sur le terrain
du 03/09/2018 au 09/11/2018

1.3 Mots clefs

Chronologie
Premier âge du Fer, Second âge du Fer, Antiquité

Sujets, thèmes (interprétation des vestiges immobiliers et des vestiges mobiliers)
Établissements ruraux, enclos fossoyés, *villa*, *pars urbana*, *pars rustica*, pacage, bâtiment cultuel, bâtiment artisanal

Peuples cités
Vénètes

Keywords
Rural establishment, ditched enclosures, villa, pars urbana, pars rustica, pasture, religious building, craft building

2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS

2.1 Suivi administratif et scientifique

Ministère de la Culture, direction régionale des Affaires culturelles de Bretagne, service de l'Archéologie
Yves MENEZ, conservateur régional de l'Archéologie ;
Christine BOUJOT, chargée du suivi de l'opération.

EADM, aménageur
Matthieu LE MEUR, chargé du suivi technique de l'opération.

Éveha, opérateur archéologique
Éric PHILIPPE, directeur scientifique régional ;
Annaïg LE MARTRET, responsable de l'opération.

2.2 Équipe de terrain

Responsable d'opération
Annaïg LE MARTRET

Responsable adjointe
Marine GOURMELON

Équipe de fouille
Lucie ARNAUD
Shannah BARBEAU
Yannick DISSEZ
Yann DUFAY-GAREL
Cédric LÉTY
Geoffrey ROUSSET

2.3 Équipe d'étude post-fouille

Traitement du mobilier et gestion des archives de fouille
Marie GRALL, Mikaël LE MAIRE

Étude de la céramique
Océane LIERVILLE, Marie GRALL et Guillaume BRON

Étude du mobilier en terre
Sébastien TORON

Étude du mobilier lithique
Klet DONNART

Étude du mobilier métallique
Mélanie DEMAREST

Étude du mobilier en verre
Laudine ROBIN

Étude des monnaies
Annaïg LE MARTRET

Étude géoarchéologique
Marine LAFORGE

Dessin, infographie
Marine GOURMELON, Annaïg LE MARTRET

Enregistrement informatisé des données
Marine GOURMELON

Rédaction du rapport
Annaïg LE MARTRET, Marine GOURMELON, Sébastien TORON

Autre intervenant
CIRAM

3 NOTICE SCIENTIFIQUE

La fouille du site de Ploemel, *ZAC de la Gare – tranche 1*, a offert l'opportunité de suivre l'évolution d'un terroir sur une période longue. En effet, l'opération a permis de mettre au jour des occupations d'une densité inattendue, se développant du premier âge du Fer jusqu'à la fin de l'Antiquité.

L'occupation ancienne est circonscrite au tiers sud de l'emprise de fouille et se poursuit hors emprise, vers le sud. La mise en évidence d'une probable enceinte semi-circulaire, suggère l'éventualité d'un habitat enclos par un système de palissade sur poteaux, dont certains sont calés par le réemploi de nombreux macro-outils. Cette enceinte, qui pourrait atteindre 8 000 m², comprend, en partie interne, des ensembles architecturaux. Parmi eux, a été reconnu un bâtiment curviligne sur tranchées de fondation – partiellement découvert – comportant des indices d'activités artisanales. S'y ajoutent un bâtiment de type grenier, ainsi qu'un autre ensemble architectural pouvant s'apparenter à une architecture quadrangulaire à pans arrondis. La chronologie de cette occupation couvre largement les VIIIe-VIe siècles avant notre ère.

L'occupation du second âge du Fer correspond à la mise en place d'un établissement rural composé de deux enclos emboîtés, à la fin de La Tène moyenne. Il s'inscrit dans le mouvement régional de fondations de nouveaux établissements au cours du IIIe siècle et surtout IIe siècle avant notre ère. L'enclos interne est définit par quatre fossés avec une interruption centrée sur sa façade orientale et qui désigne l'entrée principale des lieux. Il occupe une superficie de 5 500 m². L'enclos en agrafe, entièrement ouvert vers l'est, porte la superficie totale de l'établissement à 1 ha environ. Une restructuration importante de l'établissement intervient au cours de la seconde moitié du Ier s. av. n. è.. Elle est marquée par l'abandon et le remblaiement des fossés de l'enclos trapézoïdal interne. L'enclos en agrafe perdure, ainsi que la division bipartite de son espace interne qui se décale légèrement vers l'est. Les productions de céramique de l'époque augusto-tibériérienne retrouvées dans le comblement supérieur de l'enclos externe montrent que l'établissement perdure dans sa nouvelle configuration jusqu'au début du nouveau millénaire.
À l'est de l'occupation enclose, un réseau fossoyé dense organise le terroir dépendant de l'établissement et un axe de circulation semble rejoindre l'enclos depuis le nord-est. La mise en place de ce réseau fossoyé semble remonter en partie au début de La Tène et pourrait être associée à un habitat ouvert. La mise au jour d'un bâtiment sur tranchée de fondation curviligne situé à l'extérieur de l'enclos, dans le prolongement de sa façade sud, pourrait être associé à ce premier état du parcellaire.

Dans la continuité de l'occupation de la fin de la période gauloise, sans hiatus apparent, le site voit se mettre en place un établissement antique de type *villa*, qui suit un plan axial classique. À l'ouest, se situe la partie résidentielle, ou *pars urbana*, qui est limitée par d'imposants fossés, selon un système hérité de l'ancien établissement gaulois. Elle est partiellement reconnue, sur une surface d'environ 3 000 m².
La partie occidentale, manquante, nous prive du bâtiment dédié à l'habitation principale. Un petit bâtiment cultuel est édifié au nord-est de l'emplacement pressenti du bâtiment résidentiel. De petites dimensions, il est doté d'une *cella* précédée d'une galerie ouverte. Un deuxième bâtiment est situé à l'angle sud-est de l'enclos résidentiel. De plan quadrangulaire simple et de petite taille, sa fonction n'a pu être éclaircie. Un puits complète les aménagements de la cour. La *pars rustica*, se place dans le prolongement de la partie résidentielle. Elle s'organise autour d'une longue cour bordée de quatre bâtiments à vocation agricole ou artisanale. Ils sont tous caractérisés par de petites dimensions et une qualité de conservation variable.
La *pars rustica* se prolonge hors emprise de fouille, vers l'est, et occupe en l'état une surface d'environ 6 000 m². Le domaine est complété, dans notre fenêtre d'étude, par deux zones, situées au nord et au sud des secteurs bâtis, qui ont accueilli des espaces dédiés aux activités agricoles et qui appartiennent à la *pars agraria*. Il s'agit, au sud, d'un enclos fossoyé quadrangulaire, délimité par d'imposants fossés. Au nord, un enclos trapézoïdal, fermé par un double fossé occupe une surface de 1 800 m² environ et se prolonge vers le nord. Il est associé à un système de pacage du bétail, en entonnoir, qui est installé à l'angle sud-est d'une parcelle s'étendant vers l'ouest. Le dispositif est doté d'aménagements caractéristiques qui créent des couloirs et des chicanes permettant le tri des animaux. Dans ce secteur également, une zone de circulation est pressentie, dans la continuité de celle de la période gauloise. Au total, le domaine a donc été observé sur environ 9 000 m² de secteurs bâtis auxquels s'ajoutent environ 6 500 m² d'aménagements de l'espace liés au secteur agro-pastoral. Malgré un mobilier céramique assez pauvre, deux principales phases d'occupation ont été mises en évidence. La première s'étend de la fondation du l'établissement vers le milieu du Ier siècle au IIe siècle. Puis des réaménagements, principalement reconnus au niveau du réseau fossoyé, interviennent à la fin du IIe siècle et IIIe siècle. L'occupation se prolonge au IIIe siècle et l'abandon se place entre la fin du IIIe siècle et le début du IVe siècle.

Bien qu'en raison d'une densité inattendue de vestiges, la fouille n'ait pu être menée de façon exhaustive, les grandes lignes de l'évolution chronologique de cette occupation rurale ont pu être comprises et restituées. Une seconde tranche de fouille, à l'ouest de la route RD119, devrait permettre de compléter le plan des vestiges découlant de l'occupation laténienne et de fixer la limite occidentale de la partie résidentielle de la *villa* antique. Avec le site de *Kénéah* à Plougoumelen (Silvino 2014) ou encore celui fouillé tout récemment sur la *ZAC de Brestivan* à Theix-Noyalo (Le Gall, à paraître), le site de Ploemel constitue un nouvel exemple d'occupation rurale de la fin du second âge du Fer et de l'Antiquité autour du Golfe du Morbihan.

4 ABSTRACT

The excavation of the Ploemel - Zac de la Gare - tranche 1 site offered the opportunity to follow the development of a densely occupied terroir over a long period. An occupation from the First Iron Age (8th-6th centuries BC) occupies the southern part of the excavation area. It is included in a probable semi-circular enclosure and accommodates a curvilinear building on foundation trenches with indications of artisanal activities, an attic and a possible quadrangular building with rounded sides.

In the Second Iron Age, a rural establishment was set up, closed by two ditched enclosures, nested. An entrance is recognized in the center of the eastern facade of the internal trapezoidal enclosure which covers 5500 m². It is contained in a staple enclosure, open to the east. During the second half of the 1st c. av. not. è. the ditches of the internal enclosure were abandoned, but the staple enclosure lasted until the Augusto-Tiberian era. To the east of the enclosed occupation, a probable thoroughfare and a dense network of ditches organize the territory.

In the continuity of this occupation is set up, in the middle of the 1st century, an ancient establishment of the villa type which follows a classic axial plan. To the west is the residential part, closed by imposing moats and equipped, among other things, with a small temple and a well. In its extension, the pars rustica extends towards the east and is organized around a central courtyard. The estate is completed by peripheral spaces dedicated to agro-pastoral activities. The occupation continued until the end of the 3rd century - beginning of the 4th century.

5 ÉTAT DU SITE

La partie du site se trouvant à l'ouest de la RD119 reste à fouiller (phase 2, arrêté 2018-084 du 9 mars 2018).

6 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE

Fig. 1 – *Localisation du site fond cartographique au 1/25 000 (sources IGN, Scan25). © Éveha 2021*

Fig. 2 – *Localisation du site sur fond cadastral (source cadatre.gouv.fr). © Éveha 2021*

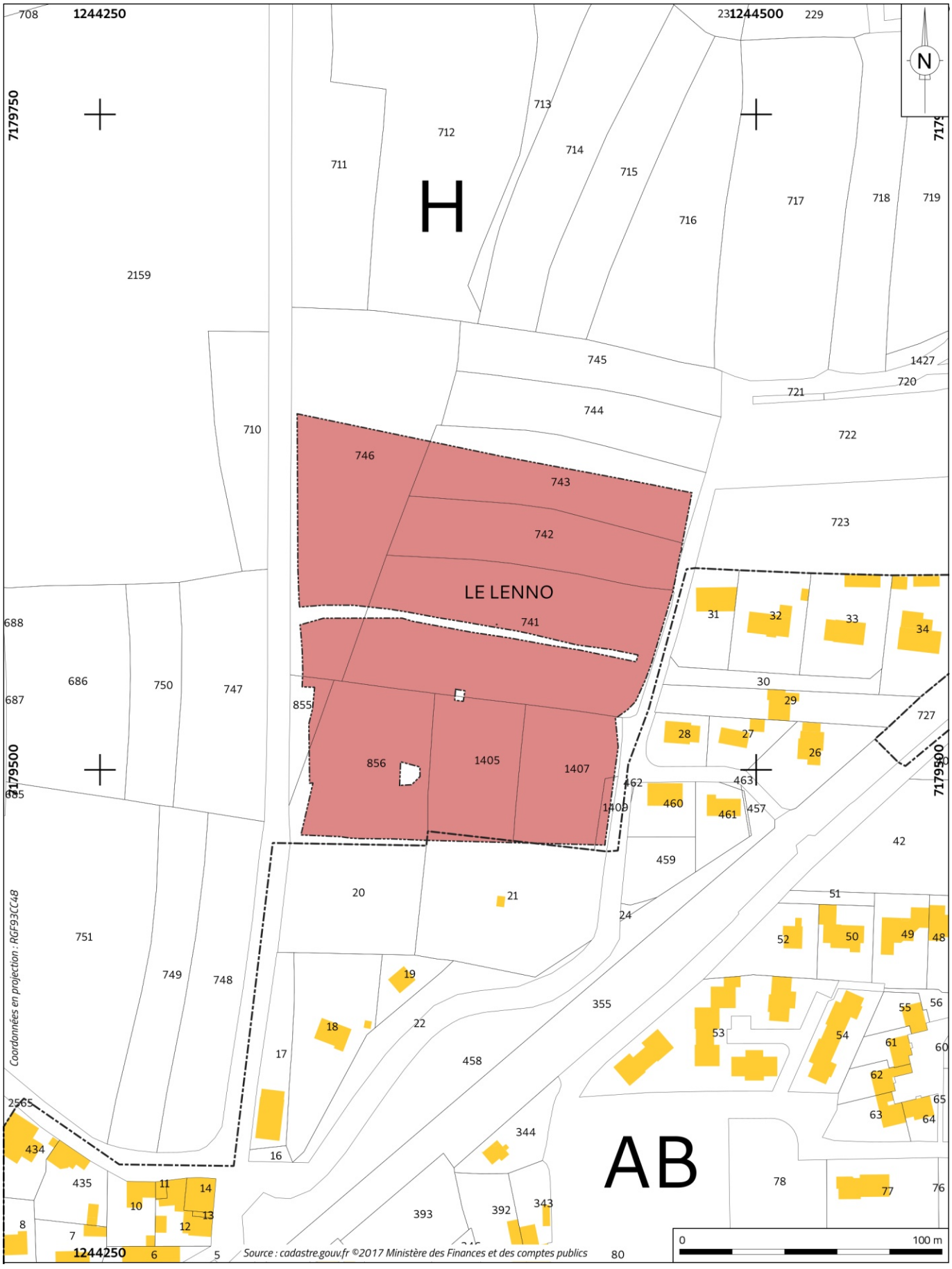

7 ANNEXES ADMINISTRATIVES

7.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2018-083 du 9 mars 2018

ARRÊTÉ n° 2018-083 modifiant l'arrêté n° 2018-040
portant prescription de fouille archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU, la saisine par courrier en date du 21 octobre 2016 par la société EADM demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à PLOEMEL, ZAC de la gare, reçue le 27 octobre 2016 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

VU l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique n° 2016-335 du 14 novembre 2016 ;

VU l'arrêté n° 2017-051 du 17 février 2017 portant modification de l'arrêté n° 2016-335 du 14 novembre 2016 ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n°2017-051 du 17 février 2017; reçu le 02 août 2017 ;

VU l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique en date des 17 et 18 octobre 2017 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2018-040 du 13 février 2018 ;

VU la demande de modification par la société EADM, représentée par M. Matthieu LE MEUR, reçue le 2 mars 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription de fouille archéologique ;

ARRÊTE

Article 1er : L'arrêté de fouille n° 2018-040 du 13 février 2018 est modifié comme suit :

est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : PLOEMEL

Lieu-dit : Zac de la Gare - phase 1

Cadastre de 2015:
section : H parcelles : 741. 742. 743 744. 745. 746. 855. 856. 1405. 1407. 1409.

Emprise : 23 049 m²

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : 56 161 0032

La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges modifié annexé au présent arrêté.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2018-040 du 13 février 2018 portant prescription de fouille archéologique demeurent inchangées.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la société EADM - CS 720055 - 56002 Vannes Cedex.

Fait à Rennes, le 9 mars 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Société EADM

Copie :
Commune de Ploemel
Préfecture du Morbihan

18

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE
annexé à l'arrêté n° 2018-083 modifiant l'arrêté n° 2018-040
portant prescription fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : Ploëmel

lieu-dit : ZAC de la gare – phase 1

cadastre de 2015 section : H
parcelles : 741. 742. 743 . 744. 745. 746. 855. 856. 1405. 1407. 1409.

pétitionnaire : EADM 56

propriétaire : commune de Ploemel

1 - Emprise de la fouille archéologique

Emprise de la prescription de fouille : 23 049 m²
Surface à décaper : 28 049 m²

2 – Contexte et données scientifiques issues du diagnostic

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-051 et de son cahier des charges, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 20 mars au 07 avril 2017 sous la responsabilité d'Olivier Agogué, conservateur du patrimoine, chef du Service départemental d'archéologie du Morbihan. Ce diagnostic archéologique a été prescrit sur l'emprise du projet en raison de la vaste superficie concernée par le présent projet et de la situation topographique favorable de ce secteur à l'implantation humaine.

Les résultats obtenus conduisent à l'identification d'un site occupé durant la Protohistoire et l'Antiquité. Plusieurs éléments céramiques indiquent des installations ponctuelles au début de l'Âge du Bronze et au cours de La Tène ancienne. C'est à partir de la fin de la période laténienne qu'est sensible le développement d'un établissement rural qui aura duré jusqu'au III^{e} ou au début du IV^{e} siècle apr. J.-C. La présence répétée de céramiques fragmentées et usées, le plus souvent issues des

ateliers de Saint-Jean-la-Poterie, témoigne d'une utilisation, vraisemblablement agricole, du lieu, proche du bourg de Ploemel au Moyen Âge.

L'habitat est installé sur un petit plateau culminant à 34 m NGF, aux pentes faiblement marquées (3 m de dénivelé sur env. 200 m) et n'ayant pas livré de vestiges sur leur partie méridionale. Son extension maximale semble correspondre aux II^{e} et I^{er} siècles av. J.-C. et consiste en structures creusées - fosses, fossés, notamment à profil en V - et en concentrations de pierres chauffées. La présence de plusieurs éléments de torchis dénote la nature des constructions. Dans la partie sud-est du secteur oriental, associées ou superposées à un réseau fossoyé, des fondations de mur en pierre matérialisent un bâtiment quadrangulaire antique. Dans la partie sud-ouest, la densité des épandages de terres cuites architecturales laisse présager l'existence d'autres bâtiments de technique de construction analogue. Une sole rubéfiée à pourtour empierré et deux possibles puits ont également été remarqués dans cette partie du site. Ce secteur oriental, déjà utilisé à l'époque gauloise, correspond à ce qui semble être un recentrage spatial de l'établissement agricole aux I^{er} et II^{e} siècles de notre ère.

Au fond d'un fossé implanté dans le secteur occidental occupé essentiellement – semble-t'il - à la période gauloise a été découverte une sépulture à crémation contenue dans une urne en céramique non tournée. Deux datations absolues lui attribuent un âge contemporain du début de la période romaine.

Le niveau d'apparition des vestiges correspond à un faciès d'altérites recouvrant le substrat rocheux granitique et recouvert de couches limono-argileuses d'une épaisseur de 0,60 à 1 m suivant le relief. Ces dernières, d'origine colluvionnaire, contiennent de nombreux éléments de terre cuite architecturale en position secondaire dans la partie orientale du site. L'état de conservation des structures en creux scellées par les limons est en général satisfaisant pour une analyse raisonnée (1 m de profondeur pour les fossés testés). La proximité de la nappe phréatique, au sud de l'emprise, qui a eu un impact sur le décapage et l'analyse des vestiges, notamment un des puits supposés, est à prendre en compte.

3 - Objectifs scientifiques de la fouille

L'objectif de la fouille de la ZAC de la Gare est de mettre en évidence la structuration de l'établissement rural, la caractérisation et l'organisation des différentes unités d'activités, de préciser sa chronologie d'occupation. La fouille doit permettre d'identifier la typologie des différents aménagements liés aux activités domestiques et agricoles, de préciser leurs relations fonctionnelles et chronologiques, notamment aux intersections de fossés. L'analyse des résultats sera effectuée à l'aune d'établissements comparables étudiés récemment dans la région : une première sélection de sites de comparaison pressentis sera présentée et développée dans le projet d'intervention. (Pour rappel, tous les rapports de diagnostics et de fouilles sont consultables en ligne sur le site du Ministère de la Culture / Drac / Sra Bretagne).

4 – Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour la Protohistoire et l'Antiquité. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne – Service Régional de l'Archéologie.

20

5 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période antique et des recherches sur l'espace rural de la fin de l'âge du Fer et de la période antique et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale. Cette connaissance devra être mise en évidence dans le projet d'opération par un chapitre développant, au-delà du cahier des charges, les objectifs scientifiques de la fouille en s'appuyant notamment sur une bibliographie à jour sur le domaine de recherches considéré.

L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.

Le responsable de l'opération devra assurer la coordination des études effectuées par les responsables de secteurs ou spécialistes, sur le terrain, lors des travaux de post-fouille (cf 8) puis de la rédaction du rapport.

- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la Protohistoire ancienne (Bronze, Premier Fer) et d'un spécialiste de la céramique laténienne et antique si nécessaire, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité ; si des sépultures avec ossements conservés sont mis au jour, d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés.
- La présence d'un géomorphologue est nécessaire dès la fin de la phase de décapage.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

6 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

6.1 : Organisation générale du chantier :

- L'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité.

- En cas de co-activité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette co-activité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.

- Le protocole de mise en sécurité et de rebouchage des excavations, notamment pour les fossés profonds, les puits et les carrières, devra être précisé dans le projet scientifique et technique d'intervention établi par l'opérateur, en accord avec le maître d'ouvrage.

- Le projet scientifique d'intervention devra préciser les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier (base de vie, toilettes, parkings, …) conformes à la réglementation en vigueur, ainsi qu' au stockage des déblais.

- En raison de la proximité de la nappe phréatique, un dispositif destiné à l'évacuation des eaux, de type motopompe, devra être mis en œuvre.

6.2 – Décapage

Le décapage extensif des horizons superficiels (terre végétale) devra être réalisé sous surveillance de l'équipe archéologique à la pelle mécanique munie d'un godet-rétro lisse de curage sur la totalité de la surface à ouvrir prévue. L'épaisseur de ces horizons est estimée, d'après le diagnostic, entre 0,60 et 1 m. Les tranchées de diagnostic seront bien sûr vidées de leur remblai.

Outre la surface de fouille prescrite, il sera procédé au décapage de la partie nord-ouest de la zone orientale, où les structures semblent plus ténues et plus érodées (en violet sur le plan).

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective dès cette phase et sur l'ensemble de l'opération en tant que de besoin.

Un nettoyage manuel du niveau d'apparition des vestiges à la rasette, truelle et brosse sera réalisé dans les secteurs difficilement lisibles et dans les secteurs à concentrations de structures, tout particulièrement pour la recherche de plans cohérents de bâtiments.

L'évacuation et le stockage des déblais seront assurés hors emprise de la surface à décaper.

Dès la fin du décapage des prélèvements géomorphologiques par carottages, microsondages, seront réalisés afin de guider la fouille et ses modalités techniques.

6.3 – Fouille

Le programme d'acquisition des terrains et d'aménagement de la ZAC impliquant une opération segmentée en plusieurs phases, la durée minimale de la fouille, hors décapage, ne pourra pas être inférieure à 35 jours ouvrés.

Le nombre minimal de personnes affectées à la phase fouille, hors décapage, ne pourra pas être inférieur à 7 personnes, y compris le responsable d'opération.

La fouille intégrale des éléments de bâti sera réalisée, après accord du SRA, à la suite de la démolition - ou du démontage raisonné de ce bâti en fonction de son intérêt - afin d'accéder aux niveaux sous-jacents ou au niveau de préparation de la construction.

L'utilisation du détecteur de métaux devra être effective durant l'ensemble de l'opération.

L'évacuation des déblais issus de la fouille des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique.

22

6.3.1 - Fouille manuelle

•fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empierrements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.

•fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos et des niveaux livrant du mobilier archéologique .

•fouille manuelle des constructions semi-excavées, puits, caves et souterrains dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie. Les parties remblayées ou instables pourront être fouillées mécaniquement pour établir les paliers de sécurité nécessaires.

•fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain et analyse anthropologique des sépultures si des restes humains sont mis en évidence. Pour les incinérations en urne, prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place).

•évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

6.3.2 - Fouille mécanique

•fouille mécanisée par échantillonnage des autres parties des fossés.

•fouille mécanique des niveaux de remblais dans les excavations vastes et profondes, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité et en accord avec le service régional de l'archéologie (cf. 5.6 - organisation générale du chantier). En fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes, elle sera le cas échéant complétée par une fouille manuelle.

•évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude, hormis pour les fouilles mécanisées effectuées en fin d'opération.

6.4. : Enregistrement des données de terrain:

Les relevés comprendront des plans généraux géoréférencés en Lambert 93, faisant apparaître la totalité des faits archéologiques, avec un nombre de points suffisant pour restituer le contour réel des structures. Ils seront accompagnés de relevés de détails en plan et coupes des structures, avec cotes N.G.F. et de relevés photographiques d'ensemble et de détail des vestiges mis au jour effectués au fur et à mesure de la fouille. Certaines structures d'intérêt majeur feront l'objet d'un relevé volumétrique.

Des relevés simples de surface sont admis pour les écofacts (chablis, terriers, perturbations modernes), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

Des photographies aériennes ou d'ensemble du site fouillé (avion, drone, nacelle, ...) seront réalisées, en respectant la réglementation en vigueur. Les clichés anciens seront utilisés en tant que de besoin.

Des sauvegardes des données informatiques sur des supports variés seront régulièrement réalisées afin d'éviter toute perte d'information.

6.5 – Prélèvements et conditionnement du mobilier

•Le prélèvement du mobilier archéologiquement pertinent devra être systématique et exhaustif, pour l'ensemble des structures et horizons stratigraphiques fouillés. Son étude devra être engagée dès la phase terrain. Il devra être conditionné selon le protocole établi par le service régional de l'archéologie téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra être enregistré par faits et unités stratigraphiques chaque jour et mis en sécurité dans des locaux adaptés à cet usage.

•Tous les prélèvements nécessaires à la compréhension et à la datation du site devront être réalisés : échantillonnage de matériaux de construction, prélèvements pour datations absolues si nécessaire (radiocarbone, dendrochronologie, OSL...), analyses sédimentologiques, géomorphologiques, carpologiques, anthracologiques, palynologiques, parasitologiques... en concertation avec les laboratoires destinataires de ces prélèvements.

•Un échantillonnage raisonné des coquillages et de la faune devra être réalisé à partir des différents contextes chronologiques afin de mener une étude de l'élevage, des usages et des consommations. Pour les contextes les plus significatifs, le prélèvement devra être exhaustif, à l'issue d'un tamisage effectué durant la phase de terrain.

•L'ensemble des prélèvements, mobiliers et échantillons, sera localisé sur plan et inventorié.

•Le traitement sur place des données primaires sera précisé. Un protocole de conservation raisonnée des échantillons devra être proposé à l'issue de l'opération.

7 - Mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour :

7.1 -Vestiges immobiliers :

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives ou de conservation particulières.

7.2 - Vestiges mobiliers :

- L'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour, conformément au protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne. Il devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère remarquable nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie du territoire national. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation

spécifique de sortie du territoire national délivrée par le Ministre de la Culture et de la Communication.

- Le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 et précisées par le protocole téléchargeable sur le site de la Drac Bretagne.

- Le Service régional de l'archéologie devra être informé de toute circulation du mobilier à des fins d'étude ou de médiation.

- Toute restauration potentielle doit faire l'objet d'un accord écrit du Service régional de l'archéologie.

8 – Études et travaux de post-fouille :

- Le responsable d'opération devra coordonner les études de post-fouille, en établissant notamment pour chaque spécialiste ou autre chercheur associé un cahier des charges précisant les objectifs scientifiques de l'étude qui lui est confiée et les modalités d'intégration des résultats attendus dans le rapport d'opération. Il devra s'assurer de la cohérence de ces études, en intégrant les données essentielles à la présentation des évolutions du site.

- Les études devront également intégrer les données issues du diagnostic archéologique.

- L'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques…) et du mobilier (description, comptage, dessins,…) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération.

- L'étude du mobilier sera réalisée selon la méthodologie en vigueur, en tenant compte de l'avancée des études régionales.

- La durée de la phase post-fouille ne pourra être inférieure à 40 jours.

- Le projet d'intervention devra préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

9 – Collaboration scientifique :

- Le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier.

- Pour ce qui concerne certaines analyses, notamment les datations, il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des séquences ou séries référentielles dont il dispose.

10 – Animations et diffusion de l'information :

- Différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation…) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération.
- Leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées dans le PSI. Les informations scientifiques diffusées seront soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

11 - Remise du rapport final d'opération :

- La présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il devra être rédigé en français sous la coordination du responsable d'opération, qui devra notamment s'assurer de l'intégration des études dans la réflexion générale.
- L'inventaire et le conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération seront réalisés selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.
- Le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, identique à la version papier. Le rapport sera rédigé en français et comportera un résumé traduit en anglais.
- Un rendu numérique des données principales de l'opération.(emprise de décapage et plan d'ensemble des structures mises au jour) devra être transmis à la DRAC-SRA sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d' Arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 93 comme système de projection.
- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique ou sur support numérique joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdlFI, Archéologie de la France, Informations. Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004.
- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Fait à Rennes, le 9 mars 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

7.2 Projet scientifique d'intervention

Dossier suivi par : Éric PHILIPPE
Éveha Ouest-Atlantique
Agence de Rennes
Tél : 06 61 21 19 26 – mail : eric.philippe@eveha.fr

PLOEMEL (56)

ZAC de la Gare (Phase 1)

n° 3596-2018-04-25

Aménageur :
EADM
8 avenue Edgar Degas
CS 72055
56002 VANNES cedex

PROJET SCIENTIFIQUE

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Pôle marchés
31 rue Soyouz 87068 LIMOGES Cedex
Tél : 09 80 08 32 45 E-mail : marches@eveha.fr
Fax : 05 19 87 99 05 Site : www.eveha.fr

Réseau d'agences
Caen, Cayenne, Clermont-Ferrand, Dijon, Ducos, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Tours, Troyes

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Sommaire

1 Problématiques, méthodologie 3
1.1 Contexte de l'intervention 3
1.1.1 Présentation du projet (fiche signalétique) 3
1.1.2 Éléments acquis avant l'opération 3
1.2 Problématiques scientifiques et principes méthodologiques 4
1.2.1 Problématiques et objectifs scientifiques 4
1.2.2 Méthodologie de l'intervention 4
1.2.3 Documentation disponible 9
2 Organisation, planning 10
2.1 Préparation, installation et gestion du chantier 10
2.1.1 Documents administratifs, réunions et respect des engagements 10
2.1.2 Mise à disposition du terrain 10
2.1.3 Piquetage et implantation topographique 10
2.1.4 Accès au chantier et cantonnements de la base vie 10
2.2 Planning prévisionnel de l'opération 11
2.3 Déroulement de l'intervention de terrain 11
2.3.1 Phasage de l'intervention 11
2.3.2 Décapages et gestion des terres 12
2.3.3 La fouille 13
2.3.4 Remise en état du terrain et fin du chantier 13
2.4 Réalisation de l'étude post-fouille 14
2.4.1 Conception de la synthèse et du rapport 14
2.4.2 Travaux de laboratoire 14
2.4.3 Traitement du mobilier et de la documentation de terrain 15
2.4.4 Rendu du mobilier et du rapport 16
3 Moyens humains et matériels 17
3.1 Moyens mécaniques mis en œuvre sur l'opération 17
3.2 Moyens humains affectés à l'opération: équipe prévisionnelle et répartition des jours 17
3.2.1 Composition de l'équipe de terrain 18
3.2.2 Les intervenants en étude post-fouille 18
3.2.3 Curriculum-vitae des personnels proposés 18
4 Actions de médiation et de valorisation 19
5 Environnement, hygiène et sécurité, engagement qualité 19
5.1 Respect de l'environnement 19
5.1.1 Limitation de l'impact carbone 19
5.1.2 Limitation des nuisances acoustiques 19
5.1.3 Gestion des déchets 19
5.1.4 Gestion des pollutions 20
5.2 Hygiène et Sécurité 20
5.2.1 Prévention et réseaux 20
5.2.2 La sécurité des personnes extérieures 20
5.2.3 Hygiène et sécurité du personnel 20
5.2.4 Sécurisation des vestiges 21
5.2.5 Gestion des intempéries 21
5.3 Engagement qualité et suivi opérationnel 22
5.3.1 Une équipe composée de chercheurs reconnus et de techniciens aguerris 22
5.3.2 Une logistique et des moyens au service de l'étude du site 22
5.3.3 Suivi scientifique et technique 22
5.3.4 Suivi, gestion et conservation du mobilier archéologique 22

Éveha
Études et valorisations archéologiques

1 PROBLÉMATIQUES, MÉTHODOLOGIE

1.1 Contexte de l'intervention

1.1.1 Présentation du projet (fiche signalétique)

Type de projet : **Zone d'Aménagement Concerté**

Région : **Bretagne** Département : **Morbihan (56)** Commune : **Ploemel** Lieu-dit : **ZAC de la Gare**

Diagnostic : **du 20/03/2017 au 20/04/2017** Responsable : **O. Agogué** Opérateur : **SDAM**

Type de site : **Occupations domestiques du second âge du Fer et de l'époque romaine**

Arrêté de prescription : **n°2018-040 du 13 février 2018 modifié par l'arrêté 2018-083 du 9 mars 2018**

Surface prescrite : **23 049 m² ; Surface à décaper : 28 049 m²**

Référence cadastrale : Section: **H** parcelles: **741-742-743-744-745-746-855-856-1405-1407-1409**

Maître d'ouvrage : **EADM**

- - -

Numéro de programme CNRA :

Axe 5 : Les âges des métaux ;

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

Numéro de programme interne Éveha :

02. Habitats ruraux et modalités de l'occupation du sol (Habitats et sociétés)

- - -

1.1.2 Éléments acquis avant l'opération

Le projet d'aménagement de la *ZAC de la Gare* a donné lieu à un diagnostic archéologique sur demande du maître d'ouvrage. Cette opération prescrite par le Service Régional de l'Archéologie a été menée sur une emprise de près de 5,3 ha par le Service Archéologique Départemental du Morbihan (SDAM).

Le diagnostic dirigé par O. Agogué (SDAM) a consisté en l'ouverture d'environ 10 % de la surface du projet d'aménagement sous la forme de 84 tranchées de sondages.

Le projet est implanté sur la partie sud d'un petit plateau. Le sous-sol est composé des altérations d'arène granitique posées sur le socle granitique armoricain. Les vestiges archéologiques apparaissent sous une épaisseur de limons variant de 0,70 à 1 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel.

Les résultats de ce diagnostic ont permis d'identifier des occupations humaines qui se succèdent du milieu du second âge du Fer à la période gallo-romaine. Deux zones ont été délimitées de part et d'autres de la RD.119 :

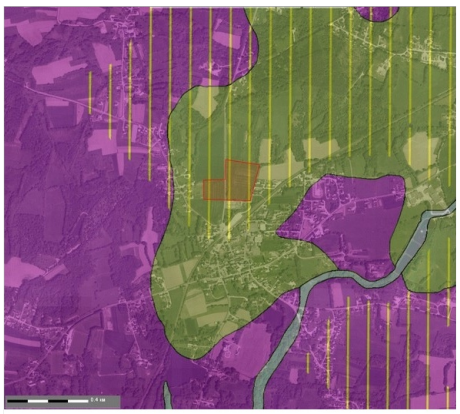

Localisation du site sur fond de carte géologique (source : infoterre.brgm.fr)

- à l'est (phase 1 – tranche ferme) le centre de l'occupation rural se compose de systèmes de fossés formant au moins un enclos fossoyé avec fossés de partitions probablement réaménagé à différentes époques. L'occupation interne y est composée principalement de structures fossoyées (fosses, trous de poteau…), cependant une zone d'au moins 2 500 m² a livré des fondations de bâti en pierres d'époque romaine. Le mobilier recueilli y est majoritairement antique.
- à l'ouest (phase 2 – tranche conditionnelle) se développe probablement le centre de la première phase d'occupation protohistorique du site. Le système de fossés et les structures fossoyées (trous de poteau, fosses) ont majoritairement livré du mobilier du second âge du Fer.

Les deux zones d'interventions font l'objet de deux prescriptions de fouilles (n°2018-040 et n°2018-41) du fait du phasage d'aménagement, toutefois s'agissant d'un même ensemble archéologique les objectifs scientifiques et le cahier des charges sont identiques.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

1.2 Problématiques scientifiques et principes méthodologiques

1.2.1 Problématiques et objectifs scientifiques

La fouille de la *ZAC de la Gare* à Ploemel (56) offre l'opportunité d'observer l'évolution d'un terroir en continu de l'âge du Fer jusqu'à la période gallo-romaine. La fouille s'attachera à la caractérisation de la nature et de la fonction des structures découvertes dans les enclos et leurs abords. Plus particulièrement, il s'agira d'étudier la morphologie, l'organisation et l'évolution chronologique des différentes structures identifiées. Pour ce faire, les ensembles de bâtiments et les structures associées feront l'objet d'une fouille exhaustive. L'étude typo-chronologique des artefacts retrouvés dans le comblement des structures fournira également des informations d'ordre socio-économique. La stratégie de fouille sera axée sur l'identification et la description de l'évolution des systèmes de fossés, notamment en prenant soin d'identifier les relations stratigraphiques au niveau des intersections de fossés.

La fouille de la zone est (phase 1 – tranche ferme) permettra d'aborder la continuité de l'occupation du secteur mise en évidence sur la zone ouest par l'opération de diagnostic. La fouille devra permettre d'aborder les problématiques concernant l'organisation spatiale de l'occupation antique : bâtiments et délimitations d'espaces au sein de l'enclos, voies d'accès et système parcellaire en périphérie. L'étude des mobiliers, la reconnaissance d'ensembles cohérents et l'observation des relations stratigraphiques devront permettre de reconnaître les différentes phases d'évolution du site.

La fouille de la zone ouest (phase 2 - tranche conditionnelle) vise à documenter et à analyser l'occupation primaire du site à l'époque gauloise, caractérisée par la présence d'un système d'enclos. Elle offre ainsi l'opportunité de préciser les modes d'occupation du sol et le développement d'un établissement rural gaulois et de ses abords. Ces découvertes alimentent les problématiques archéologiques récentes sur les habitats du second âge du Fer à la période romaine dans le nord-ouest de la France (Menez, Lorho 2013). L'apport de l'étude de cette exploitation doit ainsi permettre de mieux connaître les rythmes d'occupations et le statut des sites exploités sur un même terroir.

Ces découvertes pourront faire l'objet de comparaisons avec des établissements ruraux gaulois et/ou antiques qui ont été fouillés ces dernières années en Bretagne comme par exemple à Châteaugiron (Catteddu 2013), Pleurtuit (Hamon 2014a et 2014b) ou encore Vern-sur-Seiche (Escat 2017a) ainsi que sur les sites contemporains dans le bassin rennais à travers notamment les fouilles de la LGV Rennes-Le Mans ou encore avec les sites aux occupations diachroniques auxquelles Éveha a contribué en menant à bien plusieurs opérations récentes comme notamment à Pont-Scorff (Gourmelon, Le Faou 2017) et à Landivisiau (Gourmelon en cours).

Elles permettront de documenter le territoire méridional de la région sur lequel peu de découverte d'établissements de ce type on fait l'objet d'opérations de fouilles (Sélèque 2014, Silvino 2014).

1.2.2 Méthodologie de l'intervention

► ***Technique de fouille, principes généraux***

Après le décapage des horizons superficiels sous surveillance archéologique, les structures seront identifiées et les observations réalisées lors du diagnostic (coupe stratigraphique et structures enregistrées) seront reprises pour pouvoir attribuer des correspondances avec notre mode d'enregistrement. Un détecteur de métaux sera utilisé par l'équipe dès la phase de décapage et pendant toute l'opération de fouille.

Une attention particulière sera portée aux relations stratigraphiques (recoupements, nature du comblement…) et spatiales entre les faits (regroupements et organisation des aménagements) afin d'établir un phasage précis conjugué au fonctionnement des structures.

La fouille manuelle se fera en respectant la hiérarchie des couches archéologiques. Elle sera menée en aire ouverte, mais des bermes pourront être maintenues provisoirement dans des secteurs stratégiques pour étudier la stratigraphie et certains processus de sédimentation.

Les modalités de fouille seront adaptées en fonction de la densité des structures. Par ailleurs, en cours de fouille, il pourra être fait appel à des moyens mécaniques pour la mise en sécurité des fouilleurs, la réalisation de sondages profonds, de terrassements complémentaires ou pour compléter la fouille manuelle. Des terrassements seront également menés pour obtenir des séquences complètes jusqu'au sol en place et dans le but de réaliser tous les prélèvements nécessaires aux études environnementales.

► ***L'enregistrement des données, les plans et relevés***

Au début de la fouille, un premier relevé des structures identifiées sera réalisé à l'aide d'une station topographique totale pour générer le plan général qui servira à la compréhension globale du site et à établir une division éventuelle par secteurs.

Les relevés topographiques seront réalisés en trois dimensions (X, Y dans le système de coordonnées Lambert 93 et Z en NGF), et replacés sur un plan cadastral. Les dessins des structures, niveaux archéologiques et de tous les autres éléments permettant une meilleure compréhension du site seront réalisés sur papier millimétré à une

échelle appropriée avant d'être informatisés en post-fouille.

Les vestiges seront également documentés par photographies. Ces dernières pourront être multipliées sur certaines structures ou ensembles de structures selon un protocole établi de façon à rendre possible le recours à la photogrammétrie à l'issue de la fouille. Selon la pertinence des résultats, le responsable d'opération pourra être amené, à avoir recours à une couverture aérienne de l'ensemble du site.

Les données relevées seront intégrées à un système d'information géographique. Elles seront mises en perspectives avec différentes données permettant d'intégrer l'environnement au plan de la fouille (fond cadastral, contexte archéologique, contexte naturel, modèles numériques de terrain, réseau hydrographique...). Certaines catégories de mobilier archéologique (outils, monnaies, déchets spécifiques domestiques ou artisanaux) pourront faire l'objet d'un géoréférencement systématique afin d'obtenir des cartes de répartition thématiques. Le relevé de certaines structures archéologiques pourra être complété par la réalisation de clichés géoréférencés et de relevés micro-topographique ou de balayages topographiques de la structure à visée directe.

L'enregistrement des données sera réalisé sur un support papier, puis reporté ensuite dans une base de donnée informatisée. Les unités d'enregistrement utilisées sont les unités stratigraphiques, indépendantes ou regroupées sous un numéro de structure. Les structures pourront elles-mêmes être regroupées en ensembles bâtis ou ensembles clos par exemple.

Un plan des principales données de l'opération sera remis au format « shapefile » dans le système de coordonnées Lambert 93 au moment de la remise du rapport final d'opération.

► ***Emprise de la zone d'étude et décapage complémentaire***

L'emprise prescrite porte sur un total de 28 049 m². Au sein de cette emprise qui sera totalement décapée, la fouille porte sur une superficie de 23 049 m², une zone de 5 000 m² dans l'angle nord-ouest devant uniquement faire l'objet d'un décapage et d'un relevé en plan des structures mises au jour. Si une ou plusieurs des structures qui seront mises au jour dans cette zone doivent faire l'objet d'une fouille à la demande du Service Régional de l'Archéologie, cette dernière devra l'être à concurrence d'un nombre de structures équivalentes sur le reste de l'emprise prescrite. Les choix alors opérés seront faits en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie.

Plan des prescriptions sur fond orthophotographique et cadastral (source fond : geoportail.fr)

► ***Étude des réseaux fossoyés et axes de circulation***

L'étude des réseaux de fossés visera à déterminer et à caractériser la fonction des différents espaces (habitat, parcellaires, axes de circulation,...), la hiérarchisation et l'évolution des composantes de la structuration des

espaces. Les fossés, particulièrement dans le cas d'habitats enclos, sont souvent le lieu privilégié de rejets de détritus issus des activités domestiques et artisanales. L'analyse de leur densité et de leur répartition permet de mieux comprendre les modalités de ces rejets et de détecter des zones d'activités particulières. La question des activités qui se sont développées sur le site comme celle du statut de l'occupation pourront être approchées par une analyse spatiale fine des remplissages des fossés. L'équipe s'intéressera de près aux éventuelles partitions, à la reconnaissance de zones spécifiques et à la structuration de l'espace.

Les intersections entre fossés et, le cas échéant, entre les fossés et d'autres structures ainsi que les interruptions seront traitées manuellement afin d'identifier les relations stratigraphiques et de dégager une chronologie relative. Les secteurs où le comblement des fossés livrera des concentrations de mobilier archéologique feront l'objet de sondages resserrés. Les secteurs stratégiques du réseau de fossés parcellaires (interruptions, intersections, abords de bâtiments) feront l'objet d'une fouille manuelle.

Les axes de circulation qui seront mis au jour lors de la fouille feront l'objet de décapages mécaniques soignés. Des coupes complètes, intégrant la bande de roulement et les fossés bordiers, seront réalisées ; elles seront implantées de manière stratégique pour la compréhension de leur structure, de leur phasage et la mise en évidence de relations stratigraphiques, notamment avec les structures situées dans leur environnement immédiat. L'étude visera à comprendre la structuration, la composition et la chronologie de ces axes de circulation, ainsi que leurs relations avec les composantes des occupations associées (bâtiments, structures artisanales, fossés d'enclos, fossés de parcellaire, etc.). L'équipe cherchera à replacer les axes dans la chronologie du site et à recueillir un maximum d'éléments de datation absolue.

Sur ces structures linéaires, tous les prélèvements et relevés utiles à leur compréhension et à l'enrichissement de la connaissance du site seront effectués. Si la fouille par US (unités stratigraphiques) est impossible lors de la fouille mécanique, le mobilier sera enregistré en UD (unités de décapages), soit par passes horizontales fines, avec changement de numéro tous les 10 cm. Dans les zones de sondages mécaniques, les déblais seront passés au détecteur de métaux et feront l'objet d'un tri pour recueillir le mobilier archéologique.

► ***Étude des zones de bâti***

Une fouille exhaustive des ensembles architecturaux cohérents sera entreprise. L'étude du bâti sera réalisée à partir des négatifs de structures. Les trous de poteau seront fouillés par quarts opposés si leur diamètre le permet ; cette méthodologie permet de déterminer si l'orientation du poteau est verticale ou inclinée vers l'intérieur du bâtiment. Si leurs dimensions ne permettent pas l'application d'une telle méthode, les trous de poteau seront coupés dans l'axe. Des analyses comparatives avec d'autres sites du même type seront menées à partir des plans obtenus. Il s'agira de préciser les fonctions des bâtiments mis au jour et des espaces associés ainsi que d'en saisir l'évolution.

L'étude des éventuels bâtiments sur fondations de pierre se fera selon un schéma directeur visant à la mise en évidence d'une éventuelle architecture sur poteaux soutenue par les fondations de pierre et des sondages y seront pratiqués pour évaluer la profondeur des fondations et déterminer la nature des matériaux employés.

L'équipe s'intéressera de près aux partitions dans l'habitat, à la reconnaissance de zones spécifiques et à la structuration de l'espace privé. En outre, dans le cadre de l'étude de la structuration des espaces, de leur organisation et de leur hiérarchisation à l'échelle de l'ensemble du site, la mise en relation des zones d'habitat avec les éléments structurants du paysage permettra de répondre à la question de la nature et de la fonction de ce site.

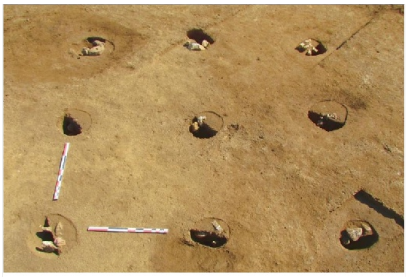

Exemple de bâtiment sur trous de poteaux

Des prélèvements systématiques au sein des structures potentiellement artisanales seront également réalisés. L'identification de la nature des activités pratiquées sur ce site sera recherchée. Une attention particulière sera portée aux mobiliers, d'une part dans le but d'affiner la datation de l'occupation en cherchant à en saisir les éventuels phasages, mais également dans le but d'alimenter les référentiels régionaux.

L'objectif de la fouille de ces structures visera à appréhender d'éventuels recreusements, à déterminer leur fonction, leur abandon, leur réutilisation, leurs recoupements et leur chronologie relative. D'une manière générale, l'équipe de fouille s'attachera à mettre en évidence, à enregistrer et à comprendre les recoupements de structures afin d'établir une chronologie relative. Les artefacts découverts seront mis en relation avec les structures, leur organisation spatiale et leurs rapports stratigraphiques dans le but d'identifier la fonction des occupations, ainsi que leurs phasages.

► ***Étude des fosses et structures particulières***

Les fosses qui seront mises au jour seront fouillées manuellement au moins pour moitié afin d'observer et de relever les coupes pour comprendre notamment les processus de comblement. En fonction de la taille de la structure et des problématiques soulevées, leur fouille sera menée soit par moitiés, soit par quarts opposés ou par sondages en quinconce. Les éventuelles concentrations de mobiliers ou aménagements particuliers feront l'objet

d'un dégagement intégral.

Une série de prélèvements sera réalisée dans les fosses susceptibles d'apporter des informations sur les activités de l'établissement, sur sa datation, ou sur son environnement, pour être soumis à des analyses en post-fouille. Des prélèvements seront effectués pour une analyse de leur comblement notamment, si cela est possible et opportun, pour la réalisation d'études anthracologiques et carpologiques, ainsi que pour la mise en place de datations radiocarbone.

Exemple de fouille par quarts opposés

Les structures excavées profondes feront l'objet d'un décapage préalable pour reconnaître l'étendue et la composition des ensembles ainsi que la présence éventuelle de structures sous-jacentes. Elles seront ensuite traitées mécaniquement et des coupes de références manuelles pourront être mises en œuvre en tenant compte de la datation et de la nature des éléments mis au jour, de la concentration en mobiliers archéologiques et du volume des niveaux à fouiller. Les éventuelles concentrations de mobiliers ou aménagements particuliers feront l'objet d'une attention particulière et d'un protocole de fouille manuelle, de prélèvement et d'enregistrement exhaustif. La stratégie d'intervention sur ces structures privilégiera la sécurité des personnels par la mécanisation au moins partielle de la fouille et le respect de la réglementation en vigueur. Ainsi, des paliers réguliers seront mis en place pour garantir la sécurité des archéologues. Au besoin, un étayage ou un blindage pourra également être mis en œuvre.

► ***Fouille de puits et/ou de souterrains***

Compte tenu du contexte d'intervention et du type d'occupation mis en évidence au diagnostic, la découverte de puits et/ou de souterrains dans l'emprise d'étude s'avère plus que probable. Une provision a donc été prévue pour leur étude.

La Société Éveha dispose d'un Service spécialisé dans ce type d'intervention en milieux confinés avec **la formation réglementaire**, le matériel de sécurité et de fouille appropriés à la réalisation de cette activité spécifique. Le service puits se compose d'archéologues spécialisés, titulaires d'un ensemble de formations et de sensibilisations dispensées par des organismes professionnels et agréés.

L'expérience de fouille acquise au cours des opérations a permis d'optimiser l'équipement d'intervention en accord avec les recommandations de l'INRS régissant les milieux confinés. Ce module de fouille de puits a été **homologué par la société DEKRA**.

Lors de la découverte de ce type de structure, la possibilité d'une intervention du service spécialisé d'Éveha sera étudiée en fonction de sa faisabilité en matière de sécurité et en fonction de l'intérêt scientifique, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie. En cas d'impossibilité d'une intervention humaine, les moyens mécaniques nécessaires à une exploration au moins partielle dans les meilleures conditions possibles seront mis en œuvre.

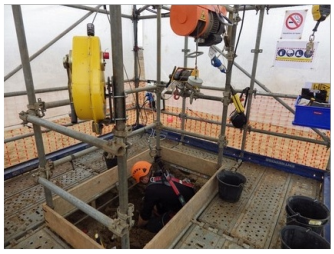

► ***Prélèvements et analyse en laboratoire***

Les prélèvements sédimentaires destinés à des analyses de macro ou de micro restes (Datation radiocarbone, anthracologie, carpologie,...) seront effectués dans des seaux de 10 litres, en plastique avec couvercle. Les prélèvements destinés à des analyses physico-chimiques seront conditionnés dans des barquettes en aluminium, recouverte de papier d'aluminium afin d'éviter au maximum les pollutions liées au contenant en plastique.

Les prélèvements à des fins de datations radiocarbones seront effectués lors de la phase de terrain avec pour objectif de confirmer par exemples des datations issues d'autres méthodes, ou alors, d'en obtenir sur des ensembles non datables par le mobilier, et susceptibles d'appartenir à des phases d'occupation plus anciennes. La

datation de ces échantillons sera ensuite envisagée en fonction de la conservations des couches archéologiques, ainsi que de leur identification et la compréhension de leur dépôt au sein des structures archéologiques.

Tous les prélèvements sédimentaires et de mobilier archéologique seront réalisés en conformité avec le protocole du Service Régional de l'Archéologie. Pour ce faire, outre la communication de ce protocole au responsable d'opération, la gestionnaire des archives de fouille de l'agence Éveha de Rennes fera toutes les recommandations nécessaires à l'équipe, pourvoira aux éventuels besoins en matériel spécifique, et pourra se rendre sur site pour opérer au conditionnement et au rapatriement des prélèvements. En tout état de cause, l'ensemble des prélèvements et mobiliers prélevés sur le sites seront enregistrés au fur et à mesure de la progression du chantier et seront mis en sécurité quotidiennement dans la base vie avant de faire l'objet de rapatriements réguliers vers l'agence Éveha de Rennes pour traitement et reconditionnement.

- ***Géoarchéologie***

Une reconnaissance des caractères et des évolutions majeures du contexte naturel du site sera réalisée par la mise en place d'une approche géomorphologique et, si nécessaire, environnementale. Des échantillons environnementaux ciblés seront prélevés au sein d'un panel varié de structures des différentes périodes du site selon la pertinence des contextes et des problématiques auxquels ils répondent. Les pièges sédimentaires susceptibles de livrer des données environnementales fiables seront recherchés pour être soumis, si approprié et en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, à des études palynologiques, carpologiques, anthracologiques, xylologiques, dendrochronologiques. Le cas échéant, en l'absence de niveaux de sols conservés, des prélèvements sédimentologiques seront réalisés dans les couches inférieures (phosphates) et dans les comblements des structures excavées afin de définir les activités pratiquées sur ce site. Ces analyses seront confiées en priorité à des laboratoires régionaux.

- ***Étude des mobiliers***

Le mobilier archéologique sera trié par matières et artefacts dès la fouille, conditionné en sachet avec une étiquette imputrescible comportant les indications requises par le Service Régional de l'Archéologie. Des conditionnements appropriés pourront être réalisés en fonction des spécificités du mobilier archéologique découvert.

En post-fouille, une étude fine du mobilier par analyse techno-typologique, comptage précis des ensembles, analyses de la céramique sera mise en œuvre. Une mise en relation du mobilier céramique avec l'ensemble des artefacts prélevés (faune, métal, matériaux de construction, matières organiques, etc.) ainsi qu'avec les référentiels existants permettra d'affiner la caractérisation de la fonction et de la datation du site, ainsi que de mener une réflexion sur les lieux d'approvisionnement et les influences des territoires limitrophes ou plus éloignés.

Les restes fauniques (coquillages et ossements) feront l'objet d'une étude par échantillonnage raisonné à partir des différents contextes chronologiques du site afin de mener une réflexion sur l'élevage, les usages et les consommations. Les contextes les plus significatifs sur ce plan feront l'objet d'un prélèvement exhaustif des restes fauniques à l'issue d'un tamisage dès la phase de terrain.

Outre une étude des artefacts mis au jour lors de la fouille (mobiliers céramique, faunique, métallique, etc.) et leur confrontation aux autres ensembles déjà connus dans la région, l'ensemble des données récoltées sera mis en regard avec les connaissances acquises sur d'autres sites aux caractéristiques comparables ou proches. Une étude des matériaux de construction (torchis, pierres, etc) sera également effectuée.

- ***Mise en perspective***

L'étude de la *ZAC de la Gare* ne manquera pas d'intégrer les fruits des travaux portant à la fois sur les occupations protohistoriques et antique dans le Morbihan. À son tour, cette étude contribuera à alimenter les réflexions actuellement menées sur ces axes. La responsable d'opération et l'équipe proposés chercheront donc à intégrer les résultats de cette étude aux problématiques et recherches en cours propres à la région, notamment au sein de groupes de travail inter-organismes auxquels les chercheurs Éveha participent, ainsi qu'à établir toutes les collaborations nécessaires avec les équipes et les chercheurs susceptibles d'apporter des éclairages utiles à la compréhension du site ou intéressés par les problématiques développées. En fonction des résultats et en concertation avec le service régional de l'archéologie, un projet de publication pourra être proposé au moment de la remise du rapport final d'opération.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

1.2.3 Documentation disponible

Agogué 2017
Agogué O., *Ploemel (56), ZAC de la Gare. Un établissement inédit de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : CG 56.

Catteddu 2013
Catteddu I., *Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), la Perdriotais. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire.*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Escats 2017a
Escats Y., Vern-sur-Seiche *(Ille-et-Vilaine), Les Hauts de Gaudon : l'habitat gaulois et gallo-romain des Hauts de Gaudon.* RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Gourmelon, Le Faou 2017
Gourmelon M., Le Faou N., *Pont-Scorff (56), Nenijo. Une occupation diachronique du Néolithique moyen au Moyen Âge*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Éveha.

Hamon 2014a
Hamon A.-L., *Pleurtuit (35). Cap émeraude - Secteur 1. Création et développement d'un établissement rural coriosolite entre le IIIe siècle avant J.-C. et le IIIe après J.-C.*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Hamon 2014b
Hamon A.-L., *Pleurtuit (35). Cap émeraude - Secteur 2. Un établissement rural de La Tène moyenne et finale.* RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Langouët 1991
Langouët L. (dir.), *Terroirs, territoires et campagnes antiques : la prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. n° 4, Rennes : Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest, 1991.

Le Boulanger 2008
Le Boulanger F., *Saint-Marcel (56), Le Bourg*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Le Cloirec *et al.* 2014
Le Cloirec G., Le Gall J., Barbier D., *Une occupation gauloise et un établissement gallo-romain en périphérie de Rennes, ZAC Beauregard-Quincé, Rennes, (Ille-et-Vilaine)*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap.

Maguer, Robert 2013
Maguer P., Robert G., « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France », in Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezlepretre T. (éd.), *L'âge du Fer en Europe: Mélanges offerts à O. Buchsenschutz*, vol. 32, Bordeaux : Ausonius Éditions, coll. « Mémoires », pp. 247-258.

Menez, Lorho 2013
Menez Y., Lorho T., « La Bretagne », in Malrain F., Blancquaert G., Lorho T., *L'habitat rural du second âge du Fer: rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris : Inrap CNRS, coll. « Recherches archéologiques », 7, pp. 169-191.

Naas 2008
Naas P., Les enclos d'époque romaine en Armorique péninsulaire et dans les régions limitrophes, *Aremorica* 2, 2008, pp. 67-85.

Sélèque 2014
Sélèque J., *Vannes (56), Campen Bernus : une ferme antique périurbaine à l'Ouest de Darioritum*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Archéoloire.

Silvino 2013
Silvino T., *Plougoumelen - Morbihan (56) Parc d'activités communautaire de Kénéah*, RAP02910, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Archeodunum.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

2 ORGANISATION, PLANNING

2.1 Préparation, installation et gestion du chantier

2.1.1 Documents administratifs, réunions et respect des engagements

L'Opérateur s'engage à solliciter tous les documents administratifs, autorisations et déclarations réglementaires requis pour la réalisation de ce chantier.

En préalable au début de l'opération, le responsable scientifique prendra contact avec la personne en charge du dossier au Service Régional de l'Archéologie et avec l'Aménageur afin de les informer du déroulement des travaux.

Pendant la phase de terrain, le responsable d'opération enverra par courriel à l'Aménageur et au Service Régional de l'Archéologie des compte-rendus hebdomadaires faisant état des principales découvertes, de l'état d'avancement des travaux ainsi que, le cas échéant, des éventuelles difficultés rencontrées par l'équipe. De même, des réunions avec l'Aménageur et le représentant du Service Régional de l'Archéologie seront organisées régulièrement afin d'orienter, le cas échéant, les problématiques de recherche et les méthodes de fouille ou pour prendre en considération des demandes issues de la maîtrise d'ouvrage.

En cas de découverte d'éléments inattendus, le Service Régional de l'Archéologie sera immédiatement informé afin d'adapter au mieux le déroulement de l'opération. Par ailleurs, dans le cadre de ses engagements sur les coûts et les délais de son contrat, l'Opérateur alertera l'Aménageur et le maître d'ouvrage des difficultés éventuellement rencontrées et des solutions proposées pour respecter les délais d'intervention et le budget.

2.1.2 Mise à disposition du terrain

Avant le début de l'opération, l'Aménageur fournira **les numéros de Déclaration de Travaux (DT)** permettant l'établissement des DICT.

Il procédera aux travaux nécessaires permettant la mise à disposition du terrain libre de toute contrainte d'occupation : végétation, bâtiment, déblais, etc. En outre, il fournira tous les renseignements utiles relatifs aux ouvrages privés situés dans ou sous l'emprise des terrains objets de la fouille, dont il aurait connaissance.

L'Aménageur met gracieusement à la disposition de l'Opérateur le terrain constituant l'emprise de la fouille ainsi que toutes les emprises nécessaires à son bon fonctionnement (zone de stockage, base vie, etc.) pour toute la durée du chantier.

Au début du chantier, un procès-verbal de mise à disposition du terrain est signé entre l'Aménageur ou son représentant et l'Opérateur. Le procès verbal fait état du respect ou non des engagements de mise à disposition du terrain et, le cas échéant, dresse la liste des engagements non tenus par l'Aménageur et des éventuels problèmes de sécurité engendrés.

2.1.3 Piquetage et implantation topographique

Avant le démarrage de l'opération, un piquetage de l'emprise de fouille sera réalisé par l'Opérateur. Il procédera également à la mise en place de trois bornes topographiques géoréférencées en projection Lambert 93 Conforme Conique (X, Y) et en NGF pour l'altimétrie (Z).

Ces bornes seront positionnées à proximité directe de la zone de fouille, en dehors de la future zone de décapage, et placées de manière à ce qu'une inter-visibilité entre chaque borne soit assurée, en respectant des distances maximum de 150 m. Elles seront également positionnées sur des zones sécurisées et facilement « stationnables » avec un tachéomètre. De plus, les outils utilisés pour marquer les points au sol seront des bornes ou des clous assurant la pérennité des points dans le temps.

2.1.4 Accès au chantier et cantonnements de la base vie

L'Aménageur s'engage à permettre l'accès au chantier pour les engins de terrassements, les véhicules des personnels de l'opérateur et les secours pendant toute la durée de la fouille, en maintenant un chemin carrossable jusqu'au chantier.

En concertation avec l'Aménageur, l'Opérateur définira les surfaces nécessaires à l'implantation d'une plateforme stabilisée à proximité de la zone de fouille pour accueillir les installations de la base vie.

L'Opérateur prendra à sa charge les installations prévues par le code du travail (y compris leur enlèvement ou leur déplacement) ainsi que les raccordements provisoires et les consommations afférentes aux différents réseaux utiles.

Ces installations seront composées comme suit de :

- un vestiaire hommes et un vestiaire femmes ;
- deux WC chimiques comprenant la mise en service et les vidanges hebdomadaires ;
- un bungalow équipé en bureau avec tables, chaises et armoire ;
- l'équipement nécessaire à l'approvisionnement électrique ainsi qu'en eau potable ;
- un container de stockage du matériel et du mobilier archéologique.

2.2 Planning prévisionnel de l'opération

L'intervention de l'Opérateur pourra être mise en œuvre à compter du **3 septembre 2018**, sous réserve d'un délai de dix jours suivant la notification de l'ordre de service émis après réception des arrêtés d'autorisation de fouille et de la transmission du numéro de Déclaration de Travaux (DT) par l'Aménageur. La fouille pourrait ainsi s'achever le **16 novembre 2018** (hors remise en état des terrains).

Ce planning prévisionnel pourra s'adapter à l'avancée du projet d'aménagement et en fonction du délai d'obtention des autorisations.

Calendrier prévisionnel

2018-2019	[Août				][Septembre				][Octobre				][Novembre				][Décembre				][Janvier				][Février				]
Semaine	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Préparation																															
Décapage partie sud																															
Fouille partie sud																															
Remise en état partielle																															
Décapage partie nord																															
Fouille partie nord																															
Remise en état finale																															

2.3 Déroulement de l'intervention de terrain

2.3.1 Phasage de l'intervention

► *Phasage principal*

Pour des raisons liées au projet d'aménagement, l'opération est scindée en deux prescriptions de fouille portant d'une part sur la zone ouest (tranche conditionnelle) et d'autre part sur la zone est (tranche ferme). Toutefois, les deux zones prescrites appartiennent à un même ensemble archéologique avec une nuance chronologique, l'établissement semblant se déplacer vers l'est au cours du temps. Aussi, il est proposé ici de traiter le site avec le même binôme d'encadrement constitué d'une responsable d'opération antiquisante et d'une responsable d'opération protohistorienne. Si ces deux archéologues interviendront lors des deux phases, il est proposé d'inverser les responsabilités d'opération entre les deux zones compte tenu des problématiques chronologiques mises en évidence lors du diagnostic (zone ouest : époque gauloise majoritaire / zone est : époque romaine majoritaire).

À noter enfin que la zone est (tranche ferme) contient un secteur de 5 000 m² dans son angle nord-ouest qui fera uniquement l'objet d'un décapage intégral et d'un relevé en plan. La fouille d'une partie des vestiges sera conditionnée aux orientations préconisées en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie à concurrence d'une proportion équivalente de structures présentes sur le reste de la prescription.

► *Sous-phasage de la zone est (tranche ferme)*

Compte tenu de l'absence d'espace disponible pour le stockage des terres dans l'emprise de la première phase du projet, le maître d'ouvrage a demandé à l'Opérateur d'intervenir sur la zone est (tranche ferme) en deux temps afin de permettre un stockage temporaire dans l'emprise de fouille. L'épaisseur de recouvrement des vestiges (0,70 à 1 m) et le démarrage de l'intervention en septembre permettent d'envisager la faisabilité d'une telle stratégie d'intervention, qui devra toutefois faire l'objet d'une validation par le Service Régional de l'Archéologie.

L'organisation de l'intervention sur la zone est se fera comme suit :

- décapage de la partie sud de la zone prescrite sur environ 19 000 m² et stockage des déblais dans la zone nord ;
- fouille de la zone ouverte au sud, la plus dense en vestiges ;
- libération partielle de la zone sud par le Service Régional de l'Archéologie ;
- remise en état partielle de la zone sud pour accéder à la zone nord ;
- décapage de la zone nord (environ 9 000 m² dont la zone de 5 000 m² de décapage complémentaire) ;
- fouille de la zone nord ;
- constat d'achèvement de l'intervention par le Service Régional de l'Archéologie et remise en état finale.

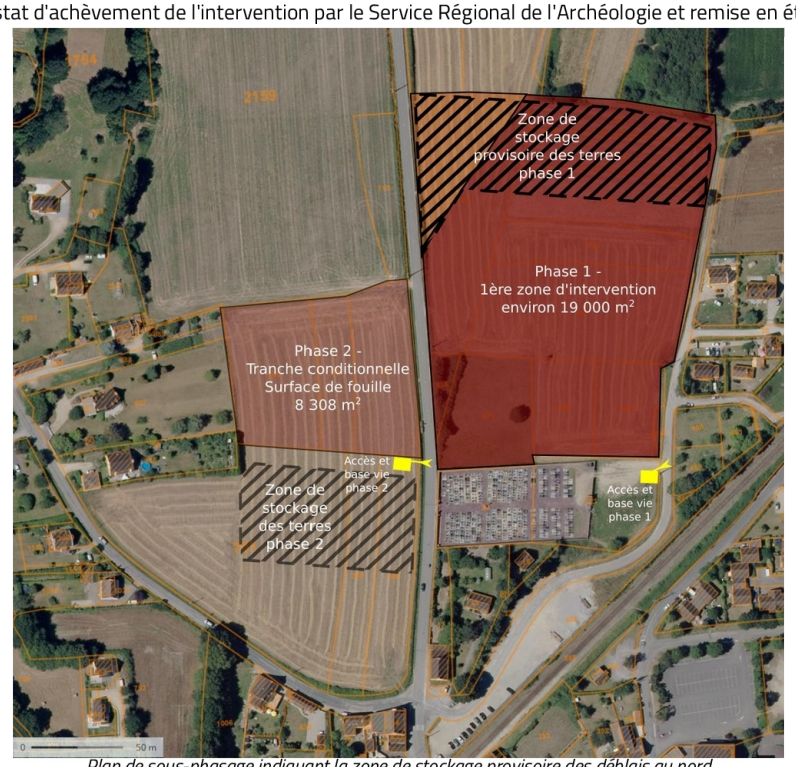

Plan de sous-phasage indiquant la zone de stockage provisoire des déblais au nord (source fond : geoportail.fr)

2.3.2 Décapages et gestion des terres

Les terrassements seront effectués sous la direction de l'Opérateur. Le suivi des travaux de décapage sera amorcé pour chaque sous-phase par le responsable d'opération, le responsable de secteur et un fouilleur qualifié pendant une durée de 5 jours et poursuivi au-delà autant que nécessaire pendant la phase de fouille.

Le décapage de la surface totale, soit environ **28 049 m²**, sera réalisé avec des moyens mécaniques. Il sera réalisé en deux temps selon le phasage proposé ci-dessus. L'enlèvement des niveaux supérieurs jusqu'à l'apparition du sommet des structures sera effectué au godet lisse, sous surveillance archéologique. L'équipe de fouille procédera ensuite au nettoyage général de la surface et à la vidange des tranchées de diagnostic.

La terre sera stockée dans un premier temps sur une zone d'environ 9 000 m² située en partie nord de l'emprise de fouille en prenant soin de séparer les différents horizons (terre végétale, sol support, substratum...) et en empêchant de faire obstacle à l'écoulement des eaux en cas de pluie. Dans un second temps, la terre sera redéposée en partie sud pour décaper la zone nord dont les terres seront redéposées sur la zone sud libérée.

Une zone « tampon » d'une dizaine de mètres de large sera maintenue ouverte entre les deux phases d'intervention afin d'assurer une continuité dans les observations, la compréhension des ensembles archéologiques qui pourraient se trouver à cheval sur les deux zones et de permettre la lecture des éventuelles relations stratigraphiques.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

2.3.3 La fouille

La phase de fouille se déroulera sur une durée de 40 jours ouvrés (hors amorces des décapages et remises en état de chaque zone).

La fouille sera réalisée en respectant le cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription en considérant les contraintes techniques de l'aménagement.

Malgré une difficulté à quantifier les vestiges identifiés et à appréhender leur nature sur la base du document fourni, l'analyse des résultats présentés dans le rapport de diagnostic indique que, dans l'emprise de la fouille, il a été mis en évidence : l'angle d'un enclos fossoyé ainsi qu'au moins un fossé de partition interne, un réseau d'une dizaine de structures excavées secondaires (tranchées de fondation, palissades, parcellaires...), cinq murs appartenant à au moins trois constructions quadrangulaires, une cinquantaine de fosses et trous de poteau. Au regard de ces données et de l'expérience acquise sur des fouilles comparables, la répartition des jours-homme de terrain pour la fouille peut être synthétisée comme suit :

- suivi des terrassements en début d'opération (décapage) et pendant la fouille (mini-pelle) : environ soixante-dix jours-homme;
- fouille par échantillonnage manuel et mécanique, redressement des coupes, prélèvements, relevés et enregistrement des fossés et traitement des axes de circulation : une trentaine de jours-homme environ en fonction de la présence ou non de concentrations de mobilier dans le système d'enclos ;
- mise en évidence, nettoyage de surface, fouille, prélèvements, relevés et enregistrement des structures fossoyées hors fossés (trous de poteaux et fosses principalement, environ 500 structures attendues) : une centaine de jours-homme environ ;
- mise en évidence, nettoyage des parements, fouille des surfaces, des aménagements internes et des abords, prélèvements, relevés et enregistrement des zones liées aux bâtis maçonnés (cinq attendus) : quatre-vingt jours-hommes environ ;
- fouille, étude, prélèvements et enregistrement des structures de plus gros volume et/ou plus complexe (du type four, silo, puisard, fosses d'extraction, etc) : une quinzaine de jours-homme environ ;
- interventions de spécialistes terrain pour la mise en place de problématiques et protocoles spécifiques (fouille, relevés, analyses, orientations) : cinq jours-homme environ ;
- relevés topographiques, actualisation et mise au net du plan général pendant la fouille : une vingtaine de jours-homme environ ;
- enfin, compte tenu de la nature de l'occupation, une provision est proposée pour la fouille de structures profondes de type puits et/ou souterrain ; cette dernière ne sera mise en œuvre qu'en fonction des découvertes qui seront réalisées.

Les estimations proposées se basent sur les données issues du diagnostic ; des incertitudes demeurent donc sur la nature et la quantification des vestiges attendus. La première sous-phase d'intervention étant consacrée à la zone la plus dense en vestiges, si et seulement si les vestiges relevés dans la première zone n'excèdent pas 300 structures de type « trous de poteau et fosses » et si le nombre de bâtiments à fondations maçonnées n'excède pas les 3 identifiés au diagnostic, alors la durée totale de la fouille sera réduite d'une semaine soit un total de 35 jours ouvrés hors amorces des décapages et remises en état. Une moins-value sera alors appliquée en conséquence.

2.3.4 Remise en état du terrain et fin du chantier

À l'issue de la fouille de chacune des deux zones, l'Opérateur procédera au remblaiement et au nivellement du terrain. Les déblais seront remis en place dans l'ordre initial (limons puis terre végétale) et compactés de manière à restituer l'état initial.

Un compactage sera opéré au-delà de 0,70 m sous le niveau de sol actuel (niveau supérieur d'apparition des vestiges). Des essais de plaque seront réalisés et les résultats seront fournis au maître d'ouvrage. Les 0,70 m supérieurs feront l'objet d'un compactage sommaire.

À la fin de l'opération, l'Opérateur dressera avec l'Aménageur ou son représentant un procès-verbal contradictoire de fin de travaux. Ce document décharge l'Opérateur de toute obligation et responsabilité afférente à la garde, la surveillance et l'état du terrain. Ce document sera ensuite transmis par l'Aménageur au préfet ayant émis la prescription afin que ce dernier lui délivre l'attestation de libération du terrain visé par l'article 53 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

2.4 Réalisation de l'étude post-fouille

2.4.1 Conception de la synthèse et du rapport

L'analyse des données et la rédaction du rapport de fouille mobiliseront **220 jours** de travail répartis dans les **vingt-quatre mois suivant la date d'achèvement de la phase de terrain**. Outre la synthèse des problématiques évoquées plus haut et l'établissement de la chronologie du site, elle cherchera à intégrer les résultats des fouilles dans un cadre régional en les comparant avec d'autres sites équivalents.

Une réunion de préparation de la post-fouille aura lieu avec le représentant du Service Régional de l'Archéologie avant son démarrage.

Cette réunion permettra, au vu des résultats de la fouille, de définir les problématiques qui guideront les réflexions de l'équipe de post-fouille (responsable d'opération et spécialistes) :

- identification et organisation spatiale des structures par grandes phases chronologiques dans la perspective de déterminer l'évolution socio-économique du site, analyse spatiale des vestiges mobiliers et immobiliers ;
- définition des problématiques guidant les études de mobilier, et définitions des analyses complémentaires à mener ;
- insertion des données issues de la fouille au sein de problématiques scientifiques régionales plus larges (Projets Collectifs de Recherche, etc...).

Suite à cette réunion et pendant toute la phase de conception du rapport, le responsable d'opération tiendra régulièrement informé le Service Régional de l'Archéologie de l'état d'avancement du travail de post-fouille, et des évolutions dans l'interprétation scientifique du site.

Une part de l'étude sera également consacrée à la consultation de la bibliographie et des ouvrages ou rapports conservés au SRA.

De façon interne à l'organisme, le suivi scientifique de l'opération sera opéré par le Directeur Scientifique Régional en charge du dossier, qui est le référent et apporte un soutien au responsable d'opération durant toute la phase de conception du rapport.

2.4.2 Travaux de laboratoire

Les budgets d'analyses seront utilisés pour divers approfondissements scientifiques, tels que des datations, des analyses techniques et environnementales, ou pour la stabilisation du mobilier si nécessaire. Leur mise en œuvre sera décidée en collaboration avec le SRA et la maîtrise d'œuvre, et les analyses pourront être effectuées par les organismes ou spécialistes suivants :

- datations radiocarbone :
  - *Poznan Radiocarbon Laboratory* (Pologne)
  - Belfast Queen's University (Irlande du Nord)
  - CDRC, Villeurbanne (69)
  - Beta Analytic (Floride)
- traitement et consolidation du mobilier métallique :
  - Laboratoire *Arc'Antique* à Nantes (44)
  - Marion Bernard, restauratrice, Éveha.
- études paléo-environnementales :
  - Françoise Toulemonde, carpologue, UMR 7209 CNRS-MNHN « Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnement »
  - Sandrine PARADIS, anthracologue, Éveha.
  - *CReAAH*, UMR 6566 du CNRS, Rennes (35)
  - *AMÉLIE,* études environnementales et archéologiques, Troyes (10)
  - *GÉOLAB*, UMR 6042 du CNRS, Limoges (87)
- études dendrochronologiques :
  - Yannick LE DIGOL, *Dendrotech*, Rennes (35)
  - Christelle BÉLINGARD, *Dtalents*, Limoges (87)
  - Willy TEGEL, *Dendronet*, Bohlingen (Allemagne)

Par ailleurs, Éveha collabore de façon conventionnée avec différents partenaires sur des thématiques particulières :

- Museum d'Histoire Naturelle → Archéozoologie
- Université d'Aix-Marseille → Anthropologie
- Université de Limoges, CNRS avec le Laboratoire « Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux » (EPOC – UMR 5805) → Paléo-environnement
- Université de Bordeaux→ Partenariat scientifique
- CNRS avec le Laboratoire « Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge » (CEPAM – UMR 7274) → Partenariat scientifique

Éveha
Études et valorisations archéologiques

2.4.3 Traitement du mobilier et de la documentation de terrain

► *Traitement du mobilier*

À l'issue de la fouille, le mobilier archéologique fait l'objet d'un pré-inventaire. Celui-ci a pour but la mise en place du suivi du mobilier lors des différentes étapes de son étude : lavage, conditionnement, répartition entre les différents spécialistes chargés de l'étude.

Éveha répond aux objectifs suivants : apporter son expertise pour le traitement des objets archéologiques, mettre en valeur les découvertes effectuées dans le cadre d'exposition ou de médiation, apporter toutes ses compétences dans le domaine de la conservation préventive. Éveha est habilité à intervenir sur les différents matériaux rencontrés en archéologie (terre cuite, métal, verre, terre à bâtir, os, bois de cervidés, cuir, textile, bois, vannerie, enduits peints, lapidaire) aussi bien pendant la fouille, avec la réalisation de prélèvements en motte, que par la suite, dans le cadre d'une conservation préventive, pour permettre l'étude des artéfacts, leur présentation au public, leur valorisation et leur conservation à long terme.

Dans tous les cas, le mobilier est dans un premier temps préparé selon un protocole précis, suivant sa nature et le type d'étude/analyse dont il fera l'objet :

- **La céramique, le verre, les terres cuites architecturales et le mobilier osseux** sont nettoyés, afin de favoriser le travail des spécialistes chargés de leur étude (céramologue, archéozoologue et le cas échéant anthropologue pour l'étude des ossements humains). Ils sont ensuite reconditionnés en sachets et triés par contexte de provenance pour faciliter leur étude ultérieure. Leur étude ne se limite pas à l'échelle de l'établissement mais intègre les données connues sur le territoire alentour afin d'en préciser le statut et son intégration dans les réseaux d'échanges économiques et sociaux mis en place à cette époque.
- **Les scories** sont le signe d'une activité métallurgique et sont étudiées dans l'optique de caractériser précisément la nature et la densité de cet artisanat sur ce site. Elles font à ce titre l'objet d'un nettoyage à sec, pour permettre l'identification des traces de mise en œuvre architecturale qu'elles portent, et d'éventuelles coupes sont opérées afin d'aborder des problématiques plus spécifiques.
- **La terre à bâtir** consiste en un matériau de construction en terre (revêtement de parois de bâtiments, parois de four...) cuit accidentellement. Particulièrement fragile, il fait l'objet d'un nettoyage à sec, pour permettre l'identification des traces de mise en œuvre architecturale qu'il porte.
- **Le mobilier métallique**, souvent très fragile et altéré, bénéficie de conditions particulières dès la phase terrain. En effet, si le passage du milieu d'enfouissement (stable) au milieu atmosphérique (variable) est trop brusque, les facteurs d'altération sont accélérés. Pour éviter cela, les objets trouvés dans le sol doivent sécher le plus lentement possible. En cours de fouille, les objets sont donc humidifiés régulièrement si nécessaire, protégés par un film étirable alimentaire et protégés par une feuille aluminium (protection thermique) ou de la terre. Les produits consolidants seront évités au maximum car ils compromettent les analyses postérieures et peuvent provoquer des réactions chimiques avec un composant du substrat. Lors de prélèvements en motte, des bandes de plâtres ou de scotch tissés sont donc privilégiées. Après la fouille, les sacs sont légèrement perforés. Une fois, les objets métalliques « secs », ils sont conditionnés dans des boites hermétiques contenant un dessicant ainsi qu'une bande de contrôle de l'humidité. Ces boites sont ensuite contrôlées quotidiennement afin de maîtriser le degré d'hydrométrie. Selon l'avis du spécialiste chargé de l'étude, certaines pièces métalliques peuvent faire l'objet de mesures spéciales pour faciliter leur identification : radiographies (à réaliser rapidement avant toute dégradation), nettoyages des surfaces partielles ou complètes, sommaires ou à la micro-sableuse, etc. Les pièces les plus intéressantes ou nécessitant un traitement préventif peuvent faire l'objet d'une stabilisation (traitement physico-chimique afin de stopper les phénomènes d'altération) ou d'une consolidation au cours de l'étude.
- **Le mobilier organique (bois, textile,...)**, il provient de contextes d'enfouissements particuliers tels que les milieux terrestres immergés, subaquatiques ou sous-marins (puits, paléochenaux,...). Comme pour le mobilier métallique il est souvent très fragile et altéré et doit bénéficier de conditions particulières dès la phase terrain. En cours de fouille, le Service régional de l'archéologie est directement informé de la découverte afin d'établir le protocole de prélèvement et le cas échéant l'intervention de spécialistes. Les objets sont conditionnés et protégés en se rapprochant le plus possible du milieu d'enfouissement avant un éventuel traitement post-fouille en laboratoire (stabilisation, consolidation).
- **Les prélèvements de sédiments** effectués à des fins d'études sont traités de façon différente selon leur destination : les prélèvements en colonne de sédiments à des fins d'étude palynologique (étude des pollens conservés dans le sol, permettant la restitution de l'environnement du site) et micro-morphologique (étude de phénomènes ponctuels affectant le sol, à l'échelle microscopique) ne font l'objet d'aucun traitement et sont transmis tels quels aux spécialistes chargés de leur étude. En revanche, les prélèvements destinés aux études paléo-environnementales (carpologie, anthracologie,...) font l'objet d'un protocole de traitement selon les recommandations du spécialiste chargé de l'étude (tamisage, tri et conditionnement).

Chaque spécialiste se voit ensuite confier par le responsable d'opération le mobilier qu'il est chargé d'étudier. Le

responsable d'opération, en relation avec les différents spécialistes, définit les problématiques scientifiques spécifiques qu'il souhaite voir développer et qu'il aura préalablement définies avec le représentant du Service Régional de l'Archéologie dans le cadre de la réunion préparatoire à la post-fouille.

En lien avec le Directeur Scientifique Régional référent, le responsable d'opération confie ensuite à chaque spécialiste une enveloppe de moyens adaptée, et veille au bon respect de celle-ci ainsi qu'au bon déroulement de l'étude.

À l'issue, chaque spécialiste fournit au responsable d'opération son étude, ainsi qu'un inventaire détaillé du mobilier qu'il aura traité.

Enfin, le responsable d'opération compile les différentes études et en intègre les résultats au rapport de fouille. Le mobilier archéologique et la documentation sont ensuite conditionnés et inventoriés selon les normes en vigueur (arrêté du 16 septembre 2004) et les recommandations particulières du Service Régional de l'Archéologie.

► *Numérisation de la documentation de terrain*

Au plus tôt après la fin de la phase terrain, l'ensemble de la documentation papier (relevés, listings, inventaires, etc.) sera reprise par informatique afin d'en assurer la pérennité et de favoriser les requêtes :

- les relevés sur papier calque seront ainsi numérisés et les dessins retranscrits sur un logiciel de vectorisation compatible avec les bases de données topographiques ;
- les photographies seront triées, renommées, traitées et leur inventaire établi ;
- les fiches descriptives des structures et des unités stratigraphiques seront insérées dans une base de données afin d'en numériser l'inventaire et rendre possible le traitement statistique, comparatif et interprétatif.

L'ensemble sera restitué dans la partie « inventaires » du rapport rédigé.

2.4.4 Rendu du mobilier et du rapport

La remise d'un rapport d'opération archéologique (Rapport final d'opération), conforme aux normes de l'arrêté du 27 septembre 2004 (J.O n° 240 du 14 octobre 2004) définissant les normes de contenu et de présentation des résultats des rapports archéologiques, marquera la fin des études. Il sera fourni au Service Régional de l'Archéologie, dans les **vingt-quatre mois suivant la date d'achèvement de la phase de terrain**, en cinq exemplaires papier et un exemplaire sur CD-Rom au format pdf. Le Service Régional de l'Archéologie transmettra un exemplaire du rapport à l'Aménageur après validation par la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA).

Le mobilier archéologique et la documentation seront conditionnés et inventoriés selon les normes en vigueur (arrêté du 16 septembre 2004) et les recommandations particulières du Service Régional de l'Archéologie.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

3 MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

3.1 Moyens mécaniques mis en œuvre sur l'opération

L'Opérateur, prendra à sa charge l'ensemble des moyens mécaniques de terrassement correspondant à :

- deux pelles mécaniques de 20 tonnes avec leur chauffeur et le carburant nécessaire pour le décapage de la **zone sud** et quatre tracto-bennes avec chauffeurs et carburant pour l'évacuation des déblais en périphérie de la fouille sur une durée estimée à 15 jours ouvrés ;
- deux pelles mécaniques de 20 tonnes, quatre tracto-bennes et un bulldozer ou une chargeuse avec chauffeurs et carburant pour la remise en état partielle des terrains et le décapage de la **zone nord** sur une durée estimée à 10 à 11 jours ouvrés ; un rouleau compacteur interviendra également sur une durée de 3 jours ouvrés.
- une mini-pelle mécanique avec son chauffeur et le carburant pour la réalisation notamment de sondages profonds, de redécapages ponctuels et le curage de sections de fossés en cours de fouille sur une durée estimée à 10 jours ouvrés répartis sur **l'ensemble de l'intervention de terrain** ;
- une pelle mécanique de 20 tonnes, deux tracto-bennes et un bulldozer ou une chargeuse avec chauffeurs et carburant pour la **remise en état finale** des terrains sur une durée estimée à 5 jours ouvrés ; un rouleau compacteur interviendra également sur une durée de 2 jours ouvrés.

Décapage archéologique en milieu rural

Récapitulatif des moyens mécaniques :

Tâche	Engins	Nombre	Durée unitaire	Total jours
Décapage partie sud (sous-phase 1)	Pelle 20 t.	2	15	30
	Tracto-benne	4	15	60
Déplacement des déblais et remise en état partielle	Pelle 20 t.	2	5	10
	Tracto-benne	4	5	20
	Bulldozer ou chargeuse	1	10	10
	Rouleau ou « pied de mouton »	1	3	3
Décapage partie nord (sous-phase 2)	Pelle 20 t.	2	6	12
	Tracto-benne	4	6	24
Fouille ponctuelle	Mini-pelle 10 t.	1	10	10
Remise en état finale	Pelle 20 t.	1	5	5
	Tracto-benne	2	5	10
	Bulldozer ou chargeuse	1	5	5
	Rouleau ou « pied de mouton »	1	2	2

3.2 Moyens humains affectés à l'opération: équipe prévisionnelle et répartition des jours

La **responsable d'opération** proposée est expérimentée et compétente pour la fouille de sites ruraux antiques dans l'Ouest de la France et a une connaissance approfondie de la région vannetaise.

Pour mener à bien cette opération, elle sera assistée d'une **adjointe** expérimentée dans la direction d'opérations de fouille sur des sites d'occupations diachroniques en Bretagne incluant notamment des problématiques protohistoriques. Elle connaît particulièrement les contextes régionaux de la fin de l'âge du Fer.

Une **archéologue-topographe** équipée d'une station totale topographique sera présente pendant toute la durée de la fouille pour réaliser et mettre à jour le plan détaillé des vestiges.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Deux **céramologues** spécialisés respectivement sur les contextes protohistorique et antique dans le Nord-Ouest de la France interviendront ponctuellement dans l'équipe pendant l'opération de terrain afin d'expertiser le mobilier recueilli et d'orienter, le cas échéant, la réflexion et la stratégie d'intervention. Ils mèneront également les études post-fouille. De la même manière, en fonction des découvertes, une **archéo-anthropologue** pourra intervenir ponctuellement sur le site en cas de découvertes de sépultures pour mettre en place les protocoles de fouille, d'enregistrement et de prélèvement. L'intervention d'une **géoarchéologue** visera à effectuer l'analyse des phénomènes de sédimentation du terrain et des fossés mis au jour.

Au besoin, en fonction des découvertes, la responsable d'opération pourra être amenée à faire intervenir d'autres **spécialistes** pour répondre à des problématiques particulières du site ou pour mettre en place des protocoles spécifiques.

3.2.1 Composition de l'équipe de terrain

L'équipe de terrain sera composée d'au moins 7 personnes. À l'exception du responsable d'opération, les autres membres de l'équipe sont mentionnés ici sous réserve de leur disponibilité au moment de l'intervention.

Fonction	Nom	Jours
Responsable d'opération	Annaïg LE MARTRET	50 jour(s)
Adjointe à la responsable d'opération	Marine GOURMELON	50 jour(s)
Archéologue-topographe	Manon QUILLIVIC	44 jour(s)
Céramologue protohistorienne	Océane LIERVILLE	5 jour(s)
Céramologue antiquisant	Guillaume BRON	
Géoarchéologue	Marine LAFORGE	
Archéo-anthropologue	Vanessa BRUNET	
Fouilleur qualifié X2	À définir ultérieurement	90 jour(s)
Technicien de fouille X2	À définir ultérieurement	80 jour(s)
	TOTAL	**319 jour(s)**

3.2.2 Les intervenants en étude post-fouille

Les intervenants dans le cadre de la post-fouille sont mentionnés ici sous réserve de leur disponibilité au moment de l'intervention, à l'exception du responsable d'opération.

Type d'étude	Nom	Jours
Responsable d'opération	Annaïg LE MARTRET	40 jour(s)
Adjointe à la responsable d'opération	Marine GOURMELON	20 jour(s)
Traitement topographique	Manon QUILLIVIC	10 jour(s)
Lavage du mobilier et tamisage	Équipe de fouille	15 jour(s)
Saisie des données		15 jour(s)
Infographie		30 jour(s)
Étude céramique protohistorique	Océane LIERVILLE	90 jour(s)
Étude céramique antique	Guillaume BRON	
Étude géoarchéologique	Marine LAFORGE	
Étude numismatique	Annaïg LE MARTRET	
Étude du mobilier non céramique	Mélanie DÉMAREST	
Étude lithique	Klet DONNART	
Étude des terres cuites	Anne-Marie LOTTON	
Autres études spécialisées*	À définir selon la spécialité	
	TOTAL	**220 jour(s)**

** les autres études spécialisées seront définies en fonction des catégories (verre, faune, etc.) et de la quantité du mobilier découvert.*

3.2.3 Curriculum-vitae des personnels proposés

Les références des personnels de l'encadrement et des spécialistes proposés se trouvent en annexe du projet.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

4 ACTIONS DE MÉDIATION ET DE VALORISATION

En accord explicite avec l'Aménageur, ou à la demande de ce dernier, l'Opérateur pourra mener des actions de communication visant à présenter les découvertes et le travail réalisé lors des fouilles. Ces actions pourront prendre la forme de panneaux d'information, de visites du chantier, de reportages ou articles de presse ou encore de plaquettes à distribuer au public.Toute forme de communication en phase de fouille devra tenir compte de la préservation et sécurité des vestiges (pillage…) **- cf dossier médiation en annexe**

Exemples de dépliants édités sur des sites fouillés par Éveha

5 ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ, ENGAGEMENT QUALITÉ

5.1 Respect de l'environnement

5.1.1 Limitation de l'impact carbone

Dans un souci de réduire l'impact carbone sur les déplacements de véhicules, l'entreprise prendra en considération dans son choix, la distance des entreprises de location utilisées pour le chantier. Dans le même ordre d'idée, l'hébergement des personnels se fera en tenant compte de la proximité par rapport au site. Par ailleurs, l'entreprise incitera les personnels à effectuer un covoiturage notamment pour les déplacements quotidiens.

Sur le site, l'entreprise fera le choix d'engins mécaniques performants pour réduire les émissions de gaz polluants et privilégiera le raccordement électrique de ses installations par rapport à l'utilisation d'un groupe électrogène.

5.1.2 Limitation des nuisances acoustiques

L'entreprise a relevé les équipements suivants comme source potentielle de bruit :

- Engins de terrassement (pelleteuses et camions), groupe électrogène et moto-pompe.

Dispositions prises par l'entreprise :

- Pendant la période d'utilisation des engins les fouilleurs se tiendront à l'écoute des riverains pour les informer de la nature des travaux et de la durée d'intervention des engins.
- Des horaires fixes seront mis en place.
- Un groupe électrogène pourra être acheminé sur le terrain (exemple : après une forte pluie pour vider les fosses en cours de fouille). Pour autant, son utilisation ne pourra être que temporaire et justifiée.

5.1.3 Gestion des déchets

Il est prévu pour réduire les frais d'élimination des déchets :

- le tri sélectif des déchets quotidiens courants (séparation emballages recyclables, piles, matières organiques) ;
- l'obligation pour le personnel de manger en dehors du chantier sauf en cas de distance déraisonnable ;

Éveha
Études et valorisations archéologiques

- l'obligation pour le personnel de ne pas laisser traîner les déchets ;
- la réutilisation des bâches en polyane destinées à protéger les vestiges pendant la durée de la fouille ;
- la réutilisation des cordons de signalisation (rubalise) pour une autre activité (marquage des clous) ;
- le ramassage en fin d'opération de tous les éléments métalliques utilisés (clous, fer à béton...).

5.1.4 Gestion des pollutions

► *Limitation des pollutions dues au chantier*

Une attention sera portée à l'utilisation modérée de l'électricité et des produits polluants notamment en :

- interdisant l'utilisation de solvant et autres produits polluants sur le chantier ;
- effectuant le lavage des mains à l'aide d'un savon écologique (seulement en cas d'absence de sanitaire et de lieux consacrés au lavage des mains) et d'un point d'eau de type jerricans ou citerne ;
- assurant la vidange régulière des sanitaires mis à la disposition des fouilleurs ;
- effectuant un contrôle des engins et véhicules de chantier pour détecter toute fuite éventuelle d'huile ou de carburant.

Enfin, l'Opérateur s'engage à ce que ses installations de chantier respectent la réglementation en matière d'environnement et garantit l'absence de pollution des sols liée à son intervention.

► *Gestion des terres polluées*

Ce projet scientifique ne prend en considération que les informations connues par Éveha en matière de pollution transmises par l'aménageur au jour de sa conclusion. Il ne saurait prévoir les moyens nécessaires au titre du traitement de pollutions découvertes a posteriori. De la même manière, l'intervention de nos équipes en milieu pollué en cas de découverte fortuite de pollution, n'est pas prévue au titre de ce contrat.

5.2 Hygiène et Sécurité

5.2.1 Prévention et réseaux

Avant le début de l'opération, l'Aménageur fournira les numéros de Déclaration de Travaux (DT) permettant l'établissement par l'Opérateur des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). L'Opérateur fournira les réponses aux DICT des concessionnaires au responsable d'opération avant le démarrage de l'opération. Ces documents seront communiqués à l'ensemble des intervenants sur le chantier.

Toutes les personnes responsables de la gestion du décapage et intervenant potentiellement à proximité des réseaux disposent chez Éveha d'une **Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux**. Cette obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux est applicable et obligatoire **depuis le 1er janvier 2018**. Dans le cadre de la réforme « anti-endommagement », cette mesure vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité.

5.2.2 La sécurité des personnes extérieures

L'Opérateur procédera, si nécessaire, à la clôture, au balisage et à la signalisation du chantier tout en veillant à son entretien régulier conformément à la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des personnes extérieures.

L'Aménageur ainsi que ses cocontractants s'engagent à ne pas intervenir sur le site de fouille pendant la durée de l'opération sauf accord préalable de l'Opérateur. Dans ce cas, les interventions ne devront pas affecter la sécurité du personnel, l'intégrité du site ou le bon fonctionnement du chantier archéologique.

5.2.3 Hygiène et sécurité du personnel

Les éléments de mise en œuvre des procédures de sécurité propres à Éveha seront détaillés dans le plan particulier pour la sécurité et protection de la santé (PPSPS) qui sera fourni à l'Aménageur ou à son maître d'ouvrage délégué avant le démarrage de l'intervention. Toutefois, l'Opérateur s'engage à se conformer en sus aux prescriptions émises par le coordonnateur sécurité et protection de la santé qui pourrait intervenir dans le cadre de ce chantier.

Conformément au décret du 5 novembre 2001, tous les risques liés aux activités sur les chantiers de fouille sont consignés dans le Document Unique l'Évaluation des Risques d'Éveha. Ce document unique reprend poste par poste les modalités d'exposition à chaque risque identifié, les moyens de prévention et les préconisations mises en

Éveha
Études et valorisations archéologiques

place au sein de notre bureau d'études. Les recommandations décrites dans la rubrique « tout type d'intervention sur le chantier » seront mises en œuvre sur le site. Conformément à la loi, le Responsable d'Opération présentera ce document ainsi que la DICT et l'affichage obligatoire à tous les nouveaux arrivants sur le chantier. L'entreprise s'engage à ce que les installations de la base vie soient conformes aux normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

La mise en sécurité à l'intérieur de l'emprise du chantier sera effectuée par l'Opérateur. Il procédera notamment à la mise en place d'un périmètre de sécurité autour de la zone d'intervention des engins mécaniques et veillera à ce que les engins utilisés soient conformes à la réglementation en vigueur. Le Responsable d'Opération veillera au port des EPI par l'ensemble des personnes présentes sur le chantier (archéologues, prestataires, personnes de passage). Une affiche A3 rappelant les consignes élémentaires de sécurité et la conduite à tenir en cas d'urgence sera affichée dans le bungalow / bureau.

L'Opérateur procédera à la signalisation des excavations peu profondes (pose de cordons de rubalise) et à la mise en sécurité des structures et sondages profonds par une clôture rigide et une éventuelle consolidation par étaiement des matériaux en surplomb. En cas de mise au jour de structures excavées profondes, le responsable d'opération appliquera un protocole de mécanisation totale ou partielle en fonction des observations réalisées au moment du décapage initial et des premières explorations de ces structures. Dans le respect de la réglementation, des paliers réguliers seront mis en œuvre au-delà de 1,30 m de profondeur, les sommets de coupes seront laissés libres de tout dépôt et la stabilité des sédiments sera contrôlée régulièrement. Au besoin, un blindage des parois sera réalisé. Les sondages profonds seront rebouchés le plus rapidement possible pour limiter au maximum les risques d'affaissement. De même, le cas échéant, un pompage des eaux d'infiltration sera effectué.

Au moins deux des membres de l'équipe seront formés aux premiers secours et auront à leur disposition des trousses de premiers secours. Le personnel d'encadrement du chantier a suivi les formations dispensées par l'OPPBTP visant à la détection et la prévention des risques et la connaissance des responsabilités pour la conduite de chantiers archéologiques en sécurité. Enfin, l'équipe de fouille s'appuiera sur le référent prévention et sécurité au travail d'Éveha ainsi que sur l'assistance technique du service logistique.

5.2.4 Sécurisation des vestiges

Selon la nature des vestiges, la sécurisation du site contre la détérioration ou le pillage s'effectuera en recouvrant chaque soir l'ensemble des secteurs en cours de fouille à l'aide d'une bâche en polyane. En outre, l'équipe essaiera, dans la mesure du possible, d'effectuer la fouille intégrale des structures commencées dans la journée et de ne pas laisser une structure en cours de fouille avant la pause hebdomadaire du week-end.

Il pourra être fait appel à une société de gardiennage dans le cas :
- d'une découverte majeure entraînant plusieurs jours de fouille avec impossibilité de prélever les objets présents sans compromettre l'intégrité de la structure ;
- d'indices du passage sur le site de pilleurs.

5.2.5 Gestion des intempéries

Le délai d'exécution du marché sera prolongé d'un nombre de jours égal à celui pendant lequel un au moins des phénomènes naturels dépassera l'intensité limite ci-après :

NATURE DU PHÉNOMÈNE	INTENSITÉ LIMITE
PRÉCIPITATIONS	Au-delà de 10 mm par 24h et par m²
GEL	Température inférieure ou égale à -5 °C à 8h
NEIGE	5 cm en une journée
VENTS	Rafales supérieures ou égales à 40 km/h

En cas de d'interruption du chantier du fait de l'un de ces phénomènes, le responsable d'opération informera le jour même l'Aménageur par courriel.

En cas de fortes chaleurs, une modulation des horaires sera mise en œuvre.

Éveha
Études et valorisations archéologiques

5.3 Engagement qualité et suivi opérationnel

L'opérateur s'engage à réaliser l'étude selon les normes en vigueur dans le strict respect à la fois du cahier des charges établi par le Service Régional de l'Archéologie annexé à l'arrêté préfectoral de prescription de fouille archéologique, mais aussi dans le respect du code du travail et de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Atteindre cet objectif constitue l'une des préoccupations majeures d'Éveha en tant qu'opérateur agréé :

5.3.1 Une équipe composée de chercheurs reconnus et de techniciens aguerris

Pour la réalisation de cette opération, comme pour toutes ses interventions, l'équipe proposée par Éveha est composée d'archéologues confirmés et de chercheurs reconnus, en premier lieu le responsable d'opération qui a une bonne connaissance de ce type de site et de ces contextes et dont la qualité de travail a été reconnue à plusieurs reprises.

Tout au long de l'opération, le responsable d'opération pourra s'appuyer sur les divers spécialistes que compte Éveha pour répondre à d'éventuelles problématiques spécifiques. Ces derniers pourront, au besoin, intervenir sur la fouille pour mettre en place des protocoles d'études adaptés.

La volonté confirmée d'Éveha de s'inscrire dans une démarche de recherche scientifique de qualité, passant par une collaboration active avec les chercheurs issus d'autres organismes, lui a permis d'acquérir un statut de poids et une solide réputation.

5.3.2 Une logistique et des moyens au service de l'étude du site

L'organisation des aspects matériels de l'opération (préparation du chantier, installation de la base vie, approvisionnement en eau et en électricité, organisation des terrassements, mise en sécurité, acheminement et repliement de matériel, etc.) se fera tout au long de l'intervention de terrain par l'équipe logistique d'Éveha en lien avec le responsable d'opération pour répondre au mieux aux besoins de l'équipe.

5.3.3 Suivi scientifique et technique

En complément du contrôle scientifique assuré par le Service Régional de l'Archéologie, Éveha a mis en place un suivi scientifique et technique interne assuré par des Directeurs Scientifiques Régionaux et des Attachés Scientifiques chargés de monter et de suivre les opérations depuis la préparation jusqu'à la remise du rapport final d'opération.

Le Directeur scientifique régional pour l'Ouest-Atlantique, Éric Philippe, et le responsable d'opération seront en relation permanente tant lors de la phase de fouille que durant les études post-fouille afin de répondre au mieux aux diverses problématiques soulevées par le site et d'adapter en temps réel les moyens d'intervention et d'analyse aux besoins de l'étude.

Ce suivi permanent est une garantie de qualité reconnue du travail d'opérateur archéologique du bureau d'études Éveha.

5.3.4 Suivi, gestion et conservation du mobilier archéologique

La gestion et le suivi du mobilier archéologique seront assurés tout au long de l'étude, depuis le terrain et jusqu'à la remise finale des collections du site au Service Régional de l'Archéologie, par le gestionnaire du mobilier et des archives de fouille Éveha Ouest-Atlantique, Marie Grall. Outre un inventaire précis des collections issues du site et un suivi administratif de ces dernières, il assure également un suivi sanitaire des artefacts mis au jour grâce à des formations reçues auprès notamment du laboratoire Arc'Antique de Nantes.

Cette gestion et ce suivi permanents du mobilier se font en lien étroit avec les spécialistes des différents mobiliers qui interviennent en étude post-fouille bien entendu, mais aussi avec la personne en charge des collections archéologiques au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, Véronique Saloux-Gendrot.

48

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Fait à Limoges, le 25 avril 2018,

Pour le bureau d'études Éveha,
le Directeur scientifique,
Julien DENIS,

Fait à , le

Pour l'Aménageur,

7.3 Arrêté d'autorisation et de nomination

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2018-238 du 13 juillet 2018

ARRÊTÉ n° 2018-238
portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n°2017-051 du 17 février 2017; reçu le 02 août 2017 ;

VU l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique en date des 17 et 18 octobre 2017 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2018-040 du 13 février 2018 et son cahier des charges ;

VU l'arrêté n° 2018 083 du 9 mars 2018 modifiant l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2018-040 du 13 février 2018 ;

VU la demande d'autorisation de fouille archéologique préventive du 5 juillet 2018 de la SAEML EADM, représentée par M. Yves VALLET, 8 Avenue Edgar Degas, 56000 Vannes, accompagnée du projet scientifique d'intervention et du contrat signé le 25 juin 2018 avec la société Éveha, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 6 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT que le projet scientifique d'intervention de l'opérateur, est conforme au cahier des charges prescrit.

ARRÊTE

Article 1er : La SAEML EADM, maître d'ouvrage du projet, est autorisée à faire réaliser par la société Éveha, opérateur, sous la direction scientifique de Mme Annaïg LE MARTRET, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : PLOEMEL

Lieu-dit : ZAC de la Gare – phase 1

Cadastre : section : H parcelles :741, 742, 743, 744, 745, 746, 855, 856, 1405, 1407 et 1409.

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au Service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : L'équipe de fouille est autorisée à procéder à une prospection au détecteur de métaux sous la responsabilité de Mme Annaïg LE MARTRET, responsable scientifique de l'opération, à partir de la date du présent arrêté et jusqu'à la fin de l'opération de fouille archéologique.

Article 4 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 6, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 5 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires.

Article 6 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 7 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié la SAEML EADM et la société Éveha.

Fait à Rennes, le 13 juillet 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

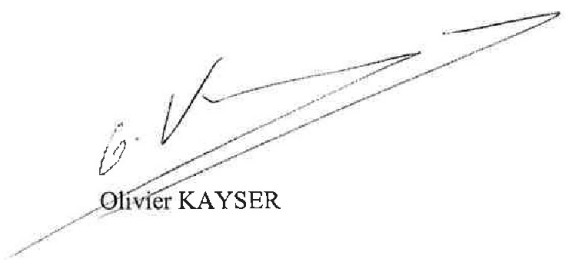

Olivier KAYSER

Destinataires :
SAEML EADM
Société Éveha

Copie :
Commune de Ploemel
Préfecture du Morbihan

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

1 INTRODUCTION

Le projet d'aménagement de la *ZAC de la Gare*, destiné à l'implantation d'un lotissement au nord du bourg de Ploemel, est à l'origine d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic intervenue en 2016. Ce diagnostic se justifiait par la vaste superficie concernée et par la situation topographique, favorable à l'implantation humaine. Il se déroule au printemps 2017 et porte sur une surface de près de 5,3 ha. Positif, il a donné lieu à une prescription de fouille dont la réalisation a été confiée au bureau d'études Éveha et s'est déroulée en fin d'année 2018.

1.1 Le site

1.1.1 Cadres géographique, géologique et topographique

Marine Laforge

Contexte géomorphologique et géologique de l'occupation

Le site de la *ZAC de la Gare* (Phase 1) est implanté au nord du bourg de la commune de Ploemel, à l'ouest du Golfe du Morbihan. La zone d'étude se trouve dans un secteur de collines peu élevées culminant à 30-40 m NGF, ceinturé à l'ouest et à l'est par les rias d'Étel et de Crac'h (**Fig. 3**). L'emprise de fouille englobe le sommet de l'une de ces collines localisé le long de la berme occidentale, puis présente une légère pente vers l'est et le sud, aux altitudes variant de 34 à 32 m NGF.

Ce secteur de plateau ondulé est incisé par un chevelu hydrographique composé de ruisseaux non-pérennes ou permanents : le ruisseau de Kermelguan s'écoulant à moins de 800 m au nord-ouest, et celui de Gouyanzeur, longeant l'est de la commune et passant à moins de 600 m au sud-est du site. Ces deux cours d'eau non-pérennes appartiennent aux bassins-versants des fleuves côtiers drainant ce secteur (rivières d'Étel et de Crac'h).

Le site repose sur un socle géologique qui appartient à la partie méridionale du Domaine sud-armoricain, domaine constitué en grande partie de roches métamorphiques (para- et ortho-dérivées) et de granitoïdes nombreux et d'âges variés.

Description pédo-sédimentaire et interprétation lithostratigraphique du contexte géologique de l'occupation

- *Le substrat*

Remarque préliminaire
La notice de la carte géologique de la feuille d'Auray-Quiberon (Le Métour et al. 2013), dont fait partie notre zone d'étude, est en cours d'édition. Pour palier à cette absence de données, nous avons travaillé par analogie entre les formations mentionnées dans la carte géologique harmonisée du Morbihan (Cagnard 2009) et celles décrites dans la notice de la feuille voisine de Baud (Béchennec, Thiéblemont 2013).

La zone d'étude appartient au Domaine varisque sud-armoricain, limité sur son flanc nord par la branche sud du Cisaillement Sud-Armoricain, grand accident tectonique orienté ONO-ESE.

D'après la carte géologique harmonisée, le substrat rocheux sur lequel repose le site de Ploemel est composé par les Micaschistes gneissique à muscovite du Blavet (3ξζ), équivalents aux Paragneiss micacés et micaschistes (ζ-ξ) de la feuille de Baud. Ces roches sont caractérisées par des faciès associant des gneiss fins, assez sombres et finement foliés, à des micaschistes gris-beige riches en micas (Béchennec, Thiéblemont 2013). Ces roches sont bordées au sud par un massif granitique intrusif mis en place en contexte de collision continentale : le Leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau (γ^3c) datant du Carbonifère (316 ± 8 Ma ; In Le Métour *et al.* 2013). Son faciès est caractérisé par un grain fin à moyen, avec une matrice parfois riche en petites paillettes de biotite emballant des phénocristaux feldspathiques. Outre sa mise en place sous forme d'un massif, ce granite peut aussi recouper les roches antérieures selon des filons de direction NNE-SSO. La photographie aérienne (**Fig. 282**) du site de la *ZAC de la Gare*, sur laquelle le contact entre des formations schisteuses gris bleuté et un granite déformé *et a*ltéré de teinte rouille est bien visible, met en évidence cette orientation.

Les altérites résiduelles coiffent fréquemment les sommets des plateaux. Elles résultent de profils d'altération des roches sous-jacentes, probablement acquis à l'Éocène voire au Paléocène et fortement érodés aujourd'hui. Sur la roche-mère granitique, elles sont représentées par des arènes argileuses beige-brun associées à des cailloutis de quartz.

Fig. 3 – *Situation topographique du site de la ZAC de la Gare (phase 1) à Ploemel (BdAlti IGN 75). Exagération verticale de 15, coordonnées : RGF93, CC50 ; C. Martin). © Éveha 2021*

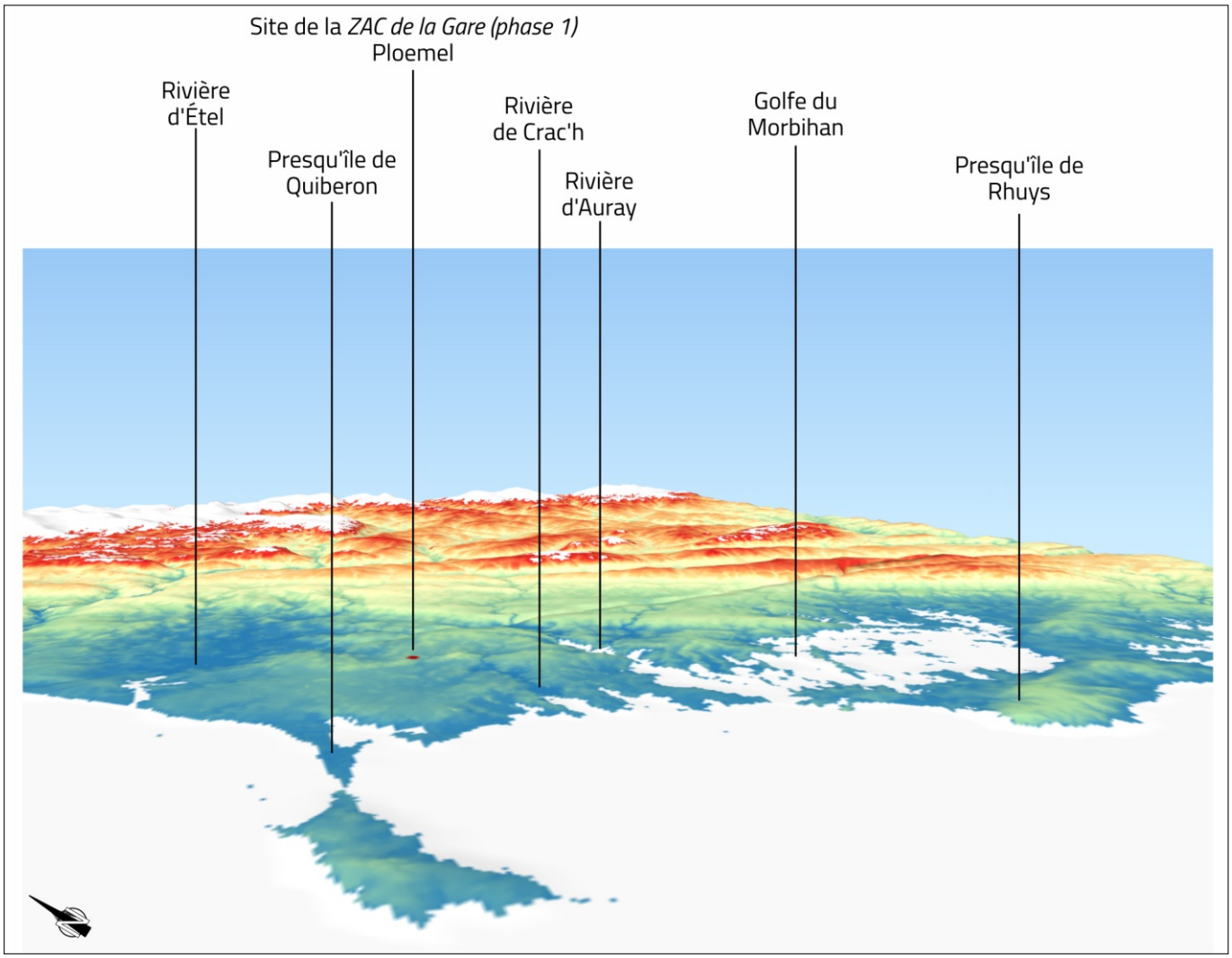

- *Description stratigraphique* (**Fig. 4**)

Log 1 – Berme Est (nord-sud) – 140 cm

- **US 001** – ép. 40 cm : *Horizon Ap du sol de surface*. Limon argilo-sableux brun moyen, grumeleux, et bioturbé (racines, radicelles, terriers). Contact Diffus Irrégulier (CDI) avec l'US sous-jacente.

- **US 002** – ép. 50 cm : *Remblai*. Limon sablo-argileux hétérogène, non trié, brun grisâtre foncé, incluant cailloux, graviers et matériel archéologique. Contact Diffus Régulier (CDR) avec l'unité sous-jacente, sous la forme d'une interface épaisse de 5 cm et au faciès oxydé. CDR avec l'US 003.

- **US 003** – ép. 30 cm : *Colluvions*. Sable limono-argileux (arène granitique) homogène, de teinte brun grisâtre clair à tâches orangées, et incluant graviers et cailloux. CDI avec l'US 004.

- **US 004** : *Altérites* argilo-sableuses, à nodules noirs et rouille. Les 10 cm supérieurs de cette unité sont séparés par un CDI avec les altérites en place (allotérites). Cette partie sommitale de l'unité a subi un faible déplacement (isaltérites). Leur faciès est argileux, gris-noir, à taches et nodules orangés et noirs.

Log 2 – Berme Sud (est-ouest) – 80 cm

- **US 001** – 30-40 cm : *Horizon Ap du sol de surface*. Limon argilo-sableux brun moyen, grumeleux, et bioturbé. CDI avec l'US 003.

- **US 003** – 30-40 cm : *Colluvions*. Sable limono-argileux (arène granitique) homogène, de teinte brun grisâtre clair à tâches orangées, et incluant graviers et cailloux. CDI avec l'US 004.

- **US 004** : *Altérites* argilo-sableuses, à nodules noirs et rouille, dont la partie sommitale (7 cm) est déplacée sur le versant.

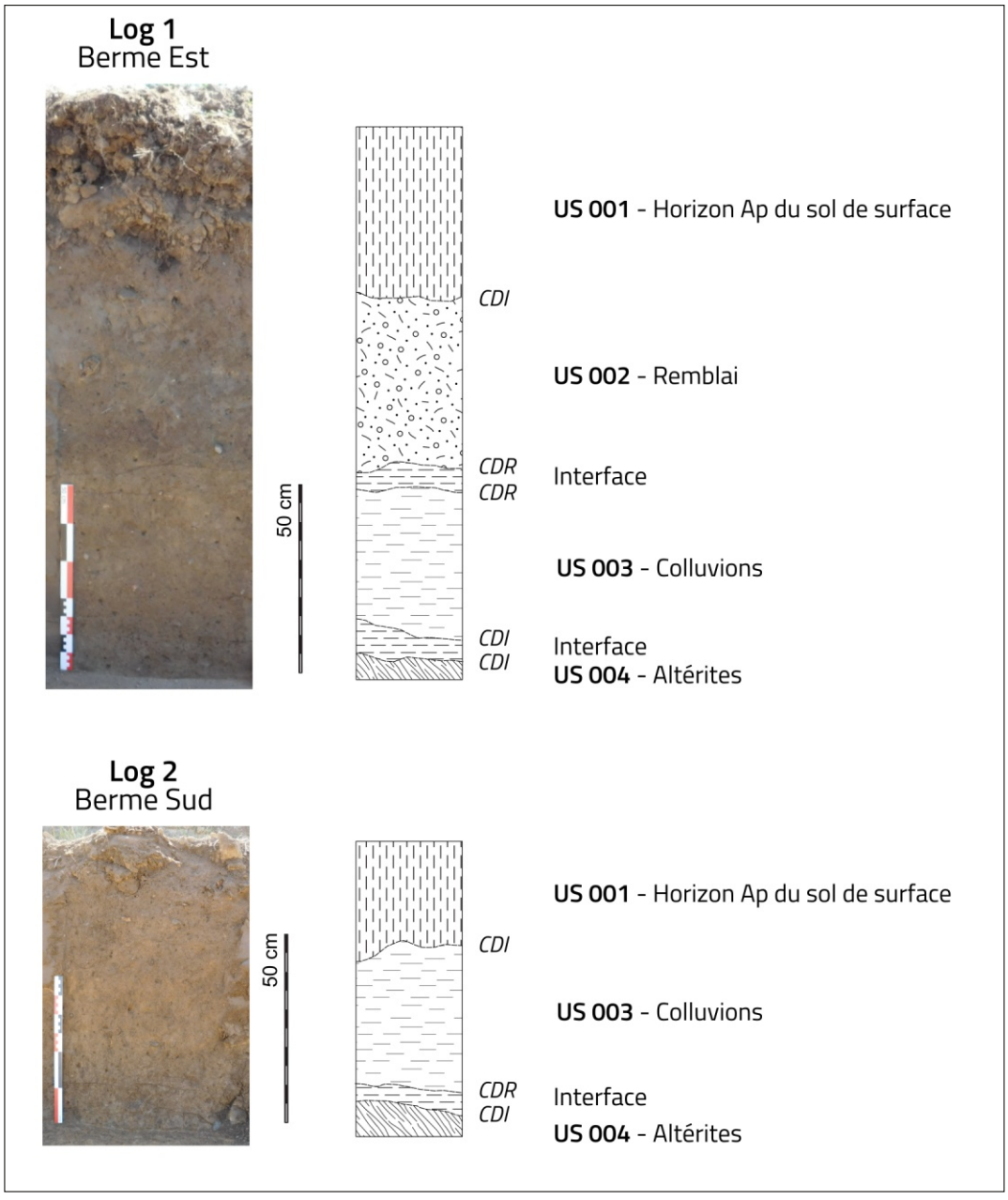

Fig. 4 – *Logs stratigraphiques de la séquence de couverture de Ploemel, ZAC de la Gare (phase 1). © Éveha 2021*

Interprétation

La séquence stratigraphique relevée sur le site de la *ZAC de la Gare* varie peu et correspond principalement à une sédimentation colluviale de versant, surmontée localement de remblais anthropiques, particulièrement épais en bordure nord-est de l'emprise.

Le socle rocheux rocheux altéré (US) est atteint assez rapidement, entre 80 cm de profondeur au sud de la parcelle et 120 cm à l'est. Il se présente sous la forme d'une altérite argilo-sableuse sur substrat granitique (Leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau), ou d'une altérite argileuse sombre là où affleurent les schistes bleutés.

Ces altérites peuvent être déplacées, ruisselées, en partie sommitale.

Elles sont surmontées par des colluvions (US 003) d'épaisseur variable selon leur positionnement sur le versant, et dont la mise en place a provoqué un adoucissement du relief. Leur faciès, tout comme celui des altérites, témoigne d'une hydromorphie non permanente. L'engorgement temporaire en eau des terrains alternant avec des phases de sécheresse a conduit à la formation de traits rédoxiques, tels que des nodules noirs et taches orangées d'oxydes ferro-manganiques associés à une teinte parfois gris-bleutée de la matrice sédimentaire.

En partie orientale de l'emprise, on note la présence d'un niveau de remblai (US 002) contenant du matériel archéologique. Sa mise en place est postérieure à l'Antiquité. Elle peut être liée à l'abandon de ce site, au nivellement de la parcelle, ou à l'aménagement de ce secteur (ex : talutage en lien avec la route adjacente).

Enfin, le sommet de la séquence est coiffé de colluvions anthropiques récentes, dont la mise en place est due à l'exploitation agricole des terrains provoquant l'érosion du sommet des dépôts sous-jacents.
La pédogenèse actuelle s'y développe sous la forme d'un horizon humifère (US 001).

1.1.2 Le contexte historique et archéologique

Les vestiges recensés par la carte archéologique nationale sur Ploemel (**Fig. 5**) sont nombreux, et très largement dominés par une vingtaine de sites mégalithiques se développant plus particulièrement au sud et à l'ouest de la commune. À l'ouest du bourg (lieu-dit *Locmiquel*), une prospection aérienne menée en 1992 a permis d'observer un enclos circulaire fossoyé de 8 m de diamètre, pour lequel une datation de l'âge du Bronze est proposée (Bertrand 1992 : 44). Au lieu-dit *Bel air* ont été reconnues les traces d'une occupation de l'âge du Fer. Plusieurs stèles de l'âge du Fer sont également connues, comme à *Saint-Laurent*, *Palivach* ou la *Grotte*. Pour la période antique, deux sites sont mentionnés. Lors du diagnostic mené récemment à la chapelle de Locmaria, des niveaux antiques témoignent d'une occupation assez intense, dont la nature reste à identifier. Elle précède la plus ancienne occupation médiévale connue à Ploemel (XIV^e^ siècle). Au lieu-dit *Saint-Laurent*, des éléments mobiliers témoignent d'une autre occupation attribuable à l'époque antique. Par ailleurs, pour replacer le site au sein du réseau de communication principal, notons que Ploemel se trouve à environ 7 km au sud de la voie antique Vannes – Quimper, et à 6 km à l'ouest de la voie Castennec-en-Bieuzy – Locmariaquer (Provost et Philippe 2011).

1.1.3 Les résultats du diagnostic

La réalisation du diagnostic (**Fig. 6**), intervenue en avril 2017, a été confiée au service départemental d'Archéologie du Morbihan (SDAM), sous la responsabilité de Olivier Agogué. 84 tranchées en quinconce ont été réalisées qui, extensions comprises, représentent environ 10 % de la surface du projet.

Si les deux occupations principales reconnues relèvent de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité, quelques éléments céramiques ont permis d'établir la présence d'occupations plus anciennes. Quelques tessons du Bronze ancien ou moyen ont ainsi été prélevés au sein de la tranchée 60, en partie ouest du diagnostic. Par ailleurs, des indices de La Tène ancienne proviennent de la tranchée 61 (zone ouest) et de la tranchée 4, au nord de la zone est (équivalent F822 de la fouille).

L'occupation prend vraiment de l'ampleur à la fin de l'âge du Fer (II^e^ – I^er^ siècles av. J-C.) et s'étend dans le nord de la zone ouest et sur une grande partie de la zone est. Le site se rapporte manifestement à un habitat enclos, s'organisant au sein d'un réseau fossoyé. En zone ouest, une forte densité de structures en creux (fossés, fosses) est rattachée à cette période, mais le diagnostiqueur indique avoir été confronté à une lecture difficile du terrain notamment liée au chevauchement des occupations et à une interface limoneuse se développant sous les niveaux de recouvrement. Il souligne la présence d'un large fossé F141 à profil en V et d'orientation nord-sud comprenant des éléments de la fin de l'âge du Fer. Un fossé petit parallèle F142 a livré des éléments de La Tène ancienne ainsi qu'une sépulture a incinération de la fin de l'âge du Fer ou début de l'Antiquité.

Fig. 5 – *Carte archéologique de la commune (Source : service régional de l'Archéologie, atlas des patrimoines). Mise en forme : M. Gourmelon ©Eveha 2021*

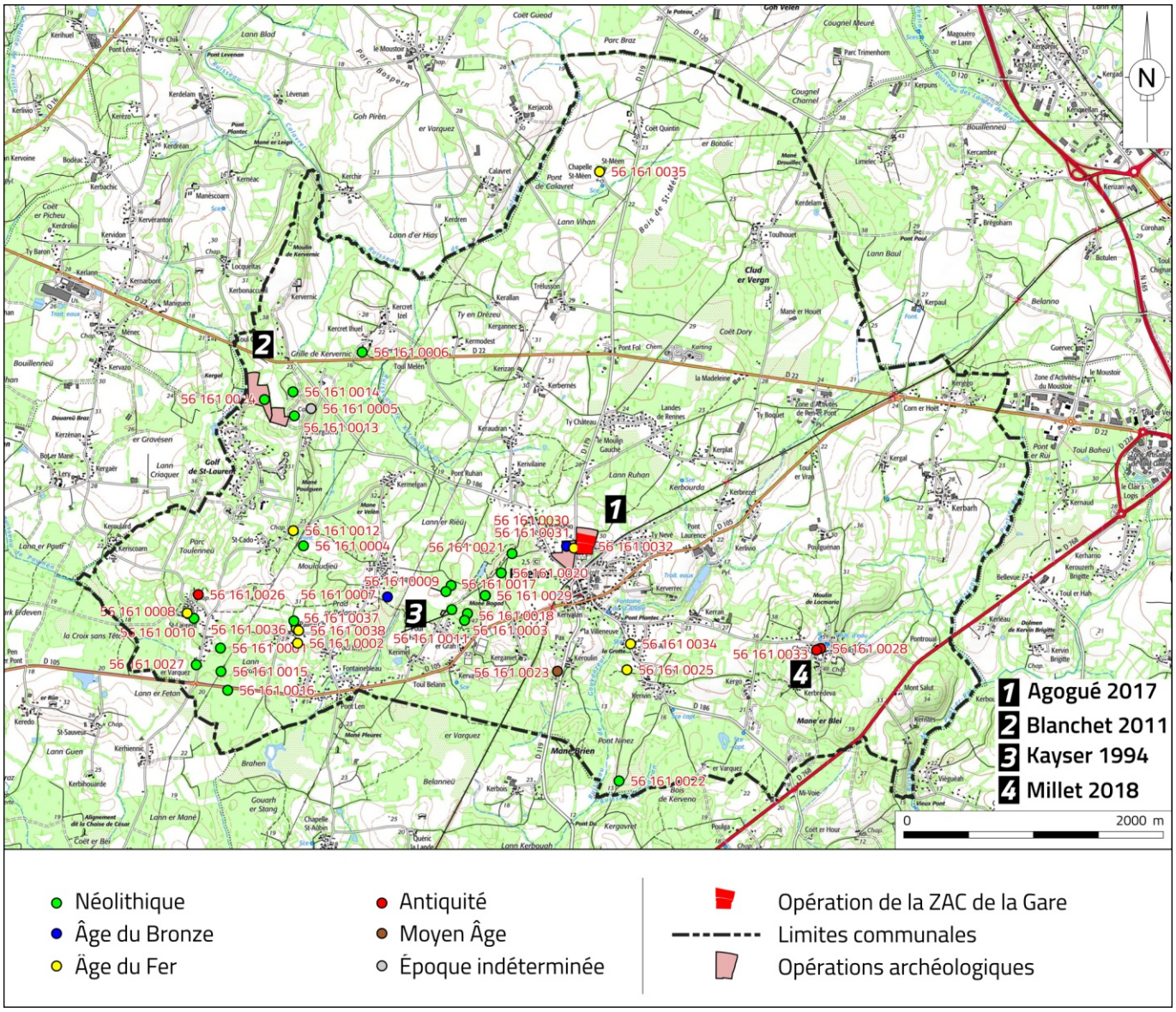

En zone est, un dense réseau fossoyé associé à des structures en creux, ainsi que des murs en pierres ont été mis au jour. Ils sont associés à un mobilier dont la datation englobe la fin de l'âge du Fer et l'Antiquité. L'évolution du réseau fossoyé entre le IIe siècle av. J.-C. et le IIIe siècle apr. J.-C. n'a pu être démêlée dans le cadre de l'opération de diagnostic. Néanmoins, la carte de répartition spatiale des céramiques évoque un léger déplacement de l'occupation vers l'est à l'époque antique. Par ailleurs, la présence de fossés parallèles proches témoigne de multiples réaménagements. En partie nord-ouest de l'emprise, du mobilier céramique du Bas-Empire a été ramassé à proximité d'un fossé comprenant de nombreux gros blocs granitiques (Tranchées 27 et 31). Par ailleurs, des zones bâties antiques sont apparues, en partie ouest et sud de la zone est. Signalées au décapage par des épandages de terre cuite architecturale, plusieurs murs en pierres ont été découverts. À l'ouest, trois murs de belle facture forment les deux angles nord d'un bâtiment (tranchée 33) de 6,80 m de côté. Ces murs à double parement de 0,80 m de large sont construits à l'aide de pierres et moellons granitiques. Un sondage a permis d'observer une couche anthropisée en partie interne du bâtiment, mais les éléments recueillis ne permettent pas, en l'état, de reconnaître un éventuel niveau de sol. Le mobilier permet d'établir une datation antique comprise entre le Ier et le IIIe siècle. À environ 3 m de ce bâtiment, un massif empierré d'orientation nord-sud comprend de nombreux fragments de terre cuite architecturale antique, mais son caractère nettement moins soigné évoque plutôt un aménagement de talus ou une bordure d'espace extérieur. En tranchée 22, un autre mur se dessine, en bordure d'un large fossé (F179), constitué d'une rangée de pierres soigneusement taillées. Le mobilier métallique souffre d'une certaine indigence malgré le passage régulier du détecteur à métaux.

Fig. 6 – *Plan général des vestiges mis au jour lors du diagnostic. Levé Geofit, DAO : Y. Dissez, SDAM (Source : Agogué 2017)*

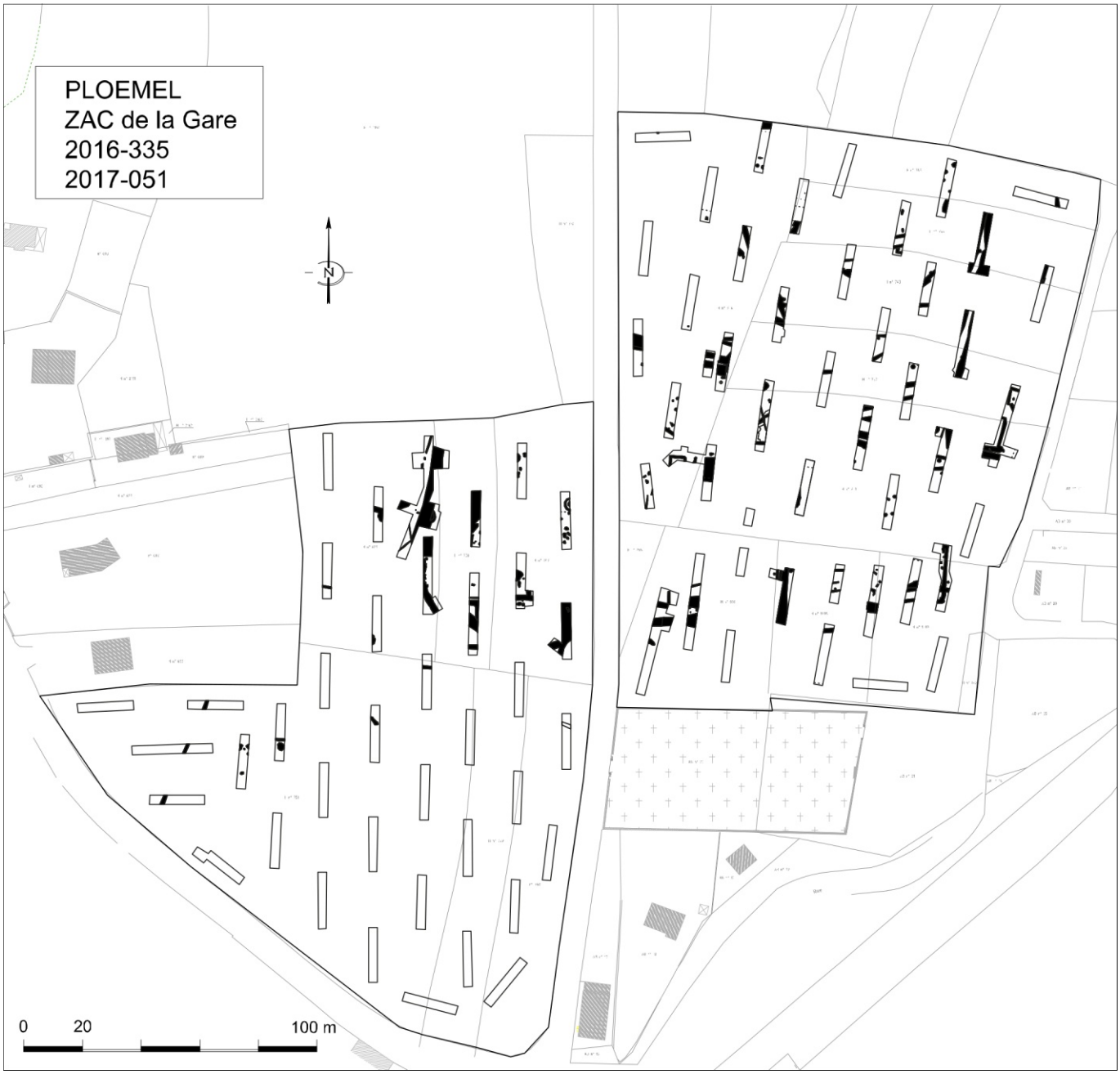

1.2 Le cadre de l'intervention

1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention

Les deux zones d'interventions font l'objet de deux prescriptions de fouilles du fait du phasage de l'aménagement de part et d'autre de la route de Pont Fol (RD 119) :
- Phase 1, arrêté n°2018-083. Emprise de fouille 23 049 m², surface à décaper 28 049 m² ;
- Phase 2, arrêté n°2018-084. Emprise de fouille 8 308 m².

Toutefois s'agissant d'un même ensemble archéologique les objectifs scientifiques et le cahier des charges sont identiques.

Ainsi, les objectifs de la fouille tels que décrits dans le cahier des charges sont de mettre en évidence la structuration et l'organisation de l'établissement rural, de caractériser les différentes unités d'activité et de préciser la chronologie des occupations. Les aménagements liés aux activités domestiques et agricoles doivent être identifiés, et leurs relations fonctionnelles et chronologiques précisées notamment au travers des intersections de fossés. L'analyse s'enrichira d'éventuels parallèles avec des établissements comparables dans la région.

1.2.2 Le déroulement de l'opération : durée, équipe, adaptation de la stratégie d'intervention

L'opération de fouille de la première phase d'aménagement s'est déroulée sous la responsabilité d'Annaïg Le Martret de septembre à novembre 2018. Elle a mobilisé une équipe initiale de sept archéologues-techniciens, complétée d'un huitième archéologue en cours de fouille. Les membres de cette équipe comptaient la responsable d'opération, la responsable adjointe, un topographe et cinq archéologues-techniciens de fouille.

Le décapage a été mené sur trois semaines, à l'aide de deux pelles hydrauliques de 20 tonnes munies d'un godet lisse de curage, travaillant parallèlement et suivies par le responsable d'opération et le responsable de secteur. Dans la mesure du possible, le sens d'ouverture des tranchées de diagnostic a été respecté, et elles ont été vidées. Le niveau de décapage correspond le plus souvent au niveau d'apparition du terrain géologique ou à l'interface qui s'intercale sous les terres de recouvrement. Les structures mises au jour ont été directement marquées et numérotées, et régulièrement topographiées. Deux tracteur-bennes par pelle ont effectué les rotations d'évacuation des terres, stockées au nord de l'emprise. La terre a été stockée en prenant soin de séparer les différents horizons et en empêchant de faire obstacle à l'écoulement des eaux en cas de pluie. La rupture d'une canalisation (**Fig. 7**) d'adduction d'eau dont l'emplacement n'était pas précisément connu a interrompu le décapage pendant une journée. Par mesure de sécurité, une berme de 2 m de large (d'orientation est-ouest) a été conservée en partie centrale du terrain, le long du tracé de cette canalisation.

Fig. 7 – *Vues du décapage en cours et de la rupture de canalisation d'adduction d'eau. Clichés : A. Le Martet et M. Laforge © Éveha 2021*

La surface prescrite par l'arrêté n° 2018-083 est de 23 049 m², au sein d'une surface de 28 049 m² devant être décapée. Ainsi, 5 000 m² se trouvant dans l'angle nord-ouest de la fouille devaient faire l'objet d'un simple relevé topographique des vestiges, sans qu'une fouille y soit conduite. L'emprise de fouille occupant la totalité du projet d'aménagement, il a été décidé de réaliser la fouille en deux temps de façon à stocker les terres de décapage sur place. Cette proposition, a été soumise au sein du projet scientifique d'intervention (**Fig 8**). En voici un extrait :

« *Compte tenu de l'absence d'espace disponible pour le stockage des terres dans l'emprise de la première phase du projet, le maître d'ouvrage a demandé à l'Opérateur d'intervenir sur la zone est (tranche ferme) en deux temps afin de permettre un stockage temporaire dans l'emprise de fouille. L'épaisseur de recouvrement des vestiges (0,70 à 1 m) et le démarrage de l'intervention en septembre permettent d'envisager la faisabilité d'une telle stratégie d'intervention, qui devra toutefois faire l'objet d'une validation par le Service Régional de l'Archéologie. L'organisation de l'intervention sur la zone est se fera comme suit :*
– décapage de la partie sud de la zone prescrite sur environ 19 000 m² et stockage des déblais dans la zone nord ;
– fouille de la zone ouverte au sud, la plus dense en vestiges ;
– libération partielle de la zone sud par le Service Régional de l'Archéologie ;
– remise en état partielle de la zone sud pour accéder à la zone nord ;
– décapage de la zone nord (environ 9 000 m² dont la zone de 5 000 m² de décapage complémentaire) ;
– fouille de la zone nord ;
– constat d'achèvement de l'intervention par le Service Régional de l'Archéologie et remise en état finale. »

Néanmoins, à l'issue du décapage, la densité de vestiges archéologiques mis au jour s'est avérée nettement plus importante que ce que laissaient entrevoir les résultats du diagnostic. Pour cette raison, le service régional d'Archéologie en concertation avec l'équipe de fouille, a décidé de réduire la superficie de la prescription de façon à rediriger les moyens vers l'étude des vestiges déjà découverts. Deux semaines supplémentaires ont ainsi pu être dédiées à la fouille et un archéologue-technicien est venu renforcer les rangs de l'équipe.

Fig. 8 – *Plan prévisionnel de l'opération tel que présenté dans le projet scientifique d'intervention. © Éveha 2021*

La seconde phase de décapage n'a par conséquent pas eu lieu et l'équipe s'est concentrée sur le traitement des vestiges occupant les 19 150 m² ouverts. Malgré cette importante réduction de l'emprise, les moyens n'étaient pas suffisants pour permettre la fouille exhaustive du site. Toujours en concertation avec le service régional d'Archéologie, il a donc été décidé de définir des priorités. Celles-ci se sont concentrées sur la fouille du réseau fossoyé, destinée à récupérer des éléments mobiliers datants et à établir un phasage relatif permettant une compréhension globale de l'organisation spatiale du site. La fouille s'est pas ailleurs attachée à l'étude des ensembles bâtis reconnus : les bâtiments sur fondations de pierre mais également les quelques ensembles bâtis en matériaux périssables, dans le but de recueillir des éléments permettant de préciser leurs fonctions. Enfin, l'équipe a mené la fouille de structures spécifiques telles que le puits et des fosses de grande taille, dont le mobilier formait des ensemble clos. Les petites fosses et-ou trous de poteau non rattachés à un ensemble reconnu n'ont par conséquent été que très rarement traités. Pour la grande majorité d'entre eux, les seules données recueillies découlent de la topographie en plan.

1.2.3 La fouille et l'enregistrement des données

Les faits archéologiques ont été numérotés au fur et à mesure du décapage, puis d'autres sessions régulières de numérotation ont été menées lorsque les pluies ont permis de faire apparaître des vestiges en creux supplémentaires. La reconnaissance de bâtiments, sur fondation en pierre ou sur poteau, a donné lieu à l'attribution de numéros d'ensemble.

Les fossés ont fait l'objet de sondages manuels aux intersections de façon à établir une chronologie relative, puis des sondages mécaniques réguliers ont permis relever les coupes au 1/20 et leurs dynamiques de comblement. Des sondages ont été systématiquement effectués au niveau des têtes de fossé. La numérotation des sondages est continue, de 1 à 187. En fin d'opération, la plupart des fossés a été mécaniquement curée à 100 % dans le but de récupérer un maximum de mobilier datant.

Les fosses et trous de poteau n'ont été que très partiellement fouillés . Ceux qui l'ont été – principalement les fosses de grandes tailles ou trous de poteau appartenant à un ensemble reconnu – ont fait l'objet d'une coupe par moitié, d'un relevé en plan et en coupe à l'échelle 1/20.

Les fondations de bâtiments en pierres ont été manuellement dégagées et nettoyées, puis une couverture photogrammétrique a été réalisée. Elle a servi de base au relevé en DAO. La partie interne des bâtiment a également fait l'objet d'un nettoyage manuel soigné de façon à mettre en évidence de potentiels vestiges en lien avec l'occupation (niveaux de sols, foyers, aménagements divers).

Le puits a fait l'objet d'un nettoyage manuel de surface. Le puits n'étant pas doté de cuvelage et la densité de vestiges étant nettement plus importante que prévue, le choix a été fait de ne pas faire appel au service de fouille spécialisé. La stratégie choisie a consisté en une fouille profonde mécanisée, avec un sondage en paliers, de façon à respecter les conditions réglementaires de sécurité.

Le support utilisé pour les relevés est – pour les faits dont la taille le permettait – une grille millimétrée présente au verso des fiches d'enregistrement. Pour les relevés plus importants, des feuilles de papier millimétré au format A3 et des feuilles calques ont été utilisées.

Outre le relevé topographique systématique en plan, les axes de coupes ont été géoréférencés, grâce à une station totale présente en continu sur l'opération, dans le système de projection national en vigueur (RGF93/CC48 et IGN69). Les altitudes correspondent au Nivellement Général Français de l'IGN.
Le traitement informatique des données topographiques a été mené sous le logiciel QGIS© au fur et à mesure de l'avancée de l'opération.

L'enregistrement des faits archéologiques a été réalisé en suivant une numérotation à 5 ou 6 chiffres sous la forme : [NNNN].(NN). Les quatre premiers chiffres correspondent au numéro de structure (de 100 à 1703), et les deux suivants, en numérotation continue, aux unités stratigraphiques de comblement ou de creusement (de 01 à NN).

Le mobilier archéologique a été trié par matière en vue de sa redistribution auprès des spécialistes lors de l'étude post-fouille et associé à un étiquetage imputrescible faisant apparaître les informations nécessaires à l'archivage (code matière, n° d'inventaire, n° de structure et d'US, auteur et date de la découverte, références cadastrales, commentaires). Cet étiquetage est également utilisé pour les prélèvements (pour analyses environnementales, micromorphologiques ou datation).

1.3 Médiation archéologique sur le terrain

Anne-Claire Misme

Au cours de la phase de terrain, la commune de Ploemel a sollicité Éveha pour accueillir et sensibiliser des élèves de classes primaires au patrimoine archéologique. Cette journée a été organisée le vendredi 19 octobre 2018.

Afin de soulager l'équipe de fouille, l'encadrement a été pour partie géré par des collègues archéologues de l'agence de Rennes. Étaient ainsi mobilisées sur place Annaïg Le Matret (responsable d'opération), Laurence Le Clézio (archéologue) et Marie Grall (archéologue, gestionnaire des archives de fouille). Par ailleurs, la médiatrice d'Éveha, Anne-Claire Misme, a contribué à la préparation des supports en amont.

Quatre classes de l'école primaire ont été accueillies sur site durant une journée. À raison d'environ une heure par classe, celles-ci ont pu visiter le chantier, discuter avec les archéologues, les observer en train de travailler, et découvrir le mobilier issu des fouilles. Les vestiges étant arasés et difficiles à restituer, un fascicule de planches A3 était utilisé par les archéologues (**Fig. 9**). Il permettait d'aider les élèves à se représenter ce à quoi devaient ressembler l'établissement gaulois puis antique, les bâtiments sur poteaux ou encore les fossés d'enclos. Un livret-jeu A4, reprenant les données présentées sur le terrain, avait également été réalisé pour l'occasion et remis à chaque élève en fin de visite, ainsi qu'un livret de découverte de l'archéologie d'une douzaine de pages.

Cette journée d'accueil a ainsi permis à près de 120 élèves et leurs accompagnants de s'initier au domaine de l'archéologie. Elle a fait l'objet d'un article dans le journal Ouest-France daté du 20 octobre 2018 (https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploemel-56400/le-ploemel-d-hier-se-revele-aux-enfants-6030367), ainsi que dans le Télégramme du 22 octobre ((https://www.letelegramme.fr/morbihan/ploemel/gare-des-fouilles-archeologiques-preventives-22-10-2018-12113685.php).

Fig. 9 – *Visite du chantier par les élèves des écoles primaires de la commune. Cliché ©Le Télégramme*

Fig. 10 – *Plan général du site. Relevé et plan : G. Rousset. Plan et mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Les occupations identifiées sur la tranche 1 de la *ZAC de la Gare* à Ploemel (56) ne sont pas antérieures au premier âge du Fer. Seuls quelques éléments lithiques remaniés dans les structures protohistoriques plus récentes pourraient suggérer une fréquentation du secteur au néolithique ou à l'âge du Bronze (**Fig. 10**).

2.1 L'établissement du premier âge du Fer

Sébastien Toron

Plusieurs indices permettent d'identifier les vestiges d'une occupation du premier âge du Fer. La **Figure 11** synthétise ces indices matériels. Il s'agit dans un premier temps de fragments de céramique caractéristiques, découverts dans le comblement de vestiges en creux. Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur les résultats des analyses ^{14}C, et sur une pratique manifestement liée à cette phase d'occupation : la récupération de meules destinées au calage de poteaux. Si les éléments céramiques découverts dans les comblements du fossé d'enclos F1436 et du petit fossé F814/822 sont de nature résiduelle, les autres faits ont livré des ensembles de céramiques, terres cuites et macro-outils cohérents liés à une installation au cours du premier âge du Fer.

Fig. 11 – *Plan synthétique des éléments permettant l'attribution à l'occupation du premier âge du Fer. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

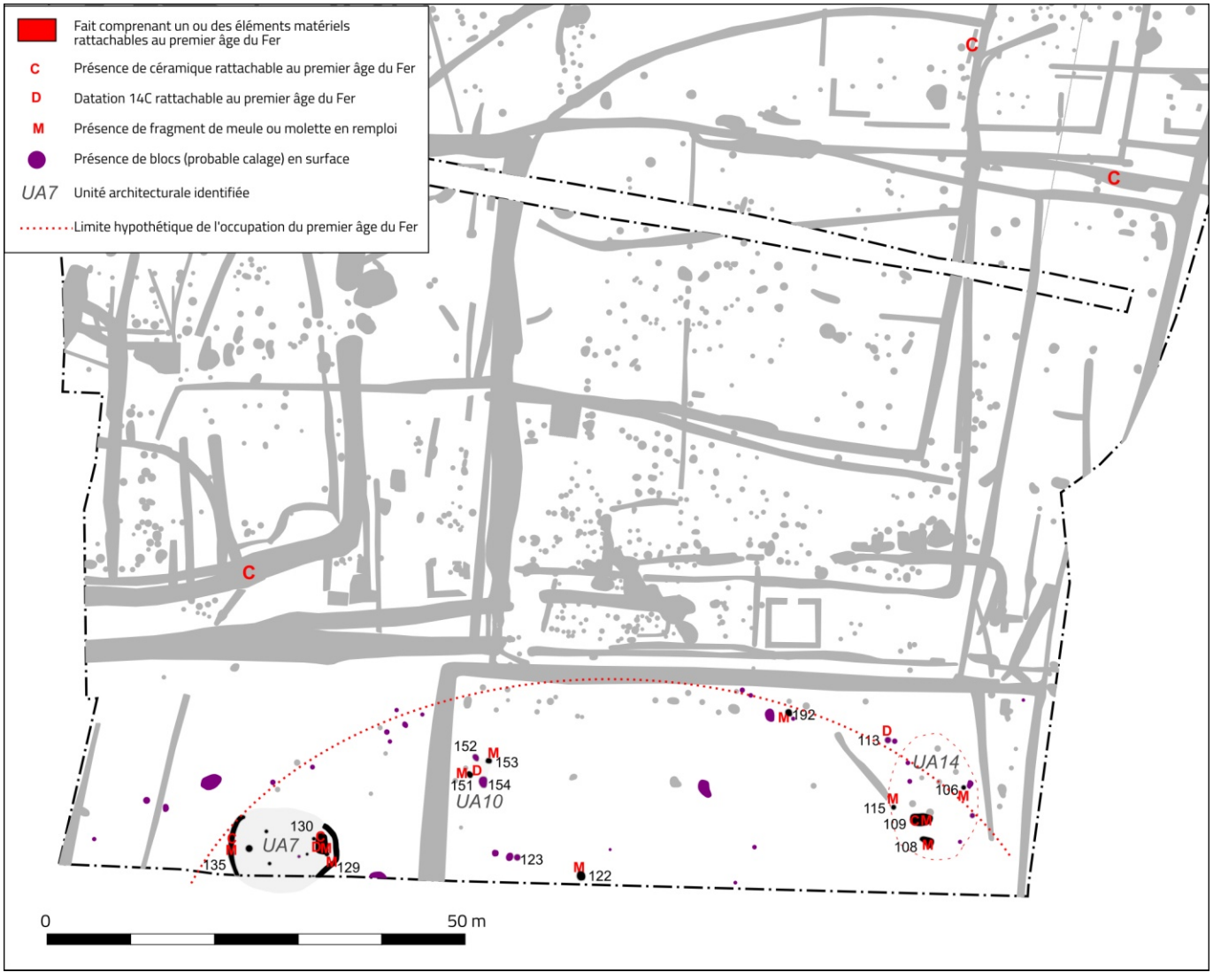

2.1.1 Indices chronologiques de l'occupation

Au sein du fossé de l'enclos gaulois F1436, 220 tessons protohistoriques, pour un NMI estimé à 30 individus, ont été découverts. O. Lierville (*O. Lierville, étude de la céramique protohistorique, cf. infra*) précise qu'un fragment est décoré de motifs estampés qui se retrouvent régionalement entre le Ve et le IIe siècle av. J.-C. , mais « *l'organisation particulière de ces motifs pour le vase 1436/7 renvoie aux motifs complexes des débuts de l'estampage, affranchis des organisations strictes et horizontales, souvent associées au style libre, à savoir des Ve et IVe siècles av. J.-C. (Cherel et al. 2018 : 303-308).* » S'ajoutent à cet élément deux vases de forme haute (1436/6 et1436/13) typiques des Ve et IVe s. av. J.-C. , ainsi que deux autres vases (1436/8 et 1436/4) également attribuables à cette période. Les autres éléments céramiques du fossé renvoient à une période plus récente couvrant les deux derniers siècles avant notre ère.

En partie nord du terrain, le fossé F814/822 n'a été perçu que de façon très ponctuelle tant il était arasé, aucun mobilier n'a été découvert lors de la fouille. En revanche, lors de l'opération de diagnostic, où il figure sous la numérotation F140 (tranchée 61), il a livré « *une urne cinéraire archéologiquement complète. (...) Cette forme simple ne peut être datée précisément. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une production protohistorique mais deux os de son contenu ont été datés par le radiocarbone autour du Ier siècle de notre ère. L'ensemble céramique est complété par 1 bord (...) Une série d'incisions orne le sommet de la lèvre. Ce type de décor apparaît sur des céramiques des sites de Plomelin à Kervéo (29), à La Tène ancienne (Giot et Ducouret, 1968, n° 18, 19), de Kerien à Le Paou (22), à La Tène ancienne ou du tout début de La Tène moyenne (Giot et al., 1978), et de Queneac'h Huel Vras à Elliant (29), Ve s. av. J.-C. (Cherel et al., 2013 : 153, fig. 10).* » (Brunie 2017).

Le fossé F605, disposé perpendiculairement et non loin du fossé F814/822, a livré quatre tessons protohistoriques, pour un NMI estimé à 2 individus. Le vase 605/1, à profil en esse et large cannelure labiale interne se réfère à une période comprise entre les VIe et IIIe s. av. J.-C.

Les autres éléments céramiques découverts l'ont été en partie sud de l'emprise, principalement dans un petit bâtiment sur deux tranchées de fondation curvilignes en partie hors emprise (UA 7, *cf. infra*). Ces dernières ont livré – à l'ouest (F135), plusieurs pesons entiers et fragments de pesons – et à l'est (F129) plusieurs fragments de macro-outils (*K. Donnart, étude lithique, cf. infra*). Les éléments céramiques découverts dans la tranchée F129 comprennent notamment « *un fragment de bord décoré d'une fraction de bandeau rapporté digité peut-être daté entre le Bronze final et le VIe siècle av. J.-C. Il est possible de retrouver ce décor de manière ponctuelle jusqu'au IVe siècle* » (*O. Lierville, étude de la céramique protohistorique, cf. infra*).

Une fosse F130 (décrite *infra*) située en partie interne de ce bâtiment, contre la tranchée F129 à l'est, a également livré un nombre important d'indices céramiques, lithiques ainsi qu'un important lot de restes de terre à bâtir rubéfiée du premier âge du Fer (*S. Toron, étude du mobilier en terre, cf. infra*). Cette fosse a livré 108 tessons protohistoriques, dont deux fragments comportant des éléments de décors caractéristiques d'une période comprise entre le Bronze final et le VIe siècle av. J.-C. De plus, un vase (130/3) de forme tronconique se rencontrant principalement entre le VIe et le IVe siècle av. J.-C., porte des décors qui s'inspirent des productions antérieures de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Un autre vase (130/1) est daté entre 550 et 475 av. J.-C. (Cherel *et al.* 2018 : 272).

À proximité de l'angle sud-est de l'emprise, la fosse F109 (décrite *infra*) comprenait des inclusions nombreuses de blocs de granite et de gneiss, parmi lesquels un fragment de meule en cuvette partiellement brûlé et un percuteur en quartz. Deux tessons protohistoriques sont issus du comblement, parmi lesquels un col dont la morphologie suggère une datation antérieure à La Tène finale.

Pour confronter la datation de cet établissement, ainsi que la chronologie des trous de poteau réemployant des macro-outils en granite comme calages dans certains trous de poteau, une analyse ^{14}C a été réalisée par le laboratoire CIRAM, sur deux échantillons de charbons de bois provenant de trous de poteau avec calage : F113 et F123. Ces analyses offrent des datations cohérentes avec cette proposition. Pour le trou de poteau F113, la datation est comprise entre 806 et 592 av. J.-C. (CIRAM_AU61, 2573±25BP). Pour F123, la datation est comprise entre 800 et 564 av. J.-C. (CIRAM_AU62, 2551±26BP).

Une analyse radiocarbone a enfin été réalisée sur un échantillon de charbon provenant de la fosse F130 dans le bâtiment curviligne (UA 7) et offre un écart chronologique compris entre 810 et 598 av. J.-C. (CIRAM_AU63, 2583±25BP). Ces datations s'accordent avec les indices céramologiques mis au jour pour cette occupation entre la fin du VIIIe au VIe siècle av. J.-C.

2.1.2 Organisation spatiale de l'occupation

Fig. 12 – *Vue du secteur sud vers le nord-est. Cliché : K. Donnart © Éveha 2021*

La mise en évidence d'indices chronologiques contemporain du premier âge du Fer dans le secteur sud de l'emprise de fouille (**Fig. 12**), ainsi que la présence de macro-outils en réemploi comme calage dans plusieurs trous de poteau, incitent à associer à l'occupation du premier âge du Fer la majorité des trous de poteau mis en évidence dans ce secteur et caractérisés par des calages massifs en pierre granitique, assez régulièrement rubéfiés. Il convient de souligner le caractère interprétatif de cette proposition, énoncée sans qu'une fouille de la plupart de ces vestiges n'ait pu être effectuée.

Globalement, le périmètre ainsi formé conforterait l'image d'une occupation tronquée, se développant hors emprise, vers le cimetière situé au sud. L'ensemble semble se répartir en une large bande périphérique, formant un arc de cercle. La bordure nord de cet ensemble serait recoupée par le fossé antique F163. Cette disposition évoque une possible palissade curviligne, manifestement lacunaire. Au sein de l'emprise de fouille, ce système palissadé couvrirait une superficie d'environ 2 000 m², pour un diamètre estimé à environ 100 m. Il est par conséquent possible d'envisager une superficie totale de 8 000 m². Malheureusement, cet ensemble n'ayant pu être fouillé dans le temps imparti, les données de fouille ne permettent pas de tenter un rapprochement morphologique entre les trous de poteau – technique qui viserait à identifier des ensembles cohérents.

Dans l'aire interne de cette palissade trois ensembles bâtis ont néanmoins pu être isolés dont deux semblent s'appuyer sur la palissade curviligne. L'UA 07, à l'ouest, est un bâtiment sur tranchées de fondation curvilignes qui, bien que tronqué par l'emprise de fouille, appartient à un modèle architectural bien connu pour le premier âge du Fer. À l'est, un ensemble de trous de poteau (UA 14) suggère un autre bâtiment sur poteaux, s'appuyant sur la palissade mais dont l'organisation en plan reste peu probante. Enfin au centre-ouest de l'occupation, un bâtiment sur quatre poteaux, généralement assimilé à un grenier a été identifié (UA 10). En bordure sud, d'autres creusements épars comme le fait F122 contenaient des fragments de meules suggérant l'extension de l'espace bâti hors emprise.

2.1.3 Description des ensembles bâtis sur poteaux

2.1.3.1 Un bâtiment de type « grenier »

Le bâtiment UA 10 est reconnaissable par son plan carré et de petite taille, et par l'homogénéité des quatre trous de poteau (F151, F152, F153 et F154) qui constituent les vestiges de ses fondations. De plan circulaire ou ovale, ceux-ci sont profonds de 0,25 à 0,36 m et sont dotés d'imposants calages. Ils délimitent un espace d'environ 2,60 m de côté de d'environ 7 m² de surface. Le tableau suivant synthétise les données descriptives de ces trous de poteau (**Fig. 13**).

Fig. 13 – *Tableau récapitulatif UA10. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

Numéro	Plan	Profil	Longueur	Largeur	Profondeur	NGF inférieur	Description des comblements
Trou de poteau 151	Circulaire	Parois obliques, fond plat	0,62	0,56	0,31	31,66	151.01 : Blocs de granite de 20 à 33 cm (meules réutilisées en calage de poteau) 151.02 : Limon sableux gris jaune homogène très compact, quelques inclusions de graviers de quartzite
Trou de poteau 152	Circulaire	Parois obliques, fond plat	0,50	0,47	0,34	31,66	152.01 : Blocs de quartzite et granite de 30 cm (calage) 152.02 : Limon sableux gris jaune homogène compact, quelques graviers de quartzite 152.03 : Limon brun meuble, inclusions de graviers de quartzite
Trou de poteau 153	Ovale	Parois obliques, fond plat	0,56	0,46	0,36	31,60	153.01 : Blocs de granite de 10 à 20 cm et de quartzite (5 à 10 cm), dont une meule en granite 153.02 : Limon sableux gris jaune homogène
Trou de poteau 154	Ovale	Parois obliques, fond plat	0,67	0,54	0,25	31,61	154.01 : blocs de granite (dont un brûlé) de 15 à 50 cm (meules va-et-vient réutilisées en calage) 154.02 : limon gris jaune homogène compact, nombreuses inclusions d'arène et quelques graviers de quartzite 154.03 : limon brun homogène meuble (négatif de poteau)

Plusieurs éléments soulignent la cohérence de l'ensemble. Ainsi, les dimensions et les profils des creusements sont similaires., de même que la profondeur d'implantation qui se situe entre 31,60 et 31,66 m NGF (**Fig. 14 et 15**). Chaque poteau était massivement calé à l'aide de grosses pierres granitiques, parfois rubéfiées, et deux d'entre eux comportent des fragments de meules en remploi (F151, F153).
Le trou de poteau F151 a livré un fragment de céramique caractéristique de la Protohistoire, sans précision supplémentaire. En revanche, l'analyse ^{14}C d'un charbon découvert dans le trou de poteau F153 a permis d'établir une datation au premier âge du Fer. L'association de calages massif en granite, dont des macro-outils en réemplois, dans les structures du premier âge du Fer est ici confirmée.

Bien qu'aucun élément matériel ne vienne renseigner sur la fonction de ce bâtiment, ce type de plan, impropre à l'habitat, est bien connu. Il est généralement associé à des activités agropastorales et plus précisément identifié comme grenier destiné au stockage des récoltes et/ou denrées, et bien connu au premier âge du Fer au niveau régional.

Fig. 14 – *UA10. Vues en plan et coupes du bâtiment UA 10. Clichés : Y. Dufay Garel © Éveha 2021*

Fig. 15 – *UA10. Plan et coupes du bâtiment UA 10. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

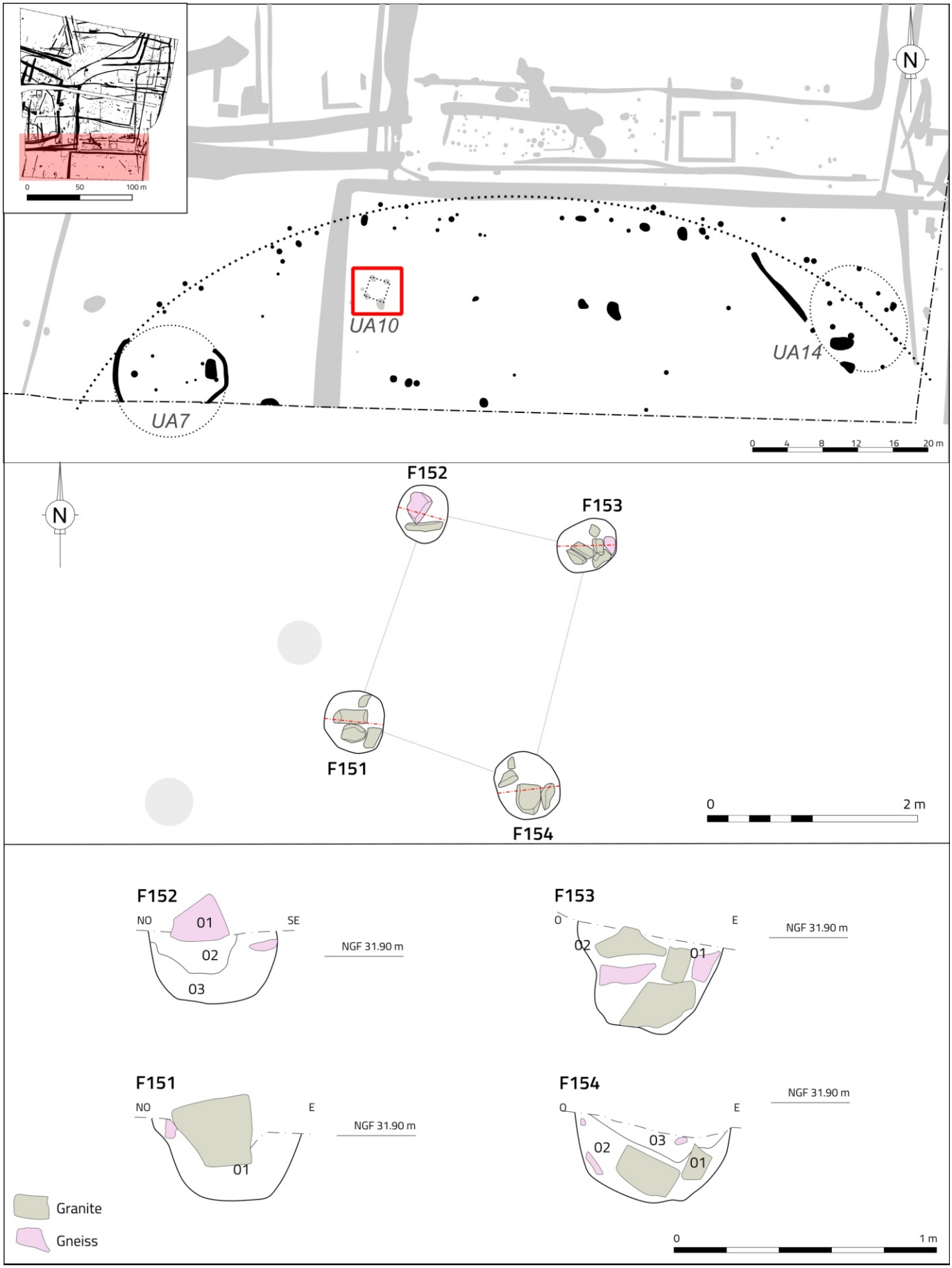

2.1.3.2 Un ensemble bâti indéterminé

Fig. 16 – *Plan et coupes de l'ensemble UA 14. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

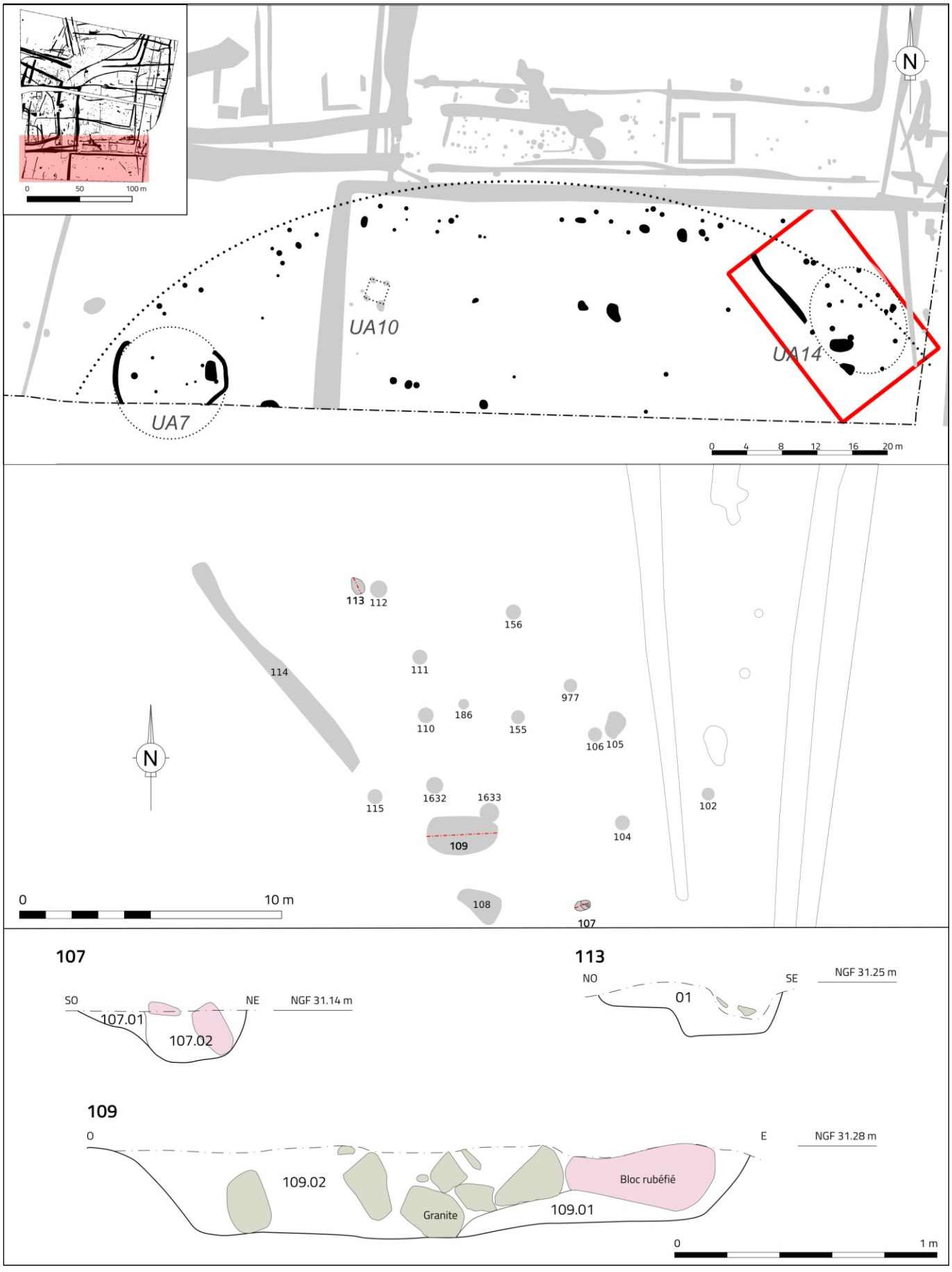

À l'extrémité est de l'occupation du premier âge du Fer, une concentration de structures en creux de type trous de poteau et fosses constitue le très probable vestige d'un bâtiment (UA 14) sur structure bois dont le plan n'est pas restituable, probablement en raison d'une conservation différenciée des traces de creusement. L'espace circonscrit par les trous de poteau évoque néanmoins une forme plutôt ovalaire en plan. Des morphologies à pan arrondis sont régionalement courantes au premier âge du Fer, comme c'est par exemple le cas sur le site d'Inzinzac-Lochrist – Kermat 3 (Le Gall 2017).

Les faits prenant part à cette concentration sont numérotés : F102, F104, F105, F106, F107, F108, F109, F110, F111, F115, F155, F156, F186, F1632, F1633 (**Fig. 16**). Les trous de poteau F112 et F113 semblent, quant à eux, un peu excentrés pour prendre part à cette construction.

Les éléments descriptifs dont nous disposons sont maigres. On retiendra néanmoins une certaine homogénéité dans les dimensions des trous de poteau en surface. Le diamètre de ceux-ci est compris entre 0,28 et 0,63 m, mais se place plus généralement entre 0,50 et 0,55 m. Par ailleurs, des calages en granite ont été observés pour les trous de poteau F104, F105, F107, F110, dont des macro-outils en réemploi dans F106, F108 et F115.

La fosse F109 est de plan ovale, de 2,72 m de longueur sur 1,47 m des largeur. Son profil, profond de 0,36 m, présente des parois évasées et un fond plat. Le comblement est constitué de deux couches de nature sablo-limoneuse, qui comprenaient des inclusions nombreuses de blocs de granite et de gneiss. L'identification d'un percuteur en quartz et d'un fragment de meule en cuvette sur dalle de granite est à noter (*K. Donnart, étude lithique cf. infra*). Enfin, deux tessons protohistoriques en sont issus. Le long col ouvert d'un récipient à large embouchure a été reconnu. Sa morphologie suggère une datation antérieure à La Tène finale (**Fig. 17**).

Fig. 17 – *Vue zénithale de la fosse 109 en cours de fouille. Cliché : C. Lêty © Éveha 2021*

2.1.3.3 Un bâtiment curviligne sur tranchées de fondation

L'unité architecturale UA07 a été partiellement mise en évidence sur la frange sud-ouest de l'emprise de fouille. Elle se compose de deux tronçons de fossés curvilignes (F129 et F135), interrompus au nord et qui se prolongent hors de la fouille au sud (**Fig. 18 et 19**). Le tronçon F129 a été reconnu sur 6,45 m de longueur, le tracé de la tranchée orientée nord-sud est fortement incurvé, formant un angle marqué dans lequel la fosse F130 vient s'intercaler. Il apparaît dès lors que ces deux aménagements sont contemporains et ont pu fonctionner conjointement. Le mobilier mis au jour confirme cette hypothèse, comme les rejets d'éléments de terre à bâtir qui présentent des caractéristiques identiques. Le tronçon F135 mesure 7 m de long, son tracé est moins incurvé et son extrémité nord semble indiquer la présence d'un terminus peu profond.

Apparu sous 0,70 m de terre sous le niveau de sol actuel, ces deux tranchées sont relativement arasées avec une profondeur conservée comprise entre 0,29 m pour F135 en bordure d'emprise et moins de 0,10 m à l'extrémité nord de F129 (**Fig. 20 et 21**). Le creusement présente une simple cuvette de 0,50 m à 0,70 m de large dont le profil peut être à parois un peu plus obliques et à fond étroit en bordure d'emprise.
La matrice du comblement est similaire dans les deux tranchées, il s'agit d'un colmatage de limon sableux brun clair, homogène et compact. Cependant, le remplissage de F129 contient un important rejet de blocs de granite dont trois fragments de macro-outils brûlés, ainsi que de la céramique et de la terre à bâtir rubéfiée. À l'opposé, le comblement de F135 contient un dépôt d'au-moins sept pesons en terre cuite ainsi qu'un lot de tessons de céramique et quelques blocs granitiques dont un fragment de meule.

Fig. 20 – *Vues d'ensemble et coupe de la tranchée F129 avec l'assemblage de blocs granitique en place. © Éveha 2021*

Fig. 21 – *Vues d'ensemble et coupe de la tranchée F135 avec le lot de pesons en place. © Éveha 2021*

Fig. 18 – *Plan et coupes des tranchées F129 et F135. © Éveha 2021*

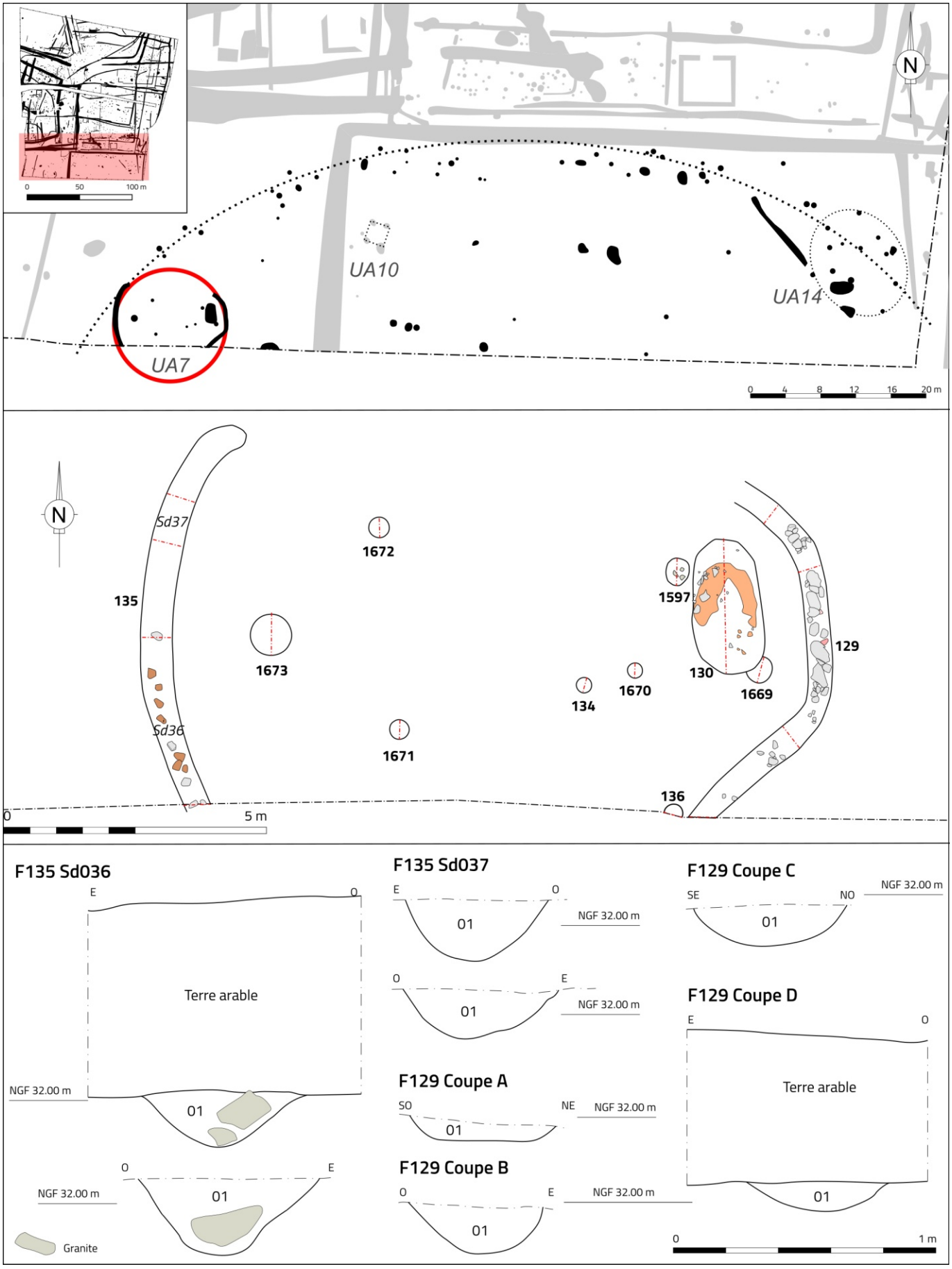

Fig. 19 – *Plan et coupes des structures internes de l'UA07. © Éveha 2021*

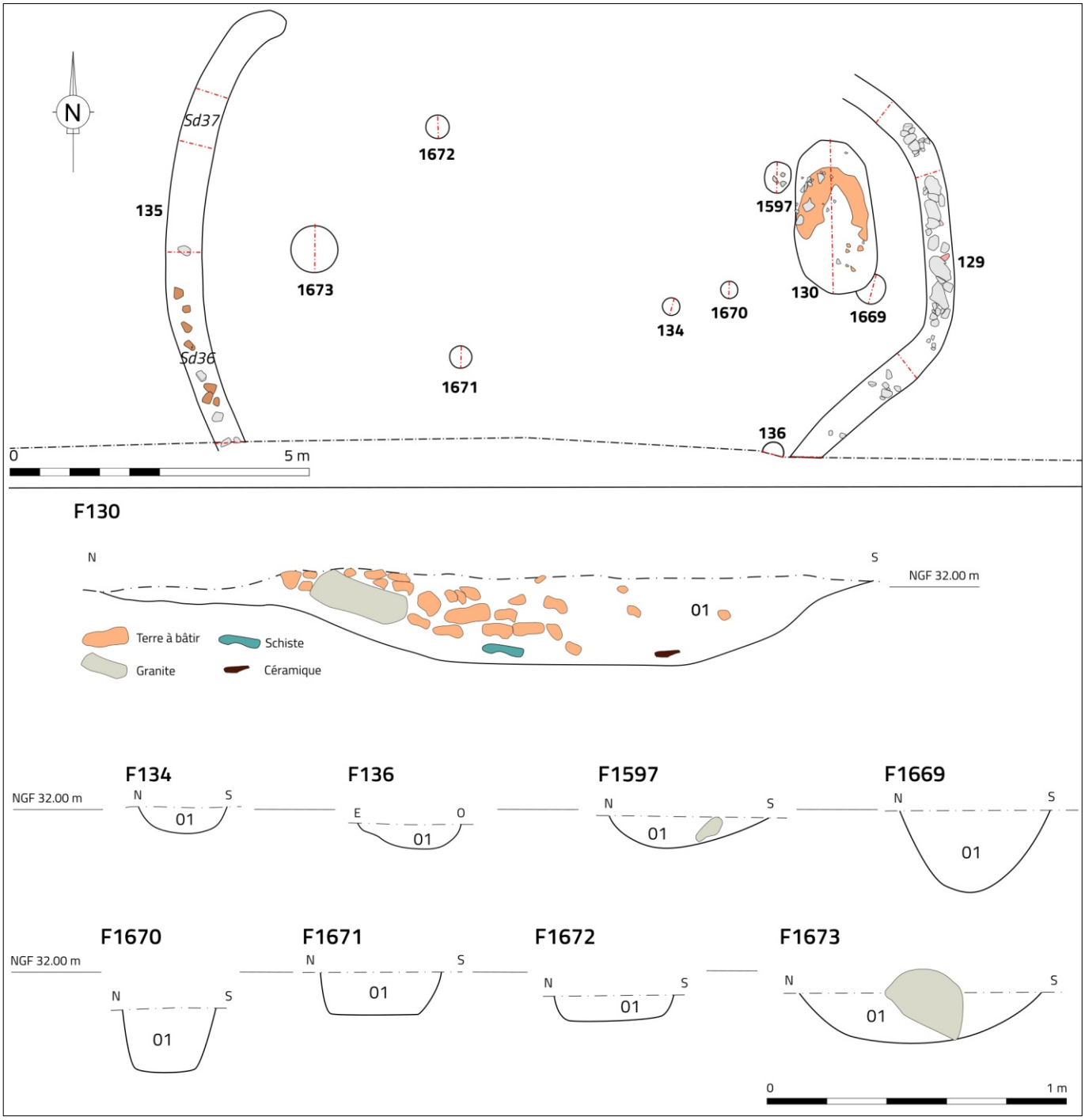

La distance entre ces deux tranchées parallèles avoisine les 13 m, la surface du bâtiment à plan curviligne peut être estimée à 100 m², au moins. La présence d'un *terminus* à l'extrémité de la tranchée F135 suggère l'existence d'une entrée sur l'axe nord-sud. Dans l'aire interne, huit structures en creux ont été identifiées. Seule la plus importante, F130 a livré des éléments assurant la contemporanéité avec les tranchées curvilignes. Les autres structures, s'apparentant à des trous de poteau, ne présentent pas d'organisation cohérente qui permettrait de définir un éventuel module porteur interne.

La fosse F130 est de plan ovale (2,32 m x 1,26 m x 0,30 m) orientée dans le sens de la tranchée 129 dont elle semble épouser le contour. Dans une matrice sédimentaire limono-sableuse brun clair, un important niveau de rejet détritique comprend un lot céramique associé à plus de 45 kg de restes de terre à bâtir ainsi que du mobilier lithique (grattoir, molette et meule entière). Un net pendage de ce rejet indique une provenance depuis le nord de la structure où le profil du creusement est le plus évasé (**Fig. 22**).

L'étude des restes de terre à bâtir provenant de F129 et F130 révèle un assemblage original associant armatures en bois et façonnage en terre crue pouvant provenir du démantèlement d'une structure artisanale de type four ou du moins d'un dispositif architectural complexe (*S. Toron, étude du mobilier en terre, cf. infra*).

À l'opposé, à la base de la tranchée F135, le lot de pesons presque complet apparaît étalé sur près de 3 m de long dans le fond du creusement. La face inférieure des pesons présente des traces de rubéfaction, cependant aucune trace de combustion *in situ* ou en rejet n'a été identifiée dans ce contexte. Quelques rares blocs de granite sont éparpillés avec les pesons dont un fragment de meule en réemploi. L'assemblage pourrait se prolonger dans la moitié sud de la tranchée hors emprise. En effet, des blocs sont encore présents dans la coupe de la berme. L'étude du lot de pesons indique leur très bon état de conservation avec des individus complets et peu ou pas utilisés (*S. Toron, étude du mobilier en terre, cf. infra*). Ils correspondent à un type standardisé de pesons de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer.

Fig. 22 – *Vue en coupe de la fosse F130. © Éveha 2021*

Les lots de mobiliers contenus dans l'unité architecturale UA 07 apparaissent liés à une ou des activités artisanales. La présence de pesons renvoie à une activité textile, cependant l'homogénéité du lot, l'absence de traces d'usure, les faces rubéfiées et le mode de dépôt interrogent sur leur emploi primaire. Il convient par ailleurs de souligner l'importance du lot de terre à bâtir provenant de la destruction d'une architecture en terre complexe, ainsi que la présence de fragments de macro-outils et blocs de granite partiellement rubéfiés, qui ont pu servir de pierres réfractaires. Nous pourrions dès lors être en présence d'indices d'une unité architecturale à vocation artisanale contenant un dispositif de cuisson (four artisanal ?).

2.1.4 Synthèse et comparaisons sur l'établissement du premier âge du Fer

L'occupation ancienne du site de Ploemel est circonscrite au tiers sud de l'emprise de fouille et se poursuit indubitablement hors emprise sous l'actuel cimetière de la commune. La mise en évidence d'une probable enceinte semi-circulaire, suggère l'éventualité d'un habitat enclos par un système de palissade sur poteaux, dont certains sont calés par le réemploi de nombreux macro-outils. Cette enceinte, pouvant atteindre 8 000 m², contient en partie interne des ensembles architecturaux. Parmi eux, ont été reconnus un bâtiment curviligne sur tranchées de fondation – partiellement découvert – comportant des indices d'activités artisanales sur le site, un bâtiment de type grenier, ainsi qu'un autre ensemble architectural pouvant s'apparenter à une architecture quadrangulaire à pans arrondis. La chronologie de cette occupation couvre largement les VIIIe-VIe siècles avant notre ère.

L'occupation du premier âge du Fer de Ploemel renvoie directement à la découverte d'un vaste domaine agricole daté des VIe-IVe siècles avant notre ère mis au jour à moins de 40 km sur l'actuelle commune de Inzinzac-Lochrist (56) au lieu-dit *Kermat III* (Le Gall 2017). L'établissement enclos par un système de fossés couvre une superficie de 7 200 m² et contient un grand nombre de bâtiments circulaires sur tranchées de fondation, dont la morphologie est similaire à l'UA 07 de Ploemel, ainsi que des bâtiments sur poteaux de type grenier ou des architectures à pans arrondis (**Fig. 23**).

On notera par ailleurs la ressemblance entre le bâtiment UA 07 de Ploemel et celui de Pluzunet (22) site de *Quelven*, où des pesons sont retrouvés en position secondaire dans la tranchée de fondation d'un bâtiment circulaire daté du premier âge du Fer (Cahu 2015). Les cas de découverte de pesons, en rejet ou dépôt, constituent une problématique à part entière pour la période.

Fig. 23 – *Planche comparative des bâtiments circulaires cités dans l'étude. Mise en forme : S. Toron © Éveha 2021*

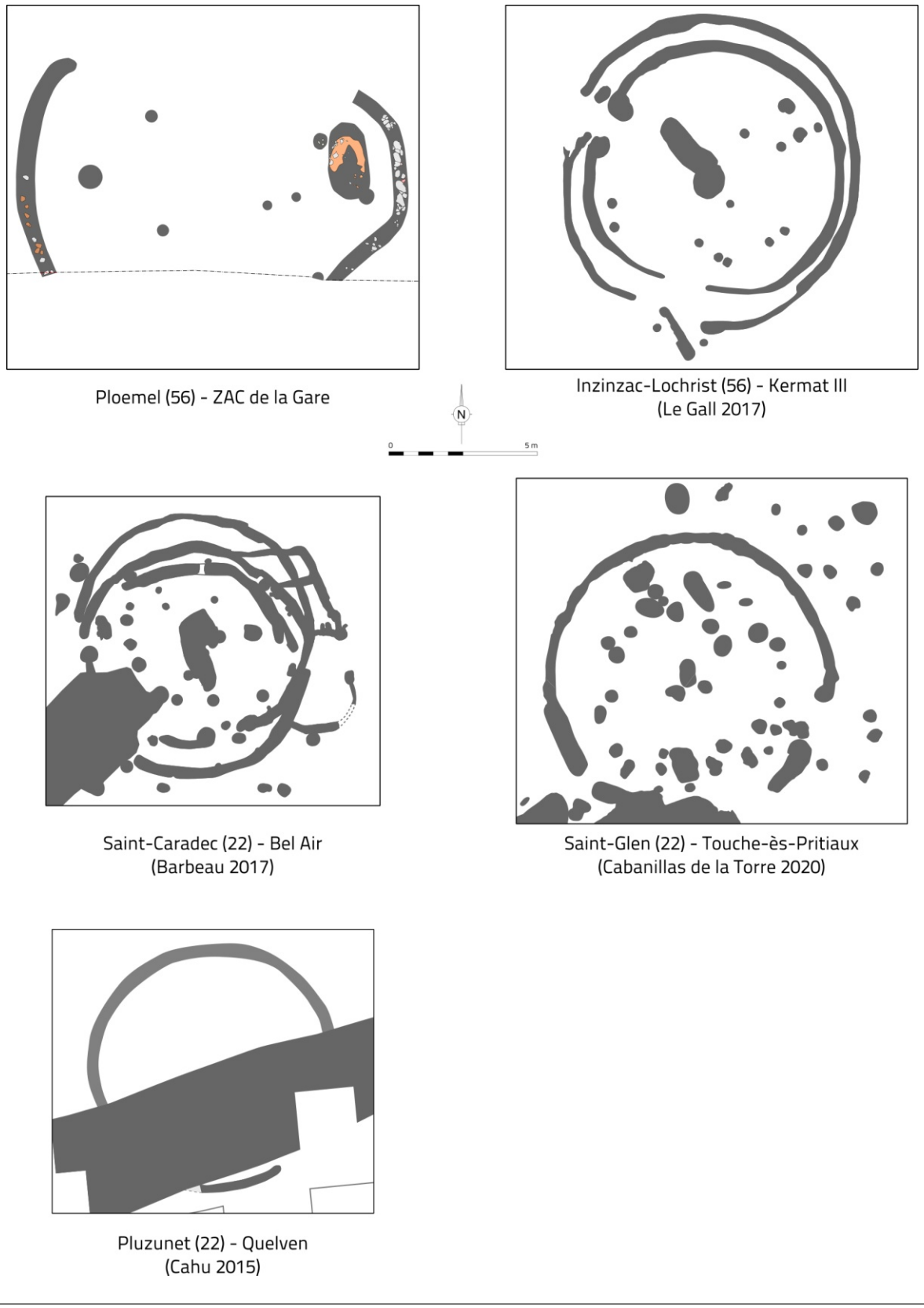

2.2 Le second âge du Fer

Marine Gourmelon

La fréquentation des lieux au premier âge du Fer est suivie par un hiatus chronologique jusqu'au IIe siècle av. n. è. qui voit l'installation d'un grand ensemble enclos à fossés doubles de forme trapézoïdal. Localisé dans la moitié ouest de l'opération, celui-ci fait face à l'est à un réseau fossoyé correspondant vraisemblablement à un parcellaire.

2.2.1 Un établissement rural de La Tène moyenne/finale

2.2.1.1 Les fossés d'enclos (Fig. 24)

Le tracé de ces fossés est partiellement mis au jour, la partie ouest de l'enclos se situant en dehors des limites de fouille. Les limites nord et sud sont recoupées par l'actuelle route départementale qui longe la limite ouest de la zone étudiée. L'ensemble forme un système de double enclos : un enclos interne borné par des limites fossoyées sur les trois façades visibles et un second enclos externe en agrafe, limité au nord et au sud par des limites fossoyées, mais totalement ouvert sur sa façade orientale. Seul le tracé de la façade orientale de l'enclos interne a pu être reconnu dans son entièreté. Une interruption située en son milieu matérialise l'entrée, probablement principale, de l'établissement.

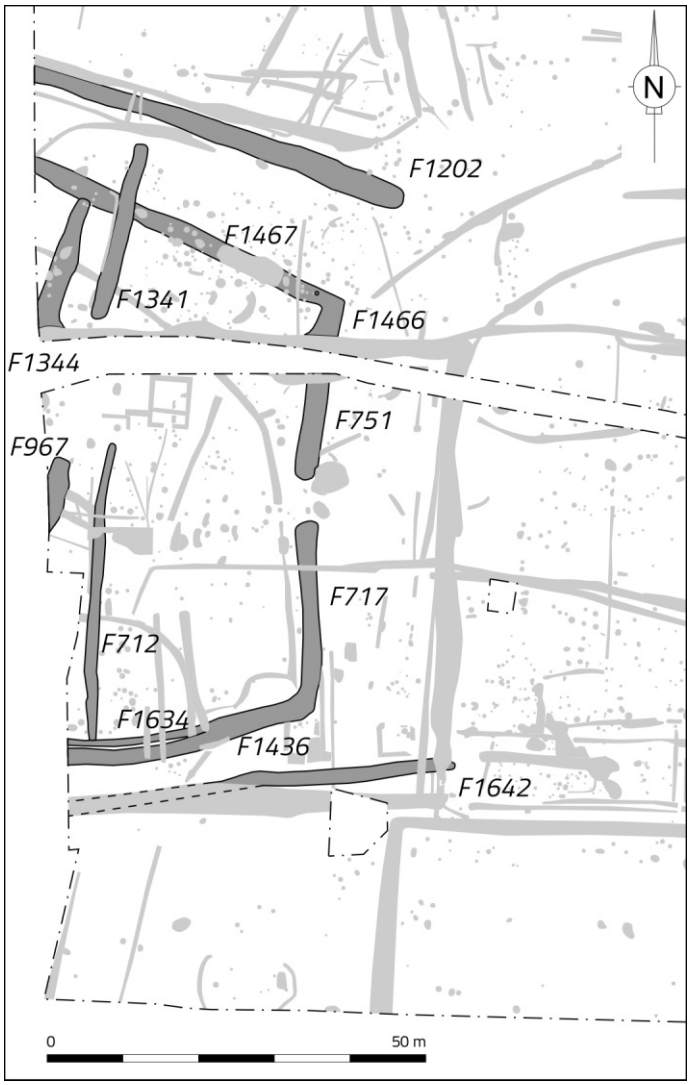

Fig. 24 – *Plan général des fossés d'enclos du second âge du Fer. Relevé et topographie : G. Rousset. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Les deux angles mis au jour, au nord-est et au sud est, sont légèrement ouverts (environ 105°) et suggèrent une forme trapézoïdale de l'ensemble, la plus petite base correspondant à la façade orientale. Cette hypothèse se confirme en corrélant les données de la fouille à celles du diagnostic (Agogué *et al.* 2017) effectué à l'ouest de la route départementale ainsi qu'avec une photographie aérienne de la zone permettant également d'identifier l'angle nord-ouest de l'enclos, non concerné par les aménagements (**Fig. 25**). L'ensemble de ces éléments nous permet ainsi de reconnaître l'enclos fossoyé interne caractérisé par trois façades (F1436-F1434, F717-F751-F1466, F1467), dont deux incomplètes et l'enclos externe caractérisé au nord par le fossé F1202 et au sud par F1642. La surface observable dans les limites de l'opération s'élève à 2 100 m². La surface totale de l'enclos interne, estimée au moyen des indices associés (photographie aériennes et données du diagnostic), s'établirait autour de 5 500 m². La superficie totale de l'établissement, compris dans l'enclos externe en agrafe, s'élève à environ 10 300 m².

Fig. 25 – *Restitution du plan de l'établissement gaulois. Source : © IGN – Géoportail ; Plan du diagnostic : O. Agogué © SDAM. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

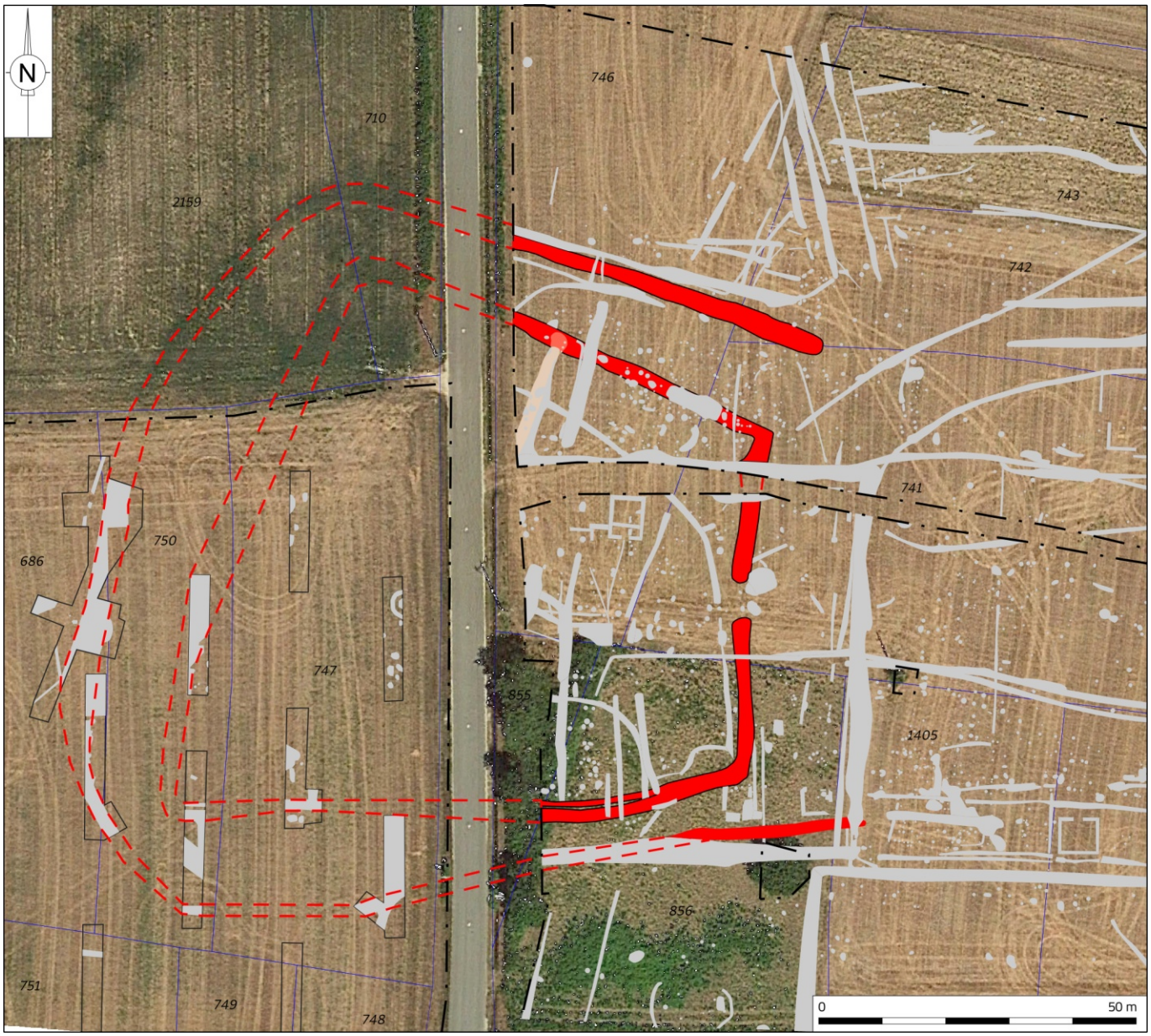

Fig. 26 – *Plan et coupes des fossés sud de l'enclos interne. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

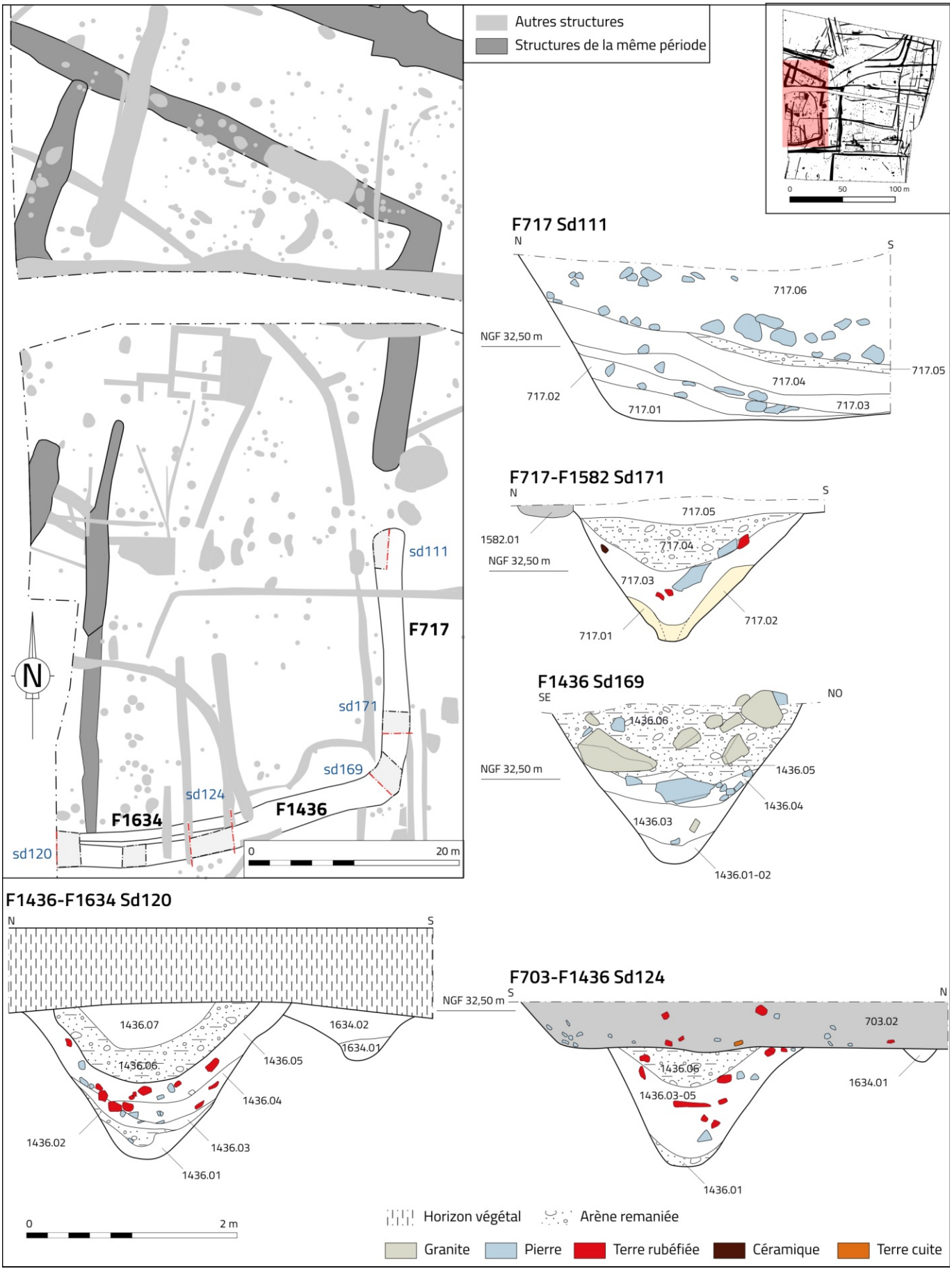

2.1.1.1.1 L'enclos interne

Le tracé de façade sud est représenté par le fossé **F1436**, reconnu sur une longueur de 32 m et suivant une orientation globalement ONO-ENE. Il est doublé en interne sur une dizaine de mètres dans sa partie ouest par un fossé de plus faible envergure (**F1634**). Ces fossés se poursuivent hors emprise à l'ouest. À l'est, le fossé F1436 forme un angle en direction du nord avec le fossé **F717**. Celui-ci caractérise avec les tronçons **F751** et **F1466** la façade orientale de l'enclos. Longue de 54 m, elle suit un axe nord-sud interrompu en son centre sur 5,50 m entre les tronçons F717 et F751. Cette interruption matérialise la seule entrée reconnue de l'ensemble. Le tronçon F1466 forme avec le fossé **F1467** l'angle nord-est de l'enclos. Le tracé de la façade nord se suit sur 43,50 m en direction de l'ouest avant de disparaître hors limite de fouille.

- *Les fossés méridionaux* (**Fig. 26**)

Le fossé **F1436**, caractérisant la façade méridionale de l'enclos, a été sondé à trois reprises mécaniquement. Il apparaît directement sous le niveau de terre végétale actuel, épais d'environ 0,70 m au niveau de la berme ouest (**Fig. 27**). Sa largeur atteint alors 2,60 m et il est conservé sur une profondeur maximale de 1,50 m. Le creusement du fossé se caractérise par un profil en V associant des parois obliques à un fond étroit en cuvette. Son processus de comblement est multiple et permet d'identifier trois états successifs visibles sur les différentes sections étudiées. En fond de structure, ainsi qu'à la base des parois, s'observe un fin sédiment limono-argileux gris homogène légèrement hydromorphe. Ce niveau est de faible épaisseur, d'une vingtaine de centimètres maximum. Il correspond à l'état d'usage conservé le plus ancien de la structure. Surmontant ce premier niveau, les comblements médians se définissent par un sédiment limoneux de couleur plus foncé, gris à gris foncé. Au niveau de la coupe du sondage Sd 120, l'US 05 se caractérise notamment par de nombreux charbons de bois, pierres rubéfiées et fragments de terre cuite pouvant être associés à des niveaux de rejets liés à l'occupation de l'établissement rural. Un niveau d'arène remaniée de couleur jaune, mêlé ponctuellement à du limon brun-gris, vient recouvrir ces niveaux de rejet (**Fig. 28**). Il semble correspondre à un remblaiement volontaire de la structure fossoyée, à mettre en relation avec le réaménagement global de l'espace à la fin de l'époque gauloise et au début de la période antique. Au niveau de l'angle sud-est, formé par les fossés F1436 et F717, ce niveau de remblaiement se singularise localement par de gros blocs de granite, pouvant mesurer jusqu'à 0,80 m de longueur (**Fig. 29**). L'origine de ces blocs est difficile à définir. Ils appartiennent probablement à un talus associé au fossé, bien que la morphologie des comblements ne permette pas à elle seule d'en attester la présence. Ce niveau d'arène remanié est surmonté directement par le comblement du fossé antique F703 au niveau du sondage 124. En dehors de ce sondage, le remplissage du fossé est scellé par un dernier niveau limoneux brun-gris mêlé de quelques pierres de gneiss et granite.
Le mobilier céramique est ainsi décrit par O. Lierville :

« *220 tessons protohistoriques sont issus de F1436 pour un NMI estimé à 30 individus. Ces tessons sont principalement issus des comblements médians (...)*

Un fragment de fond annulaire bombé (1436/7) et intégralement graphité possède un décor complexe estampé sur sa surface interne. Ce décor est composé d'alignements d'un motif original en forme de flèche, disposés à l'intérieur d'un quadrillage, lequel recèle en son centre un motif estampé de deux cercles concentriques.
Une ligne d'impressions obliques est présente sur la surface externe, au départ du fond. Régionalement, les décors estampés se retrouvent entre le Ve et le IIe siècle av. J.-C. pour les exemplaires les plus tardifs. L'organisation particulière de ces motifs pour le vase 1436/7 renvoie aux motifs complexes des débuts de l'estampage, affranchis des organisations strictes et horizontales, souvent associés au style libre, à savoir des Ve et IVe siècles av. J.-C. (Cherel et al. 2018 : 303-308).

Les vases de forme haute 1436/6 et1436/13 avec leur profil en esse et l'épaulement bien marqué, ainsi qu'une large cannelure labiale interne renvoie également aux récipients des Ve et IVe s. av. J.-C. Les vases 1436/8 et 1436/4 peuvent aussi être attribués à cette période précoce.

Fig. 27 – *Fossés F1436 et F1434 (sondage 120). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 28 – *Fossés F1436 et F703 (sondage 124). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 29 – *Fossé F1436 (sondage 169). Vue en coupe vers le sud. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Les autres individus issus de F1436 renvoient à une période plus récente couvrant les deux derniers siècles avant notre ère (...).

À l'interface du creusement de F1436, un vase archéologiquement complet a été mis au jour (1436/5). Sa forme est caractéristique de La Tène moyenne, à savoir une forme basse au profil en esse bien marqué, une fine cannelure labiale interne et un fond annulaire légèrement bombé. Ces récipients sont généralement graphités mais ses parois érodées ne permettent pas une lisibilité du traitement de surface d'origine. Il correspond au type 22 de la typologie régionale ; cette forme peut être datée entre 225 et 75 av. J.-C. mais son utilisation massive se situe au IIe siècle av. J.-C. (Cherel et al. 2018 : 276). Un vase à la morphologie similaire a été retrouvé sur le site voisin du souterrain de Kermeo à Grandchamp (56), (Lecornec 1970). »

Pour la période antique, G. Bron ajoute :

« *Le lot céramique issu du niveau supérieur du remplissage est composé d'un mélange de productions laténiennes et romaines. Au total, il a été comptabilisé 86 NR pour 4 NMI. Les productions d'époque laténienne (céramique locale non-tournée et amphores tardo-républicaines) représentent 56 NR pour 2 NMI. On a notamment un élément remarquable : un tesson de pot avec un départ de col lustré dont la panse est ornée d'un décor géométrique estampé. Pour ce qui est de la céramique attribuée à la transition entre l'époque gauloise et romaine et le début du Ier siècle apr. J.-C., le lot est composé essentiellement de tessons de céramique non tournée et de terra nigra représentée par un bol Menez 96 et un fragment de panse de vase bobine.* »

Notons également dans le comblement supérieur du fossé au niveau du sondage Sd 120, la mise au jour d'un culot de forge (SCO002) et de fragments de clous brisés (MET023).

Fig. 30 – *Intersection entre F1436, F1634 et F712. Vue en coupe vers l'est. Cliché : L. Auger ; DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Un fossé de plus faible envergure, **F1634**, longe le fossé F1436 dans sa partie ouest. On le perçoit au niveau des sondages Sd 120-179, Sd 121 et Sd 124. Il est contigu à F1436 au niveau des sondages Sd 120 et Sd 124. Il se confond avec F1436 au bout d'une dizaine de mètres vers l'ouest, après ce dernier sondage. Le sondage le long de la berme ouest permet d'observer le recoupement de F1634 par les niveaux supérieurs de F1436. Sa largeur maximale observée est alors de 1,15 m pour une profondeur de 0,56 m. Il présente un profil aux parois évasées associées à un fond en cuvette. Au niveau du sondage Sd 124, il est recoupé par le fossé F712 (**Fig. 30**). Son profil présente au niveau de cette section un fond plat irrégulier plus large que celui observé dans les autres sondages. Son comblement apparaît double là où la structure est la mieux conservée. L'US la plus ancienne est caractérisée par un sédiment limoneux homogène gris clair, recouvert par un niveau plus hétérogène brun ou constitué d'arène remaniée (Sd 124). Ce niveau est à mettre en relation avec celui observé pour F1436, témoin d'un probable épisode de remblaiement de la structure entre la fin de la période gauloise et le début de la période antique. De part sa position adjacente à F1436, le fossé F1634 semble bien fonctionner de concert avec dernier. Bien que situé à 50 m vers l'ouest, le fossé F1634 pourrait correspondre au fait F130 perçu sur le diagnostic (tranchée 55, zone ouest) (Agogué *et al.* 2017). Aucun mobilier céramique n'a été retrouvé dans F1634.

Le tronçon **F717**, correspondant à la première moitié sud de la façade orientale de l'enclos, présente les mêmes caractéristiques morphologiques (profil en « V ») ainsi qu'un processus de comblement identique à celui observé pour F1436 (**Fig. 31**). Le niveau d'arène remaniée, venant scellé l'occupation laténienne s'observe à nouveau dans les différentes sections effectuées. Moins épais au niveau de son interruption nord, il y est recouvert par une couche épaisse limono-sableuse grise, mêlée à de nombreux fragments de granite, pouvant être associée au remblaiement de la structure. D'une longueur de 24 m, la profondeur observée à son extrémité nord (**Fig. 32**), un peu plus importante que celle observée dans les autres sections, atteint 1,60 m.

Fig. 31 – *Fossé F717 (sondage 171). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Son comblement a permis la mise au jour de 37 fragments de céramiques pour un NMI de 4 individus (O. Lierville) :

« *Le vase 717/1 présente une forme très ouverte et basse à profil en esse peu marqué. Le vase 717/2 est constitué de la partie supérieure d'un vase de forme moyenne ou haute à la jonction col/panse marquée. Le vase 717/3 à profil en esse présente une large cannelure labiale interne qui le rapproche des vases des IIIe et IIe siècles, à l'instar du type 21 de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 275-276), ou des vases de type 19 retrouvés sur le site de Plouër-sur-Rance (22) - Le Boisanne (Ménez 1996 : 110).* »

Fig. 32 – *Extrémité nord du fossé F717 (sondage 111). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

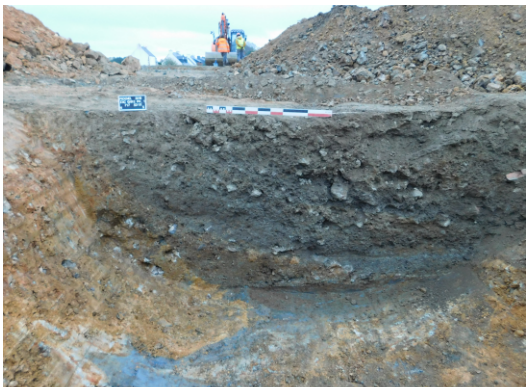

Notons également la présence d'un bloc à cupules recueilli au niveau du sondage Sd 111 (K. Donnart) :

« *Le bloc à cupule mesure 29,6x26,6x14,5 cm pour 14,72 kg. Le support est un bloc roulé grossièrement pentagonal, avec une face inférieure plane, mais irrégulière, provenant d'un arrachement ancien et peut-être naturel depuis un affleurement. La face supérieure est régulièrement convexe et a reçu une cupule en son centre. Celle-ci est réalisée par piquetage ; légèrement ovale, elle mesure 50x45 mm pour 10 mm de profondeur. Sa régularité exclut un usage fonctionnel, de type enclume par exemple. (…) Les petits blocs à cupule « portatifs », comme celui-ci, semblent pouvoir être attribués à l'âge du Bronze ancien (Pailler, Nicolas 2016), d'après des découvertes en position de réemploi dans des architectures en pierre sèche domestiques (à Beg ar Loued, Île Molène, Finistère – Pailler et al. 2019) et funéraires bien datées (Pailler, Nicolas 2016 – par exemple à Kergonan, Carhaix, Finistère – Donnart in Toron et al. 2019). Cependant, l'exemplaire de Ploemel (…) [est] en position remaniée et une attribution à l'occupation gauloise ne peut être exclue, puisque certaines stèles gauloises portent des cupules (Daire 2005), ce qui est d'ailleurs le cas d'une des trois stèles de Ploemel.* »

- *L'entrée*

Le façade orientale s'interrompt sur une longueur de 5,5 m entre le tronçon F717 au sud et F751 au nord. Cette interruption se place au centre de la façade est de l'enclos et en constitue probablement son principal système d'entrée. La présence de quatre creusements à cet emplacement pourrait matérialiser un possible aménagement de l'accès (**Fig. 33**).

Fig. 34 – *Fosse F744. Vue en coupe vers le nord-ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Parmi les structures concernées, seule la fosse F744 a fait l'objet d'un sondage. Cette fosse adopte une forme ovale, longue de 2,58 m et large de 1,85 m. Son comblement est double, constitué en fond de structure et sur sa paroi sud-ouest de sédiments limono-argileux gris très compacts contenant de nombreux fragments de gneiss. Ce comblement est surmonté par un limon argileux brun-gris mélangé à des blocs et cailloux de granite (**Fig. 34**). L'empreinte d'un négatif de poteau n'a néanmoins pas été perçu. Cette fosse semble avoir son pendant avec la fosse F754 située à 0,85 m plus au nord. Celle-ci est largement recoupée par le puits F750, attribué chronologiquement à l'occupation antique. Ces deux fosses sont installées en léger retrait sur le bord extérieur de l'enclos.

Fig. 33 – *Détail en plan de l'entrée de l'enclos interne. Coupe de la fosse F744. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

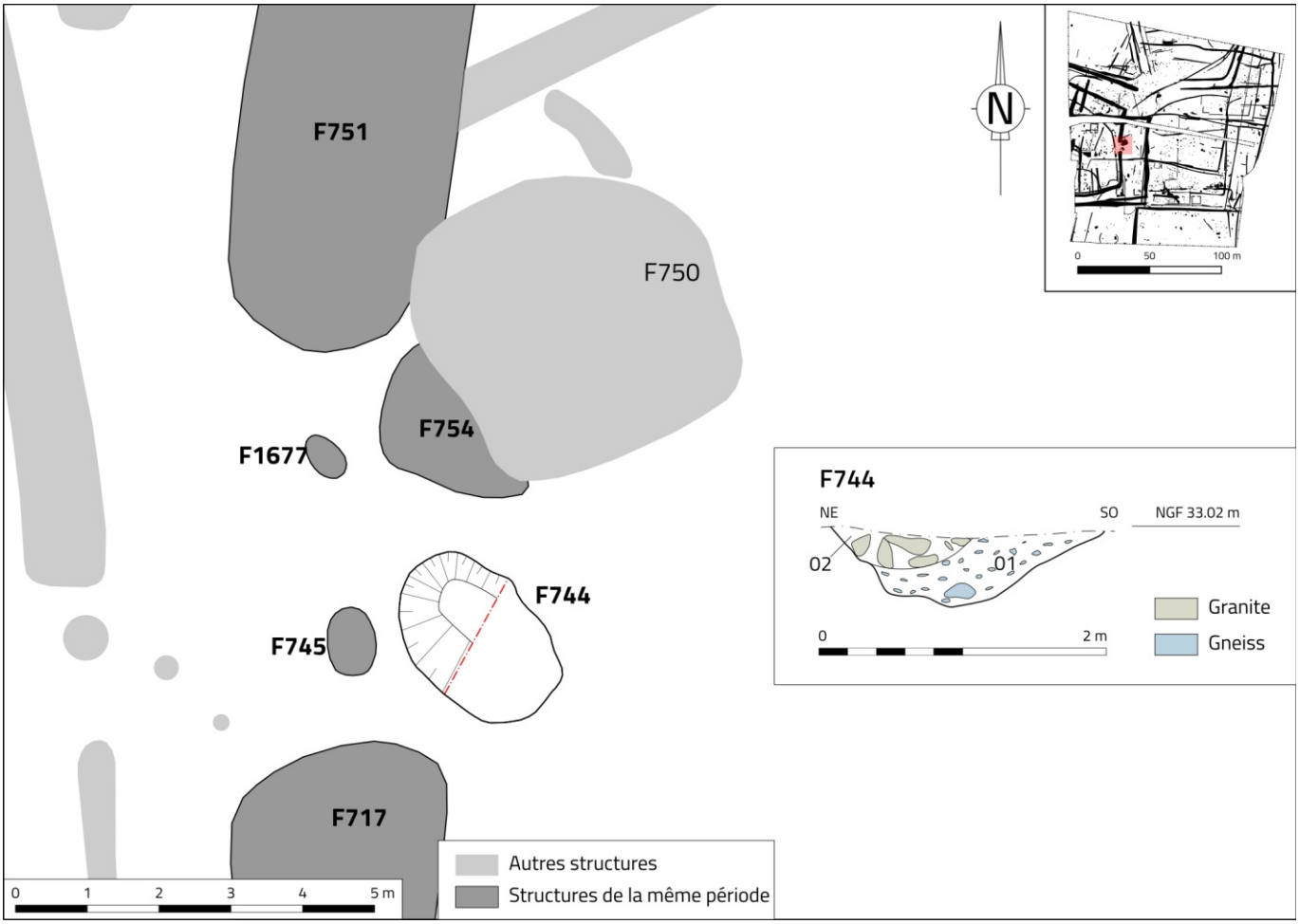

Face à elles, dans l'alignement des deux extrémités de fossés, se localisent deux creusements dont la faible envergure pourrait les assimiler à des trous de poteau. Toutes deux de forme ovalaire, **F1677** (au nord) mesure en plan 0,70 m de longueur pour 0,40 m de large tandis que **F745** (au sud) mesure 0,90 m de long pour 0,65 m de large. Ces deux structures sont distantes l'une de l'autre de 1,80 m. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé dans le comblement de ces fosses.

Ce type d'aménagement est courant sur les établissement du second âge du Fer et peuvent parfois traduire la présence d'un porche monumental. Pour l'établissement de Ploemel, les données sont insuffisantes pour caractériser précisément le type d'aménagement construit ici. L'écart entre F744 et de F755 constitue toutefois une largeur insuffisante pour le passage d'un chariot. L'écart entre F745 et F1677 correspond davantage à celui observé dans des occupations et système d'entrée analogue. C'est le cas par exemple sur l'établissement de *Ti Lipig* à Pluguffan (Le Gall, Paranthoën 2020) où un écart de 1,70 m a pu être observé entre les deux structures oblongues matérialisant le système d'entrée de l'enclos.

▪ *Les fossés septentrionaux* (**Fig. 35**)

Fig. 35 – *Plan et coupes des fossés sud de l'enclos interne. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

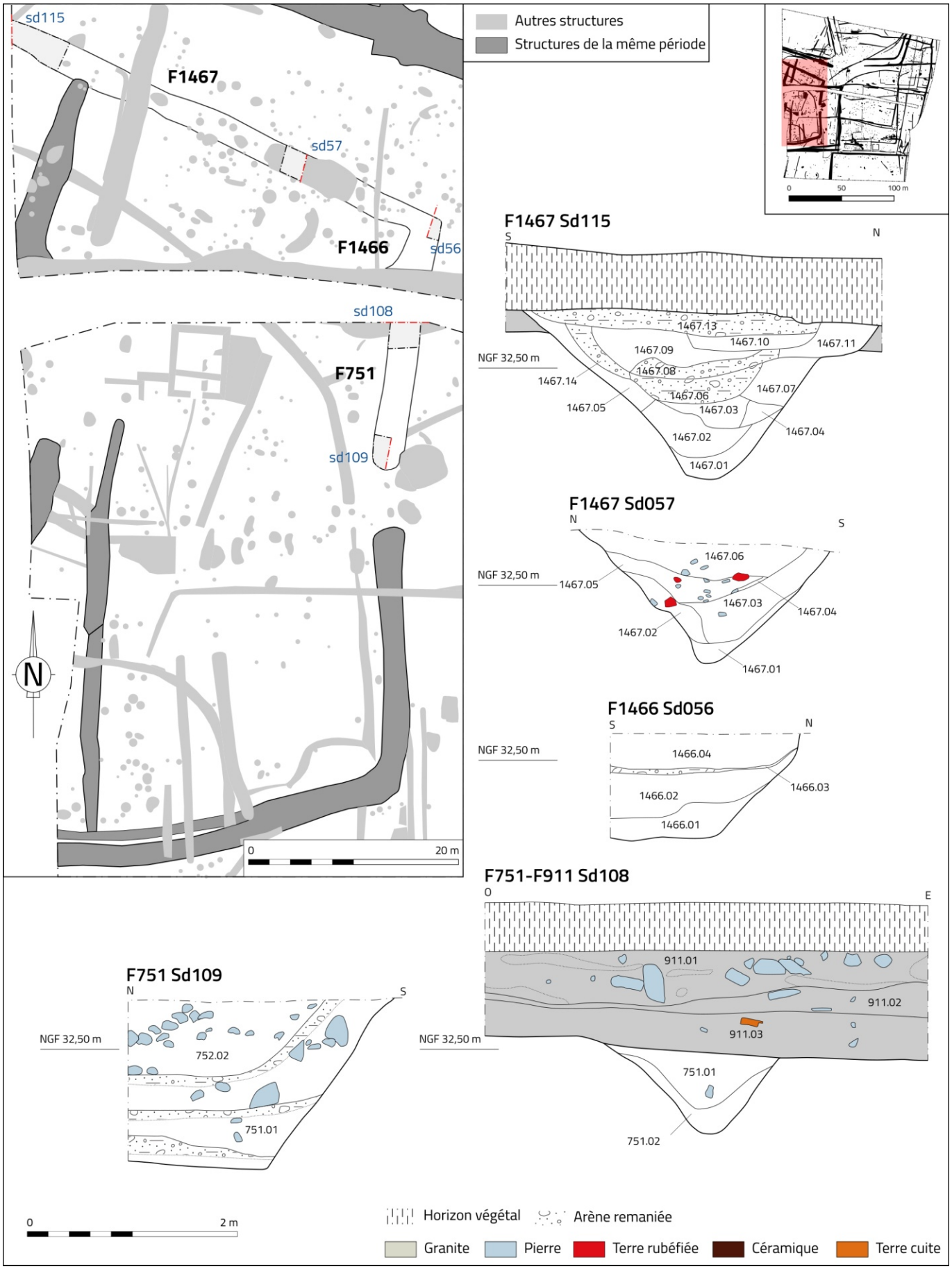

Fig. 36 – *Fossés F751 et F911 (sondage 108). Vue en coupe vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 37 – *Extrémité sud du fossé F751 (sondage 109). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 39 – *F1466-F1467 (sondage 56). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

La moitié nord de la façade orientale est composée des tronçons **F751** et **F1466**. Le tronçon F751 est profond de 1,60 m et large de 3 m au niveau de son extrémité sud. Au niveau du sondage Sd 108 (**Fig. 36**), son creusement est fortement entamé par la structure antique F911. Il n'est alors conservé sur une largeur maximum de 1,80 m et une profondeur de 0,85 m.
Deux remplissages ont été identifiés pour le tronçon F751. Le plus ancien se définit par un sédiment limono-sableux gris à jaune hétérogène et compact, avec des inclusions de blocs de granite et de litages d'arène remaniée.
Le comblement supérieur est un limon sableux brun-gris compact dans lequel se trouve de nombreux blocs de granite brûlés, particulièrement visibles à l'extrémité sud du fossé, sur la coupe du sondage Sd 109 (**Fig. 37**). Le niveaux de remblaiement observé auparavant sur les tronçons sud de l'enclos se perçoivent plus difficilement ici.

Le fossé se fait recouper dans sa partie nord par l'enclos antique (**Fig. 38**).
Un fin niveau d'arène remaniée s'observe entre les deux comblements précédemment observés pour le fossé F751. Ce niveau se retrouve également sur la coupe effectuée à l'angle nord-est de l'enclos (Sd 56, **Fig. 39**). O. Lierville (*cf. étude de la céramique protohistorique*), précise : « *Le sondage SD 56 a permis de mettre au jour trois fragments de panse de facture protohistorique sans qu'il soit possible d'en préciser la datation* ».

Le fossé **F1467** définit la façade nord de l'enclos interne. Mis au jour sur 44 m dans l'emprise de l'opération, sa longueur totale devrait atteindre environ 70 m si l'on se base sur l'angle identifié sur la photographie aérienne. Sa largeur varie entre 2,40 m et 2,80 m pour une profondeur maximale de 1,55 m au niveau de la limite de fouille. Le profil en « V » du fossé d'enclos reste inchangé sur sa façade nord. Dans sa partie orientale, un niveau stérile d'arène granitique plus foncé que l'encaissant s'observe au niveau du sondage Sd 57 (**Fig. 40**).
Il pourrait être lié à un phénomène de percolation. Ce niveau est également présent sur la coupe relevée à l'angle nord-est. Il est surmonté par un niveau limoneux sableux gris compact légèrement hydromorphe présentant des traces d'oxydation. Les niveaux supérieurs ont un aspect plus hétérogène, dans lequel se retrouvent de nombreuses pierres de gneiss et de granite brûlés.
La section effectuée au niveau de la berme occidentale (Sd 115, **Fig. 41**) met en avant un processus de comblement légèrement plus complexe constitué d'une alternance de plusieurs US. Les niveaux inférieurs se définissent par des limons sableux aux teintes grises mélangés à des cailloux de gneiss.
Les niveaux supérieurs sont identifiés par des inclusions plus ou moins marquées de substrat remanié, témoin du remblai de l'enclos observé sur les autres tronçons de l'ensemble. Notons la découverte dans ce niveau supérieur du fossé, à proximité de de l'intersection avec le fossé de partition F1347, d'une stèle en granite d'environ 500 kg (MIN-05, *cf. étude du mobilier lithique, 3 Les stèles gauloises*). Appartenant au style de stèle basse hémisphérique, sa surface est impactée de cinq cupules. Elle a été rejetée dans le fossé gaulois, probablement au moment de la fondation de l'établissement antique, comme en témoigne sa position dans le comblement sommital du fossé. La fonction primaire de ce type de stèle semble être liée en premier lieu au domaine funéraire (*cf. étude du mobilier lithique*).

Fig. 40 – *Fossé F1467 (sondage 57). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

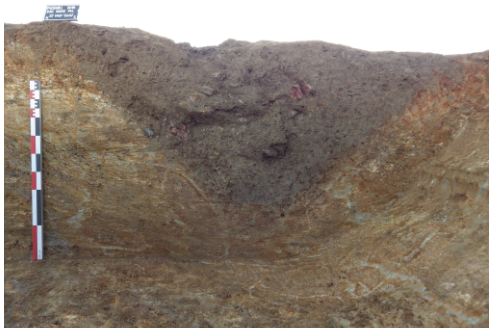

Fig. 41 – *Fossé F1467 (sondage 115). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Fig. 38 – *Intersection entre fossés F1466 et F1008 (sondage 55). DAO, mise en forme, cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

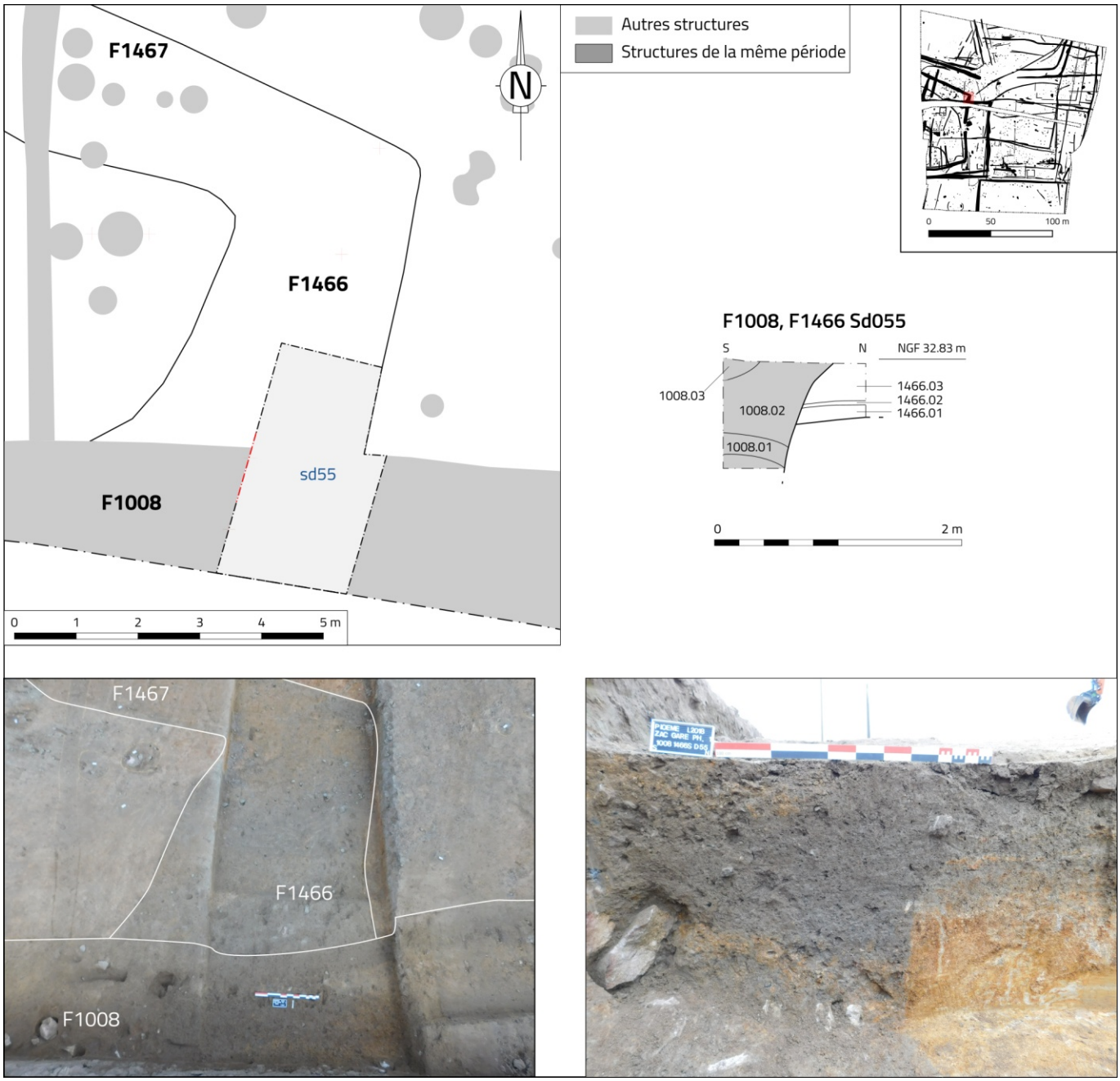

Compte tenu de l'absence apparente d'aménagement funéraire à proximité et de la taille imposante de l'objet, son rejet dans le fossé d'enclos, plaide en faveur d'une possible réutilisation par les gaulois comme marqueur ou limite dans le paysage.

2.2.1.1.2 L'enclos externe

Cet ensemble est constitué par le fossé **F1642** au sud et au nord par le fossé **F1202**. Ces deux fossés sont parallèles aux façades septentrionale et méridionale de l'enclos interne. Sa reconnaissance vers l'ouest, en dehors des limites de l'opération, est partiellement possible grâce à la photographie aérienne et aux données du diagnostic. L'angle nord-ouest de l'établissement est notamment bien visible et l'on observe le fossé de l'enclos interne et celui de l'enclos externe tourner simultanément en direction du sud (*cf. supra*).

Fig. 42 – *Plan et coupes du fossés F1642. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

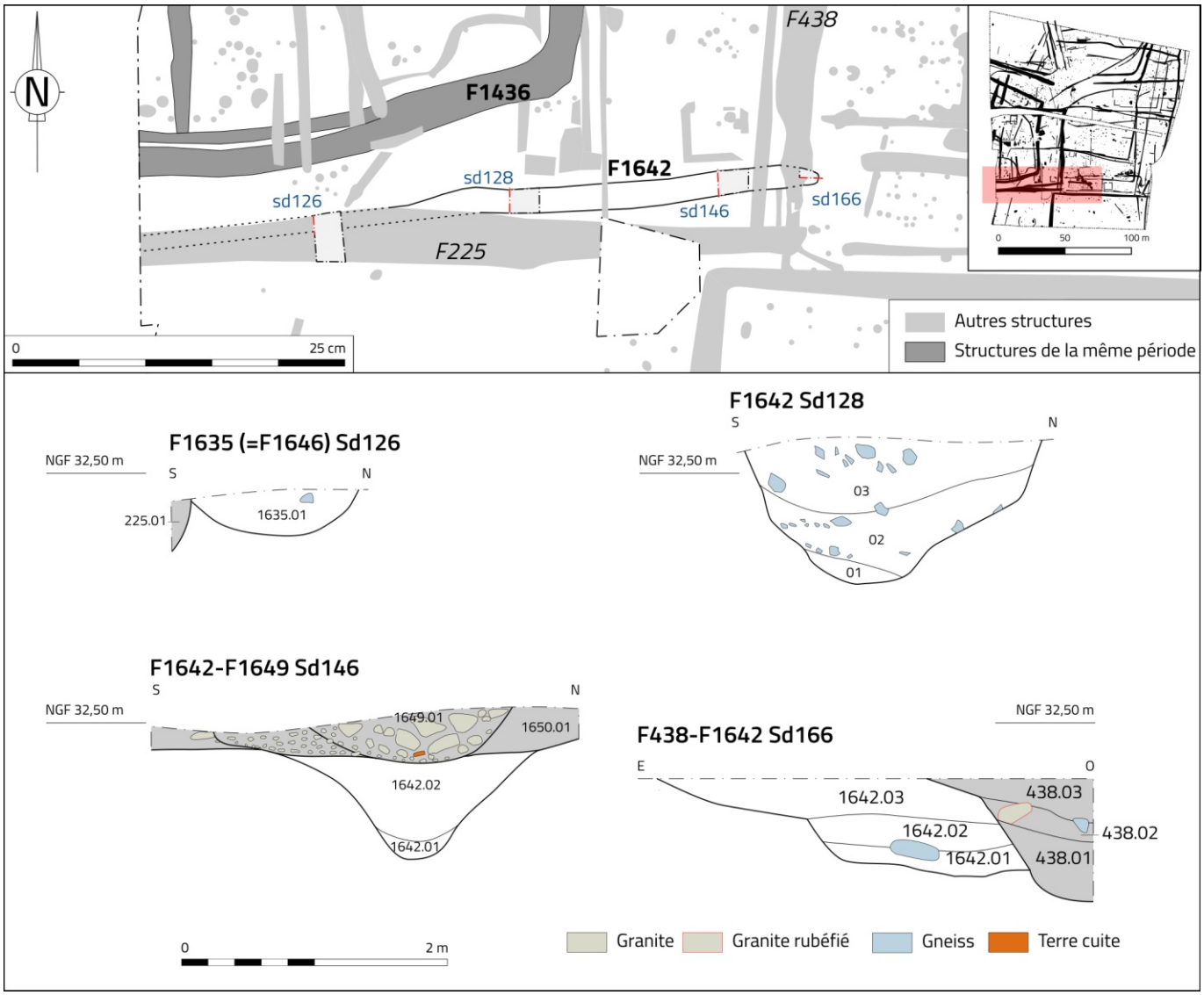

Fig. 43 – *Fossé F1642 (sondage 128). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Ce fossé a été partiellement mis au jour sur une longueur d'environ 38 m suivant une orientation globalement est-ouest. Il est parallèle à la façade sud de l'enclos interne (F1436) qu'il distance d'environ 5 m. Son extrémité orientale se poursuit au-delà de l'angle sud-est de l'enclos sur environ 15 m. Le nombre important de vestiges postérieurs situés dans cette zone a rendu difficile la reconnaissance de son tracé. Il est notamment largement entamé dans sa partie ouest par le fossé sud de l'établissement antique qui en reprend partiellement son tracé.

Parmi les quatre sondages effectués sur ce fossé, le sondage Sd 128 permet d'observer le profil le plus complet (**Fig. 43**). Le fossé mesure alors 2,20 m de large pour une profondeur conservée de 1,22 m. Il est à cet endroit comblé par trois niveaux de remplissage. Le premier, reposant sur le fond de la structure, est un fin niveau limoneux argileux gris clair compact mélangé à quelque cailloutis. Le comblement médian est un limon plus sableux gris compact. Enfin, un sédiment limoneux sableux brun jeune meuble, mélangé à de nombreux cailloux de gneiss scelle le comblement du fossé.

Au niveau du sondage Sd 126, le plus occidental, seul le niveau inférieur a été conservé (**Fig. 44**). Tandis que dans sa partie est, le fossé est régulièrement recouvert par les vestiges et niveaux antiques. Cela s'observe notamment dans le sondage Sd 146, ou deux niveaux antiques (F1649 et F1650) scellent la structure (**Fig. 45**). Ces deux niveaux, très chargés en matériaux pierreux, sont probablement à mettre en lien avec le bâtiment (UA8) situé immédiatement au nord du fossé. La coupe transversale de l'extrémité du fossé permet d'observer un niveau de limon gris mélangé à de l'arène remaniée. Son creusement est recoupé à cet endroit par le fossé F438 délimitant la façade est de la *pars urbana* antique (**Fig. 46**).

Le mobilier recueilli dans le comblement de F1642 est quasi nul. Seuls quelques tessons de céramique attribués au Haut-Empire ont été identifiés dans la partie ouest de son tracé attestant de son abandon au début de la période antique.

- *La façade nord : F1202* (**Fig. 47**)

Le fossé F1202 constitue le pendant septentrional de F1642. Il se situe entre 10 et 13 m du fossé d'enclos F1467 dont il adopte sensiblement la même orientation. Son tracé s'observe sur une longueur d'environ 50 m sur un axe NO-SE. Vers l'ouest, le fossé se perd sous la limite de fouille. À l'est, à la différence du fossé sud F1642, il se ne poursuit pas au-delà de l'angle de l'enclos interne. Il s'interrompt au contraire exactement en face de ce dernier.

Ce fossé a été sondé à deux reprises jusqu'au substrat : à son extrémité orientale (Sd 54, **Fig. 48**) et quelque mètres plus à l'ouest (Sd 6, **Fig. 49**), afin d'obtenir un profil complet de la structure. Son creusement s'est révélé être plus imposant que ceux observés pour les autres structures fossoyées gauloises. Sa largeur oscille entre 3 m et 3,50 m pour une profondeur maximale de 2,38 m observée au niveau de son extrémité. Son profil présente des parois obliques qui s'évasent légèrement dans la partie supérieure. En partie inférieure, elles s'associent à un fond plat et étroit.

Son processus de comblement peut se diviser en deux phases. La première se caractérise par des niveaux stériles : la première US (1202.01), épaisse de 0,50 m à 0,80 m au niveau des parois, est constituée d'arène granitique à peine remaniée. Elle est surmontée par plusieurs niveaux lités alternant limon très sableux gris et niveaux d'arène remaniée (US 1202.02 à 07). La seconde phase concerne les US supérieures qui se définissent par un limon sableux gris foncé à gris brun dans lequel se retrouvent des fragments de granite brûlés et quelques fragments de céramique, caractéristiques de niveaux d'abandon. L'interface entre ces deux phases correspond au dernier niveau d'usage du fossé, davantage que son fond originel. La morphologie du creusement va dans ce sens : la rectitude des parois inférieures suggère l'absence ou un faible nombre d'opération d'entretien depuis son creusement initial. L'évasement des parois supérieures est au contraire un témoin caractéristique des opérations de curage. Dans cette optique, le creusement du fossé a pu être volontairement massif dans l'objectif de récolter une importante quantité d'arène granitique. Cette carrière opportuniste est probablement liée à l'installation d'un talus sur la dizaine de mètres distançant F1202 du fossé F1467 bornant le côté nord de l'enclos interne.

Des fragments de céramique datés du début de la période antique (Auguste-Tibère) ont été retrouvés dans le niveau supérieur (US 09) du sondage Sd 54 à l'extrémité est du fossé. À l'instar du fossé F1642, l'abandon de la structure au tout début de la période antique peut être envisagé. Toutefois, si les fossés gaulois sont remblayés, les limites perdurent au début de la période antique à travers le creusement de nouvelles limites fossoyées jouxtant les anciennes mais qui reprennent des lignes directrices communes (*cf. infra*).

Fig. 44 – *Fossé F1635 (sondage 126). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

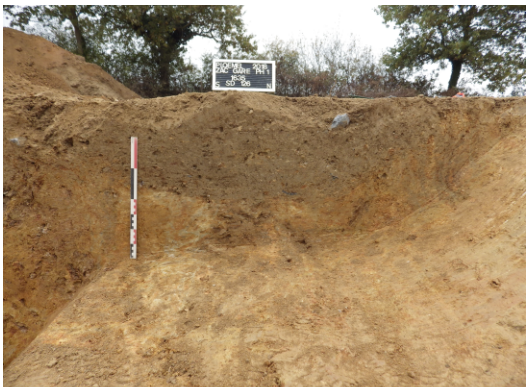

Fig. 45 – *Fossés F225 et F1642 (sondage 146). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 46 – *Intersection entre fossés F438 et F1642 (sondage 166). Vue en coupe vers le sud. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 47 – *Plan et coupes du fossé F1202. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

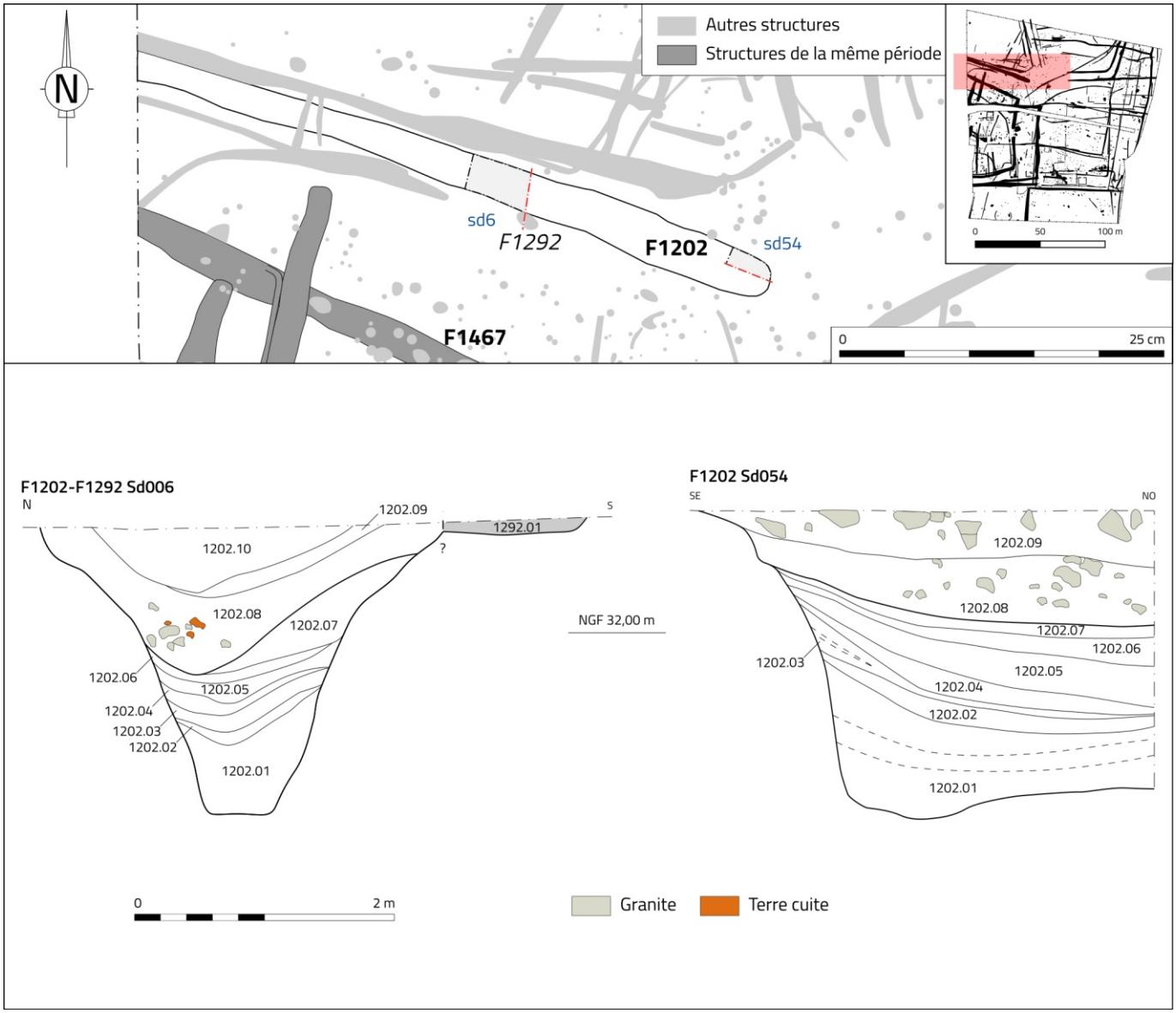

Fig. 48 – *Extrémité est du fossé F1202 (sondage 54). Vue en coupe vers le sud. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 49 – *Fossés F1202 et fosse F1292 (sondage 6.) Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

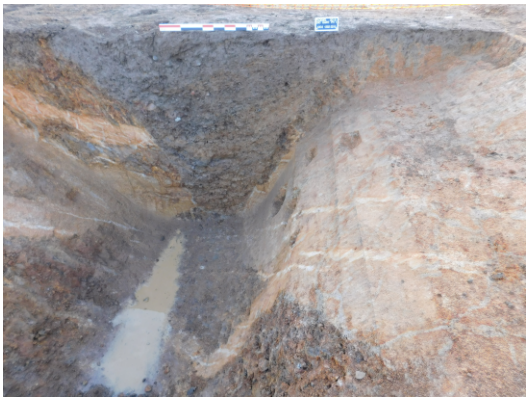

2.2.1.2 Les fossés de partition

Plusieurs fossés, orientés globalement nord-sud, partitionnent l'établissement gaulois. Ils nous donnent ainsi plusieurs éléments de compréhension sur son évolution depuis sa création à La Tène moyenne jusqu'au début de la période antique. Deux phases ont ainsi pu être identifiées (**Fig. 50**).

Fig. 50 – *Phasage de l'établissement enclos. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

2.2.1.2.1 Première phase

La première phase est caractérisée par la création de l'établissement avec la mise en place du premier enclos trapézoïdal. Il est très probable que l'enclos en agrafe, englobant ce premier enclos, soit mis en place à cette période. Néanmoins, les éléments de datation trop peu nombreux et l'absence de recoupement stratigraphique entre les deux entités ne permet pas de le confirmer.

- *Le fossé F1347* (**Fig. 51**)

Le fossé **F1347** est partiellement visible le long de la bordure ouest de l'opération. Il se suit sur une longueur de 17 m du sud-ouest vers le nord-est. Recoupé dans sa partie sud par le fossé bordant le nord de la *pars rustica* (**Fig. 52**), il rejoint perpendiculairement dans sa partie nord le fossé d'enclos F1467.

Large en moyenne de 2 m, sa profondeur maximum est de 1,16 m au niveau du sondage Sd 92. Son profil se définit par des parois obliques, légèrement évasées dans la moitié supérieure, et par un fond plat. Au niveau de son intersection avec F1467, on constate un léger surcreusement du fond puis la paroi remonte, à l'instar d'une extrémité de fossé (**Fig. 53**). Seuls les niveaux supérieurs font le lien entre les deux structures, témoignant d'un fonctionnement conjoint.

Fig. 52 – *Intersection entre fossés F1347 et F1008 (sondage 117). Cliché : G. Rousset © Éveha 2021*

Fig. 53 – *Intersection entre fossés F1347 et F1467 (sondage 118). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 51 – *Plan et coupes du fossé F1347. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

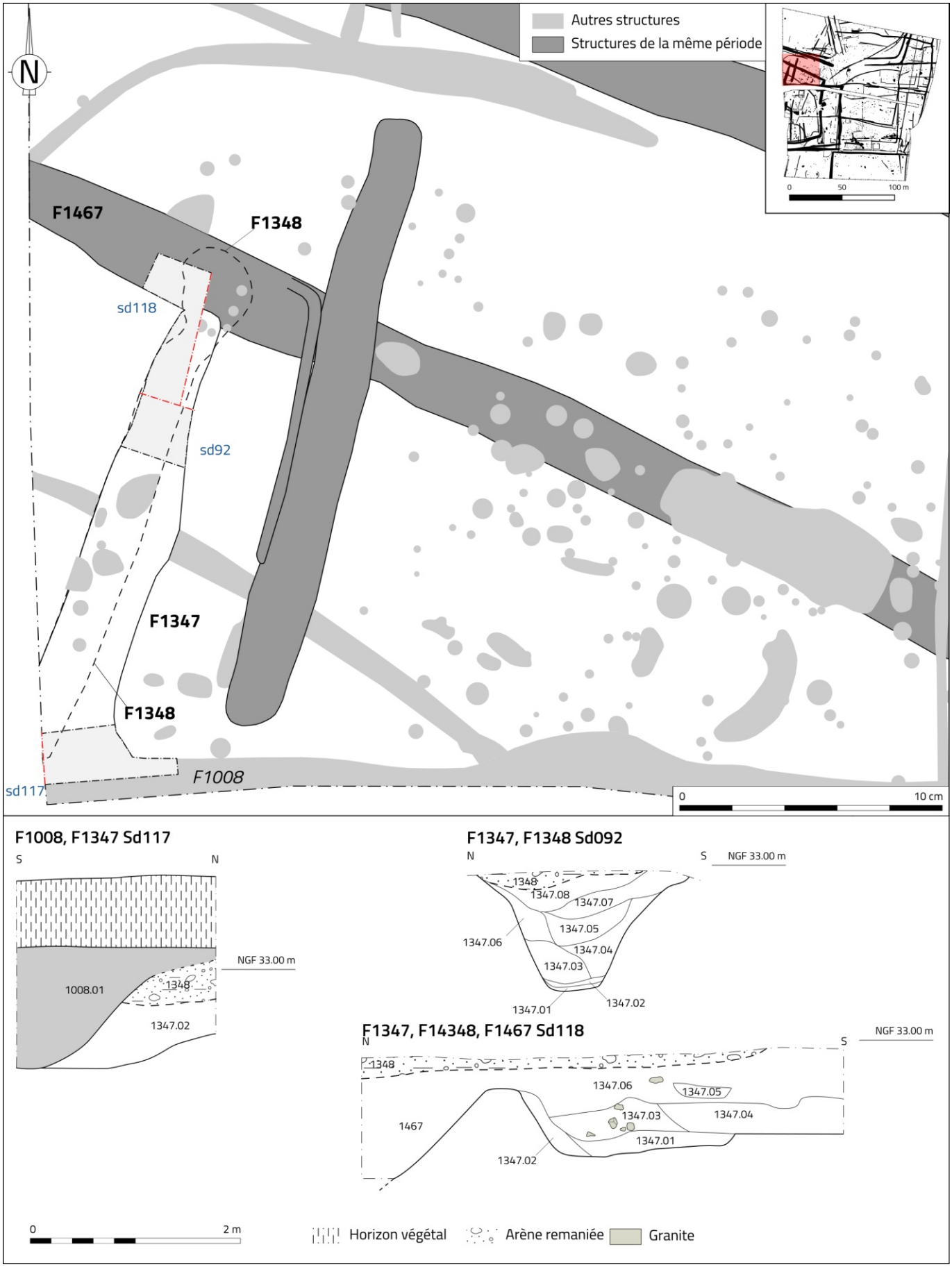

La section effectuée au niveau du sondage Sd 92 (Fig. 54) permet d'observer son processus de comblement. Sur le fond du fossé se trouve un premier niveau limoneux argileux gris surmonté par un second fin niveau plus sableux gris jaune. Les comblements médians sont principalement constitués d'arène remaniée mélangée à du sédiment limoneux gris. Les derniers niveaux de comblement se caractérisent par des sédiments limoneux homogènes gris à brun-gris, mêlés de quelques cailloux de granite et de fragments de charbons de bois. Le comblement sommital de la structure est recouvert en partie par un niveau d'arène remaniée jaune orangé qui s'étend également sur le fossé F1467. On constate également sur ce niveau plusieurs impacts de fosses et trous de poteau, liés à l'occupation postérieure.

Aucun mobilier datant n'a été retrouvé dans le comblement de F1347. Néanmoins, la stratigraphie montre bien un fonctionnement conjoint de l'ensemble. Ce fossé divise l'enclos en deux espaces égaux. Il se situe à égale distance (34 m) de la façade est de l'enclos et de la façade ouest, visible en photo aérienne. La localisation et le caractère massif de cette limite semblent ainsi jouer un rôle important dans l'organisation spatiale, et a fortiori fonctionnelle, de l'enclos.

- *Le fossé F959-F772 et les fossés F960 et F964*

Le fossé **F959-F772** se localise dans la partie sud de l'enclos (Fig. 55). Il adopte un axe nord-sud, parallèle à la façade orientale de l'établissement située à environ 25 m. Son tracé se suit sur une longueur totale de 40 m et adopte la même orientation que F1347.

Le numéro de fait F772 s'applique à la structure sur les 20 premiers mètres de son tracé à partir de la limite sud de l'enclos. Son creusement est est alors peu profond, ne dépassant pas 0,30 m. Son profil se définit par des parois obliques évasées sur un fond en cuvette. Il est comblé d'un unique remplissage limoneux sableux brun-gris peu compact. À son extrémité sud, le fossé vient se rattacher au bord l'enclos au niveau du sondage Sd 179 (Fig. 56). Son creusement recoupe le fossé F1634 mais son comblement se confond ensuite dans celui de F1436. Au niveau du sondage Sd 176 (Fig. 57 et Fig. 58), le profil de F772 se modifie brusquement et la profondeur de son creusement s'approfondit atteignant 0,90 m. Sa largeur oscille entre 1,20 m et 1,70 m dans la suite du son tracé (F959).

Dans sa partie nord, le fossé est rejoint par deux tronçons de fossés parallèles orienté est–ouest, **F960** au nord et **F964** au sud (Fig. 59). Ces deux tronçons sont espacés uniquement de 1,30 m environ l'un de l'autre. Leur situation, entre le fossé F967 à l'ouest et le fossé F959 à l'est, réduit la visibilité de leurs tracés qui s'observent uniquement sur une fenêtre de 4 m. L'exiguïté de la zone, proche de la limite d'emprise, limite la pleine compréhension de ces vestiges. Le sondage Sd 177 permet d'observer le profil de ces deux structures (Fig. 60).

Fig. 54 – *Fossé F1347 (sondage 92). Vue en coupe vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 56 – *Intersection entre fossés F712, F1634 et F1436 (sondage 124). Cliché : L. Auger © Éveha 2021.*

Fig. 57 – *Extrémité sud du fossé F959 (sondage 176). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 58 – *Fossé F959 (sondage 176). Vue en coupe vers le nord. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 55 – *Plan et coupes des fossés F959 et F772. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

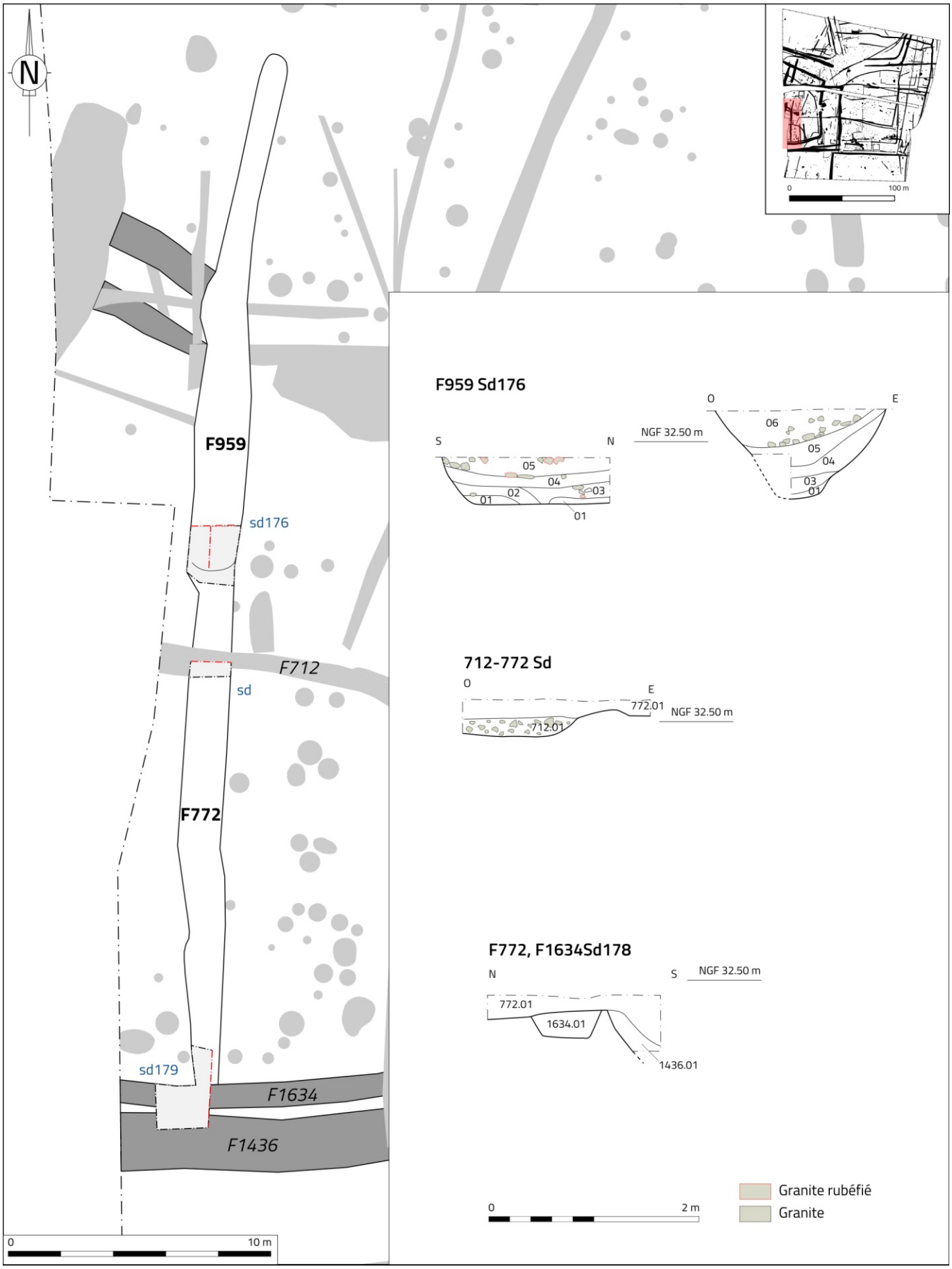

Fig. 59 – *Plan des fossés F960 et F964. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

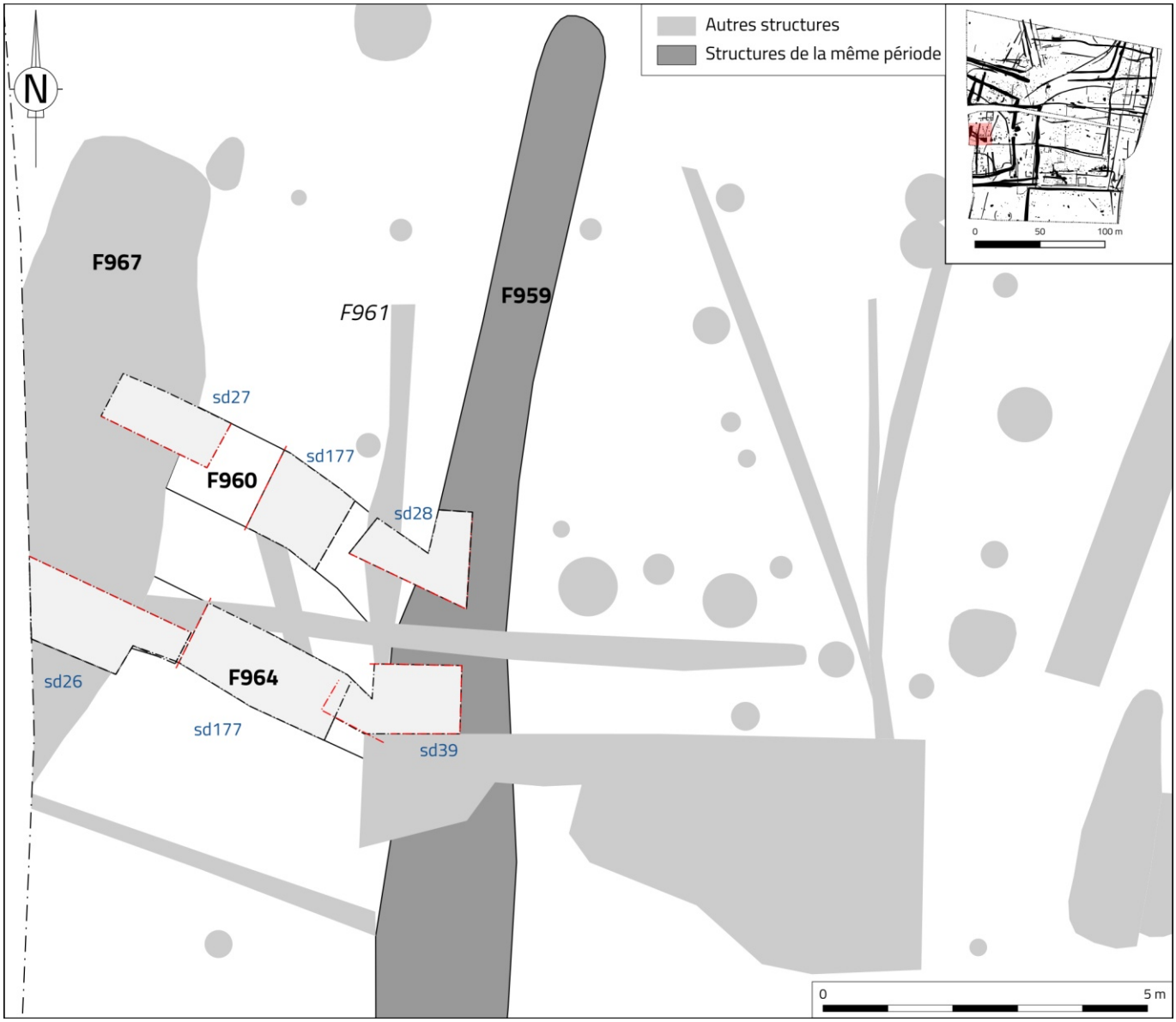

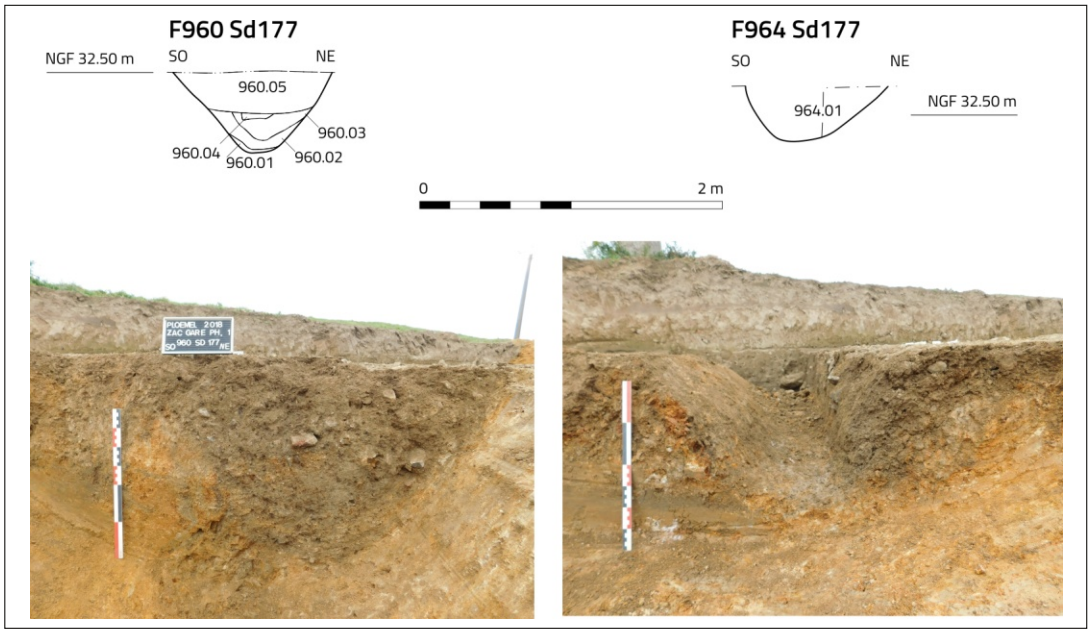

Fig. 60 – *Coupes des fossés F960 et F964 (sondage 177). Cliché : Y. Dissez, DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Le fossé F960 présente une largeur de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,58 m. Le gabarit de F964 est légèrement plus petit avec une largeur de 1 m pour une profondeur de 0,40 m. Le comblement de F960 est constitué dans ses niveaux inférieurs par de l'arène remaniée, surmontée par un niveau final limoneux sableux brun-gris. F964 est comblé par un unique niveau, identique au dernier remplissage de F960. Seul un tesson de céramique graphitée attribué à la période laténienne a été retrouvé dans son comblement de F960. Les deux structures se font recouper à l'ouest par le fossé F967 (**Fig. 61**).

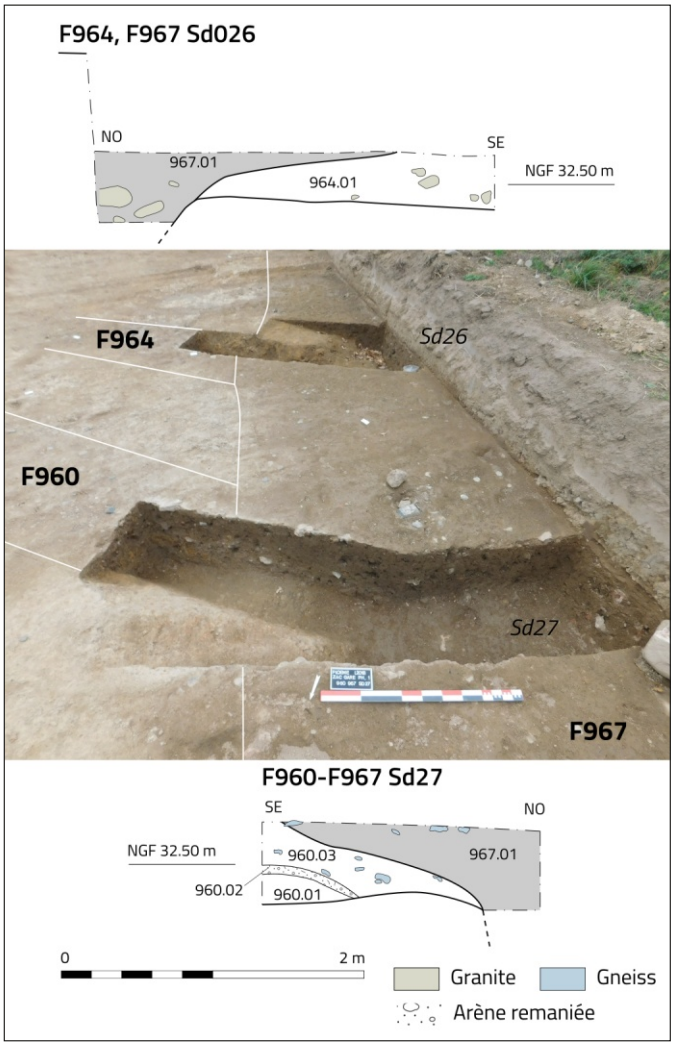

Fig. 61 – *Intersections des F964 avec F964 et F960 (sondages 26 et 27). Clichés : C. Léty, DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

La limite de la fouille ne permet pas de vérifier la continuité de ces deux fossés au-delà de F967. À l'est, les deux fossés viennent se rattacher au fossé F959 (**Fig. 62 et Fig. 63**). Aucun recoupement stratigraphique n'a pu être identifié, leurs comblements se confondant. Leurs tracés ne semblent pas se poursuivre au-delà de F959, il semble donc qu'ils aient tous bien fonctionné de concert.

Quelques éléments de datation ont été retrouvés dans le comblement de F959 au niveau du sondage Sd 28 et du sondage Sd 39 : un fond perforé daté entre la fin du IIIe et le Ier siècle ainsi qu'un second tesson graphité laténien. Dans sa partie sud, au niveau de l'intersection avec le fossé F712, d'autres fragments de panse, lèvre et panse graphitées, ainsi qu'un tesson d'amphore italique sont également datés entre le IIIe et le Ier siècle.

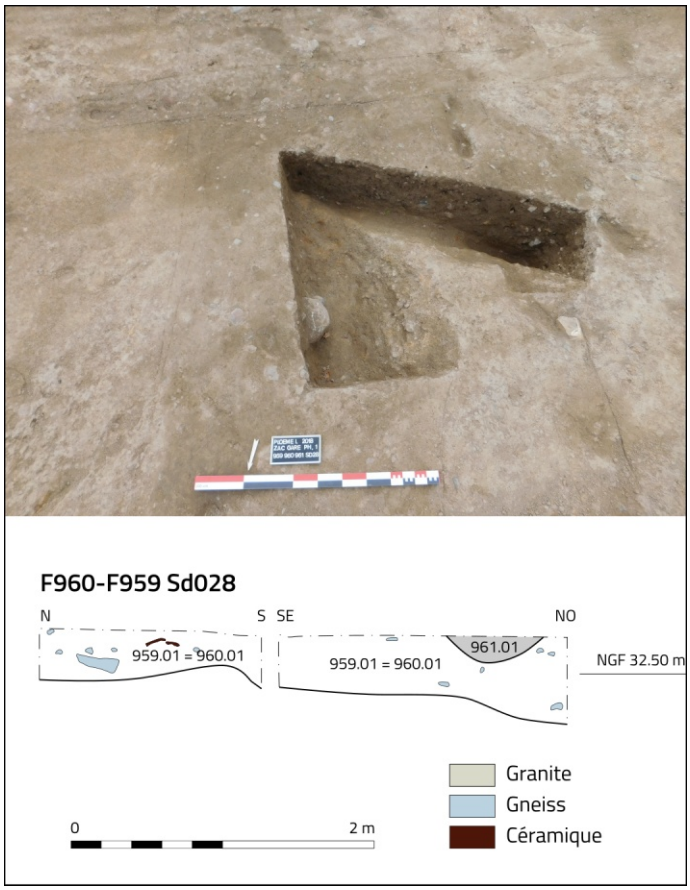

Fig. 62 – *Intersection entre les fossés F959 et F960 (sondage 28). Cliché : C. Léty. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 63 – *Intersection entre les fossés F959 et F961 (sondage 39). Cliché : G. Rousset, DAO, mise en forme : M. Gourmelon© Éveha 2021*

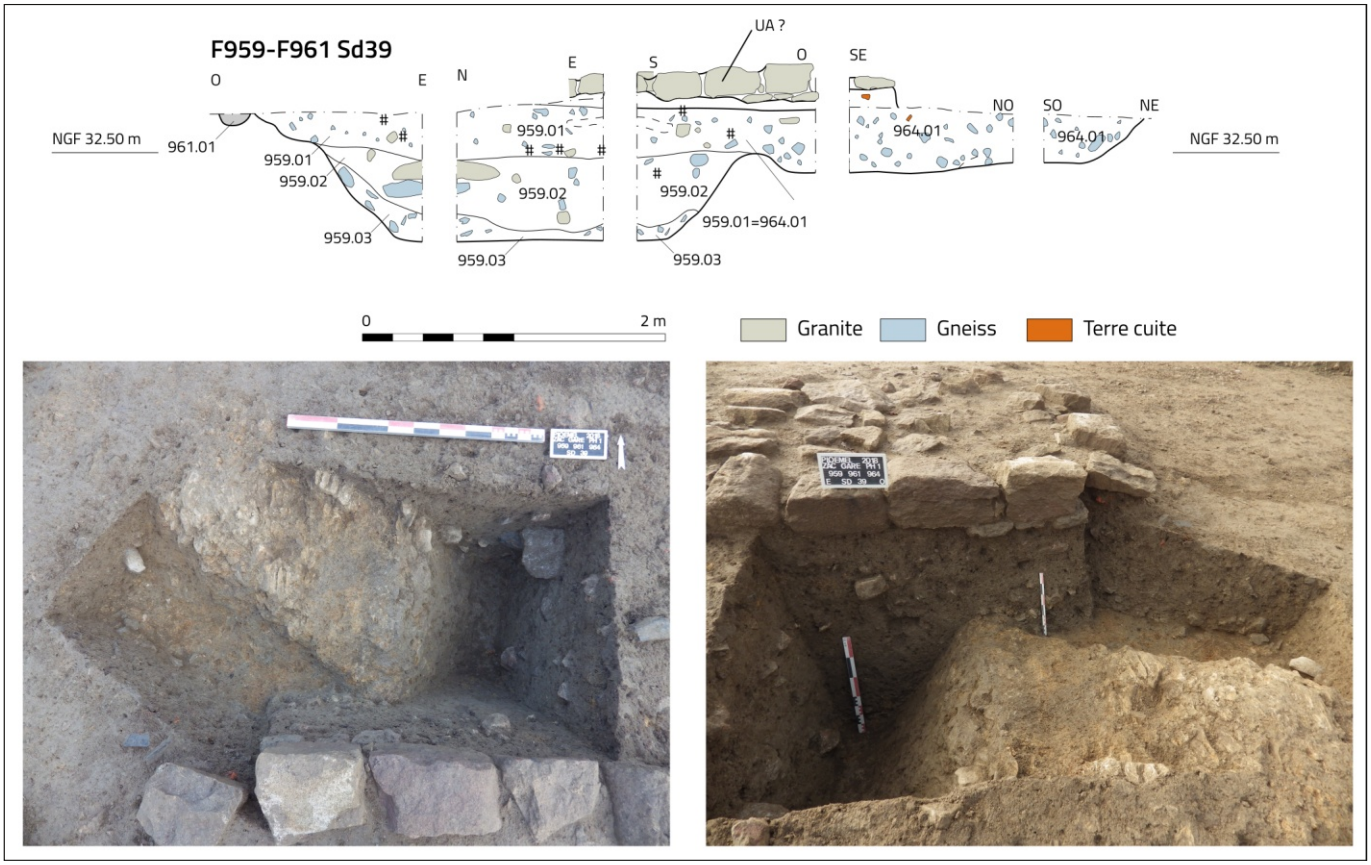

Fig. 64 – *Plan et coupes des fossés F1341 et F1623. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

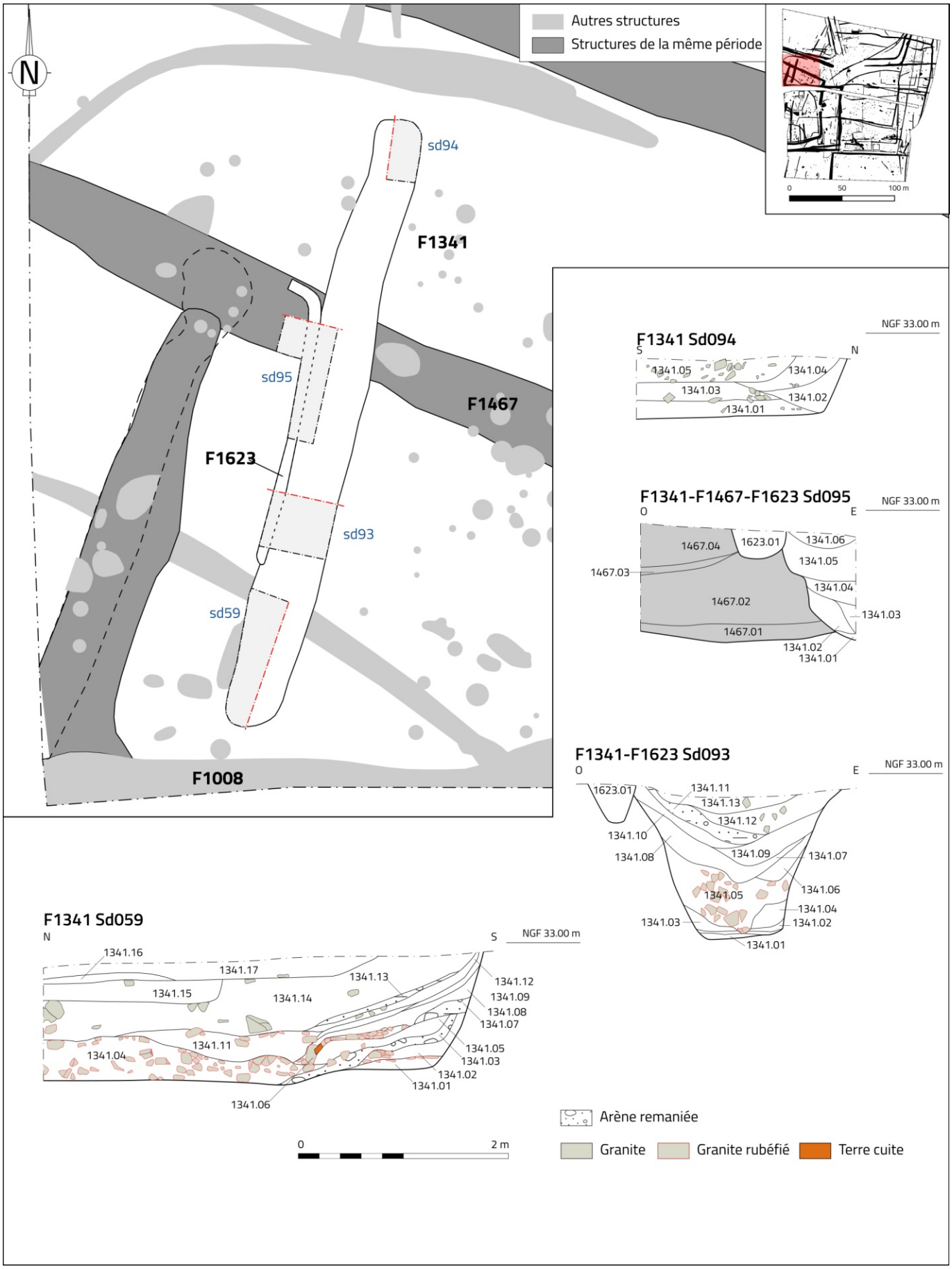

2.2.1.2.2 Seconde phase

Cette seconde phase se caractérise par l'abandon de l'enclos interne et par un nouveau partitionnement de l'espace au moyen des fossés F**1341** au nord et F**967** au sud.

- *Les fossés F1341 et F1623* (**Fig. 64**)

Le tracé nord-sud du fossé F1341 est visible dans sa totalité. Il mesure près de 24 m de long, s'interrompant au nord à 4 m du fossé de l'enclos externe F1202. Il s'interrompt au sud peu avant le fossé d'enclos antique, pouvant indiquer une persistance de l'organisation spatiale entre les deux phases. Il est également possible que le remblaiement du fossé gaulois et le creusement de l'enclos antique se fassent au même moment, sans hiatus. Sa largeur moyenne est de 2 m et son creusement est conservé sur 1,45 m de profondeur dans sa partie centrale. Ce fossé recoupe l'enclos interne au niveau du sondage Sd 95 (**Fig. 65**). Des parois obliques associées à un fond plat définissent son profil général. Son comblement est multiple. Dans la partie sud de la structure, s'observe un niveau épais pouvant être associé à un phénomène de démolition. Au niveau du sondage Sd 59 (**Fig. 66**), ce niveau se caractérise principalement par un épais niveau de pierres (gneiss et granite) brûlées dans une matrice sableuse brun noir charbonneuse. Sur la paroi sud de l'extrémité du fossé, on peut également observer plusieurs niveaux d'arène remaniée caractérisant de possibles effondrements de paroi. Le niveau de démolition se retrouve également au niveau du sondage Sd 93 (**Fig. 67**). Plusieurs fragments d'amphores tardo-républicaines ont été retrouvés dans ce comblement. Les niveaux supérieurs sont caractérisés par des remplissages limoneux sableux gris à brun-gris. À l'extrémité nord du fossé (Sd 94), le remplissage de la structure se définit par des niveaux de limon sableux brun-gris mêlés à de nombreux cailloux de granite et de gneiss (**Fig. 68**). L'absence de pierre à l'extrémité nord de la coupe (US 02 et 04) suggère un possible aménagement indéterminé (possiblement un poteau arraché), ou un trou de poteau appartenant à une phase postérieure.

Le fossé F1341 est longé partiellement sur son bord occidental par un petit fossé, **F1623**, sur un peu moins de 10 m. Le tracé du fossé se perd après avoir opéré un virage vers l'ouest au niveau de l'intersection avec le fossé nord de l'enclos interne F1467 (**Fig. 69**). Large de 0,50 m, sa profondeur n'excède pas 0,36 m. Il est comblé par un sédiment limoneux sableux brun-gris mêlé à quelques cailloux de granit et de quartz. Ce fossé recoupe le niveau supérieur de F1341 mais sa position le long de ce dernier semble indiquer un fonctionnement conjoint.

Fig. 65 – *Intersection entre F1341, F1623 et F1467 (sondage 95). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 66 – *Extrémité sud du fossé F1341 (sondage 59). Vue vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 67 – *Fossés F1623 et F1341 (sondage 93). Vue en coupe vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 68 – *Extrémité nord du fossé F1341 (sondage 94). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 69 – *Intersection entre fossés F1341, F1623 et F1467. Vue en plan vers le sud. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 70 – *Plan et coupe de l'extrémité nord du fossé F967 (sondage 142). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

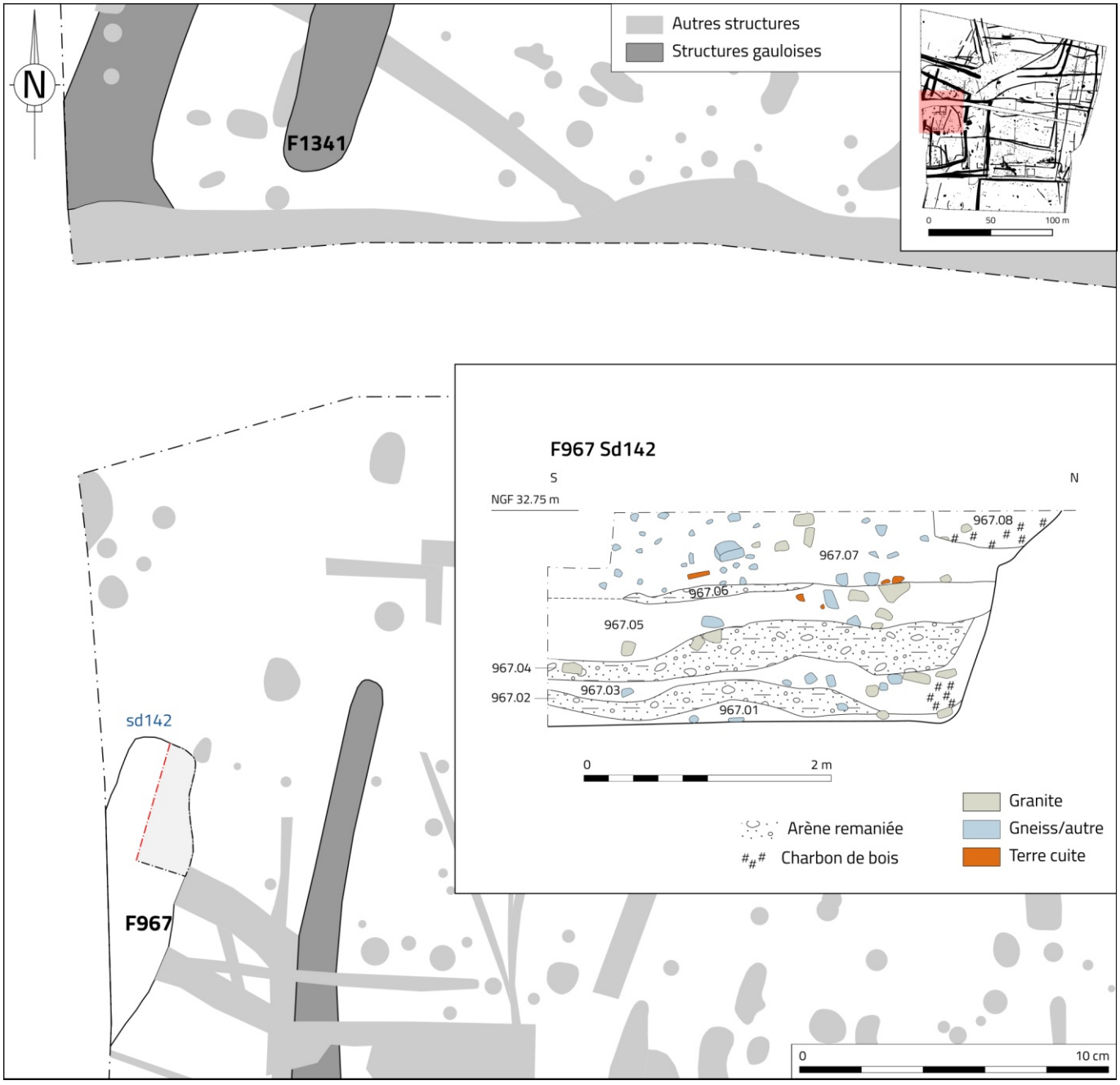

Fig. 71 – *Extrémité nord du fossé F967 (sondage 142). Vue vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Ce tronçon de fossé se localise en bordure ouest du site, à 19 m au sud du fossé F1341 dont il partage le même axe. Les contraintes liées à la proximité du bord de l'emprise de fouille n'ont pas permis d'effectuer une coupe transversale du fossé. Seule son extrémité nord a pu faire l'objet d'une coupe longitudinale. Le tracé est partiellement mis au jour sur 10 m de longueur pour une largeur de 3 m. La profondeur de son creusement au niveau du sondage Sd 142 est de 1,76 m (**Fig. 71**). Son profil est matérialisé par des parois obliques et un fond plat et étroit. Le fond de la structure est recouvert par un fin niveau limoneux argileux grisâtre. Sur environ un mètre, des US 02 à 04, le remplissage de la structure alterne niveaux d'arène remaniée avec niveaux limono-sableux gris mêlés à des blocs de granites et de gneiss. L'US 05 se constitue de limon argileux gris homogène et compact, nombreux blocs de granite et gneiss, un fragment de terre cuite, quelques blocs brûlés, inclusions de charbons de bois et éclats de terre cuite.

Les comblements supérieurs ont fourni un mobilier assez abondant et semblable à celui retrouvé dans le fossé F1341. Il présente un corpus de 243 fragments de céramique, dont plusieurs tessons d'amphore tardo-républicaine, *terra nigra* (Menez 11 et 65) ainsi qu'un tesson de sigillée. Ces fragments de céramique permettent de dater l'abandon de la structure assez tardivement, au plus tard au début du Ier siècle de notre ère.

2.2.1.2.3 Un secteur artisanal à l'intérieur de l'enclos ?

Notre compréhension des vestiges gaulois à l'intérieur de cet enclos est limitée. D'une part, par les contraintes spatiales de l'opération en elle-même ; d'autre part, les vestiges antiques se superposant en grande partie aux vestiges laténiens, aucun plan de bâtiment ou d'aménagement relatif à la période n'a pu être identifié. Cette superposition, associée à la densité des vestiges des deux périodes, explique ainsi la présence de nombreux artefacts gaulois dans des structures associées à la période romaine. Ces artefacts, malgré leur position secondaire, nous renseignent sur les activités ayant pris place à l'époque gauloise. C'est notamment le cas d'une probable une activité artisanale liée à la métallurgie du fer située dans le quart nord-est de l'enclos (**Fig. 72**), mis en perspective principalement par l'étude du mobilier en pierre (*cf. étude du mobilier lithique*).

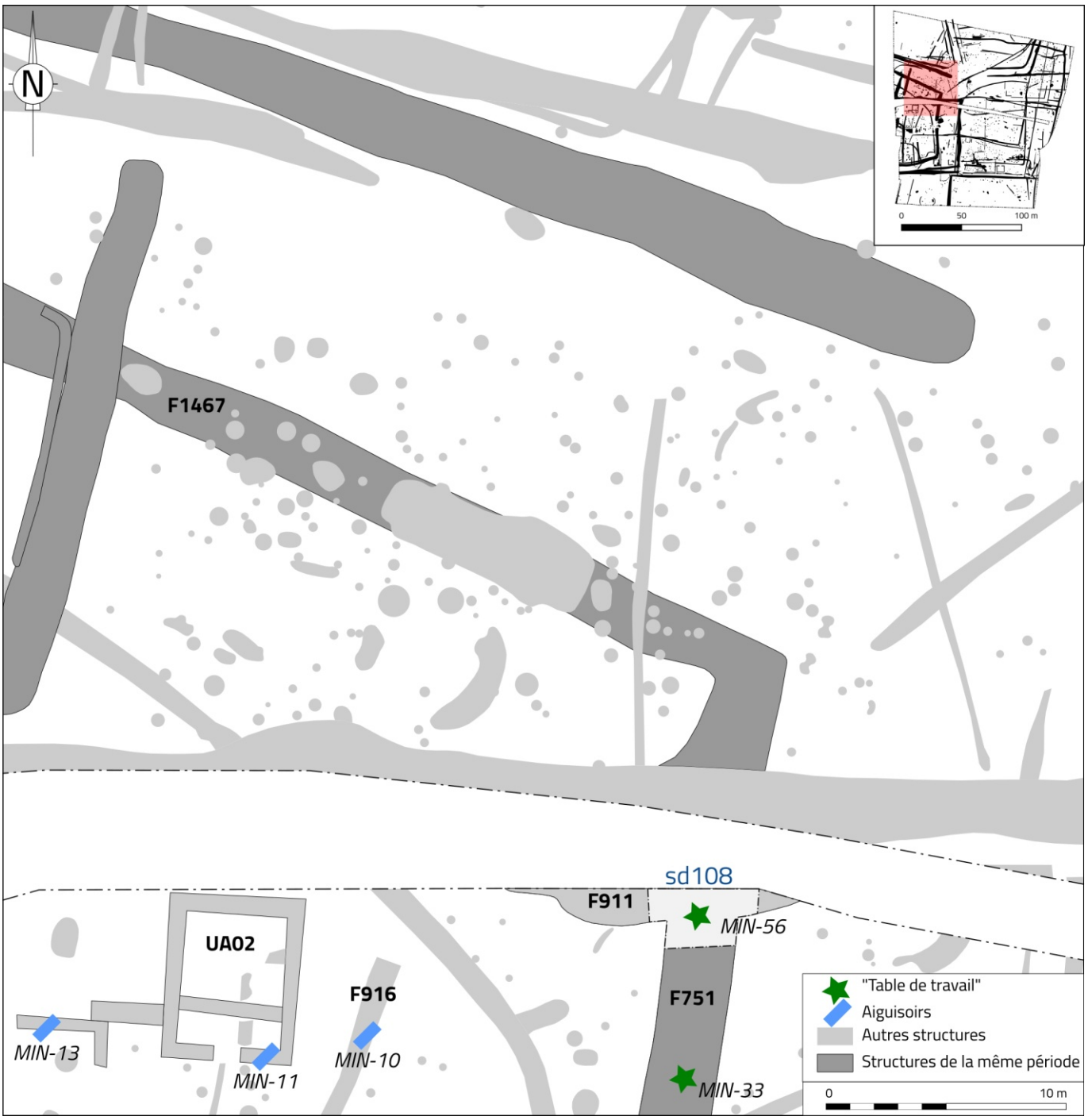

Fig. 72 – *Localisation des artefacts liés à une activité métallurgique dans le quart nord-est de l'enclos. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

En effet, malgré l'absence de structures identifiées à ce type d'artisanat, deux « tables de travail » ont été découvertes non loin l'une de l'autre dans ce secteur de l'occupation gauloise. Toutes deux se trouvent en position de rejet. L'une d'entre elle (MIN-33, **Fig. 73**) provient du comblement du fossé F751 limitant la façade nord-est de l'enclos trapézoïdal. La seconde (MIN-56) a été récupérée en surface du niveau F911 qui recoupe le fossé F751 au niveau du sondage Sd 108. Toutes deux présentent de fortes traces de rubéfaction. D'après K. Donnart, la présence de fragments microscopiques d'oxydes de fer renforce l'hypothèse de leur utilisation en tant qu'enclume :

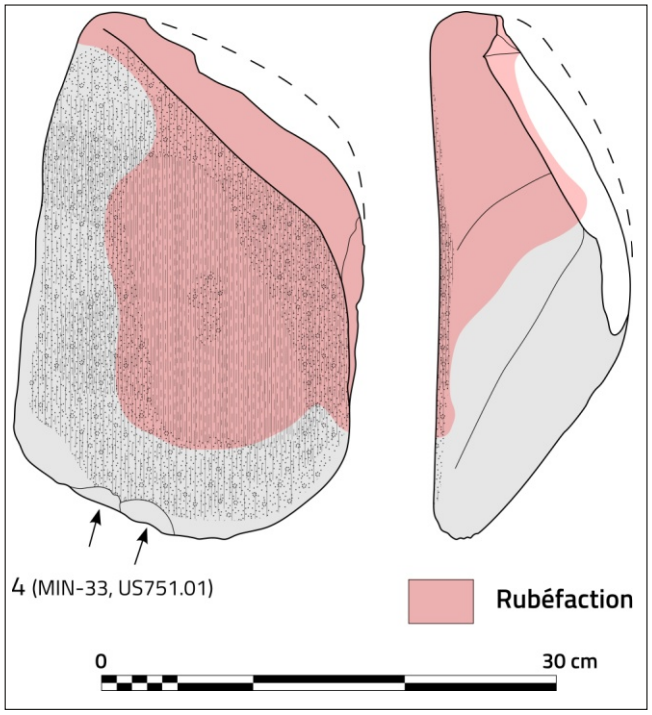

Fig. 73 – *« Table de travail » (MIN-33). DAO : K. Donnart © Éveha 2021*

[…] « *Ainsi, les tables de travail de Ploemel seraient des supports passifs polyvalents utilisés en forge du fer : martelage du métal chaud (poli mou) et abrasion à chaud (poli strié associé à une rubéfaction). Bien que des expérimentations sérieuses restent à mener pour confirmer ces traces d'utilisation, l'usage d'enclumes en pierre est admise (Pieters 2013). On observe régulièrement ce genre de table de travail en contexte de La Tène finale et elles constituent un bon marqueur d'activité en l'absence de structure forge identifiée (Donnart et al. 2012). Les deux exemplaires de Ploemel se trouvaient en position de rejet dans deux fossés gaulois adjacents (F751 et F911), ce qui soutient l'hypothèse de l'existence d'une forge dans l'angle nord-est de l'enclos trapézoïdal.* »

Notons également à environ 15 m à l'ouest, la découverte de trois aiguisoirs : deux proviennent des murs associés au bâtiment cultuel antique (UA 2), et un autre du talus empierré d'Époque moderne (F916) situé à proximité immédiate du dit-bâtiment antique. Notons que bien que d'époque récente, de nombreux matériaux romains (des tuiles principalement, mais probablement des moellons également) ont été utilisés dans la construction de ce talus. Il n'est donc pas étonnant d'y trouver également des outils liés aux occupations anciennes du site. Bien que retrouvés dans des contextes antiques, il convient de souligner la forte proximité géographique de la découverte de ces outils liés à l'artisanat du métal. La question d'une origine gauloise de ces aiguisoirs et d'un lien avec l'existence d'une zone artisanale liée à la métallurgie suspectée à proximité peut ainsi être posée.

Plus anecdotique, notons également la découverte d'un fragment culot de forge, issu du comblement du fossé d'enclos sud F1436. Bien que beaucoup plus éloigné de la zone d'artisanat suspectée, ce type de artefact vient conforter la présence d'activités liées à la métallurgie du fer à l'intérieur de l'enclos gaulois.

2.2.2 Parcellaire et axe de circulation

À l'est de l'enclos, plusieurs fossés organisent une trame parcellaire suivant un plan globalement orthogonal (**Fig. 74**). Ce parcellaire semble s'organiser de part et d'autre d'un axe nord-sud définit par les fossés F533-F560-F823.

2.2.2.1 Un chemin d'accès à l'enclos ?

Les fossés le plus septentrionaux de la trame parcellaire, F857 et F1107, pourraient être associés aux vestiges d'un axe de circulation permettant l'accès à l'enclos gaulois depuis le nord-est.

Le plus long de ces deux linéaires, **F857**, mesure 85 m de longueur (**Fig. 75**). Il apparaît sous la limite nord-est de l'emprise de fouille et se poursuit en direction du sud-ouest suivant un tracé légèrement sinusoïdal. Il s'interrompt à 3,50 m de l'angle nord-est de l'enclos quadrangulaire. Sondé à 4 reprises, ce fossé présente une ouverture large de 0,64 m à 1,14 m. Il révèle un profil aux parois évasées ou en cuvette conservé sur une profondeur variant de 0,20 m à 0,40 m. Son comblement est définit par une unique US constituée de limon sableux gris foncé homogène (**Fig. 76, 77 et 78**). Des fragments d'amphores tardo-républicaines retrouvés à la surface de son comblement suggèrent l'abandon de la structure à la fin de la période gauloise.

Fig. 74 – *Localisation des fossés de parcellaire gaulois. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

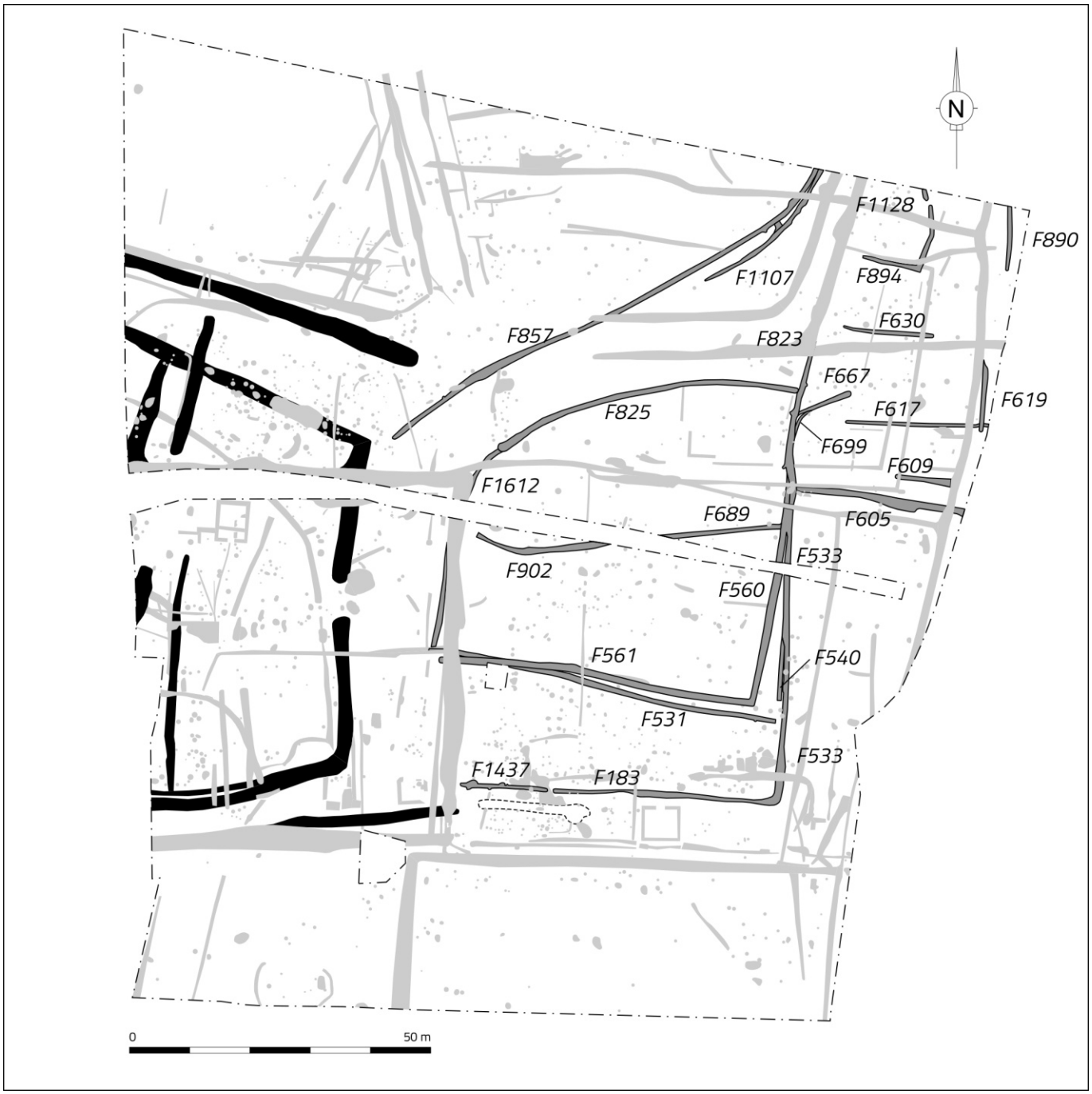

Fig. 75 – *Plan et coupes des fossés F857 e F1107. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

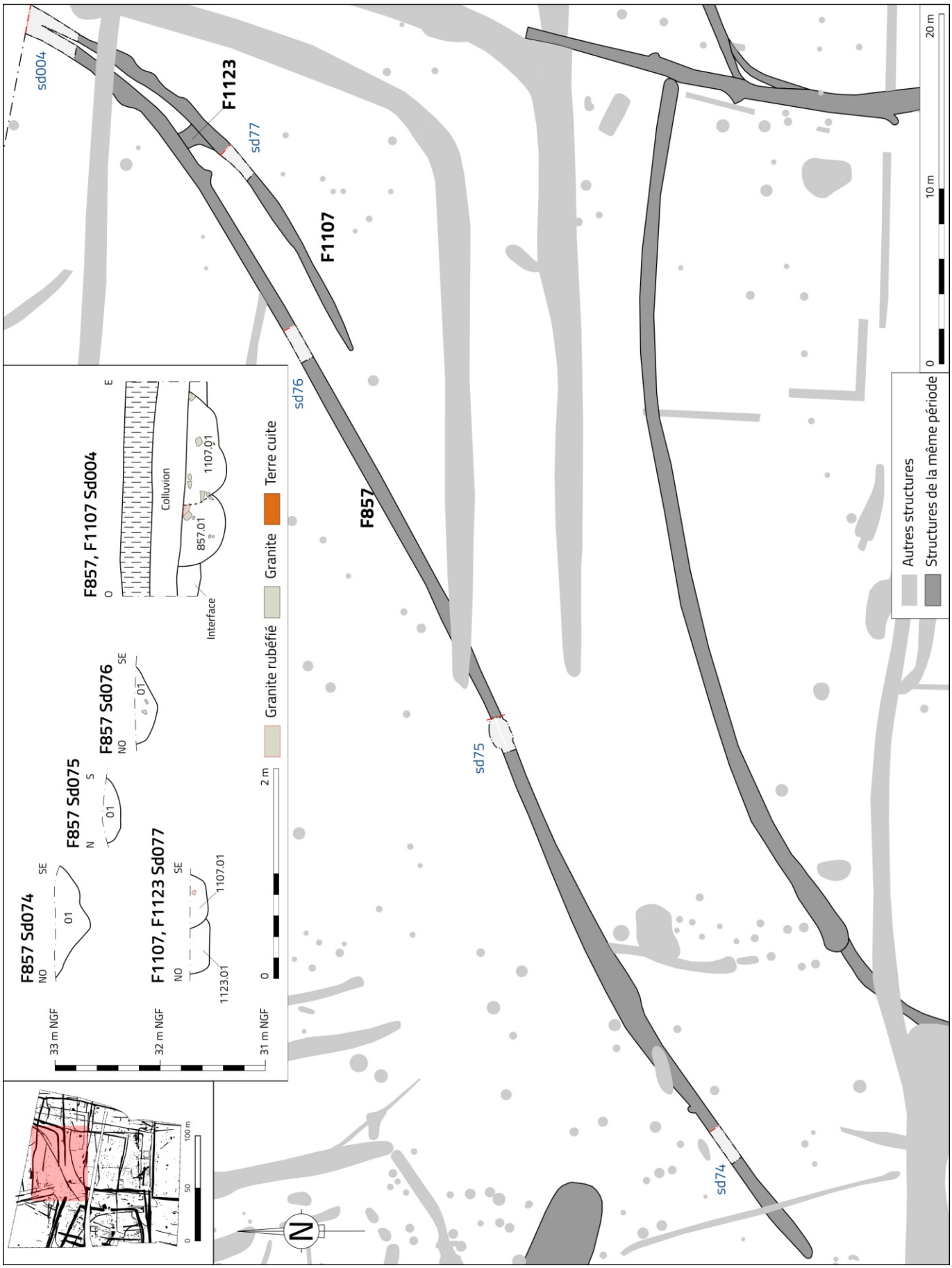

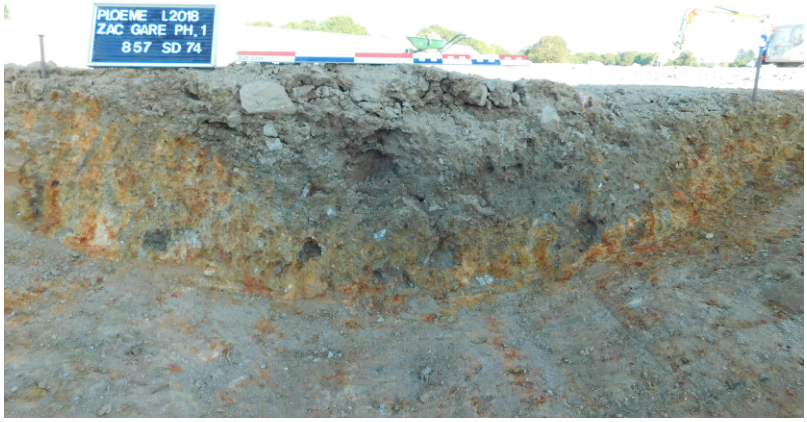

Fig. 76 – *Fossé F857 (sondage 74). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 77 – *Fossé F857 (sondage 75). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

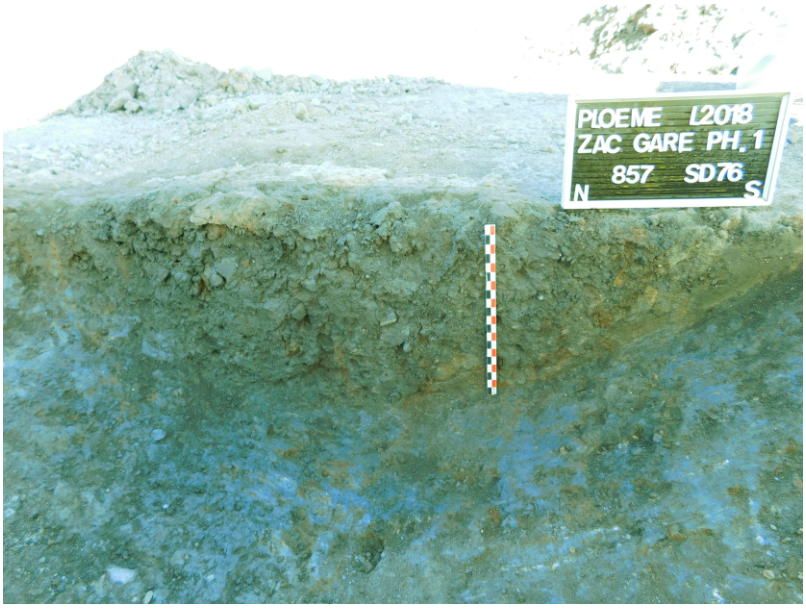

Fig. 78 – *Fossé F857 (sondage 76). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Fig. 79 – *Fossés F857 et F1107 (sondage 4). Vue en coupe vers le nord. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

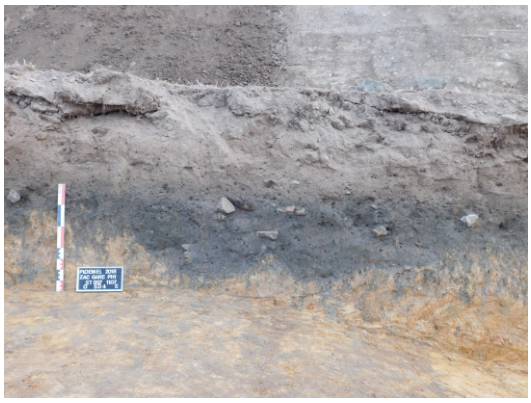

Le fossé **F1107** suit un tracé quasi parallèle à celui de F857 dans sa partie nord sur une longueur de près de 30 m. Sa largeur oscille entre 0,54 m et 0,80 m pour une profondeur maximale de 0,40 m au niveau de la berme nord (Sd 4, **Fig. 79**). À cet endroit, les deux fossés se confondent et leurs comblements sont quasi similaires. Le remblaiement du fossé F1107 semble tout de même postérieur à celui de F857. À son extrémité sud-ouest, une largeur de 2 m le sépare de ce dernier. La similitude du tracé et les caractéristiques morphologiques identiques de ces deux fossés indiquent leur fonction commune. Le fossé F1107 peut correspondre à une reprise ponctuelle du tracé de F1107.

Le tracé atypique de cette limite en direction de l'enclos gaulois suggère davantage un fossé lié à un axe de circulation (**Fig. 80**). Aucune parcelle associée à ce linéaire n'a d'ailleurs pu être identifiée. Il faut toutefois noter l'absence d'un second fossé bordier et d'un niveau de circulation identifiable. La topographie et la nature rocheuse du terrain à l'endroit de ce linaire ont pu participer à l'arasement d'un éventuel second fossé bordier. Il est également possible que l'axe définit par les fossés F1471-F1612-F825 ait pu border dans le paysage la limite sud de ce chemin, notamment dans sa partie ouest ou son tracé adopte un tracé courbe parallèle à celui délimité par l'extrémité de F857 avec la façade est de l'enclos quadrangulaire.

Fig. 80 – *Hypothèse d'un chemin laténien. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

2.2.2.2 La trame parcellaire

2.2.2.2.1 L'axe nord-sud

Cet axe se définit par plusieurs fossés rectilignes, dont certains se superposent, suggérant des évolutions ponctuelles de la trame parcellaire au cours de l'occupation gauloise (**Fig. 81**). De part et d'autre de cet axe, plusieurs fossés se développent suivant une orientation d'est en ouest.

Fig. 81 – *Plan et coupes des fossés de parcellaire nord-sud :F823, F533, F560 et F540. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

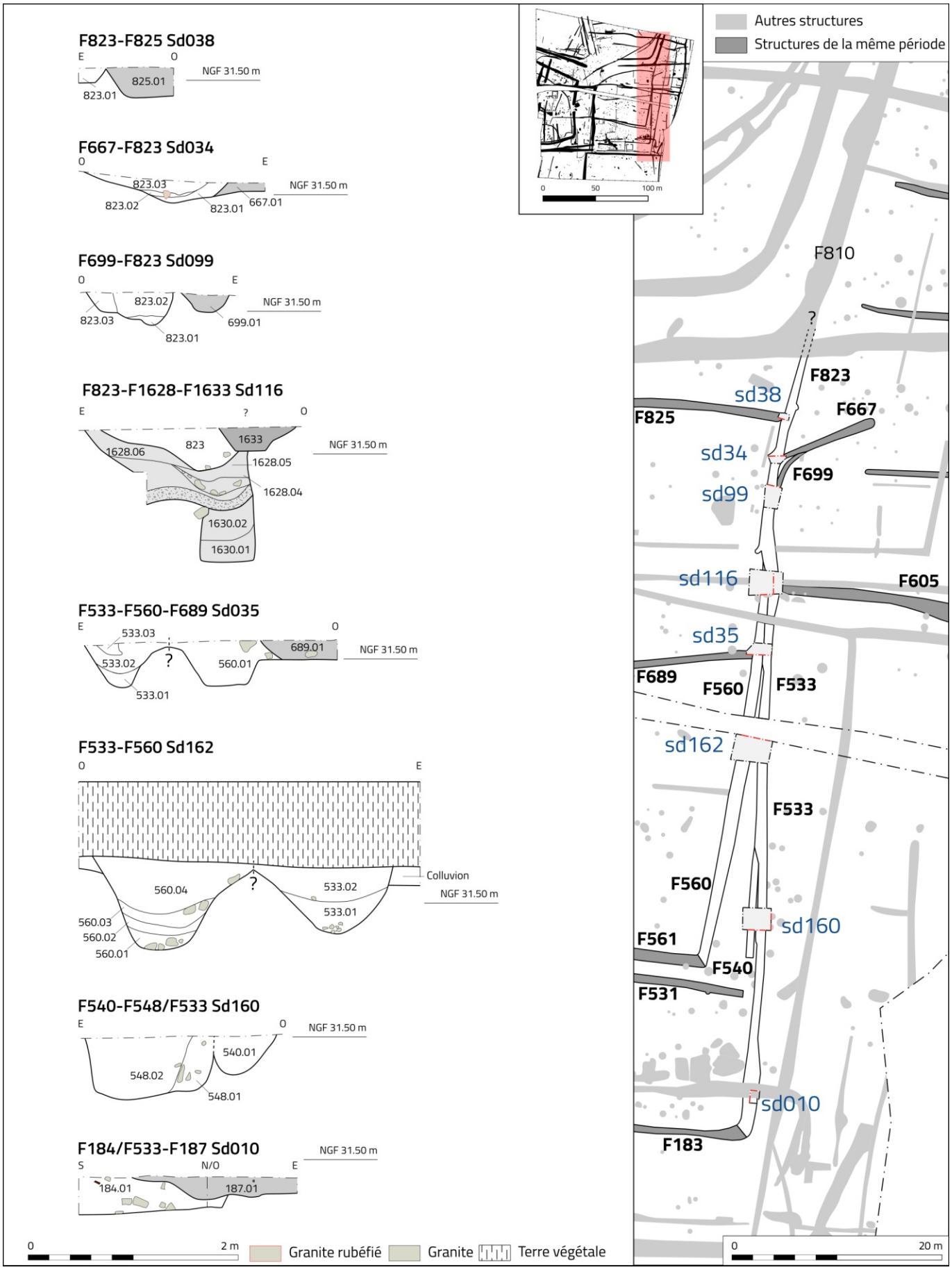

Fig. 82 – *Intersection entre les fossés F823 et F1200. Vue en plan vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

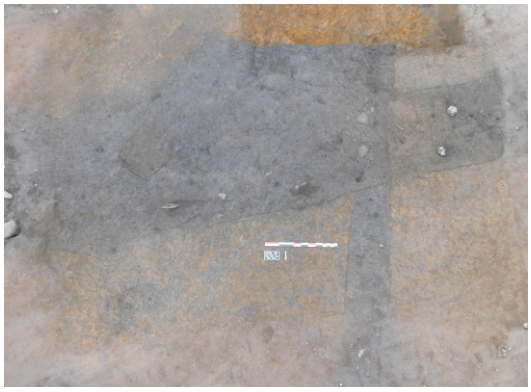

Fig. 83 – *Fossé F823 (sondage 99). Vue en coupe vers le nord. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

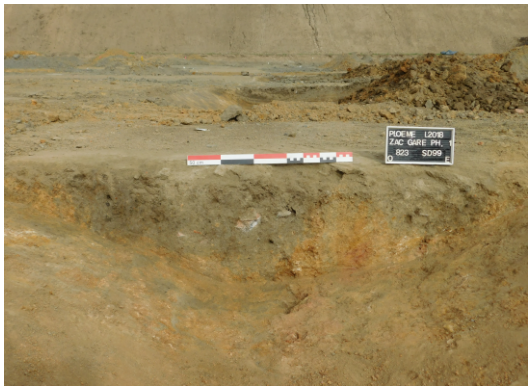

Fig. 84 – *Intersection entre les fossés de parcellaire F533, F560 et F689. Vue en plan vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

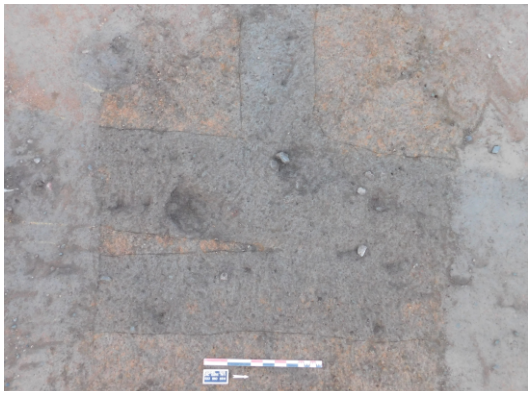

Dans la partie nord, le tracé correspond au tronçon **F823**. Il apparaît au nord à l'angle formé par les fossés F1200 et F810 associés à la période antique (**Fig. 82**). Il est probable que F823 se poursuit à l'origine en direction du nord, en lieu et place du fossé F810. Ce dernier reprend en effet une orientation identique, son creusement postérieur venant effacer le tracé gaulois. Au bout de 25 m environ, le tracé de F823 se dédouble : **F560** à l'ouest et **F533** à l'est. Leurs orientations, bien que demeurant globalement nord-sud, varient légèrement. Le fossé F560 se suit sur une longueur de 35 m avant de former un angle en direction de l'ouest avec le fossé F561. Le tracé du fossé F533 est visible sur 50 m avant de former un angle avec le fossé F183. Dans la partie méridionale de F533, un second linéaire, **F540**, est visible sur 10 m environ. Les deux tracés se confondent au nord. Distants de 3 m, l'extrémité sud de F540 forme un angle droit en direction de l'ouest avec le fossé orienté est-ouest F531.

La morphologie du tronçon **F823** s'observe au niveau de quatre sondages. Son creusement se définit par des parois obliques à évasées associées à un fond en cuvette plus ou moins régulier. Sa largeur oscille entre 0,75 m et 1,58 m pour une profondeur maximale de 0,38 m observée au niveau du sondage Sd 116. Le tracé de F823 traverse deux fosses antérieures à cet endroit (F1628 et F1630), ce qui explique les dimensions plus importantes observées dans la coupe du sondage. Au niveau du sondage Sd 34, l'évasement du fossé pourrait correspondre à l'installation d'un foyer postérieur à l'intérieur du fossé : les couches supérieures observées sur cette section montrent un sédiment sableux rougeâtre présentant des traces de rubéfaction (US 02), recouvert par une couche de limon gris mêlé à des charbons de bois (US 03). Seul le comblement inférieur (US 01), constitué de limon sableux gris, correspondrait ici au comblement initial du fossé. Au niveau du sondage 99 (**Fig. 83**), un niveau compact argileux mêlé de substrat remanié repose sur le fond du fossé. Un sédiment limoneux gris foncé est présent sur la paroi ouest, recouvert par un comblement final limoneux sableux gris mêlé à des fragments de granite rubéfiés.

Entre les sondages Sd 116 et Sd 35, le linéaire se dédouble . La coupe observée dans le sondage Sd 35 montre deux creusements contigus : **F533** à l'est et **F560** à l'ouest (**Fig. 84**). En raison de la faible épaisseur conservée entre les deux fossés, et des comblements supérieurs très semblables, les observations stratigraphiques entre F533 et F560 ne permettent pas de comprendre la relation chronologique entre les deux structures, ni au niveau du sondage 35 (**Fig. 85**), ni au niveau du sondage 162 (**Fig. 86**).

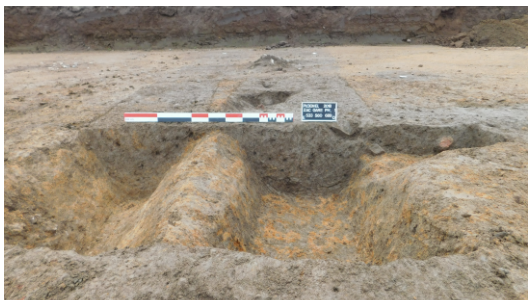

Fig. 85 – *Intersection entre les fossés de parcellaire F533, F560 et F689 (sondage 35). Vue en coupe vers le sud. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

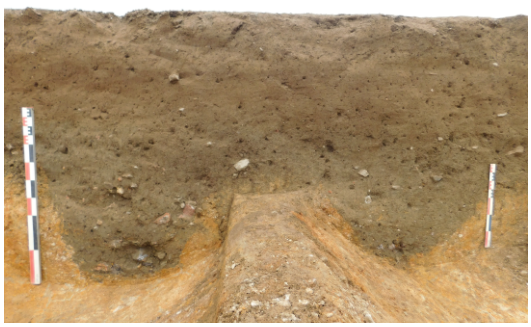

Fig. 86 – *Intersection entre les fossés de parcellaire F533 et F560 (sondage 162). Vue en coupe vers le nord. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Le fossé **F533** se définit par des parois évasées et un fond en cuvette dans sa partie septentrionale. Les sondages situés le plus au sud montrent un profil qui varie sensiblement avec des parois obliques associées à un fond plat. La largeur de ce tronçon varie entre 0,78 m et 1,32 m pour une profondeur conservée de 0,37 m à 0,64 m. Il est comblé au maximum par deux niveaux de remplissage. Au niveau des coupes des sondages Sd 35 et Sd 162, la structure est comblée par un sédiment limoneux sableux brun à gris clair sur le fond de la structure, recouvert par un sédiment limoneux sableux gris foncé. Le sondage Sd 160 montre un remplissage constitué essentiellement de limon sableux gris foncé. Un second niveau, perçu uniquement sur la paroi orientale du fossé, se matérialise par un limon sableux gris mêlé à des fragments de granite brûlés. Un seul niveau de remplissage de limon sableux brun-gris est perçu dans sa partie sud (sondage 10).

Le tronçon F560 est visible en coupe à deux reprises. Des parois obliques et un fond plat définissent son creusement, conservé sous le niveau de terre végétale sur une largeur de 1,50 m pour 0,64 m de profondeur. Un seul niveau de remplissage est visible, constitué de limon argileux gris foncé mêlé de fragments de substrat de petites pierres de granites en fond de couche. La coupe du sondage Sd 162 montre *a contrario* plusieurs niveaux de remplissage limoneux argileux gris qui se distinguent principalement les uns des autres par la quantité des inclusions minérales. Du substrat remanié en quantité plus importante s'observe au niveau de l'US 02.

Malgré une stratigraphie peu lisible, des éléments chronologiques peuvent être fournis par le mobilier retrouvé dans les comblements de ces deux fossés. Le fossé F560 a fourni un nombre de restes plus important (126 fragments), tandis que F533 n'a livré que 6 tessons de céramique.

Le lot lié à F560 atteste une occupation plus ancienne, livrant des formes pouvant être associées aux IIe siècle av. n. è. comme le montre l'étude céramique (O. Lierville) :

« *126 tessons protohistoriques sont issus de F560 pour un NMI estimé à 7 individus.*
Le vase 560/5 de forme haute à profil en esse dont lèvre éversée est ornée d'une cannelure interne se rapproche du type 85a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C.
Le vase 560/6 à lèvre droite se rapproche quant à lui du type 65 de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 288) daté pour la plupart des exemplaires entre 225 et 125 avant J.-C.
Au sein de ce fossé, on retrouve également une anse à œillet graphitée (560/2).
Les vases issus de F560 présentent une large datation centrée sur le IIe siècle av. J.-C. »

Notons également la présence d'un fragment de peson (PMC-10) retrouvé au niveau du sondage Sd 162, attestant d'une probable activité de tissage à proximité.

Le mobilier issu de F533 est associé à la fin de la période laténienne, voir à la période de transition avec la période antique comme l'atteste la découverte d'un fond de vase tourné en pâte grise (CER-033).

Ces informations permettent d'émettre l'hypothèse d'un parcellaire qui se réorganise sensiblement à la fin de la période gauloise en s'étendant notamment vers le sud.

2.2.2.2.2 Les parcelles occidentales

- *Mise en place de grandes parcellaires quadrangulaires*

Cinq fossés adoptant une orientation est-ouest se développent à partir de l'axe nord-sud précédemment décrit. L'ensemble forme ainsi plusieurs grandes parcelles encloses. La limite la plus septentrionale est bornée par les tronçons de fossés **F825**, **F1612** et **F1471** (**Fig. 87**). Se suivant sur près de 90 m, ce tracé adopte un plan curviligne singulier au regard des autres fossés. Son profil complet est visible à deux reprises, montrant des parois obliques associées à un fond étroit en cuvette. Large d'un mètre en moyenne, sa profondeur conservée n'excède pas 0,46 m. Dans sa partie orientale, le fossé est comblé d'un limon sableux gris mêlé de pierres et de nodules oranges issus du substrat remanié (**Fig. 88**). Un creusement plus profond est visible au niveau du sondage Sd 103 (**Fig. 89**). L'hypothèse d'un premier état, où cette limite s'interromperait à cet endroit, et d'un second état où elle se prolongerait en direction du sud-ouest peut être avancée. Il est également possible que ce surcreusement soit le témoin d'une réfection antérieure de la structure. Au niveau de la coupe de la berme témoin (Sd 183), le tracé du fossé est recouvert par un niveau de chemin lié à la période antique. Dans sa partie méridionale (F1471), le fossé n'a pas été testé, mais son recoupement par le fossé d'enclos antique est parfaitement visible en plan (**Fig. 90**). Il s'interrompt dans sa partie sud au niveau des extrémités de F561 et F531.

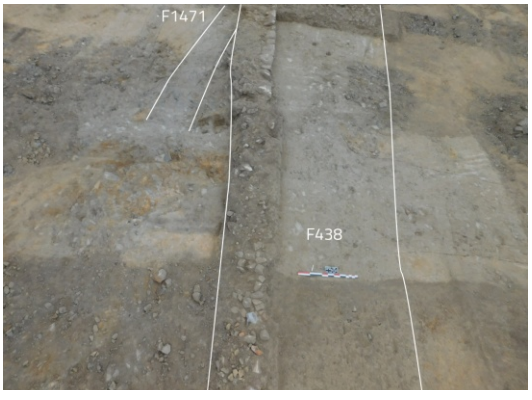

Fig. 90 – *Intersection entre F1471 et F438 (enclos antique). Vue en plan vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 87 – *Plan et coupes des fossés de parcellaire F825, F1612 et F1471. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

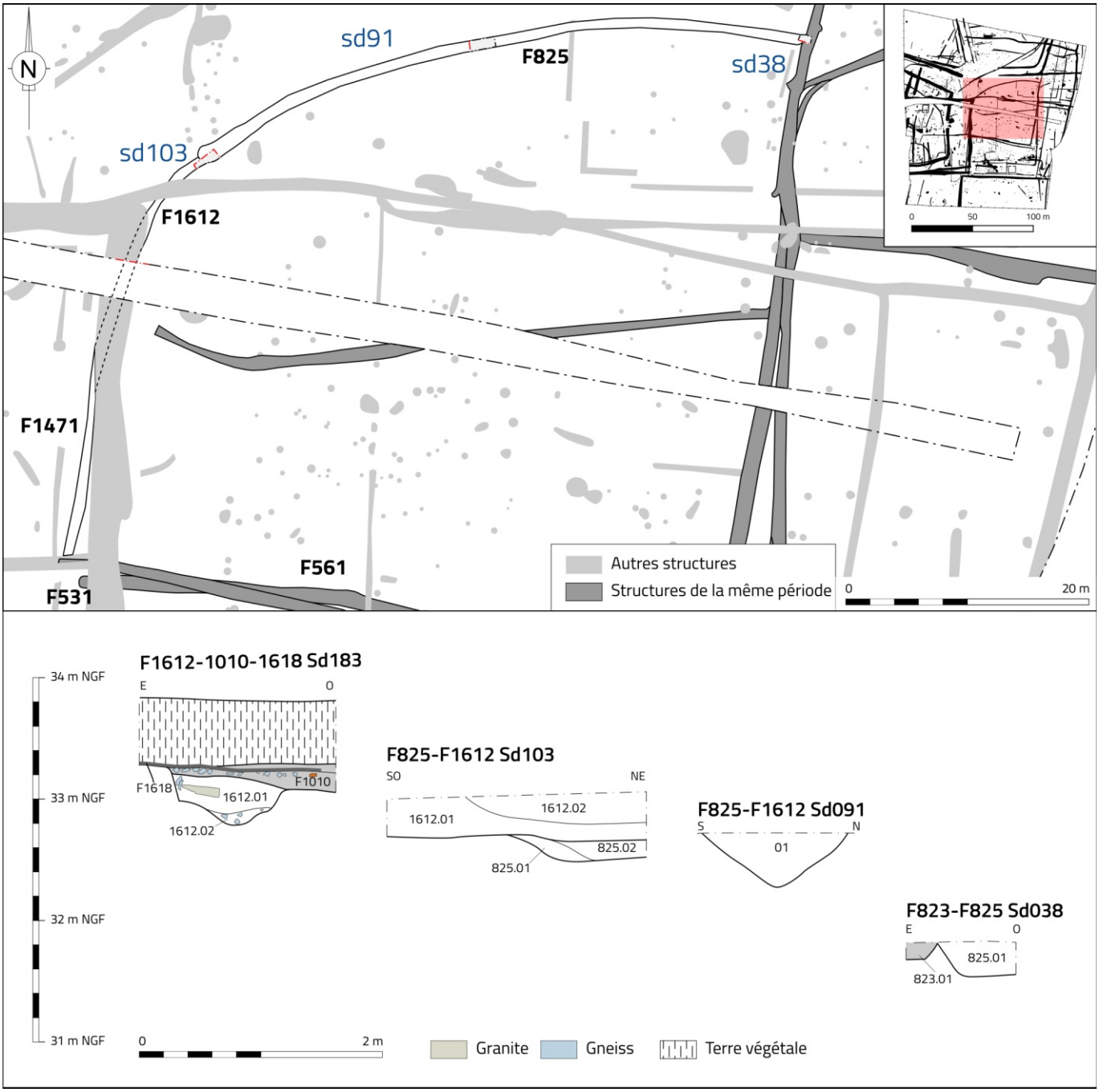

Fig. 88 – *Fossé F1612 (sondage 91). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 89 – *Intersection entre F1612 et F825. Vue en coupe vers le nord-ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Aucun mobilier céramique ou autre élément datant n'a été retrouvé dans le comblement de ce linéaire. La datation radiocarbone sur un charbon issu du tronçon F1612 nous fourni une fourchette large (355BC-60BC cal. 95,4 % ; CIRAM_US1612.01). Cette fourchette peut néanmoins être réduite entre 230 BC et 101 BC (cal. 55,8 %).

La seconde limite, orientée est–ouest est formée par les tronçons de fossé **F689** et **F902** (Fig. 91). L'ensemble mesure un peu plus de 50 m de long. Dans sa partie ouest (F689), le fossé s'interrompt perpendiculairement aux fossés F560. Bien que F589 recoupe le creusement supérieur, son tracé ne poursuit pas au-delà de cette limite suggérant leur contemporanéité. Le sondage Sd 100 permet d'observer un profil en cuvette large de 0,75 m et profond de 0,22 m comblé d'un niveau unique limoneux gris à gris foncé mêlé à quelques pierres de granite (Fig. 92). Dans sa partie est, le tracé du fossé jusque-là rectiligne se courbe légèrement en direction du nord-ouest en direction de F1612. L'espace entre ces deux fossés délimite l'emprise d'une parcelle oblongue d'environ 1 100 m². Seulement 9 tessons de céramique sont issus du comblement de F689 nous fournissant une fourchette chronologique entre le milieu de La Tène moyenne et La Tène finale (O. Lierville) :

« *9 tessons protohistoriques sont issus de F689 pour un NMI estimé à 1 individu. Le vase de forme haute 689/1 à panse globulaire, surface externe graphitée ornée de deux stries et dont la lèvre comporte une cannelure interne, se rapporte au type 85a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C. On retrouve cette forme sur le site d'Inguiniel (56) - Kerven-Teignouse (fossé F3, publication en cours).* »

Fig. 92 – *Fossé F689 (sondage 100). Vue en coupe vers le sud-ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021*

Fig. 91 – *Plan et coupe des fossés de parcellaires F689 et F902. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

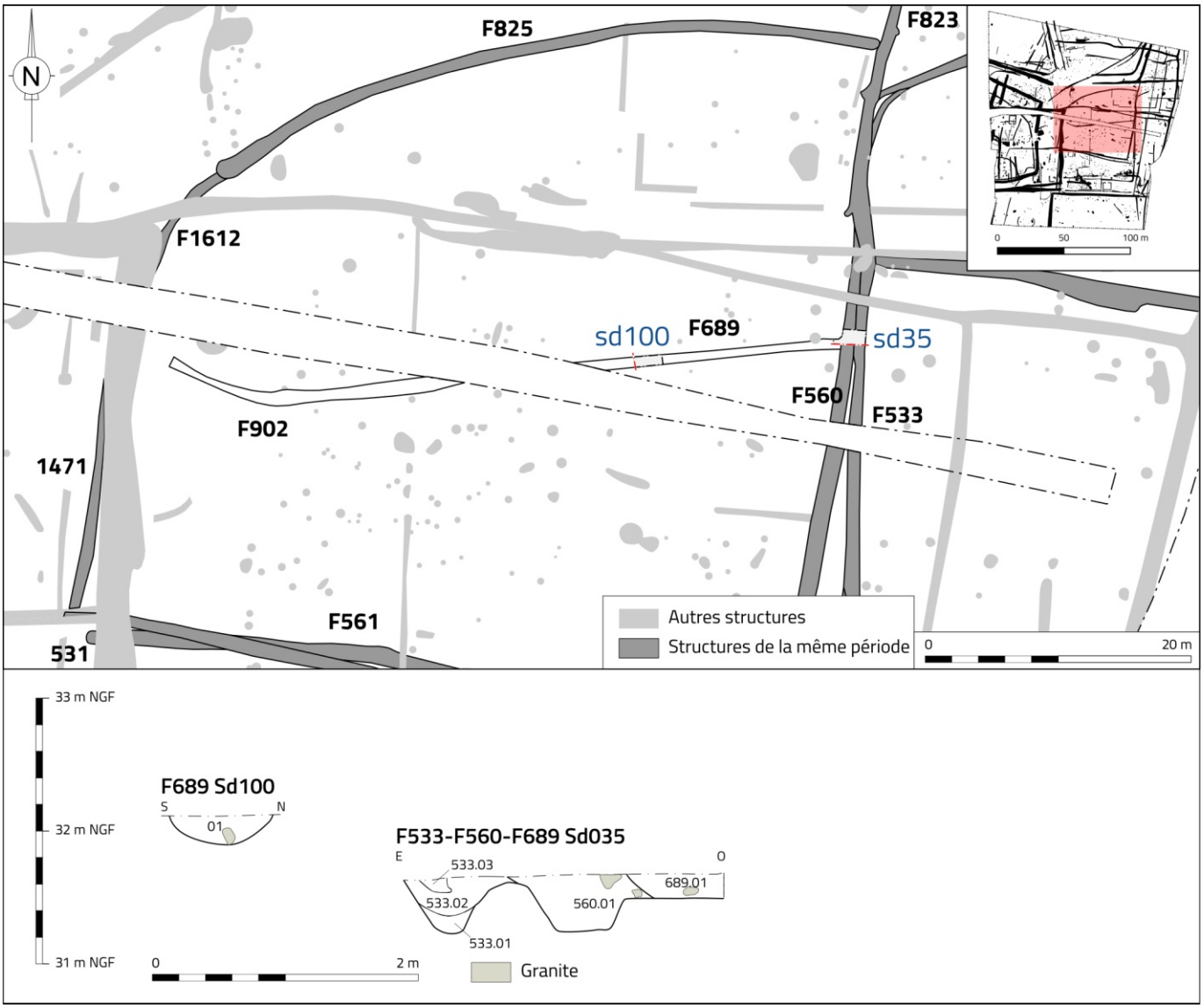

Situés 18 m plus au sud, les fossés **F531** (Fig. 93) et **F561** (Fig. 94) matérialisent la limite sud d'une seconde parcelle de forme quadrangulaire, bordée au nord par la limite F689-F902. Bien que la forme diverge de la première parcelle identifiée, celle-ci s'étale également sur une superficie d'environ 1 100 m². Les deux fossés, bien que suivant un tracé quasi identique, se croisent entre les sondages Sd 170 et Sd 168. La coupe de ce dernier sondage permet d'attester de l'antériorité du fossé F531 sur le second (Fig. 95).

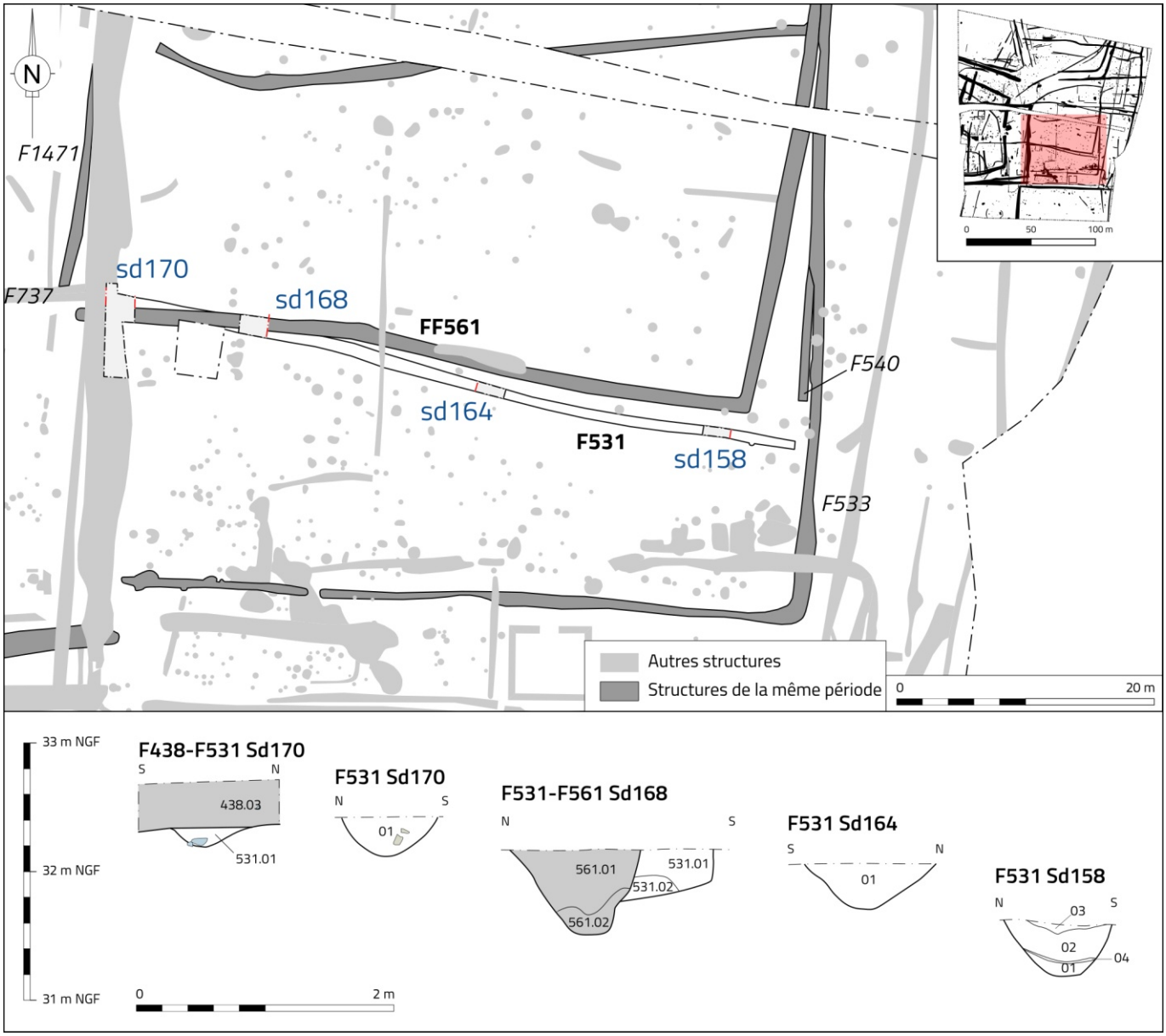

Fig. 93 – *Plan et coupes du fossé de parcellaire F531. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

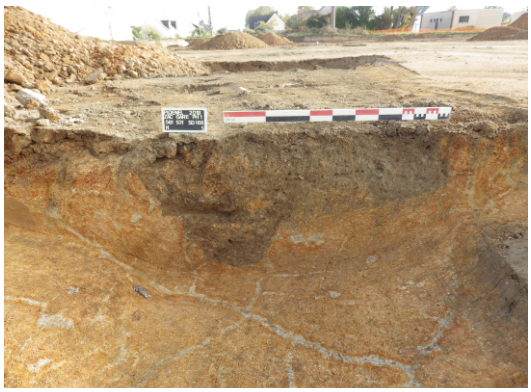

Fig. 95 – *Intersection entre les fossés F531 et F561 (sondage 168). Vue en coupe vers l'est. Cliché : G. Rousset © Éveha 2021*

Fig. 94 – *Plan et coupes du fossé de parcellaire F561. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

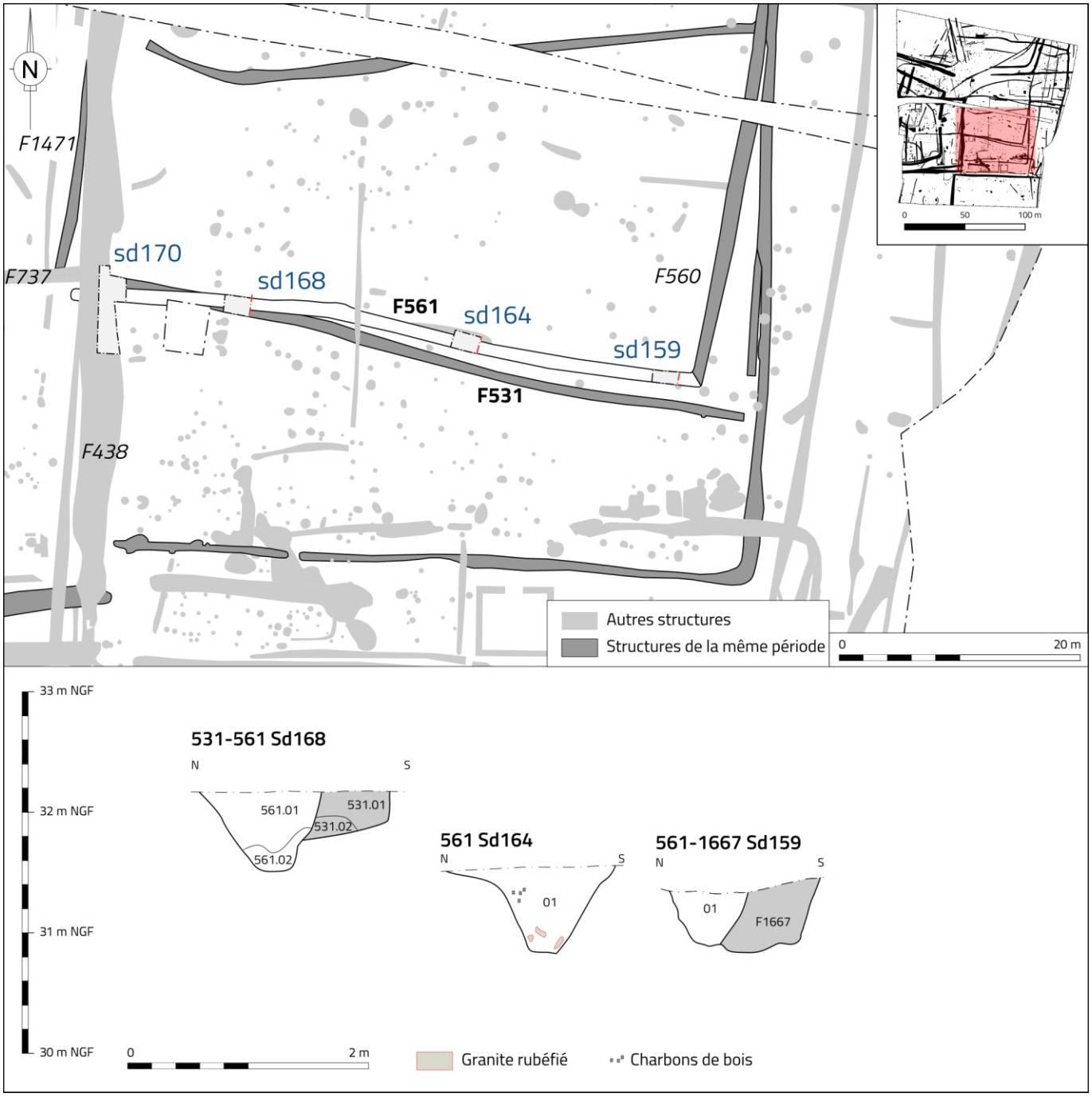

Fig. 96 – *Fossé F531 (sondage 158). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Le tracé de F531 se suit sur une longueur de 57 m. À l'est, il s'interrompt perpendiculairement à 1 m du fossé F533 et à 3 m de l'extrémité sud de F540. À l'ouest, bien que la lecture des vestiges soit rendue difficile par une limite parcellaire moderne (F737), le fossé F531 semble s'interrompre à l'extrémité sud du fossé de parcellaire F1471. Son creusement est attesté une dernière fois dans la coupe ouest du sondage 170, sous le fossé de l'enclos antique F438 (**Fig. 96**). Des parois évasées associées à un fond en cuvette définissent un profil conservé au maximum sur une profondeur de 0,44 m pour une largeur n'excédant pas 1 m.

Fig. 97 – *Intersection entre F438 (enclos antique) et F531. Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau© Éveha 2021*

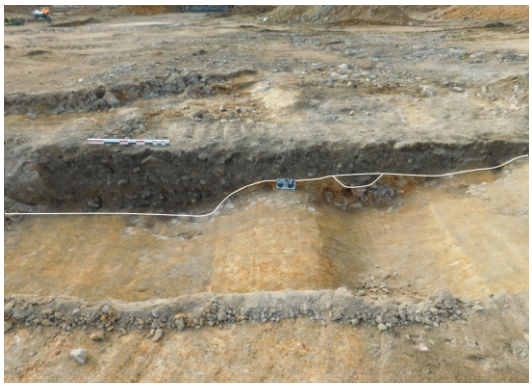

Fig. 98 – *Fossé F561 (sondage 164). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau© Éveha 2021*

Fig. 99 – *Intersection entre F561 et F1667 (sondage 159). Vue en coupe vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Ce fossé est comblé par un limon sableux gris à gris foncé. La présence d'une fine couche d'arène remaniée visible dans la partie est du fossé (**Fig. 97**) témoigne de l'entretien du fossé avec au moins une opération de curage visible.

Le fossé F561 se suit sur une cinquantaine de mètres. S'orientant également d'est en ouest, son tracé fléchit légèrement entre les sondages 168 et 164. Il forme un angle droit avec le fossé F560 dans sa partie orientale, tandis qu'à l'est son creusement est entièrement recoupé par le fossé antique F438. Son tracé reparaît furtivement à l'ouest du fossé antique pour s'interrompre à 2 m de l'extrémité sud de F1471. Ce fossé présente un profil en « V », défini par des parois obliques associées à un fond étroit et plat. Ses dimensions sont plus importantes que celles observées pour le fossé F531 : une largeur de 1 m en moyenne pour une profondeur maximum de 0,70 m. Il est comblé par un limon sableux brun-gris mélangé à de nombreux nodules de substrat remanié et à quelques fragments de granites brûlés et de petits charbons de bois (**Fig. 98**). Il recoupe la fosse F1667 au niveau du sondage 159 (**Fig. 99**).

Le fossé F531 n'a fourni aucun élément datant, au contraire de F561 dans le remplissage duquel 76 tessons ont été mis au jour, parmi lesquels huit individus décrits par O. Lierville :

« *Le vase 561/2, à l'instar du vase 560/5 se réfère au type 85a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C. Trois autres vases à profil en esse sont issus de F561 (…). Figures emblématiques de La Tène (561/3 et 561/1) [ils] correspondent au type 26 a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : p.276-277). Les vases protohistoriques retrouvés au sein de F561 possèdent une datation des deux derniers siècles av. J.-C.* »

La limite la plus septentrionale de ce parcellaire est matérialisée par les tronçons de fossé **F1437** et **F183** (**Fig. 100**). Formant un angle droit avec le fossé F533 dans sa partie est, l'ensemble délimite avec les fossés F531/F561 une parcelle rectangulaire d'un peu moins de 1 000 m². Ces fossés présentent un arasement plus important en comparaison des autres fossés parcellaires précédemment décrits, particulièrement dans sa partie occidentale (le tronçon F1437). Celui-ci s'interrompt à l'ouest quasiment dans l'alignement de la limite sud de l'enclos gaulois (F1642). La courte interruption entre les deux tronçons est la conséquence probable de leur faible état de conservation, F1437 et F183 formant certainement à l'origine une limite continue, longue d'une cinquantaine de mètres.

Il a pu être sondé à deux reprises dans sa partie ouest. Large en moyenne de 1 m, il est conservé sur une épaisseur oscillant entre 0,12 m et 0,23 m. Un seul comblement a pu être identifié, définit par un limon sableux brun homogène, où se retrouvent quelques inclusions de charbons de bois et de rares fragments de granite (**Fig. 101 et 102**). Le mobilier céramique retrouvé dans le comblement de F183 est composé de 22 tessons (O. Lierville) :

« *[…] ces deux vases de la fin de l'âge du Fer ont fait l'objet d'une représentation graphique. Le vase 183/1, de grande dimension à embouchure large et cannelure labiale interne évoque les récipients de stockage de la fin de l'âge du Fer. Il peut s'apparenter au type 92a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 300-301), en circulation aux IIe et Ier siècles avant notre ère. De tels exemples se retrouvent sur le site de Hennebont (56)- Polvern (Ménez 1986) ou sur le site d'Inguiniel (56)-Kerven-Teignouse (fossé F23, publication en cours).*
Le vase 183/2 correspond quant à lui au type 26a de la typologie régionale (Cherel et al. 2018 : 276-277), daté du milieu du IIe siècle av. J.-C. au changement d'ère. Ce type de vase tourné à profil en esse se retrouve au sein de nombreuses occupations dans les phases tardives de La Tène comme sur le site de Bais (35) - Carrière des Vallons (Mentele 2011, F.820), Pleurthuit (35), Cap Emeraude (Hamon 2014, F. 439). »

Bien que des aménagements ponctuels aient pu avoir lieu (notamment au niveau des fossés F561 et F531), le parcellaire ainsi défini présente une homogénéité, tant par la morphologie des fossés qui le structurent que par la superficie des parcelles délimitées, formant des ensembles globalement quadrangulaire d'une superficie constante, autour de 1 000 m².

Fig. 100 – *Plan et coupes des fossés de parcellaire F183 et F1437. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

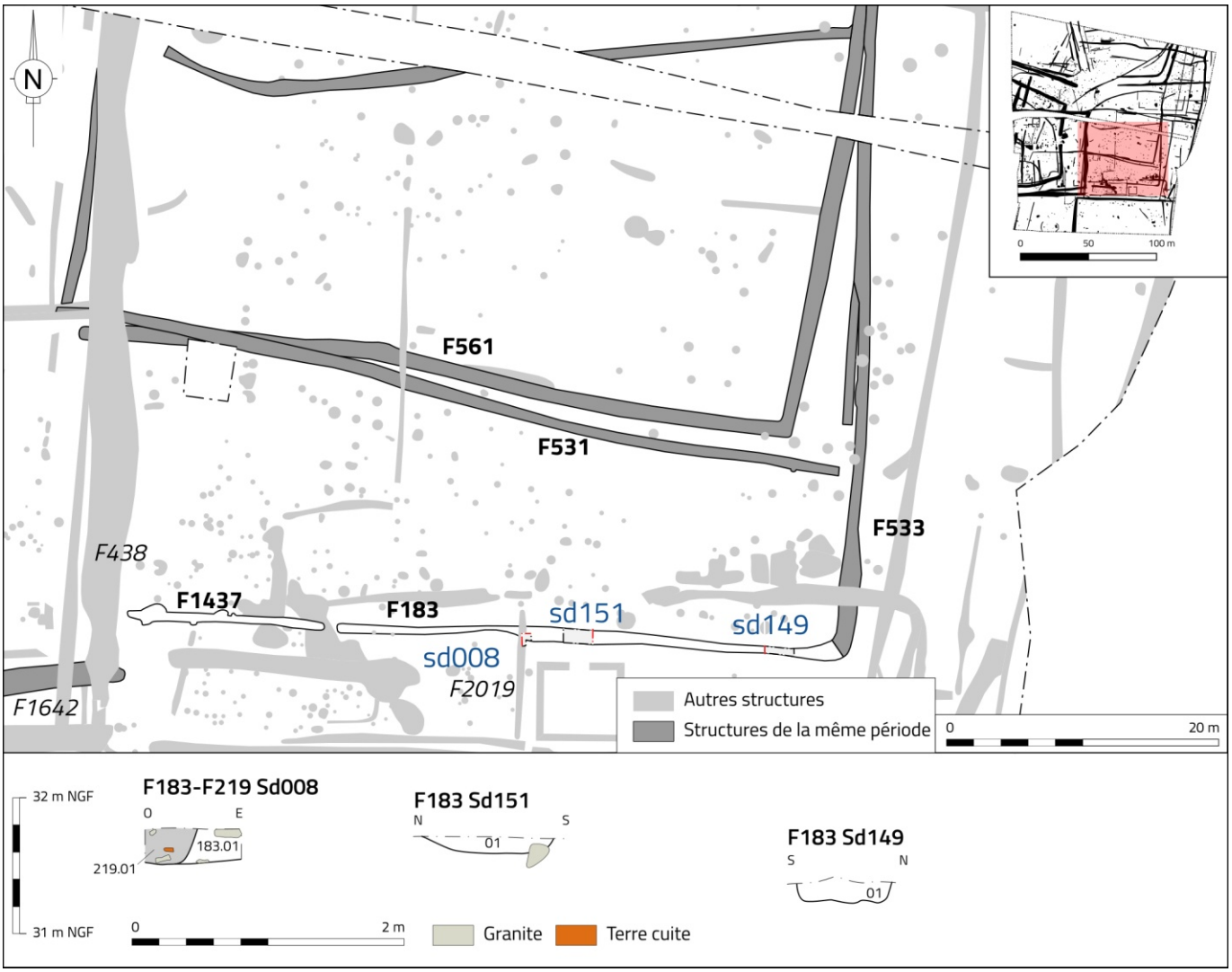

Fig. 101 – *Fossé F183 (sondage 149). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : G. Rousset © Éveha 2021*

Fig. 102 – *Fossé F183 (sondage 151). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

▪ *L'hypothèse d'une création précoce du parcellaire*

Si le mobilier céramique confirme la contemporanéité du réseau parcellaire avec l'enclos trapézoïdal, la présence des linéaires formés par F1339-F746 et F1517 pourrait suggérer une mise en place plus précoce de ce parcellaire, avant l'installation de l'établissement rural (**Fig. 103**). Ces fossés se localisent en effet sur l'emprise occupée par l'enclos gaulois, la stratigraphie confirmant l'antériorité de ces fossés curvilignes.

Fig. 103 – *Localisation des fossés de parcellaire préexistants à l'enclos (F1339, F746, F1517 et F752). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Les tronçons **F1339** et **F746** appartiennent à une même structure fossoyée observable de part et d'autre de la berme centrale du site. L'extrémité nord (F1339) apparaît au niveau de la limite ouest de l'opération sous des niveaux de colluvion (**Fig. 104**). Son tracé est repérable sur une vingtaine de mètre avant de disparaître sous la berme centrale. Il réapparaît au sud (F746) sur une longueur de 20 m avant de s'interrompre. L'ensemble adopte un tracé curviligne qui se déploie de l'ouest vers le sud sur une longueur totale de 50 m observable dans les limites de l'opération.

Fig. 104 – *Plan et coupes du fossé F1339-F746. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

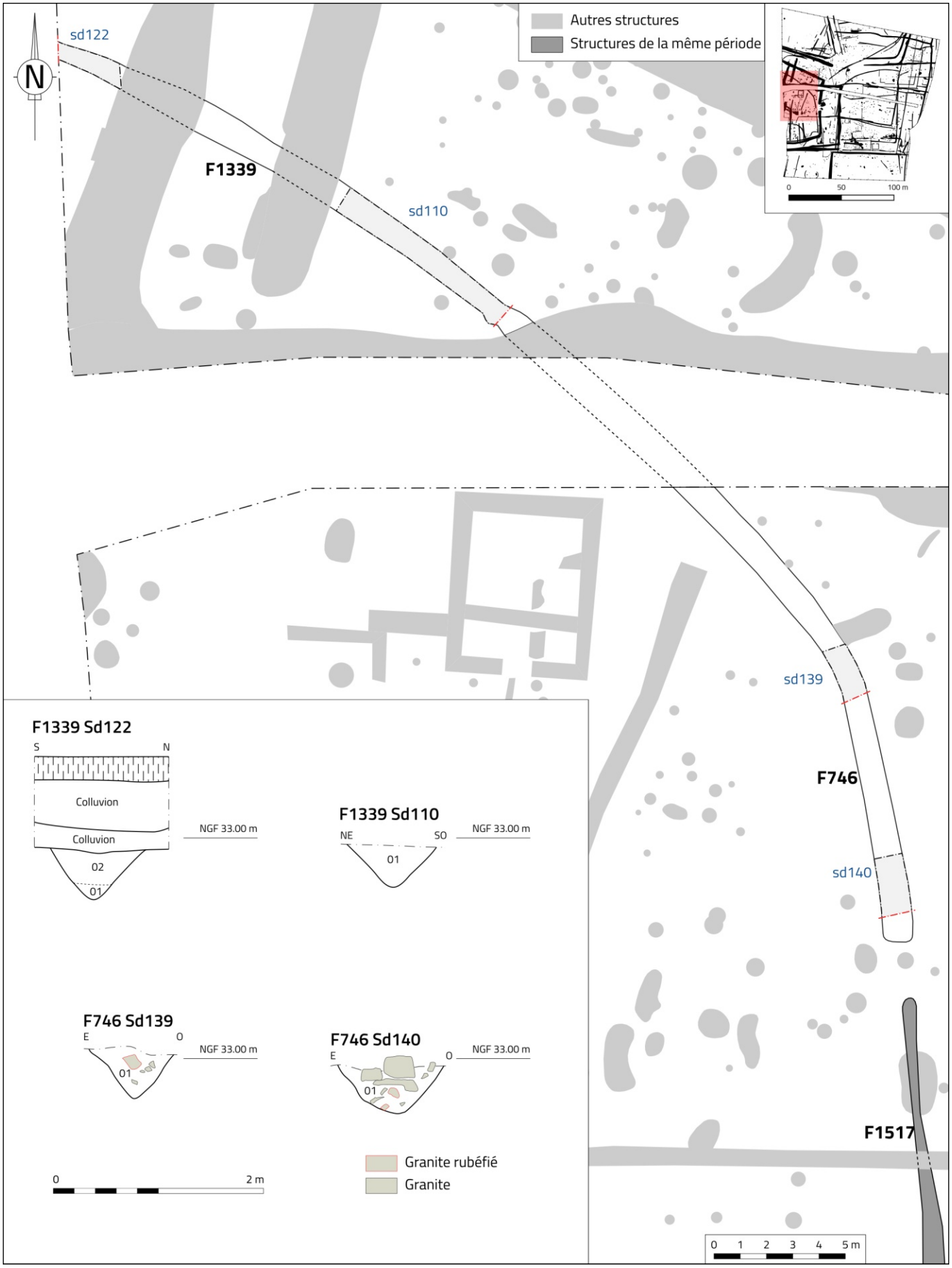

Fig. 105 – *Fossé F1339 (sondage 122). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Fig. 106 – *Fossé F746 (sondage 140). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Fig. 107 – *Fossé F1339 (sondage 110). Vue en coupe vers le sud-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

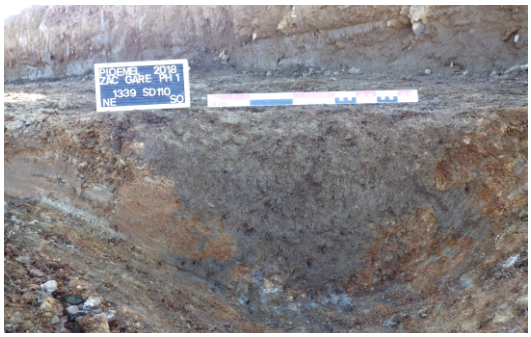

Fig. 108 – *Fossé F746 (sondage 139). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Sa largeur maximale observée au niveau du sondage Sd 122 (**Fig. 105**) est de 1 m pour une profondeur conservée de 0,60 m. Son creusement se définit par profil en « V » observé sur les différentes sections effectuées. Le sondage le plus méridional (sd140) (**Fig. 106**) montre un profil variant sensiblement avec un fond plus arrondi. Son comblement est le plus souvent unique. Dans sa partie nord (F1339), le fossé est comblé par un sédiment limono-argileux gris foncé compact (**Fig. 107**). Une concentration d'oxydes ferriques s'observe en fond de structure au niveau du sondage Sd 122, suggérant le fonctionnement ouvert de la structure. La nature de son remplissage est différente dans sa partie sud où il se définit par un sédiment limoneux davantage sableux de couleur brun-gris.

Le comblement de F746 se distingue également par la présence de plusieurs fragments de roches : morceaux de gneiss issus du substrat environnant, mais également fragments de granite dont certains présentent des traces de rubéfaction (**Fig. 108**). Cette concentration s'accentue au niveau de l'extrémité sud du fossé, comme cela s'observe sur la coupe effectuée au niveau du sondage Sd 140 où l'on peut voir de nombreux fragments de granite, certains mesurant plus de 30 cm de longueur.

Le fossé **F1517** adopte un tracé rectiligne sur une longueur de 20 m du nord au sud (**Fig. 109**). Son extrémité nord se place dans le prolongement de l'extrémité sud du fossé F746, une interruption de 2 m est visible entre les deux structures. Son extrémité sud est difficilement identifiable. Le fossé semble s'interrompre au niveau de l'angle interne du l'enclos trapézoïdal. À noter également qu'un fossé (F701) au tracé curviligne irrégulier a été repéré en plan se développant à l'ouest de l'extrémité sud de F1517, sans que la relation stratigraphique entre les deux structures n'ait pu être identifiée.
Ses dimensions et caractéristiques morphologiques sont semblables à celles observées pour F1339-F746 avec une largeur oscillant entre 0,90 m et 1 m pour une profondeur maximale de 0,50 m. Le sédiment qui comble F1517 est le même que celui observé pour F746. À l'instar de ce dernier, des fragments de granite rubéfiés ont également été identifiés dans son comblement (**Fig. 110 et Fig. 111**).

Les caractéristiques morphologiques semblables à celles du fossé F1339-F746, ainsi que sa localisation dans la continuité de ce dernier, semblent indiquer la contemporanéité de ces deux fossés. Le mobilier issu du comblement de ces structures est très faible quantitativement : seuls trois fragments de panse ainsi que les fragments d'une lèvre graphitée peuvent être attribués à la période laténienne sans plus de précision. Ces structures fossoyées se font recouper par toutes les structures qu'ils croisent : le tracé du tronçon F1339 est notamment recoupé par les fossés F1347 et F1341 (**Fig. 112**), tous deux liés à l'enclos trapézoïdal. La réalisation d'une datation radiocarbone sur un fragment de charbon issu du comblement de F746 nous fournit une attribution chronologique large se situant entre le milieu de La Tène ancienne et la fin de La Tène moyenne (361BC-175BC cal. 95,4 % ; CIRAM_AU66, 2198±25BP). Corrélé avec les données stratigraphiques, ces informations nous permettent d'attribuer ces fossés à une phase du second âge du Fer précédant celle définie par l'établissement enclos gaulois. La localisation de ces linéaires dans l'emprise du futur enclos de La Tène finale, avec notamment le tracé parallèle de F1517, distant de 1 m du fossé de façade de l'enclos, démontre une continuité de l'occupation avec la récupération de limites probablement toujours visibles au moment de la construction de l'enclos.

Le fossé **F752** se situe à 6 m à l'est de F746. Il s'agit d'un court tronçon dont le tracé est visible sur une longueur de 6 m suivant une orientation SO-NE. Sa largeur moyenne est de 0,75 m. Le comblement de surface de F752 est caractérisé par un limon brun-gris et la présence au centre de la structure de nombreuses pierres et cailloux de gneiss, rappelant les comblements observés au sud de F746 et dans le remplissage de F1517. Situé entre les deux grands axes curvilignes, il se fait recouper dans sa partie sud-ouest par le fossé (F751) nord de la façade orientale de l'enclos trapézoïdal (**Fig. 113**). Il pourrait ainsi être également rattaché à cette phase plus ancienne du parcellaire.

Fig. 109 – *Plan et coupes du fossé F1517. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

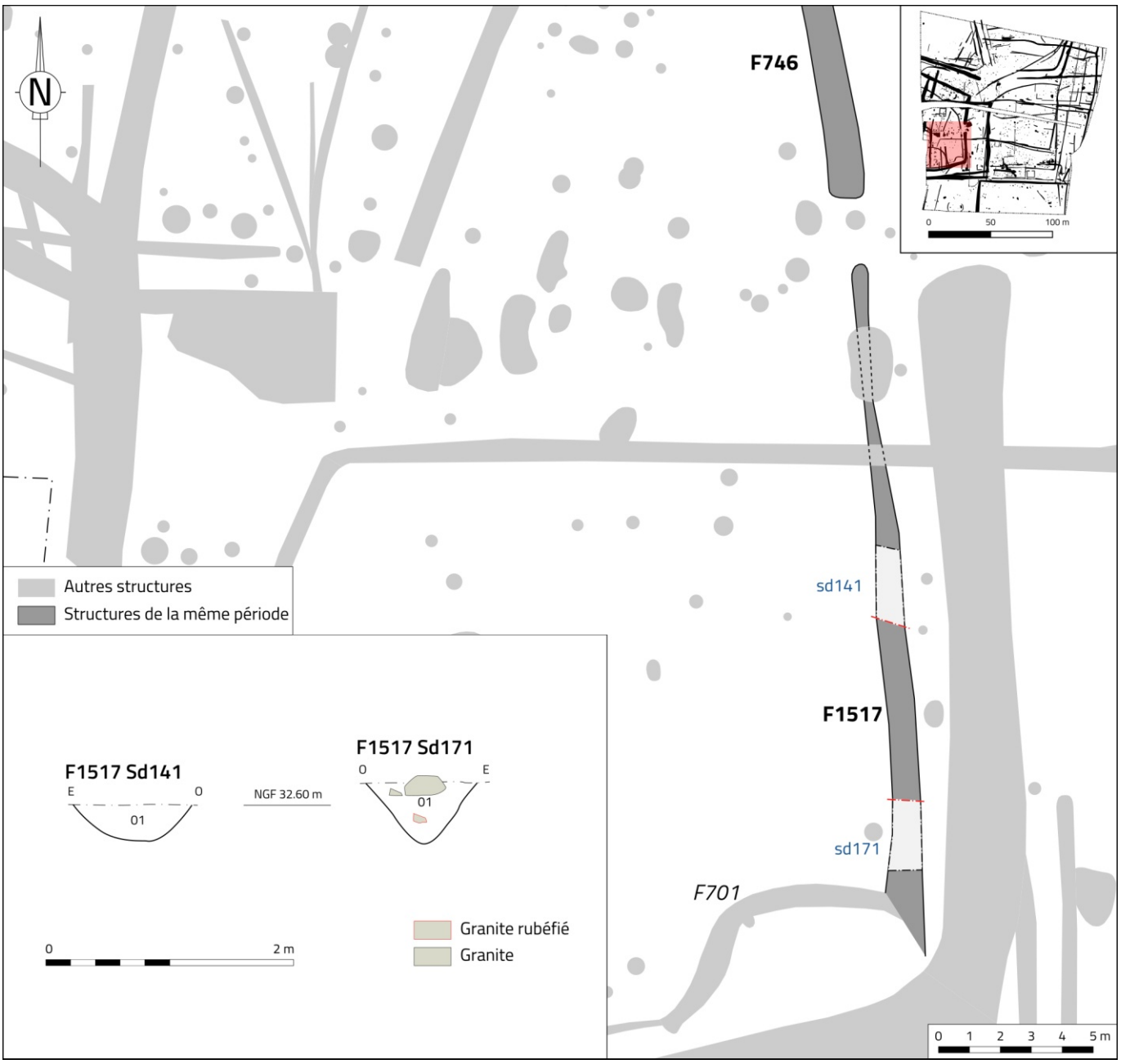

Fig. 110 – *Fossé F1517 (sondage 141). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Fig. 111 – *Fossé F1517 (sondage 171). Vue en coupe vers le nord. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Fig. 112 – *Intersection entre les fossés F1341 et F1339. Vue en plan vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

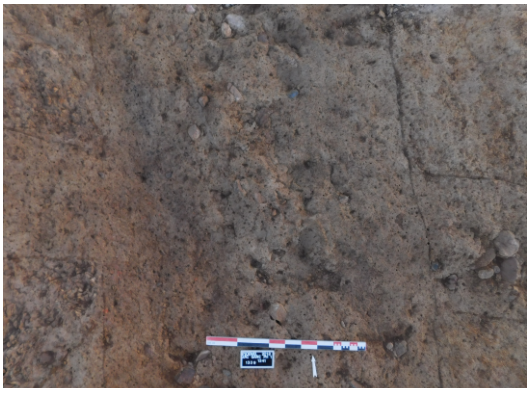

Fig. 113 – *Intersection entre les fossés F751 et F752. Vue en plan vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 115 – *Fossé F1128 (sondage 40). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 116 – *Fossé F894 (sondage 41). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 117 – *Intersection entre les fossés F617 et F619 (sondage 31). Vue en plan vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

La symétrie selon un axe nord-sud entre le linéaire formé par F1339/F746 – F1517 à l'ouest et le linéaire F825-F1612-F1471 à l'est et F1339-F746 à l'ouest suggère ainsi la préexistence de la trame parcellaire avant la mise en place de l'enclos quadrangulaire qui acte l'abandon du réseau parcellaire à cet endroit. Malgré des éléments datant rares, les datations radiocarbone réalisées pour F746 et F1612 nous permet d'évaluer la mise en place de ce parcellaire entre le milieu de La Tène ancienne et le milieu de La Tène moyenne.

2.2.2.2.3 Les parcelles orientales

La zone située à l'est de l'axe nord-sud initié par le fossé F823, s'étend sur une largeur de 30 m environ (**Fig. 114**). Le réseau de fossés qui s'y développe se concentre dans le nord-est de l'opération et se poursuit vraisemblablement au-delà de la limite de fouille en direction de l'est comme en témoigne le tracé de plusieurs fossés disparaissant sous la limite de fouille. L'organisation de cet espace semble très différente de celle identifiée précédemment dans le secteur ouest, à commencer par la taille des parcelles délimitées par ces différents linéaires.

Au niveau de la berme nord, l'ensemble délimité par **F1128** et **F894** forme un petit espace enclos limité à l'ouest par le fossé F810 (rappelons que ce dernier, bien qu'associé à la période antique, reprend très probablement un tracé gaulois plus ancien correspondant au prolongement septentrional de F823). Le tronçon F897 se présente par un premier linéaire orienté est–ouest visible sur 10 m, formant un angle droit continu avec un second orienté nord-sud qui se suit vers le nord jusqu'à son interruption au bout de 11 m environ. Face à cette interruption, moins de 1 m plus loin, un second fossé reprend la même orientation avant de disparaître sous la berme nord de l'opération. L'espacement entre les deux extrémités et le fort arasement de ces structures laissent penser qu'il s'agit à l'origine d'une limite continue plutôt que d'une réelle interruption. Ces tronçons partagent d'ailleurs les mêmes caractéristiques morphologiques avec une largeur moyenne de 0,60 m pour une faible profondeur conservée n'excédant pas 0,23 m. Ils sont comblés d'un remplissage unique limoneux-sableux gris mêlé à quelques pierres de granite rubéfié et de rares fragments de terre cuite (**Fig. 115 et Fig. 116**).
Les fossés **F890** et **F619** forment un axe nord-sud qui prend place le long de la limite orientale de l'opération. Le tronçon nord, F890, est visible sur 10 m se poursuivant au nord sous la berme et s'interrompant au sud au bout de 10 m. Une quinzaine de mètres plus au sud, sur un même axe, le tronçon F619 se suit lui aussi sur une petite dizaine de mètres. Il s'interrompt au niveau du sondage 31 (**Fig. 117**) moins d'un mètre au-delà du fossé F617. Très arasé, il est possible que son tracé se poursuive à l'origine vers le sud. F890 n'a pas été sondé, sa largeur en plan est analogue à celle observée pour F619. Celui-ci a fait l'objet d'un test à l'endroit de son intersection avec F617 qu'il croise perpendiculairement. Il est comblé sur une profondeur de 0,08 m par un limon sableux brun-gris associé à quelques fragments de gneiss. La coupe réalisée à l'intersection ne révèle aucun lien stratigraphique entre les deux structures qui sont comblées par le même sédiment.

Fig. 114 – *Plan et coupes des fossés de parcellaire orientaux. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

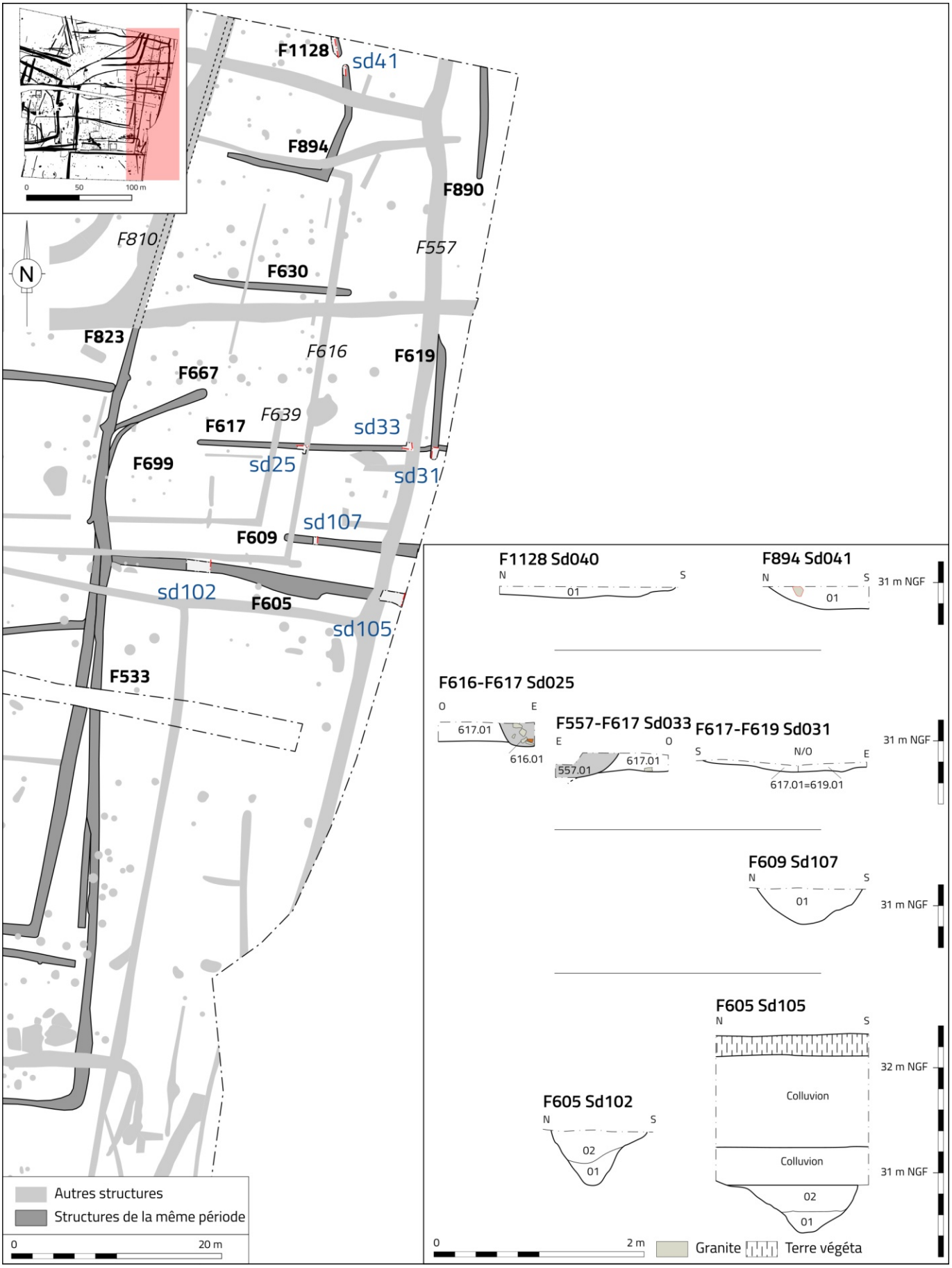

Fig. 118 – *Intersection entre les fossés F616 et F630. Vue en plan vers l'ouest. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 119 – *Intersection entre les fossés F617 et F639. Vue en plan vers le nord. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

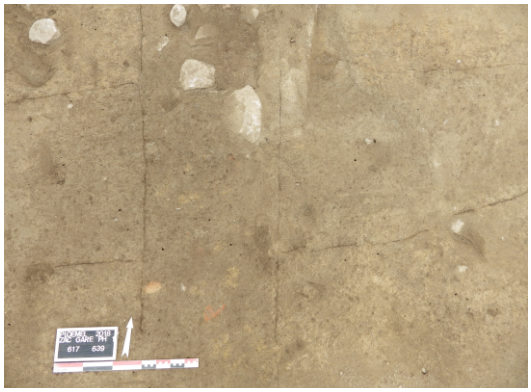

Le fossé **F630** s'observe sur 15 m. Non sondé, sa largeur moyenne est de 0,50 m. Il se fait recouper nettement en plan par le linéaire F679 ainsi que par le fossé F616 (**Fig. 118**) tous deux associés à la période antique.
Son orientation, ainsi que le parallélisme de son tracé avec celui de F894 au nord, et F617 au sud, tendent à l'associer à la même organisation spatiale. Tout comme le fossé F894, son extrémité sud s'interrompt 3 m avant le fossé F810. Le fossé **F617** se suit sur 24 m d'ouest en est. Son tracé se poursuit au-delà de la limite de fouille orientale. Ce linéaire est recoupé par toutes les structures qu'il croise : les fossés antiques F639 (**Fig. 119**) et F616 (**Fig. 120**), ainsi que le fossé de parcellaire moderne F557. D'une largeur comprise entre 0,40 m et 0,50 m, sa profondeur conservée n'excède pas 0,17 m. Comme précédemment évoqué, son remplissage est similaire à celui du fossé F619 qu'il croise perpendiculairement, suggérant un fonctionnement conjoint.
Le fossé **F609** se situe 8,50 m au sud du précédent. Orienté est–ouest, son extrémité occidentale est recoupée par le linéaire antique F616 (**Fig. 121**), son tracé se suit sur un peu plus de 12 m jusqu'à la limite orientale de l'opération au-delà de laquelle il se poursuit. Large de 0,80 m en moyenne, ce fossé est conservé au niveau du sondage 107 sur une profondeur de 0,36 m et se définit par des parois évasées associées à un fond en cuvette. Il est comblé par un remplissage unique limoneux-argileux gris à gris foncé mêlé à des nodules de substrat jaune.

Ce système fossoyé ne semble ne pas se développer au-delà de fossé **F605**. Également orienté est–ouest, ce fossé se rattache perpendiculairement, à l'ouest, à l'axe majeur nord-sud (F823-F560-F533).
Il ne se poursuit pas au-delà de cet axe. À l'est, il se poursuit en dehors des limites de la prescription. Ses dimensions sont sensiblement plus importantes que celles observées pour les fossés septentrionaux. Son creusement apparaît directement sous les niveaux de colluvions épais présents dans ce secteur, où son ouverture en plan mesure 1,14 m (**Fig. 122**). Sa profondeur maximale atteins 0,54 m au niveau du sondage Sd 102. Deux remplissages sont identifiés : un niveau limoneux argileux gris mêlé à de nombreux nodules de substrat remanié jaune se localise sur le fond de la structure. Il est recouvert par un second niveau plus homogène gris foncé. F605 est le seul fossé dont le comblement a fourni du mobilier céramique (O. Lierville) :

« *4 tessons protohistoriques sont issus de F605 pour un NMI estimé à 2 individus. Le vase 605/1, à profil en esse et large cannelure labiale interne se réfère à une période comprise entre les* VI^e^ *et* III^e^ *s. av. J.-C.* »

Fig. 120 – *Intersection entre les fossés F616 et F617 (sondage 25). Vue en coupe vers le nord. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 121 – *Intersection entre les fossés F608, F609 et F639. Vue en plan vers le sud. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 122 – *Fossés F605 (sondage 105). Vue en coupe vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

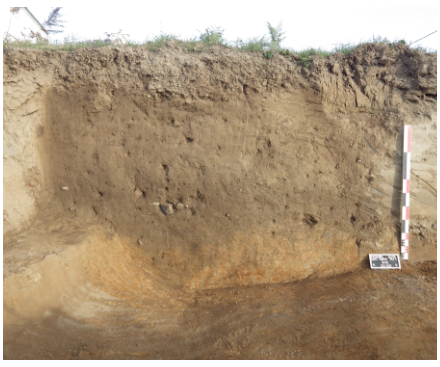

La nature de ce mobilier se rapproche davantage de l'occupation identifiée sur le site au premier âge du Fer. Sa nature intrusive n'est donc pas à exclure. Dans le cas contraire, ces fragments de céramique pourrait être mis en relation avec la l'hypothèse précédemment évoquée d'une mise en place précoce du parcellaire, préalablement à l'installation de l'enclos trapézoïdal.

Bien que l'espace contraint par la limite orientale de l'opération ne permette pas d'appréhender pleinement l'organisation de cette zone qui se développe vers l'est, les structures fossoyées ainsi décrites permettent de proposer l'hypothèse d'un probable aménagement lié à la gestion et au tri de bétail. Ce système se définit par ainsi par un ensemble formé par plusieurs limites fossoyées orientées est–ouest, distantes de 11 à 15 m l'une de l'autre. Seuls le fossé F1128 associé au tronçon nord de F897 ainsi que les fossés F890 et F619 partitionnent l'espace suivant un axe nord-sud. L'ensemble forme un plan orthonormé assez homogène, partitionnant l'espace en lots beaucoup plus petits que les grandes parcelles présentes à l'ouest.

L'espacement entre certains de ces linéaires suggèrent de possibles chemins qui ont pu servir à canaliser et à distribuer le bétail vers les différentes parcelles (**Fig. 123**). C'est le cas par exemple avec F667-F699, qui forme un tronçon curviligne se développant à partir de l'axe initié par F823, en direction du nord-est sur environ 10 m. L'espace d'environ 3 m entre ce tronçon et l'extrémité de F617 marquerait l'emplacement d'un axe de circulation. Par ailleurs, une largeur de 3 m s'observe également entre F609 et F605, marquant là encore un possible espace de circulation en direction de l'est. Ce type d'aménagement s'identifie de plus en plus sur les opérations préventives de ces dernières années. C'est le cas localement sur le site de *Nénijo* à Pont-Scorff (Gourmelon 2017), où une organisation similaire datée du second âge du Fer a été mise en évidence.

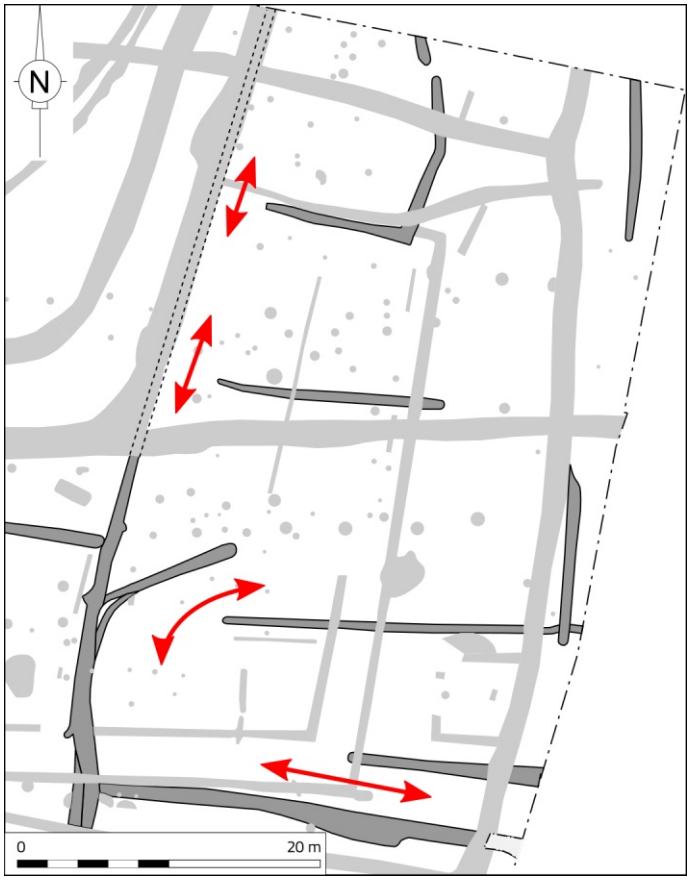

Fig. 123 – *Hypothèse de circulation dans le parcellaire oriental. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

2.2.2.3 Une zone d'habitat hors enclos

Située dans le prolongement oriental de l'angle sud-est de l'enclos trapézoïdal, l'**UA 15** matérialise un bâtiment associant tranchée de fondation et trous de poteau (**Fig. 124 et Fig. 125**). Le bord nord de cet ensemble est recouvert en partie par le niveau **F277**. Ce dernier correspond à un niveau d'épandage peu épais (moins d'une dizaine de centimètres d'épaisseur) aux contours irréguliers et diffus qui s'étend sur 18 m environ pour une largeur moyenne de 1,40 m. Il se localise dans le prolongement du fossé d'enclos extérieur gaulois (F1642). Le redécapage de la zone a ainsi permis de mieux appréhender l'UA 15, recouverte en partie par ce niveau. F277 correspond très probablement à un niveau d'abandon ou de destruction de la zone sous-jacente. Son étendue semble d'ailleurs borner la limite nord du bâtiment.

Fig. 124 – *Plan de l'UA 15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

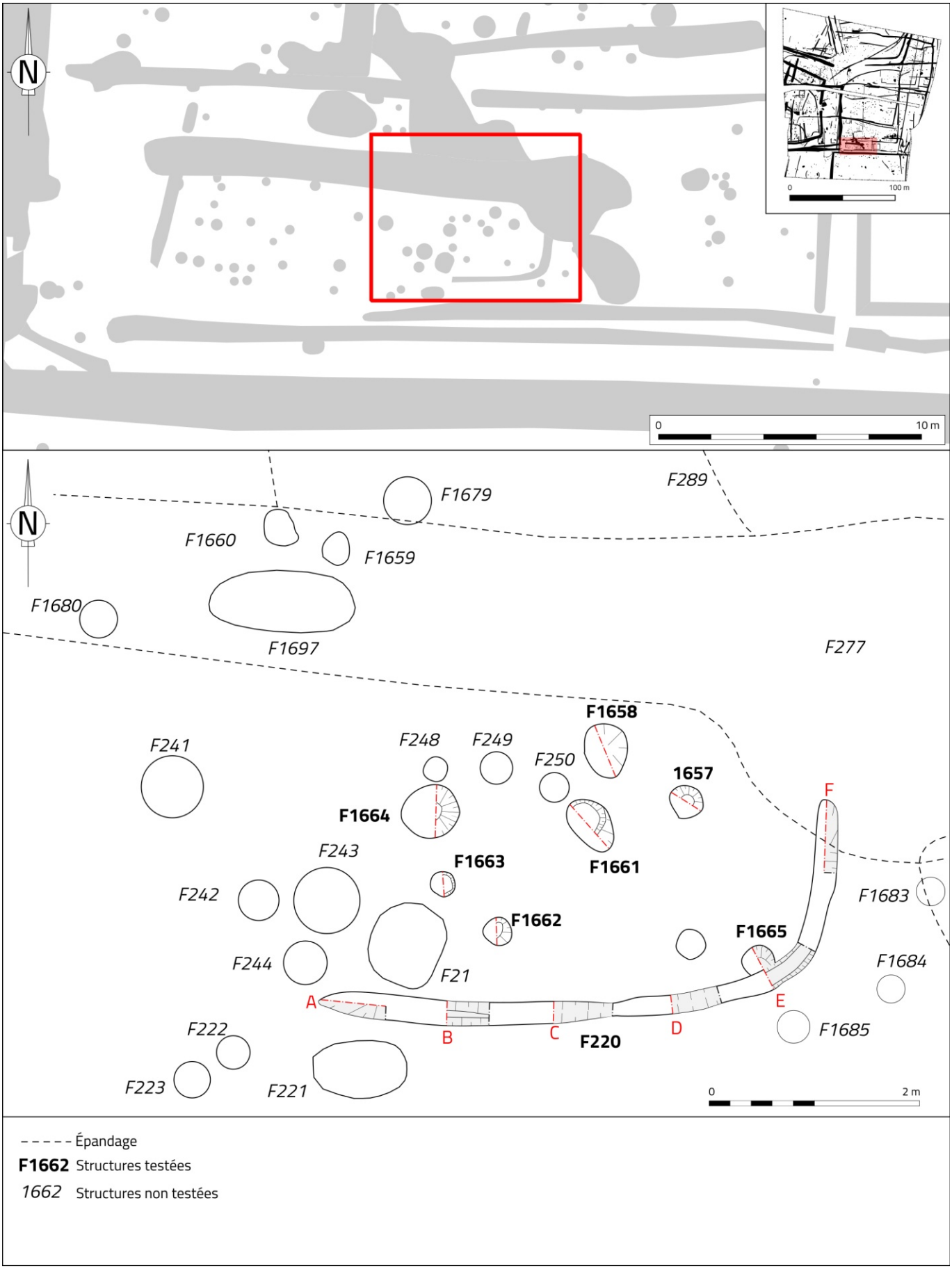

Fig. 125 – *Coupes de l'UA 15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

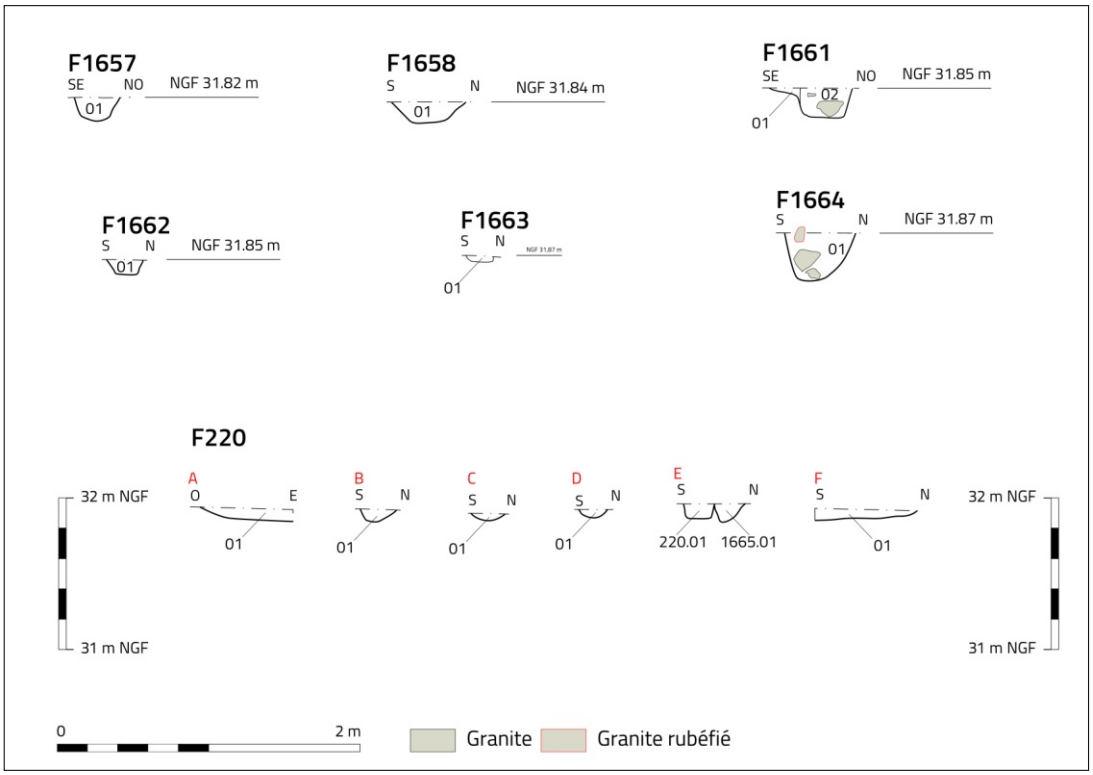

Seule une partie des structures situées dans la zone orientale de l'UA 15 (au niveau de tranchée de fondation F220) a pu être testée. Cependant le bâtiment semble s'étendre en direction de l'ouest, comme l'attestent les nombreux impacts de trous de poteau et fosses dans son prolongement.

L'UA 15 est matérialisée en partie pour sa façade sud et est par une structure fossoyée de type tranchée de fondation (**F220**) (Fig. 126). Son tracé, d'abord rectiligne, est orienté est–ouest. Il opère à l'est un virage curviligne en direction du nord. L'ensemble se suit sur 6,30 m de longueur au total. Peu profonde, la structure est conservée sur un maximum de 0,10 m de hauteur pour une largeur moyenne de 0,20 m. Son profil se définit le plus souvent par une cuvette. Au niveau du sondage E, sa conservation est sensiblement meilleure, et un profil en « U » avec des parois verticales associées à un fond plat, plus caractéristique de ce type de vestige, s'observe plus nettement. Visible uniquement dans le quart sud-est de l'ensemble, son absence vers l'ouest peut s'expliquer par un arasement complet de la structure dû à sa faible conservation. F220 est comblé par un limon sableux brun-gris clair homogène. Malgré la fouille exhaustive de la structure, ce comblement n'a fourni aucun mobilier archéologique.

Fig. 126 – *Vue en coupe vers l'ouest de l'UA 15. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Un total de 7 trous de poteau (Fig. 127) ont pu être sondés, par moitié, à proximité immédiate de F220. Aucun d'entre eux n'a fourni d'élément datant. Ces trous de poteau présentent des profils et des dimensions variés, bien que globalement tous de forme circulaire. **F1657**, **F1658**, **F1661**, **F1662**, **F1663**, et **F1665** sont des trous de poteau dont les profondeurs n'excèdent pas 0,20 m. Mis à part F1661, où un possible avant-trou a été observé, toutes ces structures sont comblées par un remplissage unique limoneux sableux de couleur grise (Fig. 128). Le trou de poteau **F1664** se distingue par des dimensions un peu plus importantes : d'un diamètre de 0,5 m, sa profondeur conservée est de 0,32 m (Fig. 129).

Fig. 127 – *Dimensions des trous de poteau de l'UA15. M. Gourmelon © Éveha 2021*

Faits	Plan	Profil	Long. (m.)	Larg. (m)	Prof. (m)	Description du comblement
1657	Circulaire	Parois obliques, fond en cuvette	0,31	0,28	0,15	1657.01 : limon sableux gris, quelques nodules d'arène, quelques charbons de bois
1658	Circulaire	Parois évasées, fond en cuvette	0,46	0,44	0,24	1658.01 : limon sableux gris hétérogène, nombreux nodules d'arène
1661	Circulaire	Parois verticales, fond plat	0,56	0,36	0,2	1661.01 : limon argileux gris clair (avant-trou) 1661,02 : limon argileux gris, cailloux de granite
1662	Circulaire	Parois obliques, fond plat	0,24	0,24	0,1	1662.01 : limon argileux gris, rare charbons de bois
1663	Circulaire	Arasé	0,2	0,2	0,04	1663.01 : limon sableux gris
1664	Circulaire	Parois verticales, fond plat	0,5	0,5	0,32	1664.01 : limon sableux gris, quelques petits blocs de granite et nodules d'arène
1665	Circulaire	Parois obliques, fond en cuvette	0,2	0,2	0,12	1665.01 : limon sableux gris

Fig. 128 – *Trou de poteau F1662. Vue en coupe vers l'est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Fig. 129 – *Trou de poteau F1664. Vue en coupe vers l'est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021*

Comme précédemment évoqué, ce bâtiment s'étend très probablement vers l'ouest. Malgré l'absence de sondage parmi les trous de poteau occidentaux, il est possible de restituer un plan de bâtiment oblong (**Fig. 130**). Cette hypothèse repose d'abord sur les alignements de trous de poteau observés, d'une part au niveau du bord nord de la concentration de structures, et d'autre part au sud, dans le prolongement de la tranchée F220. Cette restitution est confortée par la localisation sur un axe central du poteau F1664, dont les dimensions plus importantes, le désignent comme l'un des poteau faîtier de la construction. À l'ouest, le trou de poteau F268 (non sondé) présente en plan des dimensions analogues à F1664, ce qui pourrait en faire son pendant occidental. L'ensemble formerait un bâtiment d'environ 14 m de longueur pour une largeur de 5 m, portant sa superficie autour de 45 m².

Fig. 130 – *Proposition de restitution en plan du bâtiment UA15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

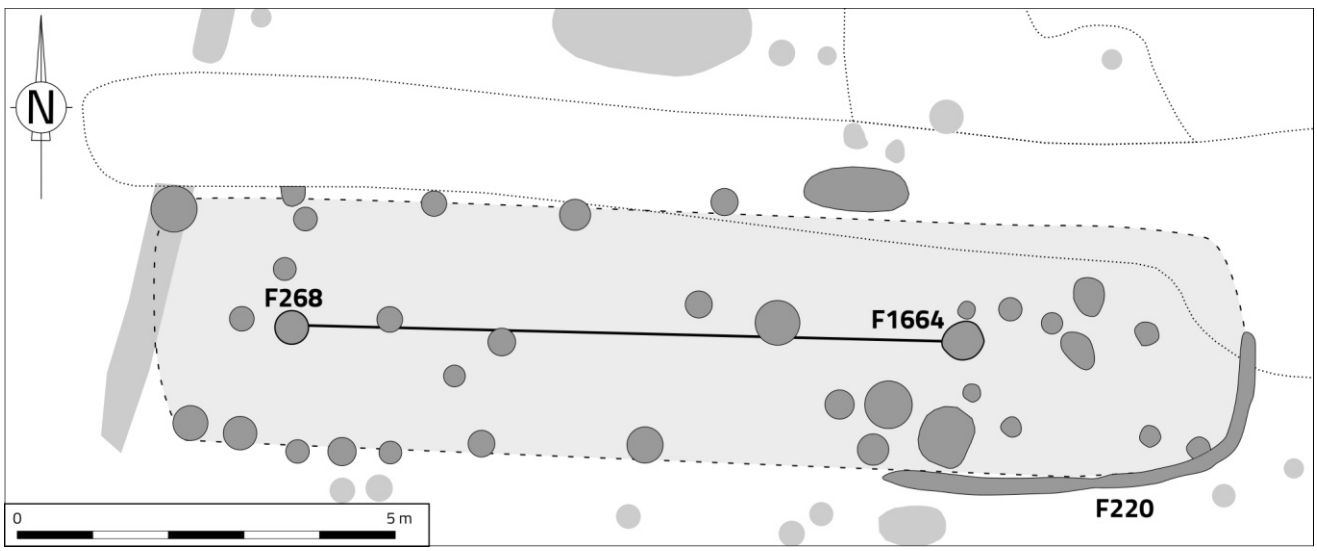

La situation de ce bâtiment, hors enclos, pose question. En l'absence d'élément datant, sa contemporanéité avec l'occupation de La Tène finale n'est dès lors pas assurée. Toutefois, son orientation et sa localisation dans le prolongement du bord sud de l'enclos trapézoïdal, tend à l'associer à la même période. Ce type de bâtiment, autrefois associé principalement aux périodes plus anciennes de la Protohistoire, est aujourd'hui relativement bien connu pour le second âge du Fer. Le plan du bâtiment de Ploemel peut être rattaché au type II ou III (axe faîtier à 2 ou 3 poteaux axiaux) de la typologie des bâtiments sur poteaux établie par P. Maguer (Maguer *et al.* 2018) Plusieurs exemples régionaux issus de fouilles préventives récentes offrent des plans relativement proches de celui du bâtiment de Ploemel (**Fig. 131**). Mis à part l'exemple de Quéven (Leroy, Lotton 2012), dont le bâtiment pourrait avoir une origine plus ancienne remontant au premier âge du Fer, les bâtiments mis au jour sur les site de *la Salmondière* à Cesson-Sévigné (Durand 2015), à *La Croix du Vivier* à Gévezé (Ah Thon 2019) et sur la *ZAC du Vern* à Landivisiau (Gourmelon 2020), montrent une attribution chronologique autour de La Tène moyenne, les deux bâtiments brétiliens étant possiblement un peu plus anciens que celui de la *ZAC du Vern*. Une telle attribution chronologique pour le bâtiment de Ploemel ne serait pas étonnante, au regard notamment des dates ^{14}C réalisées dans les fossés de parcellaires montrant leur probable mise en place dès La Tène moyenne.

Ce bâtiment pourrait être en lien avec la fosse **F306** située à proximité, au nord-est. Apparue à 31,85 m NGF, son creusement est de forme quadrangulaire en plan. Elle est dotée de parois droites et d'un fond plat et ses dimensions sont de 1,58 m sur 0,80 m, pour une profondeur de 0,32 m. Le comblement, unique, est constitué de limon sableux gris, compact et homogène, et comprend de nombreux blocs en granite. Il a livré un amas d'objets en fer comportant de nombreuses ferrures enchevêtrées et repliées. M. Demarest précise que :

« *Leur nature n'est pas déterminée, elles peuvent avoir servi de renfort à différents supports (caisse de char, huisserie, cerclages…)* ». Une ferrure de forme annulaire plus large pourrait avoir formé une frette de moyeu de char. Une tige pliée en U a par ailleurs pu servir de pièce de suspension. S'y ajoutent deux anneaux circulaires. Cet assemblage comporte également plusieurs outils : une faucille dont le modèle est typique de l'âge du Fer et est répandu dans toute l'Europe et un crocher à douille. Deux autres objets ne sont pas identifiés. D'après M. Demarest, « *Ces objets forment un dépôt primaire, volontaire, les ferrures pourraient avoir été repliées pour prendre moins de place. En Bretagne (Elisabeth 2013) trois dépôts d'objets en fer sont signalés dans le Morbihan sur le site d'Inguiniel « Kerven-Teignouse » mais ces derniers sont plus anciens (IV^e siècle avant et II^e siècle av. J.-C. pour les deux plus récents). (…) L'étude des dépôts de l'ouest de la France (Elisabeth 2013) a permis de mettre en évidence une certaine récurrence des objets associés aux activités artisanales, agricoles et des pièces de quincaillerie parmi ces assemblages. Cette pratique a été repérée sur des établissements enclos du second âge du Fer d'envergures différentes. Parmi les hypothèses, une vocation cultuelle est avancée, mais la nature de ces dépôts reste encore énigmatique.* »

L'étude céramologique d'O. Lierville précise que « *34 tessons protohistoriques sont issus de F306 pour un NMI estimé à 3 individus. Un vase archéologiquement quasi complet (306/1) présente une forme à profil en esse tournée dont la lèvre très éversée possède un décor de fines baguettes externes. Ce vase peut être daté de l'extrême fin de l'âge du Fer ou la transition avec l'époque gallo-romaine* ».

Fig. 131 – *Comparaisons morphologique et dimensionnel de l'UA 15. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

2.2.3 Synthèse de l'occupation laténienne (Fig. 132)

Fig. 132 – *Planche comparative d'établissements ruraux de La Tène moyenne et finale. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021*

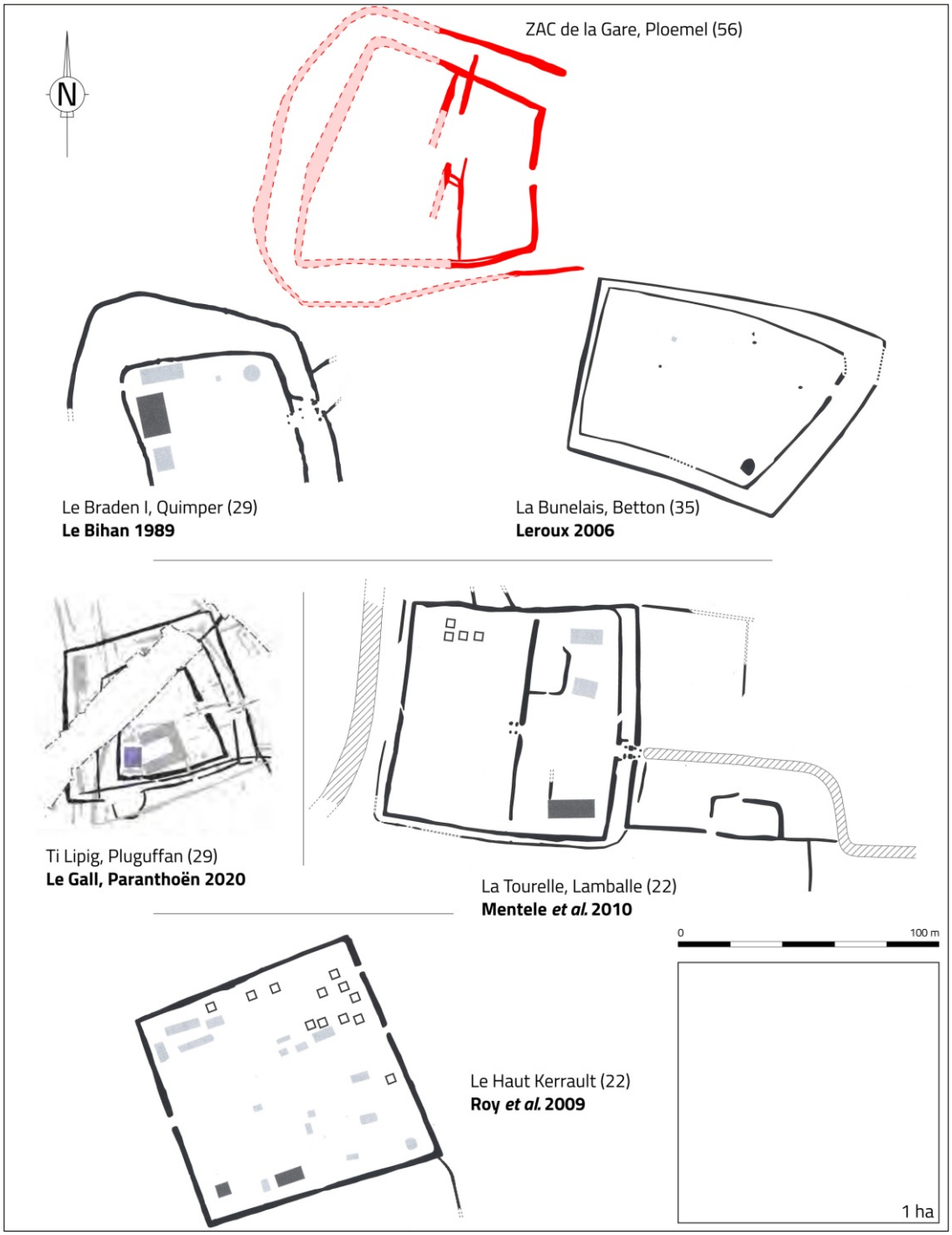

L'occupation du second âge du Fer correspond à la mise en place d'un établissement rural composé de deux enclos emboîtés. Partiellement mis au jour dans les limites imposées par l'opération, son plan global peut être restitué en corroborant les données du diagnostic effectué à l'ouest de la route départementale avec la photographie arienne du quart nord-ouest de l'établissement.

Cette occupation se caractérise par la création de deux enclos imbriqués de forme trapézoïdale à la fin de La Tène moyenne. L'enclos interne est définit par quatre fossés avec une interruption de 5,50 m au centre de sa façade orientale caractérisant l'entrée principale des lieux. L'ensemble circonscrit une superficie de 5 500 m², séparée par une limite fossoyée divisant l'espace interne en deux parties égales.
Cet enclos est entouré par un second enclos en agrafe entièrement ouvert vers l'est qui porte la superficie totale de l'établissement à 1 ha environ. Le caractère synchrone de ces deux enclos est ici envisagé, très probablement dès leur création comme l'atteste la découverte de mobilier attribué à La Tène moyenne dans les fossés de l'enclos externe. Les enclos emboîtés se repèrent régulièrement lors des campagnes de prospections aériennes (Leroux *et al.* 1999), néanmoins, seule une fouille exhaustive permet d'affirmer si ces enclos sont synchrones où s'ils témoignent de l'évolution chronologique et structurelle d'un site.
Le site de la *ZAC de la Gare* trouve un parallèle intéressant avec celui de *Braden I* à Quimper (Le Bihan 1989), daté de La Tène finale, où le caractère synchrone des deux enceintes à pu être établi. Le même phénomène est attesté à Betton en Ille-et-Vilaine sur le site de *La Bunelais* (Leroux 2006) qui montre un établissement trapézoïdal à fossés doublés. Bien que présentant un plan très analogue à celui de Ploemel, la fouille récente du site de *Ti-Lipig* à Pluguffan (Le Gall, Paranthoën 2020) a permis d'expliquer plutôt la succession chronologique des enclos emboîtés, même si ces réaménagements se sont succédé sur une courte période à la toute fin de La Tène finale. Une restructuration importante de l'établissement s'observe au cours de la seconde moitié du Ier s. av. n. è. Elle est marquée par l'abandon et le remblaiement des fossés de l'enclos trapézoïdal interne. L'enclos en agrafe perdure, ainsi que la division bipartite de son espace interne qui se décale légèrement vers l'est. Les productions de céramique de l'époque augusto-tibériérienne retrouvées dans le comblement supérieur de l'enclos externe montrent que l'établissement perdure dans sa nouvelle configuration jusqu'au début du nouveau millénaire.

Le statut de l'établissement de Ploemel est difficile à définir, en raison notamment de la fouille superficielle des aménagements internes. Cela étant dit, sa taille et la puissance des fossés d'enceinte suggèrent un établissement relativement aisé. Sa superficie s'inscrit pour la Bretagne parmi les grand enclos à l'instar des enclos quadrangulaires de *La Tourelle* à Lamballe (Mentele 2010) ou du *Haut-Kerrault* à Laniscat (Roy 2009), mesurant respectivement 5 080 m² et 7225 m². Ces deux enclos, par leur architecture ou encore par la découverte du dépôt de 545 statères en or à Laniscat sont classés parmi les établissements à statut remarquable (Hamon *et al.* 2018). La division bipartite de l'espace interne, qui semble perdurer tout au long des deux phases de l'établissement, a probablement vocation à sectoriser l'espace interne. Sur le site de *La Tourelle*, la zone, l'habitat se trouve dans la première moitié de l'enclos. Est-ce le cas à Ploemel ? La présence d'indices liés à l'artisanat du métal dans le quart nord-est de l'enclos supposerait plutôt un habitat localisé dans la partie arrière de l'établissement, secteur qui se trouve en dehors de la fouille.

À l'est, faisant immédiatement face à l'occupation enclose, plusieurs fossés de faible puissance s'organisent en réseau dense traduisant la présences d'activités agro-pastorales pratiquées dans l'environnement immédiat de l'établissement gaulois. Un axe de circulation en provenance du nord-est rejoignant l'entrée de l'établissement enclos longe le nord de ce réseau parcellaire. Deux organisations semblent se dessiner de part et d'autre d'un axe nord-sud. Face à l'enclos, ce réseau se matérialise par de grandes parcelles quadrangulaires d'environ 1 000 m² de superficie. À l'est, les fossés s'organisent en espace plus restreint. De possibles axes de circulation pourraient être liés aux cheminements de troupeau, tendant à associer cette partie du parcellaire à l'exploitation du bétail.
Ce réseau se maintient tout au long de l'occupation gauloise, avec probablement des réfections ponctuelles. Cependant l'hypothèse d'un parcellaire préexistant aux enclos emboîtés est avancée.
Elle repose sur la présence d'un fossé curviligne recoupé par les fossés de partition interne de l'enclos trapézoïdal. Cette limite trouve pourtant son pendant à l'est de l'enclos avec la limite nord du parcellaire orthonormé, la seule à adopter un tracé véritablement curviligne. Malgré l'indigence du mobilier datant, une datation radiocarbone date l'abandon de ce fossé entre le milieu de La Tène ancienne et le milieu de La Tène moyenne, avant la création des deux enclos emboîtés. Quelques tessons de céramique attribués à cette période et retrouvés dans l'un des fossés parcellaires orientaux met également en avant ce «bruit de fond » plus ancien. L'hypothèse d'un habitat ouvert daté du début de La Tène peut ainsi se poser.
La mise au jour d'un bâtiment sur tranchée de fondation curviligne situé à l'extérieur de l'enclos, dans le prolongement de sa façade sud, pourrait être associé à ce premier état du parcellaire. Si tel était le cas, les occupations ont pu être très rapprochées, voire continues chronologiquement et traduites par la pérennité des limites.

130

Après une crise entre la fin Ve siècle et la fin du IVe siècle qui a vu l'abandon de nombreux habitats, la région voit se multiplier la fondation de nouveaux établissements au cours des IIIe s. et surtout IIe s. (Menez, Lorho 2013). L'établissement de Ploemel s'inscrit pleinement dans ce processus. Là où de nombreux établissements gaulois sont abandonnés à la fin de la période, l'exemple de Ploemel montre une continuité remarquable de l'occupation à l'Antiquité, sans hiatus apparent. L'extension des superficies de décapage permet aujourd'hui d'appréhender de mieux en mieux l'environnement et l'organisation du territoire autour des établissements ruraux du second âge du Fer. Le site de la *ZAC de la Gare* à Ploemel vient ainsi compléter nos connaissances dans ce domaine. Ce type d'occupation a d'ailleurs été peu observé dans ce secteur littoral du Morbihan. Avec le site de *Kénéah* à Plougoumelen (Silvino 2013) ou encore celui fouillé tout récemment sur la *ZAC de Brestivan* à Theix-Noyalo (Le Gall, à paraître), le site de Ploemel constitue un nouvel exemple d'occupation rurale de la fin du second âge du Fer autour du Golfe du Morbihan.

2.3 Un établissement rural antique de type *villa*

Annaïg Le Martret

2.3.1 Organisation générale du domaine et héritages de l'établissement gaulois

La trame générale de l'occupation de la fin de l'âge du Fer se maintient globalement pendant la période augustéenne, avec des remaniements qui ne modifient pas radicalement l'organisation spatiale globale de l'établissement, bien que l'enclos d'habitat semble significativement remanié (**Fig 133**). L'orientation des fossés structurant l'espace est en effet soigneusement maintenue. Les indices céramologiques semblent indiquer qu'il faut attendre le milieu du Ier siècle pour que soit mis en œuvre un programme architectural d'ampleur, conforme aux conventions antiques classiques. Le plan général de l'établissement antique trouve ainsi de nombreux comparatifs dans la région. Les éléments constitutifs habituels peuvent être reconnus avec un secteur résidentiel à l'ouest, et une partie dédiée aux activités agricoles à l'est. Un parcellaire structure l'espace environnant, dépendant lui aussi du domaine. Outre les indices mobiliers dont nous disposons, et qui ne font apparaître aucun hiatus, le maintien de lignes directrices de l'occupation nous conforte dans l'idée d'une continuité de l'occupation entre l'établissement de la fin de l'âge du Fer et celle de l'établissement rural antique.

La *pars urbana* du nouvel établissement antique s'installe ainsi en grande partie sur le même espace que le précédent enclos d'habitat, à l'emplacement le plus élevé du secteur. Le creusement d'un nouveau fossé d'enclos, de tracé rectiligne et de plan quadrangulaire, est entrepris, tandis que le fossé d'enclos de l'habitat gaulois semble rebouché depuis la période de transition La Tène finale / époque augustéenne. C'est ce que nous apprend l'observation du recoupement entre les fossés F1378 et F1341. La position du fossé F1008 (fossé nord de l'enclos de la *pars urbana*), en limite de l'extrémité du fossé F1341, pourrait indiquer que ce dernier était encore en usage lorsque a été initié le creusement de l'enclos résidentiel antique. Au sein de l'emprise de fouille, le seul segment sur lequel les enclos des deux périodes suivent un tracé commun se situe au niveau du fossé sud (F225), à proximité de la limite d'emprise ouest, où le fossé antique se superpose au fossé externe de l'enclos gaulois. Un glissement de l'enclos résidentiel est perceptible vers le sud, avec une réduction de la surface en largeur. En parallèle, l'enclos connaît une extension d'environ 18 m vers l'est.

Au niveau de la *pars rustica*, une organisation orthonormée du parcellaire se met en place à partir de l'enclos résidentiel. L'enclos principal de cette partie du domaine se place dans le prolongement direct de la *pars urbana*. On remarque que ce parcellaire suit une orientation commune à celle des fossés F533 et F183. Ces deux fossés, perpendiculaires se développent à l'est de l'habitat enclos gaulois, et F183 se place dans le prolongement de son côté sud. Ils pourraient constituer un premier axe directeur repris lors de la transformation de l'établissement à l'époque antique. Par ailleurs, le parcellaire d'époque gauloise s'étend dans le prolongement de l'enclos d'habitat vers l'est, sans se développer vers le sud et en occupant manifestement peu densément l'espace au nord. À l'époque antique, le découpage parcellaire s'étend vers le sud, mais également vers le nord où un grand enclos à vocation vraisemblablement agro-pastorale est partiellement compris dans l'emprise de fouille.

Dans le secteur géographique proche, plusieurs exemples, où la continuité de l'occupation entre l'époque gauloise et l'Antiquité est démontrée, sont connus. Peuvent notamment être évoqués les exemples de Vannes – *Campen Bernus* (Sélèque 2014) ou de Plougoumelen – *Kénéah* (Silvino 2014) où des fermes gauloises encloses précèdent aux établissements antiques.

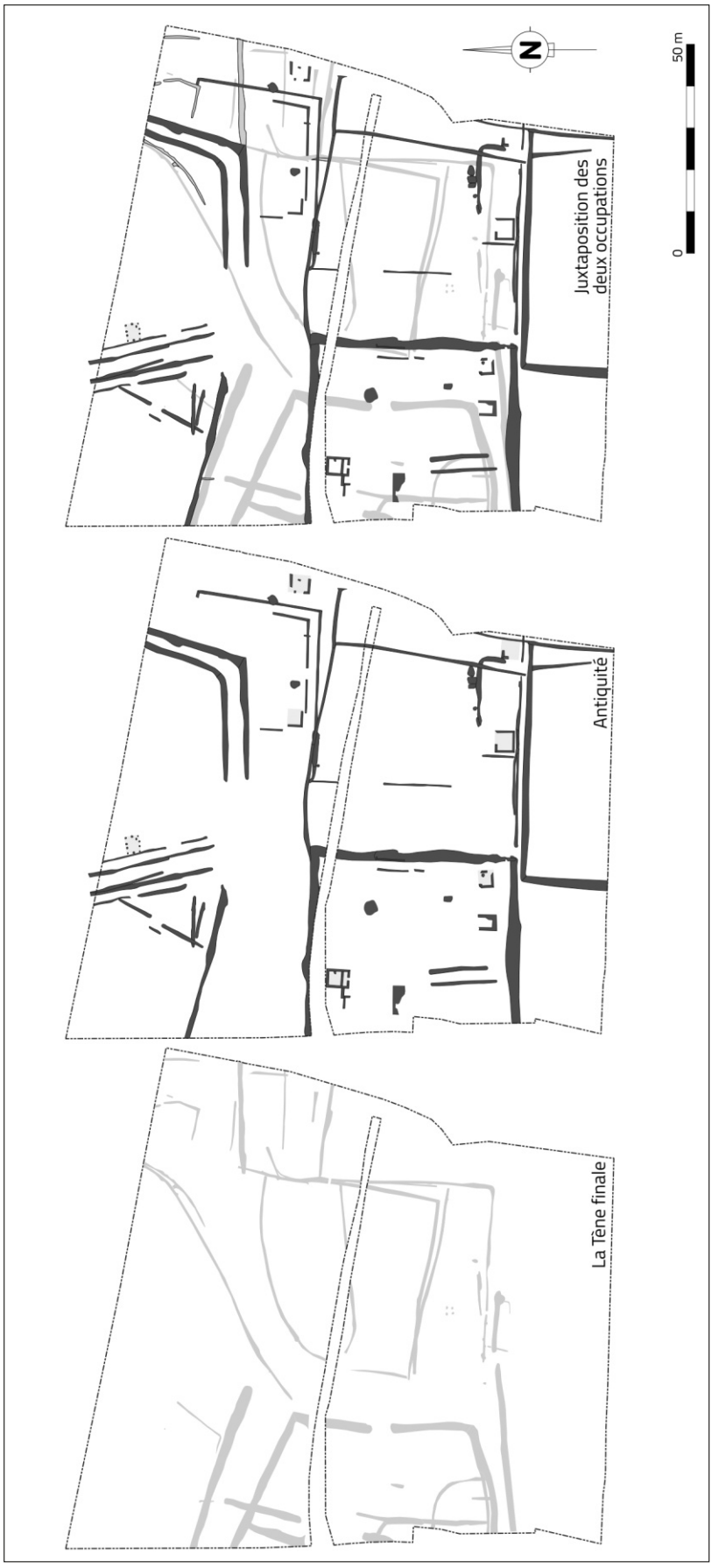

Fig. 133 – *Plans comparatifs des réseaux fossoyés de l'âge du Fer et de la période antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

2.3.2 La *pars urbana*, secteur résidentiel de l'établissement

2.3.2.1 Un espace partiellement exploré

La partie résidentielle du domaine est reconnue en partie ouest de l'emprise, mais elle est malencontreusement incomplète. Ainsi, si le fossé oriental de l'enclos (F438 - F1010) a été entièrement appréhendé, les fossés nord (F1008) et sud (F225) sont en partie hors emprise. Ils se prolongent sous l'actuelle route RD 119. Par conséquent, le fossé fermant la *pars urbana* à l'ouest, s'il existe bien, n'a pu être observé. Néanmoins, la partie occidentale du diagnostic réalisé par O. Agogué (**Fig 134**) nous permet de conclure à une extension limitée vers l'ouest. De fait, la limite occidentale de l'enclos et le prolongement des fossés nord et sud n'ont pas été rencontrés lors de la réalisation des tranchées de sondage.
En tranchée 44, un épandage est bien mentionné, mais pas de fossé et le mobilier ramassé évoque plutôt la proximité éventuelle du fossé externe de l'enclos gaulois (le prolongement de F1642). I. Brunie indique en effet que « *La fouille de l'US 52 (TR 44 / F 117) a permis de recueillir 2 tessons usés probablement protohistoriques, 2 fragments de terre cuite architecturale (dont 1 de tegula) et 1 galet plat en roche schisteuse. Le mobilier céramique est constitué d'une panse de facture relativement grossière et d'une panse à pâte proche de celles des amphores républicaines italiques.* » La tranchée 51 au sein de laquelle on pouvait s'attendre à rencontrer le fossé F1008 n'a livré que quelques fosses ou trous de poteau associés à un mobilier céramique protohistorique (IIe-Ier siècle av. J.-C.). De la même façon aucune trace du retour n'est apparue dans la tranchée 43, qui a livré les vestiges d'un possible puits et de plusieurs fosses, l'ensemble étant associé à un mobilier de la fin du second âge du Fer (IIe-Ier siècle av. J.-C.). Plus globalement le secteur situé à l'ouest de la route RD 119 n'a livré quasiment que des éléments se rapportant à une ou des occupations protohistoriques.

Fig. 134 – *Plan de l'occupation antique et des éléments du diagnostic à l'est de la route RD 119. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

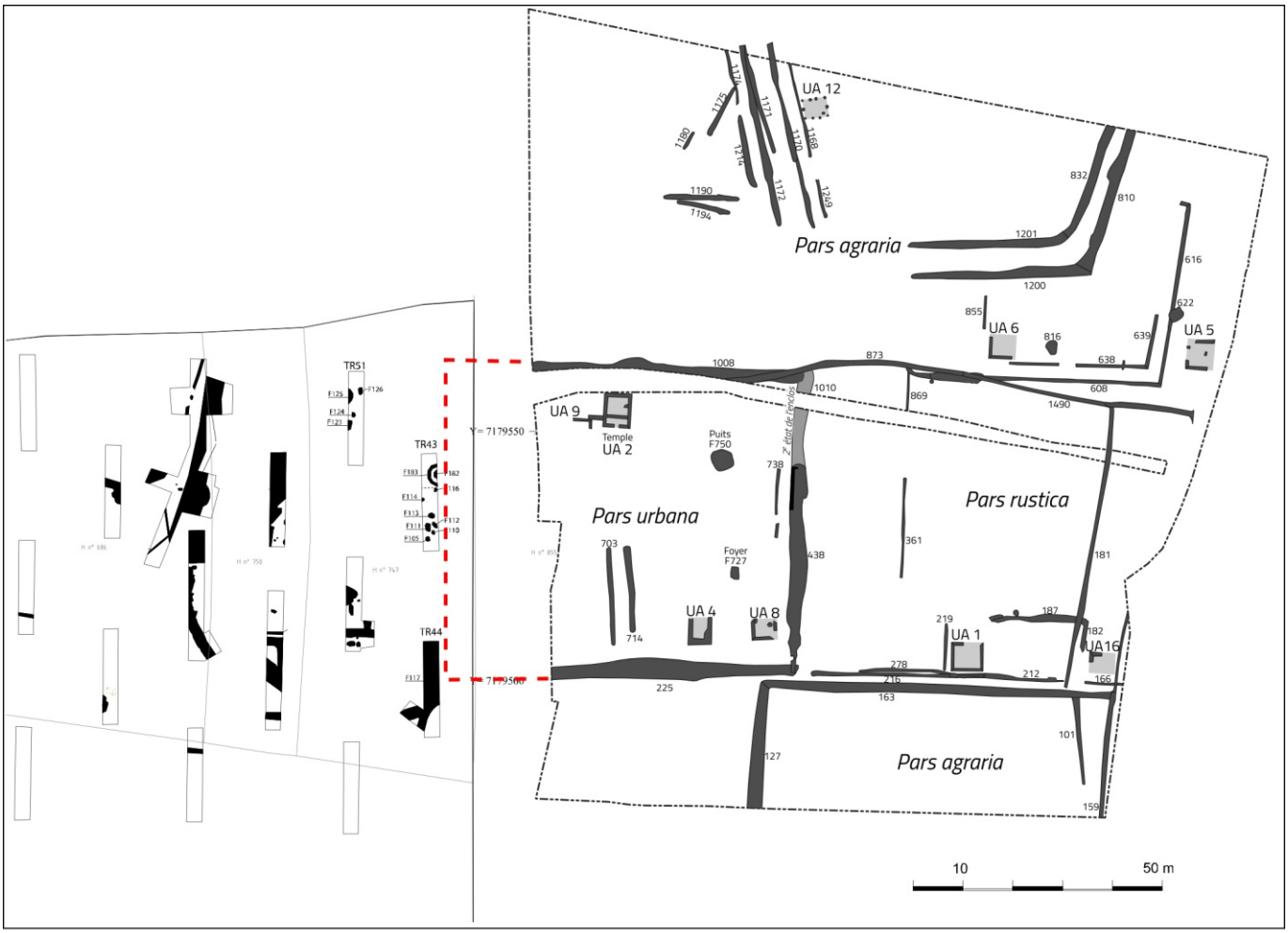

Fig. 135b – *Relevés en plan et coupes du fossé F1008 et de la fosse F1604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

1008.01 : arène granitique jaune remaniée
1008.02 : limon argileux gris foncé compact et homogène, inclusions de blocs de granite et de gneiss
1008.03 : arène granitique jaune grisée compact et homogène
1008.04 : limon sableux gris foncé compact et homogène, inclusions de blocs de granite
1008.05 : limon sableux gris compact et homogène, inclusions de gros blocs de granite
1008.06 : limon très sableux gris jaunâtre, compact et homogène, rares inclusions de petits blocs de granite

L'ensemble de ces observations tend à démontrer que l'occupation antique ne s'étend pas ou peu au-delà de la route RD 119. Il est dès lors possible de proposer une superficie estimative de la *pars urbana* comprise entre 3 500 m² et 4 000 m² (surface interne), pour des dimensions de 64 m du nord au sud et de 57 m à 75 m environ d'est en ouest (mesures externes). Étant donné la disposition des bâtiments identifiés, il y a fort à parier que le bâtiment résidentiel était implanté sous la route actuelle. Les chances de l'observer lors de la deuxième tranche de la fouille de la *ZAC de la Gare* sont minces.

Il convient de rappeler que la majorité des vestiges en creux, non rattachés à un ensemble cohérent, n'a pas fait l'objet d'une fouille. C'est la raison pour laquelle si peu de vestiges sont attribués à une phase d'occupation. Ainsi, les espaces étaient probablement densément occupés à l'époque antique, ce que les plans phasés ne permettent pas de percevoir.

2.3.2.2 L'enclos fossoyé de la pars urbana et ses accès

La partie apparente de l'enclos résidentiel est inscrite dans un rectangle d'environ 56 m sur 64 m. Comme cela a été évoqué précédemment, la largeur devait se prolonger de 10-12 m environ, sous l'actuelle RD 119, ce qui laisserait la place à un bâtiment d'habitation, orienté vers l'est, et adossé à la limite ouest de l'enclos.

2.3.2.2.1 Le fossé Nord F1008

Le fossé Nord F1008 (**Fig 135**) est en partie tronqué par la berme centrale sécurisant l'adduction d'eau qui traverse le terrain d'ouest en est. Il a néanmoins été suivi sur une longueur de 64 m. Sur cette distance, aucune interruption n'est perceptible en plan, ni aucun aménagement associé. Le tracé irrégulier du fossé est à souligner, et caractérise l'ensemble des fossés d'enclos, sans que les raisons de cette irrégularité ne soient éclaircies. Le fossé F1008 a pu être appréhendé sur toute sa largeur dans sa partie orientale, à proximité du coude perpendiculaire qu'il forme avec F1010.

Le sondage 01 révèle un profil en V, large de 2,80 m et profond de 1,16 m. Le fond est atteint à 32,05 m NGF. Deux remplissages principaux traduisent un comblement en deux temps. Le comblement inférieur est homogène et se compose de limon sableux brun clair compact, quelques inclusions de substrat remanié, inclusions de traces de charbons de bois, fragments de terre cuite et quelques pierres granitiques. Il est impacté par un recreusement formant une cuvette régulière, de 0,55 m de profondeur, et lui même comblé par un niveau homogène de substrat remanié (arène granitique) très compact. Ce second comblement, comprenant les déblais initialement issus d'un décaissement, pourrait découler du démontage d'un talus. Il est recoupé par le rejet de blocs granitiques de gros modules qui ponctuent, sans agencement visible, la bordure interne du recreusement du fossé F1008.

Fig. 135a – *Relevés en coupe du fossé F1008 et de la fosse F1604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

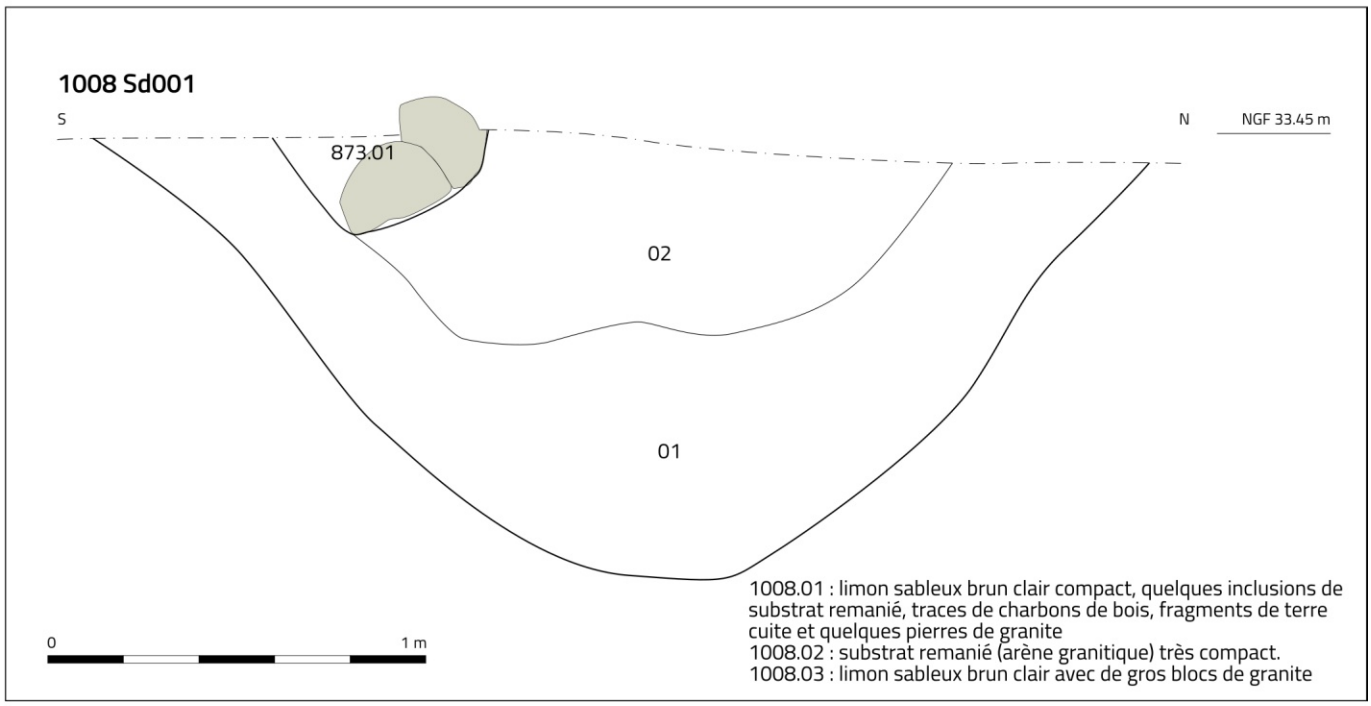

Le sondage 58 a été réalisé au niveau de la jonction des fossés F1008 et F1010. Trois états ont été mis en évidence. Dans un premier temps, un creusement profond dont la profondeur atteint 31,82 m NGF constitue l'extrémité du fossé, sans connexion avec le fossé F1010. Le fond est régulier, presque plat, et le bord oriental du fossé adopte un profil oblique. Les unités stratigraphiques qui comblent ce premier creusement sont constituées d'arène granitique jaune remaniée (1008.01 : effondrement de paroi), de limon argileux gris foncé compact et homogène, avec inclusions de blocs de granite et de gneiss (1008.02 : comblement inférieur), d'arène granitique jaune gris compacte et homogène (1008.03 : comblement intermédiaire) et de limon sableux gris foncé compact et homogène avec inclusions de blocs de granite (1008.04 : comblement supérieur recoupé par le stade final du fossé). La couche inférieure (1008.02) comprenait de nombreux fragments de céramique (72 tessons) dont la datation ne peut être affinée (Ier – IIe siècle). Avant qu'un recreusement du fossé soit initié, une fosse imposante (F1604) de 1,50 m de diamètre et de 0,80 m de profondeur, est creusée au niveau de l'extrémité orientale de celui-ci. Le fond est atteint à 32,97 m NGF. Le comblement inférieur (1604.01) est constitué de limon sableux gris à jaune compact et hétérogène. On note des inclusions de terre cuite et de charbons de bois. Il est surmonté par une couche (1604.02) de limon sableux gris clair compact et homogène, comprenant des inclusions de granite. Trois fragments de commune sombre ainsi qu'un bol en sigillée de Lezoux (Drag. 37) ont été prélevés dans le comblement de cette fosse et fixent un *teminus post quem* à la première moitié du IIe siècle apr. J.-C. Enfin, un dernier creusement est réalisé, qui permet de connecter les fossés F1008 et F1010 (= F438). Le comblement est constitué de limon sableux gris compact et homogène, comprenant des inclusions de blocs de granite (1008.05) pour sa partie inférieure, et de limon très sableux gris jaunâtre, compact et homogène, comprenant de rares inclusions de petits blocs de granite (1008.06) pour le comblement final. Nous serions tentés de faire le rapprochement entre ce comblement et le comblement inférieur du fossé F1008, observé dans le sondage 1. Les éléments mobiliers découverts dans 1008.06 comptent 39 tessons, parmi lesquels une anse d'amphore tardo-républicaine, un bord de cruche en commune claire qui s'apparente au type de cruche Brunie CC-11, un bord de mortier en commune claire, des fragments de panse de commune sombre et enfin de la terre sigillée des ateliers de Gaule du sud. D'après l'étude céramologique, ce lot est rattachable aux Ier et IIe siècles apr. J.-C.

2.3.2.2.2 Le fossé oriental, F438 – F1010 : un aménagement en deux étapes

Une section du fossé fermant l'enclos l'est se situe au nord de la berme qui sépare l'emprise de fouille en deux parties (**Fig 135**). En surface, les fossés F1008 et F1010 forment un angle droit, continu et sans différence de comblement notable. Le comblement de surface de ces deux fossés est intervenu simultanément. Néanmoins, la coupe (Sd 183, **Fig 136**) réalisée au niveau de la berme a révélé l'existence d'un état antérieur.

Ainsi, l'emprise du **fossé F1010** en surface couvre en fait deux fossés. Le **fossé F1612** (équivalent de F825 et F1471) est situé à l'est de F1010 et a été comblé avant ce dernier. Son profil présente des parois obliques et un fond en cuvette. Sa profondeur atteint 0,42 m pour une largeur de 0,96 m. Ce fossé, creusé à l'époque gauloise et qui se développe depuis l'est de l'emprise (F825 se prolongeant en F1612), adopte un tracé curviligne et se prolonge vraisemblablement vers le sud par le fossé F1471. Le comblement inférieur, constituant le niveau d'utilisation du fossé, est constitué de limon sableux gris clair très compact et hétérogène, comprenant des inclusions de cailloutis et nodules de substrat. Le niveau d'oblitération est constitué de limon sableux gris clair bleuté compact et homogène, inclusions de cailloutis et de gros charbons de bois. Aucun mobilier céramique ne venant apporter d'indice chronologique pour ces trois entités, une datation ^{14}C a été réalisée sur un charbon provenant du comblement de F1612. Elle détermine une datation comprise entre 355 et 60 av. J.-C. (95,4 % de probabilité). Le fait qu'une coexistence semble transparaître avec les fossés antiques F1008 et F1010, du fait de leurs tracés (tracés parallèles de F1010 et F1612, et extrémité de F1008 située en bordure de F1612, sans recoupement), incite à proposer la prolongation de l'usage de ce fossé F1612, à la période de transition entre l'époque gauloise et l'époque antique.

Le fossé F1010 présente un profil dissymétrique d'une largeur de 3,60 m à l'ouverture. En partie ouest, le creusement présente un profil à paroi occidentale oblique et fond en cuvette, d'une profondeur de 0,60 m. À l'est, l'élargissement du fossé F1010 au-dessus du fossé F1612 crée évasement important. Le comblement connaît trois temps. En partie inférieure, l'US 1010.01 correspond à un niveau d'utilisation du fossé. Elle est composée de limon sableux brun clair compact, associé à quelques cailloutis granitiques et quelques fragments de terre cuite architecturale antique. Ce comblement est surmonté par l'US 1010.03, qui s'étend au-dessus du fossé F1612. Elle est constituée de limon brun clair compact dont la partie sommitale est marquée par la présence de petites pierres granitiques provenant manifestement de la bande de roulement identifiée directement à l'est (*cf. infra, partie 2.4.2.2.5*). Le comblement final (US 1010.02) est un limon sableux brun-gris clair très compact et hétérogène comprenant de rares cailloux. Il faut noter la présence, à environ 0,50 m à l'ouest du fossé, d'un gros bloc granitique manifestement équarri, qui n'est pas sans rappeler les éléments utilisés pour réaliser le parement du fossé F438 (*cf. infra*). Néanmoins, la présence d'un imposant pierrer ou radier constitué de blocs granitiques non agencés, directement à l'est (F1617), nous incite plutôt à y associer ce bloc.

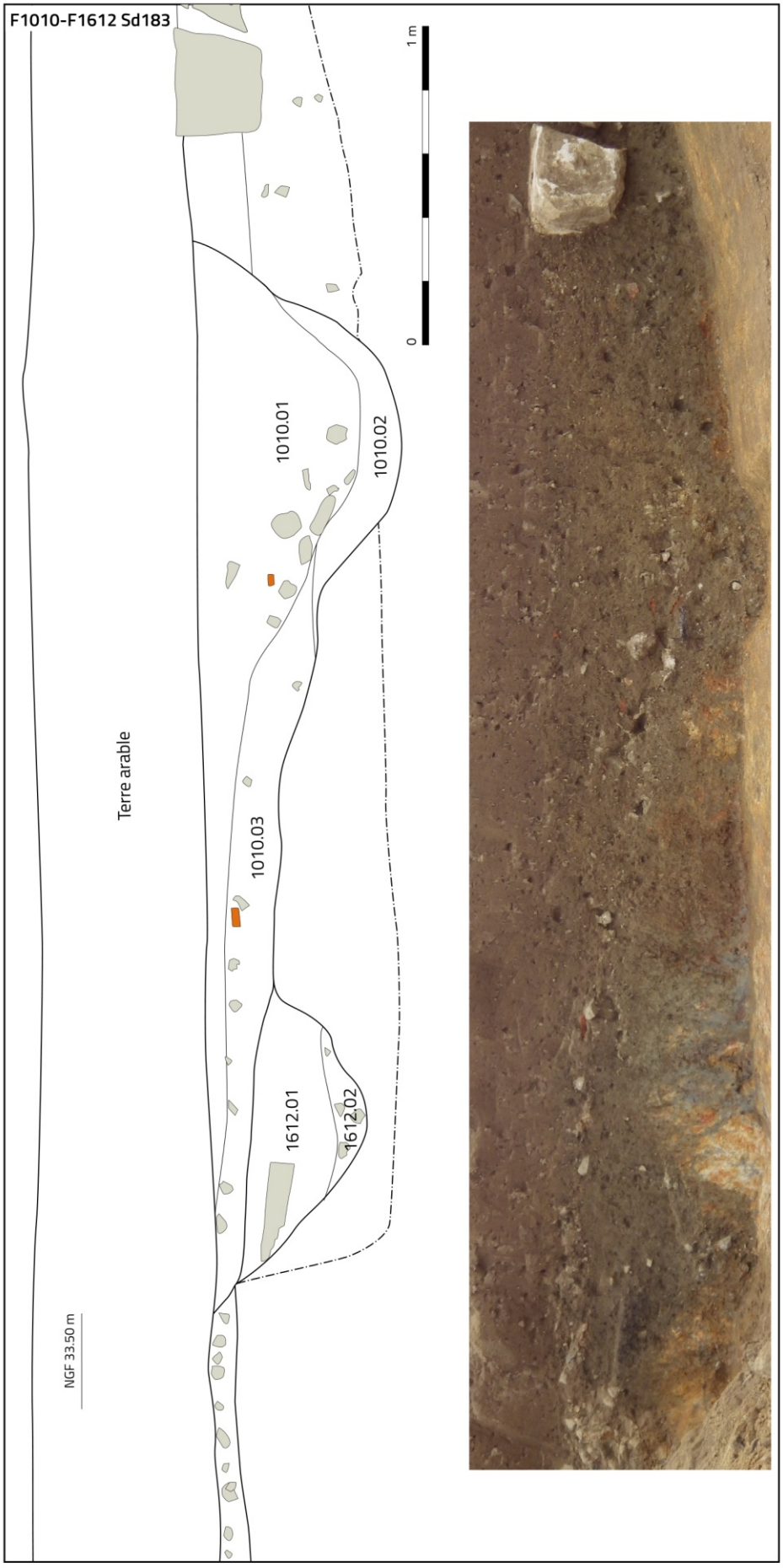

Fig. 136 – *Vue et relevé en coupe des fossés F1010 et F1612, vers le sud. Cliché : C. Léty, Mise en forme A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 137 – *Relevés en coupe et vues du fossé F438. Clichés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

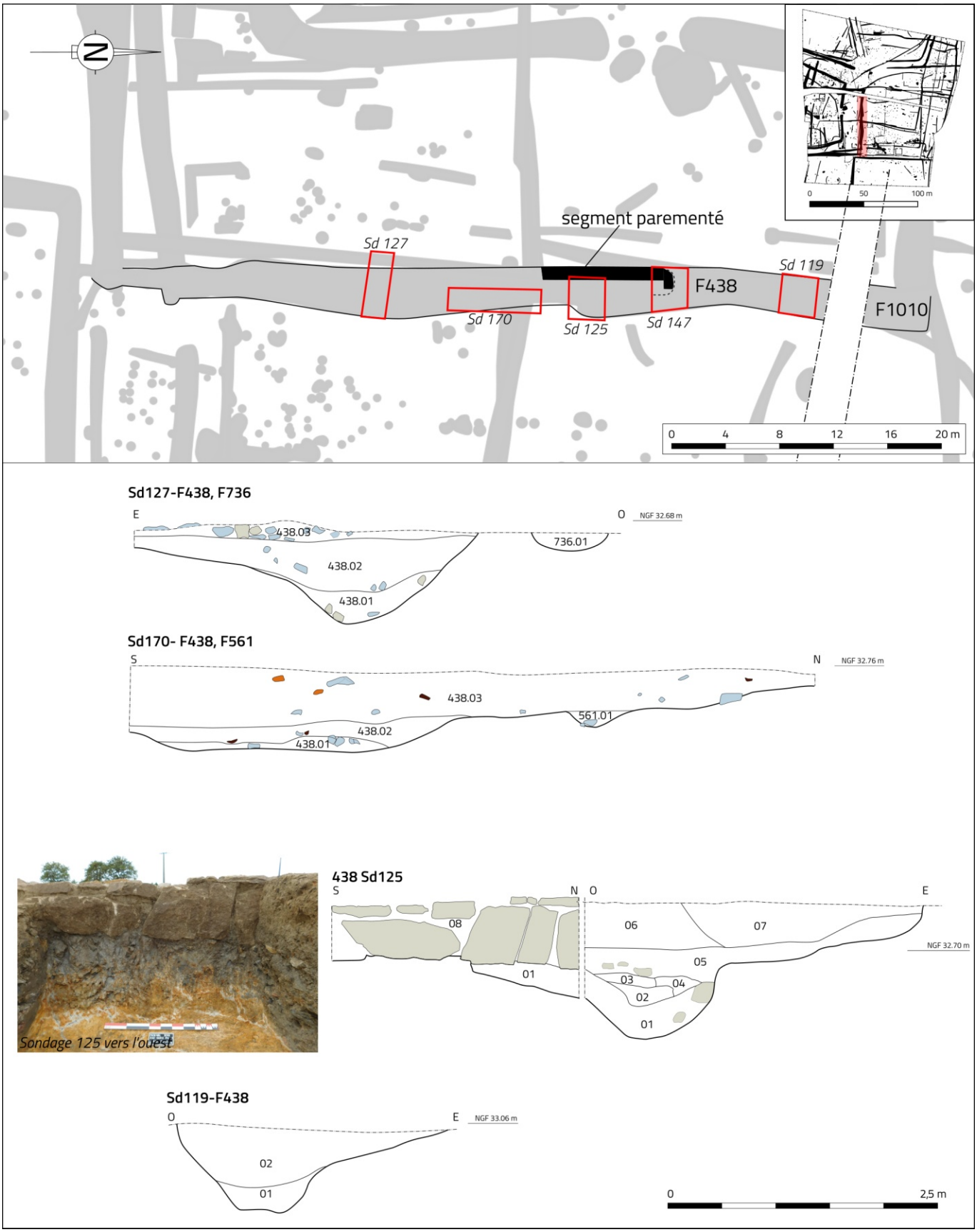

Le **fossé F438** est le pendant du fossé F1010 au sud de la berme centrale du chantier. Les sondages (**Fig. 137**) réalisés ont permis de confirmer les deux états reconnus dans le sondage 183. En effet, si le fossé F438 semble continu en surface, une interruption du fossé est apparue dans le sondage 147. L'enclos résidentiel a donc connu un premier état d'occupation au cours duquel il était ouvert entre cette extrémité et le fossé F1010. Cette ouverture s'étendait sur une longueur approximative de 17 m. On notera que le fossé F438 était partiellement paremenété dès cette période.

Le **sondage 119**, situé entre les deux interruptions, a fait apparaître un creusement unique, large de 2,50 m et dont le profil est plus évasé vers l'est, de la même manière que dans le sondage 183. La paroi occidentale est oblique, le fond est plat ou en cuvette. Il est atteint à 0,80 m de profondeur, à une altitude moins basse que dans les autres sondages du fossé F438. Celle-ci se place à 32,26 m NGF, tandis que les autres sont comprises entre 31,65 et 31,83 m NGF. De la même manière, le fond du fossé F1010 se place à 32,37 m NGF. Le comblement du fossé F438 se décline en deux temps dans le sondage 119. L'US 438.01 est un limon argileux gris jaunâtre homogène et compact. Elle est surmontée du remplissage final (438.02) composé de limon sableux gris homogène et compact, comprenant des inclusions de pierres et de fragments de terre cuite architecturale antique. Un lot de 29 fragments de céramique y a été prélevé, qui est rattachable à la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.

Plus au sud, le **sondage 147** (**Fig 138**) a été réalisé au niveau de l'extrémité nord du premier état du fossé F438. Elle se matérialisait au niveau du décapage par l'interruption d'un alignement de pierres disposées le long de la bordure ouest du fossé, et constituant le niveau d'apparition d'un parement interne du fossé. Achevant ce parement, un aménagement est apparu, sous la forme d'un possible trou de poteau dont le calage est conservé. Au vu de la massivité de ce dernier, il serait possible de restituer un poteau de taille importante. Aucun vestige complémentaire ne permet de comprendre la structure dans laquelle il était intégré. Le comblement de cette section du fossé est constitué, en partie inférieure, d'un sédiment compact, argileux gris-bleu, comprenant de nombreux blocs granitiques de taille importante. L'aspect bien particulier de ce comblement n'est pas retrouvé dans les sondages Sd 119 et Sd 183 réalisés plus au nord. Un limon argileux brun clair oblitère le fossé. On y trouve de nombreux petits blocs granitiques et des fragments de terre cuite architecturale. Le comblement inférieur a livré un lot de 51 fragments de céramique, daté de la première moitié du Ier siècle.

Fig. 138 – *Couverture photographique de l'extrémité nord du fossé F438 (sondage 147). Clichés : Y. Dissez © Éveha 2021*

Le **sondage 125** a été ouvert à environ 3 m au sud du sondage 147, dans le segment parementé du fossé F438. La largeur de ce dernier atteint 3,40 m au niveau du décapage. Le fond est atteint à 1,38 m de profondeur, et à 31,83 m NGF. La partie inférieure du profil (**Fig 139**) présente des parois obliques et un fond en cuvette, tandis que les bords vont en s'évasant fortement en partie supérieure. Le comblement inférieur (US 438.01) peut être décrit comme une argile limoneuse bleue, hydromorphe, à laquelle sont mêlés de nombreux cailloux de granite. Sa partie supérieure est marquée d'un recreusement (entretien du fossé). Le comblement médian présente plusieurs poches hétérogènes déclinées en quatre unités stratigraphiques (US 438.02, 03, 04 et 05). Ces couches sont constituées de limon argileux gris à bleu, et comprennent une proportion importante de petits blocs granitiques ainsi que quelques fragments de terre cuite architecturale antique. L'oblitération finale du fossé est opérée par l'apport de limon argileux gris, homogène, comprenant un peu de gravier (US 438.06) et de limon argileux brun-gris associé à de nombreuses pierres de granite (US 438.07). Le mobilier céramique est peu présent. Il provient des US 01 (3 fragments) et 05 (5 fragments), et est attribué à la première moitié du I^er^ siècle apr. J.-C.

Fig. 139 – *Vue de la coupe du fossé F438 dans le sondage 125, vers le nord. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Un imposant **parement en pierres granitiques** (**Fig 140**) habille la paroi ouest du fossé F438. Il s'agit du bord du fossé qui ne présente pas d'évasement important. Apparaissant dans le sondage 125, ce parement se prolonge jusqu'à l'extrémité nord du premier creusement du fossé dans le sondage 147. Il se prolonge également d'environ 1,70 m vers le sud du sondage 125, sans atteindre le sondage 127. Dans sa totalité, il s'étend sur 8,50 m de long. Les pierres qui le constituent sont de modules variés, mais une majorité de grands modules a été utilisée. Ces pierres ont vraisemblablement été sélectionnées pour la face plus ou moins plane qu'elles arborent. La disposition des pierres est caractérisée par une absence de régularité et l'épaisseur du parement est réduite à la largeur d'une unique rangée de blocs. Là où cela était possible, le substrat rocheux a été utilisé comme base de soutien. Nous ne connaissons pas de parallèle à cet aménagement, et sa fonction pose question. Il pourrait avoir pour objectif de limiter l'érosion du bord interne de l'enclos. Néanmoins, la nature rocheuse de l'encaissant va à l'encontre de cette supposition, de même que le caractère ponctuel de cet aménagement. Ainsi, l'interprétation la plus plausible pencherait vers une fonction ostentatoire, en lien avec l'entrée de l'enclos résidentiel. En effet, la limite sud du parement se situe au milieu de la bordure orientale de l'enclos, mais de façon plus convaincante il doit être associé avec le premier état du fossé. Ainsi, la fouille a permis de constater que l'extrémité nord du premier état du fossé F438 était parementée, de même que la bordure ouest, sur une longueur de 8,50 m.
Par ailleurs, un possible trou de poteau massif est apparu en coupe. Dans l'hypothèse d'une première entrée située entre cette extrémité et le fossé F1008, ce poteau a pu participer à un aménagement d'entrée décentré, au niveau de l'angle nord-est de l'enclos.

Fig. 140 – *Vues et relevé du parement occidental du fossé F438.*
Mise en forme : A. Le Martret ; Clichés : Y. Dissez © Éveha 2021

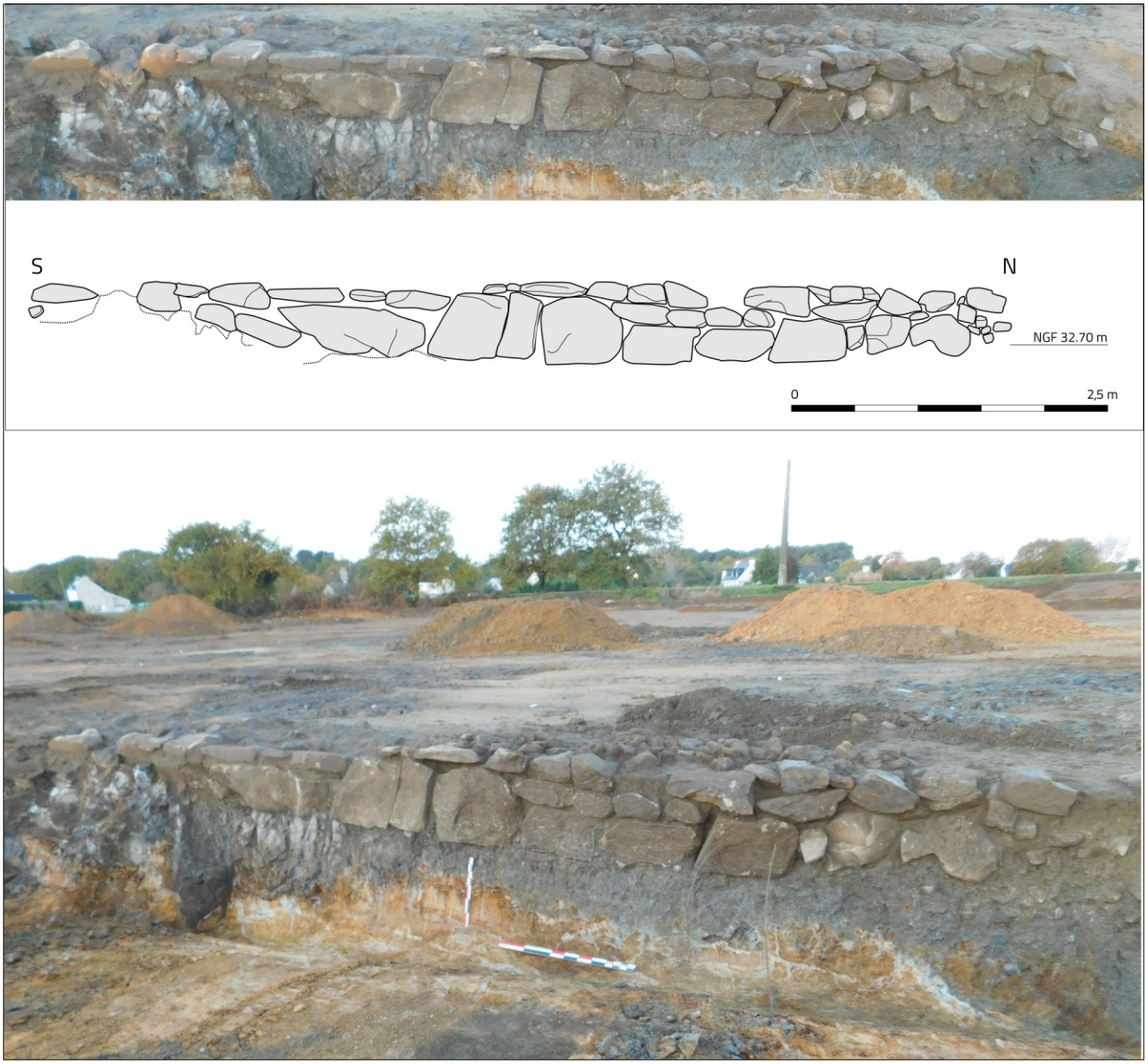

Ce parement n'était plus présent au niveau du **sondage 170**. L'objectif de ce sondage étant d'observer le recoupement avec le fossé F561, il impacte le fossé F438 de façon décentrée, ce qui explique l'irrégularité du profil en coupe. Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder sur la description de cette coupe.

Dans le sondage 127, le fossé F438 présente également un profil dissymétrique, de 3,50 m de large, avec un bord occidental oblique et un bord oriental plus évasé. Le fond est en cuvette, il est atteint à un mètre de profondeur. On ne retrouve pas, à ce niveau du fossé, le comblement inférieur hydromorphe bleuté qui a été observé dans les sondage 147, 125, et de façon moins marquée dans le sondage 170. Le comblement inférieur est ici constitué de limon argileux brun-gris foncé hétérogène et compact, associé à des poches de substrat remanié donnant un aspect lité (sondage 127, 438.01). Il est surmonté d'un limon sableux gris clair comprenant quelques pierres et fragments de terre cuite architecturale antique (438.02), puis d'un limon sableux brun clair homogène et peu compact, comprenant de nombreux blocs granitiques de calibres variés et des fragments de terre cuite architecturale (438.03). Le mobilier céramique rencontré dénombre 41 fragments associés au Ier siècle apr. J.-C.

142

Pour reprendre les termes de l'étude céramologique, la fouille du fossé F438 a « *permis de mettre au jour un ensemble céramique composé de 252 NR pour 24 NMI. La vaisselle de table est composée en majorité de terra nigra du Ier siècle comme avec le bol Menez 75 ou encore le pot à décor de baguettes Brunie TN-14. Elle est complétée par quelques fragments de sigillée du sud de la Gaule, mais également du Centre-Ouest (résiduel ?). La vaisselle de préparation et de cuisson est composée de commune claire avec 90 NR pour 2 NMI, dont les cruches Brunie CC-40 et Brunie CC-42. S'y ajoute la céramique la commune sombre tournée et non-tournée dont aucun type n'a été identifié.*
Les éléments de forme et la forte proportion de céramique non tournée incite à proposer une datation du lot autour de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. Il est toutefois à noter que le mobilier découvert en surface du comblement du fossé pourrait être attribué à la première moitié du IIe siècle apr. J.-C. et ceci en raison de la présence d'un col d'amphore bétique Dressel 20 et de productions de sigillée du centre de la Gaule (Lezoux – phases 4 et 5). »

Les sondages réalisés ont permis de mettre en évidence un premier état du fossé F1008 pendant lequel celui-ci n'était pas rattaché à F1010. De la même manière, le sondage 147 réalisé dans le fossé F438 a mis en évidence l'extrémité nord d'un premier fossé parementé. La section de fossé située entre ces deux points diffère du reste de l'enclos fossoyé par une moindre profondeur de creusement. Ces éléments nous incitent à penser que cette section, reliant les deux fossés, a été réalisée dans un deuxième temps, et désigne de ce fait l'emplacement probable d'une première entrée de la *pars urbana*.

De la même façon, le fossé F438 ne présente pas un creusement continu avec le fossé méridional de l'enclos (F225). Son extrémité sud prend une forme très irrégulière en plan, et un court espace de 1,30 m les sépare. Il faut considérer cette configuration comme résultant des étapes de creusement de l'enclos initial, plus qu'un élément déterminant un état d'occupation à part entière de l'établissement.

2.3.2.2.3 Le fossé Sud, F225

L'extrémité orientale du fossé F225 est apparue dans le **sondage 167** (**Fig. 141**). On y observe un fond plat, sans remontée progressive, et une paroi terminale oblique. Un niveau argileux hydromorphe couvre le fond (US 225.01). Il est couvert par deux niveaux de limon argileux gris mêlé à des nodules de substrat remanié (US 225.02 et 03), entaillés par un curage ou un recreusement du fossé que l'on peut suivre sur la totalité du tracé, sur une profondeur comprise entre environ 0,70 m et 1 m de profondeur. Ce dernier est comblé par deux US (225.05 et 08) qui se distinguent pas la présence de blocs et de pierres en granite et de charbons de bois.

Plus à l'ouest, au niveau du **sondage 146,** le fossé F225 recoupe un niveau de remblai préalablement installé (F1650) et également recoupé par le mur F742 (UA08). Les US 225.01 à 03, qui comportent une proportion importante de substrat remanié pourraient traduire un effondrement de paroi ponctuel. Un possible recreusement en profil en cuvette, est à noter à la base de l'US 225.05. Il entaille un niveau de limon sableux gris jaunâtre comprenant quelques fragments de granite (US 225.04). Deux remplissages finaux (US225.05 et 06) viennent combler ce recreusement et sont marqués par la présence de blocs granitiques et de fragments de terre cuite architecturale.

Les observations sont assez comparables dans le **sondage 128,** avec des niveaux inférieurs plus argileux et mêlés à de l'arène granitique (225.01 : limon argileux gris à nodules oranges, 225.02 : limon sableux brun-gris, quelques pierres et substrat remanié, 225,03 : limon sableux gris brun à nodules d'argile grise et de substrat remanié). Ils sont surmontés d'un niveau de limon sableux gris jaunâtre homogène, associé à des fragments de granite (US 225.04), recoupé par un curage du fossé. La cuvette créée par ce dernier est comblée de limon sableux brun-gris hétérogène comprenant des fragments de pierres granitiques. L'oblitération finale est constituée de limon sableux gris à brun, comprenant des inclusions de pierres de granite et de terre cuite architecturale antique.

En limite d'emprise, au sein du sondage 123, les niveaux inférieurs sont similaires (225,01 : limon argileux gris à nodules oranges ; 225,04 : limon sableux orangé, substrat remanié) et sont couverts d'un niveau de limon sableux gris orangé associé à des nodules de substrat remanié ainsi que quelques pierres (225.05). Cette US est entaillée par un creusement en cuvette comblé de limon sableux gris brun auquel sont mêlées quelques pierres granitiques et nodules de substrat remanié (225.07).

Aucun mobilier ne permet d'établir la chronologie de ce fossé d'enclos.

Fig. 141 – *Relevés en coupe et vues du fossé F225. Clichés : S. Barbeau, Y. Dissez, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

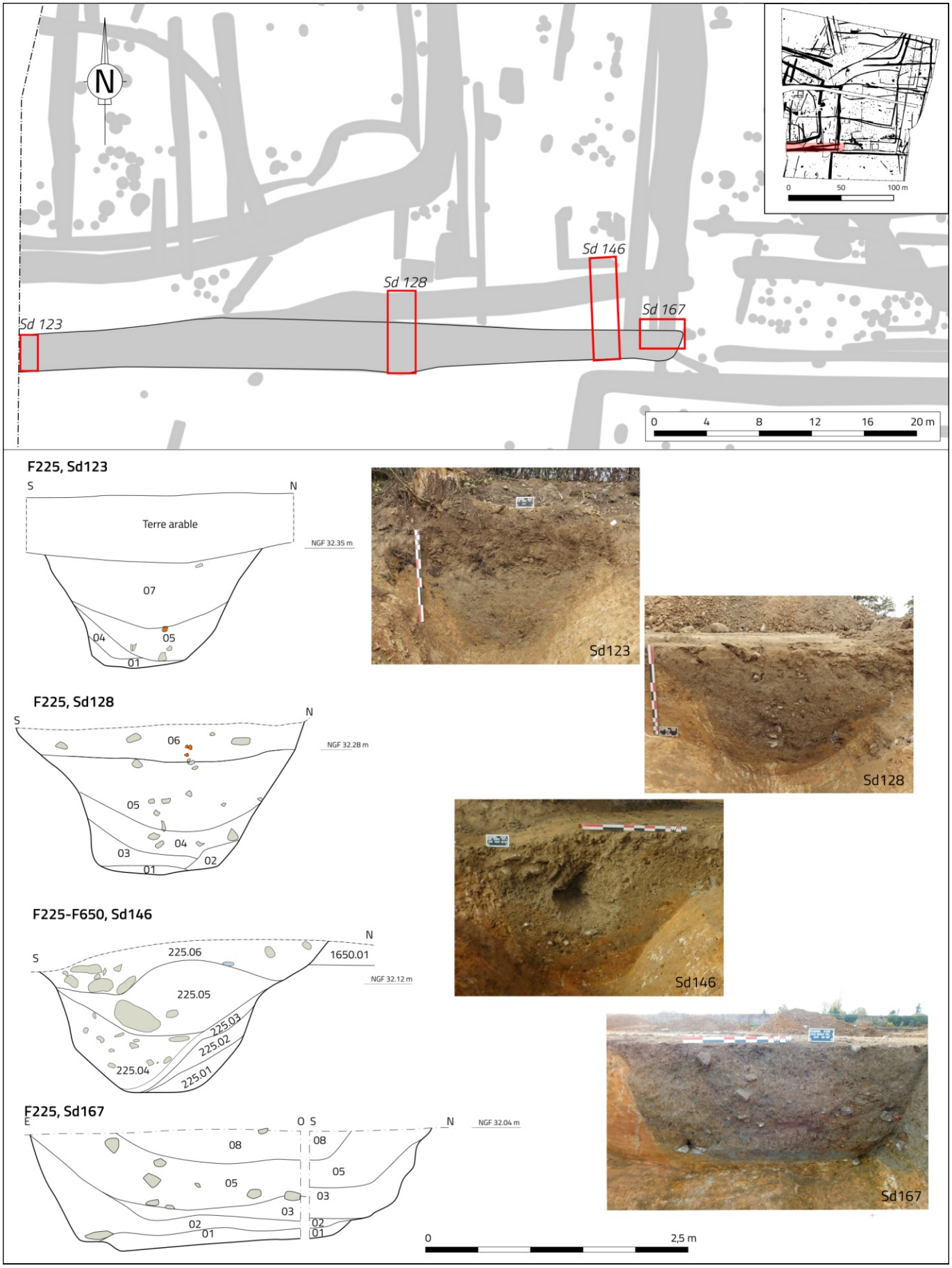

144

2.3.2.2.4 Un possible chemin d'accès (F1470 et F1618)

Un cailloutis, se rapportant vraisemblablement à une aire de circulation, a été mis en évidence sur deux secteurs bordant le fossé oriental de la *pars urbana* (F438-F1010). Son mauvais état de conservation et la nature du terrain n'ont pas facilité son observation. En effet, ce reste de cailloutis n'est apparu que très ponctuellement et partiellement. Par ailleurs, au niveau du segment central du fossé F438, le substrat granitique se délitait lors du décapage et ne permettait donc pas de repérer la présence éventuelle d'un cailloutis. Néanmoins, l'emplacement des secteurs conservés, en bordure de l'enclos et leur alignement nord-sud incitent à les associer.

En partie sud, au niveau de l'angle sud-est de l'enclos, un espace empierré (**F1470**) d'environ 5,60 m sur 4,40 m, est apparu directement sous la terre arable. Il est mal conservé, si ce n'est au niveau d'anciennes cuvettes comblées au moment de sa mise en place (**Fig 142**). Ainsi, il est nettement visible au niveau d'une dépression d'environ un mètre de côté sur sa bordure orientale. Il y est constitué de nombreux fragments granitiques de petits modules, auxquels sont très ponctuellement mêlés des blocs plus importants. De même, le trou de poteau F1465, situé à l'ouest de cette dépression et rattaché à l'occupation gauloise, est comblé de ce cailloutis. Les restes du calage du poteau semblent noyés dans le cailloutis. Sur le reste de la surface, ce dernier est présent mais de manière beaucoup moins dense. Il comprend des pierres granitiques dispersées et associées à quelques fragments de terre cuite architecturale antique. Deux bandes latérales contiennent manifestement cet espace de circulation. À l'ouest, une bande de blocs non agencés s'étend entre le fossé F438 et le cailloutis. Il en est de même à l'est, où cette bande est mieux préservée. Elle y est constituée de blocs de moyens modules non agencés. Plusieurs éléments mobiliers ont été découverts dans ce niveau de circulation F1470. L'on notera notamment la présence d'un fragment de « *barillet Is. 89-128. Il s'agit d'une panse ondulée bleutée. Ce type voit le jour au IIe s. apr. J.-C., mais est principalement diffusé lors des deux siècles suivants.* » Un commentaire plus abouti figure dans la partie dédiée à l'étude du verre (*L. Robin, cf. infra*). S'y ajoutent 22 tessons de céramique « *de petite dimension, qui témoignent d'un piétinement dans cette zone. Le lot est majoritairement composé de céramiques communes locales[...]. Les bords observés, au nombre de 8, correspondent à des bords de pots à lèvres débordantes et arrondies qui évoquent les productions des Ier et IIe siècles apr. J.-C. Ce lot est complété par un tesson de sigillée dont les surfaces sont desquamées, mais dont la pâte est semblable à celle des productions de Gaule du centre de Lezoux – phase 5. Un petit tesson d'amphore indéterminée y a également été recueilli.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique antique, cf. infra*). Enfin, un petit clou à tête plate en alliage cuivreux figure dans le mobilier recueilli.

Le pendant de cette bande de circulation se trouve à proximité de l'angle nord-est de l'enclos (**F1618**). Il a été mis en évidence lors de la réalisation du sondage 183 destiné à observer le profil et les dynamiques de comblement des fossés F1010 et F1612. La coupe nous montre un niveau d'apparition similaire à l'ouverture des fossés précités, à 33,21 m NGF, directement sous le recouvrement de terre végétale. Un espace d'environ 0,60 m les sépare, mais cet espace marqué par une remontée rocheuse a peut-être également servi à la circulation. Le cailloutis est installé dans un creusement de 3 m de large, à fond approximativement plat et à bords évasés. Il atteint environ 0,15 m de hauteur. Ce décaissement est comblé d'un limon sableux brun clair comprenant de nombreux petits fragments granitiques constituant le niveau de circulation du chemin (US 1618.01).

Bien que cette bande de circulation n'ait pas pu être suivie au moment du décapage, la logique incite à associer ces deux espaces empierrés et à restituer un chemin longeant l'enclos de la *pars urbana* sur toute sa bordure orientale. Si l'entrée à laquelle il menait devait se situer dans un premier temps au nord de cette façade de l'enclos, un déplacement a probablement été opéré au niveau de l'axe de symétrie central de la partie résidentielle dans un second temps, conformément à l'organisation spatiale généralement observée pour les établissements de ce type.

L'accès à la partie résidentielle du domaine par une entrée située sur un axe de symétrie central, et face au bâtiment principal situé en fond de cour, est courante. Dans cette configuration, comme ici à Ploemel, le chemin d'accès peut longer le côté sur lequel est située l'entrée. C'est également le cas sur le site de la *villa* de Montgermont (35) où un chemin d'accès longe la limite méridionale de la *pars urbana*, pour accéder à l'entrée située sur l'axe de symétrie nord-sud de l'établissement (Le Martret 2015).

Fig. 142 – *Vue vers le nord de la bande de circulation F1470 (cliché L. Arnaud) ; vue en coupe et relevé de la bande de circulation F1618 (cliché : G. Rousset). Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

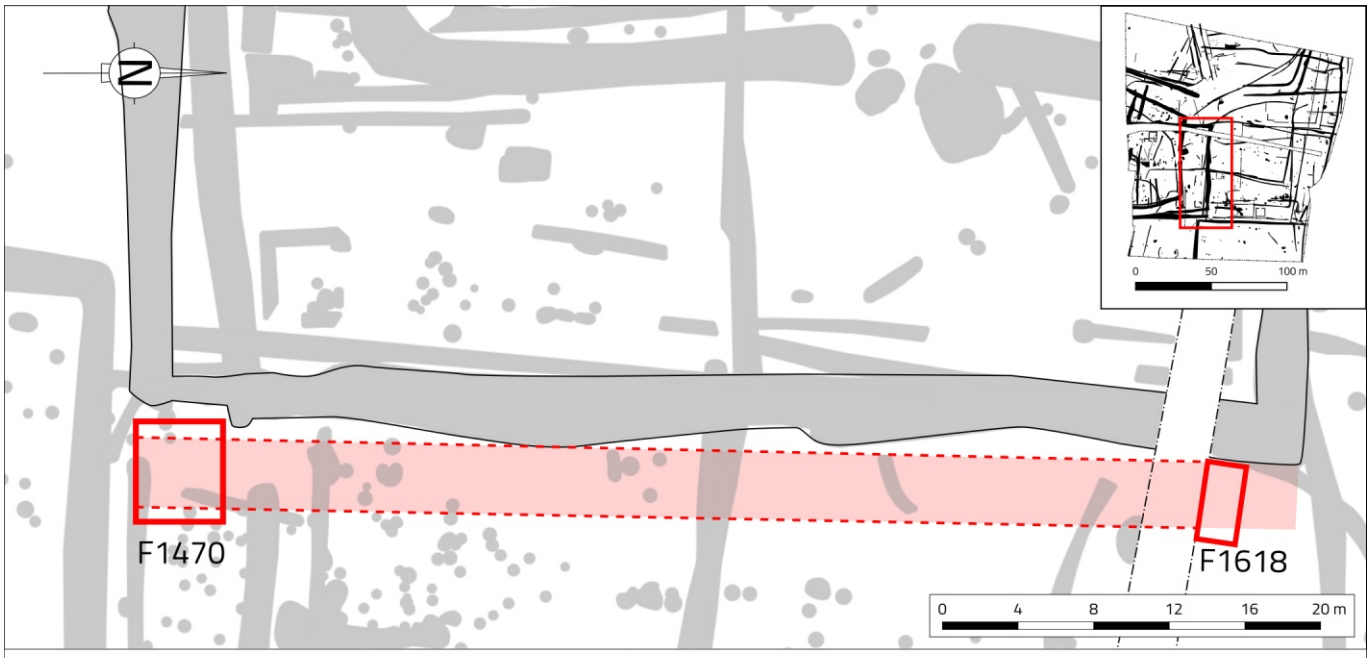

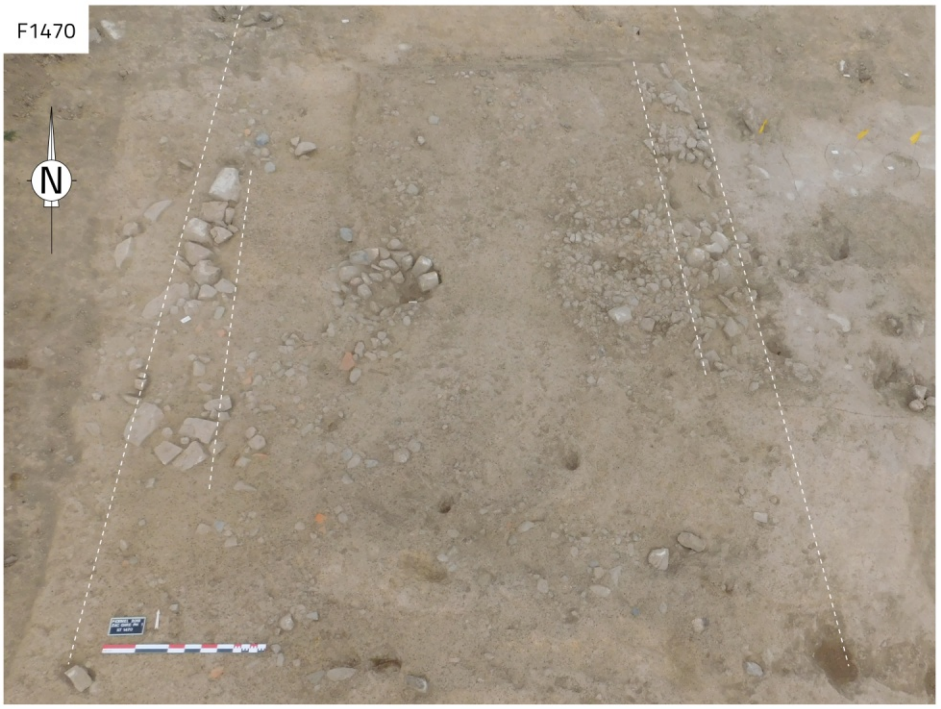

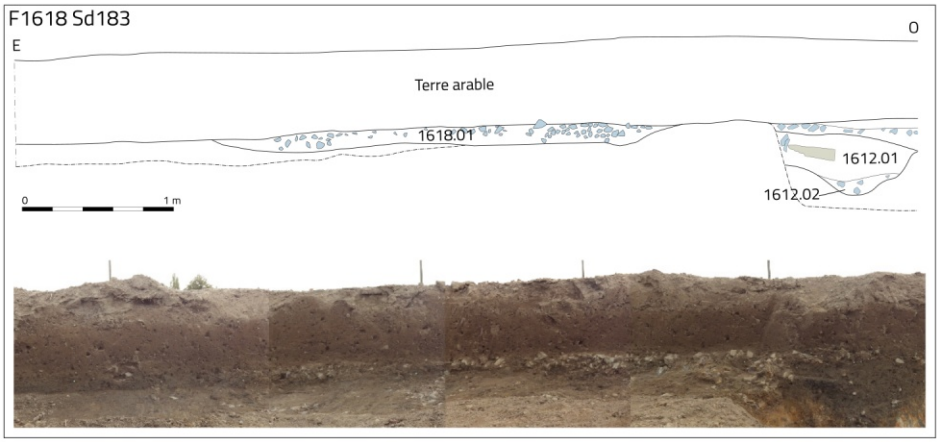

Fig. 143 – *Plan des bâtiments UA 02 et UA 09 et relevé de la coupe transversale nord-sud dans le bâtiment UA 02. Relevés : Y. Dissez et L. Arnaud. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

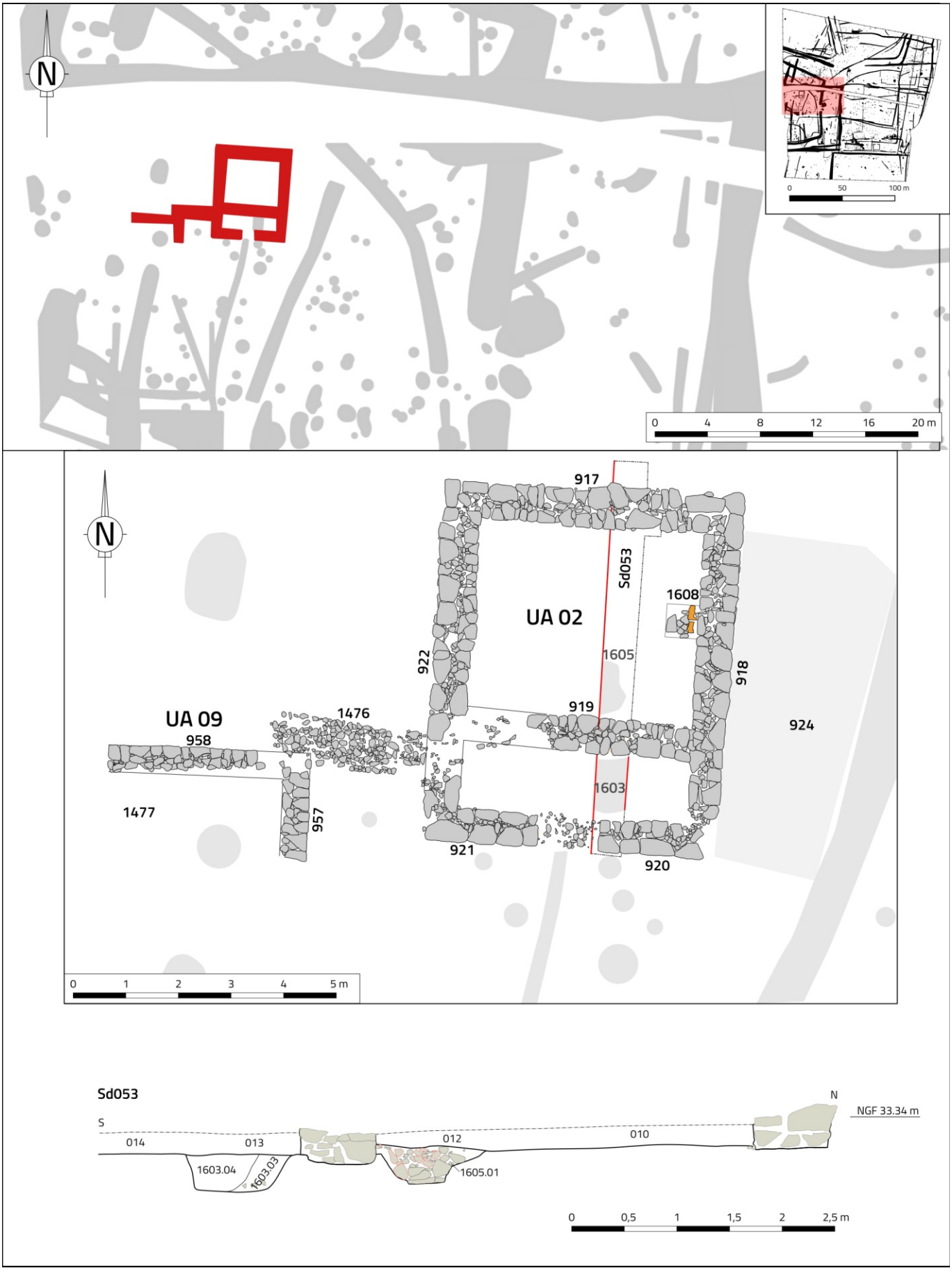

2.3.2.3 Les aménagements au sein de la pars urbana

Comme cela a été évoqué précédemment, la partie résidentielle de l'établissement rural antique n'a pas été appréhendée dans sa totalité. Le bâtiment résidentiel est absent de l'emprise et bordait probablement la *pars urbana* à l'ouest, sous le tracé de l'actuelle route RD 119. Un bâtiment à vocation cultuelle a été reconnu en partie nord de l'enclos et deux autres constructions longent la bordure sud, à proximité de l'angle sud-est de l'enclos. Entre ces bâtiments, la partie centrale de l'enclos devait être occupée par une grande cour résidentielle, au sein de laquelle peu de vestiges ont été identifiés. Un puits a cependant été découvert, ainsi que des probables fossés de partition.

2.3.2.3.1 Un bâtiment cultuel (UA02)

Un bâtiment dont le plan évoque un édifice cultuel est situé en partie septentrionale de l'enclos (**Fig 143**), à environ 4 m du fossé d'enclos nord et à environ 34 m du fossé d'enclos est. Il est vraisemblablement situé au nord-est du bâtiment principal, en bordure de la cour centrale. Après décapage, il a fait l'objet d'un nettoyage manuel. Les fondations ont été entièrement dégagées et des coupes ont été effectuées dans chaque mur. Un relevé photogrammétrique a permis de réaliser un relevé pierre à pierre.

De petites dimensions (7 m sur 5,50 m), son emprise au sol occupe 39 m² et il est divisé en deux espaces internes. Le premier est une pièce de 4,20 m sur 3,60 m (soit 15,10 m²), pouvant être identifiée comme la *cella* ou l'espace sacré. Celle-ci ne dispose pas de galerie périphérique, mais elle est flanquée d'une pièce étroite de 4,20 m sur 1,40 m, au sud, interprétée comme un vestibule (*pronaos*) ou une galerie accolée ouverte. Une entrée est aménagée dans le mur sud. Ainsi, un espace de 1,15 m, désignant cette entrée, sépare les murs F920 et F921.

Les **murs périphériques** (F 917, F918, F920, F921, F922), chaînés, sont conservés sur une assise maximum (**Fig. 144**). Ils apparaissent à une altitude de 33, 34 m NGF (pour le mur nord F 917). Le mode de construction de l'assise est assez sommaire. Il met en œuvre deux rangées de blocs équarris de dimensions inégales et un blocage central constitué de fragments granitiques joints à la terre. Un joint de mortier de chaux a dû être utilisé entre les blocs de parement, mais il n'est conservé que sous forme de petites poches ponctuelles. Les fondations sont robustes, et constituées d'un radier peu organisé de gros et très gros blocs de granite. Dans l'ensemble, les quatre murs périphériques sont conservés sur des hauteurs comprises entre 0,30 et 0,40 m, pour une largeur de 0,70 à 0,80 m. La profondeur des murs est néanmoins moins importante pour les murs sud encadrant l'entrée, qui sont constitués, en l'état, d'une assise parementée en gros blocs de granite, sans fondation. Cette constatation incite à penser que l'élévation soutenue par le mur de la façade méridionale était moins imposante que le reste de la construction, soutenant ainsi de façon plus probante l'hypothèse d'une galerie accolée ouverte, reposant sur un mur bahut (plutôt qu'un *pronaos*).

Fig. 144 – *Vue de bâtiment cultuel UA 02 vers le nord. Cliché : Y. Dissez et L. Arnaud © Éveha 2021*

Le mode de construction du **mur de partition interne** (F919) ne diffère pas de celui des murs périphériques. Il est toutefois légèrement moins massif, mais sans que cela soit très significatif. Ainsi, sa largeur est comprise entre 0,60 m et 0,70 m, sur une hauteur conservée de 0,30 m. La fondation est également constituée de gros blocs granitiques. Le non chaînage de ce mur avec les murs périphériques indique que que la mise en œuvre de la séparation interne est intervenue dans un second temps de la construction.

Aucun niveau de sol interne en lien avec l'occupation du bâtiment n'a été conservé. En revanche, la coupe transversale nord-sud (sondage manuel Sd 53, **Fig. 145**), réalisée au centre du bâtiment a permis de mettre en évidence un apport de **remblai de nivellement** qui rehausse le niveau du sol mais qui comble également les traces d'occupations antérieures. Les tranchées de fondation sont creusées dans ce remblai, qui est donc préalable à la construction du bâtiment. Les matériaux constituant le remblai sont légèrement variables d'où la détermination de plusieurs unités stratigraphiques (US 10, 12, 13, 14), mais ils découlent bien d'un apport commun. La matrice est d'ailleurs très homogène. Il s'agit d'un limon argileux brun-gris au sein duquel les concentrations d'inclusions de terre cuite architecturale et de fragments de granite fluctuent. Au sommet de ce remblai, aucune trace de sol n'est conservée, malgré la présence d'un niveau de démolition de la toiture au sein de l'espace interprété comme *pronaos*. Ainsi, le sol a disparu (matériau périssable tel qu'un plancher), ou a été récupéré avant le démontage du bâtiment. Les éléments de toiture, concentrés au niveau de l'entrée, comprenaient principalement des *tegulae* fortement fragmentées.

Fig. 145 – *Vue du sondage transversal réalisé dans le bâtiment cultuel UA 02. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Dans la pièce principale, au sommet du remblai et en bordure du mur oriental (F918), un aménagement a été mis en évidence (**F1608**). Il pourrait s'agir d'un foyer en lien avec l'occupation cultuelle. L'aménagement, inscrit dans une légère cuvette de plan carré et de 0,80 m de côté, est constitué de pierres et de fragments de *tegulae*, disposées à plat. Tous les éléments ne sont pas conservés. Deux fragments de *tegulae* sont disposés contre le mur, et les autres pierres disposées à plat sont rubéfiées, hormis celle qui forme la bordure ouest de l'aménagement. L'ensemble est interprété comme la probable sole d'un petit foyer peut-être lié aux offrandes dédiées aux divinités.

Deux vestiges en creux sont apparus sous le niveau de remblai interne. Il convient néanmoins de préciser qu'ils étaient comblés avant les travaux de terrassement. Tous deux n'ont été appréhendés que dans la tranchée de sondage, et leur plan complet n'est donc pas connu.

Le creusement **F1603** (**Fig. 141 et 145**) est situé au sein de la pièce méridionale. Il suit des bords rectilignes et adopte un profil à fond plat et parois obliques de 1,10 m de large pour 0,35 m de profondeur.

Son comblement est constitué d'un niveau de limon argileux brun, comprenant quelques petites pierres granitiques (1603.03), surmonté de limon argileux brun clair, mêlé à de l'arène granitique remaniée et des graviers (1603.04). Il n'est pas possible de proposer d'interprétation pour ce creusement, mais il est fort probable qu'il faille le rattacher à une phase d'occupation antérieure. La présence d'un fragment de céramique de facture protohistorique abonde en ce sens.

Le creusement **F1605** (**Fig 146**) est doté de parois obliques et d'un fond plat ou en légère cuvette. Il est haut de 0,40 m pour une largeur d'environ 1 m. La fosse présente en surface un plan peut-être oblong ou circulaire. Le comblement a la particularité de comporter plus de fragments de roche que de sédiment. Les pierres, de nature granitique et non équarries, sont pour une grande part d'entre elles altérées par le feu, rubéfiées et se désagrégeant. Des blocs de plus gros modules semblent avoir été rejetés en premier, des pierres de plus petits modules comblant la partie supérieure de la fosse. Tout comme le creusement décrit précédemment, la nature de cette fosse n'est pas établie. Néanmoins, elle ne semble pas liée à l'édifice qui lui succède et serait plutôt liée à une phase d'occupation antérieure. Un tesson de céramique de facture protohistorique provient de son comblement.

Fig. 146 – *Vue de la fosse F1605, vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Un autre remblai (**F924**) a été mis au jour à l'extérieur du bâtiment UA 02. Il s'étend directement contre le mur oriental de celui-ci. Il apparaît à un niveau altimétrique similaire au bâtiment UA 02 et ne l'outrepasse pas vers le sud. Ce niveau se distingue clairement de l'apport de remblai utilisé pour niveler l'intérieur du bâtiment. En effet, il comprend de nombreux restes de construction (granite, terre cuite architecturale) ainsi qu'un mobilier abondant. Pour la céramique le lot issu de ce remblai représente « *8,6 % du total du mobilier céramique découvert sur le site. La céramique, au nombre de 532 NR pour 52 NMI, présente des formes s'échelonnant entre le début du Ier et le IIIe siècle. La vaisselle de table est très faiblement représentée. La terre sigillée (8 NR) est essentiellement composée de productions centre-gauloises de Lezoux – phases 5 (assiette Bet 45). La terra nigra (17 NR) est présente avec une petite coupe Menez 99, une coupe Menez 96 et un fragment de panse qui pourrait s'apparenter au type Menez 146. Trois tessons de paroi fine ornée de décors guillochés évoquent les productions de type Beuvray. La céramique commune sombre reste encore une fois largement majoritaire avec 399 NR pour 41 NMI. On note la présence de pots à lèvre arrondie. De plus, une jatte à bord rentrant et mouluré se rapproche des productions aquitaines et du type Quimper 118. Les productions en commune sombre non-tournée et en commune claire sont également bien présentes. Enfin, les vases de stockage et de transport sont représentés par un bord d'amphore Dressel 1A qui est vraisemblablement en position résiduelle.*» (*G. Bron, étude de la céramique antique, cf. infra*).

Par ailleurs, plusieurs éléments en verre ont été trouvés dans ce remblai F924. Trois fragments de récipients sont mentionnés parmi lesquels un tesson en verre bleu-vert, provenant d' « *une coupe à côtes Is. 3a/b. Les coupes à côtes correspondent à la production moulée la plus diffusée en Gaule parmi la vaisselle en vogue de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du Ier s. apr. J.-C.* » (*L. Robin, étude du verre, cf. infra*). De plus, trois fragments de verre à vitre nous renseignent sur les modes de construction du bâtiment cultuel UA 02. En effet, un recollage a été repéré entre l'un des fragments du remblai F924 et un tesson mis au jour lors du nettoyage de surface de mur F920 (*cf. Partie C, Inventaire du mobilier en verre*).

La présence d'éléments de construction et le brassage des éléments céramique ainsi que de la verrerie, tendent à interpréter ce remblai comme un niveau en lien avec la démolition de l'établissement antique.

Sites comparatifs

Plusieurs édifices cultuels de plan similaire (**Fig 147**) sont connus dans l'ouest de la Gaule (Fauduet 1993 ; Fauduet 2010). La pièce étroite située en avant est généralement interprétée comme un *pronaos* ou une galerie ouverte appuyée contre la façade du bâtiment. Ainsi, les fondations soutenant le porche sont souvent moins profondes, comme c'est le cas ici, et on les interprète donc plutôt comme destinées à accueillir un mur bahut soutenant une galerie ouverte.

En Ille-et-Vilaine, quatre autres exemples sont d'ores-et-déjà connus. Deux d'entre eux s'inscrivent en contexte domestique rural et prennent place au sein d'établissements ruraux antiques de type *villa*.

À Bais, *Bourg Saint-Pair* (Pouille 2011 : 160-162, 419-421), l'édifice s'inscrit au sein de la zone cultuelle de l'établissement, délimitée par un enclos fossoyé et située à l'est de la *pars urbana*. Il mesure 4,50 m sur 5 m. Nous noterons cependant sur ce site, la présence d'un fanum à plan carré, situé dans la cour de la *pars urbana*, à moins d'une dizaine de mètres du bâtiment résidentiel principal. Le rapprochement le plus probant se fera sans conteste avec le site de la *ZAC Les Petits Prés* à Montgermont (Le Martret 2015), où un bâtiment tout à fait similaire est construit, en bordure de la cour de la *pars urbana*, à 7 m au sud-est du bâtiment principal. De dimensions réduites (6,10 m sur 4,40 m), l'édifice est constitué de deux espaces : une *cella* de forme carrée, précédée à l'est d'une pièce étroite interprétée comme un porche s'appuyant contre la façade est du bâtiment et désignant l'entrée. Sur le site de la *villa du Pérennou* à Plomelin, un édifice cultuel de ce type est fortement soupçonné au sud-est de la résidence principale, mais à une distance plus importante d'environ 50 m (Arramond 2019).

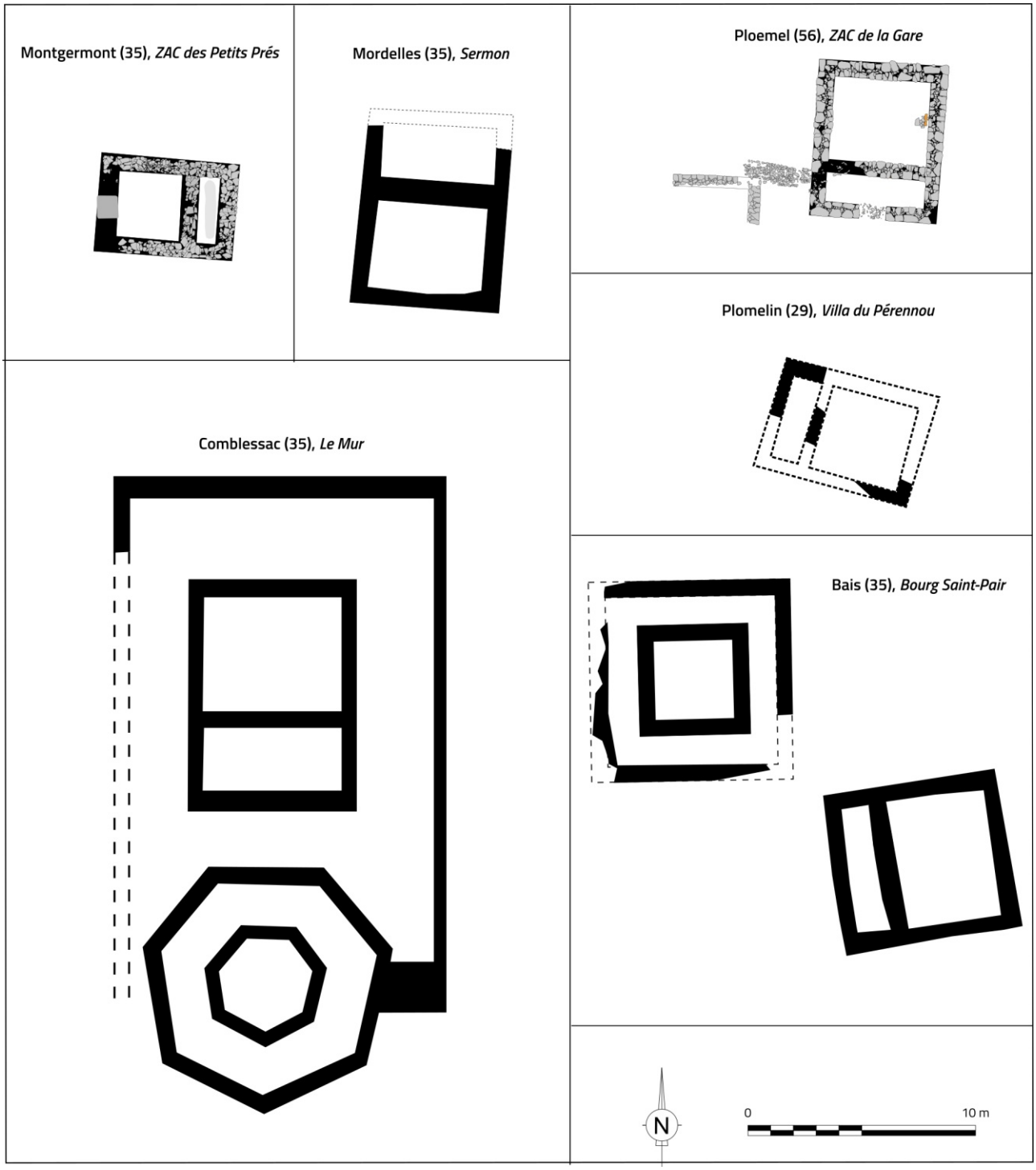

Fig. 147 – *Édifices cultuels comparables, régionalement connus. Mise en forme : A. Le Martret. (Sources : Leroux, Provost 1990, Pouille 2011, Le Martret 2015, Le Boulanger 2016, Arramond 2019)*
© Éveha 2021

Le temple découvert à Mordelles, *ZAC Val de Sermon* (Aubry 2013 : 32-34, Le Boulanger 2016 : 69-71) est inscrit dans un grand enclos fossoyé délimitant l'aire sacrée d'un sanctuaire. De même, le temple rectangulaire à *pronaos* de Comblessac, *Le Mur* (à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Rennes) dépend d'un complexe cultuel. Il est associé à un second temple à *cella* heptagonale (Leroux, Provost, 1990 : 140-141).

Dans l'ensemble, l'orientation de l'entrée de ces bâtiments est variable et semble dépendre plus de l'insertion dans l'environnement existant que d'un caractère conventionnel en lien avec le culte. On notera cependant une constante qui est la taille limitée de ces édifices dont la surface est comprise entre 22 m² pour Bais et 49 m² pour Mordelles.

2.3.2.3.2 Une construction en lien avec le bâtiment cultuel ? (UA 09)

À l'ouest du bâtiment cultuel, l'angle nord-est d'une construction (UA09), d'orientation identique, est apparu (**Fig 143 et 148**). Il est constitué de deux murs perpendiculaires, partiellement conservés, notamment au niveau de l'angle qui a disparu.

Le mur F957 se développe à l'est selon un axe nord-sud. Apparaissant à une altitude de 33,14 m NGF, il n'est conservé que sur 1,80 m de longueur, 0,53 m de large et 0,15 m de hauteur. Le mur est doté d'un parement externe constitué de blocs granitiques non équarris et disposés sur une seule rangée. La partie interne du mur est constituée d'un blocage de pierres de tailles variées, non agencées. La structure du mur F958 est identique. Situé au nord, il suit une orientation ouest-est et est conservé sur une longueur de 3 m.

Le bord interne de ces murs s'appuie contre un niveau de remblai (F1477) constitué de limon sableux très compact et homogène, comprenant du gravier (1477.01). Tout porte à penser que l'absence de parement interne n'est pas liée à un problème de conservation. En effet, aucune trace de creusement de tranchée de fondation n'est apparue à l'emplacement d'un parement interne théorique, et la régularité de la bordure interne du mur F957 est éloquente. La structure de cette construction ne semble pas porteuse, et le fait qu'elle contienne un remblai interne nous incite à y voir un hypothétique aménagement paysager.

Au nord, un radier (F1476) se développe au sein d'une tranchée accolée à la construction UA 09 et au mur F922 de l'édifice cultuel, avec cependant une légère variation d'orientation vers le sud. Il touche la fondation F958 au niveau de l'angle, à l'endroit où le mur n'est plus conservé. Le creusement de la tranchée de F958 reste néanmoins bien visible et l'on constate qu'il n'y a pas de recoupement entre les deux structures. Le radier est déposé dans une tranchée de 3 m de longueur sur 0,95 m de largeur, pour une hauteur conservée de 0,15 m. Il est constitué de pierres granitiques de taille moyenne à petite. Ce radier paraît joindre les deux constructions, sans que son rôle puisse être établi. Sa position et ses dimensions réduites semblent cependant indiquer qu'il n'était pas destiné à accueillir un aménagement en élévation, mais peut-être plutôt un passage ou un seuil.

Fig. 148 – *Vue du bâtiment cultuel UA 02 et de la construction attenante UA 09, après décapage, vers le sud. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 149 – *Relevés en plan et coupe du bâtiment UA 08. Cliché et relevés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

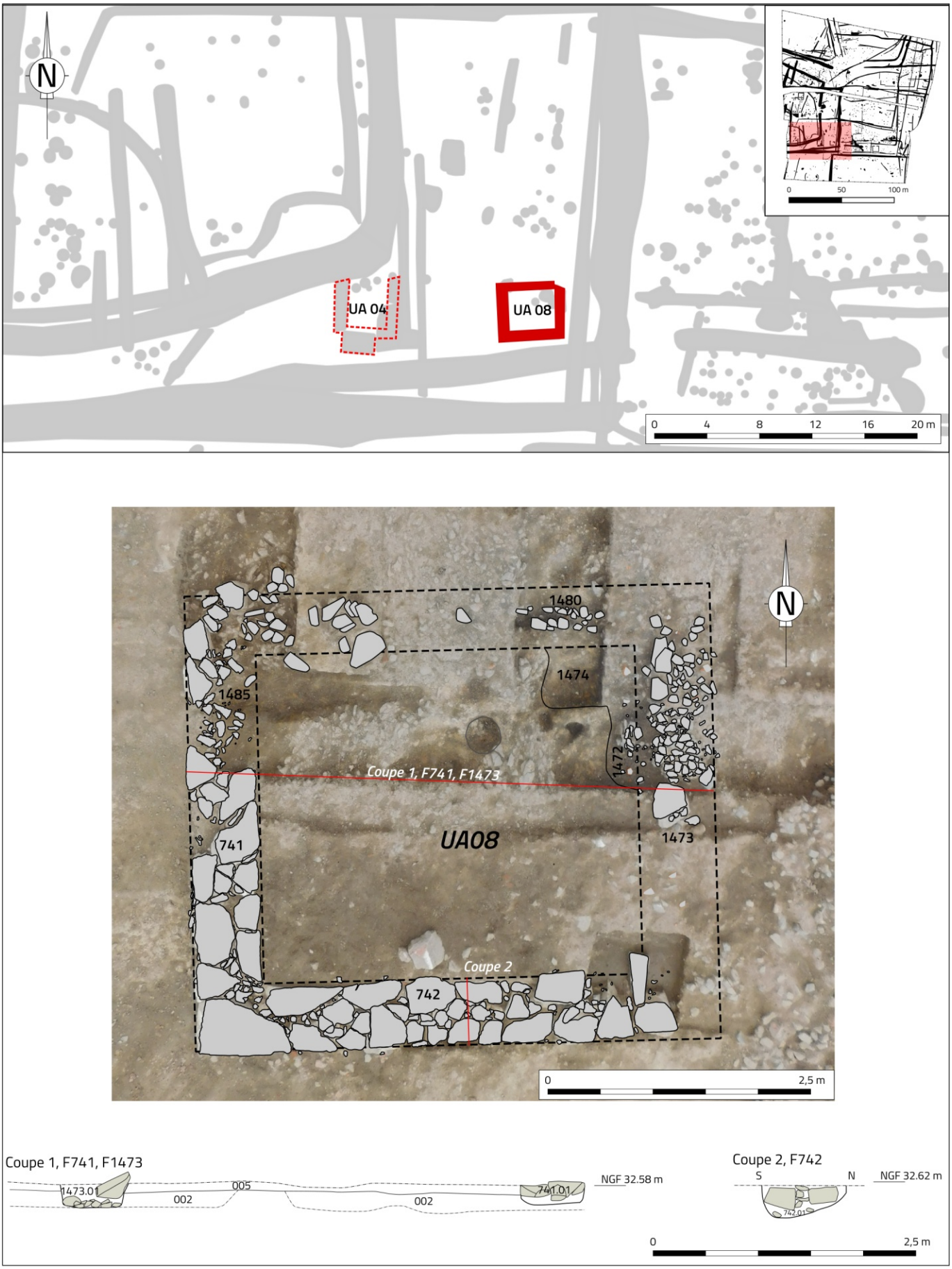

2.3.2.3.3 Un bâtiment annexe et un probable aménagement associé (UA08 et UA04)

Le **bâtiment UA 08** (Fig. 149-150) est situé dans l'angle interne sud-est de l'enclos de la *pars urbana*, à 2,70 m du fossé F438 et à 4,90 m du fossé F225. De plan à peu près carré, il mesure environ 4,50 m du nord au sud sur environ 5 m d'est en ouest, soit une emprise au sol d'environ 22 m². La lecture de ce bâtiment a rencontré plusieurs obstacles. Le bâtiment est faiblement fondé, et mal conservé. Par ailleurs, dans ce secteur du terrain, le substrat rocheux affleure sous forme de plaquettes granitiques qui peuvent se confondre avec un fond de tranchée de récupération mal conservé. Pour la même raison, le comblement des tranchées se distingue mal de l'encaissant, phénomène accentué par la sécheresse du terrain.

Les murs F741 à l'ouest (prolongé par la tranchée de récupération F1485), et F742 au sud sont les mieux conservés. Ils sont formés de gros blocs granitiques non équarris, disposés en deux parements, interne et externe, et de fragments de plus petits modules utilisés pour le blocage central du mur. Dans leurs parties conservées, seule une assise est en place. L'épaisseur des murs se situe entre 0,65 et 0,70 m, pour une hauteur conservée sur 0,15 m. Ils prennent place dans une tranchée aux bords droits et au fond en légère cuvette. Il n'y a pas de radier de fondation. La faible portance de cette fondation évoque un bâti en matériaux périssables, disposant d'une faible élévation. Aucune trace de poteau n'a été mise en évidence au sein de la maçonnerie. La tranchée de fondation orientale F1473 n'était pas lisible en plan, mais a pu être mise en évidence grâce aux petits fragments granitiques tapissant encore le fond de la tranchée. C'était également le cas de la tranchée de fondation F1485, à l'ouest. Le mur fermant le bâtiment au nord (F1480) n'a été mis en évidence que par quelques blocs épars à l'ouest, et par un reste de fondation inhabituellement agencé à l'est. Ainsi, une double ligne continue de petits blocs granitiques a été observée au centre du tracé théorique du mur qui devait fermer le bâtiment au nord. Les tranchées de fondation étaient tellement peu lisibles dans ce secteur, qu'il n'est pas possible de se prononcer quant à une éventuelle interruption au niveau de l'entrée, qui devait logiquement se placer sur la façade nord du bâtiment.

Pour reprendre un extrait de l'étude céramologique, « *la fouille du mur F742 a révélé la présence de 13 tessons pour un NMI de 5 vases. En surface du décapage 6 tessons de commune sombre ont permis d'observer 5 individus. Un bord de pichet présente une anse qui s'attache à une lèvre débordante carrée. Ce type de bord semble se rapprocher du type Daré I-1101. Les autres bords appartiennent à des pots dont la lèvre est également débordante arrondie. Une datation autour de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle peut être prudemment envisagée.* » Pour le mobilier découvert dans **F1480** : « *Son nettoyage a mis au jour 2 fragments de panse en commune sombre, insuffisants pour dater ce lot.* ».

Fig. 150 – *Vue du bâtiment UA 08 vers le sud-ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

Au sein du bâtiment, aucun niveau de sol n'est conservé. Un niveau de remblai peu épais (0,05 à 0,08 m) recouvre le substrat (US 005). Il est constitué de limon brun auquel sont mêlés quelques pierres de granite et quelques fragments de terre cuite architecturale. Une dépression (F1474-1472) observée au niveau de l'angle interne nord-est du bâtiment coupe ce remblai ainsi que le substrat et semble liée à la démolition de l'ensemble. Le comblement est constitué de limon argileux plus foncé, comprenant des fragments de granite, de terre cuite architecturale et des inclusions de charbons. Une quarantaine de tessons provient de ce comblement. Pour reprendre les termes de l'étude céramologique, la céramique commune sombre et la céramique commune est majoritaire. On note également la présence de tessons de céramique commune sombre non-tournée, de commune claire et de *terra nigra*. Une datation autour des Ier et IIe siècles apr. J.-C. est possiblement envisagée (*étude de la céramique antique, G. Bron, M. Grall*).

Les éléments matériels dont nous disposons sont insuffisants pour proposer une fonctionnalité à ce bâtiment UA08. Nous noterons la présence de mobilier principalement constitué de vases en céramique commune sombre, avec une datation du lot couvrant le haut-Empire jusqu'à la fin du IIe – IIIe siècle.

Ce bâtiment pourrait être associé avec un hypothétique **aménagement** (**UA 04,** **Fig. 151**) situé à 7,60 m à l'ouest, qui est très partiellement appréhendé. Concrètement, le plan et la nature de l'aménagement ne sont pas connus du fait de la faiblesse de ses fondations, très limitées et reposant sur des affleurements naturels de granite. Ces dernières apparaissent sous la forme de deux bandes d'orientation nord-sud, et sont constituées de blocs de petits et moyens modules de granites déposés au sommet d'affleurements rocheux naturels. Ils délimitent un espace carré d'environ 4,50 m de côtés. Si la bande, ou potentielle fondation orientale est fort douteuse, celle qui se développe à l'ouest (et plus particulièrement dans sa partie sud) est plus probante, avec des effets de parois perceptibles. Néanmoins, l'empierrement F1426 situé à l'est a piégé plusieurs fragments de céramique et de terre cuite architecturale au sein du radier : « *20 tessons pour 4 NMI. La céramique de table est composée de terra nigra et de paroi fine. La vaisselle de préparation et de cuisson est composée de mortier, de commune claire et de commune sombre. Enfin, les vases de transport et de stockage sont composés de fragments de vases de stockage et d'amphore. Aucun élément de forme n'est déterminant pour proposer une datation plus fine que le Haut-Empire.* » (*G. Bron, Catalogue de la céramique antique*). Un empierrement (**F952**) de forme rectangulaire en plan ferme l'aménagement au sud. Ses dimensions sont d'environ 1,60 m sur 2,30 m. Il est constitué de petit blocs de granite et de fragments de terre cuite architecturale. La réalisation d'une coupe dans cette structure (sondage128) a montré qu'elle est implantée dans un creusement d'une dizaine de centimètres à fond plat. Le comblement est constitué, au sein d'une matrice sableuse brun clair très compacte, de fragments de terre cuite architecturale et de fragments de granite, mais au sud, des fragments de terre cuite architecturale positionnés de chant marquent la bordure du creusement. Des blocs granitiques bordent la limite nord. Seize tessons de céramique ont été ramassés lors du nettoyage de surface (1 NMI). « *Le mobilier est très hétérogène et comporte des productions de La Tène finale ou qui pourraient être attribuées au changement d'ère avec notamment un bord de pot qui se rattache au type 23 des céramiques gauloises en Bretagne (Cherel et al. 2018 : 276, fig. 8). Les autres pâtes sont antiques avec 6 tessons de commune sombre et 3 tessons de commune claire. L'absence d'élément de forme ne permet pas d'en préciser la datation.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique antique*). Un aiguisoir sur galet a également été retrouvé lors du nettoyage de surface. La partie interne de l'aménagement n'a pas livré de structures associées. Quelques trous de poteau (F1444 à F1448) découverts en partie nord doivent en fait être associés à un état antérieur. C'est en tout cas ce que suggère leur orientation, qui tend à les rapprocher de l'enclos gaulois. Nous noterons cependant que cet hypothétique aménagement prend place au sein d'un remblai (US 0016) révélé par le sondage 128, qui recouvre les vestiges antérieurs et nivelle le terrain. Il est constitué de limon sableux brun comprenant des traces de charbons de bois et quelques pierres.

Fig. 151 – *Vue en plan et relevés en plan et coupe de l'aménagement UA 04.*
Clichés et relevés : L. Arnaud. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

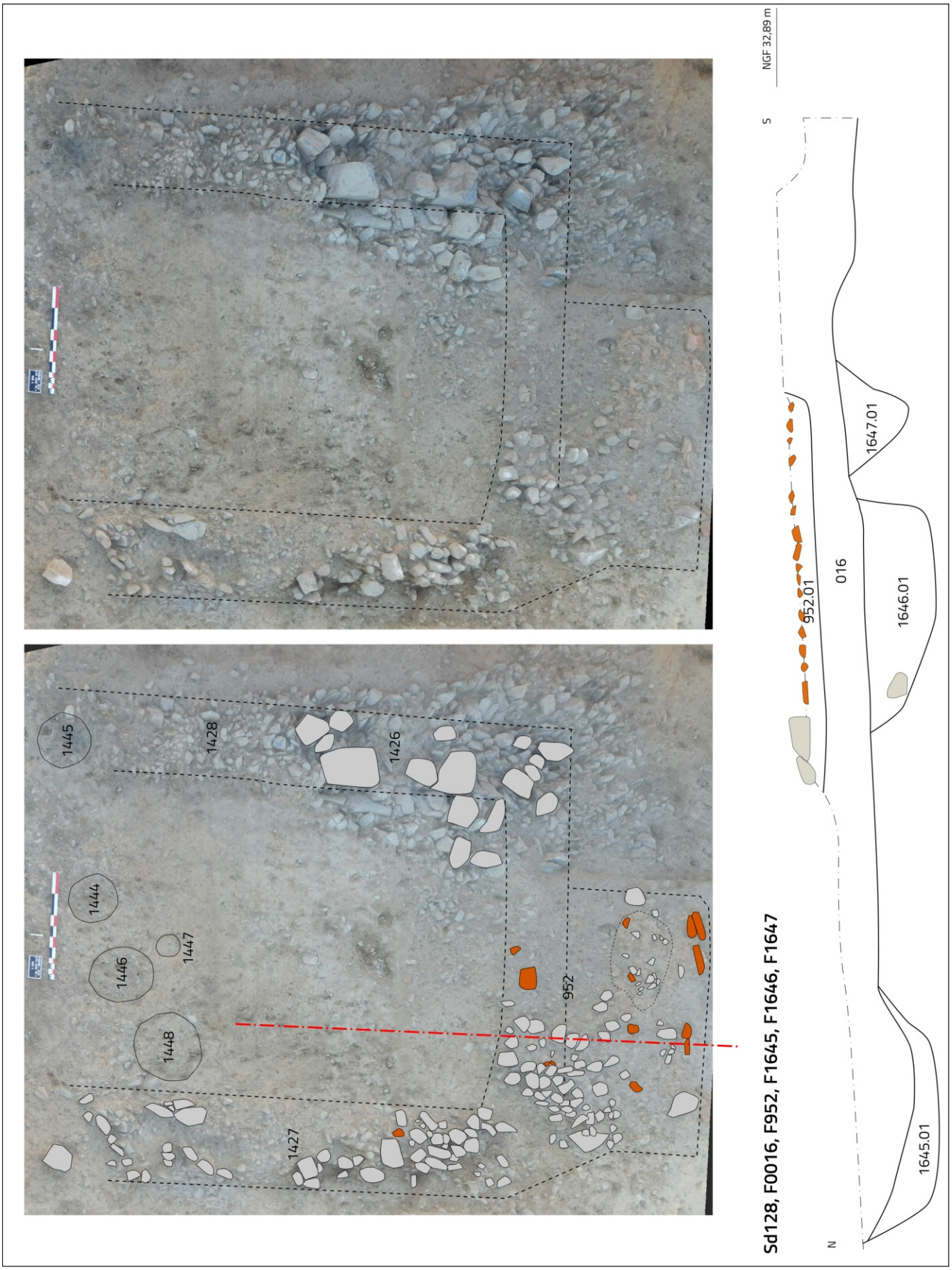

2.3.2.3.4 Une structure de combustion (F727)

Fig. 152 – *Vues de la structure F727 en cours de fouille, et relevé de la coupe. Clichés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

Une structure de combustion (F727) a été mise en évidence à environ 9 m au nord du bâtiment UA 08 et une dizaine de mètres à l'ouest du fossé d'enclos oriental de la *pars urbana* (**Fig 152**). Bien que partiellement conservée, il est possible de restituer une forme quadrangulaire en plan, et des dimensions de 2,60 m sur 1,90 m. La profondeur conservée n'excède pas 0,20 m.
Le nettoyage en plan et la réalisation d'une coupe transversale permettent d'observer un comblement périphérique marqué d'une importante rubéfaction, et formant une bande concentrique d'environ 0,50 m de large. La partie centrale de l'aménagement est comblée d'un limon gris qui se distingue nettement du reste du comblement par une forte concentration de petits fragments granitiques et quelques fragments de terre cuite architecturale. Le fond du creusement dans lequel est implantée la structure de combustion présente un fond imparfaitement plat en raison de la nature de l'encaissant, constitué d'une remontée rocheuse se délitant en plaquettes.
Le médiocre état de conservation de cet aménagement ne nous permet pas de proposer une interprétation plus poussée. Le mobilier recueilli apporte également peu d'information, puisqu'il est constitué d'une dizaine de fragments de panse de céramique commune sombre et claire, datés de la période antique, sans plus de précision.

2.3.2.3.5 Une construction empierrée UA 03

La construction UA 03 (**Fig 153**) se réfère à un radier constitué de pierres de gros et moyens modules, délimité par une ligne de blocs formant un parement externe sur les côtés est, nord et ouest. La partie sud de la construction n'est pas conservée.
Bien que partiellement conservée, la forme de la structure est quadrangulaire en plan. En l'état, elle occupe un espace de 3,60 m sur 8,65 m, soit une surface totale d'au moins 31 m².
Une seule couche de pierres forme l'aménagement, que ce soit au niveau du radier central au au niveau du parement externe. Les pierres reposent sur un niveau de remblai limoneux, brun fossé, qui couvre des vestiges en creux antérieurs.

Plusieurs éléments nous ont amené à penser que cet aménagement n'était pas contemporain de l'établissement antique, mais postérieur. En effet, le mode de construction paraît très différent et assez sommaire par rapport à celui utilisé pour la construction des autres bâtiments antiques. Par ailleurs, sa position sur l'axe de symétrie central de la *pars urbana* et très proche du probable bâtiment résidentiel ne semble pas cohérente en termes d'organisation spatiale. Néanmoins, on ne peut que constater la présence d'un mobilier relativement abondant et uniquement antique. Étant donné le contexte, il est envisageable que ce mobilier soit résiduel, mais rien ne permet de l'établir. La question de la fonction et de la chronologie de cet ensemble ne sera donc pas tranchée, d'autant que l'emplacement et le plan du bâtiment résidentiel principal est inconnu.

Pour reprendre les termes de l'étude céramologique (*G. Bron, cf. infra*) :
« *La céramique découverte dans le radier du bâtiment UA03 est composée de 141 NR pour 10 NMI. La seule forme en terra nigra est une coupe Menez 75. Parmi la céramique commune claire, la forme la mieux conservée est un bol à longue collerette. Parmi la céramique commune sombre, plusieurs formes sont à souligner : un plat à cuire Brunie CC-2, une jatte à bord rentrant Daré H-101, ou encore un pot à surface micacée en partie supérieure. Enfin, des fragments d'amphores tardo-républicaines et Dressel 2/4 sont présentes. Le mobilier retrouvé dans l'UA 03 n'est pas homogène et couvre une large période du Ier au IIIe siècle apr. J.-C.* »

Fig. 153 – *Vue de la construction UA 03, vue vers le sud. Cliché : L. Arnaud. © Éveha 2021*

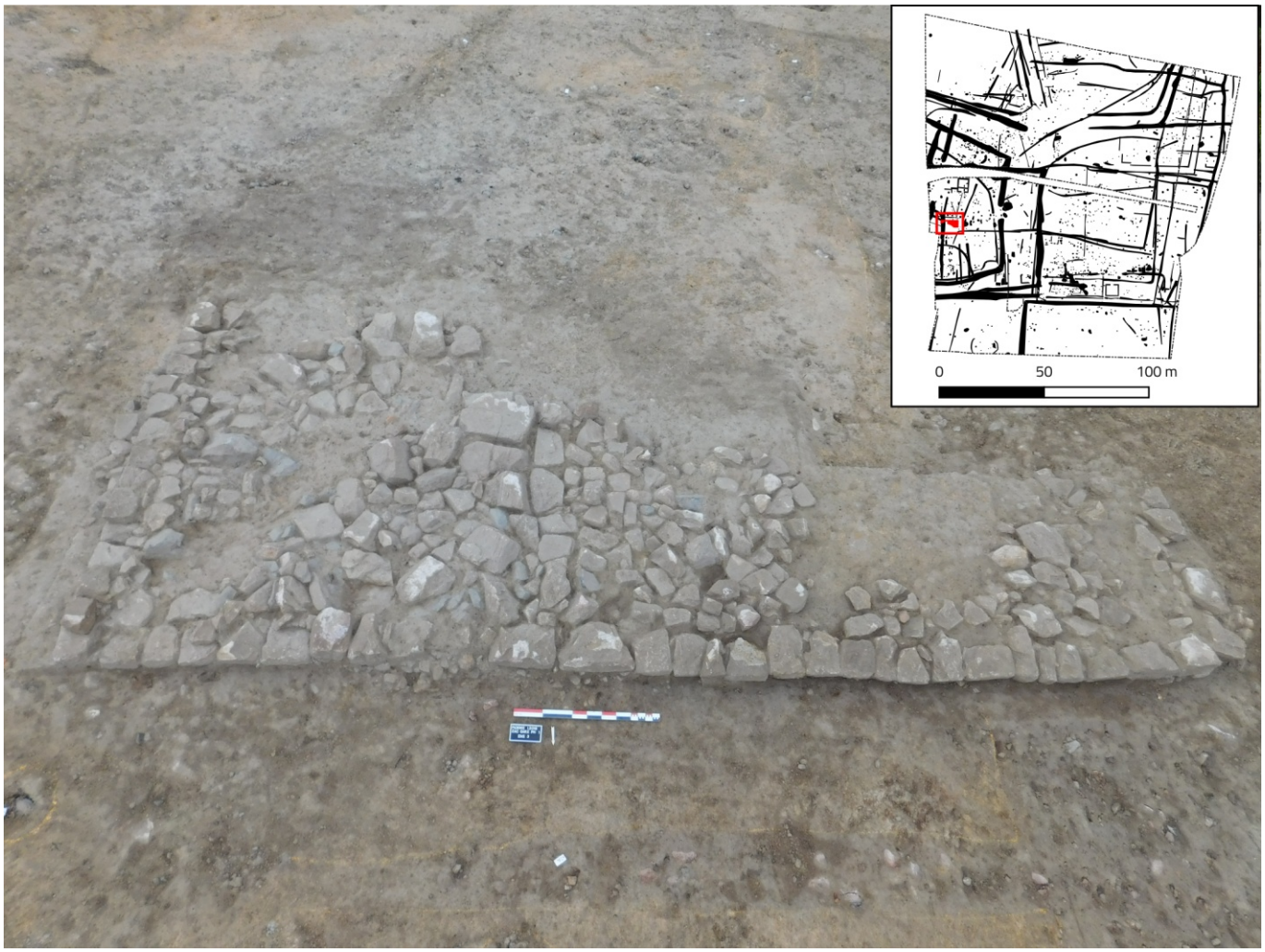

2.3.2.3.6 Un puits (F750)

Le puits F750 est situé à une quarantaine de mètres de l'emplacement probable du bâtiment résidentiel, en partie nord-est de l'enclos (**Fig. 154**). Il est distant d'environ 12 m du fossé oriental, et proche de l'entrée de la *pars urbana*. Il recoupe un trou de poteau imposant (F754) qui a pu participer à un dispositif d'entrée de l'enclos gaulois. Le creusement présente une forme peu régulière, presque circulaire en plan, avec des dimensions de 4,40 m sur 4,78 m. En raison du temps imparti et des moyens alloués à la fouille, décision a été prise de le fouiller par un sondage mécanique, qui a permis d'observer le creusement, la structure du puits, et les dynamiques de comblement. La figure GR 154 restitue l'ensemble des données descriptives du puits F750.

Fig. 154 – *Coupe du puits F750. Relevé : C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

Le creusement entaille le substrat (**Fig. 155**), principalement constitué d'arène granitique dans ce secteur. La partie inférieure du puits adopte un profil tubulaire de section quadrangulaire (a priori carrée), d'environ 1 m de côté, comme cela est clairement apparu en plan lors de la réalisation du sondage (**Fig. 156**). L'absence de cuvelage s'explique par la stabilité du substrat dans ce secteur. Le fond du puits a été atteint à 28,68 m NGF, à 4,32 m de profondeur sous le niveau de décapage. Après un été particulièrement sec dans la région, la nappe n'est apparue que dans le fond du puits. L'US 750.01 correspond à un niveau d'utilisation du puits, argileux et humifère. Il n'a malencontreusement pas livré de mobilier. L'US 750.02 correspond au comblement volontaire du conduit du puits en vue de sa condamnation. Elle comporte une proportion signifiante de blocs de granite de gros modules provenant de la démolition d'un bâti environnant.

Fig. 155 – *Vue de la coupe du puits F750, vers le sud-ouest, après effondrement du comblement central. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 156 – *Vue de la section du puits en plan. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

La partie supérieure du puits adopte le profil d'un cône inversé. Il s'agit manifestement du cône d'implantation du puits. Son comblement compacté (US 750.04) servait de blocage à un cuvelage en partie supérieure du puits, dont aucune trace ne subsiste. Au sud, l'US 750.03, qui comprend une proportion importante d'arène granitique correspond à un vraisemblable effondrement de paroi. Les fragments de céramique qui y ont été retrouvés sont datés du Ier- IIe siècle apr. J.-C.

Le creusement en cuvette comblé des US 750.05 et 06, au sommet du puits, découle du démontage de la structure et de sa probable margelle. Le comblement final comprend également de nombreux blocs de granite de gros modules. Il comprenait un lot céramique de « *60 tessons pour un NMI de 6 vases. Parmi les 51 tessons de commune sombre, on recense 4 bords de pots à lèvre débordante arrondie ou carrée. Ces bords sont similaires à ceux des pots Daré I-302 des productions de Liscorno. La céramique commune claire compte 8 tessons pour un bord de cruche en manchon cannelé qui s'apparente au type Daré J-101. Ces éléments sont cohérents avec la monnaie découverte dans ce même niveau. Il s'agit d'une imitation radiée (antoninien) du dernier quart du IIIe siècle – début du IVe siècle issue d'un atelier local (cf. infra - étude numismatique – A. Le Martret).*

Le mobilier retrouvé dans l'US 05 est très similaire à celui de l'US 06. La commune sombre est largement majoritaire avec 66 tessons pour un NMI de 8 vases qui correspondent exclusivement à des pots à lèvre débordante arrondie. La commune claire compte 31 tessons, parmi lesquels un bord de cruche à large embouchure. Le reste du lot se compose de 6 tessons d'amphore indéterminée et d'un fragment de panse de sigillée trop érodé pour être déterminant. Ce lot semble contemporain du mobilier découvert dans l'US 06. » (*étude de la céramique, G. Bron, cf. infra*). Ces éléments constituent un indice chronologique précieux permettant de mieux situer la démolition et l'abandon de l'établissement antique. Comme le signale M. Grall (*Synthèse des études céramologiques, cf. infra*). « *l'absence de sigillée d'Argonne ou de céramique à l'éponge incite à situer l'abandon du site dans le dernier tiers du IIIe siècle apr. J.-C.* ».

2.3.2.3.7 Un possible aménagement maçonné à l'angle nord-est de l'enclos résidentiel

Deux segments de probables murs sont apparus à l'angle nord-est de l'enclos, sur lesquels nous n'insisterons pas en raison du caractère très lacunaire des fondations conservées et de l'absence de mobilier associé. Seuls l'emplacement et l'orientation de ces hypothétiques fondations justifient leur présence dans la partie dédiée à l'occupation antique.

Il s'agit du segment de mur **F1615**, d'orientation nord-sud, situé en limite sud de la berme centrale du chantier. Conservé sur une seule assise et non fondé, il est constitué d'un parement externe en blocs de granite à l'est, et d'un blocage de fragments granitiques à l'ouest. Il n'est conservé que sur 1,50 m, et aucun niveau de circulation n'y est associé.

Au nord de la berme, lors de la réalisation du sondage Sd183 (F1010-1612), un empierrement perpendiculaire (F1617), d'orientation est-ouest est apparu. Il est constitué de blocs de gros et moyens modules. La présence de la berme et le sens du sondage ne permettent pas de confirmer qu'il s'agit bien d'une fondation de mur, mais force est de constater que cet empierrement pourrait être associé au mur F1615 précédemment décrit.

La structure de ces constructions et l'absence de retour évoqueraient plus un aménagement de type paysager qu'un ensemble bâti.

2.3.2.3.8 Des fossés de séparation interne (F703 – F714)

Deux fossés d'orientation nord-sud sont situés dans le quart sud-ouest de l'enclos. Ils constituent vraisemblablement des vestiges d'aménagement interne de l'enclos.

Le **fossé F703** (**Fig. 157**) est rectiligne et long d'environ 20 m. Il recoupe les fossés de l'établissement gaulois antérieur, et son extrémité sud se situe à seulement 3,25 m du fossé sud de l'enclos résidentiel (F225). Un passage pourrait avoir été aménagé dans cet espace. Son extrémité nord se situe à environ 4,50 – 5 m de l'axe de symétrie central de la *pars urbana*. La largeur du fossé F703 est comprise entre 0,80 m et 0,90 m. Son profil est caractérisé par des parois obliques et un fond en cuvette, et est conservé sur une hauteur de 0,30 m à 0,46 m (pour une altitude inférieure suivant la pente naturelle du terrain : entre 32,39 m et 32,14 m NGF du nord au sud). Un comblement en deux temps a été mis en évidence sur la majeure partie de son tracé, au sein des sondages Sd124 (extrémité nord) et Sd172 notamment.

Fig. 157 – *Vues et relevés des coupes des fossés F703 et F704. Cliché : L. Arnaud, Y. Dissez ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

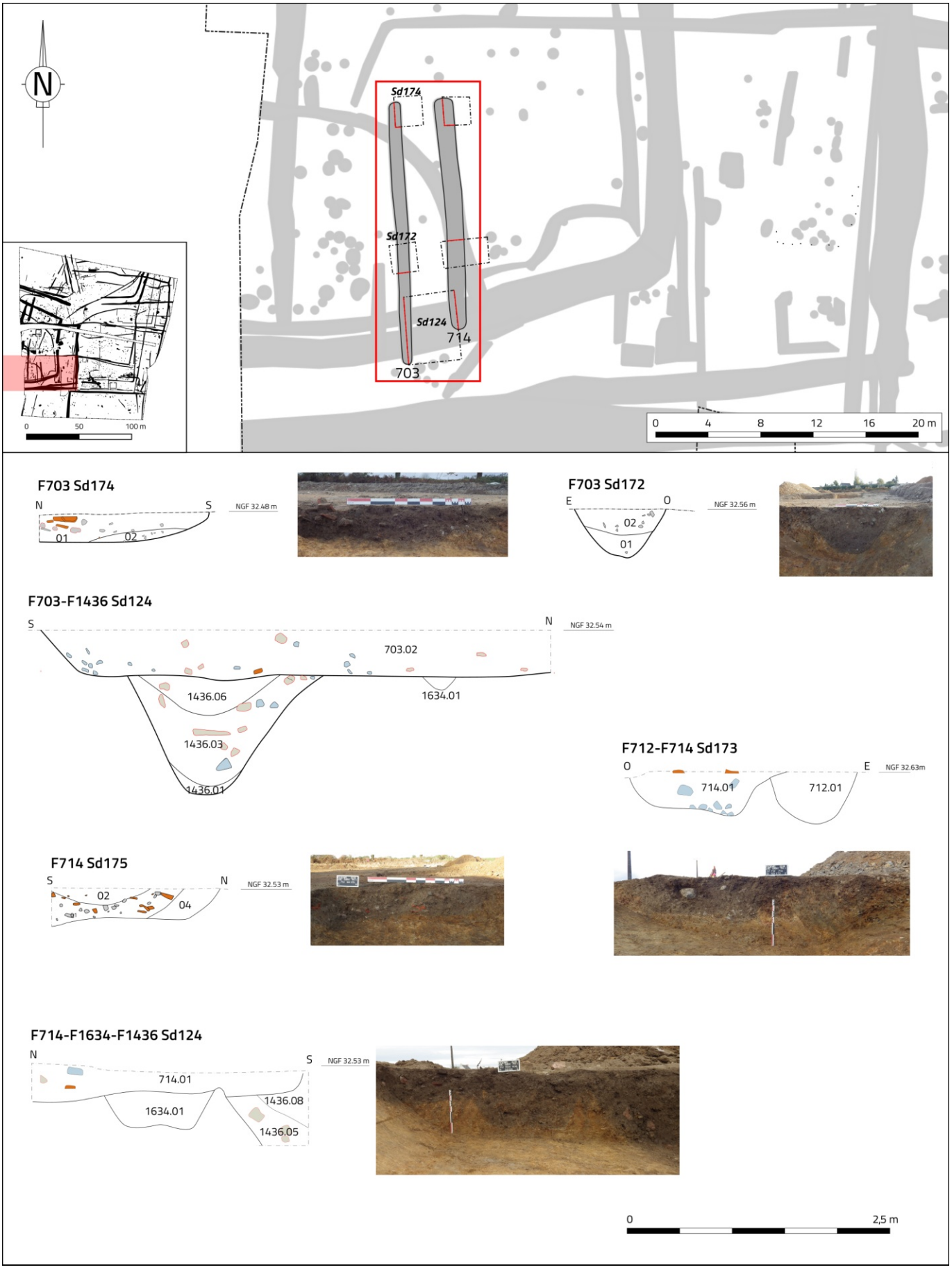

En partie inférieure, le sédiment (US 703.01) est argileux et comporte peu d'inclusions, tandis que le comblement final (US 703.02) se distingue par des inclusions de granite et de fragments de terre cuite architecturale antique. Il comprend également l'essentiel du mobilier céramique. L'étude céramologique note un total de 299 tessons pour un NMI de 32. « *La vaisselle de table y est plutôt variée avec de très rares éléments en terre sigillée du sud de la Gaule (6NR), de la terra nigra, de la paroi fine et de la céramique engobée. La céramique commune sombre tournée et non tournée est majoritaire avec 177 NR pour 22 NMI. La proportion de céramique modelée est importante, soit 30 % de la totalité du lot. Le répertoire y est plutôt varié. On y retrouve par exemple le type récurrent de pot Brunie CS-13, des jattes et des plats. La commune claire est composée de 80 NR pour 2 NMI. Il s'agit de cruches à manchon cannelé. Enfin, les vases de stockage sont au nombre de 5 NR. L'ensemble homogène permet proposer une datation du lot au I^er^ siècle apr. J.-C., avec une majorité des formes qui se rattachent plutôt aux productions de la première moitié de ce siècle.* »

Le **fossé F714** (**Fig. 157**) est parallèle au fossé F703. Long de 17,50 m, sa largeur est comprise entre 1,20 m et 1,37 m. Le fond est également en cuvette et les parois obliques, mais ces dernières sont plus évasées que celles du fossé F703. Le fond est atteint entre 0,40 m et 0,50 m sous le niveau de décapage. Comme F703, le fond est plus argileux et homogène, tandis que le comblement de surface est marqué par la présence de blocs de granite et de fragments de terre cuite architecturale antique. L'étude céramologique précise que « *Le lot céramique issu de ce fossé comptabilise un total de 93 NR pour 12 NMI, dont un tiers du lot provient du sondage SD 175, le reste ayant été découvert en surface. La vaisselle de table y est minoritaire avec 10 NR pour 3 NMI. On y retrouve notamment le bol à panse cannelé Bet 96/97 mais aussi une estampille centre-gauloise dont le potier n'a pu être identifié. En outre, soulignons encore une fois la présence d'un bol en terra nigra tardive Daré A-701. La céramique commune sombre est encore une fois majoritaire. On y retrouve des pots, marmites et pichets. On a également un plat à vernis interne rouge pompéien de type Brunie ERP-1f ou encore un mortier Brunie CC-7. Cet ensemble est donc composé de poteries attribuables à la seconde moitié du II^e^ siècle et de la première moitié du III^e^ siècle apr. J.-C.* »

L'on s'étonnera de l'écart chronologique entre les lots céramiques des deux fossés. Il peut indiquer un déplacement du fossé dans le cadre d'une réorganisation de l'espace interne de l'enclos résidentiel au cours du I^er^ siècle apr. J.-C.

2.3.2.4 Récapitulatif des éléments de la pars urbana

La *pars urbana* de l'établissement rural s'organise autour d'une cour délimitée par un enclos fossoyé massif (F225, F438, F1008, F1010), dont la partie occidentale est manquante. L'analyse du fossé oriental et de l'angle nord-est de l'enclos a permis de démontrer que celui-ci s'est développé en deux temps. Lors d'un premier état, l'enclos était ouvert au niveau du tiers nord de sa façade orientale (F438-F1010), sur une distance d'environ 17 m. Cette interruption désigne l'emplacement très probable d'un accès principal. La section du fossé oriental située au sud de cette entrée était parementée (F438), probablement dans un but ostentatoire. Il est tentant, pour ce premier état du fossé F438, de le confronter au tracé du fossé F360. Ce dernier est situé au sein de la *pars rustica*, à 21 m vers l'est. Il adopte une orientation nord-sud similaire à la façade orientale de l'enclos, et son extrémité nord se situe dans l'alignement de celle du fossé F438. Cette interruption (puisque le fossé se prolonge au nord par F869), constitue un argument supplémentaire alimentant l'hypothèse d'une zone de passage au niveau du tiers nord du fossé oriental de l'enclos résidentiel. Dans un deuxième état d'aménagement, le fossé d'enclos est prolongé et ferme totalement la partie résidentielle. Les éléments mobiliers dont nous disposons ne nous permettent pas d'estimer la durée séparant ces deux états. Il est tentant de penser qu'à partir de là, l'accès principal est recentré sur la façade orientale. Un chemin d'accès a été fugacement identifié en bordure externe nord et sud du fossé d'enclos oriental (F1470 et F1618).

Si le bâtiment résidentiel n'est pas compris dans l'emprise de fouille, plusieurs composantesde la *pars urbana* ont été reconnues. Ainsi, un bâtiment cultuel (UA02), dont le plan est assez classique, était érigé au nord-est de l'emplacement théorique du bâtiment principal. Il est jouxté d'aménagements empierrés (UA09) découlant de probables aménagements paysagers. Des aménagements similaires (F1612, F1615), mettant en œuvre des murs faiblement fondés et parementés sur un seul bord, ont été partiellement découverts à l'angle nord-est de l'enclos. Un bâtiment de petite taille (UA08) et fortement arasé est apparu à l'angle sud-est de l'enclos. Sa fonction est indéterminée, mais il pourrait être associé à un proche espace empierré (UA04) qui a pu servir de zone de travail. Une structure de combustion (F727), située au nord de ces constructions y est possiblement associée. Un puits (F750) situé dans le quart nord-est de l'enclos complète ces équipements. Enfin, deux petits fossés d'orientation nord-sud, participent vraisemblablement à la structuration interne de l'enclos.

En termes chronologiques, nous notons que la majorité du mobilier piégé dans le comblement du fossé F438 est daté du Ier siècle apr. J.-C. Seuls quelques éléments plus tardifs sont apparus, mais en surface du fossé. En revanche, des éléments céramiques dont la datation va jusqu'à la deuxième moitié du IIIe siècle ont été reconnus dans les lots provenant du puits F750, du temple (UA02) et du fossé de séparation interne F714. Il est par conséquent possible de proposer l'hypothèse que le fossé d'enclos de la *pars urbana* a été comblé avant l'abandon de l'établissement antique. C'est ce que confirme le recoupement du fossé F1008 par le fossé F873, qui recoupe lui-même la fosse F1598, associée à des éléments céramiques de la deuxième moitié du IIe – fin du IIIe siècle.

2.3.3 La *pars rustica*

2.3.3.1 Le réseau fossoyé structurant

2.3.3.1.1 Une première phase d'occupation de la pars rustica

La *pars rustica*, est le secteur de l'établissement agricole, qui accueille les outils de production. Elle se situe dans le prolongement de la *pars urbana* précédemment décrite, à l'est de cette dernière. Deux phases ont été définies en fonction des éléments de datation matériels découverts et en fonction des recoupements observés (**Fig. 158**). Parmi les choix qui ont du être faits dans le cadre de l'opération, l'analyse des recoupements a en effet constitué une priorité définie par l'équipe de fouille, de façon à comprendre les évolutions de l'organisation spatiale des établissements dans le temps.

Le premier enclos, peu marqué, s'inscrit directement dans le prolongement de la *pars urbana*, dont il adopte une largeur similaire. Il couvre ainsi une superficie de 62 m du nord au sud, tandis que la longueur observée est de 71,50 m. Le total couvre donc au moins 4 400 m². Il est délimité par le fossé **F212=F216** au sud. Orienté ouest-est, ce dernier se distingue par la présence de mobilier céramologique du Ier siècle apr. J.-C., alors que les fossés attenants n'ont piégés que des éléments plus tardifs. Le fossé F212=F216 prend son départ à environ 3 m de l'angle sud-est de l'enclos résidentiel dont il est séparé par l'espace de circulation F1470 (*cf. infra*). Il prolonge le fossé F225 (fossé sud de l'enclos résidentiel) dont il respecte l'axe, en direction de l'est. Il est large de 0,90 m à 1,10 m et profond de 0,40 m à 0,50 m. Son profil adopte un fond en cuvette et des parois obliques. On le suit sur une distance de 51,50 m, avant une interruption de 4 m. Celle-ci se place à quelques dizaines de centimètres avant le croisement avec le fossé F181, orienté nord-sud. Cette interruption acte un vraisemblable fonctionnement conjoint des deux fossés, avec une probable antériorité du fossé F181. Le fossé F166 opère une reprise du tracé de F212=F216. Il se suit sur 8 m et se poursuit au-delà de l'emprise de fouille. La partie orientale du fossé (F212) est plus arasée que la partie occidentale (F216) (**Fig. 159, 160 et 161**). La largeur y est de 0,42 m pour une épaisseur conservée de 0,12 m. Aucun mobilier ne provient de son comblement. En revanche, le fossé F216 comporte un lot conséquent de céramique : « *95 tessons pour 5 NMI. La céramique commune sombre est majoritaire recensant des pots, des marmites et un vase de stockage (48 NR). On note également la présence moindre de commune claire (19 NR) et de commune non-tournée (25 NR).* » La céramique en *terra nigra* est également présente avec « *un vase Menez 79. La datation proposée pour cet ensemble couvre le Ier siècle.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*). Large de 1,10 m, il atteint 0,40 m de profondeur (**Fig. 161**). Le profil se caractérise pas des parois obliques et un fond en cuvette. Le comblement est constitué de limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de petits blocs de granite, et une concentration de blocs de granite en surface. Dans le prolongement de F212, le fossé F166 dispose de dimensions équivalentes (largeur 0,40 m, profondeur 0,12 m). Aucun mobilier n'a été prélevé dans son comblement composé de limon sableux brun-gris homogène compact, associé à quelques graviers de quartzite et des fragments de terre cuite architecturale antique. Nous noterons l'alignement entre la terminaison occidentale de ce fossé et la façade ouest du bâtiment UA 11, situé en bordure d'emprise. L'ensemble évoque un ensemble structurellement cohérent.

Fig. 158 – *Plans par phases du domaine antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

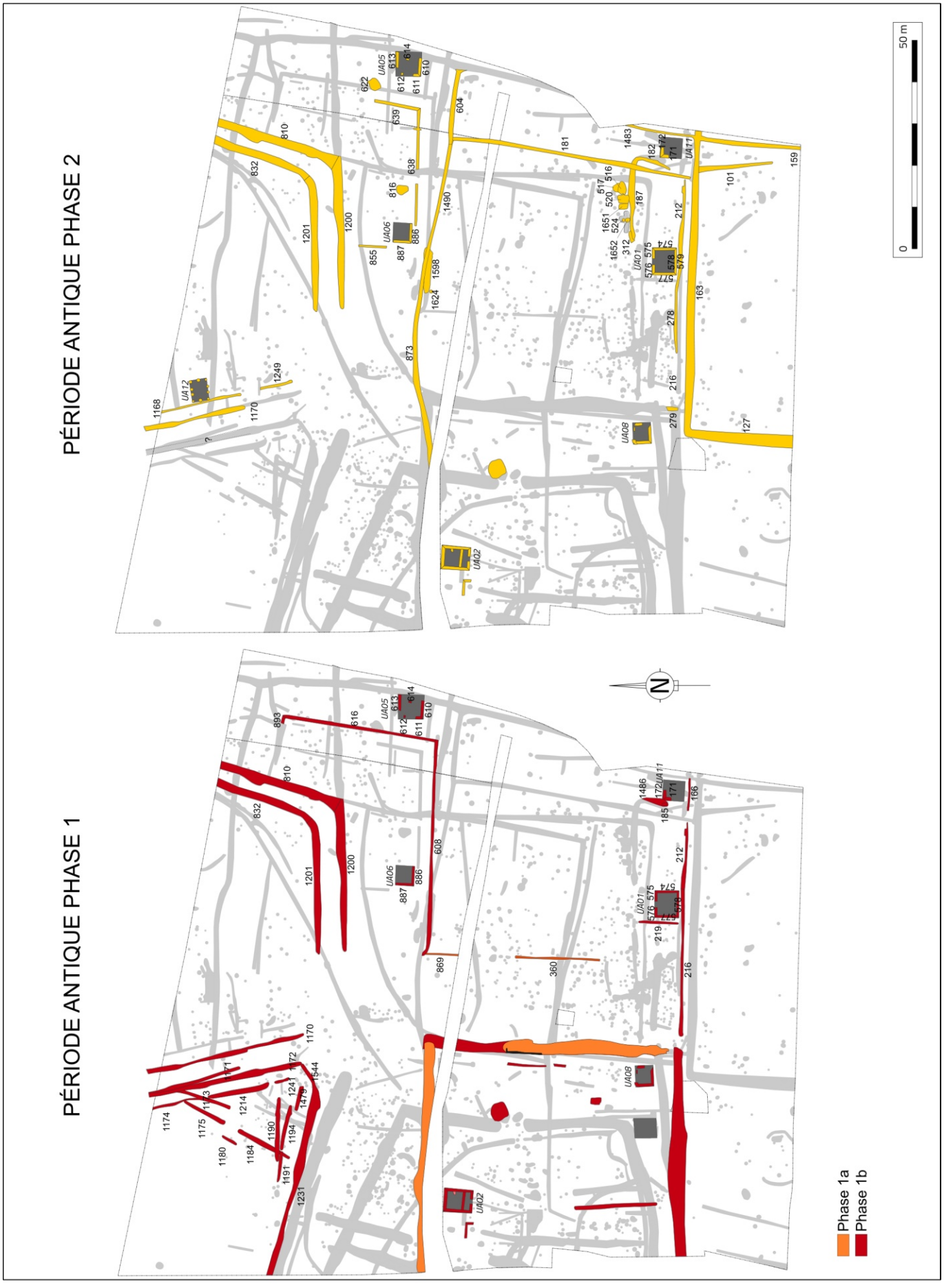

Fig. 159 – *Vue en coupe du fossé F216 vers l'ouest, Sd129. Cliché : L. Arnaud © Éveha 2021*

Fig. 160 – *Vue en coupe du fossé F216 vers l'ouest, Sd135. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Le pendant nord de ce fossé est constitué par le fossé **F608** (**Fig. 161**). Reconnu sur une longueur de 53 m d'ouest en est, il se place dans le prolongement du fossé septentrional de l'enclos résidentiel. Il forme un angle presque perpendiculaire (98°), à l'est, avec le fossé F616 qui s'étend vers le nord. Ainsi, si ce fossé semble bien participer à l'organisation du secteur faisant face à la *pars urbana*, il participe également à un système enclos se développant au nord. À l'ouest, l'extrémité du fossé perd de sa régularité et présente une légère courbure vers le nord. Conservé sur 0,24 m au plus, son profil forme une cuvette d'une largeur maximale de 0,70 m. Son comblement, unique, est décrit comme un limon argileux gris foncé à brun. Il a piégé un total de 34 fragments de céramique, dont l'analyse est en cohérence avec celle du fossé F212=F216. « *On note la présence majoritaire de la vaisselle de préparation et de cuisson dont une jatte non-tournée Brunie CNT-10. […] Cette forme est généralement découverte en Bretagne dans des contextes de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C […]. Cette proposition de datation semble cohérente avec le reste du mobilier […] qui présente certaines caractéristiques du faciès céramique de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. sur ce territoire (faible représentation de céramique sigillée et la prépondérance de céramique non tournée).* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*). Le fossé **F616** (**Fig. 161 et 162**) qui forme le prolongement du tracé de F608 vers le nord est sensiblement comparable. Il s'étend sur une longueur de 38 m. Sa largeur maximale est de 0,90 m pour une profondeur de 0,32 m. Le profil du creusement présente un fond en cuvette et des parois obliques. L'ensemble des sondages évoque un comblement unique, généralement décrit comme un limon sableux brun-gris comprenant des inclusions de charbons, fragments de granite et de terre cuite architecturale. Le mobilier céramique est chronologiquement peu déterminant. Il est constitué de 31 tessons « *La commune sombre tournée est majoritaire avec 20 NR. Le reste du lot se compose de 2 fragments de panse de commune claire et de 4 tessons de céramique non tournée. Un tesson de terre sigillée de Lezoux (phases 6-7) et un probable mortier Bet. 97 sont à signaler. L'absence d'élément déterminant incite à proposer une datation entre les Ier et IIIe siècles apr. J.-C.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*). Bien qu'il soit recoupé par des fossés postérieurs et qu'il n'ait été observé que sur 1,80 m de longueur, un retour vers l'ouest est amorcé par le fossé F893.

Fig. 161 – *Plan du réseau parcellaire de la pars rustica phase 1 et relevés en coupe.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

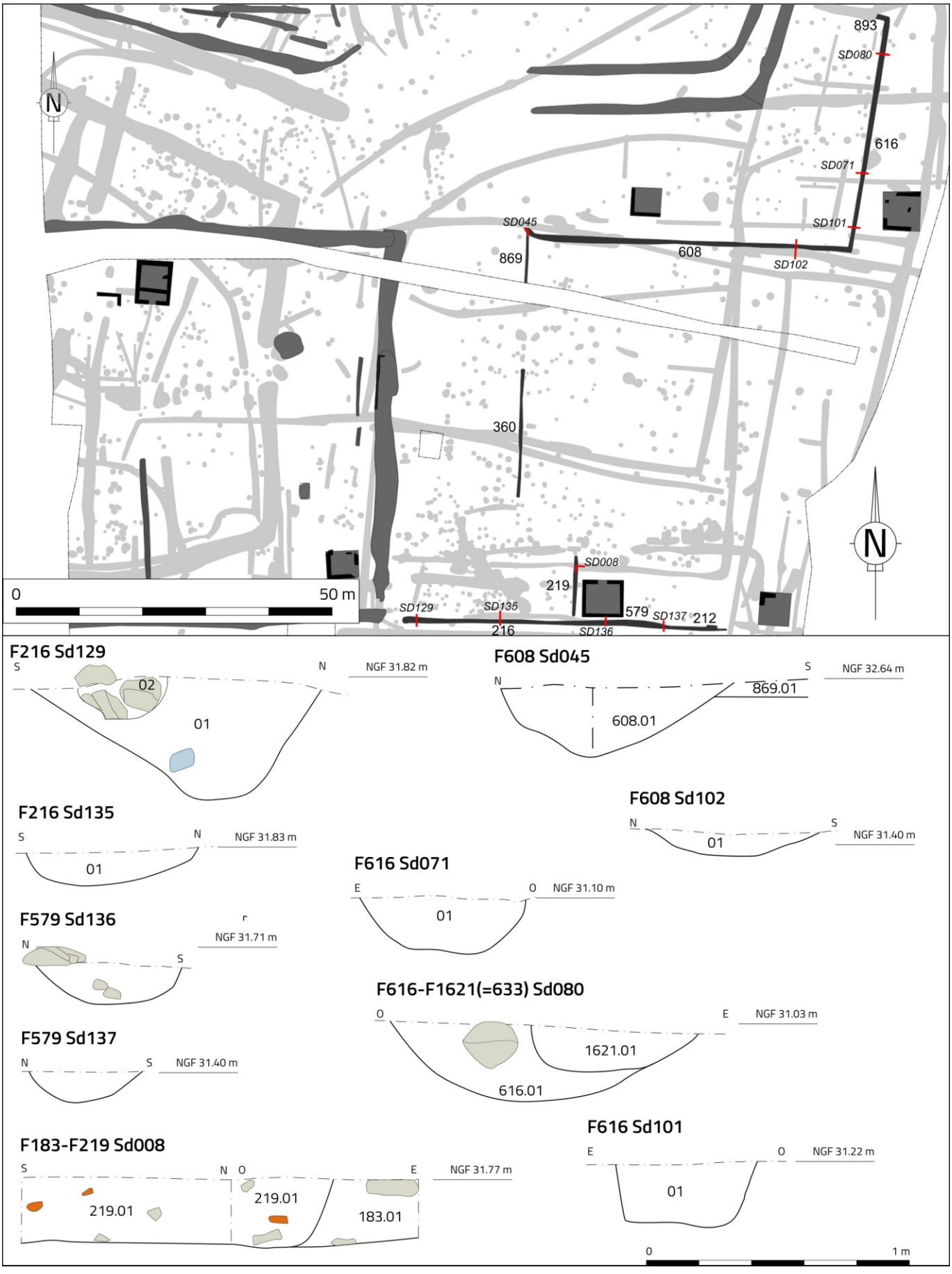

Partant de l'extrémité ouest du fossé F608, vers le sud, le fossé **F869** peut être considéré comme un fossé de partition au sein de la *pars rustica*. Son recoupement par le fossé F608 établit la précocité de son comblement. Observé sur une longueur de 8 m, son extrémité sud se situe sous la berme centrale du terrain. Mais il est prolongé par le fossé **F360** après une ouverture de plus de 10,50 m. Se situant à environ 21 m de la façade orientale de la *pars urbana*, cette ouverture se situe dans le prolongement de celle mise en évidence lors du premier état du fossé F438. Cette interruption alimente l'hypothèse d'une zone de passage au niveau du tiers nord du fossé oriental de l'enclos résidentiel. Passage qui se prolongerait non seulement vers le nord par le chemin F1618, mais également vers l'est, entre les fossés F360 et F869.
Le fossé F360 n'a pas été sondé. Sa largeur atteint 0,50 m.
Le fossé F869 est fortement arasé avec une largeur de 0,35 m et une profondeur de moins de 0,10 m. Le comblement, correspondant au fond du fossé, est marqué par une proportion importante d'arène granitique remaniée.

Fig. 162 – *Vue du fossé F616 en coupe, Sd81.*
Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021

Aucun mobilier n'est associé, mais le recoupement par le fossé F608, daté du Ier siècle, et l'alignement de l'interruption du fossé avec l'entrée du premier état de la *pars urbana* permettent de les associer à la première phase de l'établissement antique.

2.3.3.1.2 La deuxième phase d'occupation de la pars rustica

Fig. 163 – *Plan du réseau parcellaire de la pars rustica phase 2.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

Les faits archéologiques ayant piégé des indices chronologiques plus tardifs sont révélateurs d'une deuxième phase d'occupation qui se prolonge vraisemblablement jusqu'à l'abandon de l'établissement antique, dans la deuxième moitié ou la fin du IIIe siècle (**Fig. 163**). Les fossés de l'enclos principal sont en grande partie repris ou recreusés, mais ils délimitent une surface de cour à peu près similaire, toutefois dotée d'un fossé de séparation interne. Un nouveau parcellaire, accolé à la *pars rustica*, se déploie vers le sud.

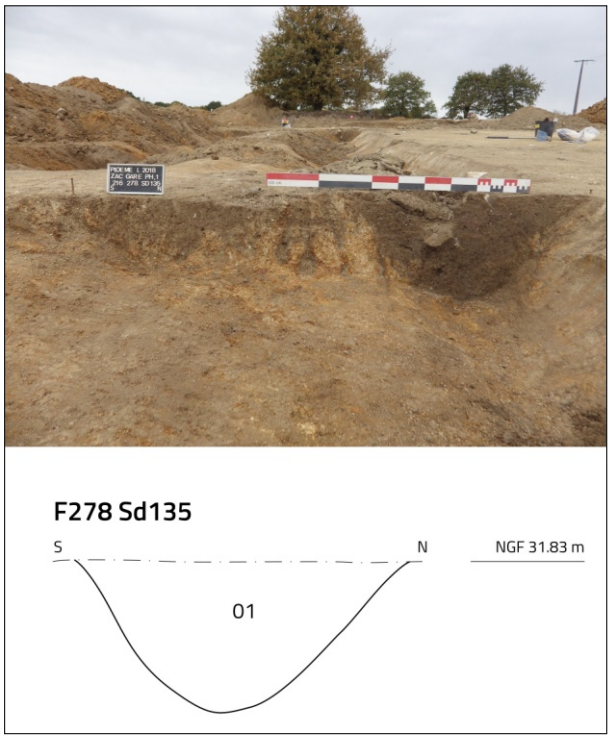

Fig. 164 – *Vue et relevé de la coupe du fossé F278 dans le sondage Sd135. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Le tracé du fossé F216 est modifié et légèrement reporté vers le nord. Ainsi, **le fossé F278** (**Fig. 164**) est parallèle et rejoint le tracé du fossé F212 au niveau du bâtiment UA 01. Large de 0,80 à 0,90 m, il est conservé dans la section située à l'est du bâtiment UA 01, sur une profondeur de 0,40 m. Son comblement est constitué de limon sableux gris foncé comprenant des inclusions de blocs de granite (US 278.01). Lors de la réalisation des sondages Sd 132, 133 et 135 dans le fossé F278, 174 tessons pour un NMI de 18 récipients ont été prélevés. Les conclusions de l'étude céramologique indiquent : « *L'essentiel du mobilier recueilli est composé de céramique commune sombre (128 NR) et de 22 fragments de panse de commune claire, dont un bord de mortier de petit module. La vaisselle de table est très faiblement représentée avec 10 tessons de terra nigra et un tesson de sigillée trop érodé pour être significatif. Parmi les rares formes identifiées on recense un bord de coupe Menez 96 et un autre bord de coupe du type Daré A-701, un couvercle en commune sombre. […] Ce lot témoigne d'une certaine hétérogénéité, il contient en effet du mobilier dont la chronologie s'étend du Ier au IIIe siècle apr. J.-C.* » Par ailleurs, « *le comblement supérieur des sondages SD132, 133 et 134 […] a mis au jour du mobilier mélangé issu des fossés F216 et 278 qui compte 82 tessons pour 6 NMI. La céramique commune sombre est majoritaire avec 54 NR pour 6 NMI, parmi lesquels sont uniquement observés des pots et des marmites. […] Pour ce qui est de la terra nigra, un bol Daré de type A-701 provient probablement de l'atelier de Liscorno. En l'absence d'autre élément de forme et notamment de mobilier d'importation, une datation large entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle est proposée.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*).

En bordure sud du bâtiment UA01, la partie supérieure du fossé **(F579)** est comblée d'éléments de démolition (blocs granitiques et fragments de terre cuite architecturale) en lien avec l'abandon de cette construction (**Fig. 165**). Le fossé est large de 0,78 m à cet endroit, et la profondeur sous le niveau de démolition est de 0,20 m. La céramique découverte à la fouille est cohérente avec le lot découvert dans la section orientale du fossé F278. Elle comprend « *33 NR pour 20 NMI. La vaisselle de table y est faiblement représentée avec un total de 12 NR. On note tout de même la présence d'un bol Daré A-701 qui pourrait provenir de Liscorno, tout comme les fragments de cruche en commune claire qui présentent un décor ondé réalisé au peigne. Parmi la vaisselle de table, la commune sombre est encore majoritaire face à la commune claire et à la commune non-tournée. On y trouve en majorité des pot de modules variés. Notons également la présence d'un vase de stockage. Le composition de ce lot permet de lui attribuer une datation entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*).

Fig. 165 – *Vue du comblement supérieur du fossé F579, au sud du bâtiment UA01. Cliché : L. Arnaud © Éveha 2021*

Le prolongement par le fossé F212, ou la reprise de ce tracé, est une proposition non vérifiable en raison de la mauvaise conservation de cette partie du fossé, mais l'on ne peut que remarquer que l'extrémité orientale de ce fossé se trouve au niveau du passage du fossé F181, indiquant une vraisemblable contemporanéité.

Le fossé F181 (Fig. 166) longe la façade ouest du bâtiment UA 11. Il se développe selon un axe nord-sud sur 57,85 m de longueur. Au sud, il n'outrepasse pas le fossé F163. Cependant, un creusement postérieur (F1478) a entaillé l'intersection entre les deux fossés ou la terminaison du fossé F181. La largeur du fossé est globalement comprise entre 0,80 m et 1 m, sauf au niveau de la terminaison sud où elle se réduit à 0,40 m. Sa profondeur est comprise entre 0,23 et 0,37 m. Le profil du creusement forme un fond en cuvette et des parois obliques. Les seuls indices mobiliers piégés dans son comblement sont des fragments de terre cuite architecturale. Néanmoins, l'absence de prolongement au-delà du fossé F163 au sud, et l'arrêt du fossé F212 juste avant l'intersection avec le fossé F181 nous incitent à placer ce fossé dans une même période d'occupation. De plus, la jonction continue avec le fossé F873 = F1490, au nord, qui recoupe le fossé F1008 (fossé d'enclos nord de la *pars urbana*) renforce l'hypothèse d'une appartenance à la deuxième phase d'occupation antique.

Fig. 166 – *Relevés et vues des coupes du fossé F181.*
Clichés : L. Arnaud, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

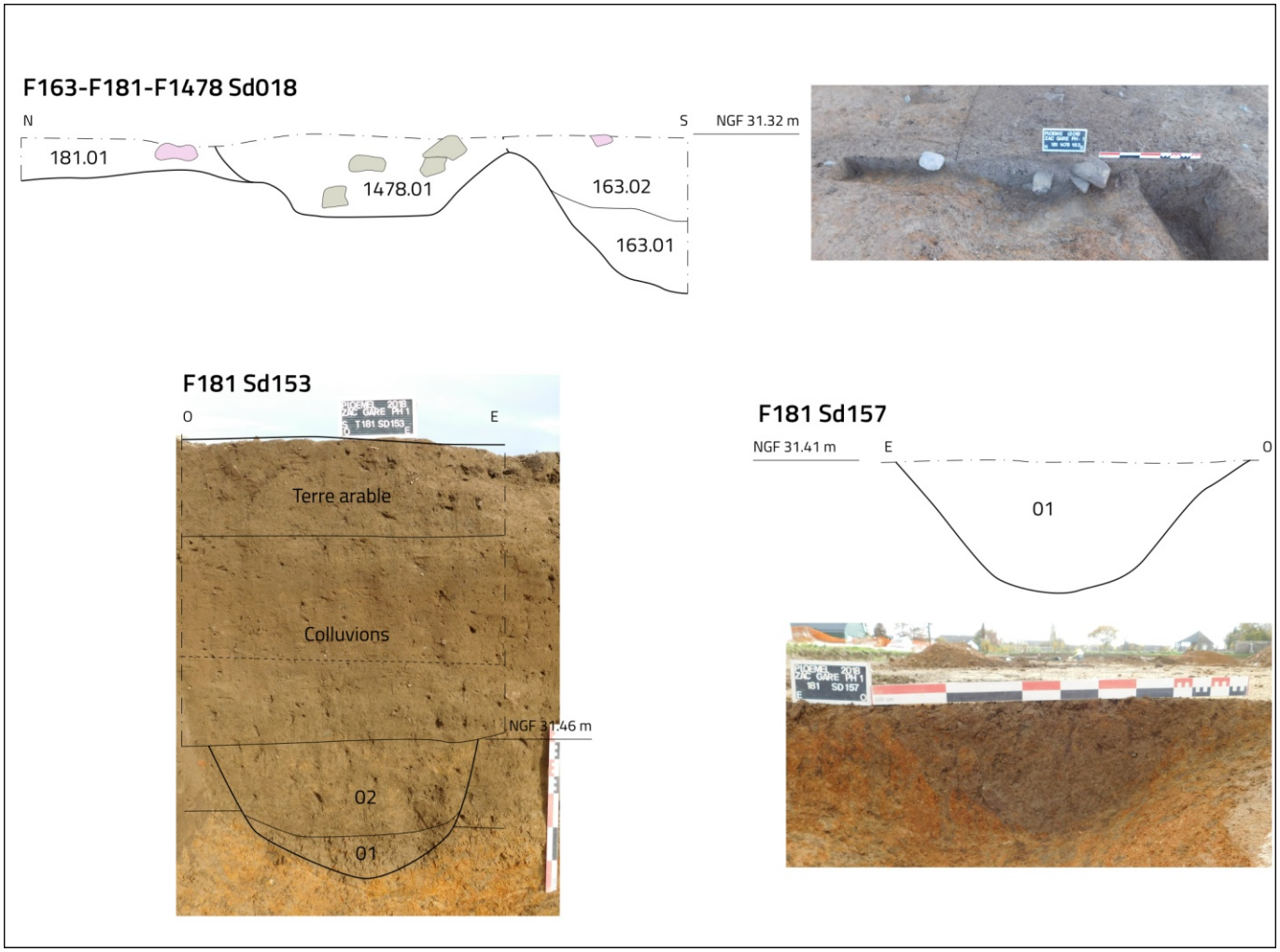

170

Le fossé F873 = F1490 (**Fig. 167**) a été suivi sur une distance de 79,55 m. Son tracé n'est pas rectiligne, mais il forme une légère courbe vers le nord. Son extrémité occidentale correspond possiblement au creusement F911, mais nous n'avons pu l'établir en raison de la présence de la berme centrale. Dans les sondages 01 et 97, sa largeur est d'environ 0,45 m à 0,80 m pour une hauteur conservée de 0,30 à 0,45 m. Il est marqué sur toute sa longueur par des blocs de granite de gros modules qui occupent la partie supérieure du comblement. L'indigence du mobilier présent dans le comblement ne permet pas d'affiner la chronologie. En revanche, F873 recoupe le fossé F1008 qui comprend des éléments mobiliers postérieurs au milieu du IIe siècle, mais également la fosse F1598 qui bénéficie du même terminus post quem. Son attribution à la seconde phase d'occupation antique est donc stratigraphiquement établie. Au niveau de l'angle formé avec F181, le fossé F873 = F1490 est prolongé par le fossé F604 (**Fig. 167**), qui se place dans un axe identique. De façon étrange il n'a pas été retrouvé à l'est du fossé moderne F557. De notre point de vue, cela est lié à des difficultés de lecture du terrain en bordure de la berme, mais il peut également s'agir d'une reprise de tracé postérieure.

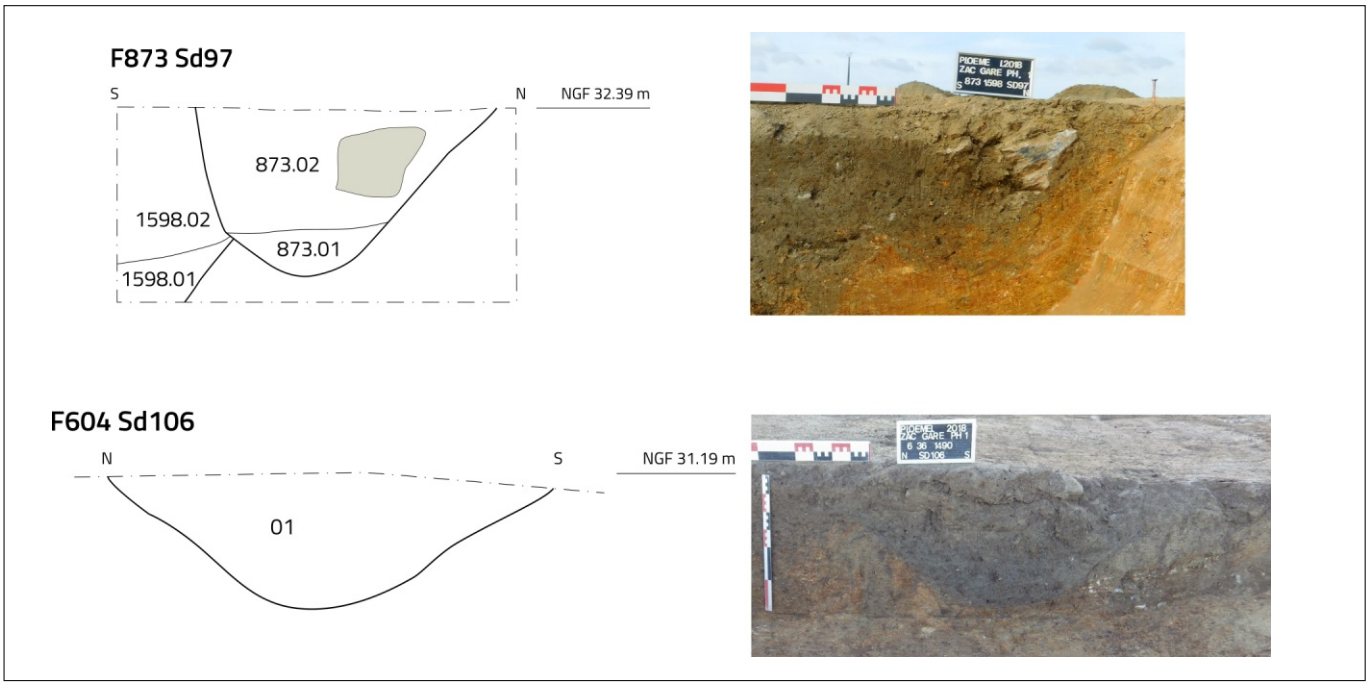

Fig. 167 – *Relevés et coupes des fossés F873 et F604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

Plus au nord, à l'extérieur de l'enclos formé par les fossés précédemment cités, quelques fossés sont inclus au réseau de la *pars rustica* en raison de l'imbrication des bâtiments agricoles dans les espaces qu'ils délimitent. **Les fossés F855 et F638** sont très arasés et, en conséquence, leur tracé est incomplet. Leur orthogonalité apparaît cependant clairement, et ils semblent encadrer le bâtiment UA06. Le fossé F638, d'orientation ouest – est, se prolonge vers le nord par le fossé F639. L'angle ainsi formé n'est pas perpendiculaire, mais l'on perçoit nettement que le fossé F639 suit scrupuleusement l'orientation du fossé F616, attribué à la phase précédente. Les éléments de description sont très limités en raison de l'arasement. Le sondage 104 réalisé dans le fossé F639 permet d'observer un fond de creusement en cuvette, de 0,15 m de profondeur et de 0,35 m de largeur.

Le comblement du fossé **F638** a livré 17 tessons (NMI : 3). « *Une cruche en céramique commune claire à lèvre en poulie pourrait correspondre au type Daré-J201 des ateliers de Liscorno. Ce type de cruche a également été retrouvé à Rennes (35) durant la fouille du campus de la Place Hoche dans des contextes de la fin du IIe siècle et de la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C (Pouille 2008 : 141, fig. 18, n° 1 et 2). Un bord de petit pot à lèvre débordante arrondie, ainsi qu'un bord de vase de stockage composent les formes identifiées pour la commune sombre. Une datation autour de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle apr. J.-C. est proposée pour ce lot.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*).

Au sud de la *pars rustica*, un nouvel enclos se développe, qui participe de toute vraisemblance au réseau parcellaire, mais qui semble étroitement lié aux aménagements de la *pars rustica*. En effet, le fossé F216 n'est plus utilisé, et le tracé F278-F212 est moins long et moins massif. Il apparaît ainsi clairement que c'est **le fossé F163** qui ferme réellement la *pars rustica* sur sa façade méridionale. La parcelle délimitée par les fossés F127, F163 et F159 délimite un espace observé de 1 700 m², au sein duquel aucune construction ni autre aménagement découlant de la période antique n'a été reconnu.

Suivi sur 74 m, le fossé F163 (**Fig. 168**) se prolonge vers l'est au-delà de l'emprise de fouille. Tout comme les fossés situés plus au nord, il a été entièrement curé. Son comblement, détritique, a livré les plus grandes quantités de mobilier céramique du site. Les profils observés dans les sondages sont ceux d'un creusement à bords obliques et fond en cuvette. Bien que les comblements soient homogènes, un décrochage récurrent dans la paroi nord évoque la possibilité d'une reprise de creusement. Sa largeur est comprise entre 1,30 m et 1,80 m et sa profondeur entre 0,42 m et 0,84 m. Outre les importantes concentrations de mobilier, le comblement est marqué par la présence de blocs granitiques, de fragments de terre cuite architecturale et de traces de charbons. Au total, 1 204 tessons ont été mis au jour pour un NMI estimé à 101 récipients. « *La vaisselle de table [compte] 99 NR pour 10 NMI [...] La terre sigillée est essentiellement composée de productions du Centre Gaule (phases 5 à 7 des ateliers de Lezoux) avec notamment l'assiette Bet 32 et le mortier Bet 97. La terra nigra est en partie composée de production tardives (atelier de Liscorno) avec les bols A-701 et A-301. De plus, les céramiques engobées et métallescentes sont faiblement représentées avec seulement trois fragments de paroi. Parmi la vaisselle de préparation et de cuisson, la céramique commune sombre tournée est majoritaire avec 742 NR pour 65 NMI. Le pot et la marmite y sont prépondérants. La céramique commune claire est plus faiblement représentée avec seulement 2 NMI, tandis que la commune non-tournée compte 7 NMI pour 89 NR. De plus, les quatre individus de mortiers appartiennent au type Brunie CC-7. Enfin, signalons la présence d'un fragment de plat à vernis rouge pompéien. La vaisselle de transport et de stockage est composée de dolia et d'amphores originaires de Bétique et de la péninsule italique. À partir de ces données, on peut proposer une datation entre la seconde moitié du IIe siècle et le milieu du IIIe siècle apr. J.-C.* ». (*G. Bron, catalogue de la céramique, cf. infra*). En plus de ce mobilier céramique abondant, il est à noter que le comblement du fossé F163 comprenait plusieurs outils en matériaux pierreux, à proximité du bâtiment UA 01 (SD 132, 133, 135). Ces éléments doivent être pris en considération dans l'interprétation fonctionnelle de ce bâtiment. Dans son étude, K. Donnart évoque une molette de friction en granite, pouvant être utilisée pour l'assouplissement de matières végétales ou cuir (MIN-03) ; un galet en quartzite utilisé comme brunissoir (lissoir à céramique) et comme pilon (MIN-04) ; un galet brut ramené mais non utilisé (MIN-05) ; un fragment de meule en granite (MIN-58) ; un mortier (MIN-06), « *façonné dans une dalle de granite. [...] L'outil obtenu est circulaire, mesure 28,7 m de diamètre, 8,6 cm de hauteur et pèse 6,32 kg. Son fond n'a que 14 mm d'épaisseur, fragilité qui a sans doute entraîné son bris et le rejet des deux fragments, découverts groupés dans le fossé antique F163. Ce type d'outil entièrement façonné est rare et devait être réservé à des broyages qualitatifs, possiblement alimentaires. Une légère rubéfaction et des dépôts noirâtres sur sa face inférieure laisse supposer l'utilisation de ce mortier sur un feu, ce qui a par ailleurs dû le fragiliser. Ce type d'outil fonctionne avec un pilon qui n'est pas nécessairement en pierre, mais qui doit opérer avec une force modérée. L'unique pilon de Ploemel (MIN-04, F163, SD133) est tout à fait compatible avec ce mortier et provient du même fossé.* » (*K. Donnart, étude du mobilier lithique, cf. infra*).

Malgré cette importance quantité de mobilier, il est étonnant de constater la très faible représentation du métal dans le comblement du fossé F163, et ce malgré le passage du détecteur à métaux. En effet, seul un fragment de tige en fer a été découvert.

L'angle formé avec **le fossé F127**, à l'ouest est presque droit. Ce dernier a été observé sur une distance de 25,80 m et se poursuit sous l'actuel cimetière. Il a également été entièrement vidé, mais n'a livré aucun mobilier, contrairement au fossé F163. Son état de conservation est pourtant satisfaisant, avec une ouverture comprise entre 2,18 m et 1,74 m, et une profondeur comprise entre 0,55 m et 0,62 m. Le profil est similaire (parois obliques et fond en cuvette). Le comblement est très homogène sur toute la longueur, constitué de limon sableux gris associé à quelques graviers provenant du substrat. La terre d'un talus périphérique a pu être utilisée pour le remblaiement. L'absence de mobilier est à mettre en relation avec la situation du fossé, hors de la sphère domestique de l'établissement. Son pendant à l'est est constitué par le fossé **F159**, observé sur une longueur de 25,50 m (non sondé). Il est prolongé par le **fossé F1483** qui s'étend vers le nord sur une longueur observée de 17 m. Large de 0,40 m ; il est fortement arasé (0,10 m de profondeur), et n'a pas livré de mobilier. Il convient de noter que son orientation suit celle du fossé F181, associé à la même phase d'occupation. Les sondages réalisés aux intersections de F163, F159 et F1483 montrent un comblement commun, et simultané.

Le fossé F101 (**Fig. 169**) est également associé au parcellaire méridional. Son recoupement par le fossé F163 détermine l'antériorité de son comblement. Il pourrait s'agir d'un aménagement qui, divisant l'espace au sein de l'enclos, est en lien avec la gestion du bétail. Large de 1,10 m, il est profond de 0,26 m au sein du sondage Sd 16. Le lot de céramique recueilli à la fouille comporte « *11 tessons de céramique commune sombre et un fragment de panse de mortier Bet 97 en sigillée des ateliers du centre de la Gaule de Lezoux – phase 6-7 (140 – 240 apr. J.-C.). Un jeton taillé dans une tegulae a également été découvert dans ce niveau.* »

Fig. 168 – *Relevés et vues de coupes du fossé F163.*
Clichés : L. Arnaud, S. Barbeau, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

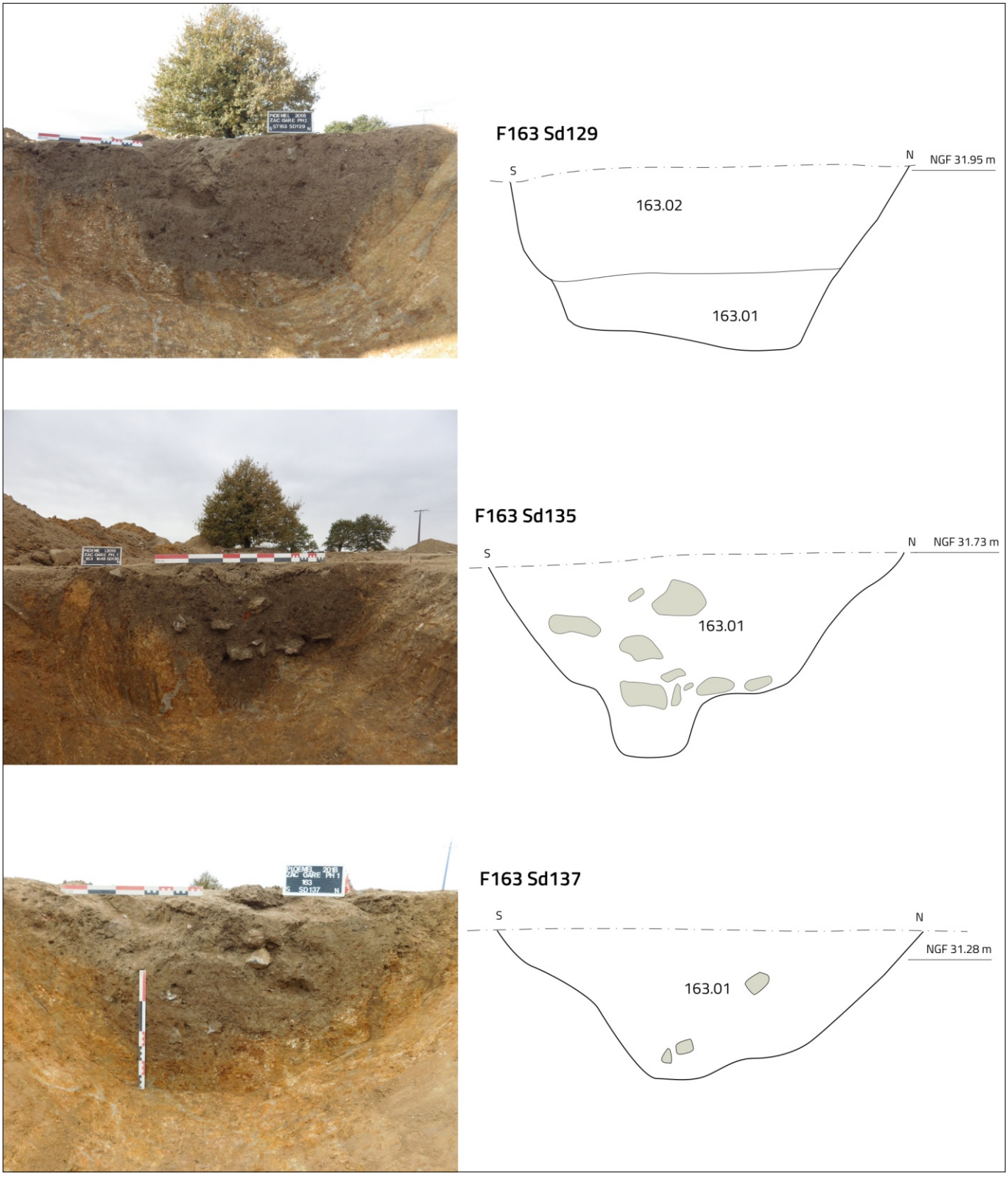

Fig. 169 – *Vue du sondage à l'intersection des fossés F101 et F163, vers le sud-ouest.*
Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021

2.3.3.2 Les bâtiments de la pars rustica

2.3.3.2.1 Le bâtiment UA 01

Le bâtiment UA 01 (**Fig. 170 et 171**) est apparu à environ 31,90 m NGF. Il est installé à une trentaine de mètres à l'est de l'enclos fossoyé délimitant la *pars urbana* et se situe en bordure des aménagements fossoyés (F212, 216, 278) qui ferment la *pars rustica* au sud. Construit sur fondations de pierres, il adopte un plan de forme rectangulaire, presque carrée. Ses dimensions atteignent 5,80 m sur 6,45 m, pour une surface interne exploitable d'environ 25 m². Il est tourné vers la cour de la *pars rustica*. En effet, une interruption, large de 1,45 m et aménagée dans le mur nord, désigne l'entrée du bâtiment. Fortement arasé, aucun niveau de sol ou de circulation associé à cette construction n'est conservé. Seul subsiste le fond des fondations constituées de blocs granitiques de gros modules, calés par des blocs de modules plus réduits. Ils comblent une tranchée de fondation à fond plat, large de 0,60 m à 0,70 m et dont la profondeur conservée est comprise entre 0,15 m et 0,20 m. Les fondations sont chaînées et ne présentent ni interruption ni reprise. Aucun aménagement interne ne permet de préciser la fonction du bâtiment. Il convient de souligner que la contemporanéité du bâtiment et de l'enclos fossoyé de la *pars rustica* est établi par la présence de rejets de démolition dans le comblement du fossé F212 qui borde le bâtiment sur sa façade méridionale.

La densité de blocs dans le comblement du fossé a d'abord fait penser à un possible mur et ce comblement a donc fait l'objet d'une numérotation spécifique sous le numéro F579. L'étude céramologique indique qu'il a fourni un lot de 133 NR pour 20 NMI. La vaisselle de table y est faiblement représentée (12 NR), avec notamment la présence d'un bol Daré A-701 qui pourrait provenir de Liscorno. La céramique commune sombre est majoritaire et représentée par des pots de modules variés ainsi qu'un vase de stockage. La datation proposée couvre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C. Dans l'espace du bâtiment en lui même, seul le nettoyage du mur F574 a livré quelques rares éléments céramiques « *un tesson de paroi fine indéterminée à engobe brun, un petit bord de coupe Menez 96 et un fragment de panse en céramique commune sombre non tournée.* » Ces éléments se rapportent au Haut-Empire, sans plus de précision.

Fig. 170 – *Relevé en plan du bâtiment UA 01.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

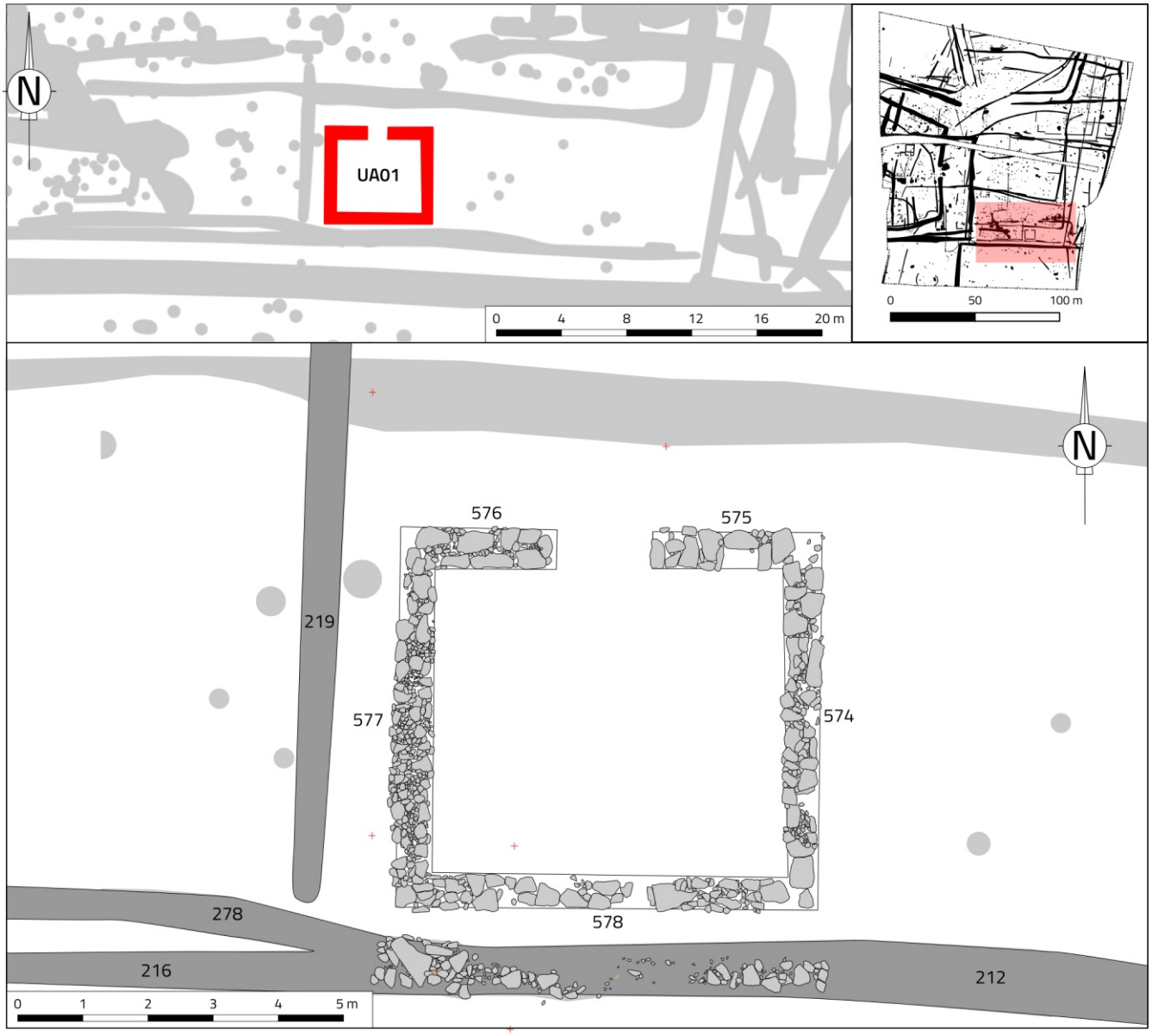

Un autre élément de datation peut être apporté par le comblement du fossé F219. En effet, celui-ci longe le bâtiment UA 01 à moins d'un mètre à l'ouest et prend fin juste avant d'atteindre le fossé F278 au sud. Cette configuration nous incite à penser, à titre d'hypothèse, que les deux aménagements, UA 01 et F219, sont liés dans le sens où le fossé semble avoir un rôle dans la structuration de l'espace environnant le bâtiment. Long de 9,55 m et large de 0,55 m, le fossé F219 présente un profil en cuvette profond de 0,25 m, observé dans un sondage réalisé au niveau de l'intersection avec le fossé F183 au nord. Son comblement comprenait 54 tessons pour 3 NMI. La céramique commune sombre compte 40 NR (1 NMI). Elle est associée à des éléments de céramique non-tournée, de commune claire et de *terra nigra*. Parmi la commune claire, figure un mortier à pâte claire de type Brunie CC-7 qui évoque les productions du Haut-Empire.

Les indices chronologiques sont donc insuffisants pour préciser la période d'édification du bâtiment UA 01. En revanche, les éléments céramiques trouvés dans les niveaux associés à la démolition du bâtiment déterminent bien une occupation au cours de la deuxième phase de l'occupation antique.

Les vestiges bâtis sont trop partiellement conservés pour offrir des éléments de compréhension quant à la fonction de ce bâtiment. En revanche, le mobilier découvert à proximité permet de proposer l'hypothèse d'un bâtiment à vocation artisanale ou d'entretien de l'outillage nécessaire à l'exploitation. Ainsi, comme décrit précédemment, le comblement du fossé F163 comprenait, à proximité du bâtiment UA 01 (dans les sondages Sd132, 133 et 135), une quantité importante de mobilier céramique mais également plusieurs outils en matériau pierreux. K. Donnart décrit une molette de friction en granite associée à un mortier en granite utilisées pour du broyage fin, un galet en quartzite utilisé comme lissoir à céramique et pilon, un galet brut, ainsi qu'un fragment de meule en granite. Par ailleurs, dans le fossé F219, un galet en gneiss ne porte pas de stries, mais pourrait être un support d'aiguisoir non utilisé.

Fig. 171 – *Vues du bâtiment UA 01 vers le nord. Clichés : L. Arnaud © Éveha 2021*

La fosse F312 constitue en fait une excroissance prolongeant le fossé F187 à son extrémité ouest. Elle se situe à 4,75 m au nord-est du bâtiment UA 05, et a livré deux objets lithiques. Une meule (*meta*) en basalte (MIN-36) est mal conservée et se présente en plusieurs fragments éclatés. L'utilisation du basalte permet d'attribuer cette meule à l'Antiquité (ce qui est confirmée par la céramique associée, datée des IIe et IIIe siècles). Cette fosse a également livré un aiguisoir (MIN-37), dont « *le caractère fixe l'associe à minima à un poste d'entretien de l'outillage métallique tranchant* », de la même manière que nombre des mobiliers cités.

2.3.3.2.2 Le bâtiment UA 11

Les restes d'un autre bâtiment (**Fig. 172**) se développant en bordure méridionale de l'enclos de la *pars rustica* ont été mis au jour à environ 21,60 m à l'est du bâtiment UA 01, à proximité directe de la limite d'emprise à l'est. Ces vestiges sont extrêmement arasés et seul l'angle nord-ouest demeure en place. La tranchée de fondation occidentale se prolongeait de quelques mètres vers le sud. Elle a été aperçue fugacement au décapage, mais n'a pas résisté à celui-ci en raison de sa faible conservation. La partie orientale du bâtiment n'était pas du tout conservée. Malgré leur modestie, ces vestiges nous informent sur l'organisation spatiale du bâti dans cette partie de l'établissement antique.

La tranchée de fondation F171 est orientée nord-sud. Elle a été relevée sur 2,10 m de long, mais les observations de terrain permettent de dire qu'elle était plutôt conservée, même partiellement, sur 4 ou 5 m. Large de 0,75 à 0,80 m et profonde de 0,10 m elle était comblée de blocs de granite et grès, parfois brûlés, de 10 à 25 cm de côté. Les caractéristiques du mur F172 orienté est-ouest sont similaires. Il était conservé sur 2,55 m de long. Le nettoyage de ces segments de fondation a permis de découvrir quelques fragments de céramique dont la datation est antique, sans précision supplémentaire.

Fig. 172 – *Vue de l'angle nord-ouest du bâtiment UA 11.*
Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021

En terme d'organisation spatiale, le fossé F181 se développe à environ 3 m à l'ouest du bâtiment, mais son orientation est quelque peu déviante. On notera également l'interruption du fossé F212 à l'ouest du fossé F181, et la reprise de son tracé (qui marque la limite sud de la *pars rustica*) par le fossé F166. L'extrémité ouest de ce dernier est alignée avec le bord occidental du bâtiment UA 11, signalant une probable synchronicité.

2.3.3.2.3 Le bâtiment UA 05

En terme d'organisation générale des bâtiments au sein de la *pars rustica*, on serait tenté de voir dans la bâtiment UA 05 le pendant du bâtiment UA 11, et dans le bâtiment UA 06 le pendant du bâtiment UA 01.

Le bâtiment UA 05 (**Fig. 173 et 174**) est situé à proximité de la limite d'emprise de fouille à l'est. Son côté oriental a été emporté lors du creusement du fossé moderne F557, mais l'absence de vestiges bâtis outrepassant ce fossé à l'est nous permet d'estimer assez précisément l'emprise de la construction au sol. Elle devait atteindre 6,20 m sur 5,90 m, pour un espace interne d'environ 20-22 m². La réalisation d'un sondage transversal a permis de mettre en évidence la présence d'un apport de remblai préalable à la construction (US 04). Il est constitué de limon argileux compact, gris-jaune, comprenant des inclusions petites pierres et des traces de charbons. Il est complété par un apport de remblai à l'extérieur du bâtiment (US 15) qui se distingue par la présence de fragments de terre cuite architecturale antique et d'éclats de granite et de gneiss. Ces remblais de nivellement n'ont livré aucun fragment de céramique.

Fig. 173 – *Plan du bâtiment UA 05.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

Fig. 174 – *Étapes de dégagement du bâtiment UA 05.*
Clichés : L. Arnaud et S. Barbeau ;
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

Le mur sud (F610), large de 0,66 m, est le mieux conservé et trois assises sont en place, sur une hauteur de 0,46 m (**Fig. 175**). La première est constituée de gros blocs de granite non équarris, de plus de 25 cm de côté. Elle forme le radier de fondation du mur. La deuxième, possible assise de réglage, met en œuvre des blocs non équarris de petit module.
La dernière est caractérisée par les moellons équarris, de gros module, disposés régulièrement et formant un parement contenant un blocage central. Le chaînage avec le mur ouest F611 est établi. Aucun liant n'est conservé. Le mur F611, conservé sur 0,32 m de hauteur, dispose de caractéristiques communes, bien qu'il ait été en bonne partie récupéré.
En effet, seuls quelques blocs de parement subsistent en parties nord et sud. Le mur nord (F613), est presque entièrement récupéré. La tranchée de fondation présente un creusement à fond plat et parois droites, de 0,20 m de profondeur. Elle est comblée de blocs de petits modules et de fragments de terre cuite architecturale, en vrac au sein d'une matrice limoneuse brune.

Le bâtiment était recouvert d'un niveau de démolition (US 03) qui comblait l'intérieur du bâtiment (**Fig. 174 et 176**) et se prolongeait en bordure externe à l'ouest. Il comportait une forte concentration de blocs de granite, équarris ou non, associés à des fragments de terre cuite architecturale.
Ces éléments étaient inclus au sein d'une matrice brune, sableuse, présentant des inclusions de charbons de bois.
Ce niveau de démolition surmontait l'apport de nivellement évoqué plus haut (US04 et US 15). À l'interface avec le niveau de démolition, à son sommet, ce niveau de remblai présentait une surface indurée, se rapportant vraisemblablement à un ancien niveau de sol en terre battue.

Impactant ce niveau de circulation un foyer (F614) est installé en partie centrale du bâtiment (**Fig. 176 et 177**). De forme quadrangulaire, il est délimité par d'imposants blocs équarris en granite, disposés de chant. L'emprise occupée par l'aménagement est de 1 m sur 0,90 m environ, tandis que l'espace utile interne forme un carré d'environ 0,60 m de côté.
La partie ouest de la zone de chauffe présentait une concentration de fragments de terre cuite architecturale et de petits pierres granitiques rubéfiées, en position secondaire. Ils sont issus d'un niveau antérieur au foyer F614 (US006), remanié lors de la construction du foyer ou lors de la destruction finale de la sole. Cette dernière est encore partiellement en place, sous forme de plaques préservées en partie est du foyer. Elle est constituée d'une terre sans inclusion, rubéfiée et fortement indurée.

Ce foyer est un réaménagement secondaire du bâtiment.
En effet, lors de la réalisation du sondage Sd 29 (**Fig. 176**), les vestiges d'une première structure de combustion ont été mis en évidence sous le foyer F614, l'outrepassant vers l'ouest et le sud. Les éléments ténus dont nous disposons montrent qu'au sommet du remblai US 004, une zone couverte de petits fragments de terre cuite architecturale déposés à plat (US 006) précédait une zone fortement exposée à la chaleur au regard de la rubéfaction et de l'induration de la surface du sol.
Le niveau US 006, est disposé sur un creusement, peu profond, au fond plat dans l'axe nord-sud, tandis que le profil adopte une forme en légère cuvette sur l'axe est-ouest.
Les coupes réalisées ont permis d'établir que les niveaux associés à ce premier foyer (US 006 et US 007) sont recoupés par le foyer F614.

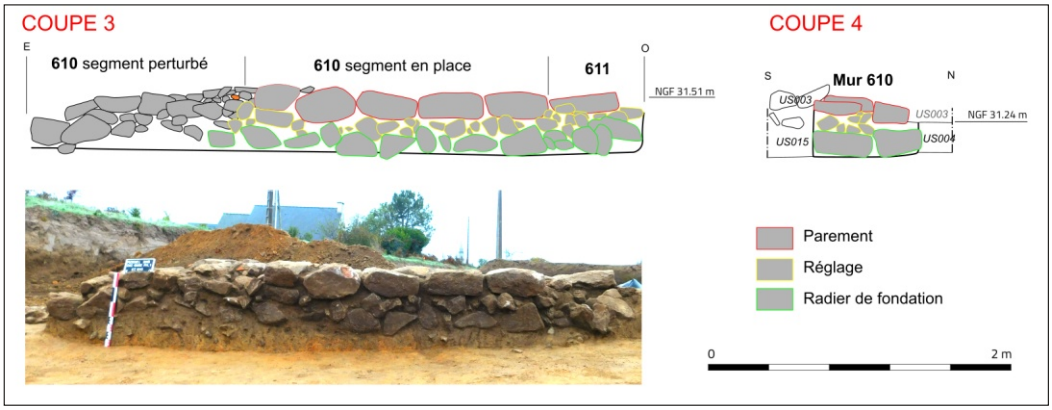

Fig. 175 – *Vue et relevés du mur F610. Cliché : L. Arnaud. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

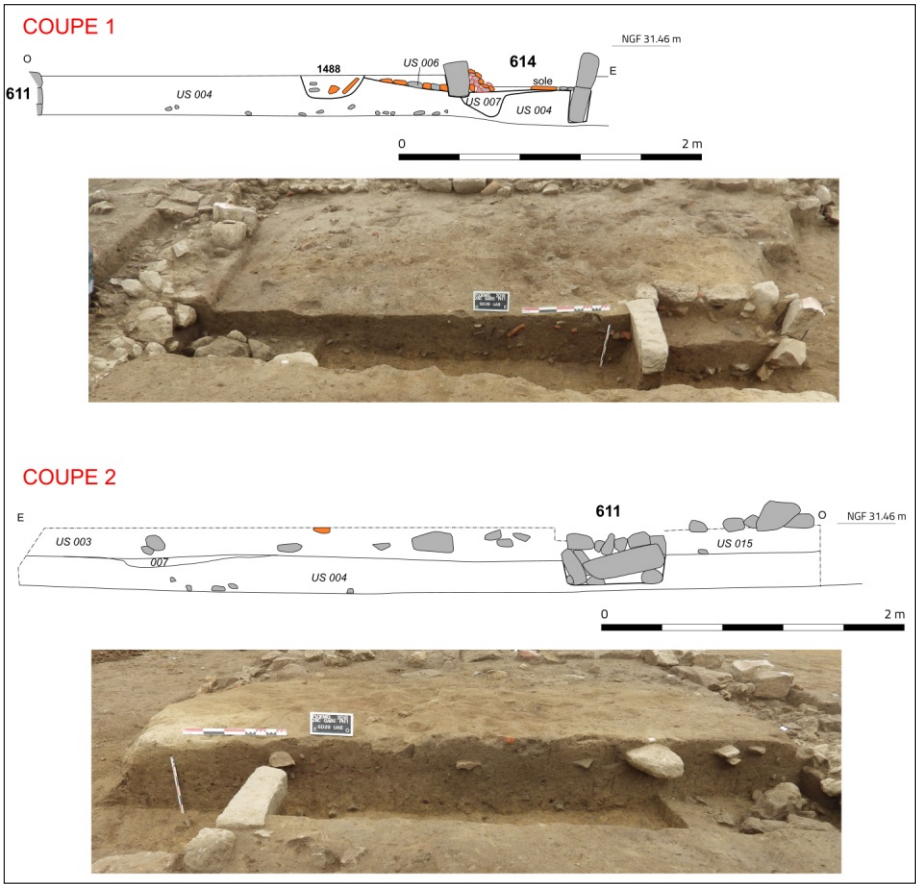

Fig. 176 – *Vues et relevés de la coupe transversale dans le bâtiment UA 05. Clichés : L. Arnaud et S. Barbeau. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

Fig. 177 – *Vue zénithale du foyer F614. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Le mobilier découvert dans l'emprise du bâtiment UA 05 est très principalement issu des niveaux remaniés supérieurs (niveau de démolition, récupération des murs). Il a été découvert lors du dégagement du niveau de démolition et lors du nettoyage des murs. Au total, 41 fragments ont été découverts pour 8 NMI. L'étude céramologique précise que « *la vaisselle de table est très peu représentée. Ainsi, le lot est essentiellement composé de céramique commune. Parmi la commune sombre tournée, il faut souligner qu'une majorité des pots identifiés se rattachent au type Brunie CS-34. Un mortier à grande lèvre en crochet, dont la râpe est constituée de gros grains de quartz, évoque le type de mortiers découverts en grand nombre dans l'US 5001 du puits 4 de la fouille de la place Hoche à Rennes* ». Ces éléments permettent de proposer une datation comprise entre la fin du IIe et le IIIe siècle apr. J.-C., correspondant à la deuxième phase de l'occupation antique. Ces éléments de datation sont cohérents avec ceux découverts dans la fosse F622 (*cf. infra*), située à environ 5 m au nord-ouest, et que l'on pressent associée au bâtiment UA 05.

Si la présence d'un foyer peut-être révélatrice d'une fonction domestique, la petite taille de cette construction va à l'encontre de cette interprétation. Le mobilier métallique ne comprend que deux tiges métalliques et un clou (MET-7, 8 et 9). Le mobilier lithique fournit en revanche un indice potentiellement exploitable. Pour reprendre les mots de K. Donnart (*cf. infra, Étude du mobilier lithique*) : une « *meta (MIN-27), en granite grossier, se caractérise par son diamètre estimé de 56 cm qui la place parmi les meules de grand diamètre. Celles-ci, au dessus d'un seuil de 50 cm (Longepierre 2011) à 55 cm (Lepareux-Couturier et al. 2017) sont trop lourdes pour être maniées à la main et doivent donc être entraînées par d'autres forces (animale, hydraulique). Elles apparaissent à l'Antiquité. L'exemplaire de Ploemel, juste au dessus du seuil, dispose d'un œil traversant qui laisse supposer l'existence d'un dispositif de réglage de l'écartement des deux meules (Chaussat 2011). L'œil traversant laisse également ouverte la possibilité de son fonctionnement hydraulique (ce dernier impliquant un entraînement par en-dessous – Longepierre 2011), mais en l'absence de cours d'eau sur place, il faut privilégier l'hypothèse d'un moulin à sang (à traction animale – Jodry 2011).* ». Ce fragment a été découvert dans les niveaux de démolition du bâtiment UA05, ce qui permet de proposer l'hypothèse d'une meunerie, mais l'indice reste malgré tout très ténu.

2.3.3.2.4 Le bâtiment UA 06

Les vestiges de ce bâtiment sont extrêmement arasés (**Fig. 178**), et comme pour le bâtiment UA 11, les indices fournis concernent principalement l'organisation spatiale du bâti au sein de la *pars rustica*. En effet, ce bâtiment semble répondre au bâtiment UA 01 en terme de symétrie (approximative) et l'orientation du bâtiment est cohérente avec celle des constructions précédemment décrites. Environ 35 m le séparent du bâtiment UA 05, édifié à l'est.

Fig. 178 – *Vue des vestiges du bâtiment UA 06. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021*

Seuls deux fonds de fondation sont conservés, vestiges des murs ouest et sud du bâtiment. Ils ne permettent donc pas de restituer l'emprise du bâtiment au sol. Les fondations sont constituées de blocs granitiques de 0,10 à 0,20 m de côté, disposés en radier au fond d'une tranchée à fond plat, conservée sur seulement 0,10 m d'épaisseur. La tranchée de fondation F886, orientée ouest-est, est longue de 4,70 m, tandis que la tranchée orientée nord-sud (F887) est longue de 4,35 m. Leur largeur est assez régulière et avoisine 0,70 m.

Ce bâtiment semble s'inscrire dans l'angle formé par les fossés F855, à l'ouest, et F638, au sud. Si aucun mobilier n'a été mis au jour lors du dégagement du bâtiment, celui retrouvé dans le fossé F638 est attribuable à la fin du IIe et au IIIe siècle de notre ère. Par ailleurs, le mobilier de la fosse F816 (*cf. infra*), située à 7 m à l'est et probablement associée au bâtiment est cohérent avec cette datation, puisqu'il peut être attribué au IIIe siècle.

2.3.3.3 Les fosses antiques au sein de la pars rustica

2.3.3.3.1 Un ensemble de fosses à proximité des bâtiments UA 01 et UA 11

Un espace se développant sous la forme d'une bande de terrain, à environ 5 m des bâtiments UA 01 et UA 11, est marqué d'une concentration de creusements (**Fig. 179**), prenant la forme de fosses et d'un court fossé irrégulier formant un angle droit (F182-1F87). Les fosses semblent alignées en bordure septentrionale du segment est-ouest du fossé (F187). Bien que les comblements de ces creusements aient livré, pour certains, des éléments précoces (F1486 et F1651) ou du Haut-Empire sans précision possible (F182, F185, F516, F520, F1654) cet ensemble est attribué à la deuxième phase d'occupation antique (deuxième moitié IIe siècle – IIIe siècle – **Fig. 158**), en raison de la présence de céramique attribuable à cette période dans les creusements F187, F312 et F1652, mais également de la cohérence spatiale de l'ensemble. Les mobiliers plus précoces découlent soit d'un prolongement de l'utilisation de ce secteur depuis le début de l'époque antique, soit de l'intrusion de mobiliers plus anciens dans les comblements. Dans l'ensemble, les profils des creusements ne dénotent pas de soin particulier. Il s'agit pour nombre d'entre eux de creusements à part entière, comblés d'un même sédiment qui forme une entité unique en surface. C'est le cas pour les faits F312 et F187, F524 et F1651 ou F516 et F517. Ces observations nous amènent à penser que ce ne sont pas les creusements en eux-mêmes qui ont une fonction spécifique, mais qu'ils visent plus probablement à la récupération de matériaux sédimentaires ou rocheux destinés à la construction. On s'étonnera néanmoins d'un tel dispositif en plein cœur de la cour de la *pars rustica*. L'homogénéité des comblements des fosses situées aux abords du fossés F187, et de ce dernier, permet de proposer un remblaiement commun des ces excavations (limon sableux gris, compact et homogène, comprenant quelques inclusions : terre cuite et fragments de grès et granite).

Pour la partie orientale constituée des fossés F182 et F1486 (**Fig. 179**) et de la fosse F185, les choses sont moins claires. On notera cependant que le caractère intrusif des fragments de céramique protohistorique découverts dans F1486 est établi par le fait que celui-ci recoupe la fosse F185 (comprenant de la céramique du Haut-Empire).

Le fossé F187 mesure 19,50 m de long pour une largeur maximale de 1,20 m (**Fig. 179**). Il présente des parois évasées. Son fond varie de plat à en cuvette, il est atteint à 0,25 m sous le niveau de décapage, au plus. Il est comblé d'un limon sableux gris qui varie peu sur l'ensemble du tracé. Il comprenait une soixantaine de fragments de céramique parmi lesquels neuf éléments protohistoriques résiduels. Pour le reste, le lot est composé majoritairement de céramique commune sombre. L'un des vases permet d'envisager une datation comprise entre la seconde moitié du IIe siècle et le IIIe siècle.

La fosse F312 se trouve être en fait une excroissance ovale du fossé F187, qui le prolonge légèrement vers l'ouest. Ses dimensions sont de 2,60 m sur 1,40 m, pour une profondeur conservée de 0,36 m. Les parois sont évasées, le fond en cuvette. Le comblement, de même nature que celui du fossé F187 (**Fig. 180**). En revanche, un lot conséquent de céramique y était piégé. L'étude précise que le lot comprend « *364 NR pour 50 NMI. Le faciès est similaire à celui du fossé F163. En effet, la vaisselle de table est majoritairement composée de terre sigillée des ateliers de Lezoux des phases 5 à 7 (Drag.37, Bet 32, Bet 97). Lui est associée de la céramique métallescente, en l'occurrence ici, un tesson décoré à la barbotine. De plus, la terra nigra provient essentiellement des ateliers de Liscorno avec le bol Daré A-701. Quant à la vaisselle de préparation et de cuisson, la commune sombre y est encore majoritaire, notamment avec des pots à cols tronconiques. Enfin, les 22 fragments d'amphore recensés appartiennent tous aux productions de Bétique. La datation proposée pour ce lot couvre la seconde moitié du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle.* » (*G. Bron, catalogue de la céramique antique, cf. infra*).

Fig. 180 – *Vue de la coupe de la fosse F312, vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021*

Fig. 179 – *Relevés en plan et coupes des creusements situés au nord des bâtiments UA 01 et UA 11.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

Une tache de forme irrégulière apparaissait en surface, à l'emplacement des fosses F524 et F1651. La coupe (**Fig. 179 et 181**) a permis de différencier deux creusements comblés d'un même sédiment. Au sud, la fosse F1652 est de forme ovale, de 1,40 m sur 1 m. Les parois du creusement sont évasées et le fond plat. Elle atteint une hauteur conservée de 0,75 m. Le mobilier recueilli est constitué de 12 fragments parmi lesquels un pot à col concave et lèvre angulaire a été reconnu, qui évoque les productions de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle apr. J.-C. Aucun recoupement entre F1651, F524 et F187 n'est révélé par la coupe. La fosse F524 est de plan circulaire, de 1 m de diamètre. Le profil à fond en cuvette et parois obliques est profond de 0,48 m. Son comblement n'a pas livré d'éléments de datation.

F1651 (**Fig. 179 et 182**) est de forme quadrangulaire, de 2,20 m de côté. Les parois du creusement sont évasées et le fond irrégulier. Elle atteint une hauteur conservée de 0,55 m. Huit tessons de céramique ont été prélevés dans son comblement, qui sont composés de céramique commune sombre et de céramique non tournée. Aucune datation n'est proposée, bien que les tessons modelés soient assez semblables à ceux des récipients d'époque augusto-tibérienne sur le site.

La fosse F520 (**Fig. 179 et 183**) adopte également un plan quadrangulaire de 2,60 m sur 2 m. La profondeur conservée atteint 0,34 m. Le profil présente un fond plat et des parois évasées. Seul un tesson de céramique commune sombre antique provient de son remplissage.

Les fosses F516 et F517 (**Fig. 179 et 184**) adoptent des plans irréguliers et se rejoignent également. Leur fond est irrégulier et les parois sont évasées. À elles deux elles occupent une surface au sol de 3,30 m sur 3,10 m. leur profondeur se limite à 0,35 – 0,40 m. Les éléments céramiques découverts dans le comblement ne permettent pas de préciser la datation (antique).

Fig. 181 – *Vue de la coupe des fosses F524 et F1652, vers l'est.*
Cliché : G. Rousset © Éveha 2021

Fig. 182 – *Vue de la coupe de la fosse F1651, vers l'est.*
Cliché : C. Léty © Éveha 2021

Fig. 183 – *Vue de la coupe de la fosse F520, vers l'ouest.*
Cliché : C. Léty © Éveha 2021

Fig. 184 – *Vue de la coupe des fosses F517 et F516, vers l'est.*
Cliché : C. Léty © Éveha 2021

184

Fig. 185 – *Vue de la coupe des fosses F182 et F1486, et de la fosse F185, vers le nord. Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021*

Le fossé F182 (**Fig. 179 et 185**) s'étend sur 9 m et est doublé par le fossé F1486. Large de 0,64 m, il n'est conservé que sur une quinzaine de cm, pour une section en cuvette. Il recoupe la fosse F185 dont le creusement à bords obliques et fond plat est profond de 0,44 m. Ses dimensions sont de 1,80 m sur 0,76 m en plan. Son comblement se distingue par une forte concentration en fragments de terre cuite architecturale et est recoupé par le fossé F1486. Si ce dernier a permis de mettre au jour quelques rares fragments de céramique protohistorique intrusive, les faits F182 et F185 ont respectivement livré des lots de 16 et 23 tessons du Haut-Empire, sans plus de précision possible.

2.3.3.3.2 Deux grandes fosses liées aux bâtiments UA 05 et UA 06

La fosse F622 (**Fig. 186**) est creusée à environ 5 m au nord-ouest du bâtiment UA 05. Elle recoupe le fossé F616, découlant de la première phase d'occupation antique. Entaillant les altérites granitiques, elle adopte une forme subcirculaire, irrégulière en plan, elle s'étend sur 3,35 m sur 2,95 m. En raison de ces dimensions, elle a fait l'objet d'une coupe mécanisée qui a révélé un profil dissymétrique. À l'ouest, la paroi est oblique, beaucoup moins ouverte qu'à l'est où la paroi s'évase de façon marquée. Le fond forme une cuvette, et est atteint à une profondeur de 1,38 m. Le comblement c'est opéré en trois temps, mais la nature des remplissages est proche, avec des homogénéités et compacités constantes. La partie inférieure est comblée sur environ 0,40 m de hauteur d'un limon sableux gris foncé (US 622.01). Il est surmonté d'une couche assez fine de limon sableux gris jaune (US 622.02). L'oblitération finale est effectuée par un limon sableux gris-brun (US 622.03). 55 fragments de céramique ont été découverts à la fouille. Pour reprendre les termes de l'étude céramologique : « *La forme la mieux conservée est un pot en céramique commune grise de type Brunie CC-34. Deux fonds de récipients en commune sombre paraissent avoir fait l'objet d'une découpe volontaire. Le reste du mobilier est également composé de fragments d'amphores Dressel 20 et de terra nigra (décor de guillochis). Ces éléments laissent envisager une datation du lot entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.* ».

La fosse F816 (**Fig. 186**) se trouve à environ 8 m à l'est du bâtiment UA 06. Au niveau du décapage son plan est ovalaire, long de 2,90 m sur une largeur de 2,30 m. La coupe, mécanisée, montre un profil régulier, avec des parois obliques, presque droites et un fond en cuvette. Le fond est atteint à 1,15 m de profondeur. Le comblement est réalisé en deux temps. Dans le fond, un limon sableux gris foncé présentant des litages irréguliers d'arène granitique (US 816.01) est déposé sur une quarantaine de centimètres de hauteur. Il est surmonté d'un comblement final constitué de limon sableux gris foncé homogène et compact, comprenant des inclusions de granite et de fragments de terre cuite architecturale (US 816.02). Seuls 21 tessons de céramique ont été récupérés à la fouille. Ils peuvent cependant être datés du IIIe siècle en raison de la présence de types caractéristiques tels qu'un fragment de céramique métallescente décoré à la barbotine blanche et un fragment de bol en terre nigra tardive (Daré A-701).

La nature de ces fosses n'est pas établie. Elles pourraient être en lien avec la construction du bâtiment, mais leur régularité et leur profondeur vont à l'encontre de cette interprétation. L'hypothèse de puisards à proximité des bâtiments peut également être avancée, mais alors leur profondeur paraît quelque peu réduite. Quoiqu'il en soit, le schéma de bâtiments, chacun associé à une fosse d'ampleur se dessine ici.

Fig. 186 – *Relevé et photographie de la coupe de la fosse F622, vers le nord.*
Cliché : C. Léty © Éveha 2021

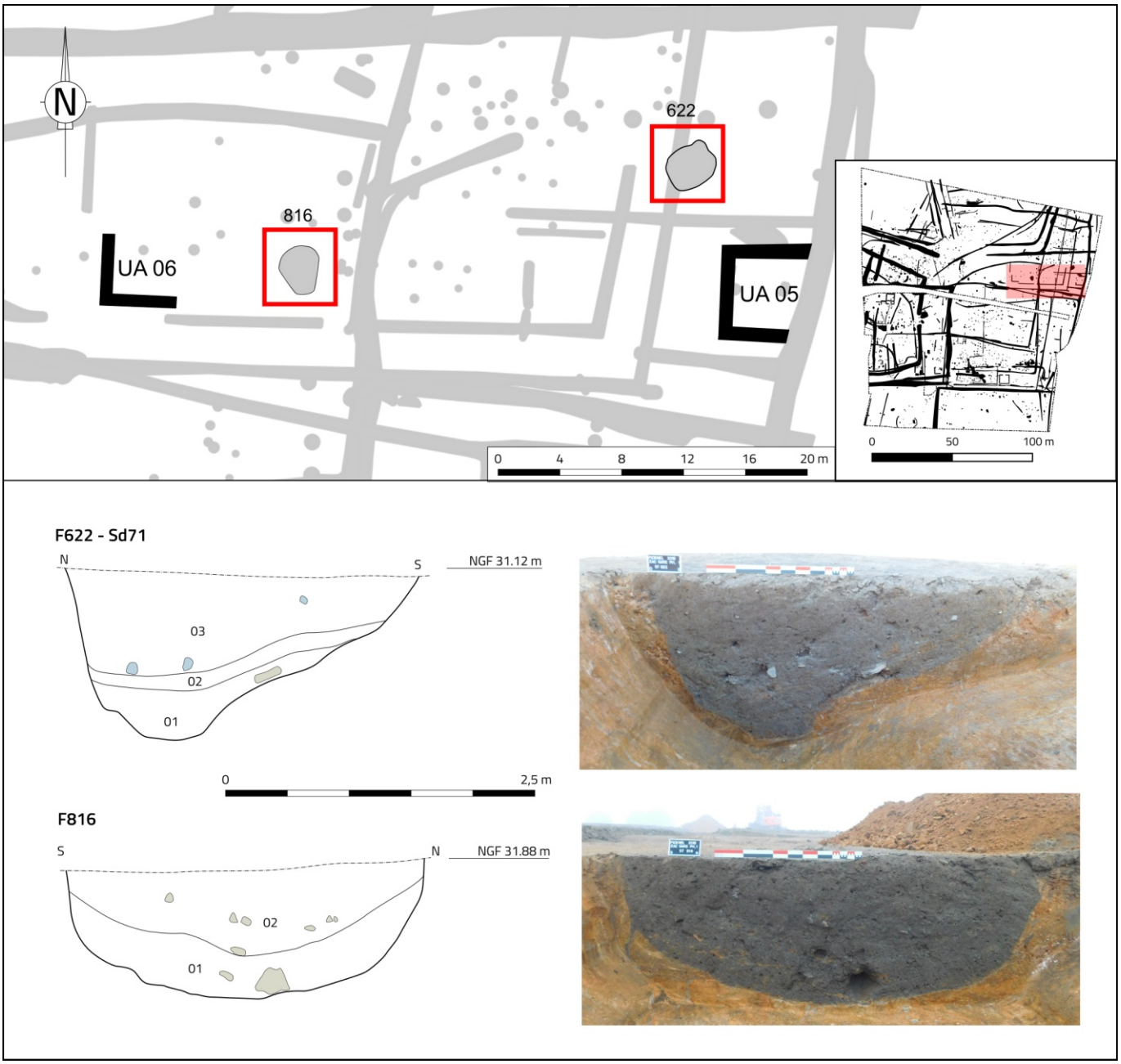

Fig. 187 – *Plan du système de pacage à l'angle nord-ouest de l'emprise.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

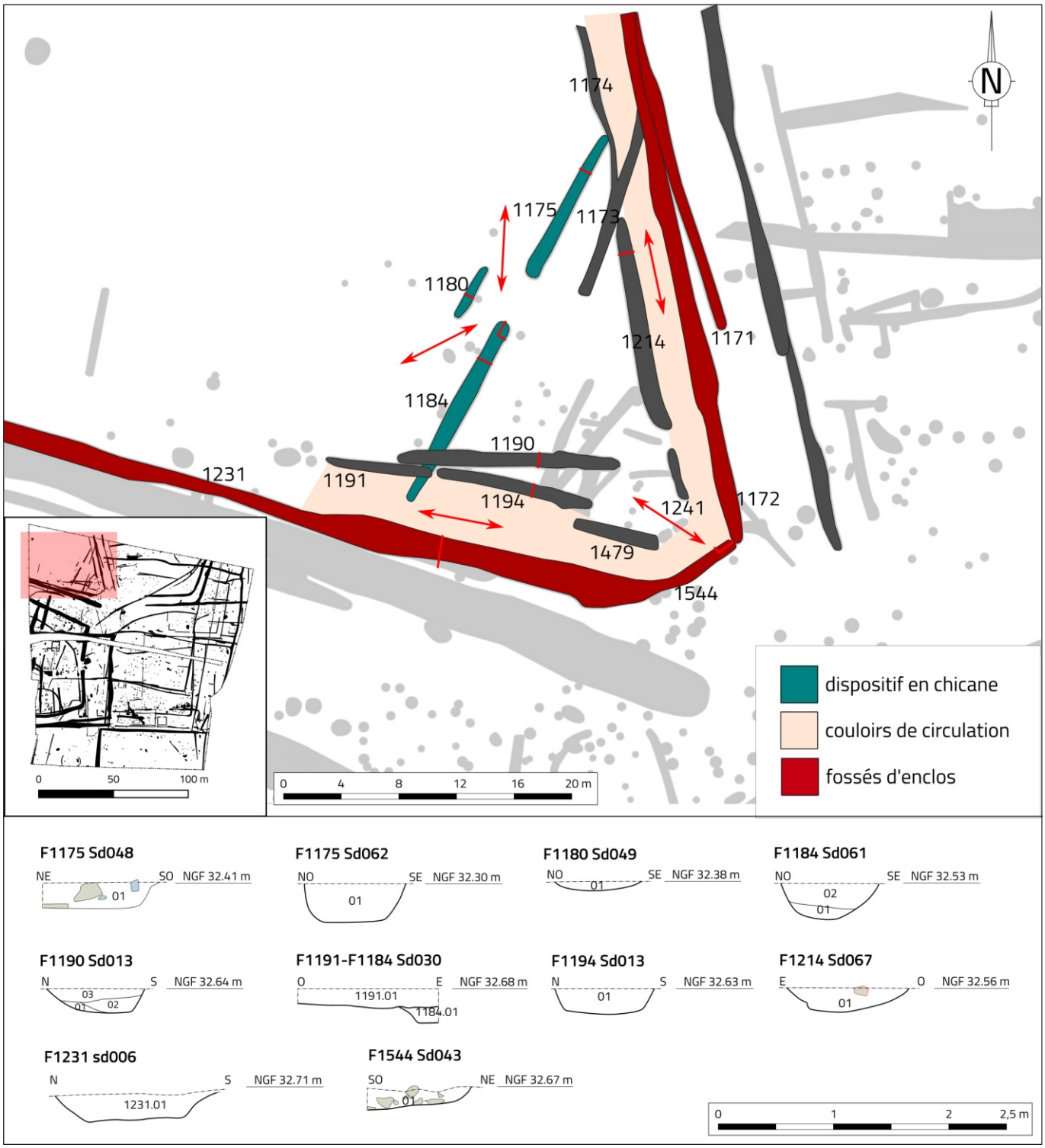

2.3.4 Un enclos fossoyé et un probable système de pacage au nord du site

L'indigence du mobilier découvert dans cette partie du site contrarie fortement les tentatives de phasage des aménagements antiques. Le phasage qui est proposé ici relève plus d'une réflexion sur l'organisation spatiale générale et sur les recoupements observés que sur les mobiliers datants. Il convient ainsi de préciser que le phasage proposé l'est à titre d'hypothèse.

2.3.4.1 Un système d'accès en entonnoir, probablement en lien avec une activité de pacage

À l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille, un système fossoyé complexe a été mis au jour (**Fig. 187 et 188**). Celui-ci est inclus dans **un enclos** observé sur une surface de 1 900 m². Cet enclos, en forme de triangle s'ouvre vers le nord-ouest. Il est délimité par deux fossés principaux. À l'est, il est fermé par le fossé F1172 qui prend donc doublement part à la délimitation de l'enclos triangulaire, et à l'enclos trapézoïdal à double fossé au nord. Le fossé F1172 est décrit ci-après (*cf. infra paragraphe 2.3.4.2*). Au sud, il est fermé par le fossé F1231, qui reprend l'ancienne limite nord de l'enclos gaulois. Il est en effet accolé, en bordure nord de ce dernier, et un recoupement a pu être observé sur le segment ouest du tracé.
Le système fossoyé abouti au niveau de l'extrémité orientale du fossé gaulois, ce qui dénote une persistance de l'organisation spatiale du terroir depuis la fin de la période gauloise. Suivi sur 46 m de longueur, son tracé est rectiligne, bien que ses parois soient quelque peu irrégulières en plan. Les sondages réalisés révèlent un profil à parois évasées et fond plat, conservé entre 0,20 m et 0,30 m de hauteur.
Le comblement est constitué d'un limon mêlé à une forte proportion d'arène granitique. Aucun mobilier n'y a été découvert. À l'est, une petite portion de fossé (F1544), longue de 6,60 m et légèrement curviligne, permet de relier le fossé F1231 au fossé F1172 et de fermer l'enclos. Ce petit fossé d'orientation nord-est – sud-ouest, est relié à F1231, et leur comblement ne présente pas d'interruption. Une interruption du creusement est en revanche perceptible au niveau de la jonction avec F1172, probablement liée à la profondeur du décapage au niveau de la jonction de ces deux fossés creusés en deux temps. Un sondage dans la partie la mieux conservée du fossé F1544 révèle un creusement à parois obliques et fond plat, large de 0,70 m et profond de 0,20 m. Cinq fragments de céramique ont été recueillis dans son comblement : deux fragments de céramique commune sombre et 3 autres fragments indéterminés (protohistoriques ?) qui ne permettent pas de proposer une datation.

Fig. 188 – *Vue aérienne du dispositif de pacage. Cliché : M. Gautier*

Le système fossoyé adopte une forme d'entonnoir qui abouti à proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos à double fossé et d'un possible chemin desservant l'établissement rural. Le dispositif mis en place au niveau de cet entonnoir évoque les vestiges d'une activité de pacage destinée au tri du bétail. Au sein de ce dispositif, complexe – car constitué de nombreux fossés de petites tailles, imbriqués ou se recoupant – des espaces apparaissent et permettent de proposer cette hypothèse fonctionnelle. **Plusieurs couloirs** sont ainsi reconnaissables, le long de la limite sud de l'enclos, le long de sa limite est et en partie plus centrale du dispositif. En partie sud, l'espace compris entre le fossé F1231 et le tracé discontinu suivi par les fossés F1191, F1194 et F1479, forme un couloir de circulation de 24 m de long pour 4 m de large. Il aboutit vers l'angle de l'enclos où se trouve un probable passage, peut-être vers l'enclos trapézoïdal double dont il sera question ci-après (*cf. infra, paragraphe 2.3.4.2*). Il en est de même pour le couloir de circulation reconnu le long de la façade nord-est de l'enclos et compris entre le fossé F1172 et les fossés, également discontinus F1174, F1214 et F1241. Observé sur une longueur de 32 m, il est plus étroit (2,25 m), ce qui ne nuit pas à la cohérence de l'ensemble. Enfin, l'espace entre les fossés F1173 et F1175 pourrait également avoir constitué un couloir de circulation, mais de façon moins probante.

Un autre aménagement révélateur est celui d'un probable **système de tri**, constitué de deux fossés interrompus (F1175 et F1184), complétés par un troisième court fossé (F1180) installé devant l'interruption, avec un écart de 2,30 m de large. Ce système crée un effet de chicane qui pourrait avoir pour but de limiter la vitesse et et de réduire le passage. Le nombre d'animaux pouvant s'engouffrer s'en trouvant régulé, cela permettrait d'en faire le tri. Après le tri, deux possibilités de sortie existent (retour dans l'enclos triangulaire ou sortie par le dispositif en entonnoir). Le fossé F1175 est situé en partie nord et s'étend sur une longueur de 11 m. Large de 0,90 m, il est conservé sur une hauteur maximale de 0,35 m, et le profil du creusement montre des parois obliques et un fond plat. Le comblement est constitué de limon gris foncé, meuble et homogène, comportant des blocs de gneiss. Le fossé F1184, au sud, est long de 14 m. Il est doté d'un profil à bords obliques et fond en légère cuvette. Il est large de 0,96 m pour une profondeur de 0,38 m. Le comblement est constitué de limon sableux gris, homogène et associé à un cailloutis provenant du substrat. Le fossé central F1180 est long de 4 m. Il présente un léger décalage vers le sud par rapport au centre de l'interruption comprise entre les fossés F1174 et F1184. Sa largeur est conservée sur 0,70 m au plus, pour une hauteur de seulement 0,10 m.

Au vu des relations stratigraphiques observées, ce dispositif est le premier à être installé. Ainsi, le fossé F1184 est-il recoupé par le fossé F1191 qui participe à la bordure nord du couloir de circulation longeant la façade sud de l'enclos. Par ailleurs, au nord, le fossé F1174 effectue une légère courbe au niveau de l'extrémité nord du fossé F1175, traduisant ainsi l'antériorité de ce dernier. Par ailleurs, les éléments céramiques recueillis, bien que peu nombreux, évoquent une datation de ce dispositif au début de l'époque antique. Ainsi, si le fossé F1180 ne comprenait que deux tessons d'amphore indéterminée du Haut-Empire, le fossé F1184 a livré quatre fragments de panse en commune claire et un bord de pot en commune sombre non tournée à lèvre éversée et arrondie. Ce bord évoque les productions céramiques de la transition entre l'époque gauloise et la période antique.

Pour la période antique, les vestiges de ce type d'implantation ne sont pas toujours reconnus car peu caractéristiques et souvent mal conservés. En découle une relative pauvreté des sites comparatifs. La question a néanmoins été soulevée par Stéphane Adam sur le site normand de Flamanville-Motteville en Seine-Maritime (Adam 2015). Celui-ci y a reconnu les traces d'un système agro-pastoral en couloirs et chicanes, qu'il interprète comme une zone de tri du cheptel devant permettre de canaliser les animaux d'élevage. L'accès au système de distribution vers les différents enclos par de longs couloirs parfois ponctués d'entrées est caractéristique. C'est le même type d'organisation de l'espace que nous avons pu mettre en évidence sur le site de la Miraudais à Saint-Viaud en Loire-Atlantique (Le Martret, Gourmelon 2018). À Ploemel, les systèmes de couloirs sont reconnaissables, bien que moins étendus et le système de chicane se transpose également bien à une activité de pacage et tri du bétail. La chronologie de ces trois sites est cohérente avec une installation au début du I^er^ siècle et un prolongement au Haut-Empire.

2.3.4.2 Les vestiges d'un enclos fossoyé double

En partie nord du site sont apparus les vestiges d'un enclos (**Fig. 189**), manifestement trapézoïdal, délimité par un système de fossés imbriqués. Plusieurs indices nous incitent à dater la mise en place de cet enclos dès le début de la période antique. L'on constate en effet qu'à l'ouest, le système de pacage, qui comprend des éléments de datation précoces, prend appui contre l'enclos trapézoïdal. Un autre indice est révélateur à l'est. En effet, le fossé F1200 qui correspond au fossé externe sud-est de l'enclos, est prolongé à l'est par le fossé F624. Ce dernier n'a pas livré de mobilier, en revanche, l'étude des recoupements a montré que son comblement est antérieur à celui du fossé F616, qui est attribué à la première phase d'occupation antique. Le fossé F1200 reprend donc précisément le tracé d'un fossé antérieur ou contemporain des premiers temps de l'époque antique, ce qui peut constituer un indice de précocité.

Fig. 189 – *Plan de l'enclos fossoyé nord et relevés des coupes.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

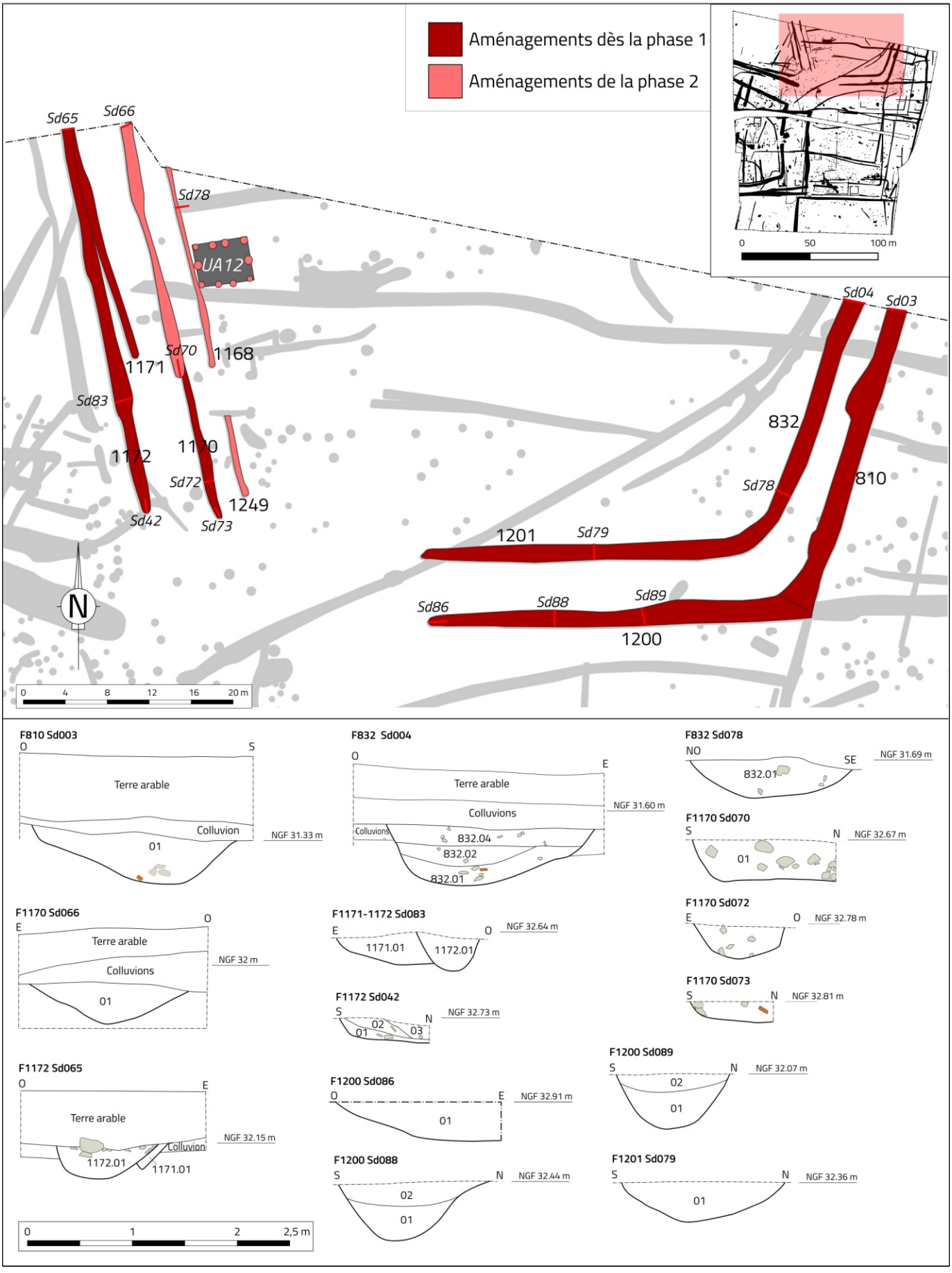

190

Les limites de la partie orientale de l'enclos sont aisément appréhendées. Elles sont constituées de deux fossés (F810-1200 et F832-1201 – **Fig. 189**) formant un coude et restant parfaitement imbriqués sur l'ensemble de leur tracé. La bordure extérieure est formée par le fossé F810 (**Fig. 190**) formant le segment nord-sud et par le fossé F1200 formant le segment ouest-est. Suivi sur une longueur d'environ 29,5 m, le fossé F810 avoisine généralement 1,90 m – 2 m en largeur, sauf au niveau de quelques excroissances ponctuelles. Son profil est doté de parois évasées et d'un fond en légère cuvette, profond d'environ 0,40 m sous le niveau de décapage. Le comblement est marqué par la présence récurrente de petites poches de substrat (arène granitique), et pourrait provenir d'un talus bordant le fossé. Le fossé F1200 se place dans sa continuité. Il est suivi sur environ 36 m. Son comblement est également marqué par le substrat alentour (formations schisteuses gris-bleuté). Le profil est large de 1,40 m au plus, pour une hauteur conservée de 0,50 m. Les bords sont évasés à obliques, le fond en cuvette. L'extrémité ouest du fossé F1200 correspond bien à une interruption, confirmée par le sondage Sd86. Il est notable que le segment F810 n'a livré aucun mobilier, tandis que le segment F1200 a livré un nombre important de fragments de céramique. Ainsi, 162 fragments sont comptés, parmi lesquels les éléments en céramique commune sombre sont majoritaires. La commune claire est représentée par un mortier. Par ailleurs, la reconnaissance de sigillée de Gaule du Centre et de *terra nigra* tardive de Liscorno permet de proposer une oblitération du fossé au cours ou après le IIIe siècle. L'utilisation de ce fossé semble donc étendue dans le temps à l'ensemble de la période antique.

Fig. 190 – *Vues des fossés F810 et F832. Cliché : équipe de fouille © Éveha 2021*

Imbriqués du côté interne des fossés F810 – F1200, les fossés F832 – F1201 suivent parfaitement le même tracé, à une distance comprise entre 2,30 m (au niveau de la berme nord) et 5,20 m (près des extrémités ouest des fossés). Le fossé F832 (**Fig. 190**) est suivi sur une distance de 24,5 m. Sa longueur atteint 1,60 m et les coupes montrent un creusement de 0,60 m de profondeur, doté de bords évasés et de fond en cuvette. Le fossé F1201 est suivi sur 32 m. Sa largeur est comprise entre 1,80 m et 1,45 m. Un relevé de coupe montre une profondeur de 0,37 m pour un profil similaire à F832. Les comblements sont ici encore caractérisés par la présence de substrat mêlé, qui pourrait traduire un remblaiement à l'aide du talus existant. Les fossés ont été intégralement curés, mais n'ont livré aucun mobilier. À l'ouest, le fossé F1201 est interrompu au même niveau que le fossé F1200. Il est à noter que cette interruption intervient au niveau du passage du fossé F857 qui a livré deux tessons laténiens et dont le tracé évoque celui d'un possible chemin. En effet, ce fossé suit un tracé dont la cohérence nous échappe. Il se poursuit au-delà du système fossoyé gaulois vers le nord-ouest, tandis que son extrémité sud se place à l'angle de l'enclos gaulois. Ainsi, l'interruption de l'enclos fossoyé antique à ce niveau pourrait correspondre avec le départ d'un chemin, d'origine ancienne, menant vers l'établissement rural.

Le système fossoyé qui ferme l'enclos à l'est est moins simple à démêler. En effet, cinq tracés parallèles (F1174 prolongé par F1214, F1172 reprenant le tracé de F1171, F1170, F1168 prolongé par F1249) occupent une bande de 14 m de large et d'orientation nord-ouest – sud-est. Toutefois, le calcul de l'écartement de ces fossés et leur physionomie (notamment leur caractère continu), permet d'avancer sans trop de doute que se sont les fossés F1170 et F1172 (**Fig. 191**) qui répondent au fossés imbriqués de la partie est de l'enclos.
À l'ouest de la bande de fossés, le tracé F1174-F1214 semble devoir être associé au système d'accès en entonnoir (*cf. infra*).
À l'est, on serait tenté d'associer le tracé F1168-F1249 à un aménagement postérieur en lien avec la construction du bâtiment sur poteaux UA 12, daté par 14C du IIIe – début IVe siècle. On précisera que les recherches d'indices chronologiques dans ces fossés ont été vaines en dehors d'un fragment de céramique commune sombre antique découvert dans le fossé F1170. Cela est possiblement en lien avec une remontée du substrat rocheux dans ce secteur à l'origine d'un niveau d'apparition plus haut et d'une moindre conservation des vestiges.

Fig. 191 – *Vues des fossés F1170 et F1172.*
Cliché : L. Arnaud, S. Barbeau © Éveha 2021

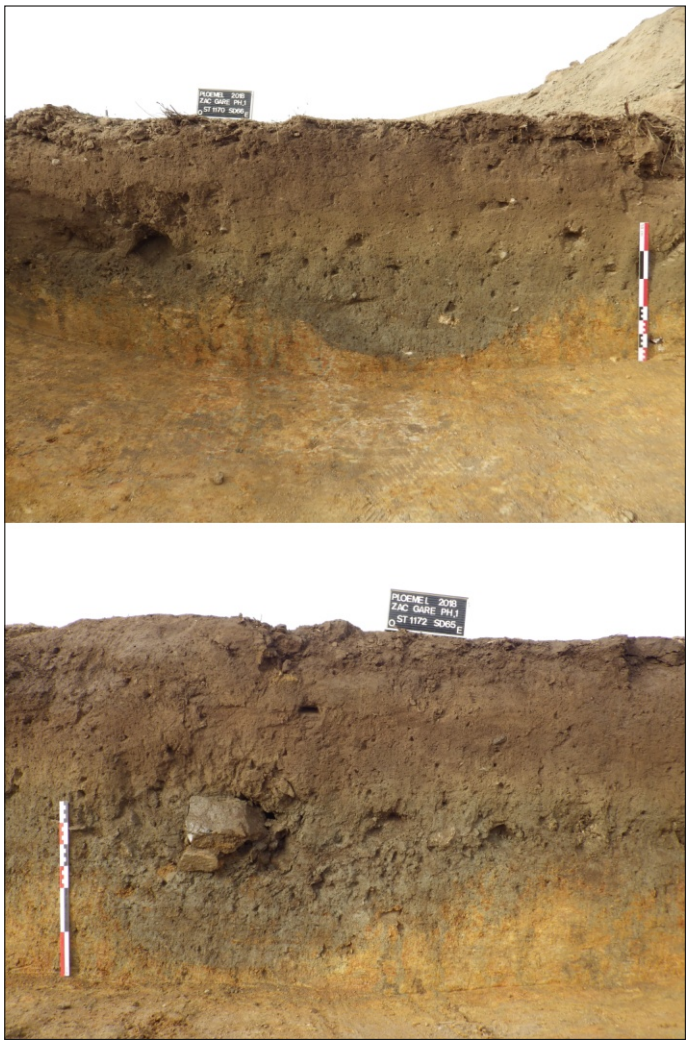

Le fossé F1170 correspondant à la limite interne de l'enclos. Il a été suivi sur une longueur de 38,50 m. Sa largeur, pour les segments les mieux conservés, est comprise entre 1,07 m et 1,50 m, pour une profondeur de 0,40 m. Les parois du creusement sont évasées et le fond en cuvette.
Le comblement comprend des blocs granitiques, au sein d'un sédiment sablo-limoneux meuble. Une reprise du creusement est visible. Ainsi, un segment de 14 m de long est remblayé en partie sud du fossé, dont la nouvelle extrémité se place au niveau de l'interruption sud du fossé F1168, ce qui pourrait être révélateur d'un passage aménagé dans un second temps, à proximité du bâtiment UA12. Le fossé F1172 constitue la limite externe de l'enclos. Il est suivi sur 37,50 m. Il recoupe un premier tracé (F1171) et est conservé sur une profondeur maximale de 0,37 m pour une largeur pouvant atteindre 0,88 m. Le creusement, en cuvette, est comblé d'un limon sableux comprenant des inclusions d'altérite provenant du substrat. Suivant cette interprétation l'espace interne l'enclos, dans l'emprise de la fouille est d'environ 1 900 m².

2.3.4.3 Un bâtiment sur poteaux (UA12)

La construction d'un bâtiment sur poteaux (UA12 – **Fig. 192 et 193**), en bordure ouest de l'enclos, intervient manifestement dans un second temps. Cette construction est vraisemblablement en lien avec le creusement du fossé F1168 – prolongé par le fossé F1249 – qui est parallèle au fossé F1170, dont il est distant d'environ 2,50 m. La fonction du fossé n'est pas établie, mais l'on peut constater que le bâtiment UA12 semble être implanté en bordure. Cette constatation permet de proposer un lien entre les deux mais aucun élément matériel ne vient nous éclairer sur la chronologie du fossé.

Le fossé F1168 est suivi sur 19,50 m. Large de 0,40 m, il était très faiblement conservé. Une interruption était cependant perceptible, au même niveau que la reprise de creusement du fossé F1170, que nous décidons donc d'associer à cette période d'occupation. Le fossé F1249, long de 8 m, prolonge le fossé F1168 vers le sud. Entre les deux, un espace de 4,80 m correspond à une probable zone de passage.

La construction sur poteaux UA 12 est installée à l'intérieur et en bordure de l'enclos. Elle longe le fossé F1168 à l'est, et les poteaux du côté ouest n'en sont distants que d'une vingtaine de centimètres.
Sa structure repose sur dix trous de poteau qui forment un espace quadrangulaire occupant une surface de 5,40 m sur 4,45 m. L'espace interne ainsi délimité est assez réduit et n'atteint que 14,50 m².
Les creusements sont approximativement circulaires en plan. Leurs profils dessinent des parois obliques et un fond plat ou en légère cuvette. Hormis les trous de poteau les plus arasés, tous sont munis de calages constitués de blocs en granite. Le diamètre des poteaux est et ouest atteint 0,60 m, pour une hauteur conservée de 0,29 m et 0,14 m (altitude inférieure : 32,45 m et 32,37 m NGF).

Ces deux poteaux désignent les murs pignon du bâtiment et supportent la faîtière. Le diamètre des autres poteaux est compris entre 0,55 m et 0,30 m pour les moins bien conservés. La profondeur moyenne est de 0,15 m (altitude inférieure moyenne : environ 32,45 m NGF). L'écart réduit entre les poteaux centraux des murs pignons permet d'envisager l'aménagement d'entrées sur ces façades. Cela semble assez cohérent pour la façade sud, puisque un accès dans l'enclos a été repéré sur le tracé du fossé F1168 – F1249, à moins de 8 m au sud du bâtiment.

La fosse ovale F1163 est située à l'angle sud-est de la bâtisse et pourrait correspondre à un aménagement interne indéterminé. Ses dimensions sont de 0,42 m sur 0,60 m pour une profondeur de 0,22 m. Des blocs de granite découverts dans son comblement suggèrent qu'elle a pu accueillir un poteau en lien avec un aménagement interne.

Aucun élément matériel ne permet de déterminer la fonction de ce bâtiment. Néanmoins, sa présence au sein de l'enclos permet de la mettre en lien avec les activités agro-pastorales de l'établissement rural antique, bien que sa petite taille aille à l'encontre d'une étable ou d'une bergerie. Ce type d'annexe agricole, dépendant d'une *villa*, est rarement renseigné, en raison de son éloignement des secteurs bâtis.

Les éléments de datation sont constitués par quelques fragments de céramique (deux fragments de céramique commune claire antique dans le comblement du trou de poteau F1160), mais surtout par la réalisation de datations ^{14}C sur des charbons provenant de deux trous de poteau (F1159 et F1166). Pour F1159, la datation est comprise entre 128 et 313 av. J.-C. (CIRAM_AU67, 1831±26AD). Pour F1160, la datation est comprise entre 239 et 377 av. J.-C. (CIRAM_AU68, 1754±26AD). Pour une chronologie associée, donc, au III^{e} – début du IV^{e} siècle.

Fig. 192 – *Vue du bâtiment UA12 vers le sud. Cliché : L. Arnaud, S. Barbeau © Éveha 2021*

Fig. 193 – *Plan et coupes de trous de poteau du bâtiment UA12.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

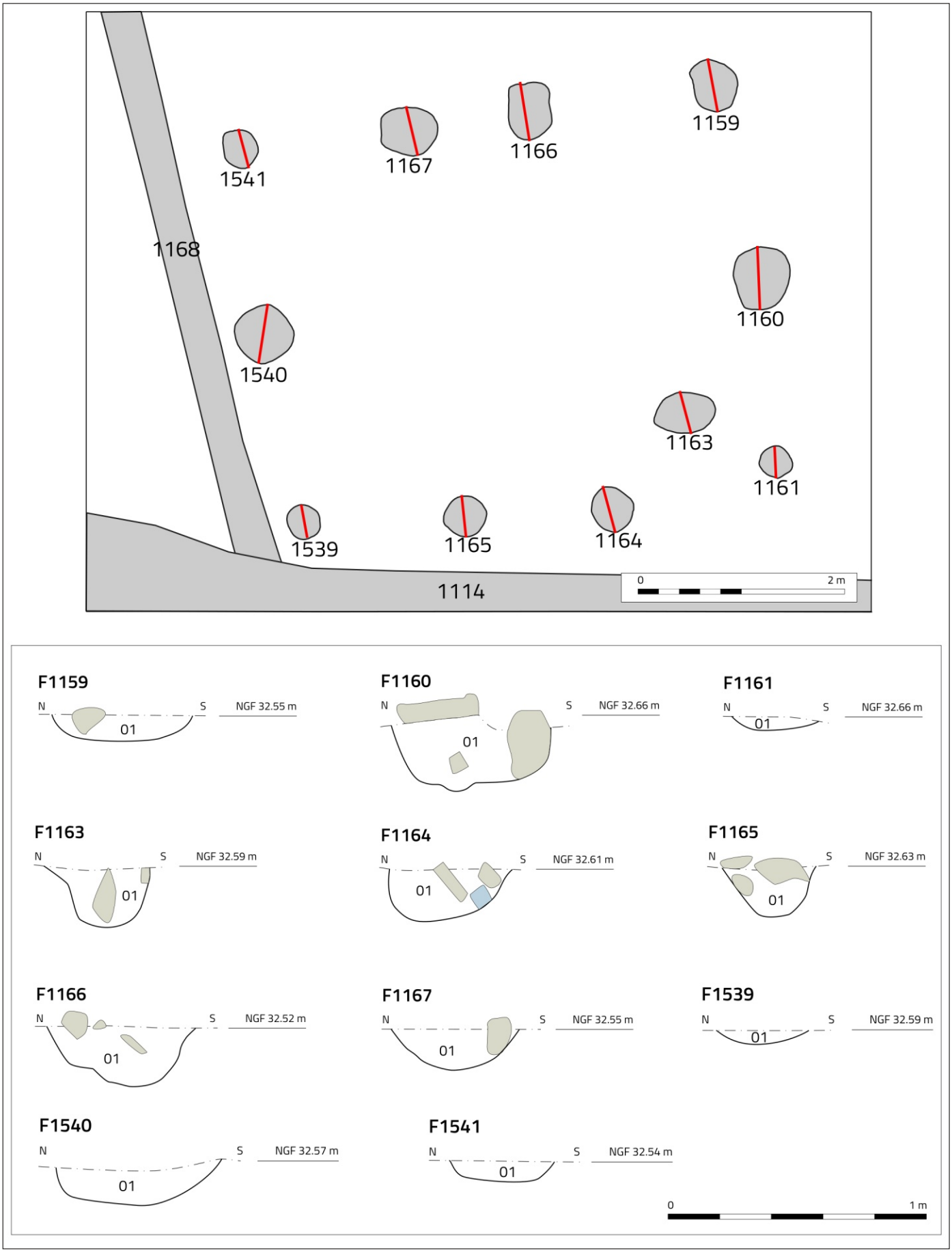

2.3.4.4 Une fosse probablement tardive

La fosse F1138 (**Fig. 194**) se situe au nord de l'emprise et recoupe le fossé F832, que l'on considère avoir fonctionné jusqu'à la fin de la période antique. Elle est de forme ovale en plan et mesure 1,65 m sur 2,10 m. Son profil est irrégulier avec un creusement à bord droit, ouvert en partie supérieure, et fond plat – profond de 0,90 m – à l'est. Un creusement profond de 0,55 m et forme un palier à fond plat à l'ouest. Cette partie est comblée en premier, avec un sédiment homogène argileux, mêlé d'arène granitique. En partie centrale et orientale, le comblement est très hétérogène en raison de la présence de nombreux blocs granitiques et de fragments de terre cuite architecturale antique, associés à une terre argileuse grise à gris-orangé. Aucun élément céramique n'a été découvert dans le comblement. En revanche, deux fragments d'une meule ont été découverts. K. Donnart indique que ce *catillus* « *en granite grossier, a une face supérieure qui semble anachronique. Elle est conique convexe, sans bandeau et avec un bourrelet entourant l'œil. Cette forme est plutôt typique des production du haut Moyen-Âge, mais les catillus ont alors un plus grand diamètre et une pente plus faible de leur surface active (Gucker 2016).* ». Il propose ainsi l'hypothèse d'un type transitionnel entre la fin de l'époque antique et le haut Moyen Âge.

La fosse F1137 est située à 0,70 m au nord de la fosse F1138. Elle recoupe également le fosse F832, et doit très probablement être associée à la fosse F1138. Elle n'a pas livré de mobilier archéologique datant. Elle adopte également un plan ovale de 1,60 m sur 11,10 m, et n'est conservée que sur 0,25 m de profondeur. Le profil présente un fond plat et des parois évasées. Il est comblé de limon argileux gris avec inclusions d'arène granitique.

Fig. 194 – *Vue de la fosse F1138 en coupe. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021*

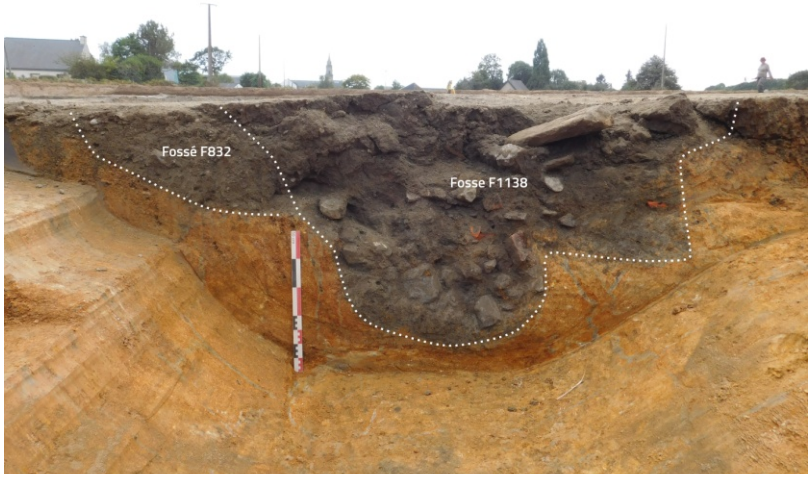

2.3.5 Synthèse : l'occupation antique, un établissement rural et son environnement proche

2.3.5.1 Organisation spatiale et évolution de l'établissement

Pour la période antique, la fouille a permis de mettre au jour les éléments constitutifs d'un établissement rural de type *villa*. Trois secteurs caractéristiques, la *pars urbana*, la *pars rustica* et une partie de la *pars agraria* ont été mis en évidence.

À l'ouest, se situe la partie résidentielle, ou *pars urbana*, qui est limitée par d'imposants fossés selon un système hérité de l'ancien établissement gaulois. En effet, bien que les fossés gaulois soient intégralement remblayés pour laisser place à un enclos quadrangulaire, les orientations sont maintenues et la *pars urbana* demeure dans l'espace de l'établissement précédant. Les exemples d'établissements ruraux antiques installés sur le site de fermes laténiennes encloses sont courants dans l'Ouest de la Gaule, et dans la région plusieurs exemples peuvent être cités parmi lesquels ceux de *Saint-Pair* à Bais (Pouille 2011), de *La Guyomerais* à Chatillon-sur-Seiche (Provost 1987) ou encore de *La Démardais* à Porcaro (Fromentin-Simoni 1993). La première phase de construction des établissements antiques précités intervient lors de la deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.

Entre la ferme gauloise et la *villa*, l'occupation semble continue, sans hiatus, bien qu'une nouvelle organisation de l'espace s'impose. Suivant les traditions romaines, un plan linéaire, divisé en un secteur accueillant des activités domestiques et un secteur dédié aux activités agricoles et artisanales, est adopté.

Le caractère lacunaire du secteur résidentiel, reconnu sur une surface d'environ 3 000 m² et dont la partie occidentale manque, nous prive du bâtiment principal dédié à l'habitation du propriétaire. Celui-ci se trouve manifestement sous l'actuelle route RD119. En revanche, un petit bâtiment dont le plan est typique d'un temple (Fauduet 1993 ; Fauduet 2010) a été reconnu au nord-est de l'emplacement pressenti du bâtiment résidentiel. Il s'agit du bâtiment le mieux conservé du site. Il est jouxté, à l'ouest, d'aménagements empierrés (murets de pierres sèches), découlant de probables aménagements paysagers. La pièce étroite, située en avant du bâtiment, est interprétée comme une galerie ouverte, précédant une *cella* de plan rectangulaire, presque carré. Un aménagement situé en bordure orientale de la pièce pourrait désigner l'emplacement d'un foyer ou d'un autel rituel. En Ille-et-Vilaine, deux exemples comparatifs prennent place au sein d'établissements ruraux antiques de type *villa*. À Bais, *Bourg Saint-Pair* (Pouille 2011 : 160-162, 419-421), l'édifice s'inscrit au sein de la zone cultuelle de l'établissement, située hors de la *pars urbana*, à l'est. Sur ce site, un *fanum* à plan carré est également placé dans la cour de la *pars urbana*, à moins d'une dizaine de mètres du bâtiment résidentiel principal. Un bâtiment tout à fait similaire à celui de Ploemel a été découvert sur le site de la *ZAC Les Petits Prés* à Montgermont (Le Martret 2015). Il est édifié en bordure de la cour de la *pars urbana*, à 7 m au sud-est du bâtiment principal. Par ailleurs, sur le site de la *villa du Pérennou* à Plomelin (Finistère), un édifice cultuel de ce type est fortement soupçonné au sud-est de la résidence principale, mais à une distance nettement plus importante d'environ 50 m (Arramond 2019). En contexte cultuel, deux exemples peuvent être mentionnés. À Mordelles, *ZAC Val de Sermon* (Aubry 2013 : 32-34, Le Boulanger 2016 : 69-71), le temple est inscrit dans un grand enclos fossoyé délimitant l'aire sacrée d'un sanctuaire. De même, le temple de Comblessac, *Le Mur* (Ille-et-Vilaine) dépend d'un complexe cultuel. Il est associé à un second temple à *cella* heptagonale (Leroux, Provost, 1990 : 140-141).

Un deuxième bâtiment est situé à l'angle sud-est de l'enclos résidentiel. De plan quadrangulaire simple, de petite taille (22 m²) et fortement arasé, sa fonction est indéterminée, mais il pourrait être associé à un espace empierré situé à l'ouest, qui a pu servir d'aire de travail. Là encore, les éléments mobiliers spécifiques manquent pour nous éclairer sur la fonction de ces aménagements, mais la taille limitée du bâtiment exclut une habitation et oriente l'interprétation vers une fonction annexe. Une structure de combustion – située au nord de ces constructions – et un puits – dans le quart nord-est de l'enclos – complètent les vestiges conservés au sein de la cour. Il est très probable que parmi les nombreux creusements mis en évidence au sein de la partie résidentielle antique, certains relèvent de l'occupation de cette dernière.

Prolongeant la *pars urbana*, la *pars rustica*, accueille les bâtiments en lien avec les activités agricoles et artisanales de l'établissement. Elle s'organise autour d'une longue cour bordée de bâtiments de petites dimensions. Cette cour est délimitée par des fossés qui se placent dans la continuité de ceux qui délimitent la partie résidentielle au nord et au sud, définissant un plan axial, linéaire. Elle se prolonge hors emprise de fouille, vers l'est, et occupe en l'état une surface d'environ 4 500 m². Au sud, deux bâtiments sont installés le long de la bordure interne du fossé de clôture. En partie septentrionale, deux autres bâtiments se développent en bordure externe de cette limite. Cela pourrait constituer un indice chronologique – les constructions seraient plus tardives au nord – mais aucun élément matériel ne permet d'asseoir cette proposition. Toujours est-il que les bâtiments situés au nord s'en trouvent désaxés (ils ne sont pas dans le prolongement de la *pars urbana*) et semblent se placer hors de la cour de la *pars rustica*. Une certaine recherche de symétrie transparaît néanmoins de l'alignement – bien qu'approximatif – des bâtiments UA01 et UA06. La construction UA11, très partiellement conservée, ne répond en revanche pas au bâtiment UA 05, mais l'on peut imaginer qu'un bâtiment situé hors emprise, à l'est, soit placé dans le prolongement de l'UA05. Bien que deux unités soient très mal conservées (UA06 et UA11), les alignements observés permettent de restituer des dimensions similaires. En effet, l'angle nord-ouest de l'UA11 est aligné sur la façade nord de l'UA01. Et l'angle sud-ouest du bâtiment UA06 est aligné sur la façade sud de l'UA05, et, plus grossièrement sur la façade ouest de l'UA01. Les dimensions des bâtiments mis au jour sont inhabituellement réduites par rapport à celles des annexes généralement observées au sein des *pars rustica*e, sans qu'aucune explication ne puisse être apportée. En effet, une détermination plus précise de la fonction de ces bâtiments aurait pu constituer une piste de compréhension, mais les indices matériels sont malheureusement insuffisants.

Le domaine est complété, dans notre fenêtre d'étude, par deux zones, situées au nord et au sud des secteurs bâtis, qui ont accueillis des espaces dédiés aux activités agricoles et qui appartiennent à la *pars agraria*. Il s'agit, au sud, d'un enclos fossoyé quadrangulaire, délimité par d'imposants fossés. Accolé à la *pars rustica*, il occupe une surface de 1 700 m² au sein de l'emprise de fouille, mais s'étend au-delà vers l'est et le sud. L'espace interne est vide d'aménagements antiques. Au nord, un enclos trapézoïdal, fermé par un double fossé occupe une surface de 1 800 m² environ et se prolonge vers le nord. Il est associé à un système de pacage du bétail, en entonnoir, qui est installé à l'angle sud-est d'une parcelle accolée à l'ouest (environ 1 700 m² dans l'emprise, avec un développement vers le nord-ouest). Le dispositif est doté d'aménagements caractéristiques qui créent des couloirs et des chicanes permettant le tri des animaux. Dans ce secteur également, une zone de circulation est pressentie, dans la continuité de celle de la période gauloise. Elle passerait à proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos trapézoïdal et du système de pacage.

Au total, le domaine a été observé sur environ 9 000 m² de secteurs bâtis (*pars urbana* de plus de 3 000 m² et *pars rustica* de plus de 6 000 m²), auxquels s'ajoutent environ 6 500 m² d'aménagements liés au secteur agro-pastoral (*pars argraria*).

Les indices permettant d'établir l'évolution de l'établissement (**Fig.195**) se trouvent au sein du réseau fossoyé. Ainsi, les éléments de datation recueillis et l'état de conservation des bâtiments ne nous permettent pas de les situer au sein du phasage. Dans son état initial, l'enclos résidentiel était constitué de trois fossés imposants, non joints. Les fossés sud (F225) et nord (F1008) fermaient la cour sur toute sa longueur, sans interruption. En revanche, à l'est, le fossé F438, délimitant les deux parties de la *villa*, prenait naissance au niveau de l'angle sud-est de l'enclos pour prendre fin à 17 m de l'angle nord-est. Cet espace désigne l'emplacement de l'entrée, à l'endroit où débouche un ancien chemin gaulois, dont l'utilisation se prolonge manifestement jusqu'à l'époque antique. Notons d'ailleurs qu'une stèle gauloise retrouvée dans le comblement du fossé F438 incite à s'interroger sur l'usage possible de ces stèles comme marqueurs de l'espace, au niveau de lieux de passage. Cette thématique illustrée, par trois occurrences sur le site, est mise en lumière par l'étude de K. Donnart. Des niveaux de circulation caractéristiques (cailloutis) étaient conservés en bordure externe du fossé F438, au nord et au sud. Ils permettent de restituer un chemin longeant la façade orientale du secteur résidentiel. Au niveau de l'extrémité nord, en bordure de l'accès à la *pars urbana*, le fossé F438 était parementé, sur une longueur de 8,50 m, probablement dans un but ostentatoire. En effet, étant donné la nature du substrat, une consolidation de la paroi du fossé ne semble pas s'imposer. Dans un deuxième temps, le creusement du fossé oriental F438 est complété et vient rejoindre, de façon continue, celui du fossé septentrional de l'enclos. Il est probable qu'à ce moment, l'accès à la *pars urbana* ait été déplacé et recentré, de façon à respecter le plan axial de l'établissement antique. Le mobilier céramique trouvé dans le comblement du fossé d'enclos F438 est daté du Ier siècle de notre ère, et quelques éléments de la première moitié du IIe siècle ont été trouvés en surface, ce qui nous incite à penser que l'enclos a été abandonné lors de la deuxième phase d'aménagement de la *villa*.

L'alignement des fossés sud des *pars urbana* et *rustica* fait peu de doutes quant à leur synchronicité. Ainsi, les fossés F166, F212 et F216 fonctionnent en même temps que l'enclos résidentiel fossoyé, ce qui est confirmé par l'étude du lot céramique provenant des comblements. Celui-ci est daté du Ier siècle de notre ère. De la même façon, le fossé F608 se place dans le prolongement de la façade nord de la *pars urbana* et a piégé de la céramique du Ier siècle. Il est prolongé par le fossé F616, qui forme un angle presque droit vers le nord. Le bâtiment UA05 le borde à environ 4 m à l'est.

Au nord de l'emprise, la mise en place du système de pacage et de tri du bétail ainsi que l'enclos trapézoïdal datent des premiers temps de l'établissement. C'est ce que suggèrent les éléments précoces découverts au sein des fossés de la parcelle occidentale.

Une deuxième phase d'aménagement intervient au cours du IIe siècle. L'enclos fossoyé de la *pars urbana* est abandonné pour laisser la place à un secteur résidentiel ouvert ou, plus probablement, fermé par une palissade ou une haie végétale. Le fossé sud de la *pars rustica* est également remanié avec un léger décalage du fossé vers le nord (F278). Il longe surtout l'imposant fossé (F163) d'un enclos qui se développe vers le sud, et qui marque de façon probablement plus visible la limite méridionale de la cour. Au nord, le fossé F608, qui suivait un tracé très rectiligne, est abandonné au profit d'un nouveau creusement (F873), dont le tracé légèrement curviligne et moins régulier, rejoint la *pars urbana* en recoupant le comblement de l'ancien fossé nord de l'enclos (F1008). À l'est (F604), il se prolonge hors de la zone d'étude. Un fossé de partition est installé au sein de la cour et longe le bâtiment UA11 à l'ouest, jusqu'au fossé F873. Au nord de la *pars rustica*, l'espace est organisé par le creusement de petits fossés (F855, 886, 638, 639) qui ferment l'espace autour du bâtiment UA06. Enfin, au nord de l'emprise, l'enclos occidental et le système de pacage associé sont abandonnés. En revanche, l'enclos trapézoïdal, à fossés doubles et à vocation agro-pastorale est conservé et un petit bâtiment sur poteaux – une annexe agricole (UA12) – est construit, en bordure d'un fossé qui vient compléter le dispositif.

Fig. 195 – *Plan récapitulatif de l'occupation antique.*
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

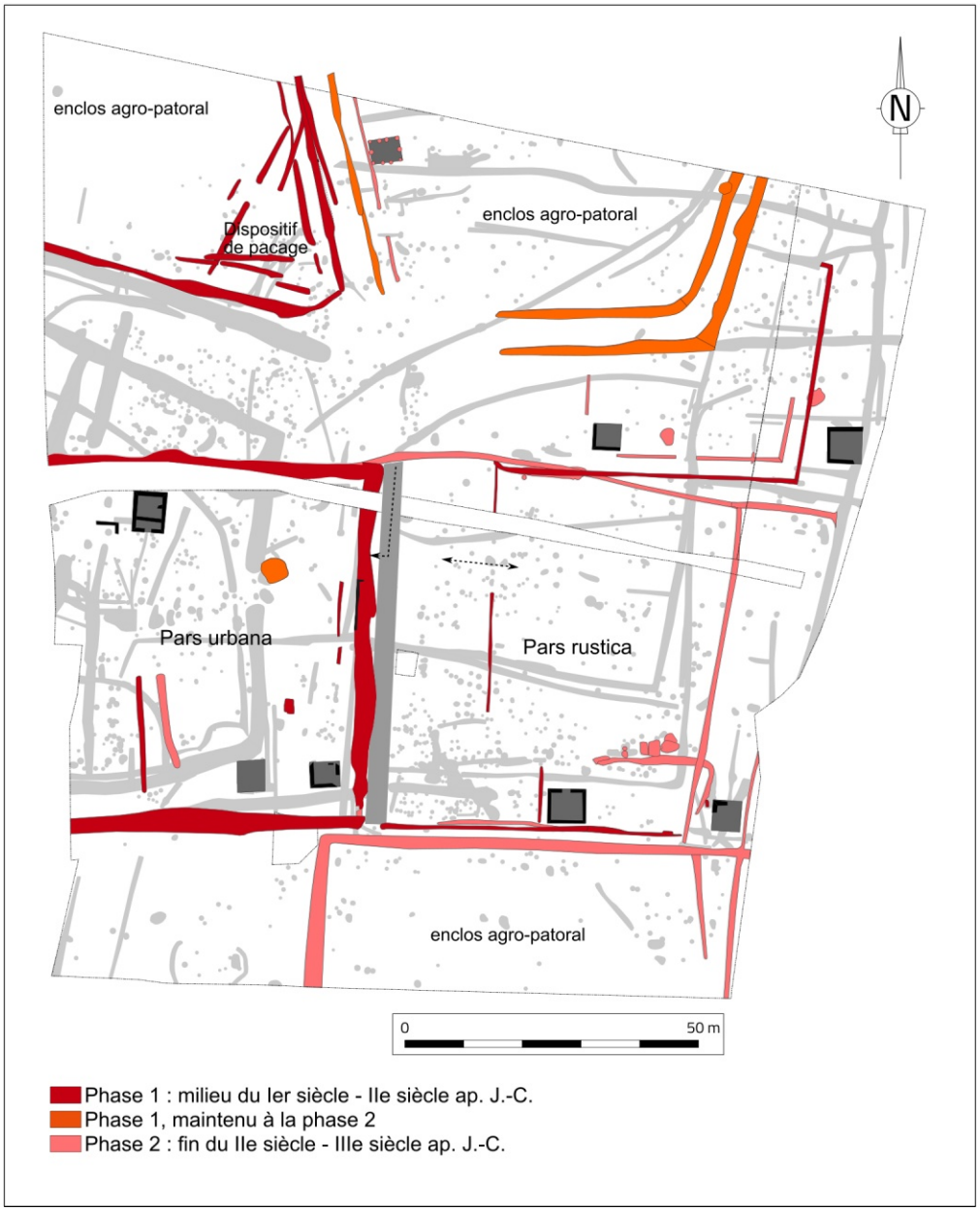

2.3.5.2 Les indices chronologiques

Les conclusions de l'étude céramologique de M. Grall ont permis de mettre en évidence deux principales phases d'occupation à l'époque antique, qui correspondent à l'état initial de la *villa* puis aux réaménagements mis en évidence lors de la fouille.

La première phase s'étend du milieu du Ier siècle au IIe siècle, ce qui est cohérent avec la période généralement admise pour la fondation de la plupart des établissements ruraux antiques de type *villa* dans la région. Environ un tiers du mobilier céramique a été produit à cette période. Il provient notamment des fossés d'enclos du secteur résidentiel. Nous noterons la précocité du mobilier piégé dans le fossé oriental F438. Celui-ci se rapporte en effet à la première partie du Ier siècle pour la comblement, tandis que des éléments du IIe siècle ont été découverts en surface. Cette datation est à nuancer en raison de l'indigence de marqueurs céramiques déterminants, la céramique commune sombre étant très majoritaire. Par ailleurs, le secteur ayant été intensément occupé aux périodes antérieures, la présence de mobilier intrusif est plus que probable. Le mobilier associé à la première phase (milieu du Ier – IIe siècle) est également présent au sein des fossés d'enclos de la *pars rustica* (F608, F216, F219), mais également dans des fossés de l'enclos double situé au nord de la parcelle (F810, F1170) et dans plusieurs fossés participant au dispositif de pacage au nord-ouest (F1175, F1180, F1190, F1194).

D'autres contextes ont livré un mobilier céramique brassé, comprenant des éléments du Ier siècle jusqu'au IIIe siècle. C'est le cas des bâtiments sur fondations en pierre, d'un remblai jouxtant l'édifice cultuel (il comprenait également un fragment de coupe à côtes en verre type Is. 3A/b, daté du Ier siècle) et du puits F750.

Les marqueurs chronologiques de cette période sont définis par les sigillées des services flaviens et des bols Drag. 37 à décor moulé, parmi lesquels on peut noter une prédominance des productions de Gaule du centre sur celles de Gaule du sud. Des éléments de paroi fine des ateliers du centre de la Gaule sont également discrètement reconnus (gobelets de type Lez. 331). Le répertoire de la *terra nigra* est restreint (bols tronconiques Menez 75 et coupes carénées Menez 96). Plus globalement, la céramique commune sombre tournée est largement majoritaire et la commune claire comprend principalement des cruches à lèvres en amande (Santrot 429/431, Quimper 327, Brunie CC-30) ou en manchon cannelé (Brunie CC-44) et des mortiers à collerette type Brunie CC-7.

La deuxième phase d'occupation est marquée par des remaniements au niveau de l'organisation spatiale de l'établissement. Environ la moitié du corpus céramologique antique découle ainsi de la période comprise entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C. Les bâtiments sur fondations en pierre ont livré, lors du nettoyage de surface, du mobilier typique de cette période, de même que les fosses F622 et F816 situées à proximité des bâtiments au nord de la *pars rustica*. Le fossé F278 qui reprend le tracé de la limite sud de la *pars rustica* a également livré des éléments de la phase 2, mais le fossé qui a livré le plus de mobilier est sans conteste celui qui longe la *pars rustica* au sud (F163). S'y associe le fossé F101 qui participe au même enclos se développant vers le sud. Au sein de la *pars rustica*, une série de creusements a piégé de la céramique de la fin du IIe – IIIe siècle apr. J.-C. Il s'agit du fossé en coude F187 et de fosses accolées. Il convient également de citer, la fosse F1598, recoupée par le fossé d'enclos nord de la *pars rustica* et pour finir, le fossé F1200, qui ferme l'enclos trapézoïdal au nord de la zone d'étude.

Les marqueurs chronologiques de cette période sont définis par des productions de sigillées majoritairement issues des ateliers de Gaule du centre (Lezoux – phase 6-7), de nombreux mortiers Bet 96/97 (Drag. 45), des assiettes Bet 32 (Walter 79) et des bols Drag. 37. Pour la *terra nigra*, sont reconnus les formes de bol caréné à panse guillochée type Daré A-701 et dans une moindre mesure de bol type Daré A-301. Plusieurs occurrences des bols type Daré A-701, datés de la première moitié et du milieu du IIIe siècle apr. J.-C. sont également mentionnées. Quelques fragments de céramique à paroi fine métallescente (coupe Bet 303/304) et un élément décoré à la barbotine blanche sont typiques des productions du IIIe siècle apr. J.-C. Le répertoire de commune sombre fournit des formes identifiées à l'atelier de Liscorno (types Daré I-302, I-702, H-501). De rares éléments de cruche permettent d'identifier deux types caractéristiques (Daré J-1201 et Daré J-101).

La fouille du bâtiment UA05 a par ailleurs permis de mettre au jour un gobelet bleu-vert qui se rattache au type Is. 85a/b, diffusé dans les régions nord-ouest de la Gaule au cours des IIe et IIIe s. apr. J.-C. Par ailleurs, un barrillet Is. 89-128 a été découvert lors du nettoyage du lambeau de chemin bordant la *pars urbana* (au sud, F1470). Si ce type voit le jour au IIe s. apr. J.-C., il est principalement diffusé lors des deux siècles suivants. Enfin, bien qu'il soit hors contexte, un sesterce de Julia Mammée est issu de la circulation du deuxième tiers du IIIe siècle.

Les indices les plus récents qui marquent l'abandon du site sont concentrés au sein de la *pars urbana*. Un bord d'assiette de black burnished wares BBW1 a notamment été découvert lors du dégagement du mur F920 (bâtiment cultuel). Il dessine un abandon vers la fin du IIIe – début du IVe siècle. Les niveaux de démontage du puits F750 ont également livré des fragments tardifs des productions de Liscorno (pots Daré I-302), associés à un bord de cruche en commune claire, en manchon cannelé. S'y trouvait également une monnaie, identifiée comme une imitation radiée (antoninien) du dernier quart du IIIe siècle – début du IVe siècle.

2.3.5.3 Les activités reconnues sur le site

Le répertoire des formes céramiques de l'époque gallo-romaine est assez réduit pour un établissement de ce type, et apporte assez peu d'informations fonctionnelles. De fait, la céramique commune locale est très majoritaire (pots à cuire, vases de stockage, mortiers, cruches, couvercle). Il est probable que l'absence du bâtiment principal d'habitation au sein de l'emprise de fouille, soit à l'origine de l'indigence de la vaisselle de table et de service sur le site. Il convient cependant de noter que ces dernières (sigillée et rares fragments de parois fines engobées et métallescentes) ne sont pas totalement absentes et confirment l'hypothèse d'une occupation partiellement domestique bien qu'assez modeste.

2.3.5.3.1 L'activité de meunerie

Une activité de meunerie a été reconnue sur le site au travers de la découverte de quatre éléments de meules rotatives dont le faciès est typique de la période antique. Un *catillus* a été retrouvé dans le comblement du fossé gaulois F1466, confirmant le remblaiement tardif de celui-ci. De façon, plus informative, deux exemplaires sont issus du secteur de la *pars rustica*. L'un provient des niveaux de démolition du bâtiment UA05, situé en partie nord-est. De grand module, cette *meta* était de toute vraisemblance entraînée par une force animale et pourrait fournir un indice – certes ténu – de la fonctionnalité de cette construction dotée d'un foyer central. En partie sud de la *pars rustica*, la fosse F312, qui prolonge le fossé F187 a livré un lot de céramique conséquent attribuable à la seconde moitié du IIe siècle et à la première moitié du IIIe siècle. Son comblement comprenait également les fragments d'une *meta* en basalte, roche utilisée durant l'Antiquité. En position de rejet dans cette fosse, la meule pourrait logiquement provenir du bâtiment voisin UA01 et induire une activité de mouture dans ce secteur. Enfin, en partie nord du terrain, un *catillus* découvert dans la fosse F1138 témoigne du maintien de l'occupation et des activités de moutures sur le site jusqu'à une époque tardive. En effet, cette fosse recoupe l'enclos trapézoïdal double dont le comblement a piégé des éléments céramiques de la fin du IIe – IIIe siècle apr. J.-C. De plus, la forme de la surface supérieure de la meule évoque un type transitionnel avec les formes caractéristiques du haut Moyen Âge.

2.3.5.3.2 Des indices de métallurgie, découlant probablement de l'occupation gauloise

Quelques indices de métallurgie (scories) ont été découverts, suggérant la présence d'une activité de forge sur le site. Malheureusement, ces indices sont peu nombreux et ne sont pas associés à des vestiges spécifiques. Le fait qu'on les trouve principalement au sein de la *pars urbana* pose question (fossé d'enclos F438, puits F750, UA02, UA03, UA08, UA09). En effet, on s'étonnera de voir cette activité potentiellement incommodante intégrée au secteur résidentiel. Dans la mesure où tous se trouvent en position secondaire, il est envisageable que cette activité de forge découle en fait de l'occupation gauloise, ce que suggère la découverte de deux tables de travail dans le fossé d'enclos gaulois F751 et dans l'épandage ou fosse antique F911. Ces tables de travail sont interprétées comme des supports polyvalents de forge en raison de la présence de dépôt d'oxydes de fer et K. Donnart précise qu'elles sont régulièrement présentes « *en contexte de La Tène Finale et constituent un bon marqueur d'activité en l'absence de structure de forge identifiée* » (Donnart *et al.* 2012). Plusieurs aiguisoirs ont par ailleurs été trouvés, qui peuvent être en relation avec une activité de forge ou avec l'entretien de l'outillage en métal. Principalement aménagés sur des galets, deux d'entre eux proviennent de la probable aire de travail UA04, un autre du lambeau de chemin longeant la *pars urbana* à l'est (F1470) et un exemplaire provient de la *pars rustica* (fosse F312, près de l'UA01).

2.3.5.3.3 Activité de tissage

Pour l'activité de tissage, seuls deux pesons sont à signaler. L'un en positon intrusive dans le fossé moderne F736, l'autre dans le fossé F1200, constituant le fossé externe du double enclos trapézoïdal au nord. Rien n'indique un lien avec un aménagement ou un bâtiment voisin.

2.3.5.3.4 Une activité d'élevage : le pacage des animaux

À l'angle nord-est du site a été mise en évidence une activité liée au tri des animaux d'élevage. Elle prend la forme d'un dispositif fossoyé dans lequel transparaissent des couloirs latéraux, bordant les fossés de clôture d'une grande parcelle se développant vers le nord-ouest, et un système d'entrée en chicane. Ce dernier devait permettre un tri des animaux et est installé dès le début de la période antique.
Les vestiges de ce type d'implantation sont encore mal connus et occasionnellement observés.
Nous proposons de le rapprocher du site normand de Flamanville-Motteville en Seine-Maritime (Adam 2015). S. Adam y a reconnu les traces d'un système agro-pastoral en couloirs et chicanes, qu'il interprète comme une zone de tri du cheptel devant permettre de canaliser les animaux d'élevage. L'accès au système de distribution vers les différents enclos par de longs couloirs parfois ponctués d'entrées est caractéristique. Ce même type d'organisation de l'espace a été reconnu sur le site de *la Miraudais* à Saint-Viaud en Loire-Atlantique (Le Martret, Gourmelon 2018).

2.3.5.4 L'établissement antique dans son environnement proche

Le secteur compris entre la ria d'Etel et la rivière d'Auray est assez mal documenté pour la période antique. L'on se trouve de toute vraisemblance dans l'aire d'influence de la ville antique de Locmariaquer. D'ailleurs, la voie antique reliant cette ville à Castennec se développe à environ 6 km à l'est de Ploemel, tandis que la voie antique Vannes – Quimper passe à environ 7 km au nord (Provost et Philippe 2011). Comme le montre la carte (**Fig. 196**), le maillage des occupations antiques connues est extrêmement lâche. Il s'agit pour beaucoup de mentions anciennes, et peu de sites ont fait l'objet d'une fouille. Parmi eux, quatre établissements relativement proches peuvent être cités. À environ 10,5 km, au nord d'Auray, la *villa de Goh-Ker* à Plumergat a été partiellement explorée (sondage de 64 m²) en 1969 par P. André (André 1969). Le sondage a néanmoins permis d'identifier un établissement aisé, d'une superficie proche de 5 000 m² et qui a accueilli des activités artisanales de poterie et de travail du métal. La chronologie proposée à l'époque englobait le IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle. À 11 km à l'ouest, de l'autre côté de la ria d'Étel, se situe l'établissement maritime de *Mané Véchen*, occupé de la fin du IIe au début du IVe siècle. À 7,5 km au sud, sur la commune de Carnac, se trouve la *villa du Bosseno*. Seule la *pars urbana* est connue. Elle comprend un vaste et riche ensemble de bâtiments (habitat principal doté de galeries et pièces chauffées, fanum, annexe), organisés autour d'une cour (Le Cloirec 1997, J. Miln 1877). Enfin, à 12 km à l'est de Ploemel, un établissement antique a été fouillé à Plougoumelen *Kénéah* (Silvino 2014). Il s'installe à la période tibérienne, sur les bases d'une ancienne ferme gauloise et augustéenne, et perdure jusqu'au IIe siècle. Précoce, cet établissement prend place au sein d'un enclos fossoyé trapézoïdal qui accueillait manifestement un habitat sous forme de constructions sur poteaux. Il est jouxté d'un grand enclos à l'est, qui était certainement dédié aux activités agro-pastorales et ne comprenait aucun vestige de construction. En termes structurels, l'établissement comparable le plus proche sera sans doute celui de Theix-Noyalo, fouillé sous la direction de J. Le Gall en 2018 (Le Gall, à paraître). Autour du milieu du Ier siècle, une occupation antique prend la suite d'un établissement gaulois, dont les dernières constructions datent de l'époque augustéenne. Aucun hiatus ne semble apparaître. À la période antique, l'habitat est déplacé d'une centaine de mètres, sur le secteur le plus élevé du plateau. Un vaste enclos de 4 000 m² est délimité par d'imposants fossés de 3 à 3,50 m de large et 1,60 m de profondeur, et le bâtiment principal est édifié en fond de cour. Deux longs fossés prolongent ce secteur résidentiel et semblent désigner l'emplacement d'une probable *pars rustica*, placée dans l'axe de la *pars urbana*. D'après les premiers résultats, l'occupation se prolongerait jusqu'au IVe siècle.

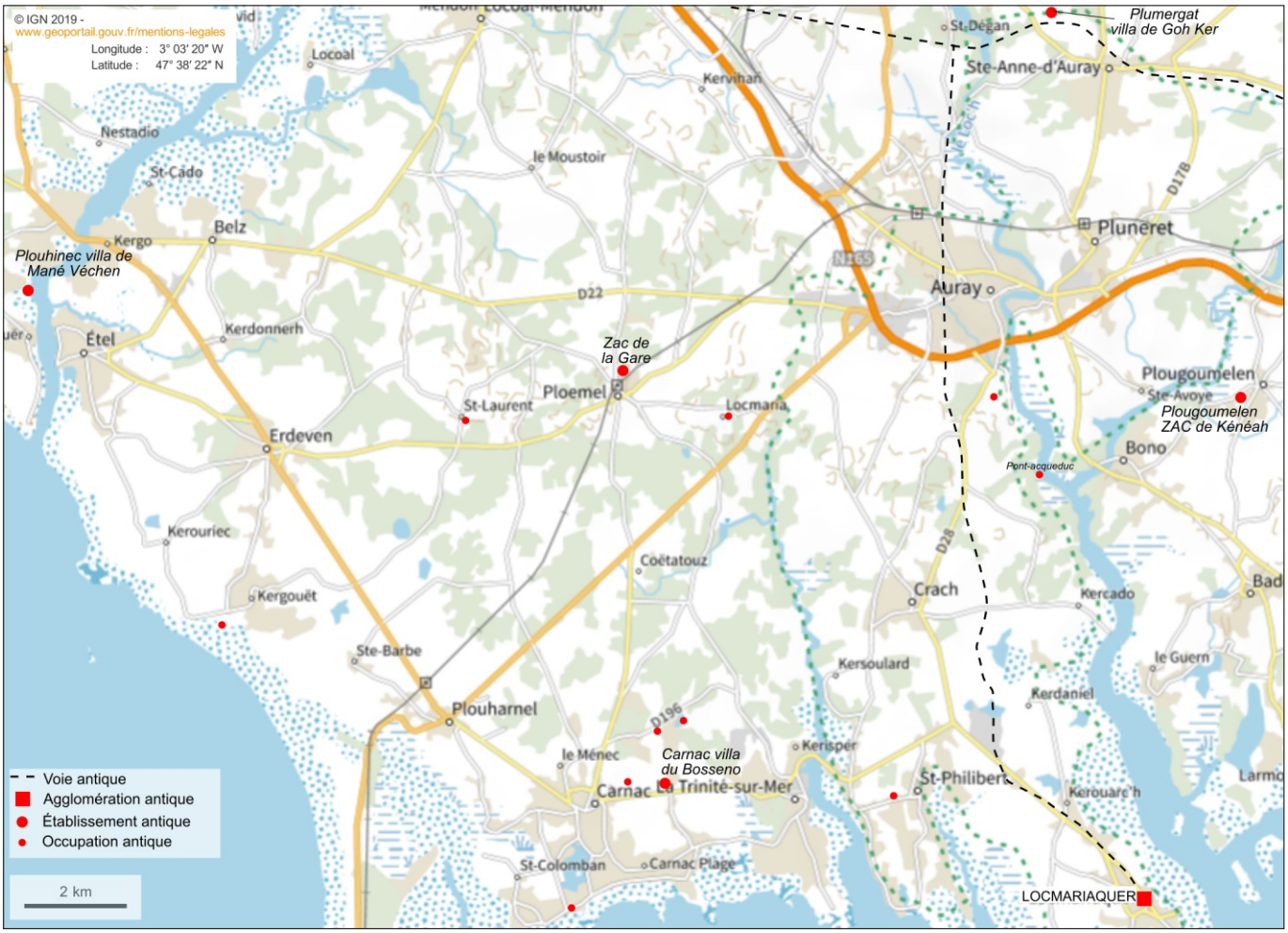

Fig. 196 – *Environnement proche de l'établissement antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021*

3 ÉTUDE DES MOBILIERS

Préambule à l'étude du mobilier céramique

L'étude de la céramique du site de Ploemel (56) – *ZAC de la Gare*, phase 1 a été réalisée à plusieurs mains. En effet un changement d'équipe en cours de post-fouille a nécessité une reprise complète des données céramologiques afin d'en produire une synthèse comprenant une analyse spatiale, fonctionnelle et chronologique. Océane Lierville a fait dans un premier temps l'étude de la céramique protohistorique qui s'organise autour d'un inventaire, d'une illustration sur planches des céramiques et a rédigé un catalogue descriptif du mobilier par contexte archéologique. Guillaume Bron a quant à lui étudié les amphores du second âge du Fer et de l'époque romaine et a effectué un inventaire, une illustration, ainsi qu'un catalogue descriptif des céramiques antiques. Enfin, Marie Grall est intervenue pour recontextualiser et dater certains ensembles céramiques dans le cadre de l'étude des céramiques antiques, et a synthétisé les études afin d'en extraire une vision d'ensemble et diachronique du site.

3.1 Étude de la céramique protohistorique

Océane Lierville

Les céramiques protohistoriques recueillies sur le site de Ploemel, *ZAC de la Gare*, phase 1, sont au nombre de 1 223 tessons pour un poids de 17 457 g. et un NMI estimé à 100 individus.

3.1.1 Méthodologie

3.1.1.1 Inventaire

Les céramiques du site de Ploemel, *ZAC de la Gare*, phase 1, ont été inventoriées dans un tableur, par fait et par unité stratigraphique. Les tessons sont inventoriés en indiquant le nombre de lèvres, panses, bases, le nombre de restes (NR) et le NMI estimé. Le NR a été comptabilisé avant collage hormis les cassures fraîches. Le NMI a été calculé comme défini dans le protocole de quantification des céramiques du Mont Beuvray (Arcelin *et al.* 1998) et n'a pas été pondéré. D'autres informations ont été reportées dans le tableau d'enregistrement : la technique de montage quand elle est bien visible sur le tesson, le degré d'abrasion du tesson, les traitements de surface interne et externe, les décors, les résidus, les recollages ou appariements éventuels, la datation, les informations relatives à la morphologie du vase lorsque cela est possible (diamètre à l'ouverture, diamètre à la base, forme générale). Une version simplifiée de cet inventaire figure en annexe.

3.1.1.2 Dessins et planches

52 individus ont pu faire l'objet d'une représentation graphique et sont répartis par structure au sein des planches de céramiques. Les planches sont présentées à l'échelle 1/3.

3.1.2 Observation générale de l'assemblage

Les pâtes des céramiques protohistoriques du site sont d'origine locale. Les inclusions les plus fréquemment retrouvées sont composées de micas, quartz, spicules (parfois très nombreuses), et feldspaths.

Du fait des occupations successives sur un même espace des populations gauloises et gallo-romaines, de nombreux faits recelaient des céramiques de ces deux périodes.

Les céramiques gauloises du site proviennent principalement des fossés F1436 (NR=220), F560 (NR=126), F959 (NR=77), F561 (NR=76), F823 (NR=64) et de la fosse F130 (NR=108).

Fig. 197 – *Céramiques issues des faits F109, 129, 130, 183.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

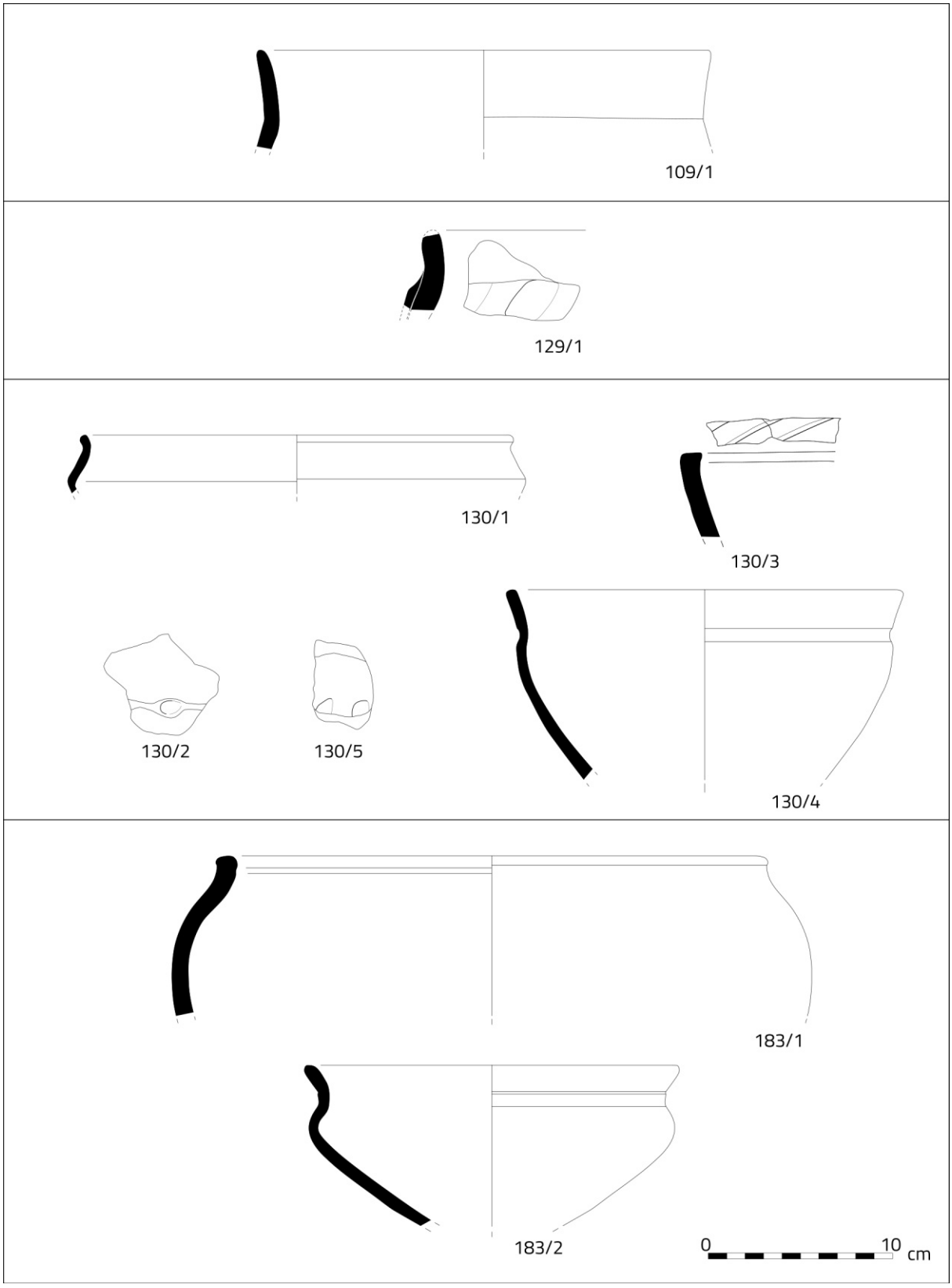

3.1.3 Catalogue mobilier par contexte

F109 (**Fig.197**)
2 tessons protohistoriques sont issus de **F109** pour un NMI estimé à 1 individu. Le long col ouvert d'un récipient à large embouchure est issu de cette structure (**109/1**). Sa morphologie suggère une datation antérieure à La Tène finale.

F129 (**Fig.197**)
33 tessons protohistoriques sont issus de **F129** pour un NMI estimé à 1 individu.
Ce fragment de bord décoré d'une fraction de bandeau rapporté digité peut être daté entre le Bronze final et le VIe siècle av. J.-C. Il est possible de retrouver ce décor de manière ponctuelle jusqu'au IVe siècle.

F130 (**Fig.197**)
108 tessons protohistoriques sont issus de **F130** pour un NMI estimé à 7 individus.
Plusieurs individus ont fait l'objet d'une représentation graphique. Deux fragments de panse présentent des décors d'impressions digitées réalisées directement sur la panse (**130/5**) ou sur un fin cordon rapporté (**130/2**). Ces éléments de décors peuvent être datés entre le Bronze final et le VIe siècle av. J.-C. (Cherel *et al.* 2018 : 302, fig. 22, décor A3). Une datation radiocarbone effectuée sur un charbon de bois a permis de situer le fonctionnement de cette fosse de rejet dans le courant des VIIIe et VIe siècles avant notre ère : cal 810-598 avant J.-C. (95,4 %), avec un intervalle resserré entre 810 et 757 avant J.-C. À 93,5 % de probabilité.
Le vase **130/3** de forme tronconique à rebord aplati décoré d'incisions obliques réalisées à l'aide d'un outil (Cherel *et al.* 2018 : 302, fig. 22, décor A1) se retrouvent principalement entre le VIe et le IVe siècle av. J.-C, mais ce décor s'inspire des productions antérieures de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Ce type de coupe à rebord aplati légèrement rentrant et profil tronconique bénéficie d'une large diffusion (Cherel *et al.* 2018, forme 2 pour la Bretagne ; Cornec *et al.* 2018, forme 1a pour les Pays de la Loire).
Le vase **130/1** quant à lui correspond à la forme 12a de la typologie régionale et est daté entre 550 et 475 av. J.-C. (Cherel *et al.* 2018 : 272).

F183 (**Fig.197**)
22 tessons protohistoriques sont issus de **F183** pour un NMI estimé à 2 individus ; ces deux vases de la fin de l'âge du Fer ont fait l'objet d'une représentation graphique. Le vase **183/1**, de grande dimension à embouchure large et cannelure labiale interne évoque les récipients de stockage de la fin de l'âge du Fer. Il peut s'apparenter au type 92a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 300-301), en circulation aux IIe et Ier siècles avant notre ère. De tels exemples se retrouvent sur le site de Hennebont (56)- *Polvern* (Ménez 1986) ou sur le site d'Inguiniel (56)- *Kerven-Teignouse* (fossé F23, publication en cours).
Le vase **183/2** correspond quant à lui au type 26a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 276-277), daté du milieu du IIe siècle av. J.-C. au changement d'ère. Ce type de vase tourné à profil en esse se retrouve au sein de nombreuses occupations dans les phases tardives de La Tène comme sur le site de Bais (35) - *Carrière des Vallons* (Mentele 2011, F.820), Pleurtuit (35), Cap Emeraude (Hamon 2014, F. 439).

F277 (**Fig.198**)
10 tessons protohistoriques sont issus de **F277** pour un NMI estimé à 1 individu (**277/1**) dont la morphologie suggère une datation laténienne.

F306 (**Fig.198**)
34 tessons protohistoriques sont issus de **F306** pour un NMI estimé à 3 individus. Un vase archéologiquement quasi complet (**306/1**) présente une forme à profil en esse tournée dont la lèvre très éversée possède un décor de fines baguettes externes. Ce vase peut être daté de l'extrême fin de l'âge du Fer ou la transition avec l'époque gallo-romaine.

F560 (**Fig.198**)
126 tessons protohistoriques sont issus de **F560** pour un NMI estimé à 7 individus.
Le vase **560/5** de forme haute à profil en esse dont la lèvre éversée est ornée d'une cannelure interne se rapproche du type 85a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C.
Le vase **560/6** à lèvre droite se rapproche quant à lui du type 65 de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 288) daté pour la plupart des exemplaires entre 225 et 125 avant J.-C.
Au sein de ce fossé, on retrouve également une anse à œillet graphitée (**560/2**).
Les vases issus de **F560** présentent une large datation centrée sur le IIe siècle av. J.-C.

204

Fig. 198 – *Céramiques issues des faits F277, 306, 560.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

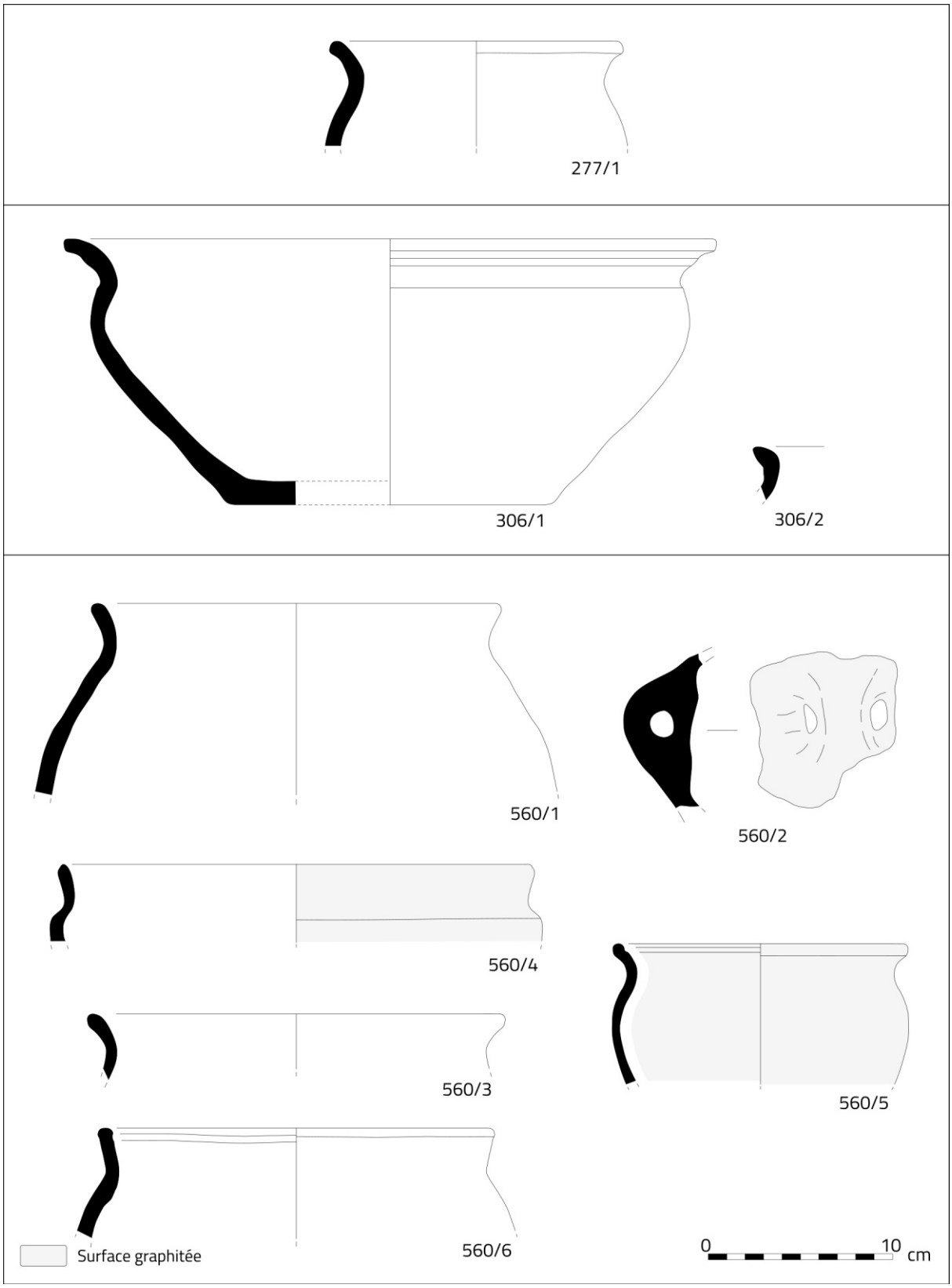

F561 (**Fig.199**)
76 tessons protohistoriques sont issus de **F561** pour un NMI estimé à 8 individus. Le vase **561/2**, à l'instar du vase **560/5** se réfère au type 85a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C. Trois autres vases à profil en esse sont issus de **F561** (**561/1, 561/3, 561/4**). Les jattes à profil en esse, figures emblématiques de La Tène (**561/3** et **561/1**) correspondent au type 26 a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : p.276-277). Les vases protohistoriques retrouvés au sein de **F561** possèdent une datation des deux derniers siècles av. J.-C.

F576 (**Fig.199**)
36 tessons protohistoriques sont issus de **F576** pour un NMI estimé à 2 individus.
Le vase **576/1** est un exemplaire tardif que l'on peut dater de l'extrême fin de l'âge du Fer voire de la transition avec l'époque gallo-romaine.

F605 (**Fig.199**)
4 tessons protohistoriques sont issus de F605 pour un NMI estimé à 2 individus. Le vase **605/1**, à profil en esse et large cannelure labiale interne se réfère à une période comprise entre les VIe et IIIe s. av. J.-C.

F689 (**Fig.199**)
9 tessons protohistoriques sont issus de **F689** pour un NMI estimé à 1 individu. Le vase de forme haute **689/1** à panse globulaire, surface externe graphitée ornée de deux stries et dont la lèvre comporte une cannelure interne, se rapporte au type 85a de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C. On retrouve cette forme sur le site d'Inguiniel (56) - *Kerven-Teignouse* (fossé F3, publication en cours).

F717 (**Fig. 200**)
37 tessons protohistoriques sont issus de **F717** pour un NMI estimé à 4 individus. Le vase **717/1** présente une forme très ouverte et basse à profil en esse peu marqué. Le vase **717/2** est constitué de la partie supérieure d'un vase de forme moyenne ou haute à la jonction col/panse marquée. Le vase **717/3** à profil en esse présente une large cannelure labiale interne qui le rapproche des vases des IIIe et IIe siècles, à l'instar du type 21 de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 275-276), ou des vases de type 19 retrouvés sur le site de Plouër-sur-Rance (22) - *Le Boisanne* (Ménez 1996 : 110).

F772 (**Fig. 200**)
46 tessons protohistoriques sont issus de **F772** pour un NMI estimé à 3 individus. Un vase laténien de forme moyenne à profil en esse et surface externe graphitée (**772/1**) a fait l'objet d'une représentation graphique.

F823 (**Fig. 200**)
64 tessons protohistoriques sont issus de **F823** pour un NMI estimé à 1 individu qui a fait l'objet d'une représentation graphique (**823/1**). Il s'agit d'un vase de forme haute à profil en esse et panse ovoïde. La jonction col/panse présente une rupture marquée. Ce vase s'apparente au type 85b de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 298) en usage entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C.
On retrouve cette forme sur le site d'Inguiniel (56) - *Kerven-Teignouse* (fossé F21, publication en cours).

F959 (**Fig. 201**)
77 tessons protohistoriques sont issus de **F959** pour un NMI estimé à 5 individus. Un vase archéologiquement complet (**959/1**) est une petite jatte basse à profil en esse dont le fond présente plusieurs perforations circulaires. Ce vase correspond au type 24 de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 276) en usage entre le denier quart du IIIe siècle et la fin du Ier siècle av. J.-C.

F967 (**Fig. 201**)
16 tessons protohistoriques sont issus de **F967** pour un NMI estimé à 2 individus. Le vase **697/1** dont le profil est quasi archéologiquement complet, est un vase de forme moyenne à profil en esse dont le haut de panse est orné d'un cordon lisse. Cette forme très commune s'apparente au type 57 de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 285) daté entre le Ve et le Ier siècle av. J.-C.

F1085 (**Fig. 201**)
17 tessons protohistoriques sont issus de **F1085** pour un NMI estimé à 1 individu, un vase laténien à panse globulaire qui a fait l'objet d'une représentation graphique (**1085/1**). La partie supérieure des parois de ce vase présente des traces de graphite.

F1202 (**Fig. 201**)
19 tessons protohistoriques sont issus de **F1202** pour un NMI estimé à 2 individus. Le haut de vase **1202/1** à départ de profil en esse témoigne d'une datation au cours de La Tène.

Fig. 199 – *Céramiques issues des faits F561, 576, 605, 689.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

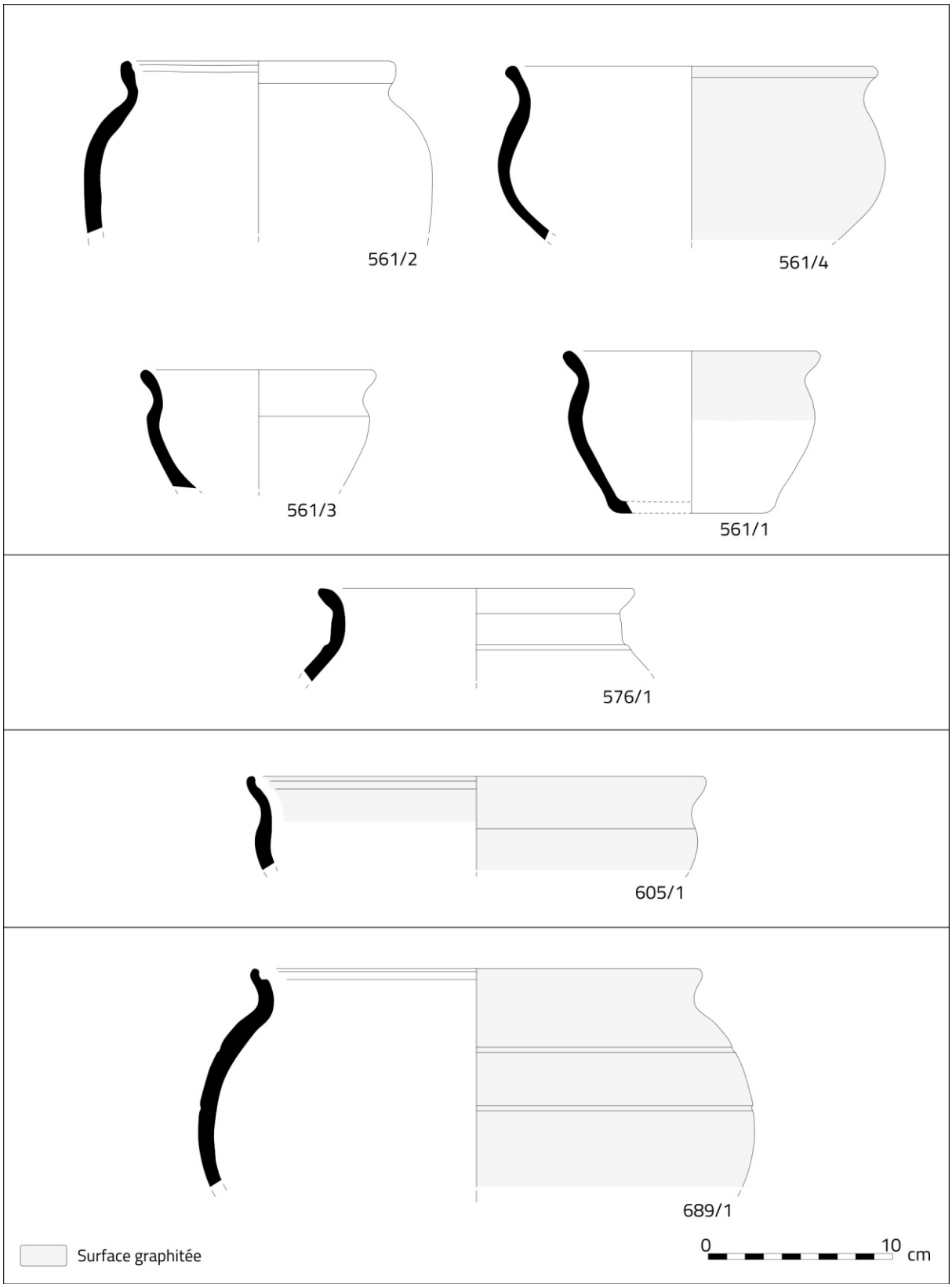

Fig. 200 – *Céramiques issues des faits F717, 772, 823.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

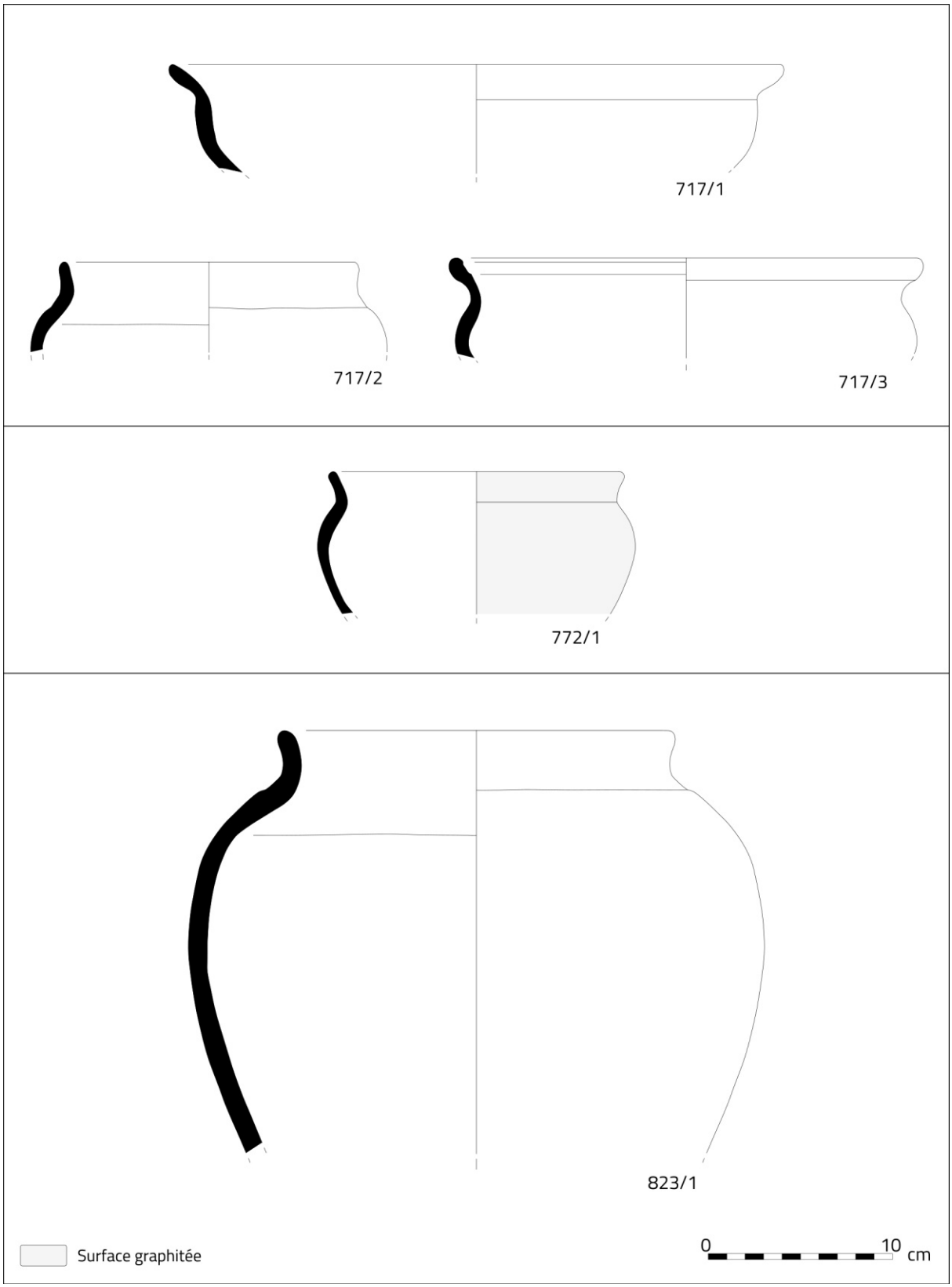

208

Fig. 201 – *Céramiques issues des faits F959, 967, 1085, 1202.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

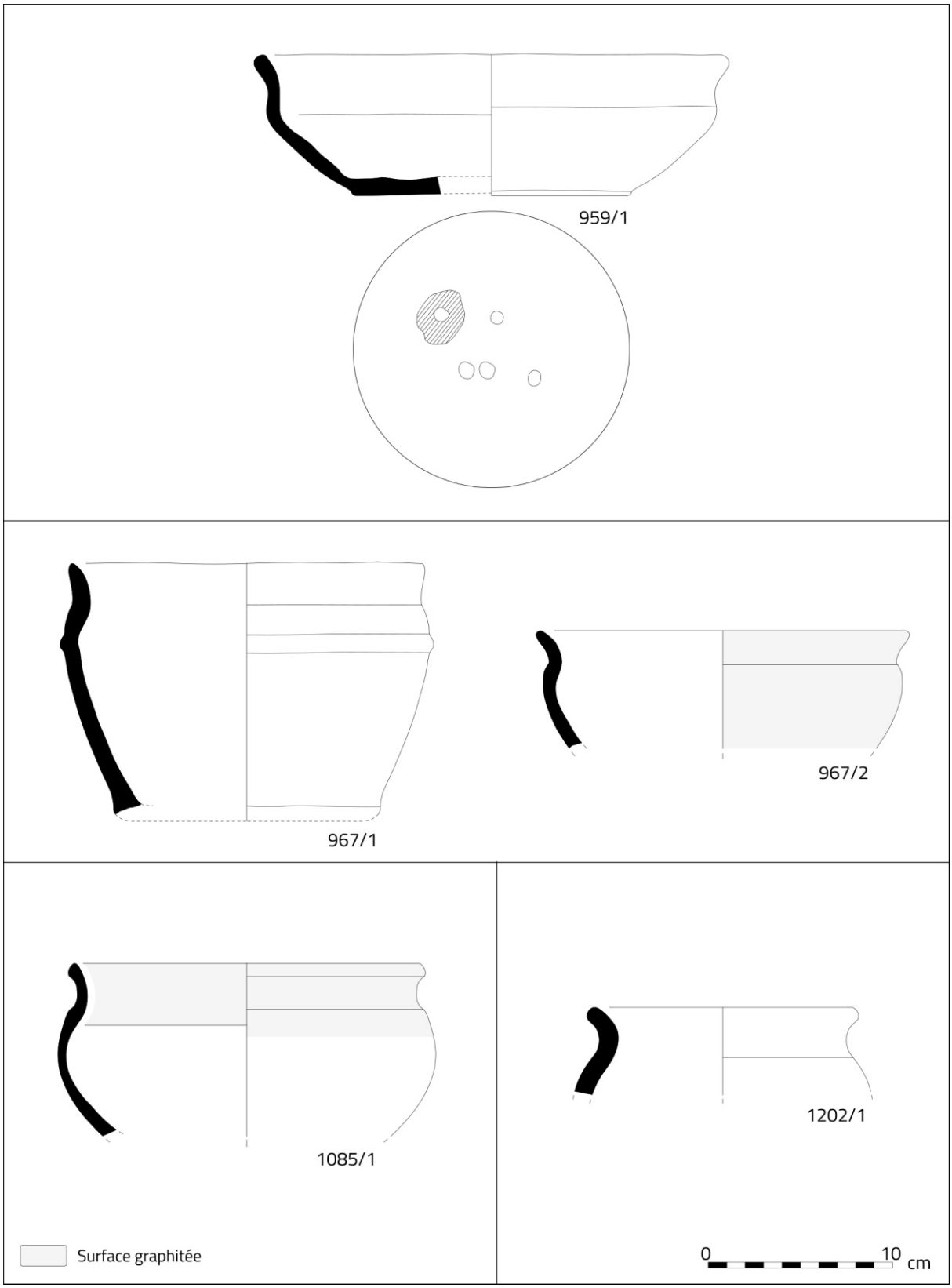

Fait 1225
Le fossé **F1125** est recoupé par les fossés antiques F1190 et 1194. Son comblement inférieur recelait un unique fragment de panse de facture protohistorique.

Fait 1230
Le fossé **F1230** est recoupé par les fossés antiques F1190 et 1194. Le comblement du sondage SD 9 renfermait un unique tesson de facture protohistorique. Le sondage SD 12 contenait quant à lui un bord de vase de stockage de facture protohistorique, avec de grosses inclusions de quartz et de mica. Ce dernier vase s'apparente au type 92 des céramiques gauloises de Bretagne (Cherel *et al.* 2018 : 300, fig. 21).
Ces types de vases sont régulièrement retrouvés en Ille-et-Vilaine dans des contextes du Ier siècle av. J.-C., notamment à Bais – La Carrière des vallons (Mentelé 2011) et à Thorigné-Fouillard – *Bellevue* (Le Goff 2007).

F1427 (**Fig. 202**)
43 tessons protohistoriques sont issus de **F1427** pour un NMI estimé à 4 individus. Le vase **1427/1** possède un col haut et rentrant et la jonction col/panse est marquée. Il pourrait s'apparenter au type 69b de la typologie régionale (Cherel *et al.* 2018 : 290) daté des Ve-IVe s. av. J.-C., qui se retrouve sur le site d'Inguiniel (56) - *Kerven-Teignouse* (fossé F150, publication en cours), et Hennebont (56) - *Polvern* (Ménez 1986, grand fossé phase 2).

F1436 (**Fig. 202 et 203**)
220 tessons protohistoriques sont issus de **F1436** pour un NMI estimé à 30 individus. Ces tessons sont principalement issus des comblements médians (seuls 18 tessons proviennent des comblements supérieurs, dans lesquels 5 fragments d'amphore italique et un fragment de jatte graphitée à profil en esse dont la cannelure labiale interne suggère une datation autour du IIe siècle av. J.-C.).
Un fragment de fond annulaire bombé (**1436/7**) et intégralement graphité possède un décor complexe estampé sur sa surface interne. Ce décor est composé d'alignements d'un motif original en forme de flèche, disposés à l'intérieur d'un quadrillage, lequel recèle en son centre un motif estampé de deux cercles concentriques. Une ligne d'impressions obliques est présente sur la surface externe, au départ du fond. Régionalement, les décors estampés se retrouvent entre le Ve et le IIe siècle av. J.-C. pour les exemplaires les plus tardifs. L'organisation particulière de ces motifs pour le vase **1436/7** renvoie aux motifs complexes des débuts de l'estampage, affranchis des organisations strictes et horizontales, souvent associés au style libre, à savoir des Ve et IVe siècles av. J.-C. (Cherel *et al.* 2018 : 303-308).
Les vases de forme haute **1436/6** et**1436/13** avec leur profil en esse et l'épaulement bien marqué, ainsi qu'une large cannelure labiale interne renvoie également aux récipients des Ve et IVe s. av. J.-C. Les vases **1436/8** et **1436/4** peuvent aussi être attribués à cette période précoce.
Les autres individus issus de **F1436** renvoient à une période plus récente couvrant les deux derniers siècles avant notre ère (**1436/1, 1436/2, 1436/3, 1436/5, 1436/9, 1436/10, 1436/11, 1436/12, 1436/14**).
À l'interface du creusement de **F1436**, un vase archéologiquement complet a été mis au jour (**1436/5**). Sa forme est caractéristique de La Tène moyenne, à savoir une forme basse au profil en esse bien marqué, une fine cannelure labiale interne et un fond annulaire légèrement bombé. Ces récipients sont généralement graphités mais ses parois érodées ne permettent pas une lisibilité du traitement de surface d'origine. Il correspond au type 22 de la typologie régionale ; cette forme peut être datée entre 225 et 75 av. J.-C. mais son utilisation massive se situe au IIe siècle av. J.-C. (Cherel *et al.* 2018 : 276). Un vase à la morphologie similaire a été retrouvé sur le site voisin du souterrain de *Kermeo* à Grandchamp (56), (Lecornec 1970).

Fait 1466
Cette portion de fossé correspond à l'angle nord-est de l'enclos trapézoïdal gaulois. Le sondage SD 56 a permis de mettre au jour 3 fragments de panse de facture protohistorique sans qu'il soit possible d'en préciser la datation.

Fait 1532
Cette fosse a livré 3 fragments de panse d'amphores tardo-républicaines du IIe et Ier siècle av. J.-C.

Fait 1490
Ce fossé prolonge le fossé **F873**. Un ramassage de surface a permis de 2 fragments de panse de céramique modelée (protohistorique ou transition ?) et 2 autres en commune sombre antique au niveau de l'intersection avec le fossé **F1598**.

Fait 1559
La fouille du trou de poteau **F1559** a mis au jour un petit tesson de facture protohistorique sans certitude sur l'identification.

210

Fig. 202 – *Céramiques issues des faits F1427, 1436.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

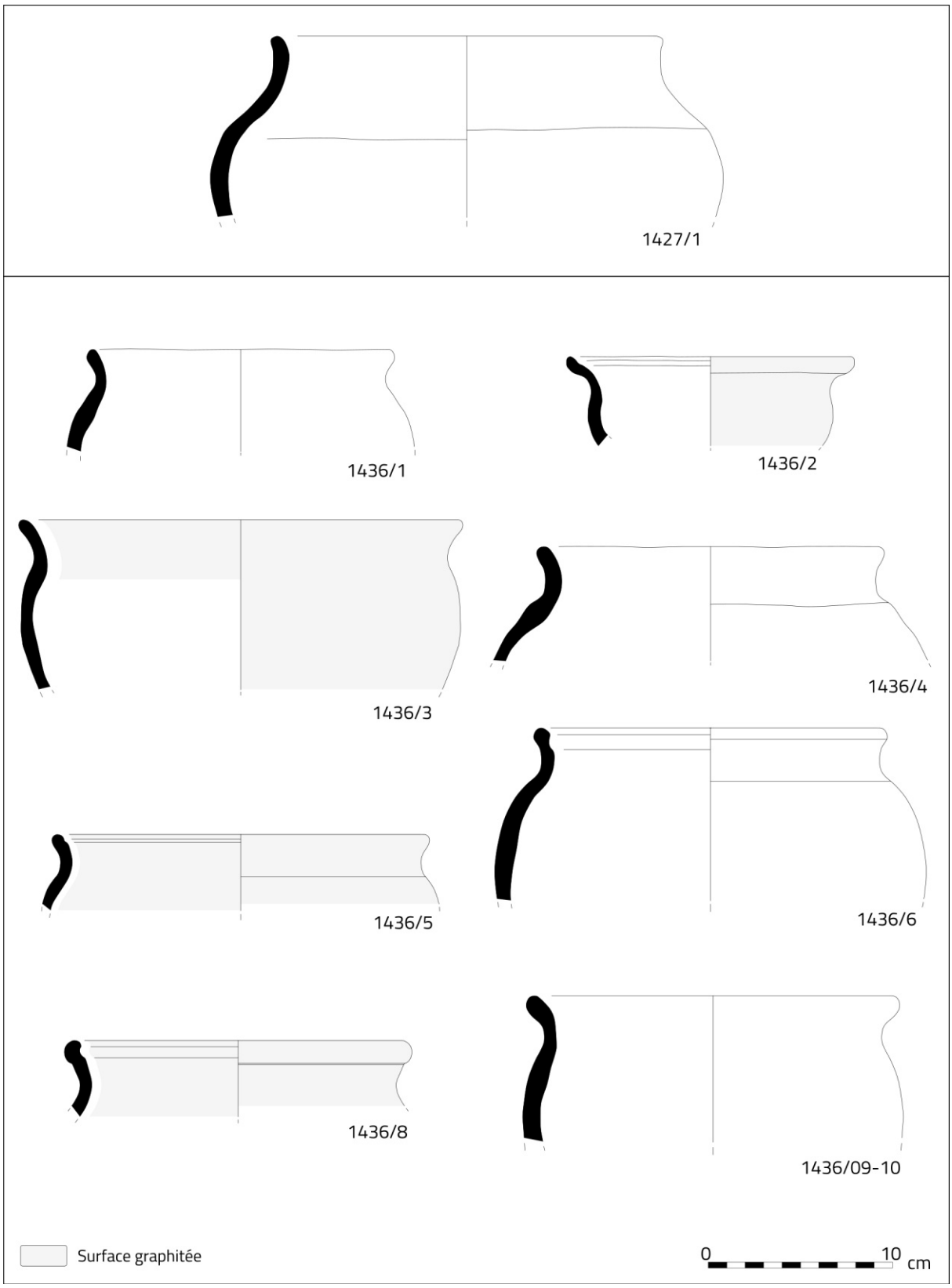

Fig. 203 – *Céramiques issues du fait F1436.*
Dessin : O. Lierville © Éveha 2021

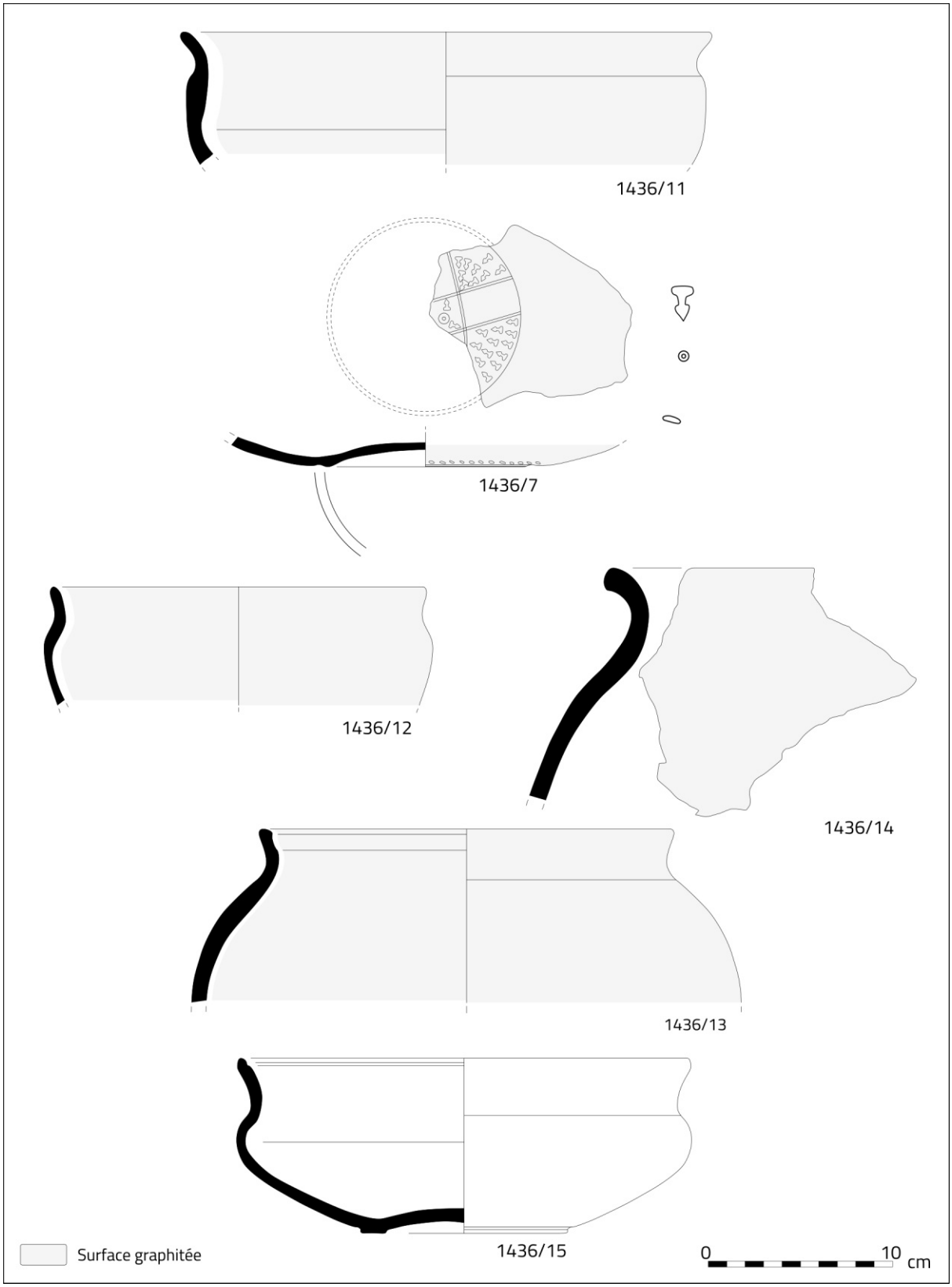

F1668 (**Fig. 204**)

7 tessons protohistoriques sont issus de **F1668** pour un NMI estimé à 2 individus. Un individu (**1668/1**) à profil en esse attribuable aux trois derniers siècles av. J.-C.

Fig. 204 – *Céramiques issues des faits F1668. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021*

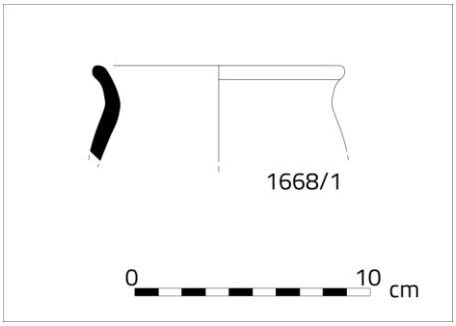

3.2 Les amphores italiques

Guillaume Bron

3.2.1 Méthodologie

Le nombre minimum d'individus a été défini à partir du nombre de bords et pondéré avec le nombre de pieds (Arcelin, Tuffreau Libre 1998 et Laubenheimer 1998). La méthode d'enregistrement de Bibracte a été employée, notamment pour la détermination des bords, des pieds et des épaules (Olmer 2012 : annexe 63). Pour chaque lèvre étudiée, trois mesures ont été prises : hauteur, largeur et inclinaisons (Maza 1998 : 12). Pour chaque pied dessiné, une largeur et une hauteur ont été relevées. Enfin, les anses dessinées sont mesurées en largeur et en épaisseur.

La distinction entre les amphores gréco-italiques et les amphores Dressel 1A est effectuée sur le rapport entre la hauteur de la lèvre et la largeur de la lèvre. La méthode la plus couramment employée est celle de F. Gateau (Gateau 1990 : 169). Si ce rapport est inférieur à 1,2, il s'agit d'une amphore gréco-italique. Si ce rapport est égal à 1,3, il s'agit d'une amphore de « transition ». Enfin, si ce rapport est supérieur à 1,4, il s'agit d'une Dressel 1A.

Les bords ont fait l'objet d'un dessin systématique et d'un échantillonnage en vue d'une observation macroscopique des pâtes. Cette observation s'est faite à l'aide d'une loupe binoculaire (grossissement x20). La classification et la méthodologie pour la description des argiles sont basées sur le protocole élaboré par G. Thierrin-Michael (Thierrin-Michael 2003). Dans la mesure du possible, les régions de productions ont été identifiées en se basant sur les travaux de reconnaissance des groupes d'argiles effectués pour les ensembles de Bibracte (Olmer 2012, annexes 43 à 47).

Chaque élément dessiné est accompagné d'un descriptif détaillé reprenant l'ensemble des données vues précédemment.

Enfin, l'inventaire complet des amphores est présenté au sein du tableau général d'inventaire situé en annexes.

3.2.2 Caractéristiques et interprétations

La fouille a permis de mettre au jour 296 nombres de restes d'amphores républicaines pour 12 NMI (nombre minimum d'individus). Les éléments distinctifs sont en moindre quantité. En effet, il a été comptabilisé seulement 7 bords et 2 fonds (**Fig. 205 et 206**). Les anses et départs d'anses sont au nombre de 14. La fouille du site n'ayant pas été exhaustive, les données présentées demandent donc à être considérées comme partielles. De plus, l'acidité du terrain n'a pas permis une conservation optimale des tessons,-entraînant quelques complications dans l'identification des formes et de leur orientation.

Parmi les bords figurent deux lèvres en bandeau (dont un type LB2), cinq lèvres triangulaires dont deux à base concave (type LCV3) et deux à simple base triangulaire (type LD). Cependant, malgré la présence de lèvres en bandeau, aucune amphore Dressel 1B n'est reconnue. En effet, aucune lèvre ne présente une hauteur supérieure à 5,5 cm (Tchernia 1986 : 313). Ont été identifiés cinq bords de type Dressel 1A (**N°2, 3, 4, 5, 7,** **Fig. 205**), un bord de transition (**N°6,** **Fig. 205**) et une amphore gréco-italique (**n°1,** **Fig. 205**). De plus les six pilons observés sont pour la majorité massifs (type PD1). On note cependant la présence d'une moitié inférieure d'amphore italique constituée d'un pilon de type PCX (**N°7,** **Fig. 206**).

Les individus identifiés ont été découverts au sein de différents fossés appartenant à la phase laténienne, une majorité située au sein du principal enclos laténien (**F1436, 717, 751, 1466**).

D'un point de vue morpho-chronologique, l'ensemble regroupe des types Dressel 1 associés à une amphore gréco-républicaine. La présence de cette dernière confirme les données de l'étude de la céramique laténienne, à savoir une occupation autour du IIe siècle av. J.-C. Cela est confirmé par le profil de sa lèvre qui semble davantage se rattacher à la première moitié de ce siècle (Poux 2004 : 47). Sa pâte présente les caractéristiques des productions de Sicile et de Grande Grèce entre le IVe et le IIe siècle av. J.-C., à savoir une couleur beige-orangé et peu d'inclusions minéralogiques. En outre, la présence d'amphores Dressel 1A implique une éventuelle occupation jusqu'à La Tène récente. D'ailleurs le mur **F133** a livré à la fois un bord d'amphore Dressel 1 de transition associée à un bord d'amphore Pascual 1 de Taraconnaise que l'on retrouve couramment entre le milieu du Ier siècle av. J.-C. et le milieu du Ier siècle apr. J.-C.

214

Fig. 205 – *Les amphores – Planche 1/2.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

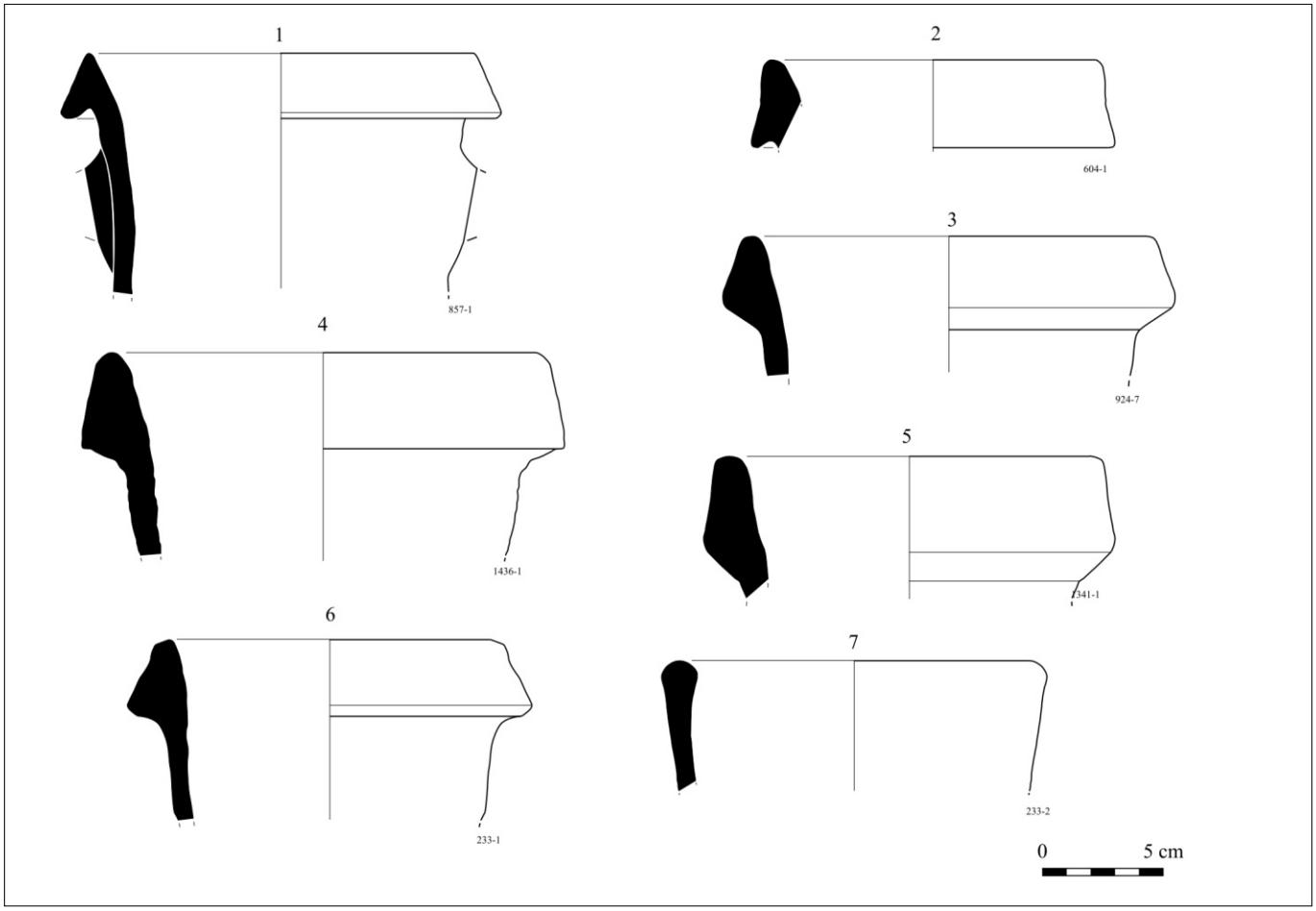

1. Amphore tardo-républicaine (gréco-italique, Sicile/Grande-Grèce), dont le bord est conservé à 17 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare (3 %) de chamotte claire de calibre moyen, quartz de calibre moyen, subangulaires et translucides, comprenant des inclusions noires, de calibres petit et moyen, d. bord 160 mm. (N° inv. 857-1)
Descriptif de la lèvre : type LCV3, hauteur 25 mm, largeur 23 mm.

2. Amphore tardo-républicaine (Dressel 1A, ind.), dont le bord est conservé à 20 %, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (20 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, chamotte de calibres moyens, calcaires, oxydes de fer, rares grosses inclusions minérales, d. bord 140 mm. (N° inv. 604-1)
Descriptif de la lèvre : type LCV3, hauteur 35 mm, largeur 25 mm.

3. Amphore tardo-républicaine (Dressel 1A, ind.), dont le bord est conservé à 7 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (10 %) de petits quartz subangulaires et translucides, petits calcaires, rares petits oxydes de fer, d. bord 170 mm. (N° inv. 924-7)
Descriptif de la lèvre : type LD, hauteur 40 mm, largeur 22 mm.

4. Amphore tardo-républicaine (Dressel 1A, ind.), dont le bord est conservé à 18 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5/7 %) de petits calcaires et petits quartz, rares inclusions noires végétales (rare), rares petits points noirs et petits oxydes de fer, d. bord 200 mm. (N° inv. 1436-1)
Descriptif de la lèvre : type LB1, hauteur 45 mm, largeur 29 mm.

5. Amphore tardo-républicaine (Dressel 1A, Albinia-groupe A), dont le bord est conservé à 15 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (10 %), de calcaires de calibres petit et moyen, blancs et angulaires, quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, rares grosses chamottes oranges, d. bord 160 mm. (N° inv. 1341-1)
Descriptif de la lèvre : type LD, hauteur 52 mm, largeur 23 mm.

6. Amphore tardo-républicaine (« Transition », Ind.), dont le bord est conservé à 15 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence commune (25 %) de petits quartz subangulaires et translucides, petits calcaires, petites inclusions noires, rares gros oxydes de fer, d. bord 170 mm. (N° inv. 233-1)
Descriptif de la lèvre : type LD, hauteur 31 mm, 24 largeur mm.

Fig. 206 – *Les amphores – Planche 2/2.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

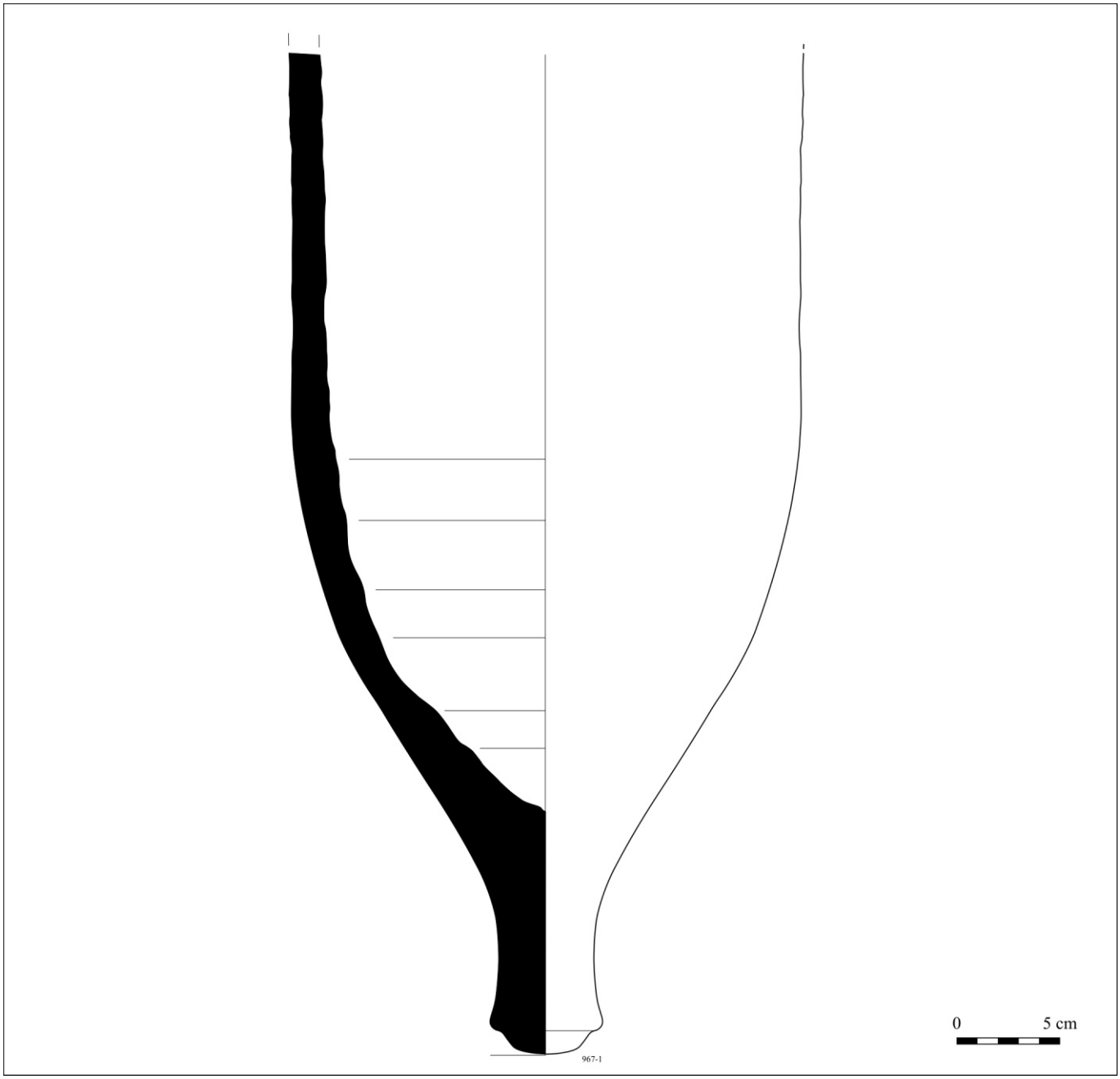

7- Amphore (Pascual 1, Tarraconaise), dont le bord est conservé à 10 %, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré) de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petits à gros, subangulaires et translucides, petits calcaires, rares petites inclusions noires, d. bord 160 mm. (N° inv. 233-2)

8- Amphore tardo-républicaine (Dressel 1, ind.), comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (15 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, rare grosse chamotte claire, inclusions minérales angulaires noires de calibres petit à gros. (N° inv. 967-1) Descriptif du pilon : type PCX, hauteur 117mm, largeur 47mm.

3.2.3 Les contextes de découvertes des amphores

Le tableau suivant (**Fig. 207**) synthétise les informations sur les contextes de découvertes des amphores sur le site. Les informations suivantes y sont exposées : type de structure dans lesquelles les amphores ont été retrouvées ; numéro de fait ; type d'amphore quand il a pu être identifié ; commentaire descriptif sur la lèvre ou le fond de l'amphore ; chronologie proposée pour la structure suite à l'étude de l'intégralité du mobilier céramique ; nombre de restes (NR) ; nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 207 – *Tableau synthétiques des données sur les amphores. Mise au net : M. Grall © Éveha 2021*

Type de structure	Fait	Type	Comm.	Chrnologie	NR	NMI
Bâtiment	décapage proche UA 4	Tardo-républicaine			5	
	UA3	Tardo-républicaine + Dr. 2/4		Ier – IIIe	10	
Empierrement	579			fin IIe – IIIe s.	1	
	1426			Haut-Empire	1	
Fosse	185			Haut-Empire	1	
	516			Haut-Empire	3	
	622	Dressel 20		fin IIe – IIIe s.	1	
	816			IIIe	2	
	1532	Tardo-républicaine		IIe – Ier av.	3	
	1675	Tardo-républicaine		IIe – Ier av.	7	
Fossé	163	Tardo-républicaine		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	16	
	216			Ier	2	
	225			Haut-Empire	6	
	278			Ier – IIIe	6	
	312	Dressel 20		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	22	1
	438	Dressel 20, Dressel 1		Ier siècle	13	
	604	Dressel 1A	bord de type LCV3	IIe-Ier siècle av.	1	1
	608			1ère moitié Ier s.	10	
	616			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	2	
	638			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	1	
	712	Tardo-républicaine, Dressel 2/4		Fin Ier av. - Ier ap.	1	1
	714			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	6	
	736	Tardo-républicaine		Haut-Empire	1	
	738			Haut-Empire	2	
	857	Gréco-italique	bord de type LCV3	IIe-Ier siècle av.	2	1
	911			Auguste-Tibère	7	
	967	Tardo-républicaine	pilon de type PCX	IIe av. J.-C. - 1ère moitié Ier s. ap. J.-C.	78	1
	1008	Tardo-républicaine			5	
	1180			Haut-Empire	2	
	1200	Tardo-républicaine			19	1
	1341	Dressel 1B	lèvre en bandeau	IIe – Ier av.	15	1
	1436	Dressel 1B	lèvre de type LB2	Transition	20	1
Mur	233	Dressel 1 transition	bord de type LD	Transition	1	1
	233	Dressel 1A		Transition	4	1
	233	Pacual 1		Transition	1	1
	234			Haut-Empire	1	
	916			2e moitié IIe – IIIe	1	
	957	Tardo-républicaine		Transition ?	2	
Niveau de circulation	1470			Ier – IIe	1	
Puits	750			Ier – IIIe	10	1
remblai près fanum	924	Dressel 1A	bord de type LD	IIe-Ier siècle av.	3	1
	Total Résultat				**347**	**15**

3.3 La céramique antique

Guillaume Bron

3.3.1 Méthodologie

La détermination du matériel céramique a été effectuée selon trois critères que sont la reconnaissance des catégories techniques, l'identification typologique et la reconnaissance macroscopique des groupes de pâtes.

3.3.1.1 Identification et comptage

La céramique a été, pour chaque structure et chaque unité stratigraphique, triée par catégories puis inventoriée par types en différenciant le nombre de bords, de panses, de fonds et d'anses. Le total de l'ensemble détermine les nombres de restes (NR). Les catégories, définies au préalable (**Fig. 208**), reposent sur la convergence de critères techniques (montage, traitement de surface, cuisson...), morphologiques (différenciation des formes ouvertes et fermées) et fonctionnels (traces laissées par l'usage). Au sein de chaque catégorie des types sont identifiés, se référant la plupart du temps à des typologies déjà publiées.

La méthode de quantification du nombre minimum d'individus (NMI) s'effectue par le comptage du nombre de bords après remontage et sans pondération : on ne prend pas en compte le comptage des fonds ou des anses afin d'éviter toute surévaluation des individus (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). Cependant, tout élément de vase permettant l'identification précise d'un type génère un individu. Cela concerne la plupart du temps la vaisselle d'importation comme la terre sigillée ou les amphores.

Catégorie	Abréviation	Typologie	Bibliographie
Terre sigillée	TS	Drag., Bet	Py 1993, Bet 1989
Terra nigra/terra rubra	TR/TN	Menez, Brunie, Daré	Menez 1985, Brunie 2016, Daré et Triste 2014
Céramique fine engobée	EN	Bet, Hees	Bet et Henriques-Raba 1989, Bet et Gras 1999, Bocquet 1999, Vilvorder 2010
Céramique métallescente	MT	Bet	Bet et Gras 1999, Bocquet 1999
Céramique à paroi fine	PF	Brunie	Brunie 2016
Commune claire	CC	Brunie, Santrot	Brunie 2016, Santrot 1979
Commune sombre tournée	CS	Brunie, Daré, Le Mans	Brunie 2016, Daré et Triste 2014, Le Boulaire 2012
Vernis rouge pompéien	VRP	Brunie	Brunie 2016
Black Burnished Ware	BBW	Brunie	Brunie 2016
Céramique non-tournée	MD	Brunie	Brunie 2016
Amphores	AM	Dressel, Gauloise	Lattara 6
Dolium	DO	Brunie	Brunie 2016
Mortier	MO	Brunie	Brunie 2016

Fig. 208 – *Tableau récapitulatif des différentes catégories rencontrées. Mise au net : G. Bron © Éveha 2021*

3.3.1.2 Échantillonnage et étude de pâtes

Chaque bord comptabilisé est censé être systématiquement échantillonné dans le but d'une observation macroscopique de l'intégralité des individus. Pour cette étude, seuls les ensembles dessinés ont fait l'objet d'un prélèvement d'échantillon en vue d'une observation macroscopique des groupes de pâte.

L'observation s'effectue à la loupe binoculaire (grossissement X 20). Dans la mesure du possible, les groupes de pâtes voire les ateliers de production sont déterminés et identifiés. L'analyse porte à la fois sur la nature et la texture de la pâte, l'aspect de la cassure et la nature des inclusions. Cette dernière nécessite d'évaluer la granulométrie, la fréquence, ainsi que la morphologie des inclusions. On considère donc que deux échantillons présentant des caractéristiques minéralogiques similaires sont issus d'une même région de production (Brulet 2010 : 12-14). Pour cela, il a été utilisé différentes chartes géologiques de référence (Antsey, Chase 1979 pour la répartition granulométrique, FitzPatrick 1984 pour la fréquence des inclusions, Pettijohn *et al.* 1972 pour la morphologie des inclusions). Les groupes de pâte ainsi reconnus sont ensuite comparés aux échantillons de référence. Les groupes de pâte déjà connus et ceux nouvellement créés ont décrits. Les échantillons ne se référant à aucun groupe font également l'objet d'une description systématique de leur granulométrie (*voir les catalogues associés aux planches de dessin*).

Enfin, étant donné que l'étude de pâte prend uniquement en compte l'étude de la matrice et des inclusions (et non de la typologie ou des traitements de surface), plusieurs catégories peuvent appartenir à un même groupe.

3.3.2 Catalogue du mobilier par contexte

Au total, il a été comptabilisé 6169 NR (nombre de restes) pour 588 NMI (nombre minimum d'individus). La grande majorité du mobilier provient des fossés parcellaires (65,8 % des NR du site) et en priorité du fossé **F163** localisé au sud-est de l'emprise de fouille. Les fossés **F438, F703** et **F967** ont également livré un mobilier abondant. Le remblai **F924 – UA2** qui jouxte le bâtiment **UA5 c**omptabilise 10,3 % du total des restes céramiques du site. La fouille des bâtiments sur fondations en pierre a mis au jour 13,6 % des tessons du site. Enfin, le comblement supérieur du puits F750 a livré 4 % des restes céramiques de l'établissement antique.

Fait 101
L'US 01 du fossé **F101** renfermait 13 tessons pour un individu. Le lot compte 11 tessons de céramique commune sombre et un fragment de panse de mortier Bet 97 en sigillée des ateliers du centre de la Gaule de Lezoux – phase 6-7 (140 – 240 apr. J.-C.). Un jeton taillé dans une *tegulae* a également été découvert dans ce niveau.

Fait 163 **(Fig. 209 et 210)**
Les sondages SD 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136 et 137, réalisés dans le fossé **F163** au sud-est de l'emprise de fouille, ont permis de mettre au jour 1204 tessons pour un NMI estimé à 101 récipients. Ce fossé est incontestablement la structure la plus riche en mobilier antique du site. Il contenait à lui seul 19,5 % des NR et 17 % des formes recensées sur le site.

La vaisselle de table, au nombre de 99 NR pour 10 NMI, est composée de quatre catégories : terre sigillée, *terra nigra*, paroi fine engobée et céramique métallescente. La terre sigillée est essentiellement composée de productions du Centre Gaule (phases 5 à 7 des ateliers de Lezoux) avec notamment l'assiette Bet 32 et le mortier Bet 97. La *terra nigra* est en partie composée de production tardives (atelier de Liscorno) avec les bols A-701 et A-301. De plus, les céramiques engobées et métallescentes sont faiblement représentées avec seulement trois fragments de paroi.

Parmi la vaisselle de préparation et de cuisson, la céramique commune sombre tournée est majoritaire avec 742 NR pour 65 NMI. Le pot et la marmite y sont prépondérants. La céramique commune claire est plus faiblement représentée avec seulement 2 NMI, tandis que la commune non-tournée compte 7 NMI pour 89 NR. De plus, les quatre individus de mortiers appartiennent au type Brunie CC-7. Enfin, signalons la présence d'un fragment de plat à vernis rouge pompéien.

La vaisselle de transport et de stockage est composée de dolia et d'amphores originaires de Bétique et de la péninsule italique.

À partir de ces données, on peut proposer une datation entre la seconde moitié du IIe siècle et le milieu du IIIe siècle apr. J.-C.

1- Bol (TN, Daré A-301 ?, Liscorno), dont le bord est conservé à 6 %, surface noire et noyau noir à franges brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare de petite chamotte brune et orange, d. bord 230 mm. (N° iso 163-5)

2- Bol (TN, Daré A-701 ?), dont le bord est conservé à 12 %, surface grise et pâte rougeâtre, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée (10 %) de micas, petits points noirs, d. bord 180 mm. (N° iso 163-4)

3- Bol (TN, Daré A-701, Liscorno), dont le bord est conservé à 17 %, surface noire, noyau noir à franges brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence rare, grosse chamotte orange et grise, d. bord 130 mm. (N° iso 163-18)

4- Bol (TN, Menez 96), dont le bord est conservé à 7 %, noyau gris clair à franges grises, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare de petits quartz, subangulaires et translucides, d. bord 150 mm. (N° iso 163-26)

5- Bouteille (TN, ind., Liscorno), dont le bord est conservé à 35 %, pâte gris clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rares de paillettes de quartz/micas, chamotte orange et brune de calibre moyen, d. bord 45 mm. (N° iso 163-25)

Fig. 209 – *Céramique issue de ST 163.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

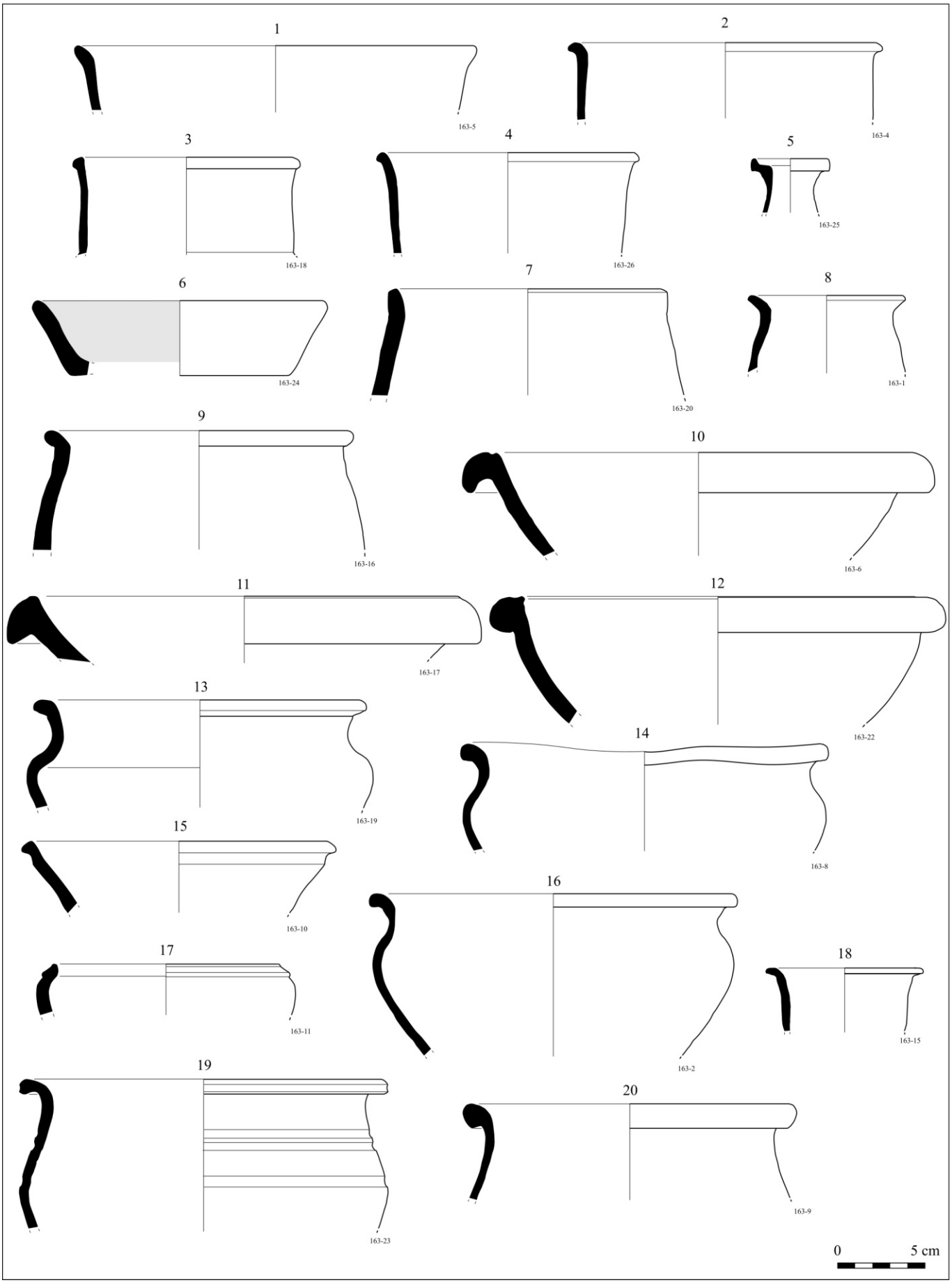

6- Plat (MD, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 170 mm. (N° iso 163-24)

7- Pot (MD), dont le bord est conservé à 17 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune (25 %), de quartz de calibres petit à moyen, d. bord 160 mm. (N° iso 163-20)

8- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 15 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 90 mm. (N° iso 163-1)

9- Pot (MD), dont le bord est conservé à moins de 5 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence moderne, de quartz angulaires de calibres petit à gros, d. bord 180 mm. (N° iso 163-16)

10- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 10 %, surface et pâte beige-orangé clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (15 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, chamotte rougeâtre de calibres moyen et gros., d. bord 270 mm. (N° iso 163-6)

11- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 5 %, surface et pâte beige-orangé clair, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, chamotte orange de calibres petit et gros, d. bord 270 mm. (N° iso 163-17)

12- Mortier (MO, Brunie CC-7, Groupe 2), dont le bord est conservé à 17 %, surface beige, pâte beige et orangée, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence commune (15/20 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 260 mm. (N° iso 163-22)

13- Jatte (CS, ind., Groupe 2), dont le bord est conservé à 10 %, surface gris-beige, pâte noire, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 190 mm. (N° iso 163-19)

14- Jatte (CS, Brunie CS-25, Groupe 1), dont le bord est conservé à 32 %, surface beige, pâte grise, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 210 mm. (N° iso 163-8)

15- Jatte (CS, ind.), dont le bord est conservé à 15 %, surface et pâte noires, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence commune (15/20 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, rare chamotte claire, d. bord 180 mm. (N° iso 163-10)

16- Jatte (CS, Brunie CS-25, Groupe 1), dont le bord est conservé à 20 %, surface gris clair, pâte beige, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaire et translucide, d. bord 210 mm. (N° iso 163-2)

17- Jatte (CS, ind ;, Groupe 1), dont le bord est conservé à 10 %, surface gris foncé, pâte brune, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, rares inclusions noires de calibre moyen, d. bord 190 mm. (N° iso 163-11)

18- Bol (CS, ind.), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, pâte gris-brun foncé, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, une grosse chamotte brune, d. bord 90 mm. (N° iso 163-15)

19- Jatte (CS, Daré H-501, Groupe 2), dont le bord est conservé à 40 %, surface gris clair, pâte noire, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquences (3 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires blancs et translucides, oxydes de fer, d. bord 210 mm. (N° iso 163-23)

20- Pot (CS, Daré I-302, Groupe 5), dont le bord est conservé à 25 %, surface grise, pâte brune, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, rares grosses chamottes grises, d. bord 190 mm. (N° iso 163-9)

Fig. 210 – *Céramique issue de ST 163, suite.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

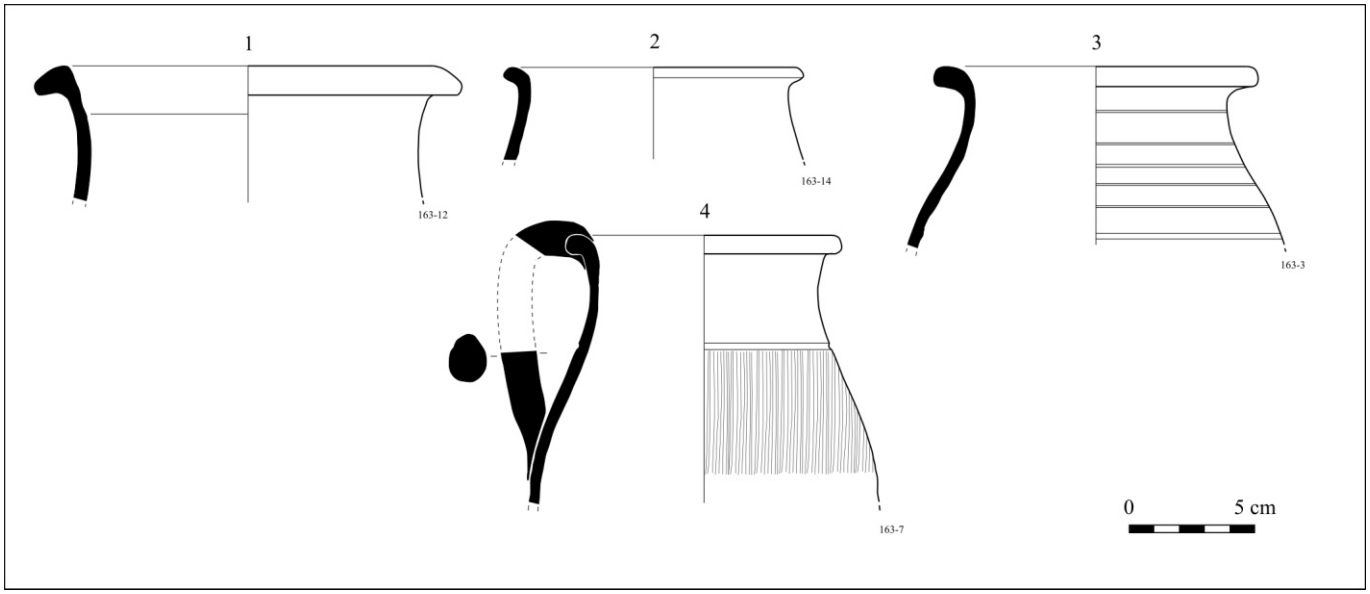

1- Pot (CS, ind.), dont le bord est conservé à 20 %, surface gris clair, pâte gris clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence rare (3 %) de quartz de calibres petit à gros (arrondis), rares petits micas, d. bord 170 mm. (N° iso 163-12)

2- Pot (CS, ind., Groupe 2), dont le bord est conservé à 15 %, surface brune, pâte noire, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit à gros, d. bord 120 mm. (N° iso 163-14)

3- Pot (CS, ind., Groupe 1), dont le bord est conservé à 25 %, surface grise, pâte brune, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 130 mm. (N° iso 163-3)

4- Pichet (CS, Daré I-303), dont le bord est conservé à 25 %, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (7%), de quartz de calibres petit et moyen, grosse chamotte grise, d. bord 110 mm. (N° iso 163-7)

Fait 171
L'US 01 correspond à un niveau de fondation. Ce dernier a livré un unique fragment de panse antique en céramique commune claire.

Fait 172
Le décapage du niveau de fondation **F172** a mis au jour 12 tessons de céramique commune de facture antique (commune claire 5 NR, commune sombre 7 NR). Ces éléments sont insuffisants pour proposer une datation du lot.

Fait 182
Le fossé **F182** qui prolonge perpendiculairement le fossé **F187** renfermait 16 tessons pour 3 NMI.
La céramique commune se compose de 8 fragments de panse de commune claire et de 4 tessons de commune sombre, parmi lesquels un fond de pot non déterminant pour proposer une datation.
Le lot est complété d'un fond de récipient en *terra nigra*, d'un tesson de commune sombre non tournée, d'un fragment de plat en vernis rouge pompéien et d'un bord de mortier en commune claire. Ce lot ne permet pas de proposer une datation plus précise que le Haut-Empire.

Fait 185
Le mobilier contenu dans cette fosse qui jouxte le fossé **F182** ne permet pas de lui attribuer une datation précise. Le mobilier antique compte 15 tessons de commune sombre, 1 fragment de panse de commune claire et un autre en *terra nigra*. Un tesson d'amphore probablement de Bétique y a également été retrouvé.

Fait 187 (**Fig. 211**)

Le sondage SD138 réalisé dans le fossé **F187** au sud-est de l'emprise de fouille a livré 9 tessons de facture protohistorique (probablement de nature résiduelle), mais également un petit lot de 58 tessons antiques pour un NMI de 1 vase. Ce petit lot est composé majoritairement de céramique commune sombre.
La forme illustrée est un pot à col court et épaule tronconique. La lèvre présente une forte déformation probablement survenue lors de la cuisson. Toutefois son profil de section carrée laisse envisager une datation du récipient entre la seconde moitié du IIe siècle et le IIIe siècle.

Le sondage SD10 ne contenait quant à lui que 5 tessons de céramique commune claire et commune sombre. En l'absence de forme, il est impossible d'en préciser la datation.

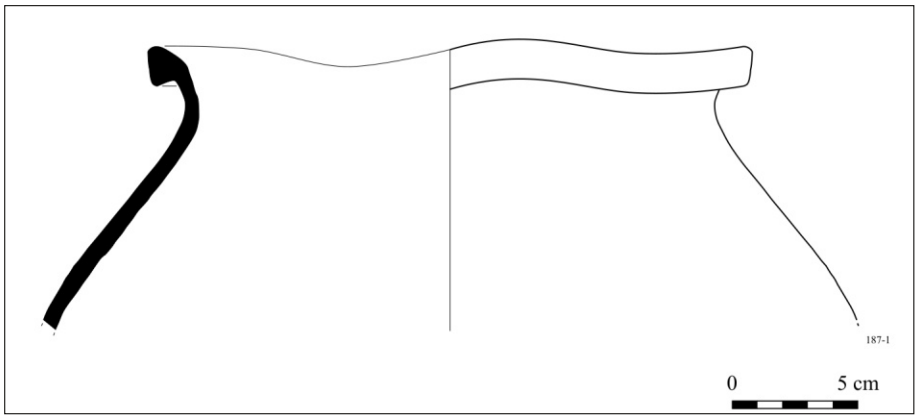

Fig. 211 – *Céramique issue de ST 187. Dessin : G. Bron ©Éveha2021*

1- Pot (CS, ind., Groupe 9), dont le bord est conservé à 20 %, surface et pâte grises, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence abondante (40 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, une grosse chamotte noire, d. bord 240 mm. (N° iso 187-1)

Fait 216 (**Fig. 212**)
Les sondages SD129, 131, 132, 133 pratiqués dans le fossé **F216**, au nord de l'imposant fossé d'enclos **F163**, ont mis au jour 95 tessons pour 5 NMI. La céramique commune sombre est majoritaire recensant des pots, des marmites et un vase de stockage (48 NR). On note également la présence moindre de commune claire (19 NR) et de commune non-tournée (25 NR). Pour ce qui est de la *terra nigra*, on a affaire à un vase Menez 79. La datation proposée pour cet ensemble couvre le Ier siècle.

Fait 216/278
Le comblement supérieur des sondages SD132, 133 et 134 au nord du fossé d'enclos **F163** a mis au jour du mobilier mélangé issu des fossés **F216** et **278** qui compte 82 tessons pour 6 NMI. La céramique commune sombre est majoritaire avec 54 NR pour 6 NMI, parmi lesquels sont uniquement observés des pots et des marmites. On note également la présence moindre de commune claire et de commune non-tournée. Pour ce qui est de la *terra nigra*, on a affaire à un bol Daré A-701 provenant probablement de l'atelier de Liscorno. En l'absence d'autre élément de forme et notamment de mobilier d'importation, une datation large entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle est proposée.

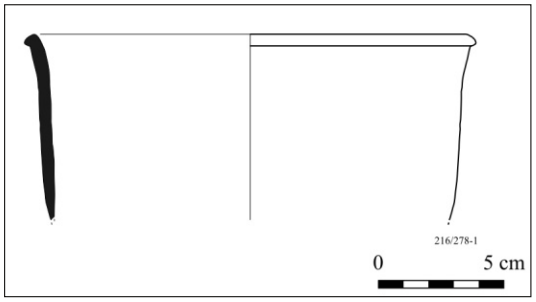

Fig. 212 – *Céramique issue de ST 216/278. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Bol (TN, 163-26, Groupe B), dont le bord est conservé à 12 %, pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare, de vacuoles de calibres petit à gros, d. bord 180 mm. (N° iso 216/278-1)

Fait 219 (**Fig. 213**)

Le fossé **F219** recoupe le fossé d'enclos gaulois **F183**, dans lequel du mobilier du IIe et du Ier siècle av. J.-C. avait été découvert (*cf. étude céramique protohistorique*). Il jouxte également le petit bâtiment antique quadrangulaire UA 1 constitué des murs **F574, 575, 576, 577** et **578**. Le sondage SD 08 réalisé à l'intersection entre les deux fossés a permis de récolter 54 tessons pour 3 NMI. Tous sont de facture antique. La céramique commune sombre est majoritaire avec 40 NR pour 1 NMI, dont le bord est trop minime pour en identifier la forme. On note également la présence de céramique non-tournée, de commune claire et de *terra nigra*. Parmi la commune claire, figure un mortier à pâte claire de type Brunie CC-7 qui évoque les productions du Haut-Empire.

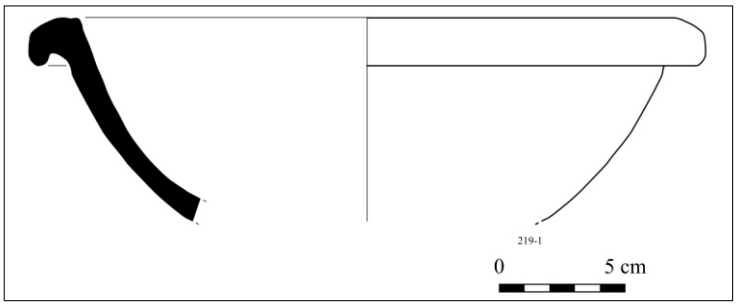

Fig. 213 – *Céramique issue de ST 219. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 15 %, surface beige et pâte orangée, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (15 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, rare grosse chamotte orangée, inclusions noires, d. bord 270 mm. (N° iso 219-1)

Fait 223
Ce trou de poteau proche des fossés **F216** et **278** contenait un fond de pot en commune sombre non tournée et deux restes de commune sombre, parmi lesquels un bord à lèvre arrondie qui semble similaire à celle des pots produits localement durant les Ier et IIe siècle apr. J.-C.

Fait 225
Ce fossé ferme l'enclos quadrangulaire gallo-romain sur sa partie méridionale. Le mobilier découvert dans les sondages SD 146 et 167 dans les niveaux supérieurs du fossé est malheureusement indigent et non déterminant. Il se compose de 15 fragments de panse de cruche en commune claire, de 5 tessons de vase de stockage en commune sombre non tournée et de 6 tessons d'amphore indéterminée. Une datation au Haut-Empire est proposée.

Fait 233
Le talus empierré d'époque moderne **F233** recoupe le fossé de l'enclos trapézoïdal gaulois **F1436**.
Le mobilier retrouvé durant sa fouille est hétérogène, le mobilier gaulois y côtoie du mobilier dont la chronologie est attribuée au changement d'ère. L'amphore (6NR pour 3 NMI) compte un bord de Dressel 1 de type « Transition », un bord d'amphore Dressel 1A et un autre de Pascual 1. Le reste du lot est composé de tessons de céramique~~s~~ commune sombre non tournée, parmi lesquels un bord trop petit pour être illustré, et de deux tessons en *terra nigra* dont un bord de base bobine Menez 126.

Fait 234 (**Fig. 214**)
L'empierrement **F234** est construit à l'emplacement de l'ancien fossé d'enclos gaulois **F1436**, au sud-ouest de l'emprise. Sa fouille a livré 23 tessons pour un NMI évalué à un récipient. La catégorie majoritaire est la commune sombre avec 18 NR. On note également la présence de tessons d'amphores, de terre sigillée mais également de commune claire et de commune non-tournée. Enfin, la forme atypique en *terra nigra* peut à la fois être assimilée à un couvercle, à une coupelle, voire même à un piédestal. Aucune comparaison n'a pu être trouvée pour cet objet et en l'absence d'élément de forme dans le reste du lot, il est impossible d'affiner la datation de cet ensemble du Haut-Empire.

1- Couvercle/coupelle (TN, ind.), dont le bord est conservé à 35 %, pâte gris clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare de petits quartz blancs, petits points noirs, d. bord 110 mm. (N° iso 234-1)

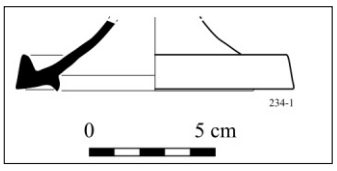

Fig. 214 – *Céramique issue de ST 234. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

Fait 278
Les sondages SD 132, 133 et 135 réalisés dans ce fossé qui longe le fossé **F216** ont permis de mettre au jour 174 tessons pour un NMI de 18 récipients. L'essentiel du mobilier recueilli est composé de céramique commune sombre (128 NR) et de 22 fragments de panse de commune claire, dont un bord de mortier de petit module. La vaisselle de table est très faiblement représentée avec 10 tessons de *terra nigra* et un tesson de sigillée trop érodé pour être significatif. Parmi les rares formes identifiées on recense un bord de coupe Menez 96 et un autre bord de coupe du type Daré A-701, un couvercle en commune sombre.
La majorité des bords en commune sombre concerne des pots à lèvre arrondie ou de section quadrangulaire. Ce lot témoigne d'une certaine hétérogénéité, il contient en effet du mobilier dont la chronologie s'étend du Ier au IIIe siècle apr. J.-C.

Fig. 215 – *Céramique issue de ST 279. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

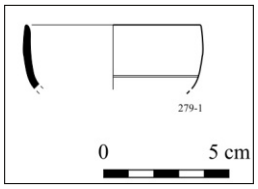

Fait 279 (**Fig. 215**)
L'empierrement **F279** est installé à l'extrémité du fossé **F225**, dans lequel 26 fragments de panse de céramique antique ont été découverts (mobilier non datant). La fouille de l'empierrement a permis de récolter 45 tessons pour un NMI de 5 vases. La catégorie majoritaire est la céramique commune sombre avec 32 NR pour 4 NMI. D'autres catégories appartenant à la vaisselle de préparation et de cuisson sont présentes comme la céramique commune claire ou encore la céramique non-tournée. Le vase en question est une coupe métallescente Bet 303/304 produite à Lezoux entre la fin du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle.

1- Coupe (MT, Bet 303/304, Lezoux), dont le bord est conservé à 15 %, surface noire, pâte rougeâtre, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée (5/7 %)de petits quartz et de petits calcites, subangulaires et translucides, d. bord 70 mm. (N° iso 279-1)

Fait 312 (**Fig. 216**)
Le sondage SD 163 réalisé dans le petit creusement **F312** renfermait 364 NR pour 50 NMI. Le faciès est similaire à celui du fossé **F163**. En effet, la vaisselle de table est majoritairement composée de terre sigillée des ateliers de Lezoux des phases 5 à 7 (Drag.37, Bet 32, Bet 97). Lui est associée de la céramique métallescente, en l'occurrence ici, un tesson décoré à la barbotine. De plus, la *terra nigra* provient essentiellement des ateliers de Liscorno avec le bol Daré A-701.

Quant à la vaisselle de préparation et de cuisson, la commune sombre y est encore majoritaire, notamment avec des pots à cols tronconiques.

Enfin, les 22 fragments d'amphore recensés appartiennent tous aux productions de Bétique. La datation proposée pour ce lot couvre la seconde moitié du IIe siècle et la première moitié du IIIe siècle.

1- Bol (TS, Drag. 37, Lezoux phase 6/7), dont le bord est conservé à 12 %, d. bord 180 mm. (N° iso 312-2)

2- Assiette (TS, Bet 32, Lezoux phase 5), dont le bord est conservé à 16 %, d. bord 150 mm. (N° iso 312-3)

3- Bol (TN, Daré A-701, Liscorno), dont le bord est conservé à 12 %, noyau gris foncé à franges brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare de petites chamottes oranges et brune, d. bord 130 mm. (N° iso 312-15)

4- Bol (EN, Le Mans 3.251 ?), dont le bord est conservé à 14 %, surface et pâte beige clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence abondante (30/40 %) de petits quartz subangulaires et translucides, petits oxydes de fer et petits points noirs, d. bord 250 mm. (N° iso 312-4)

5- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 7 %, surface et pâte orangées, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (10 %) de petits quartz (rares gros), chamotte orange de calibres petit à gros, d. bord 230 mm. (N° iso 312-5)

6- Pot (CS, ind., Groupe 6), dont le bord est conservé à 20 %, surface grise, pâte brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare de quartz de calibre moyen, subangulaire et translucide, d. bord 70 mm. (N° iso 312-11)

7- Jatte (CS, Brunie CS-25, Groupe 4), dont le bord est conservé à 35 %, surface grise, pâte brune, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence rare (3 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires, oxydes de fer, d. bord 140 mm. (N° iso 312-7)

8- Pot/marmite (CS, ind., Groupe 1), dont le bord est conservé à 25 %, surface grise, noyau brun à franges brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 210 mm. (N° iso 312-6)

9- Pot/marmite (CS, Daré H-501 ?, Groupe 7), dont le bord est conservé à 7 %, surface grise, pâte brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (15 %) de quartz de calibres petit à gros, angulaires, inclusions noires de calibres moyen et gros, d. bord 140 mm. (N° iso 312-12)

10- Pot (CS, Daré CS-34, Groupe 1), dont le bord est conservé à 13 %, surface grise, pâte brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (7/10 %) de quartz subangulaires et translucides, d. bord 130 mm. (N° iso 312-9)

11- Pot (CS, Daré CS-34), dont le bord est conservé à 35 %, surface grise, pâte brique, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (15%) de quartz variés de calibres petit à gros (arrondis et opaques), oxydes de fer de calibres petit à gros, d. bord 145 mm. (N° iso 312-8)

12- Plat (CS, Daré H-501 ?, Groupe 1), dont le bord est conservé à 7 %, surface beige, pâte brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 200 mm. (N° iso 312-13)

13- Pot (CS, ind.), dont le bord est conservé à 19 %, surface grise, pâte brune, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune de quartz de calibres petit à gros subangulaire, chamotte orange de calibres petit et moyen, d. bord 130 mm. (N° iso 312-10)

14- Pot (MD, Brunie CNT-4), dont le bord est conservé à 35 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune, de quartz de calibres petit à gros, chamotte orange de calibres petit à gros, d. bord 180 mm. (N° iso 312-14)

15- Amphore (AM, Dressel 20, Bétique), d. col 115 mm. (N° iso 312-1)

Fig. 216 – *Céramiques issues de ST 312.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

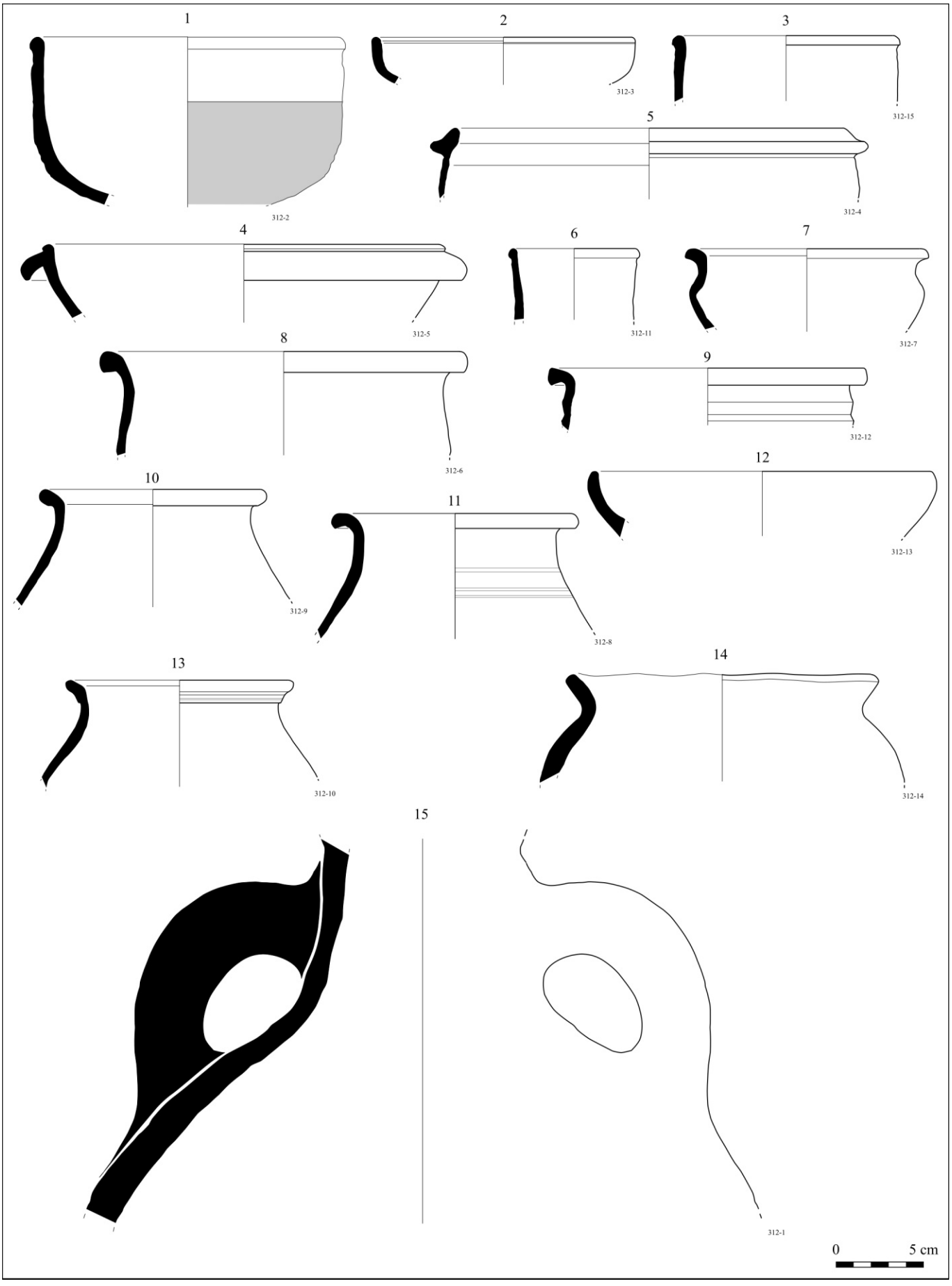

Fait 322
Cette fosse à proximité des fossés **F219** et **327** contenait 3 tessons en commune sombre. Le seul bord observé est trop minime pour déterminer une forme à laquelle le rattacher et en préciser la chronologie.

Fait 327 (**Fig. 217**)
Le petit fossé **F327** est parallèle au fossé d'enclos **F183**. Le mobilier découvert en surface compte 23 NR pour un NMI de 3 vases. Le lot est composé de céramique commune claire (3NR), de céramique commune sombre (6 NR) parmi lesquels deux bords de pots avec une lèvre éversée et arrondie évoquent les productions du Ier et du IIe siècle apr. J.-C. Un pot en céramique commune sombre non-tournée présente un profil hérité des formes de pots laténiens. Une datation du lot autour de la période augusto-tibérienne et du Ier siècle apr. J.-C. est prudemment proposée.

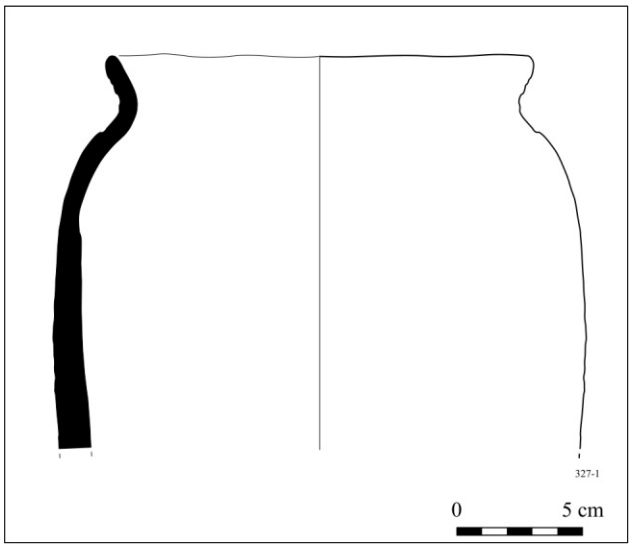

Fig. 217 – *Céramique issue de ST 327. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, surface brique, pâte grise, comprenant des inclusions hétérogènes de fréquence commune, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 170 mm. (N° iso 327-1)

F382
La fosse **F382** contenait du mobilier antique composé de 2 fragments de panse en commune claire et 1 autre en commune sombre.

F408
Cette fosse a fourni 2 fragments non-déterminants de panse en commune sombre.

Fait 409
Un unique fragment de panse en commune sombre a été récolté dans cette fosse.

Fait 438 (**Fig. 218**)
Le fossé **F438** ferme l'enclos quadrangulaire sur sa bordure est. Notons que sa façade ouest est hors emprise de fouille. Les sondages SD 119,125, 127, 147 et 170 qui y ont été réalisés ont permis de mettre au jour un ensemble céramique composé de 252 NR pour 24 NMI.

La vaisselle de table est composée en majorité de *terra nigra* du Ier siècle comme avec le bol Menez 75 ou encore le pot à décor de baguettes Brunie TN-14. Elle est complétée par quelques fragments de sigillée du sud de la Gaule, mais également du Centre-Ouest (résiduel ?).

La vaisselle de préparation et de cuisson est composée de commune claire avec 90 NR pour 2 NMI, dont les cruches Brunie CC-40 et Brunie CC-42. S'y ajoute la céramique la commune sombre tournée et non-tournée dont aucun type n'a été identifié.

Les éléments de forme et la forte proportion de céramique non tournée incite à proposer une datation du lot autour de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. Il est toutefois à noter que le mobilier découvert en surface du comblement du fossé pourrait être attribué à la première moitié du IIe siècle apr. J.-C. et ceci en raison de la présence d'un col d'amphore bétique Dressel 20 et de productions de sigillée du centre de la Gaule (Lezoux – phases 4 et 5).

Fig. 218 – *Céramiques issues de ST 438.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

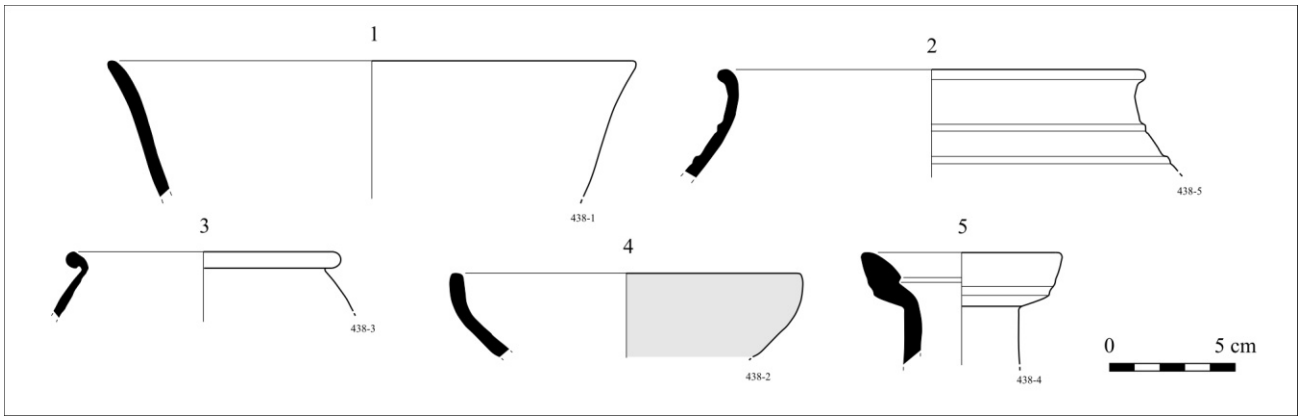

1- Bol (TN, Menez 75, Groupe B), dont le bord est conservé à 8 %, surface beige-orangé clair, pâte brun-clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare, de petits quartz blancs et translucides, vacuoles de calibres petit à gros, d. bord 210 mm. (N° iso 438-1)

2- Pot (TN, Brunie TN-14), dont le bord est conservé à 12 %, noyau gris clair, franges brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare, un calcite, une inclusion végétale, d. bord 170 mm. (N° iso 438-5)

3- pot (CS, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, engobe orange, pâte brun-orangé, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence abondante (30 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, grosse chamotte claire, petits oxydes de fer, d. bord 110mm. (N° iso 438-3)

4- Écuelle (MD, ind.), dont le bord est conservé à 16 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence rare, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 140 mm. (N° iso 438-2)

5- Cruche (CC, Brunie CC-42), dont le bord est conservé à 50 %, surface et pâte beiges, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare de petits quartz subangulaires et translucides, importantes inclusions brunes, d. bord 80 mm. (N° iso 438-4)

Fait 516
La fosse **F516** est localisée à proximité du fossé antique **F187**. Elle a livré 3 tessons d'amphores indéterminées et 2 fragments de panse en *terra nigra* qui ne permettent pas d'en préciser la datation.

Fait 520
Le petit lot contenu dans cette fosse, proche de la fosse **F516**, est composé de d'un tesson de commune claire et 4 tessons en commune sombre, parmi lesquels un bord déformé à la cuisson. Une datation au Haut-Empire est proposée.

Fait 574
Le mur constitue la partie orientale du bâtiment **UA1**. Son dégagement a mis au jour un tesson de paroi fine indéterminée à engobe brun, un petit bord de coupe Menez 96 et un fragment de panse en céramique commune sombre non tournée. Une datation au Haut-Empire est envisagée.

Fait 579 (**Fig. 219**)
Au sud du petit bâtiment quadrangulaire **UA 1**, le fait **F579** constitue la partie supérieure du comblement du fossé F212. Il contenait un lot de 133 NR pour 20 NMI. La vaisselle de table y est faiblement représentée avec un total de 12 NR. On note tout de même la présence d'un bol Daré A-701 qui pourrait provenir de Liscorno, tout comme les fragments de cruche en commune claire qui présentent un décor ondé réalisé au peigne.

Parmi la vaisselle de table, la commune sombre est encore majoritaire face à la commune claire et à la commune non-tournée. On y trouve en majorité des pot de modules variés. Notons également la présence d'un vase de stockage. Le composition de ce lot permet de lui attribuer une datation entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.

Fig. 219 – *Céramiques issues de ST 579. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

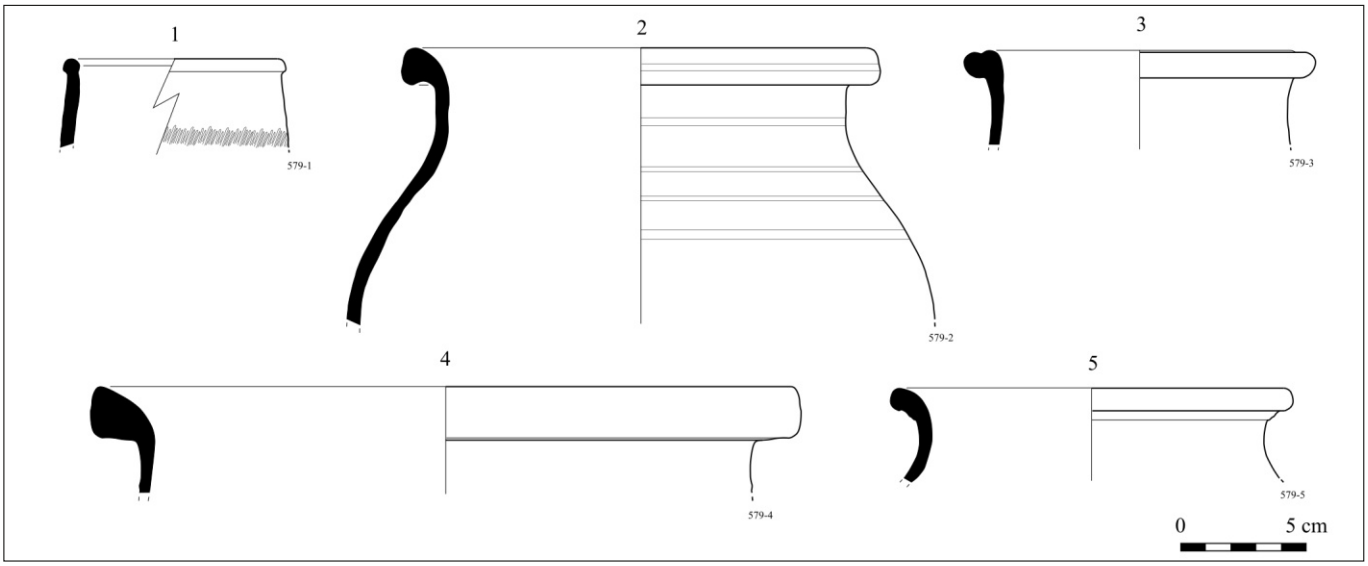

1- Bol (TN, Daré A-701), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface gris foncé, pâte brun foncé et brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence rare de grosse chamotte brun clair, inclusions de calibres moyen et petit divers, d. bord indéterminé. (N° iso 579-1)

2- Pot (CS, Brunie CS-34 ?, Groupe 3), dont le bord est conservé à 35 %, surface gris clair, pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence commune (20/25 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires, translucides et blancs, d. bord 190 mm. (N° iso 579-2)

3- Pot (CS, ind., Groupe 4), dont le bord est conservé à 20 %, surface grise, pâte brique, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, oxydes de fer, d. bord 140 mm. (N° iso 579-3)

4- Marmite (CS, ind.), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, pâte blanchâtre, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit et moyen, angulaires et blancs, rares grosses inclusions de chamotte noire, petits points noirs, d. bord 280 mm. (N° iso 579-4)

5- Pot (CS, Daré I-302, Groupe 1), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, pâte gris-brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit, moyen et translucides, d. bord 160 mm. (N° iso 579-5)

Fait 608 (**Fig. 220**)

Au sud du bâtiment **UA 06**, le fossé **F608** était relativement pauvre en mobilier avec 34 NR, on note la présence majoritaire de la vaisselle de préparation et de cuisson dont une jatte non-tournée Brunie CNT-10. Ce type de jatte, dont les surfaces sont lustrées, présente un profil en esse, une lèvre éversée et effilée. Cette forme est généralement découverte en Bretagne dans des contextes de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C, comme à Vannes – Rue Sainte Catherine (Brunie 2010 : 525, fig. 3) ou encore à Corseul.-Monterfil II (Kerébel, Ferrette 1997 : 118, fig. 16, n°197). Cette proposition de datation semble cohérente avec le reste du mobilier découvert dans les sondages SD 45 et 102 qui présente certaines caractéristiques du faciès céramique de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. sur ce territoire (faible représentation de céramique sigillée et la prépondérance de céramique non tournée).

Fig. 220 – *Céramique issue de ST 608. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

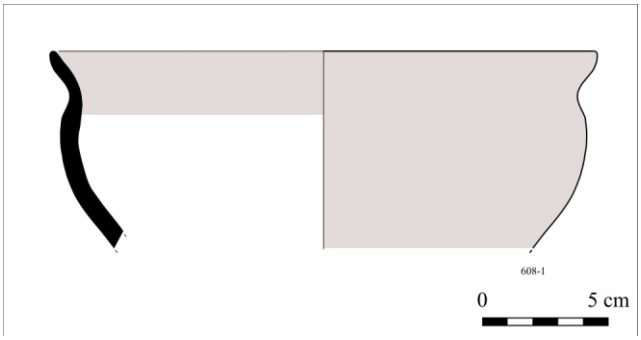

1- Jatte (MD, Brunie CNT-10), dont le bord est conservé à moins de 5 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée, de quartz de calibres petit et moyen, d. bord 210 mm. (N° iso 608-1)

Faits 610-613 et 614 - Bâtiment UA5 (**Fig. 221**)
La céramique découverte au niveau du bâtiment **UA5** est composée de 41 NR pour 8 NMI. La vaisselle de table est très peu représentée. Ainsi, le lot est essentiellement composé de céramique commune. Parmi la commune sombre tournée, il faut souligner qu'une majorité des pots identifiés se rattachent au type Brunie CS-34. Un mortier à grande lèvre en crochet, dont la râpe est constituée de gros grains de quartz, évoque le type de mortiers découverts en grand nombre dans l'US 5001 du puits 4 durant la fouille de la place Hoche à Rennes et pour lesquels une datation entre la fin du IIe et le IIIe siècle apr. J.-C. est proposée (Pouille 2008 : 147, fig. 22).

Fig. 221 – *Céramiques issues du bâtiment 5.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

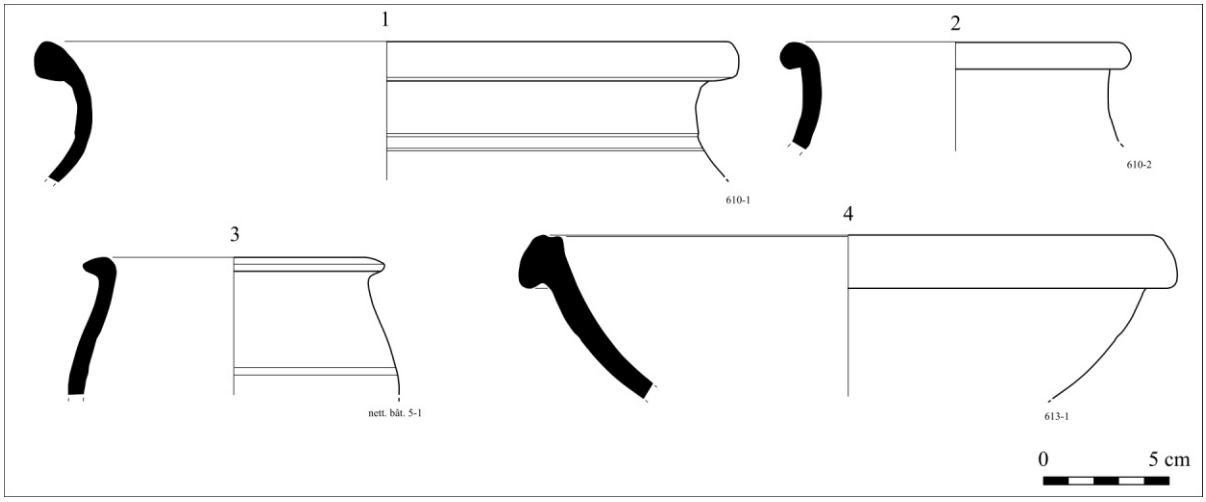

1- Pot (CS, Brunie CS-34, Groupe 9), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, pâte gris clair, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres moyen et gros, blancs et angulaires, rares inclusions minérales (grosses et petites), d. bord 280 mm. (N° iso 610-1)

2- Pot (CS, Brunie CS-34, groupe à spicules), dont le bord est conservé à 12 %, surface et pâte brunes, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence communes (15/20 %) de spicules, quartz de calibres petit à gros, subangulaires et angulaires, d. bord 140 mm. (N° iso 610-2)

3- Pot (CS rugueuse ?, Groupe 1), dont le bord est conservé à 15 %, surface et pâte grises, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit, moyen et translucides, d. bord 120 mm. (N° iso nett. Bât. 5-1)

4- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 6 %, surface et pâte beiges, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5 %), de quartz de calibre moyen, subangulaires et translucides, rare chamotte brune de calibre moyen, d. bord 260 mm. (N° iso 613-1)

Fait 614
Cette structure de combustion au cœur du bâtiment **UA5** recelait un unique fragment de panse de commune claire, non significatif pour dater la structure.

Fait 616 (**Fig. 222**)
Le long fossé **F616** renfermait, au sein des sondages SD 25 et 71, 31 tessons pour un NMI de 3 vases. La commune sombre tournée est majoritaire avec 20 NR. Le reste du lot se compose de 2 fragments de panse de commune claire et de 4 tessons de céramique non tournée. Un tesson de terre sigillée de Lezoux (phases 6-7), un probable mortier Bet. 97 est à signaler. L'absence d'élément déterminant incite à proposer une datation entre les Ier et IIIe siècles apr. J.-C.

Fig. 222 – *Céramique issue de ST 616. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

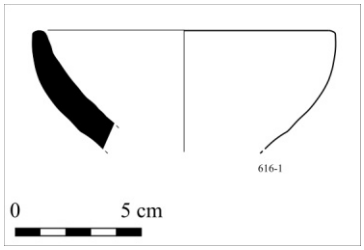

Écuelle (MD, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence rare, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 120 mm. (N° iso 616-1)

Fait 622 (**Fig. 223**)
Cette fosse à l'est de l'emprise à proximité du bâtiment **UA 05** comprenait un total de 55 NR pour 3 NMI. La forme la mieux conservée est un pot en céramique commune grise de type Brunie CC-34. Deux fonds de récipients en commune sombre paraissent avoir fait l'objet d'une découpe volontaire. Le reste du mobilier est également composé de fragments d'amphores Dressel 20 et de *terra nigra* (décor de guillochis). Ces éléments laissent envisager une datation du lot entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.

Fig. 223 – *Céramique issue de ST 622. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

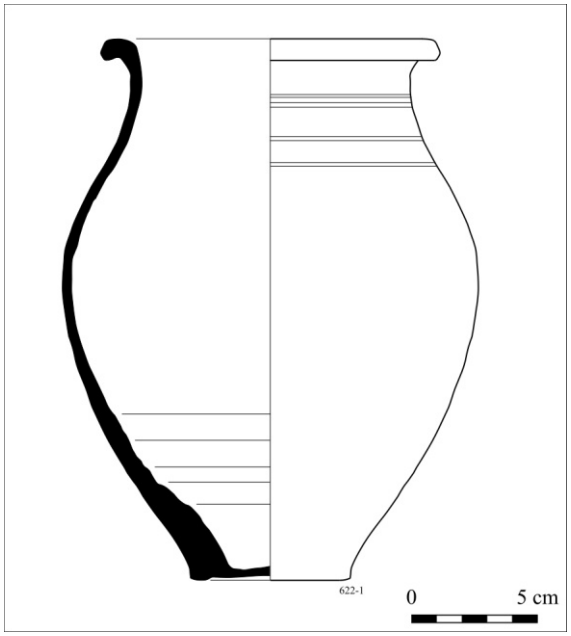

Pot (CS, Brunie CS-34), dont le bord est conservé à 40 %, engobe orangé, pâte brune, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare (3%) de quartz de calibres moyen et gros, arrondis, oxydes de fer, d. bord 135 mm. (N° iso 622-1)

Fait 638
Le fossé **F638** à l'est du bâtiment **UA5** a livré 17 tessons pour 3NMI. Un cruche en commune claire à lèvre en poulie pourrait correspondre au type Daré-J201 des ateliers de Liscorno. Ce type de cruche a également été retrouvé à Rennes (35) durant la fouille du campus de la Place Hoche dans des contextes de la fin du IIe siècle et de la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C (Pouille 2008 : 141, fig. 18, n° 1 et 2). Un bord de petit pot à lèvre débordante arrondie, ainsi qu'un bord de vase de stockage composent les formes identifiées pour la commune sombre. Une datation autour de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle apr. J.-C. est proposée pour ce lot.

Fait 639
Le fossé **F639** forme un angle perpendiculaire avec le fossé **F638**. Sa fouille a mis au jour 8 fragments de panse en commune sombre non-déterminants pour affiner la datation de cet ensemble fossoyé.

Fait 662
Le fossé **F662** participe à l'organisation interne de l'enclos fossoyé antique constitué des fossés **F638** et **639**. Il n'a livré que 9 tessons de commune sombre tournée insuffisants pour dater ce lot plus finement qu'au Haut-Empire.

Fait 703 (**Fig. 224**)
Le fossé **F703** recoupe la bordure sud (**F1436**) de l'enclos gaulois trapézoïdal. Un total de 299 NR pour 32 NMI ont été récoltés au sein des sondages SD 172 et 174.

La vaisselle de table y est plutôt variée avec de très rares éléments en terre sigillée du sud de la Gaule (6NR), de la *terra nigra*, de la paroi fine et de la céramique engobée. La céramique commune sombre tournée et non tournée est majoritaire avec 177 NR pour 22 NMI. La proportion de céramique modelée est importante, soit 30 % de la totalité du lot. Le répertoire y est plutôt varié. On y retrouve par exemple le type récurrent de pot Brunie CS-13, des jattes et des plats. La commune claire est composée de 80 NR pour 2 NMI. Il s'agit de cruches à manchon cannelé.

Enfin, les vases de stockage sont au nombre de 5 NR.

L'ensemble homogène permet proposer une datation du lot au Ier siècle apr. J.-C., avec une majorité des formes qui se rattachent plutôt aux productions de la première moitié de ce siècle.

Fig. 224 – *Céramiques issues de ST 703.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

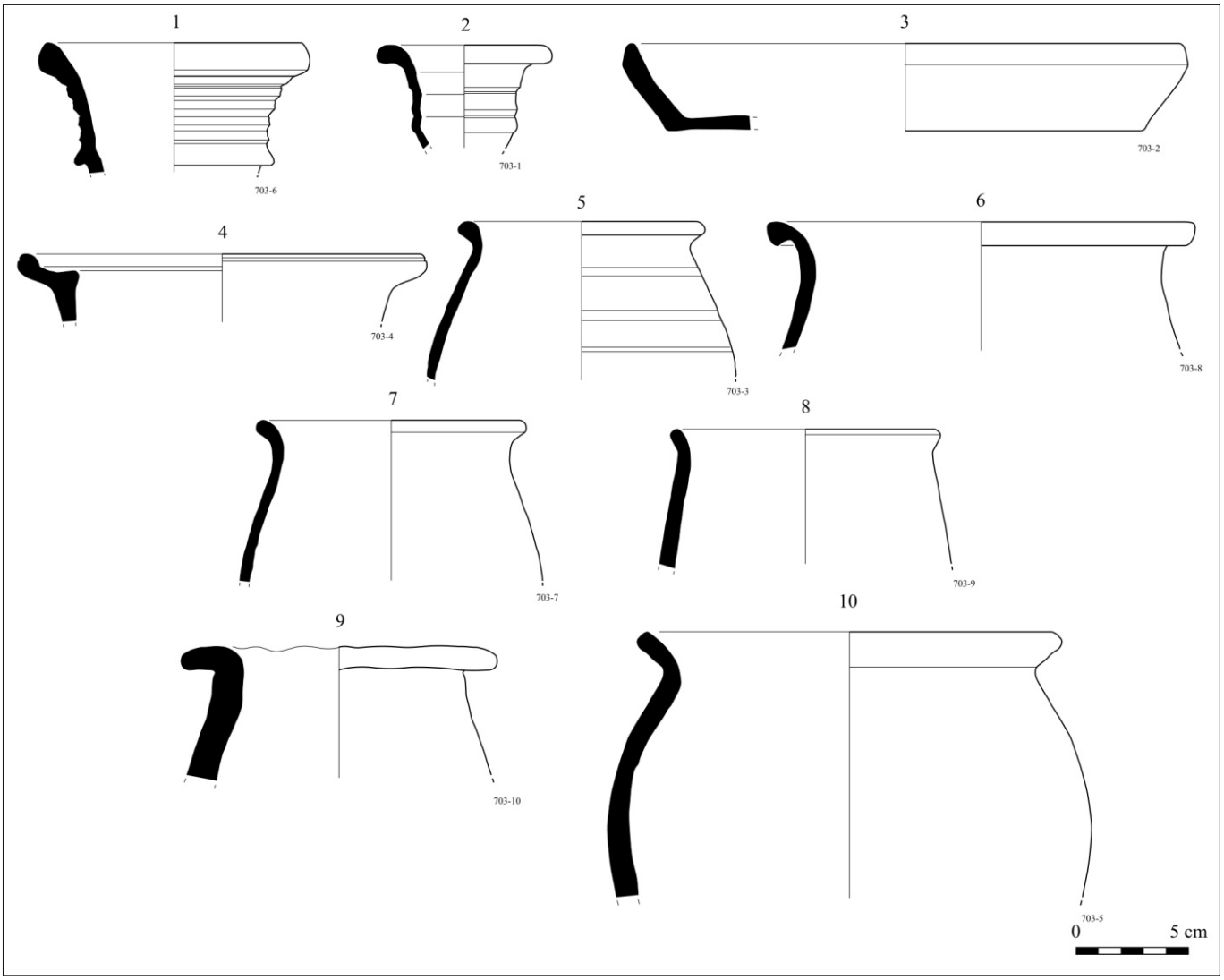

1- Cruche (CC, Brunie CC-44d), dont le bord est conservé à 15 %, surface et grise, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence rare de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 120 mm. (N° iso 703-6)

2- Cruche (CC, Brunie CC-44a et b), dont le bord est conservé à 100 %, comprenant des inclusions homogènes (très bon) de fréquence rare (3 %) de petits quartz angulaires et blancs, oxydes de fer de calibres petit et moyen, d. bord 78 mm. (N° iso 703-1)

3- Plat (CS, Brunie CS-19, Groupe 1), dont le bord est conservé à 7 %, surface grise, pâte brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence commune (15 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, rares inclusions noires, d. bord 240 mm. (N° iso 703-2)

4- Jatte (CS, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, surface et pâte grise, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence rare (3 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires à translucides, d. bord 180 mm. (N° iso 703-4)

5- Pot (CS, Brunie Cs-13), dont le bord est conservé à 17 %, surface gris foncé, pâte brun foncé, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, angulaires, une grosse roche, d. bord 110 mm. (N° iso 703-3)

6- Pot (CS,), dont le bord est conservé à 31 %, surface et pâte gris beige, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (10%) de quartz de calibres petit à gros, d. bord 190 mm. (N° iso 703-8)

7- Pot (MD, Brunie CNT-2b), dont le bord est conservé à 70 %, surface grise, pâte brune, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence rare de quartz de calibre moyen, subangulaires et translucides, un gros oxyde de fer, d. bord 120 mm. (N° iso 703-7)

8- Pot (MD,Brunie CNT-2b), dont le bord est conservé à 12 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée, de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 120 mm. (N° iso 703-9)

9- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 55 %, surface brun clair, noyau noir et franges beige-orangé clair, d. bord 140 mm. (N° iso 703-10)

10- Pot (MD, Brunie CNT-4 f-g-h), dont le bord est conservé à 30 %, surface gris-brun clair, pâte beige-orangé et grise, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence abondante, de quartz de calibres moyen et gros, subangulaires et translucides, d. bord 190 mm. (N° iso 703-5)

232

Fait 712 (**Fig. 225**)
Le fossé **F712** est perpendiculaire au fossé **F1436** de l'enclos gaulois trapézoïdal. Il contenait un total de 78 NR pour 4 NMI. Quelques tessons de facture protohistorique ont été découverts dans le sondage SD 181. Dans ce sondage 52 tessons d'amphores pour 1 NMI ont également été retrouvés. Ces amphores sont prépondérantes au sein du lot et s'apparentent aux productions italiques tardo-républicaines. Notons également la présence d'un bord d'amphore de type Dressel 2/4. L'ensemble céramique est également composé de rares tessons de vaisselle de table antique avec un total de 4 NR (3 NR de sigillée, 1NR de *terra nigra*), découverts en surface du fossé. Le reste du lot comprend des tessons de céramique en commune sombre non tournée, de commune sombre tournée et d'un tesson de panse de céramique commune claire. Parmi la vaisselle de préparation et de cuisson, seul le pot Brunie CS-13 a pu être identifié.

Le mobilier issu de ce fossé témoigne d'une occupation durant La Tène finale ou la transition.
La composition du reste du lot semble caractérisée par un répertoire qui peut se rattacher aux productions de la fin du Ier siècle av. J.-C. et du Ier siècle de notre ère.

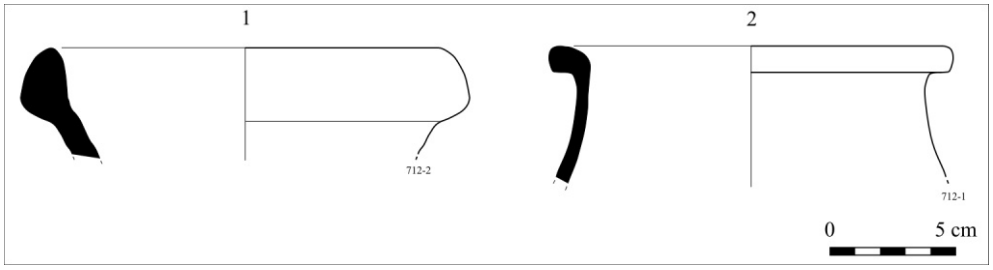

Fig. 225 – *Céramique issue de ST 712. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

Pot (CS, Brunie CS-13), dont le bord est conservé à 45 %, surface grise, pâte blanchâtre, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (10 %) de quartz angulaires de calibres petit à gros et blancs, d. bord 160 mm. (N° iso 712-1)

Fait 714 (**Fig. 226**)
Le fossé **F714** est perpendiculaire au fossé **F1436** de l'enclos gaulois trapézoïdal qu'il recoupe. Le lot céramique issu de ce fossé comptabilise un total de 93 NR pour 12 NMI, dont un tiers du lot provient du sondage SD 175, le reste ayant été découvert en surface. La vaisselle de table y est minoritaire avec 10 NR pour 3 NMI. On y retrouve notamment le bol à panse cannelé Bet 96/97 mais aussi une estampille centre-gauloise dont le potier n'a pu être identifié. En outre, soulignons encore une fois la présence d'un bol en *terra nigra* tardive Daré A-701.
La céramique commune sombre est encore une fois majoritaire. On y retrouve des pots, marmites et pichets. On a également un plat à vernis interne rouge pompéien de type Brunie ERP-1f ou encore un mortier Brunie CC-7.
Cet ensemble est donc composé de poteries attribuables à la seconde moitié du IIe siècle et de la première moitié du IIIe siècle apr. J.-C.

1- Assiette/coupe (TS, Lezoux – phase 5 ?), estampille : FARV. (N° iso 714-1)

2- Gobelet (EN, ind.), dont l'ouverture est conservée à 20 %, pâte beige clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon) de fréquence rare, petits points noirs et petits quartz translucides, d. bord 50 mm. (N° iso 714-3)

3- Bol (TN, Daré A-701), dont le bord est conservé à 7 %, surface grise, pâte gris-bleu, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare de paillettes de quartz, nombreuses vacuoles, d. bord 180 mm. (N° iso 714-4)

4- Bol (TN, Daré A-301), dont le bord est conservé à 6 %, noyaux gris à frange brique et brun clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon) de fréquence modérée (10 %) de petits quartz blancs et translucides, petits oxydes de fer, d. bord 180 mm. (N° iso 714-9)

5- Pot (CS, ind., Groupe 7), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, noyau gris à franges brunes, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, angulaires, inclusions végétales noires de calibres petit à gros, d. bord 180 mm. (N° iso 714-6)

6- Pichet (CS, ind., Groupe 1), dont le bord est conservé à 35 %, surface et pâte grise, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (7/10%) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides et blancs, d. bord 120mm. (N° iso 714-5)

Fig. 226 – *Céramique issue de ST 714.*
Dessin : G. Bron © Éveha 2021

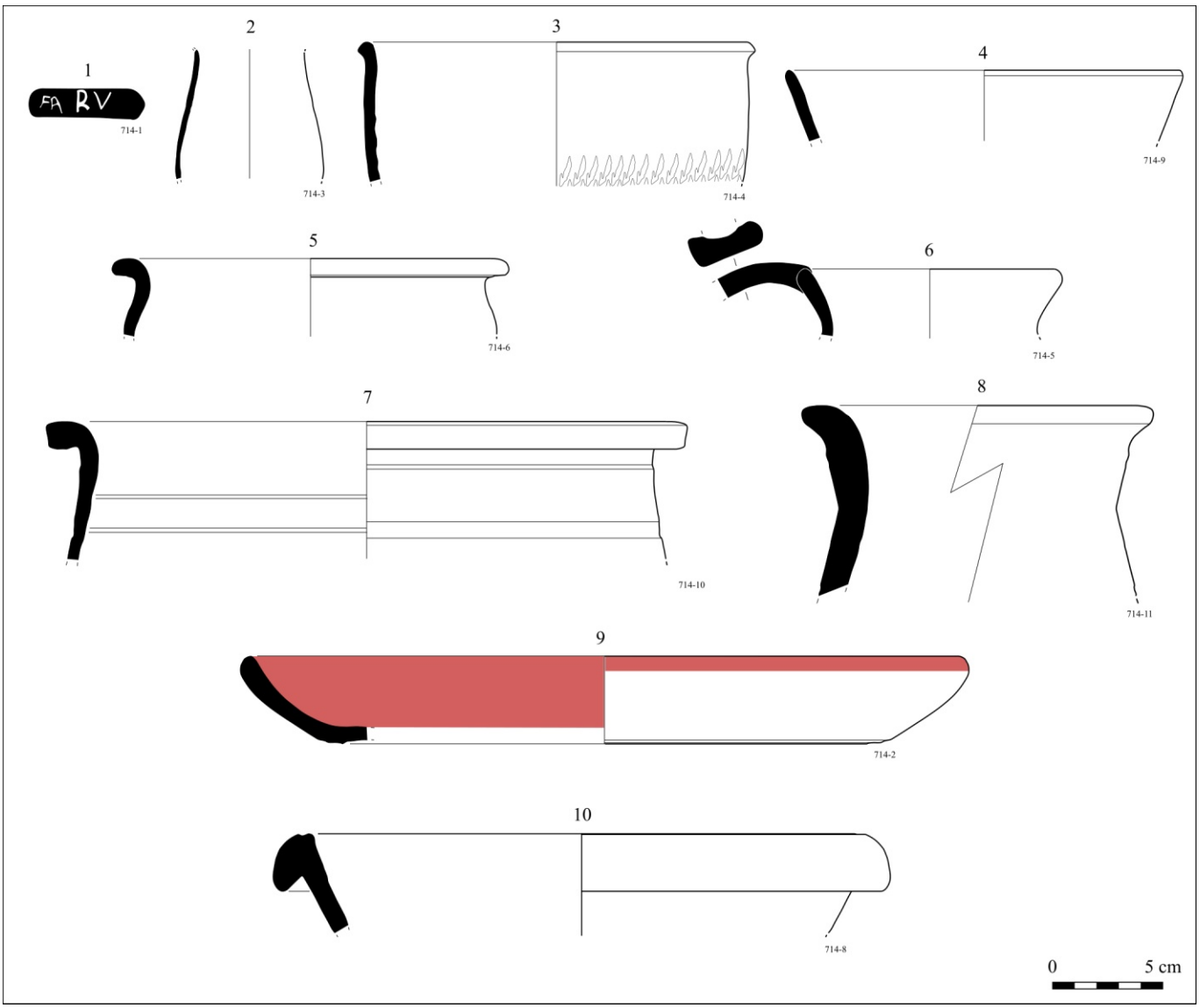

7- Pot/marmite (CS, Daré H-501, Groupe 1), dont le bord est conservé à 14 %, surface grise, pâte gris-brun clair, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, angulaires, blancs et translucides, une grosse inclusion noire, d. bord 290 mm. (N° iso 714-10)

8- Pot (DO/MD, groupe à spicules), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface beige, pâte noire, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (7 %) de quartz de calibres petit à gros opaques, d. bord 160 mm environ. (N° iso 714-11)

9- Plat (VRP, Brunie ERP-1f), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface et pâte beiges, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (10 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, grosses inclusions sombres, d. bord 330 mm. (N° iso 714-2)

10- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 8 %, surface beige, noyau gris clair à franges beige clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence commune (25 %) de quartz de calibres moyen et gros, subangulaires et translucides, rare chamotte de calibres moyen à gros, d. bord 270 mm. (N° iso 714-8)

Fait 727
Le dégagement de la fosse **F 727** a permis de ramasser 10 fragments de panse composés de commune sombre et de commune claire. Ce lot est antique.

Fait 736
7 tessons de facture antique ont été recueillis en surface lors du décapage du fossé **F736** (commune claire 2NR, commune sombre 5NR).
Le sondage SD 11 réalisé dans ce fossé a mis au jour une anse d'amphore tardo-républicaine et un fond de récipient en commune claire très micacée (mortier ?). Ce lot est insuffisant pour proposer une datation.

Fait 738/739
La fouille de l'intersection des fossés **F738** et **739** a permis de récolter 12 tessons de facture antique. Le lot comporte 2 tessons d'amphore, 1 fragment de panse de commune claire, 1 bord en commune sombre et 8 tessons de commune non-tournée. Ce lot peut être attribué au Haut-Empire.

Fait 742
La fouille du mur **F742** du bâtiment **UA8** a révélé la présence de 13 tessons pour un NMI de 5 vases. En surface du décapage 6 tessons de commune sombre ont permis d'observer 5 individus. Un bord de pichet présente une anse qui s'attache à une lèvre débordante carrée. Ce type de bord semble se rapprocher du type Daré I-1101. Les autres bords appartiennent à des pots dont la lèvre est également débordante arrondie. Une datation autour de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle peut être prudemment envisagée.
Le sondage SD 146 a mis au jour 7 fragments de panse de facture antique (commune claire 1 NR, commune sombre 5 NR et sigillée qui arbore un décor d'oves). Ce mobilier est datée du Haut-Empire.

Fait 750
L'US 06 correspond au comblement supérieur du puits **F750**,en lien avec son démontage. Elle contenait 60 tessons pour un NMI de 6 vases. Parmi les 51 tessons de commune sombre, on recense 4 bords de pots à lèvre débordante arrondie ou carrée. Ces bords sont similaires à ceux des pots Daré I-302 des productions de Liscorno. La céramique commune claire compte 8 tessons pour un bord de cruche en manchon cannelé qui s'apparente au type Daré J-101. Ces éléments sont cohérents avec la monnaie découverte dans ce même niveau. Il s'agit d'une imitation radiée (antoninien) du dernier quart du IIIe siècle – début du IVe siècle issue d'un atelier local (*cf. infra, étude numismatique, A. Le Martret*).
Le mobilier retrouvé dans l'US 05 est très similaire à celui de l'US 06, cette US est également liée au démontage du puits. La commune sombre est largement majoritaire avec 66 tessons pour un NMI de 8 vases qui correspondent exclusivement à des pots à lèvre débordante arrondie. La commune claire compte 31 tessons, parmi lesquels un bord de cruche à large embouchure. Le reste du lot se compose de 6 tessons d'amphore indéterminée et d'un fragment de panse de sigillée trop érodé pour être déterminant. Ce lot semble contemporain du mobilier découvert dans l'US 06.
Le comblement inférieur du puits contenait 46 tessons pour 3 NMI. La constitution du lot est similaire au reste du mobilier du puits, c'est-à-dire qu'il est majoritairement composé de récipients en céramique locale (commune sombre 32 NR et commune claire 9 NR). 3 tessons d'amphore sont également recensés. Les bords des deux pots en commune sombre présentent une lèvre éversée arrondie. Un bord de vase en *terra nigra* pourrait se rapprocher de la forme Menez 137, mais le profil du tesson est trop petit pour en être assuré.

Fait 810
Le sondage SD 84 réalisé dans le fossé **F810** a permis de recueillir 11 fragments de céramique locale (commune sombre 6NR, commune claire 5NR). Ce mobilier antique est insuffisant pour proposer une datation.

Fait 816 (**Fig. 227**)
L'oblitération de la fosse **F816** semble pouvoir être datée du IIIe siècle. Malgré l'indigence du mobilier (21 NR pour 4 NMI), plusieurs types permettent d'affiner la datation comme le fragment de métallescente décoré à la barbotine blanche ou encore le bol en *terra nigra* tardive Daré A-701.

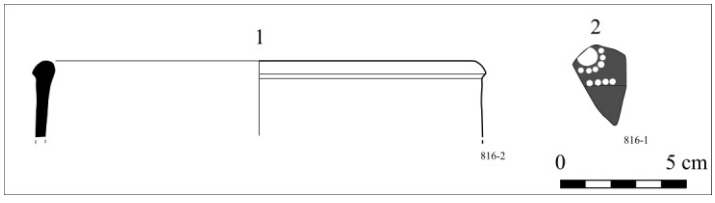

Fig. 227 – *Céramiques issues de ST 816. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Bol (TS, Daré A-701,), dont le bord est conservé à 10 %, surface et pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare de petits calcites, d. bord 180 mm. (N° iso 816-2)

2- MT (Ind.), décor à la barbotine blanche : fleur et frise de points (N° iso 816-1)

Fait 897
Deux fragments de panse de mortier antique ont été retrouvés dans le fossé **F897**, probablement de nature résiduelle.

Fait 911
Cette structure qui recoupe le fossé **F751** de l'enclos trapézoïdal gaulois renfermait 73 tessons pour un NMI de 6 récipients. Le comblement du fossé a livré 4 pots en céramique commune sombre non tournée à col court et concave terminé par une lèvre simple éversée plus ou moins arrondie, ainsi qu'une jatte de petit module en céramique non tournée également qui s'apparente au type Brunie CNT-10. Le lot est complété par 3 tessons de terre sigillée dont les surfaces ont disparu, mais leur pâte évoque les productions de Gaule du sud. La commune claire est présente avec 6NR. 6 fragments de panse d'amphore indéterminée y ont également été découverts.
Ce lot est homogène et peut être daté de l'époque augusto-tibérienne.

Fait 916 (**Fig. 228**)
Le mur **F916** est situé à l'est du fanum **UA2**. Les niveaux de fondation de ce mur ont livré du mobilier antiqueavec 126 NR pour 23 NMI. Parmi la céramique de table, on peut noter la présence de deux bols en *terra nigra* Menez 96. De plus, le répertoire de la commune sombre est relativement varié avec notamment des formes rappelant les productions du Mans : une jatte à collerette Le Mans 3.253, un pot caréné biconique Le Mans 5.152. On retrouve sinon les formes typiquement locales comme avec le pot Brunie CC-34. Enfin, parmi les vases de stockage, on notera la présence d'un vase de stockage à large diamètre et lèvre évasée.
Ce lot est caractéristique des productions de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle apr. J.-C.

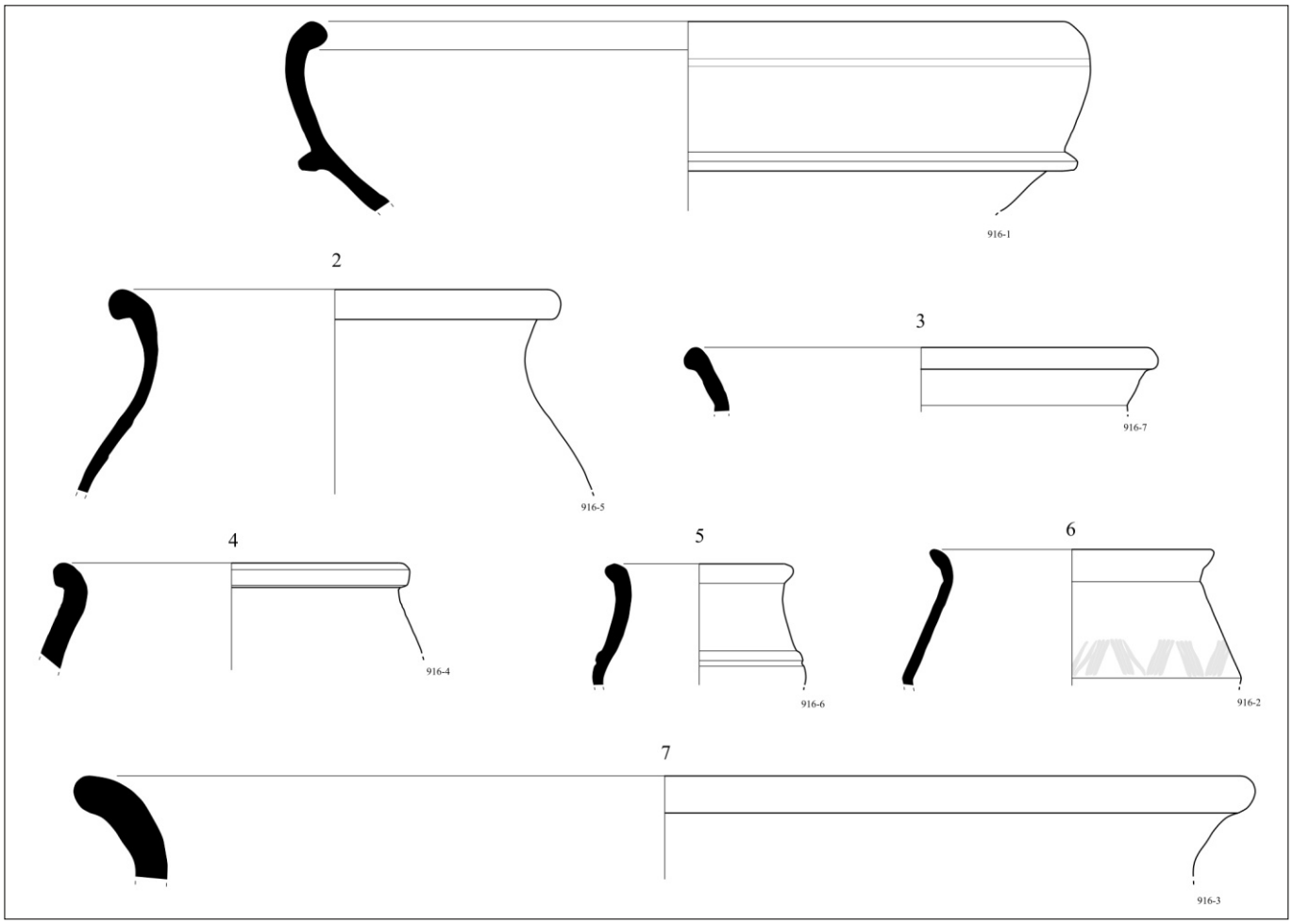

Fig. 228 – *Céramique issue de ST 916. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Jatte (CS, Le Mans 3.253 ?, Groupe 3), dont le bord est conservé à 10 %, surface gris foncé et pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit et moyen, angulaires, blancs et translucides, d. bord 340 mm. (N° iso 916-1)

2- Pot (CS, Brunie CS-34, Groupe 1), dont le bord est conservé à 30 %, surface et pâte grises, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5 %), de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 190 mm. (N° iso 916-5)

3- Pot (CS, ind., Groupe 5), dont le bord est conservé à 10 %, surface et pâte gris foncé, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence rares, de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 200 mm. (N° iso 916-7)

4- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 10 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence rare de quartz de calibres angulaires petit à gros, d. bord 150 mm. (N° iso 916-4)

5- Pot (CS, ind., Groupe 6), dont le bord est conservé à 7 %, surface grise, pâte brun-beige clair, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 80 mm. (N° iso 916-6)

6- Pot (CS, Le Mans 5.152 ?), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface grise, pâte gris clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence rare (1/2 %), de petits quartz subangulaires et translucides, une grosse inclusion grise, d. bord 120 mm. (N° iso 916-2)

7- Dolium (DO, ind.), dont le bord est conservé à 5 %, surface et pâte grise, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence abondante (40 %) de quartz de calibres petit à gros subangulaires et translucides, d. bord 500 mm environ. (N° iso 916-3)

Fait 917
Le sondage SD 53 réalisé au niveau du mur **F917** (bâtiment **UA2**) a mis au jour 2 tessons de commune claire non-datants.

Fait 918
Le nettoyage du mur **F918** du bâtiment **UA2** a livré 25 tessons pour 4 NMI. Deux pots en commune sombre présentent des lèvres éversées plus ou moins arrondies qui s'apparentent au type de pot Daré I-302. Un bord en commune claire est trop minime pour identifier à quelle forme de cruche il se rattache. Enfin 5 tessons dont les pâtes ont les caractéristiques de *terra nigra* tardive ont également été découverts (pâtes similaires à celles de Liscorno et décor de guillochis). Ce mobilier laisse envisager une datation autour du IIIe siècle apr. J.-C.

Fait 919
Le sondage SD53 à l'intersection des murs **F917** et **919** contenait deux fragments de panse en commune sombre qui ne sont pas déterminants pour caler une datation.

Fait 920 (**Fig. 229**)
Il s'agit d'un des murs du bâtiment cultuel **UA2**. La vaisselle de table est très peu représentée avec de la terre sigillée lézovienne – phase 6-7 (2 NR) et de la *terra nigra* (1 NR). La majorité du lot se compose de céramique commune sombre tournée et non tournée (56 NR pour 3 NMI). On retrouve à nouveau un fragment de jatte à collerette Le Mans 3.253, typique des contextes du IIIe siècle (Le Boulaire 2012). Il faut également signaler la présence en surface d'une assiette en Black Burnished Ware, de type BB1, dont la production s'étale entre le dernier tiers du IIIe siècle et la fin du IVe siècle.

1- Jatte (CS, Le Mans 3.253 ?, Groupe 3), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface beige et grise, pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 400 mm environ. (N° iso 920-3)

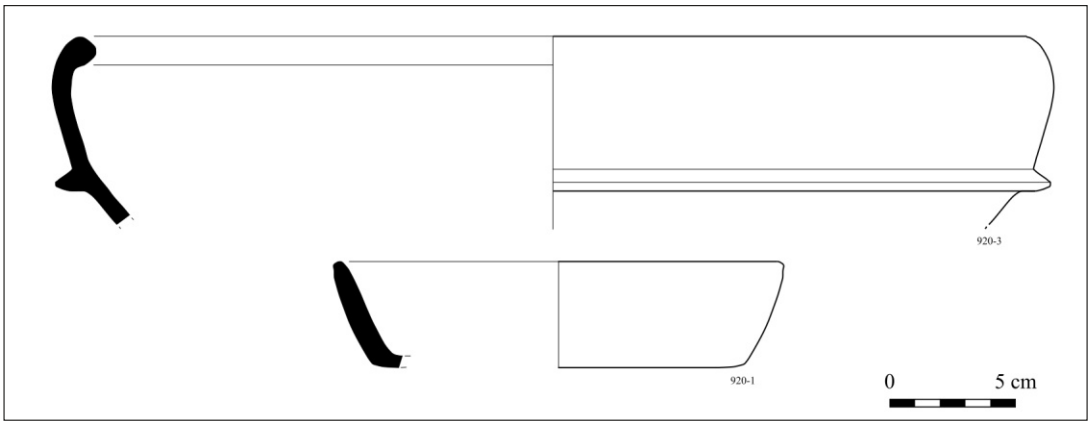

Fig. 229 – *Céramique issue de ST 920. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

2- Plat (BB1, îles britanniques), dont le bord est conservé à 5 %, comprenant des inclusions homogènes, de fréquence abondante, de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires, blancs et translucides, d. bord 180 mm. (N° iso 920-1)

Fait 922

Le dégagement du mur **F922** du bâtiment **UA2** a révélé la présence de 10 tessons pour 3 NMI. Le lot se compose de 7 tessons de commune sombre parmi lesquels un bord de pot Daré I-302, de 2 tessons en commune claire et d'un tesson de céramique modelée. La datation du lot est semblable aux autres lots découverts lors du nettoyage des murs du bâtiments **UA2**, c'est-à-dire que le mobilier est daté du IIIe siècle.

Fait 924 (**Fig. 230**)

Ce remblai qui jouxte le petit temple **UA2** a livré une importante quantité de poteries, soit 8,6 % du total du mobilier céramique découvert sur le site. La céramique, au nombre de 532 NR pour 52 NMI, présente des formes s'échelonnant entre le début du Ier et le IIIe siècle. La vaisselle de table est très faiblement représentée. La terre sigillée (8 NR) est essentiellement composée de productions centre-gauloises de Lezoux – phases 5 (assiette Bet 45). La *terra nigra* (17 NR) est présente avec une petite coupe Menez 99, une coupe Menez 96 et un fragment de panse qui pourrait s'apparenter au type Menez 146. 3 tessons de paroi fine ornée de décors guillochés évoquent les productions de type Beuvray.
La céramique commune sombre reste encore une fois largement majoritaire avec 399 NR pour 41 NMI. On note la présence de pots à lèvre arrondie. De plus, une jatte à bord rentrant et mouluré se rapproche des productions aquitaines et du type Quimper 118. Les productions en commune sombre non-tournée et en commune claire sont également bien présentes.
Enfin, les vases de stockage et de transport sont représentés par un bord d'amphore Dressel 1A qui est vraisemblablement en position résiduelle.
Une prédominance des productions du Ier et du IIe siècle est bien attestée dans l'US 01.

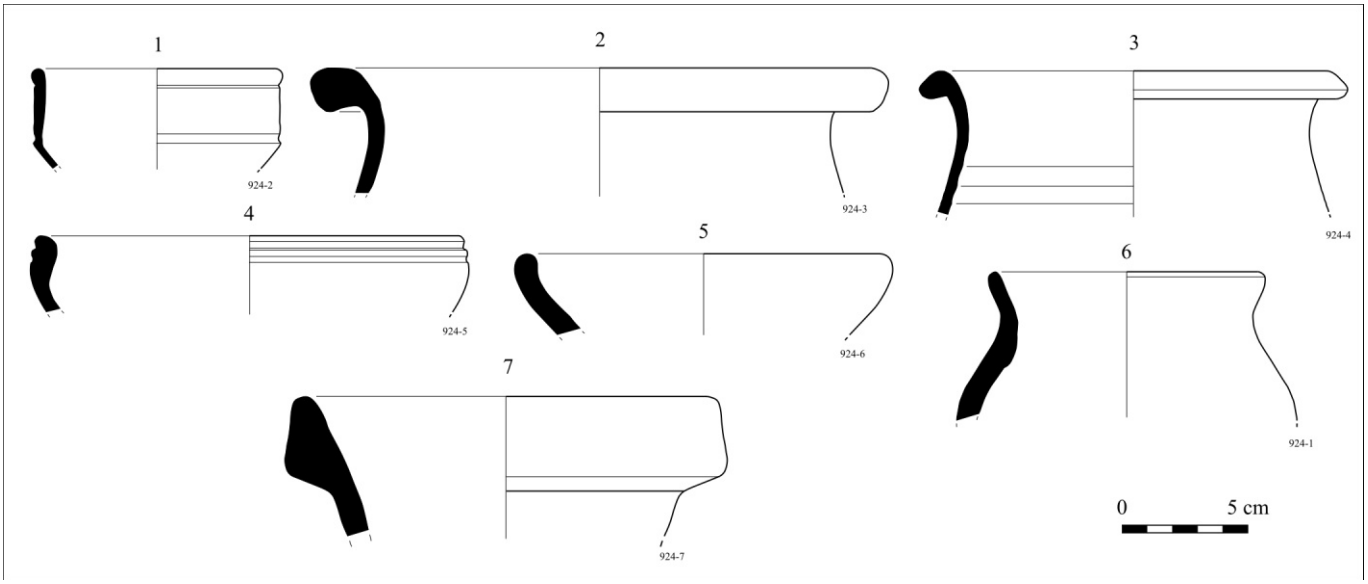

Fig. 230 – *Céramique issue de ST 924. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Coupe (TN, Menez 99, Groupe B), dont le bord est conservé à 15 %, pâte gris clair comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare, petites vacuoles et une grosse vacuole, d. bord 100 mm. (N° iso 924-2)

2- Pot (CS), dont le bord est conservé à 17 %, surface et pâte grises, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée (15 %) de quartz de calibres petit et moyen, angulaires, blancs et translucides, inclusions noires de calibres petit à gros, grosse chamotte gris clair, d. bord 230 mm. (N° iso 924-3)

3- Pot (CS), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface gris brun, pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (bon) de fréquence commune (15 %) de quartz de calibres petit et moyen, blancs et translucides, rare grosse chamotte claire, rares oxydes de fer, d. bord 170 mm environ. (N° iso 924-4)

4- Jatte (CS, ind., Groupe 1), dont le bord est conservé à moins de 5 %, surface et pâte grise, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 170 mm environ. (N° iso 924-5)

5- Jatte (CS, Brunie CS-15, Groupe 1), dont le bord est conservé à 10 %, surface grise, pâte gris clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (5/7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides et blancs, d. bord 150 mm. (N° iso 924-6)

6- Pot (CS, ind.), dont le bord est conservé à 10 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence modérée, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 110 mm. (N° iso 924-1)

7- Amphore (AM, Dressel 1A, italique), dont le bord est conservé à 7 %, d. bord 170 mm. (N° iso 924-7)

Fait 952
Le nettoyage de l'empierrement **F952** du bâtiment **UA4** a mis au jour 16 tessons pour 1 NMI. Le mobilier est très hétérogène et comporte des productions de La Tène finale ou qui pourraient être attribuées au changement d'ère avec notamment un bord de pot qui se rattache au type 23 des céramiques gauloises en Bretagne (Cherel *et al.* 2018 : 276, fig. 8). Les autres pâtes sont clairement antiques avec 6 tessons de commune sombre et 3 tessons de commune claire. L'absence d'élément de forme ne permet pas d'en préciser la datation.

Fait 957 (**Fig. 231**)
Le mur **F957** du bâtiment **UA9** a livré au décapage du mobilier attribuable au IIe et IIIe siècle apr. J.-C. avec de la céramique sigillée du centre de la Gaule (bord de bol Drag. 45) et de la vaisselle de préparation et de cuisson composée de commune claire et de commune sombre. Les US 5 et 6 renfermaient quant à elles deux fragments d'amphores tardo-républicaines et un bord de pot en céramique commune sombre non tournée. Leur présence peut être de nature résiduelle à moins que l'occupation de cet espace soit intervenue durant La Tène finale ou durant la transition entre l'époque gauloise et romaine.

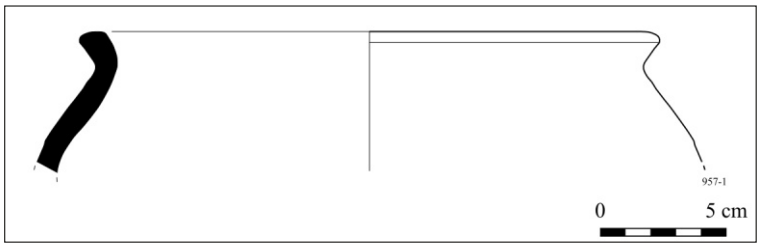

Fig. 231 – *Céramique issue de ST 957. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 12 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence abondantes, de quartz angulaires de calibres petits à gros, d. bord 230 mm. (N° iso 957-1)

Fait 958
Le mur **F958** forme un angle perpendiculaire avec le mur **F957** (bâtiment **UA9**). Son nettoyage a révélé la présence de 8 tessons de commune sombre, sans qu'il soit possible d'en préciser la datation.

Fait 961
Le fossé **F961** renfermait un unique tesson de commune sombre non-déterminant.

Fait 967 (**Fig. 232**)
Cette fosse, située à l'extrémité ouest de l'emprise à proximité des bâtiments **UA 2, 3** et **9**, recelait un total de 243 NR pour 20 NMI. Le lot en question semble relativement précoce. En effet, la présence conjointe de *terra nigra* assimilable au Ier siècle (Menez 11 et 65) et d'un unique tesson de terre sigillée (1NR) amène à dater l'oblitération de la première moitié du Ier siècle. Et plusieurs fragments d'amphores tardo-républicaines corroborent cette datation.

1- Bol (TN, Brunie TN-37), dont le bord est conservé à 5 %, surface grise, noyau noir à franges brun clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare de petits calcites, grosse roche noire, d. bord 180 mm. (N° iso 967-2)

2- Gobelet (TN, Menez 65), dont le bord est conservé à 12 %, surface noire, pâte brune, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence abondante (30 %) de petits quartz subangulaires et translucides, rares petits points noirs, d. bord 90 mm. (N° iso 967-3)

3- Cruche-amphore (CC), dont le bord est conservé à 25 %, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée, de petits quartz translucides et petits calcaires, d. bord 150 mm. (N° iso 967-1).

Fig. 232 – *Céramique issue de ST 967. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

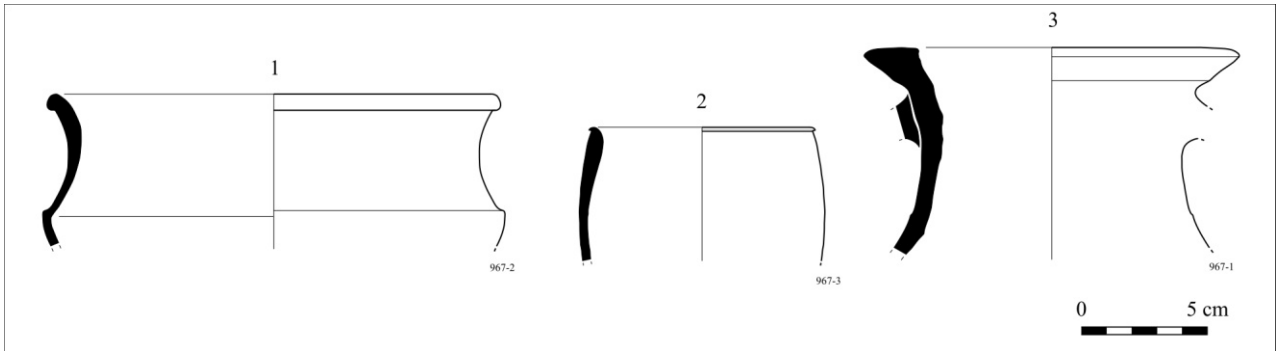

Fait 1004
Le comblement du fossé **F1004** renfermait 23 tessons en commune claire antique sans qu'il soit possible d'en préciser la datation.

Fait 1008
Le fossé **F1008** ferme l'enclos antique quadrangulaire composé des fossés F**225** et 438 sur sa partie septentrionale.
Le sondage SD 55 réalisé à l'intersection des fossé **F1008** et **1466** a permis de recueillir 22 tessons pour un seul NMI. Le lot récolté dans le comblement inférieur se compose de 19 fragments de panse en commune claire et 3 tessons de commune sombre parmi lesquels un bord de pot ou jatte dont la forme est indéterminée. L'absence d'élément de forme déterminant ne permet de préciser la datation de ce lot. En revanche, le comblement supérieur a livré un bord de mortier en sigillée du type Bet 96 des ateliers de Lezoux – phase 7 et un bord de pot en commune sombre qui laissent envisager un terminus post quem du comblement final du fossé au minimum vers le milieu du IIe siècle apr. J.-C.
Le sondage SD 58 effectué à l'intersection des fossés **F1008** et **1604** a quant à lui livré 89 tessons pour un NMI évalué à 4 vases. Son comblement inférieur contenait 2 tessons d'amphore indéterminée et 48 restes appartenant à un un même fond de pot en commune sombre. Ces éléments ne permettent pas de dater précisément le lot. Le comblement supérieur renfermait quant à lui 39 tessons. Le lot comporte une anse d'amphore tardo-républicaine, un bord de cruche en commune claire qui s'apparente au type de cruche Brunie CC-11 (imitation de Gauloise 5), un bord de mortier en commune claire, des fragments de panse de commune sombre et enfin de la terre sigillée des ateliers de Gaule du sud. Ce lot offre un faciès évoquant les productions des Ier et IIe siècles apr. J.-C.

Fait 1160
Avec 2 fragments de panse de commune claire, le mobilier retrouvé dans le trou de poteau **F1160** du bâtiment **UA12** est insuffisant pour être daté. Il est antique sans précision possible.

Fait 1170
Un bord de pot en commune sombre a été découvert dans ce fossé, il n'est pas assez significatif d'une forme pour être daté.

Fait 1175
Les 6 tessons en commune sombre recueillis dans ce fossé sont insuffisants pour être datants.

Fait 1180
Le fossé **F1180** contenait 2 tessons d'amphore indéterminée.

Fait 1184
Le fossé **F1184** suit l'axe du fossé **F1175** et a livré 4 fragments de panse en commune claire, ainsi qu'un bord de pot en commune sombre non tournée dont la lèvre est éversée et arrondie. Ce bord évoque les productions des récipients autour du changement d'ère.

Fait 1190
Ce fossé recoupe les fossés **F1184** et **F1230** au nord de l'emprise de fouille. Le sondage SD 14 réalisé à l'intersection des fossés **F1190** et **1230** a permis de récolter un fond de vase de stockage antique en commune sombre. Celui-ci n'est pas déterminant pour préciser la datation du lot.

Fait 1194 (**Fig. 233**)
Les sondages SD 12 et 17 réalisés dans ce fossé ont livré 115 tessons pour un NMI de 5 récipients.
Le lot est exclusivement composé de vaisselle de préparation et de cuisson en céramique commune claire, commune non-tournée et commune sombre. Cette dernière est d'ailleurs majoritaire avec 99 NR pour 4 NMI. Un pot en commune sombre non tournée, ainsi qu'une jatte type Brunie CS-25 laisse envisager une datation de l'ensemble du lot autour du Ier siècle apr. J.-C.

1- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 20 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune (15 %), de quartz angulaires de calibres petit à gros, d. bord 120 mm. (N° iso 1194-1)

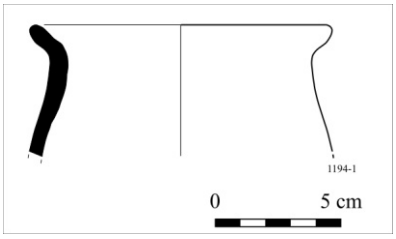

Fig. 233 – *Céramique issue de ST 1194. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

240

Fait 1200 (**Fig. 234**)
Ce fossé a livré 162 NR pour 12 NMI. Le lot est clairement assimilable au IIIe siècle en raison de la présence d'un bol en sigillée Drag. 45 du Centre Gaule et de deux bols en *terra nigra* tardive des ateliers de Liscorno type Daré A-701. La céramique commune sombre est majoritaire avec 78 NR pour 6 NMI. Aucun type n'a été identifié. Parmi la céramique à pâte claire, on notera la présence d'un mortier Brunie CC-7.

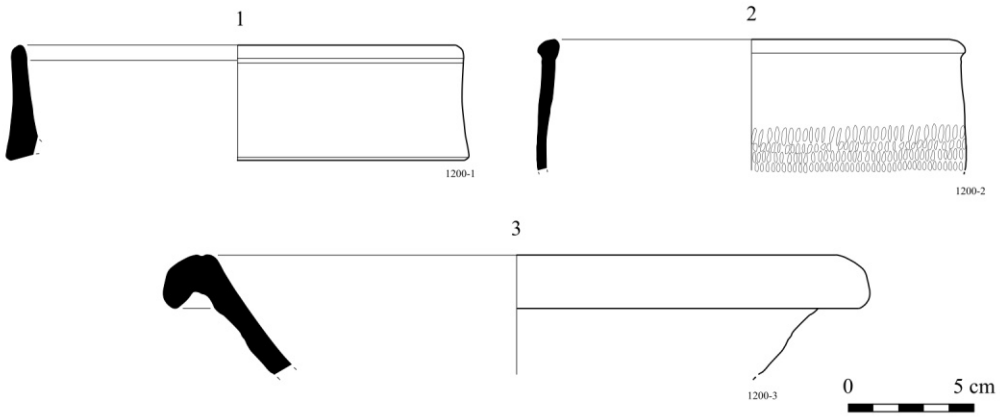

Fig. 234 – *Céramique issue de ST 1200. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Mortier (TS, Drag. 45, Centre), dont le bord est conservé à 6 %, d. bord 180 mm. (N° iso 1200-1)

2- Bol (TN, Daré A-701), dont le bord est conservé à 14 %, pâte épurée, rares petits quartz, d. bord 170 mm. (N° iso 1200-2)

3- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 7 %, pâte grise et orangée, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence rare, gros quartz translucides, inclusions organiques noires, un gros quartz blanc, d. bord 280 mm. (N° iso 1200-3)

Fait 1202 (**Fig. 235**)

Ce fossé est parallèle au fossé nord de l'enclos trapézoïdal protohistorique. Le comblement inférieur du sondage SD 54 réalisé à l'extrémité est du fossé a livré du mobilier attribué à La Tène moyenne et La Tène finale (*cf. infra, Étude de la céramique protohistorique*). Le comblement supérieur de ce fossé recelait 126 NR pour 19 NMI. La céramique sombre tournée et notamment non-tournée est majoritaire.
On y trouve notamment un pot à col court légèrement évasé et surface lustrée ainsi qu'une jatte à profil hémisphérique et bord mouluré. Enfin, la *terra nigra* est également bien représentée avec 11 NR pour 2 NMI.

Ce lot est bien représentatif des productions de l'époque augusto-tibérienne.

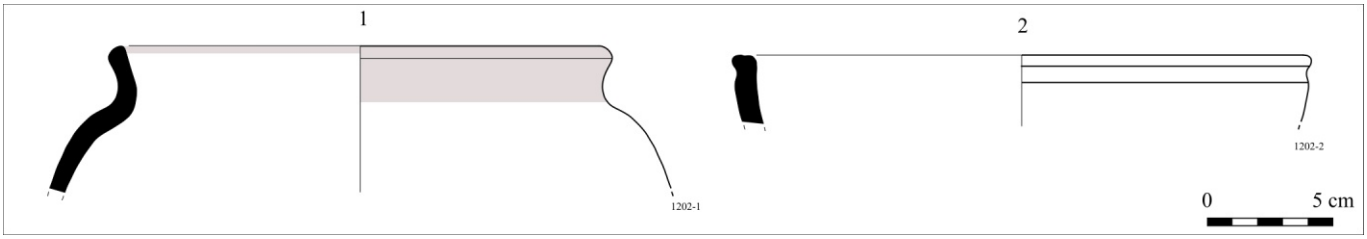

Fig. 235 – *Céramiques issues de ST 1202. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 8 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune, de quartz et calcaires de calibres petit à gros, d. bord 200 mm. (N° iso 1202-1)

2- Jatte (MD, ind.), dont le bord est conservé à 5 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence commune (15 %), de quartz de calibres petit à gros, d. bord 230 mm. (N° iso 1202-2)

Fait 1426 (**Fig. 236**)

L'empierrement **F1426** a livré 20 tessons pour 4 NMI. La céramique de table est composée de *terra nigra* et de paroi fine. La vaisselle de préparation et de cuisson est composée de mortier, de commune claire et de commune sombre. Enfin, les vases de transport et de stockage sont composés de fragments de vases de stockage et d'amphore. Aucun élément de forme n'est déterminant pour proposer une datation plus fine que le Haut-Empire.

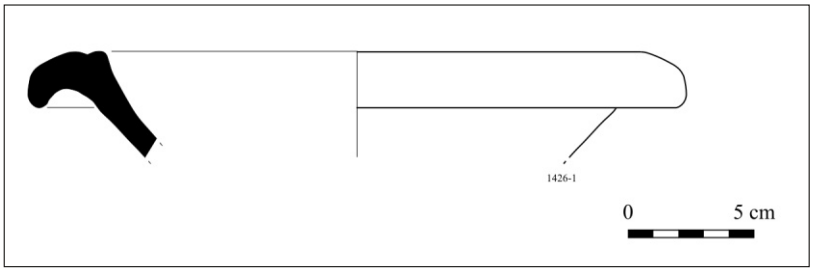

Fig. 236 – *Céramique issue de ST 1426. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 14 %, surface et pâte orangées, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence abondante (30 %) de quartz de calibres petit et moyen (rares gros), subangulaires et translucides, chamotte orange de calibres moyen et gros, micas, d. bord 200 mm environ. (N° iso 1426-1)

Fait 1436 (**Fig. 237**)

Les niveaux inférieurs et médians du fossé méridional de l'enclos gaulois ont livré du mobilier dont la chronologie large couvre la période allant du v^e^ siècle au i^er^ siècle av. J.-C. (*cf. infra, Étude de la céramique protohistorique*). Le lot céramique issu du niveau supérieur du remplissage est composé d'un mélange de productions laténiennes et romaines. Au total, il a été comptabilisé 86 NR pour 4 NMI.
Les productions d'époque laténienne (céramique locale non-tournée et amphores tardo-républicaines) représentent 56 NR pour 2 NMI. On a notamment un élément remarquable : un tesson de pot avec un départ de col lustré dont la panse est ornée d'un décor géométrique estampé. Pour ce qui est de la céramique attribuée à la transition entre l'époque gauloise et romaine et le début du i^er^ siècle apr. J.-C., le lot est composé essentiellement de tessons de céramiques non tournée et de *terra nigra* représentée par un bol Menez 96 et un fragment de panse de vase bobine.

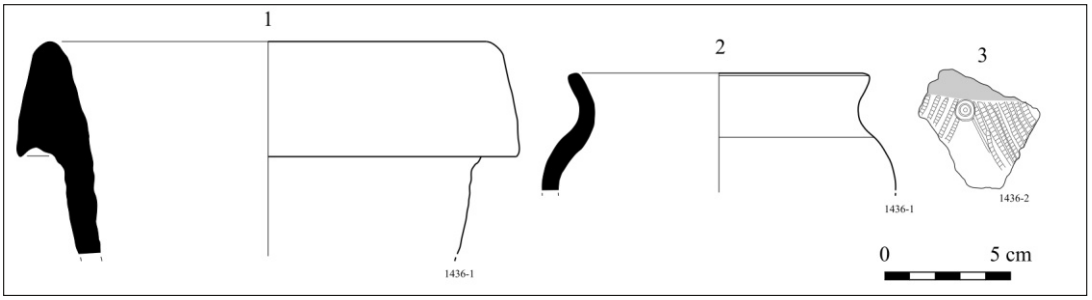

Fig. 237 – *Céramiques issues de ST 1436. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Amphore (AM, Dressel 1A, italique), dont le bord est conservé à 18 %, comprenant des inclusions homogènes, de fréquence modérée, de petits quartz translucides et calcaires jaunes, d. bord 200 mm. (N° iso 1436-1)

2- Pot (MD, Ind.), dont le bord est conservé à 10 %, comprenant des inclusions homogènes, de fréquence modérée, de petits quartz translucides et de calcite jaune, d. bord 120 mm. (N° iso 1436-3)

3- Pot ? (MD, Ind.), décor estampé. (N° iso 1436-2)

Fait 1470
Ce niveau de circulation aux abords du grand enclos quadrangulaire antique a livré 22 tessons de petite dimension qui témoignent d'un piétinement dans cette zone. Le lot est majoritairement composé de céramiques communes locales (commune sombre 16 NR, commune claire 3NR). Les bords observés, au nombre de 8, correspondent à des bords de pots à lèvres débordantes et arrondies qui évoquent les productions des Ier et IIe siècles apr. J.-C. Ce lot est complété par un tesson de sigillée dont les surfaces sont desquamées, mais dont la pâte est semblable à celle des productions de Gaule du centre de Lezoux – phase 5. Un petit tesson d'amphore indéterminée y a également été recueilli.

Fait 1472 (**Fig. 238**)
Le sondage SD 11 pratiqué dans à l'angle sud-ouest de l'enclos quadrangulaire gallo-romain a révélé la présence d'une fosse qui contenait 18 tessons pour 1 individu. La céramique commune sombre et la céramique commune non-tournée sont majoritaires (8 NR chacun). On note également la présence d'un tesson de commune claire et d'un tesson de *terra nigra*. Ce petit lot bien qu'indigent est caractéristique des assemblages céramiques du changement d'ère.

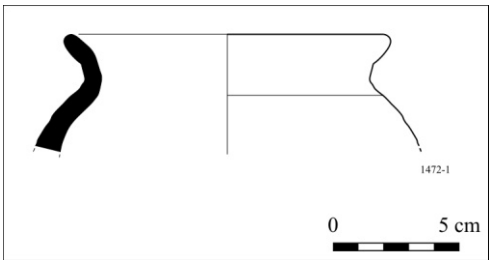

Fig. 238 – *Céramique issue de ST 1472. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Pot (MD, ind.), dont le bord est conservé à 10 %, comprenant des inclusions hétérogènes, de fréquence rare, de quartz de calibres petit à gros, d. bord 130 mm. (N° iso 1472-1)

Fait 1474
La fosse **F1474** à proximité du bâtiment **UA8** contenait 22 tessons pour 2 NMI. Le lot comporte uniquement des tessons de commune sombre locale et de *terra nigra*. Les deux éléments de formes observés sont des bords de pot en commune sombre dont les lèvres sont arrondies et éversées. Une datation autour des Ier et IIe siècles apr. J.-C. est possiblement envisagée.

Fait 1477 (**Fig. 239**)
Le remblai **F1477** vient buter sur les murs **F957** et **958** du bâtiment **UA9**. Le lot est composé de 60 NR pour 6 NMI. La vaisselle de table est seulement représentée par 4 tessons de *terra nigra*. Le reste appartient à la vaisselle de préparation et de cuisson. La production non-tournée est présente avec notamment un pot à lèvre évasée et sa surface micacée dans sa partie supérieure. On retrouve également un mortier Brunie CC-7 avec son estampille entièrement conservée. Les fragments de mortiers présentant une pâte kaolinitique sableuse de couleur beige très clair (presque blanche) à inclusions rouges correspondent très vraisemblablement à des productions de l'atelier de Coulanges (Allier). La marque PATERNVS est une estampille récurrente pour la péninsule armoricaine au cours du IIe et du IIIe siècle apr. J.-C. Cet ensemble céramique est trop indigent pour lui proposer une datation fine, mais la découverte d'une monnaie, un as frappé à Rome sous Domitien (81-96), corrobore l'hypothèse d'une datation du lot au IIe siècle apr. J.-C. (*cf. infra, étude des monnaies, A. Le Martret*).

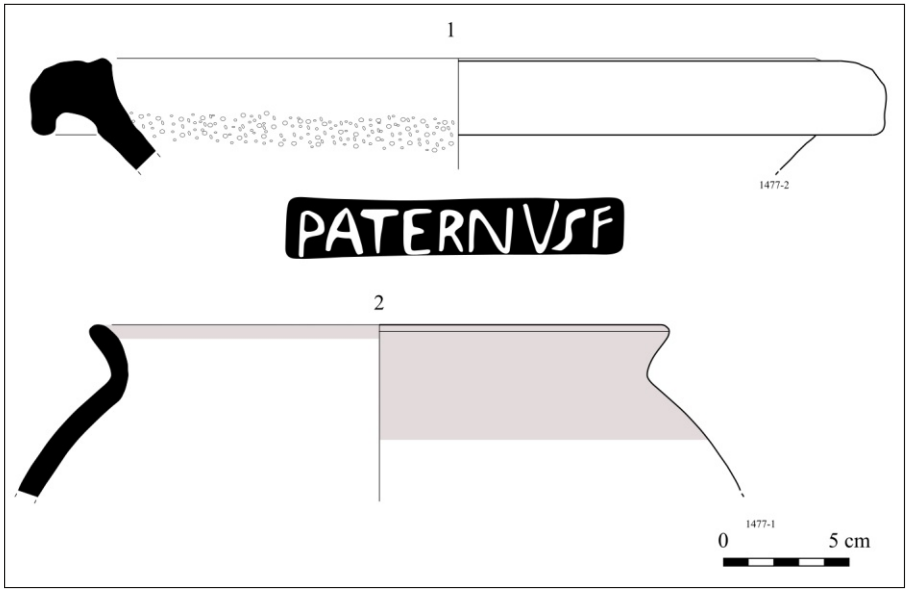

Fig. 239 – *Céramiques issues de ST 1477. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

1- Mortier (MO, Brunie CC-7), dont le bord est conservé à 10 %, surface et pâte beige clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres moyen et gros, translucides et blancs, importants oxydes de fer, inclusions noires, d. bord 340 mm. (N° iso 1477-2)
estampille : PATERNVSF

2- Pot (MD), dont le bord est conservé à 15 %, comprenant des inclusions homogènes, de fréquence rare, de quartz de calibres petit à gros, oxydes de fer, d. bord 230 mm. (N° iso 1477-1)

Fait 1480
Ce petit niveau d'empierrement du bâtiment **UA8** a été révélé lors de la réalisation du sondage SD 21. Son nettoyage a mis au jour 2 fragments de panse en commune sombre, insuffisants pour dater ce lot.

Fait 1482 (**Fig. 240**)
Le comblement supérieur du trou de poteau **F1482** qui se trouve à l'entrée du bâtiment **UA5** a livré un fragment de figurine en terre blanche. Seul le socle hémisphérique et les pieds de la figurine sont conservés. Il s'agit probablement d'une Vénus anadyomène (sortant du bain) mais son état de conservation ne permet pas de préciser le type auquel elle appartient.

Fig. 240 – *Figurine en terre blanche issue de ST 1482. Cliché : M. Grall © Éveha 2021*

Fait 1487
Ce trou de poteau au nord de l'**UA3** contenait 20 fragments de commune sombre tournée et 2 autres de céramique non tournée. Parmi les trois formes observées on recense un pot en commune sombre avec un décor de bandes lissées en haut de panse et au niveau du col et 2 autres pots en commune non tournée qui rappellent les productions de l'époque augusto-tibérienne.

Fait 1544
Ce petit fossé renfermait 2 fragments de panse en commune sombre et 3 autres en céramique indéterminée (protohistorique?). Ce lot est insuffisant pour permettre de proposer une datation.

Fait 1598 (**Fig. 241**)
La fosse **F1598** est creusée dans le fossé **F608** qui avait livré du mobilier daté de la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. (*cf. infra* : F608). Le lot contenu dans la fosse compte 30 NR pour 2 NMI. La vaisselle de table est uniquement représentée par une assiette en sigillée Bet 32 qui permet d'obtenir un TPQ à la moitié du IIe siècle. On peut également citer la présence d'une bouilloire à bec tréflé. Ce type de bouilloire connaît deux exemplaires similaires à Locmariaquer (56) dont la datation ne peut être clairement attribuée. L'autrice laisse toutefois entendre que certains éléments du lot dont elles sont issues couvre la période allant de la moitié du IIe siècle à la fin du IIIe siècle apr. J.-C. (Brunie 2012 : 528, Fig. 13, n° 1).

1- Assiette (TS, Bet 32, Lezoux – phase 5), dont le bord est conservé à 12 %, surface et pâte beige clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence modérée (5 %) de petits quartz subangulaires et translucides, rares inclusions noires de calibre moyen, d. bord 170 mm. (N° iso 1598-1)

2- Cruche (CC, bec tréflé), dont le bord est conservé à 100 %, comprenant des inclusions épurées à rares petits quartz et et petits oxydes de fer, d. bord 80 mm. (N° iso 1598-2)

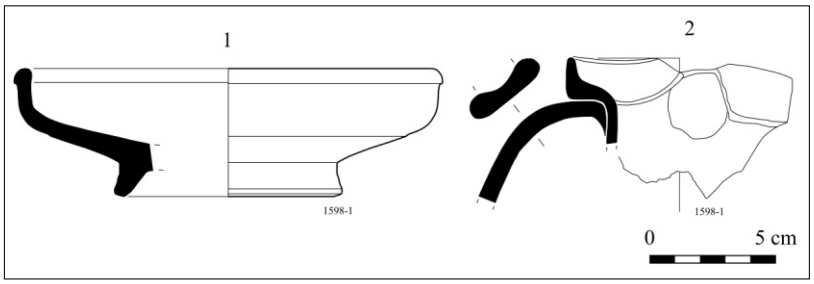

Fig. 241 – *Céramiques issues de ST 1598. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

Fait 1604 (**Fig. 242**)
Le recreusement à l'extrémité est du fossé F1008 n'a livré que trois fragments de commune sombre ainsi qu'un bol Drag. 37 en terre sigillée lézovienne, déterminant un *teminus post quem* à la première moitié du IIe siècle apr. J.-C.

Fig. 242 – *Céramique issue de ST 1604. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

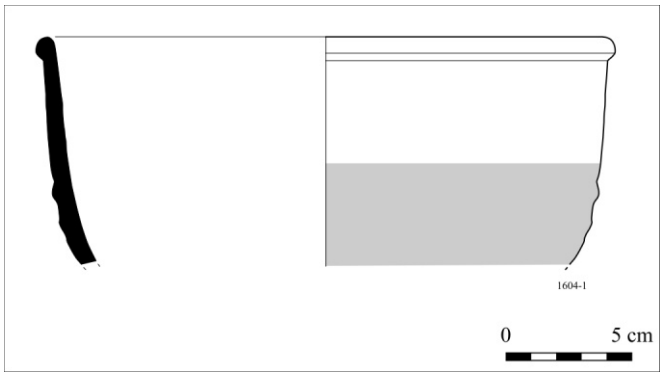

1- Bol (TS, Drag. 37, Centre Gaule), dont le bord est conservé à 10 %, d. bord 230mm. (N° iso 1604-1)

Fait 1607
Le trou de poteau **F1607** renfermait un fond plat de récipient antique en commune sombre.

Fait 1610 (**Fig. 243**)
Ce fossé renfermait une jatte en pâte commune non-tournée, à fond concave et bord rentrant. Des traces de chauffe à l'extérieur attestent d'un usage domestique de cuisson des aliments. Ce type de jatte a été découvert à Vannes (56) – *Rue Sainte-Catherine et Rue Saint-Patern* dans des contextes datés entre les années 15 av. J.-C. et les années 20 apr. J.-C. (Brunie 2017 : 369, fig. 126).

Fig. 243 – *Céramique issue de ST 1610. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

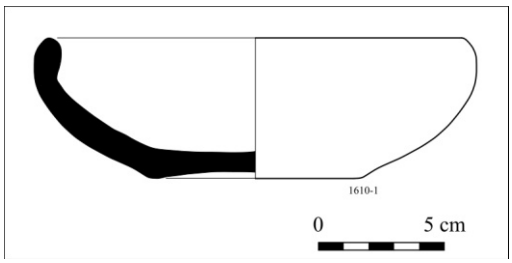

1- Jatte (MD, ind.), dont le bord est conservé à 80 %, surface brun-orangé, pâte brun foncé, d. bord 160 mm. (N° iso 1610-1)

Fait 1616
Ce niveau de remblai découvert au sein du sondage SD 183 est recoupé par le fossé **F1010** et les murs **F1615** et **1617**. Deux tessons pour un NMI y ont été mis au jour. Le bord de ce récipient en commune non tournée présente des surfaces lustrées au niveau d'une lèvre légèrement éversée et arrondie. Ce type de récipient est généralement retrouvé dans des contextes augusto-tibériens.

Fait 1624 (**Fig. 244**)
Le trou de poteau **F1624** à proximité du fossé d'enclos **F873** contenait 87 NR pour un seul NMI. Le lot est uniquement composé de vaisselle de préparation et de cuisson et de vases de stockage. Le seul individu conservé est un pichet à décors géométriques lissés de type Daré I-702. Il pourrait s'agir d'une production de Liscorno, donnant ainsi un TPQ à la fin du IIe siècle. Le col est décoré de bandes verticales lissées et l'épaule de groupes de bandes lissées opposées.

Fig. 244 – *Céramique issue de ST 1624. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

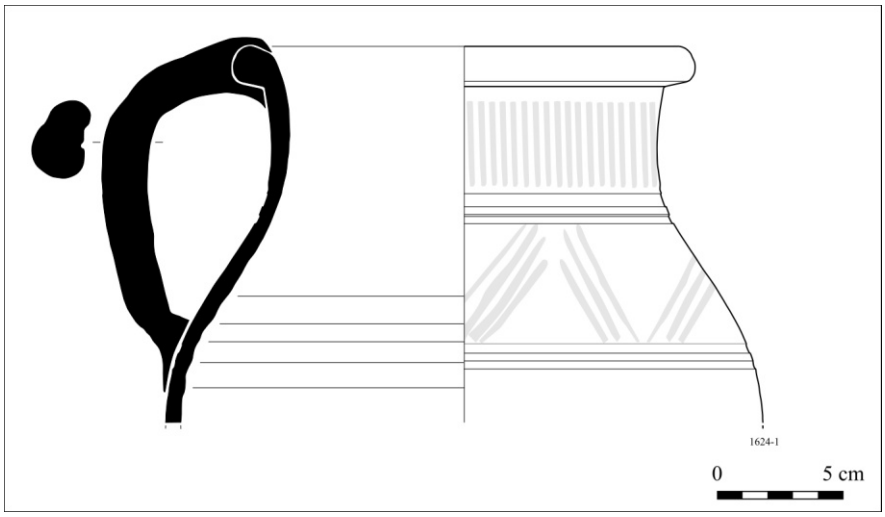

1 - Pichet (CS, Daré I-702, Groupe 8/ Liscorno ?), dont le bord est conservé à 15 %, surface gris clair, pâte blanchâtre, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence commune (15/20 %) de quartz blancs de calibres petit à gros, inclusions noires, d. bord 180 mm. (N° iso 1624-1)

Fait 1649
Le fossé **F1649** a livré 7 tessons. Le lot compte 3 tessons de commune sombre, 3 tessons de commune non tournée et 1 fragment de panse de sigillée dont les caractéristiques sont similaires à celles des productions des ateliers de Lezoux – phase 5. Une datation autour des Ier et IIe siècles est proposée.

Fait 1651
Cette fosse, à proximité du fossé F187, a permis de récolter 8 tessons pour un NMI de 1 vase. L'ensemble est composé de céramique commune sombre (3 NR) et de commune non tournée (5 NR). En l'absence de forme ce lot est insuffisant pour proposer une datation, nous notons toutefois que les tessons modelés sont assez semblables à ceux des récipients observés pour l'époque augusto-tibérienne sur le site.

Fait 1652 (**Fig. 245**)
Seule la catégorie de la commune sombre tournée est représentée avec 12 NR. Un seul individu est conservé. Il s'agit d'un pot à col concave et lèvre angulaire. Ce type de lèvre évoque les productions de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle apr. J.-C.

1 - Pot (CS, Brunie CS-34), dont le bord est conservé à 30 %, surface et pâte brune, comprenant des inclusions hétérogènes (modéré), de fréquence modérée (7 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires, translucides et blancs, rares petits oxydes de fer, d. bord 160mm. (N° iso 1652-1)

Fig. 245 – *Céramique issue de ST 1652. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

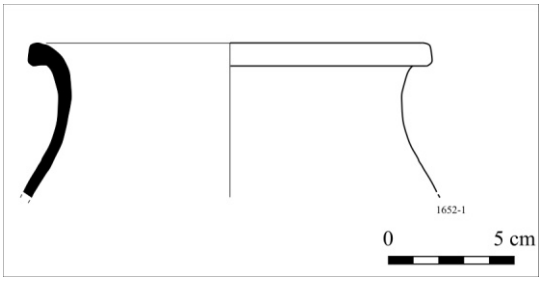

Fait 1654
Ce trou de poteau renfermait 3 fonds plats de pots antiques en commune sombre. Leur datation ne peut être affinée.

UA3 (**Fig. 246**)
La céramique découverte dans le radier du bâtiment UA3 est composée de 141 NR pour 10 NMI. La seule forme en *terra nigra* est une coupe Menez 75. Parmi la céramique commune claire, la forme la mieux conservée est un bol à longue collerette. Parmi la céramique commune sombre, plusieurs formes sont à souligner : un plat à cuire Brunie CC-2, une jatte à bord rentrant Daré H-101, ou encore un pot à surface micacée en partie supérieure. Enfin, des fragments d'amphores tardo-républicaines et Dressel 2/4 sont présentes. Le mobilier retrouvé dans l'UA 3 n'est pas homogène et couvre une large période couvrant le Ier au IIIe siècle apr. J.-C.

Fig. 246 – *Céramiques issues de UA 3. Dessin : G. Bron © Éveha 2021*

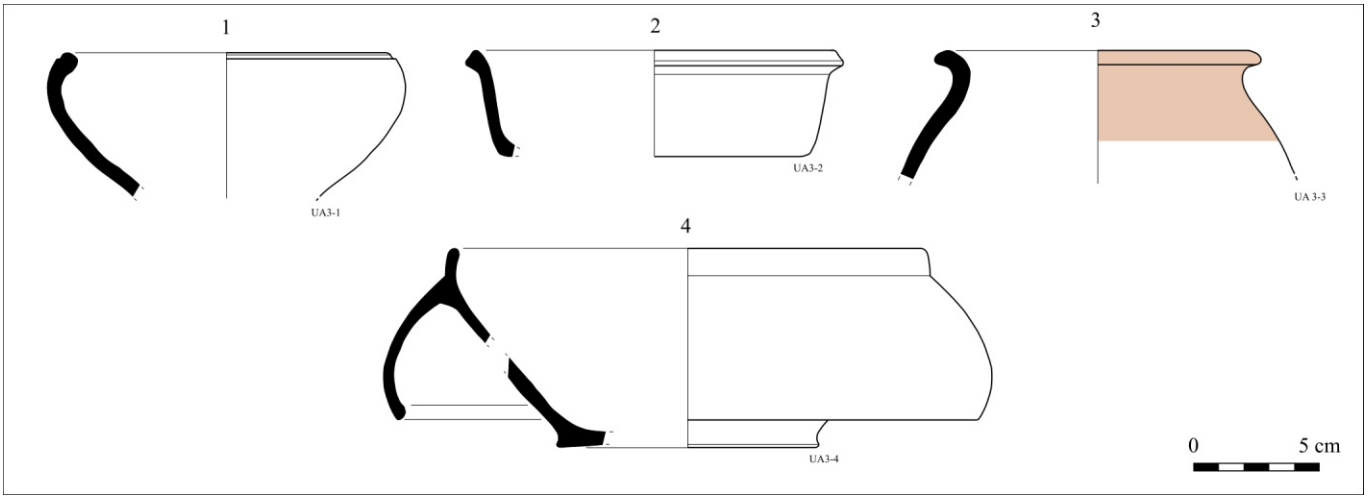

1- Jatte (CS, Daré H-101, Groupe 1), dont le bord est conservé à 15 %, surface grise, pâte brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre) de fréquence modérée (5 %) de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, d. bord 140 mm. (N° iso UA3-1)

2- Plat (CS, Brunie CC-2, Groupe 2), dont le bord est conservé à 12 %, surface et pâte gris-foncé, comprenant des inclusions homogènes (bon), de fréquence moderne (10 %) de quartz de calibres petit et moyen, subangulaires et translucides, d. bord 150 mm. (N° iso UA3-2)

3- Pot (CS, ind.), dont le bord est conservé à 15 %, surface gris foncé, brun clair, comprenant des inclusions hétérogènes (pauvre), de fréquence rare de quartz de calibres petit à gros, subangulaires et translucides, une grosse chamotte, d. bord 130 mm. (N° iso UA3-3)

4- Bol à collerette (CC, Brunie CC-22 ?), dont le bord est conservé à 12 %, surface beige-orangé clair, noyau brun clair, comprenant des inclusions homogènes (très bon), de fréquence rare, vacuoles, d. bord 190 mm. (N° iso UA3-4)

3.4 Synthèse des études céramologiques : répartition spatiale du mobilier, analyse fonctionnelle et éléments de chronologie

Marie Grall

3.4.1 Une fréquentation des lieux au premier âge du Fer

Seuls quelques artefacts témoignent d'une fréquentation du secteur au premier âge du Fer. Bien que rares, ils constituent tout de même de bons marqueurs chronologiques de la période allant du VIIIe au VIe siècle av. J.-C. La localisation des vestiges se trouve au sud de l'emprise de fouille. Le mobilier a été recueilli au sein de la fosse **F130** et du fossé circulaire **F129** qui semble fonctionner avec le fossé **F135**. Ce mobilier est associé à une quantité importante de pesons et de fragments de torchis (*cf. infra, Étude de la terre cuite, S. Toron*).

Un léger bruit de fond d'une occupation entre le IVe et le IIIe siècle av. J.-C. est également perceptible. Il s'agit généralement de quelques rares tessons découverts dans les comblements des fossés **F605, F1427, F1436** et dans la fosse **F109** au sud-est d'emprise de fouille.

L'ensemble est uniquement composé de jattes, pots et écuelles plus ou moins travaillées. Les formes sont majoritairement modelées, mais certaines présentent une finition à la tournette. Certains pots possèdent des décors caractéristiques de cette période. Les décors d'impressions digitées réalisées directement sur la panse ou sur un fin cordon rapporté correspondent au décor A3 de la typologie sur les céramiques gauloises en Armorique (**Fig. 197**, **129/1, 130/2, 130/5**). Un décor d'incisions obliques réalisées à l'aide d'un outil concorde lui avec le décor A1 (**Fig. 197**, **130/3**) (Cherel *et al.* 2018 : 302, fig. 22). Deux vases ont des décors estampés typiques des motifs complexes des débuts de l'estampage (**Fig. 203**, **1436/7**, **Fig. 226**, **1436/2**). On note également la présence de cordons et de larges cannelures labiales internes (**Fig. 198**, **605/1** ; **Fig. 202**, **1436/2, 1436/6** ; **Fig. 203**, **1436/13**). Enfin certaines surfaces des récipients sont graphitées ou lustrées.

3.4.2 L'occupation du second âge du Fer

Un second état est bien lisible aux IIe et Ier siècles av. J.-C. et plus particulièrement entre la seconde moitié du IIe et le Ier siècle av. J.-C.

Une partie importante du mobilier a été recueilli dans les comblements inférieurs et médians des fossés de l'enclos trapézoïdal (**F717, 751, 959, 960 967, 1202, 1436 et 1466**). Les comblements des fossés **F183, 187, 560, 561, 604, 689, 772, 823, 857, 902, 1231 et 1486**, qui participent au parcellaire laténien ou antique (en position résiduelle), ont également livré une quantité notable de mobilier. Enfin le reste du mobilier est issu de quelques trous de poteau et de fosses, et de l'épandage F277, probablement associé au bâtiment UA15.

Les récipients observés dans ces structures se composent de jattes, d'écuelles à profil en esse et de pots. Certains pots présentent des traces de suie, témoins d'un passage au feu. L'ensemble correspond au répertoire traditionnel des rejets d'habitat. Les décors sont rares : quelques fines cannelures labiales internes et des surfaces lustrées. Le développement de l'usage du tour à cette époque favorise une régularité dans le façonnage des écuelles en esse et dans la réalisation des décors de cannelures. Le mobilier issu du fossé **F1436** est assez représentatif du répertoire découvert sur l'ensemble du site pour les IIe et Ier siècles av. J.-C (**Fig. 202 et 203**).

3.4.3 Un réorganisation de l'espace entre la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.

Le lot de poteries attribué à la période couvrant la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. et la première moitié du Ier siècle après J.-C. compte 916 tessons pour un NMI de 94 récipients.

Le mobilier qui a été découvert dans les fossés **F327, 533, 608, 616 et 1490** provient du secteur situé à l'est de l'enclos gaulois. Les fossés d'enclos gaulois **F1202** et **1436** ont également livré des céramiques attribuées à cette période dans leur comblement supérieur, ces dernières marquent la fin de l'utilisation de ces fossés dans le dernier tiers du Ier siècle av. J.-C.

La fosse **F1651**, datée de l'Antiquité, recelait également du mobilier de cette période soutenant l'hypothèse d'une occupation dans cette zone.

Le corpus céramique qui caractérise cette période est majoritairement constitué de céramiques communes sombres non tournées qui possèdent encore certaines caractéristiques des productions de La Tène finale. La céramique commune sombre tournée est également très présente. Le répertoire comprend des petits pots et jattes à profils en esse dont les surfaces sont parfois lustrées en haut de panse et au niveau de la lèvre. Ces vases employés pour les préparations culinaires ou le stockage des denrées (pour les plus grands modules) sont associés à de la vaisselle fine en *terra nigra* souvent analogue aux productions de Saintonge (pot Brunie TN-14, bol Brunie TN-37, assiette Menez 11, gobelet Menez 65 et vase-bobine Menez 126). Quelques rares fragments de parois fines de gobelet de type Beuvray complètent le répertoire de la vaisselle fine. Il est à noter que les importations de sigillée sont à peine perceptibles dans le corpus (1,6 % du corpus de cette période). Par ailleurs une quantité non négligeable d'amphores gréco-italiques, Dressel 1 et Pascual 1 témoignent toujours d'un bon approvisionnement du site en vin des régions d'Italie.

Cet assemblage trouve de fortes similitudes avec le mobilier découvert sur le site rural d'Arradon (56) – *Kerran/Pen er Men*, en particulier avec le mobilier des US 1125 et 1127 (Brunie 2016 : 984-989).

3.4.4 Installation et première phase d'occupation d'une *villa* entre la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. et le IIe siècle apr. J.-C.

Un tiers des tessons antiques découverts sur le site correspond à des céramiques caractéristiques des productions de la seconde moitié du Ier siècle et du IIe siècle apr. J.-C. Le lot compte 2040 restes pour un NMI estimé à 180 récipients.

Une partie importante de ce mobilier a été découverte dans les fossés **F225, 438 et 1008** qui constituent les bordures septentrionale, occidentale et méridionale de l'imposant enclos quadrangulaire antique. Ce dernier est aménagé en partie à l'emplacement de l'ancien enclos trapézoïdal gaulois.

Les aménagements fossoyés **F608 et 639** au nord-est de l'emprise de fouille comprennent également du mobilier de cette période.

Les fossés **F216, 219 et 278** au sud-est de l'enclos antique contenaient également du mobilier des Ier et IIe siècle apr. J.-C. La quantité de mobilier découvert dans ces fossés proches de nombreux trous de poteau dans cette zone plaide en faveur d'une zone d'habitat. L'aspect fonctionnel du lot est typique des espaces domestiques. Le lot compte des pots à cuire, des vases de stockage, des mortiers, des cruches et un couvercle associés à de la vaisselle de table (coupes et bols en *terra nigra* et sigillée).

Au nord de l'emprise de fouille les fossés **F1170, 1175, 1180 1190, 1194 et 810** recelaient également du mobilier de cette période en petite quantité. Le lot retenu dans ces fossés est uniquement composé de productions en céramique commune locale au sein desquelles la commune sombre est largement majoritaire. Le corpus comprend uniquement des restes de pots de différents modules et des vases de stockage. Ce répertoire restreint suggère que ces fossés ne sont pas en lien avec une zone d'habitation.

Cette période voit également l'installation de plusieurs bâtiments sur fondations en pierre. En témoigne le mobilier découvert lors du dégagement des murs des bâtiments **UA1** au sud-est de l'emprise ; **UA2, UA4, UA 8 et UA9** au sein du grand enclos quadrangulaire antique ; **UA5 et UA6** au nord-est de l'emprise de fouille. Le remblai **F924** qui jouxte le bâtiment **UA2** contient du mobilier brassé daté entre le Ier et le IIIe siècle apr. J.-C.

À l'intérieur de l'enclos quadrangulaire la fosse **F727** et les US inférieures du puits F750 ont aussi livré du mobilier de la seconde moitié du Ier siècle et du IIe siècle apr. J.-C.

Le répertoire céramique de cette période se diversifie. Concernant les sigillées, on assiste à l'arrivée des services flaviens et des bols Drag. 37 à décor moulé. Les productions de Gaule du centre sont majoritaires à celles de Gaule du sud. La présence de paroi fine, avec des gobelets de type Lez. 331 issus des ateliers du centre de la Gaule est également attestée, bien que tout juste perceptible dans le corpus. Le répertoire de la *terra nigra* est toujours présent, bien qu'assez restreint avec uniquement des bols tronconiques Menez 75 et des coupes carénées Menez 96. La céramique commune sombre tournée est largement majoritaire dans ce corpus et les formes récurrentes sont évidement les pots de différents modules à lèvres débordantes et arrondies, mais une diversification des formes est également observée avec des assiettes, des plats ou encore des jattes. Notons qu'aucun vase tripode n'a été identifié. La commune claire offre principalement des cruches à lèvres en amande (Santrot 429/431, Quimper 327, Brunie CC-30) ou en manchon cannelé (Brunie CC-44) et des mortiers à collerette type Brunie CC-7. Il est à noter également qu'un grand conteneur à pâte de couleur brun clair est une imitation d'amphore gauloise 5. Les rares fragments d'amphores attribués à cette période sont des restes d'amphores de Bétique et de Dressel 2/4. Le mobilier du remblai **UA2 – F924** est assez représentatif du corpus de cette période.

3.4.5 L'occupation de la *villa* entre la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C.

L'inventaire du mobilier a révélé que 2 62 tessons, pour un NMI évalué à 292 récipients, ont été recensés pour la période couvrant la fin du IIe siècle et le IIIe siècle apr. J.-C., soit 47 % du total des tessons antiques répertoriés sur le site.

Une certaine continuité dans l'utilisation de l'espace est observée, même si le territoire occupé tend à se restreindre en particulier au nord de l'emprise de fouille. En effet les bâtiments sur fondations en pierre **UA1, UA2, UA3, UA4, UA5, UA6, UA8, UA 9 et UA11** ont livré en surface de leur nettoyage du mobilier typique de cette période. Les fossés **F101, 163, 187, 438, 714, 916, 1200 et 1598** et les fosses **F622 et 816** en contenaient également.

L'assemblage céramique pour la vaisselle de table compte des productions de sigillées majoritairement issues des ateliers de Gaule du centre (Lezoux – phases 6-7) avec un répertoire renouvelé. De nombreux mortiers Bet 96/97 (Drag. 45), des assiettes Bet 32 (Walter 79) et des bols Drag. 37 constituent le répertoire sigillée de cette période. À la fin du IIe siècle apr. J.-C. les bols en *terra nigra* Menez 75 et les coupes carénées Menez 96 tendent à disparaître au profit de nouvelles productions locales largement représentées par le bol caréné à panse guillochée type Daré A-701 et dans une moindre mesure par le bol type Daré A-301. Six occurrences des bols type Daré A-701 ont été découverts dans les fossés **F163, 312, 714, 816 et 1200**. Selon les auteurs de l'article sur les ateliers de potiers gallo-romains de Liscorno à Surzur (56), il semblerait que ce type de bol est très abondant dans les contextes de consommation datés de la première moitié et du milieu du IIIe siècle apr. J.-C. (Daré, Triste 2014 : 496). Les paroi fines sont faiblement représentées avec 6 tessons de métallescente, dont un bord de coupe Bet 303/304 et un tesson à décor réalisé à la barbotine blanche typique des productions du IIIe siècle apr. J.-C. Le répertoire de commune sombre fournit peu de formes. Il s'agit essentiellement de pots, de pichets et de jattes qui s'apparentent aux formes identifiées à Liscorno sous les types Daré I-302, I-702, H-501. Des bols à collerette ont également retrouvés lors du nettoyage des murs **F916 et 920** (UA2). Ils sont semblables aux récipients répertoriés sous le type Le Mans 3.253, daté du IIIe siècle apr. J.-C. Les cruches sont faiblement représentées avec seulement 2 individus identifiés : une cruche à bec tréflé qui correspond au type Daré J-1201, et une cruche à lèvre en manchon cannelé associée au type Daré J-101.

Plusieurs sites vénètes ont révélé des assemblages céramiques similaires pour le IIIe siècle. Le site urbain du 27 impasse Joseph Loth a en effet livré plusieurs ensembles similaires comme celui de l'US 1011 ou de l'US 2001 (Daré et Triste 2009 : 7-15). On peut encore citer les fossés 2100 de la *villa du Boizy* à Vannes (Daré et Triste 2012 : 733-740) et 3210 (*idem* : 742-745). Systématiquement on y retrouve l'association de sigillée lézovienne (phase 7), de métallescente ainsi que de productions des IIIe-IVe siècle de l'atelier de Liscorno (*terra nigra*, commune claire et commune sombre).

3.4.6 Un petit espace témoin de l'abandon de la *villa*

Les indices les plus récents qui datent l'abandon du site sont concentrés au niveau du bâtiment **UA2** et du puits **F750** qui lui est proche. Ils ont été découverts lors du nettoyage des murs du bâtiment et dans le comblement supérieur du puits.

Un bord d'assiette de black burnished wares BBW1 a été découvert lors du dégagement du mur **F920** et laisse envisager un abandon du site vers la fin du IIIe siècle ou au début du IVe siècle apr. J.-C. Les formes associées aux productions de Liscorno (cruches Daré J-101, pots Daré I-302) ou encore un bord de coupe à collerette que l'on peut rattacher au type Le Mans 3.253, ainsi que quelques fragments de panse de sigillée (Lezoux – phase 7) composent le répertoire du mobilier le plus récent. L'absence de sigillée d'Argonne ou de céramique à l'éponge incite à situer l'abandon du site dans le dernier tiers du IIIe siècle apr. J.-C., hypothèse confortée par la découverte d'une monnaie d'imitation radiée dans le comblement du puits **F750**.

3.4.7 Observations générales sur l'assemblage céramique du site : conclusion et perspectives

Il convient de souligner que le corpus découvert n'est pas très conséquent pour un établissement de cette envergure. De fait, la quantité importante de vestiges n'a pas été envisagée au regard des résultats du diagnostic et a nécessité de faire des choix durant la fouille, en concertation avec le service régional de l'Archéologie de Bretagne. L'accent a été mis en priorité sur la fouille exhaustive des ensembles fossoyés et de leurs intersections, ceci afin d'exploiter les données au maximum pour comprendre l'organisation spatiale et diachronique du site. Le second enjeu consistait à fouiller pleinement les bâtiments identifiés (sur fondations en pierre ou sur trous de poteau) et les fosses d'envergure. Plus qu'une réalité archéologique, la répartition des céramiques relève donc plutôt ici d'une contrainte technique de terrain ; le côté lacunaire des données céramiques recueillies est essentiellement dû au ramassage non exhaustif des rejets céramiques dans les petites fosses et très nombreux trous de poteau. Les données quantitatives concernant le mobilier sont donc biaisées et toute comparaison quantitative avec d'autres sites n'est pas cohérente et n'a donc pas été jugée probante dans le cadre de cette étude.

L'analyse spatiale de la répartition du mobilier a tout de même permis de mettre en évidence l'évolution de l'occupation de l'espace entre le VIe siècle av. J.-C. et la fin du IIIe siècle apr. J.-C. (*cf. infra*). Le répertoire des formes que ce soit pour l'époque gauloise ou l'époque gallo-romaine est toutefois assez réduit pour des établissements de ce type. Les importations d'amphores paraissent assez conséquentes pour la période gauloise, on constate toutefois une raréfaction de ces importations au cours des siècles. En effet pour l'époque antique le site n'a livré qu'un bord de Pascual 1 et 28 tessons de Dressel 20. Il en est de même pour les importations de sigillée. En effet, le répertoire est assez restreint avec majoritairement des productions centre-gauloises de la seconde moitié du IIe siècle et du IIIe siècle (Bet 32, Bet 45, Bet 96/97, Drag. 37). Les rares éléments de parois fines engobées et métallescentes confirment l'hypothèse que nous sommes partiellement sur un habitat domestique, mais qui paraît somme toute assez modeste. En effet, la céramique commune locale est très largement majoritaire. Ainsi la commune sombre non tournée et la commune sombre tournée quantifient à elle seules 69,7 % des NR du site, et la commune claire 15,8 %. Il semble probable que la *pars urbana* de la *villa* se développe à l'ouest de l'emprise de fouille, ce qui expliquerait que si peu de vaisselle de table et de service ait été retrouvée sur le site (6,3 % du total des NR) et que la plupart des tessons en commune sombre ne portent que très rarement des traces de suie liées à la cuisson des aliments. L'enclenchement de la phase 2 de la fouille de Ploemel – *ZAC de la Gare* permettra sans doute d'éclaircir ces questionnements.

3.5 Le mobilier en terre

Sébastien Toron

3.5.1 Méthodologie

Lors de la fouille, une sélection des matériaux en argile cuite a été entreprise tenant en compte les éléments remarquables et les assemblages de mobiliers importants. L'étude en post-fouille a consisté en un nettoyage adapté à l'état des pièces et un inventaire détaillé de la collection (*cf. partie C, inventaires descriptifs du mobilier*). Cet inventaire s'appuie sur un certain nombre de critères à partir d'observations macroscopiques : couleur et inclusions dans la pâte, état de surface, identification des formes (bords, angles et surfaces). Un tri, après pesée de l'ensemble, a été ensuite opéré afin d'isoler les fragments présentant des critères discriminants (forme, empreintes, traitement de surface,...). Étant donné le taux de fragmentation de ce mobilier, l'unité de mesure principalement retenue est le poids de restes.
Les éléments remarquables font l'objet d'une description et d'une représentation graphique. Au terme de l'étude, seules les formes les plus significatives ont été conservées.

3.5.2 Caractérisation et répartition

L'assemblage étudié dans le cadre de l'opération archéologique de Ploemel (56), *ZAC de la Gare* – phase 1, comprend un total de 66,3 kg caractérisé par deux catégories de mobiliers en terre : le petit mobilier (pesons) et la terre à bâtir. La quasi totalité de la collection provient d'un unique ensemble situé en bordure sud de la fouille. Il s'agit d'une unité architecturale (UA 07) sur tranchées de fondation (F129 et F135), partiellement hors emprise, dans laquelle un lot de pesons (14,6 kg) a été mis au jour (**Fig. 18**). Dans l'aire interne de cette unité architecturale, une fosse (F130) contemporaine a livré un lot de terre à bâtir particulièrement significatif de près de 50 kg comprenant plus de 500 fragments (**Fig. 22**). Ces mobiliers sont datés par l'étude céramique entre les VI^e^ et IV^e^ siècle avant notre ère soit à la transition entre le premier et le second âge du Fer.

Enfin trois pesons fragmentés illustrent le mobilier en terre du second âge du Fer à l'Antiquité.

3.5.3 Le petit mobilier en terre : les pesons

Cette catégorie est représentée par onze pièces correspondant à des pesons ou fragments de peson, témoins des activités artisanales de filage textile à différentes périodes sur le site de Ploemel.

3.5.3.1 Les pesons du premier âge du Fer

Un lot de pesons provenant de la moitié sud de la tranchée F135 (Unité Architecturale UA07) a été dégagé *in situ* sous la forme d'un rejet dans le comblement unique de la tranchée peu profonde (**Fig. 247**).
Le nombre d'individu minimum est de sept pesons, le lot devant très probablement se poursuivre hors emprise au sud. Quatre pesons sont archéologiquement complets permettant une restitution intégrale des objets (**Fig. 248**). Les autres pièces sont fragmentaires, toutefois les plus importants fragments (sommets, bases) s'accordent par leur dimension et forment un lot standardisé.

Fig. 247 – *Vue après fouille de la tranchée de fondation 135 et des pesons in situ. © Éveha 2021*

Fig. 248 – *Vue du lot de pesons complet reconstitués issu de la tranchée 135. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

Il s'agit de pesons massifs trapézoïdaux à piriforme en raison de leur sommet arrondi et de leurs arêtes curvilignes ; la base rectangulaire est plane, les dimensions sont standardisées. La pâte est grossière avec un dégraissant de quartz visible à l'œil nu, la couleur est brun-orangé, des traces de passage au feu sont visibles.

Le peson PMC-02 (**Fig. 249**), pèse 2,7 kg et mesure 18 cm de hauteur, 14 cm de longueur et 9 cm de largeur maximum. Une partie de la base est détruite et l'une des faces sur le long côté présente une desquamation caractéristique d'un éclatement au feu. L'extrémité supérieure est arrondie, elle comporte une perforation transversale circulaire de 1,5 cm.

Le peson PMC-05 (**Fig. 249**) pèse quant à lui 2,3 kg et mesure 18 cm de hauteur, 13,4 cm de longueur et 7,8 cm de largeur maximum. Il présente les mêmes caractéristiques que précédemment, dans la partie sommitale la perforation transversale est cependant légèrement plus grande et conique à l'ouverture. Une face sur le long côté est particulièrement altérée par un passage au feu et une partie est manquante.

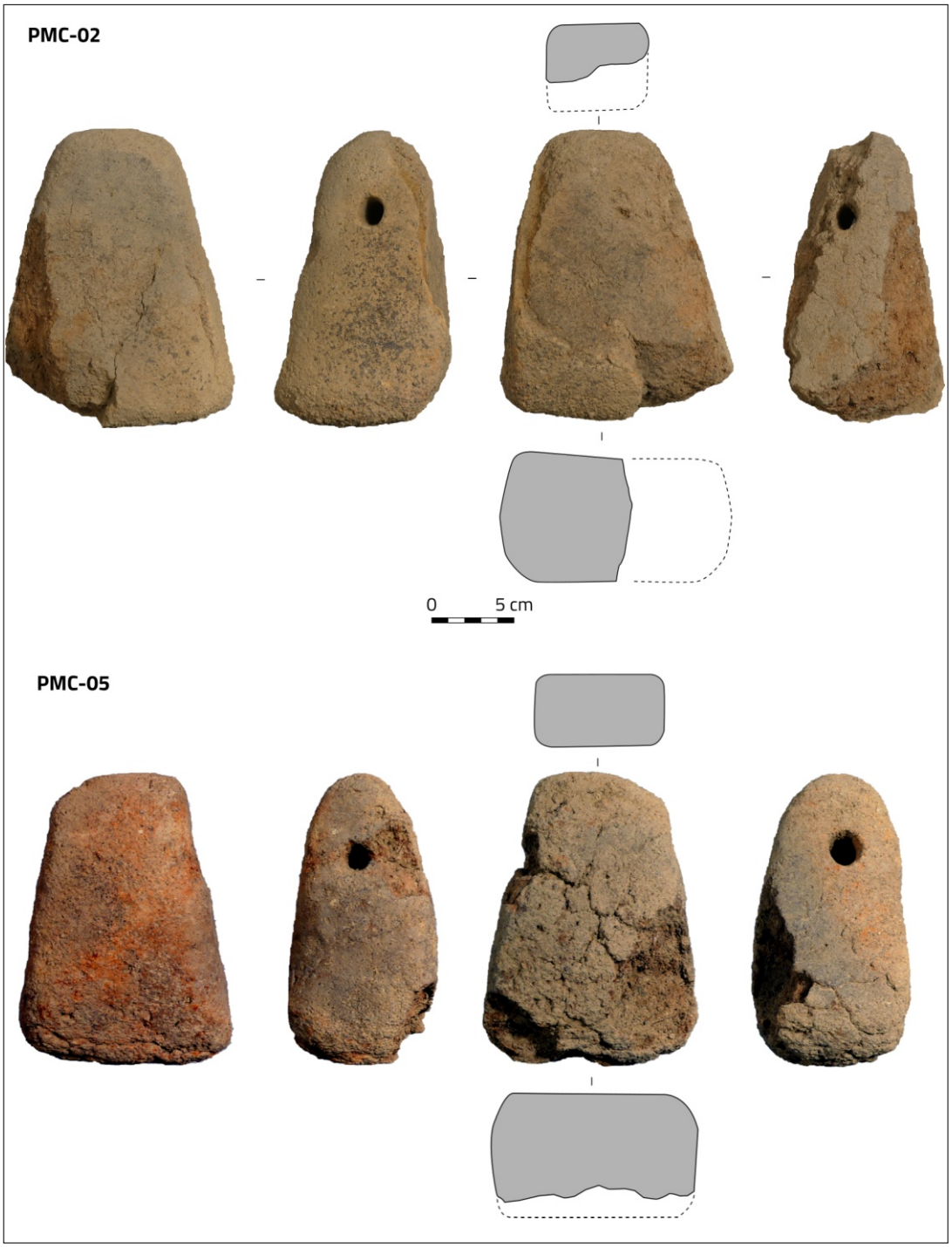

Fig. 249 – *Relevé graphique des pesons protohistoriques PMC-02 et PMC-05. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

252

Le peson PMC-06 (**Fig. 249**), le mieux conservé, pèse 2,1 kg et mesure 18,3 cm de haut, 12 cm de long et 9 cm de large. Il se distingue par une forme régulière, un sommet plus aplani et quadrangulaire comportant une perforation étroite et rectiligne. Une face longue est également desquamée.

L'observation de trace de chauffe sur une des faces de ces pesons soulève l'hypothèse soit d'un raté en fin de cuisson des objets soit d'une destruction de l'espace bâti lors d'un incendie et d'un rejet du combustible et des pesons dans la tranchée périphérique.

3.5.3.2 Les pesons de la Protohistoire récente à l'Antiquité

Le fragment de peson PMC-09 provient du fossé F560, il s'agit d'un fragment de la partie sommitale de l'objet d'origine. Le fragment légèrement incurvé, d'une largeur de 6,5 cm, présente une faible empreinte de la perforation transversale. La pâte orangée à la surface grossièrement lissée et au gros dégraissant de quartz s'accorde plutôt avec des productions protohistoriques. Ce fossé est daté par mobilier céramique de la période laténienne.

Le fragment de peson PMC-10 provient du fossé F736, il s'agit de de la partie médiane d'un peson. La section est quadrangulaire d'au moins 5,5 cm de côté. Une fine perforation circulaire transversale de 8 mm de diamètre est visible sur le sommet de la pièce. La pâte est fine de couleur rose-orangé et la surface a été soigneusement lissée.

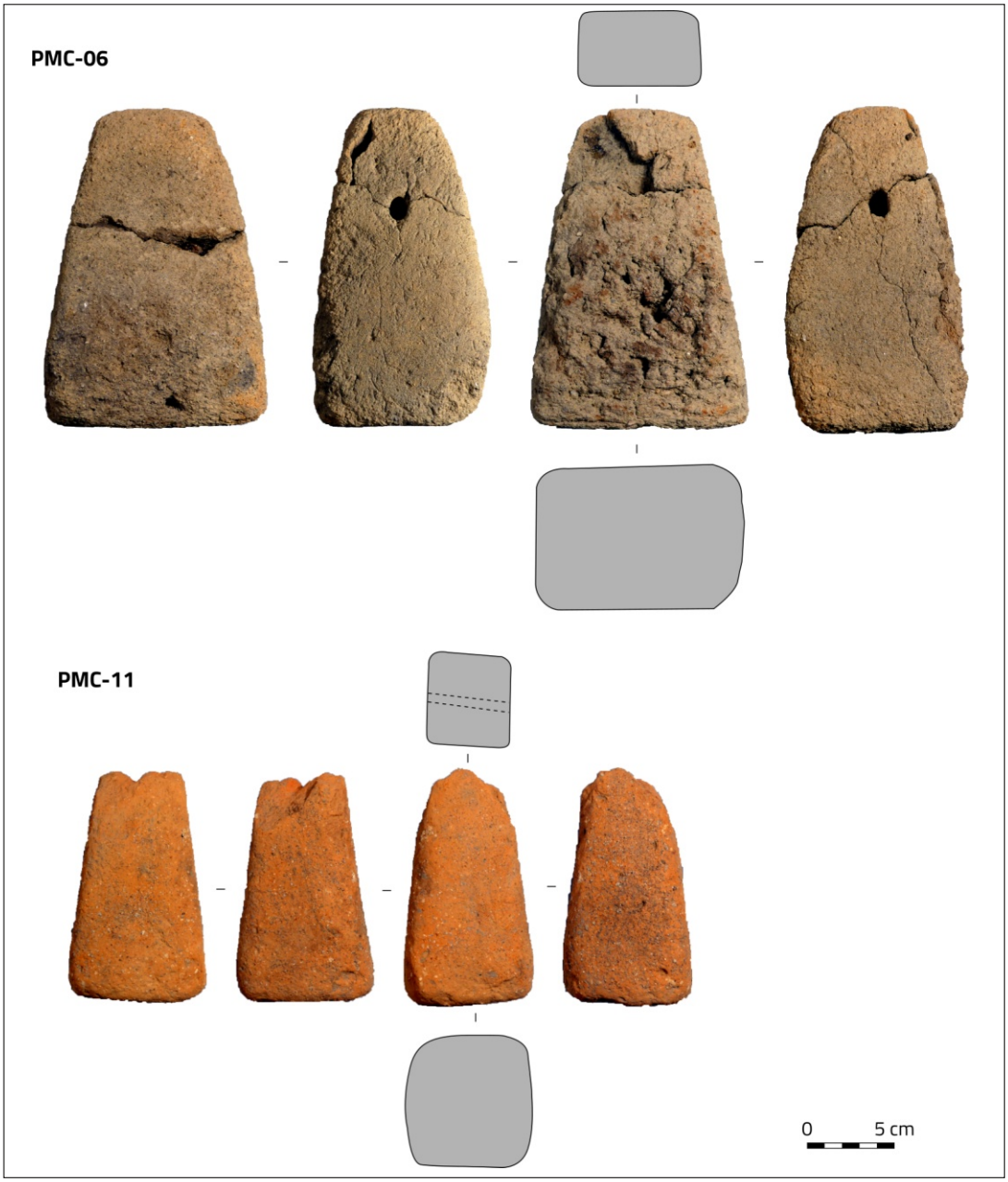

Fig. 250 – *Relevé graphique des pesons protohistorique et antique PMC-06 et PMC-11. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

Le peson PMC-11 (**Fig. 250**) est l'exemplaire typologiquement le mieux conservé. Il s'agit d'un objet pyramidal à section quadrangulaire et base plane. Il mesure 13,6 cm de haut et environ 8 cm de côté pour un poids de 0,9 kg. Il manque cependant la partie sommitale, la perforation transversale est à peine visible en surface. La pâte orangée lisse présente un aspect savonneux en surface, altération probablement due à son exposition prolongée dans le fossé. Il a été mis au jour dans le comblement du fossé F1200 daté du IIIe siècle de notre ère.

Les deux dernières pièces présentent des caractéristiques bien différentes des précédentes et correspondent bien aux productions de pesons de la période antique.

3.5.3.3 Comparaisons typo-chronologique

Plusieurs synthèses récentes menées sur les pesons et plus largement sur l'artisanat textile dans le nord-ouest de la France permettent de cerner l'évolution typologique de ces objets à partir de l'âge du Bronze (Lorin *et al.* 2019 ; Marcigny 2019).

Leur forme d'abord cylindrique a été identifiée sur les sites régionaux du Bronze ancien comme à Plédéliac (22), Nord du Bourg et Locquirec (29) Kerboulic (Blanchet 2011 : 55-56 ; Nicolas 2011 : 59). Des fosses à pesons cylindriques du Bronze moyen-final ont été découverte à Bédée (35), *Pont aux chèvres*, offrant également l'occasion d'établir une synthèse régionale sur ce type (Penisson *et al.* 2019). Des pesons circulaires à ovoïdes du Bronze moyen-final ont également été découverts à Cesson-Sévigné (35), *La Salmondière*, Theix (56), Clérigo ou encore Kervignac (56), *Champ du Château* (Hénaff *et al.* 2010 : 18 ; Roy 2011 : 83 ; Durand 2015 : 74-75). La morphologie de ces pesons devient plus piriforme voir pyramidale et se standardise au Bronze final (Nicolas in Leroux 2013 : 143-149). C'est la cas notamment des exemplaires découverts à Saint-Aubin-des-Landes (35), *Carrière du lac* (Sicard 2013 : 116)et à Caudan (56), *Lenn Sec'h* (Levan 2016 : 192-193). Cette évolution typologique a été esquissée régionalement par T. Nicolas : « *Les pesons du Bronze moyen de forme cylindrique sont le plus souvent à pendage horizontal. Les productions du Bronze final différent radicalement des périodes antérieures par leur morphologie. Ils adoptent un aspect pendulaire, avec une perforation localisée dans le tiers supérieur. Ils sont généralement de forme sub-trapézoïdale présentant parfois des angles adoucis dans le tiers inférieur qui leur donnent un aspect ovoïde.* » (Nicolas in Cahu 2015 : 105)

De l'âge du Bronze final jusqu'au début de l'âge du Fer, cette définition typologique coïncide tout à fait avec à le lot de pesons du site de Ploemel. On peut d'ailleurs mettre en parallèle les observations faites par T. Nicolas conjointement sur les sites de Pluzunet (22) et plus récemment de Languidic (56) avec le site de Ploemel (56) (**Fig. 251**).

Pluzunet (22)	Languidic (56)	Ploemel (56)
Poids entre 1 000 et 1 500 g	Poids entre 1 700 et 2 000 g	Poids entre 2 100 et 3 000 g
Perforation transversale en partie haute		
Diamètre de la perforation compris entre 10 et 15 millimètres	Diamètre de la perforation compris entre 12 et 18 millimètres	Diamètre de la perforation compris entre 10 et 18 mm
Taraudage aux extrémités de la perforation		
Matrice argileuse épurée puis dégraissée au végétal		
Montage par façonnage de paton(s) d'argile et lissage de la surface		
Perforation réalisée après façonnage par « perforation »		

Fig. 251 – *Tableau de comparaison des pesons entre sites. S. Toron © Éveha 2021*

On recense également cinq autres sites ayant livré des fragments d'objets de typologie comparable et d'une période s'échelonnant de la fin du premier au début du second âge du Fer (**Fig. 252**).
Dans les Côtes-d'Armor, le site de Plérin (22), *Rue de l'Arrivée* a livré trois fragments de pesons en contexte d'habitat du Ve siècle avant notre ère (Le Gall 2013). L'exemplaire le mieux conservé présente un aspect massif trapézoidal, d'une largeur équivalente à Ploemel mais d'une hauteur moindre. La perforation est également située dans la partie médiane du trapèze.

Trois pesons sont liés à des contextes du début du second âge du Fer sur des sites finistériens : le souterrain d'Elliant (29) *Queneac'h Huet Vras* (Cherel *et al.* 2013 : 91) et les habitats de Quimper (29), *Kergariou* et *Kervouyec II* (Menez *et al.* 2005 : 9 ; Nicolas *et al.* 2013). Leur forme est également trapézoïdale, leurs dimensions légèrement inférieures à celles de Ploemel. L'exemplaire d'Elliant est plus arrondi et possède une perforation transversale située dans la partie médiane du peson. Une occupation de La Tène ancienne à Pluguffan (29) *Ti Lipig* a livré une fosse à « boule d'argile » grossière dont certaines avec perforation transversale pouvant être des ébauches de pesons (Le Gall, Paranthoën 2020 : 131-134). L'état final de ces objets devait s'approcher d'un profil piriforme comme à Elliant ou certains exemplaires de Pluzunet (22) et Languidic (56).

Fig. 252 – *Comparaisons des pesons issus des contextes de la fin du premier ou du début du second âge du Fer en Bretagne. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

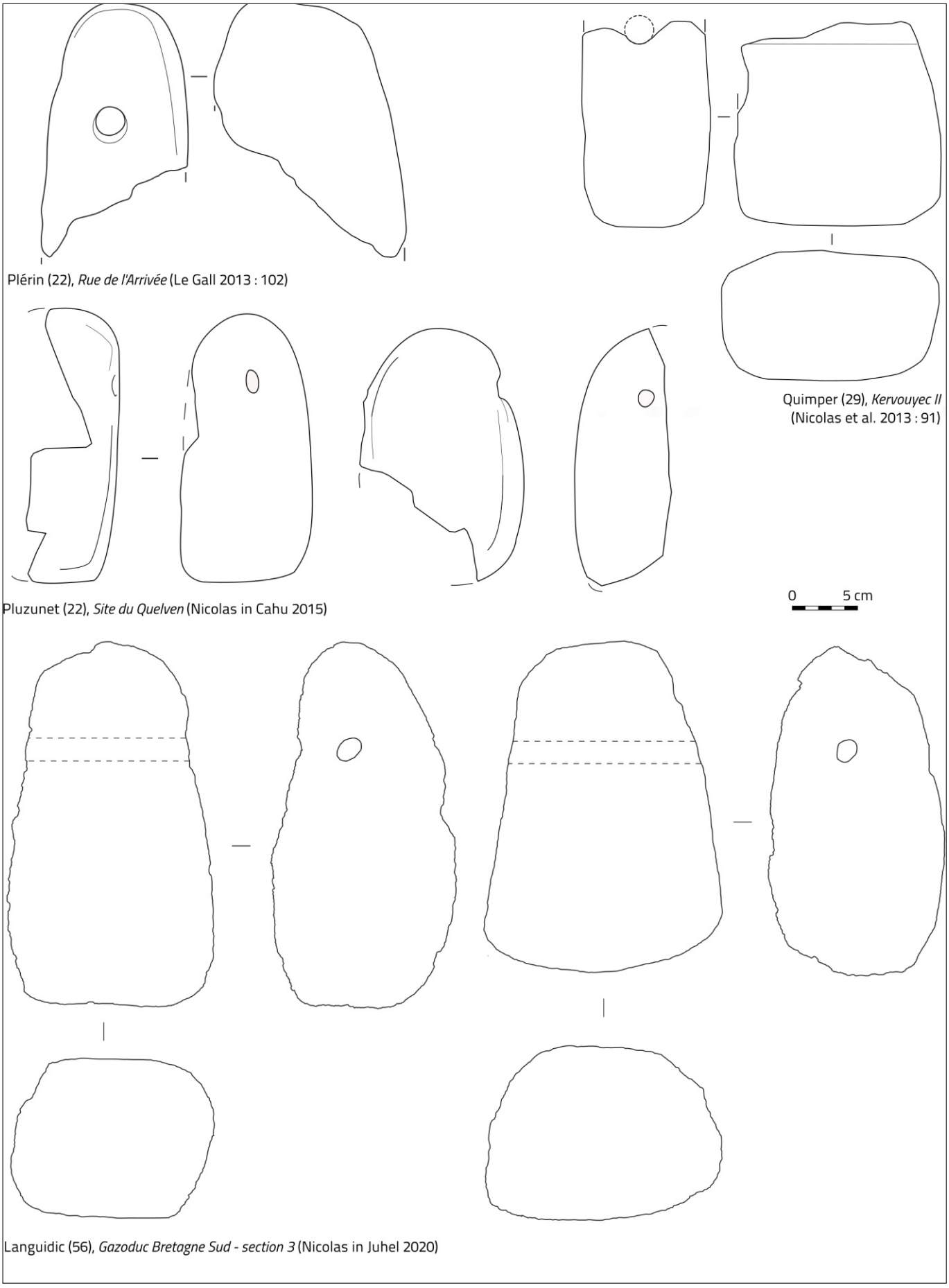

Enfin, l'occupation plus tardive, de La Tène finale, sur la *ZA Bellevue* à Thorigné-Fouillard (35), a livré une fosse avec de nombreux pesons aux formes diverses dont certains exemplaires massifs ont une morphologie oblongue et un sommet arrondi, similaire au type de Ploemel (Le Goff 2007).

3.5.3.4 Conclusion

La morphologie trapézoïdale des pesons du premier âge du Fer de Ploemel est un intermédiaire, d'une facture plus aboutie que les productions piriformes de l'âge du Bronze. Ils sont donc un indicateur chronologique, postérieur à la forme circulaire ancienne, et antérieur à la forme pyramidale régulière qui apparaît à la fin de l'âge du Fer et à l'Antiquité. Pour cette dernière, le peson PMC-09 trouvé dans le fossé F1200 figure bien le standard des lests pyramidaux pour métier à tisser. En comparaison, on peux citer le site de Pluguffan (29) qui a également livré un lot de pesons gallo-romains dont la morphologie pyramidale régulière à base carrée correspond à ce standard (Le Gall, Paranthoën 2020 : 314).

On constate, outre une identité typologique, des contextes de découverte dont la similarité impose une réflexion sur l'interprétation des dépôts régionaux contemporains. À Pluzunet (22) site de *Quelven*, les sept pesons ont été retrouvés en position secondaire dans la tranchée de fondation d'un bâtiment circulaire daté du premier âge du Fer (Beta-414538, 2520 ± 30 BP, 790-540 cal BC) (Cahu 2015). À Languidic (56), *Kerentarff*, le dépôt en fosse-silo contient huit pesons, deux macro-outils et un lot céramique daté entre le Bronze final et le premier âge du Fer (Juhel 2020 : 87-121). Rappelons qu'à Ploemel, il s'agit d'au-moins sept pesons découverts à la base de la tranchée est du bâtiment curviligne du premier âge du Fer (UA 07), tandis que la tranchée jumelle, à l'ouest, contient un important lot de macro-outils.

3.5.4 La terre à bâtir : des éléments d'une construction artisanale ?

3.5.4.1 Description

Cette catégorie regroupe un ensemble de fragments de terre rubéfiée provenant de la tranchée de fondation F129 et de la fosse attenante F130, constituantes de l'unité architecturale 07. Les deux contextes ont livré un lot identique mais très peu de remontage intra- ou inter- structure a été possible. Le poids initial avant tri pour nettoyage et conservation est de 50,3 kg de restes réparti pour 4,7 kg dans la tranchée F129 et 45,5 kg dans la fosse F130. Cette dernière est une fosse oblongue de 2,50 m de longueur pour 1,30 m de largeur et 0,50 m de profondeur (**Fig. 22**). Un important rejet détritique compris dans une matrice sédimentaire limono-sableuse a livré, outre les fragments de terre à bâtir, de la céramique et du mobilier lithique. Ces restes apparaissent donc en position de rejets secondaires dans le bâtiment.

La grande majorité des fragments de terre à bâtir ont un très bon état de conservation après un passage intense au feu. Certains portent des stigmates de ce passage avec des traces de suie. On distingue deux groupes de fragments, les plus nombreux ont une pâte argileuse de couleur rose à orangée, le dégraissant minéral (quartz) est fin à grossier (**Fig. 253**, **TBR_1**). Les surfaces sont lissées et de nombreuses empreintes de baguettes plus ou moins fines sont visibles. Le deuxième groupe comprend des éléments à pâte jaune à orangée/rouge, la matrice argileuse est plus grossière avec un dégraissant de quartz parfois centimétrique (**Fig. 254**, **TBR_2**). Ces fragments sont généralement modelés et la surface externe est lissée grossièrement. Le revers comporte des empreintes de baguettes voir de perches de plus grosses sections. Un échantillonnage des éléments remarquables est présenté ici, le lot comprenant plusieurs occurrences de chacune de ces catégories.

On dénombre ainsi de nombreuses pièces quadrangulaires, ou fragments, de 5 à 10 cm de côté maximum, présentant des empreintes de baguettes circulaires sur le revers ou directement sur les arêtes (**Fig. 253a**). Ces baguettes sont de différentes sections de 4 mm à 15 mm. Les plus fines sont parfois juxtaposées au revers. L'épaisseur des pièces est d'environ 2,5 cm, la surface externe est régulièrement lissée tandis que l'avers est plus grossièrement aplani. Ils suggèrent donc un modelage sur un système de grille en bois.

D'autres fragments ont un faisceau de baguettes plus complexe, disposées en flèches ou en croisement, superposées avec des perches de sections plus importantes voir de lattes (**Fig. 253b**). Les pièces sont de grandes dimensions (plus de 10 cm), l'épaisseur peut atteindre 5 cm.

Quelques fragments présentent une empreinte à angle droit ou un aplat avec traces ligneuses témoignant de l'utilisation de pièces de bois équarries. Un élément bien conservé de ce lot (**Fig. 253c**) indique une pièce de bois de type liteau d'environ 18 mm de hauteur pour 40 mm de largeur. Le fragment de terre, épais de 4,6 cm, est lissé en courbe autour de la pièce de bois.

Fig. 253 – *Premier lot de fragments de terre à bâtir provenant de la tranchée de fondation F129 et de la fosse F130. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

Le second groupe de fragments de terre à bâtir issue du même contexte regroupe des pièces dont la couleur évoque une chauffe plus intense (**Fig. 254**). Elles sont également plus massives, avec moins d'empreintes végétales mais avec des parties modelées diversifiées.

Les deux premiers fragments (**Fig. 254a**) appartiennent à un groupe de pièces similaires mais aucun remontage n'a été possible. Il s'agit d'éléments de parois à clayonnage de 2 cm à 4 cm d'épaisseur. Les baguettes circulaires atteignent jusqu'à 20 mm. Le premier fragment présente d'une part une jointure à angle droit des baguettes, et d'autre part un modelage de surface en arc-de-cercle dans la partie inférieure qui préfigure une ouverture semi-circulaire. Le second élément remarquable dispose d'une surface lissée qui se poursuit en angle incurvé.

Le troisième fragment de terre à bâtir (**Fig. 254b**) est un bloc massif plus ou moins quadrangulaire à angles arrondis de plus de 5 cm d'arête. Les surfaces externes sont lissées, la partie inférieure présente un arrachement et une empreinte de perche transversale de 16 mm de section.

Le quatrième fragment (**Fig. 254c**), est une pièce en boudin semi-circulaire de 5 cm d'épaisseur. Elle montre un façonnage curviligne et un départ en arc-de-cercle préfigurant également le bord d'une ouverture. La pâte présente un lissage grossier et un état de chauffe intense.

Enfin les fragments de la cinquième pièce sont multiples. Un remontage partiel permet d'estimer une base de parois à angle droit conservée sur 9 cm de hauteur et 3-4 cm d'épaisseur. La surface externe est lissée grossièrement. La surface interne plus grossière porte deux empreintes de baguettes horizontales parallèles, écartées de 3 cm, elles sont circulaires et de section 10 mm. La base de la paroi est plate (latte ?) et la surface extérieure est légèrement incurvée formant un bourrelet vers la base.

3.5.4.2 Interprétation et comparaisons

L'ensemble des éléments de la tranchée F129 et de la fosse F130 appartiennent à un dispositif architectural complexe, différent des assemblages de terre à bâtir connus dans l'architecture des parois d'habitations (Maguer, Robert 2013 ; Maguer, Le Gall 2018). Il s'agit vraisemblablement du démantèlement d'une structure artisanale de type four comportant diverses sections modelées en terre crue sur une armature végétale de baguettes, perches, lattes,etc. Plusieurs exemples sont répertoriés pour les périodes protohistoriques et des synthèses sur ces typologies de structures de combustion ont également été menées (Gascó 2003 ; Depardieu 2014 ; Issenmann, Nicolas 2016)

La première catégorie de pièces quadrangulaires présente une régularité dans la morphologie et les dimensions, suggérant un modelage sur un dispositif complexe de type « grille ». De tels éléments pourraient correspondre à ceux mis au jour sur le site finistérien de Plouedern (29), *Leslouc'h* où des fragments de sole sous forme de « grille » sont décrits de la manière suivante : « *Au revers de la sole, des empreintes de baguettes d'un diamètre d'environ 1,5 cm indiquent la présence d'un clayonnage formant une grille. Il n'a pu être identifié s'il s'agissait d'un chaînage de la sole, ou d'un radier en clayonnage.* » (Nicolas, in Blanchet 2013 : 157-159)

Les pièces du second groupe peuvent être mises en relation avec des parois de four, aérations, évents, coupoles, banquettes de stabilisation, etc. Des éléments similaires ont par exemple été mis en évidence dans l'architecture du four de potier de Villedieu-sur-Erdre (Coulon, Odiot 1980), sur le site d'habitat aristocratique de Villiers-sur-Seine (Peake *et al.* 2009), ou encore en contexte sur des sites de l'est de la France (Ferrier, Toron 2016)

3.5.5 Conclusion

L'unité architecturale UA 07, sur sections de tranchées sub-circulaires contient un nombre très important de restes de mobilier en terre comparativement aux contextes ruraux domestiques de la même période. La localisation des pesons en rejet dans la tranchée, dont les surfaces présentent des traces de rubéfaction, conjointement avec un lot de terre à bâtir provenant très probablement d'une structure de combustion complexe démantelée amène à l'hypothèse d'une vocation artisanale de ce secteur à la fin du premier ou au début du second âge du Fer. En l'état partiel de la découverte de cette occupation en bord d'emprise, il est impossible d'étayer cette hypothèse. On peut toutefois supposer soit d'une unité artisanale liée à l'activité textile proprement dite, soit à un four artisanal destiné à la cuisson des pesons. En effet, ces derniers ne présentent pas de traces d'usure marquée tandis qu'une possible surcuisson des objets est constatée.

Fig. 254 – *Second lot de fragments de terre à bâtir provenant de la tranchée de fondation F129 et de la fosse F130. DAO : S. Toron © Éveha 2021*

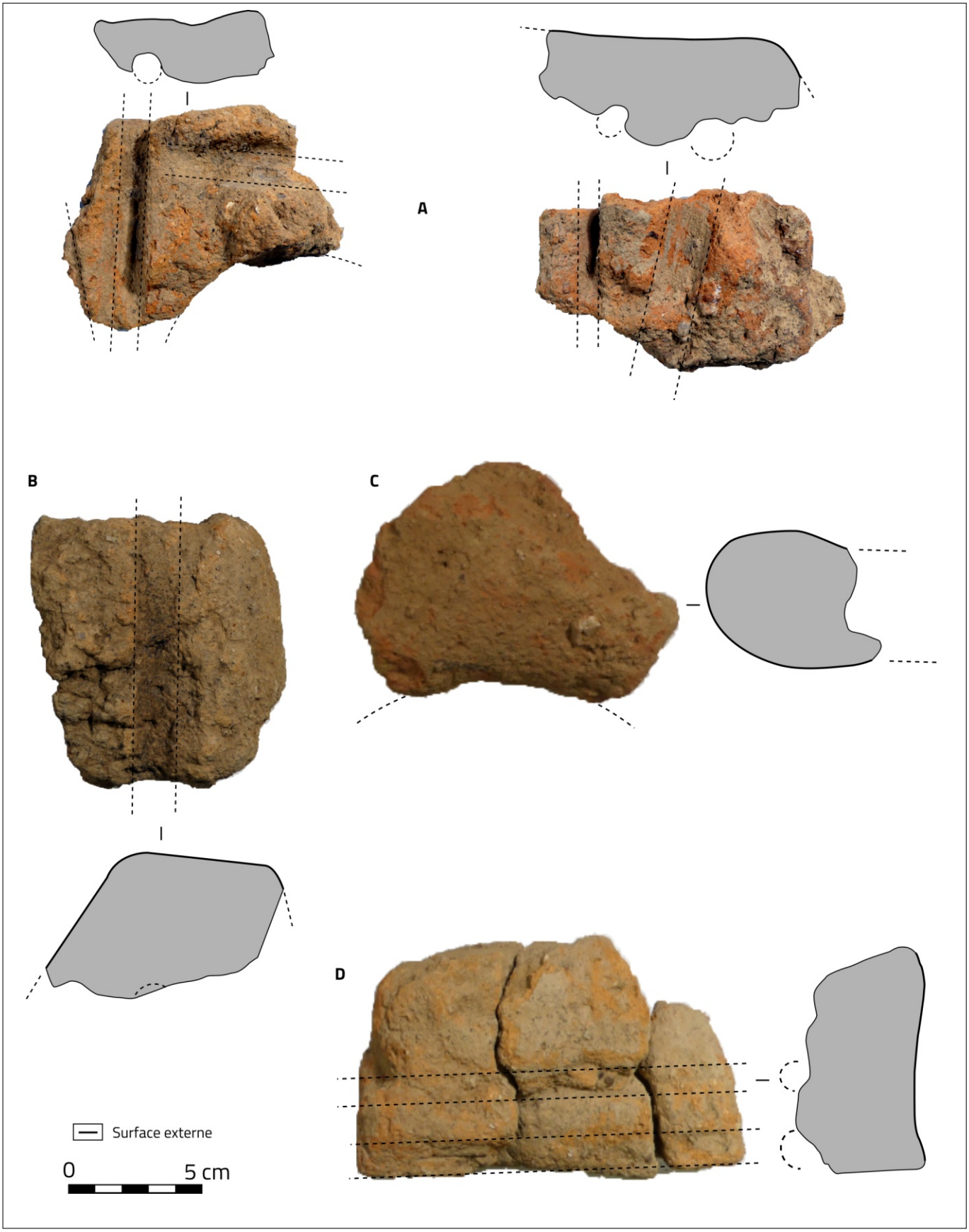

3.6 Étude du mobilier lithique

Klet Donnart

La fouille de la phase 1 de la *ZAC de la Gare* à Ploemel (56) a abordé partiellement une occupation rurale gauloise et antique très dense. Soixante-trois éléments lithiques ont été collectés (82 fragments en 62 lots, dont l'un réunit deux individus), pour un poids total de 881 kg. Dès la phase de terrain, la présence de meules néolithiques a attiré l'attention sur la possibilité d'une occupation de cette période. À cette collection s'ajoute une stèle trop volumineuse pour être collectée qui a été documentée sur le terrain, avant d'être envoyée directement au dépôt de fouille de Vannes.

L'ensemble est principalement composé de meules, se rapportant au macro-outillage. On compte également deux galets bruts, quatre pièces de silex taillé et trois éléments non fonctionnels (stèles, bloc à cupule). Pour simplifier l'inventaire, tout a été enregistré en code « MIN ». De plus, l'enregistrement selon l'ordre des numéros de structures n'a pas pu être respecté, en raison de la manutention excessive qu'aurait entraîné un classement (nombreuses meules et stèles supérieures à 20 kg). Néanmoins, toutes les informations de localisation se retrouvent comme il se doit dans l'inventaire (*cf. partie C, Inventaires descriptif du mobilier*).

Le mobilier lithique est présenté par catégorie typologique, car il y a d'une part un risque de mélange entre les éléments gaulois et antiques, et d'autre part une suspicion d'occupation antérieure ou du moins d'intrusion d'éléments plus anciens. Ces derniers seraient néolithiques et – ou protohistoriques (antérieurs à La Tène). Il s'agit donc avant tout de proposer une attribution chronologique au mobilier et de l'examiner au regard de son contexte de découverte. L'enjeu est de taille pour la ou les occupations antérieures à La Tène, car l'outillage lithique en est le principal mobilier. Les autres catégories de mobilier en sont quasi absentes et les rares structures sont trop dispersées et/ou atypiques pour bien caractériser cette occupation, dont on peut toutefois dire que l'épicentre se trouve hors de l'emprise fouillée. Sont également présentés quelques objets lithiques à caractère extra fonctionnel, probablement symbolique, principalement des stèles gauloises.

3.6.1 Industrie taillée

L'industrie lithique se définit comme l'ensemble des pierres taillées, regroupant des outils façonnés et tous les éléments issus du débitage : les déchets de taille (nucléus, cassons, esquilles), les produits (éclats, lames…) et les outils qu'ils portent, qu'ils soient définis par des traces d'utilisation macroscopiques, une retouche ou un façonnage. Habituellement inventorié sous le code « LIT », c'est la rareté de ce mobilier à la *ZAC de la Gare* qui nous à conduit à l'intégrer au « MIN ».

L'assemblage taillé se limite à quatre pièces, toutes en silex. Le matériau est gris ou blond, quand il n'est pas patiné, et son origine est côtière quand elle est identifiable (cortex roulé). C'est le matériau récurrent des populations locales de la Préhistoire récente et de la Protohistoire ancienne. L'outillage se compose de deux grattoirs, type ubiquiste s'il en est, mais leur petit module renvoie aux productions allant du Mésolithique à la Protohistoire ancienne.

Un petit grattoir circulaire (dit « unguiforme ») est confectionné sur une entame de galet débité par percussion bipolaire sur enclume (MIN-01, F130). Cette forme de grattoir existe durant toute la fourchette chronologique susmentionnée, mais est surtout fréquente du Néolithique récent au Bronze ancien (Guyodo, Marchand 2005). Le second grattoir (MIN-18, F1610), bien que moins typique, est attribuable à la même période. Sur éclat, il est double avec deux fronts opposés alternes, à la retouche irrégulière. On trouve ensuite une petite lamelle brute, de médiocre qualité, débitée par percussion directe dure (MIN-14, F1309). Ce type de support est plus courant au Mésolithique, mais cette pièce étant isolée, on ne peut exclure une attribution plus large à la fourchette Préhistoire récente – Protohistoire ancienne. Le lustré de sol laisse supposer le remaniement de cette pièce. Enfin, un fragment d'esquille (MIN-17, F1603) complète la série ; sa patine importante trahit également un probable remaniement.

Ces quelques pièces, trop peu nombreuses pour constituer un assemblage fiable, illustrent clairement une ambiance de fin de Préhistoire – début de Protohistoire, centrée sur le Néolithique récent – Bronze ancien. Ces éléments n'ont pas été taillés sur place, à en juger par la rareté des déchets. Cela est confirmé par le fait que les deux seuls déchets, la lamelle brute de mauvaise qualité et l'esquille, sont les pièces qui portent des traces de remaniement post-dépositionnel. Bien que dispersées dans quatre structures en creux, ces éléments semblent se concentrer vers l'ouest de l'emprise, notamment vers la partie nord de l'enclos trapézoïdal gaulois. Seule exception à ce « groupe », le grattoir de la fosse F130, située en limite sud, dans l'emprise d'un bâtiment curviligne.

Ce dernier est attribué au 1er âge du Fer sur la base de la datation ^{14}C de cette même fosse. C'est une datation plus récente que celle proposée par la typologie, il faut alors supposer soit une origine intrusive, soit une perduration de ce type d'industrie lithique simple à cette période. Cette dernière hypothèse n'est pas à négliger, car bien que peu observée en Bretagne, cette pratique est de plus en plus reconnue en France septentrionale (Prost 2002 ; Dupont *et al.* 2011 ; Donnart *et al.* 2012).

3.6.2 Macro-outillage

Le macro-outillage regroupe les outils lithiques exclus de l'industrie lithique taillée et de l'outillage poli. Ce sont principalement des outils sur supports bruts ou façonnés par diverses méthodes. Le macro-outillage constitue la grande majorité des éléments lithiques récoltés, avec 56 pièces. Il y a parmi eux deux pièces brutes qui ne nous retiendrons guère : il s'agit de galets marins sans trace d'utilisation, mais ayant pu être amenés sur place en vue d'une utilisation non réalisée (MIN-05, F163, SD135 ; MIN-07, F219, SD8). Ensuite, cinq des supports utilisés sont multifonctionnels (quatre à deux fonctions : MIN-04, F163, SD133 ; MIN-16, F1470 ; MIN-33, F751, n° 4, **Fig. 258** ; MIN-44, US744.02, n° 3, **Fig. 256** ; et un à quatre fonctions : MIN-15, F1426). Leurs différentes fonctions sont considérées indépendamment, comme des outils à part entière, pour faciliter l'étude par type d'outil et éviter la création de types « composites » incohérents (Donnart 2015). Ainsi, les 54 supports macrolithiques utilisés totalisent 61 outils (**Fig. 255**).

La typologie est variée, mais est largement dominée par les instruments de mouture de divers types (**Fig. 255**). Ceux-ci totalisent 36 individus, soit 59 % de l'assemblage, en incluant trois ébauches. Cette surreprésentation montre d'emblée une sélection. Le reste de l'assemblage est constitué de 15 types, la plupart n'étant représentés que par un unique individu. Seuls les aiguisoirs mobiles sortent de ce lot, avec six individus.

3.6.2.1 Les instruments de mouture

Nous allons nous concentrer sur les instruments de mouture qui, en plus d'être surreprésentés ici, sont de bien meilleurs marqueurs chronologiques que les autres macro-outils (Donnart 2015). Les instruments de mouture sont des outils fonctionnant par paire, avec un élément actif et un autre passif qui, ensemble, constituent un moulin. Deux principaux types de moulins se sont succédé depuis l'apparition de l'agriculture : le moulin à va-et-vient et le moulin rotatif. Notons d'emblée qu'à l'exception d'une unique meule rotative en basalte (MIN-36, F312, SD163), tous les instruments de mouture de Ploemel sont confectionnés en granite (**Fig. 255**), sans doute d'origine locale.

Fonction	Matière première	amphibolite	basalte	gneiss	granite	quartz	quartzite	TOTAL
aiguisoir	mobile	1		2			3	**6**
	fixe				1			**1**
chopper d'angle							1	**1**
disque		1						**1**
lest perforé					1			**1**
lissoir	brunissoir						1	**1**
	estèque						1	**1**
meule va-et-vient	simple				8			**8**
	étroite				7			**7**
	en cuvette				4			**4**
molette	courte				1			**1**
	débordante				5			**5**
meule rotative	catillus				2			**2**
	meta		1		5			**6**
	ébauche				3			**3**
molette de concassage					1			**1**
molette de friction					1		2	**3**
mortier					1			**1**
percuteur						1	2	**3**
pilon							1	**1**
polissoir					1			**1**
table de broyage					1			**1**
table de travail					2			**2**

Fig. 255 – *Détail de l'outillage macrolithique (pas de total pour les matières premières car des supports multifonctionnels sont comptés plusieurs fois dans ce tableau). K. Donnart © Éveha 2021*

3.6.2.1.1 Moulins à va-et-vient

Le moulin à va-et-vient se compose d'une meule, passive et fixe, sur laquelle agit un plus petit outil actif et mobile, qualifié de molette (« petite meule »). La molette est actionnée en un mouvement de va-et-vient dans l'axe de la meule et transversalement à son propre axe. Ces deux outils sont assez différents par leurs dimensions et les courbures inverses de leur surface active, mais ont en commun leurs matières premières, leurs techniques de façonnage et le traitement de leur surface active.

Apparu dès le début du Néolithique, dans les bagages des premiers colons agriculteurs, le moulin à va-et-vient perdure sans interruption jusqu'à son remplacement par le moulin rotatif, au cours de La Tène (*cf. infra*). Durant cette longue période, il subit des évolutions morphologiques qui peuvent s'expliquer par des choix techniques, des changements d'espèces de céréales traitées ou des choix culturels. Les types de meules et de molettes qui en découlent peuvent être datés par période chronoculturelle, bien qu'une certaine imprécision demeure en raison de la faible standardisation de ces outils, au contraire de leurs équivalents rotatifs.

On distingue tout d'abord des meules étroites qui fonctionnent avec des molettes dites débordantes. Ces meules ont une courbure transversale plano-convexe et les molettes débordantes sont plus longues que la largeur de ces meules, avec la courbure longitudinale plano-concave qui s'en suit. En Bretagne, ce type de moulin est limité au Néolithique moyen II (Hamon *et al.* 2017a). Bien que toutes brisées, on constate que cinq des six molettes de Ploemel sont de type débordant, grâce à leur courbure longitudinale plano-concave qui ne peut pas correspondre à un autre type de moulin (n° 3 et 4, **Fig. 256**). On trouve également sept meules étroites, caractérisées par leur largeur réduite et leur courbure transversale plano-convexe (n° 1 et 2, **Fig. 256**). L'exemplaire n° 1, (**Fig. 256**), qui a très peu servi, a pour support un gros galet, bien adapté à cette forme de meule. Notons une bonne concordance entre les nombres de meules étroites et de molettes débordantes, qu'on ne retrouvera pas pour les autres types de moulins à va-et-vient, puisqu'il ne reste qu'une molette pour douze meules.

Les douze pièces attribuables au Néolithique moyen II sont issues de neuf structures. Celles-ci sont dispersées dans toute l'emprise, avec différents groupes de cas de figures qui peuvent être distingués. Sept pièces proviennent de l'extrême sud de l'emprise, dans la zone des fosses présumées anté-gauloises. Parmi elles, une molette se trouvait dans la fosse F130, datée par ^{14}C du 1er âge du Fer, et quatre pièces (deux meules et deux molettes) dans le fossé F129. Cet ensemble fait partie d'un bâtiment curviligne attribué au 1er âge du Fer, sur la base de la datation précitée. Il paraît étonnant qu'une telle quantité d'instruments de mouture du Néolithique moyen II soit remaniée dans un si petit ensemble de structures, il faudrait alors supposer que le moulin à meule étroite et molette débordante réapparaisse au 1er âge du Fer. Bien que les types moulins à va-et-vient en usage durant la Protohistoire restent moins bien connus que ceux du Néolithique (Hamon *et al.* 2012), la réapparition de ce type de moulin à l'âge du Fer a été observée dans d'autres régions (Hamon *et al.* 2017a), dans une version moins débordante où les traces se développent jusqu'aux extrémités des molettes (Jaccottey *et al.* 2011), comme c'est le cas ici (n° 4, **Fig. 256**). Enfin, un dernier « groupe de contextes » s'organise autour de l'enclos gaulois, avec une pièce dans chacune des structures suivantes : F751 (fossé nord de la « façade » orientale de l'enclos), F438 (fossé antique parallèle au précédent), F744 (fosse au niveau de l'entrée de l'enclos), US003 (niveau remanié à l'intérieur de l'enclos). Le remaniement de ces pièces est confirmé par la réutilisation de la meule étroite du fossé F751 en table de travail (*cf. infra*) ainsi que sa chauffe partielle (n° 4, **Fig. 258**).
Son état laisse supposer son usage dans une forge, ce qui s'accorde bien avec son contexte de découverte. Le remaniement d'au moins une partie de ces moulins à meule étroite et molette débordante n'aide pas à leur attribution chronologique.

Le second type de moulin bien daté est celui à meule en cuvette. Ce type de meule se caractérise par un support surdimensionné qui n'est pas entièrement couvert par la surface active. Tandis que cette dernière se creuse avec l'usure et les ravivages, pouvant atteindre une concavité très prononcée, il reste des rebords bruts sur son pourtour. La molette qui accompagne une telle meule est forcément courte et très convexe. La meule en cuvette est bien datée du Néolithique final au début du Bronze ancien, grâce à l'importante série de *Beg ar Loued* (Île Molène, Finistère – Donnart 2011). Une apparition un peu plus précoce, au cours du Néolithique récent, est probable (Hamon *et al.* 2017b ; Donnart *et al.* 2019) ; en revanche, ce type ne souffre pas de réapparition plus tardive, au contraire du précédent type. Quatre fragments de meules en cuvette ont été découverts à Ploemel (**Fig. 257**), par contre l'unique molette courte (n° 3, **Fig. 258**) est trop plate pour être compatible avec.

Fig. 256 – *Instruments de mouture attribuables au Néolithique moyen II. 1 et 2 : meules étroites ; 3 et 4 : molettes débordantes (le n° 3 a pour support un fragment de meule). K. Donnart © Éveha 2021*

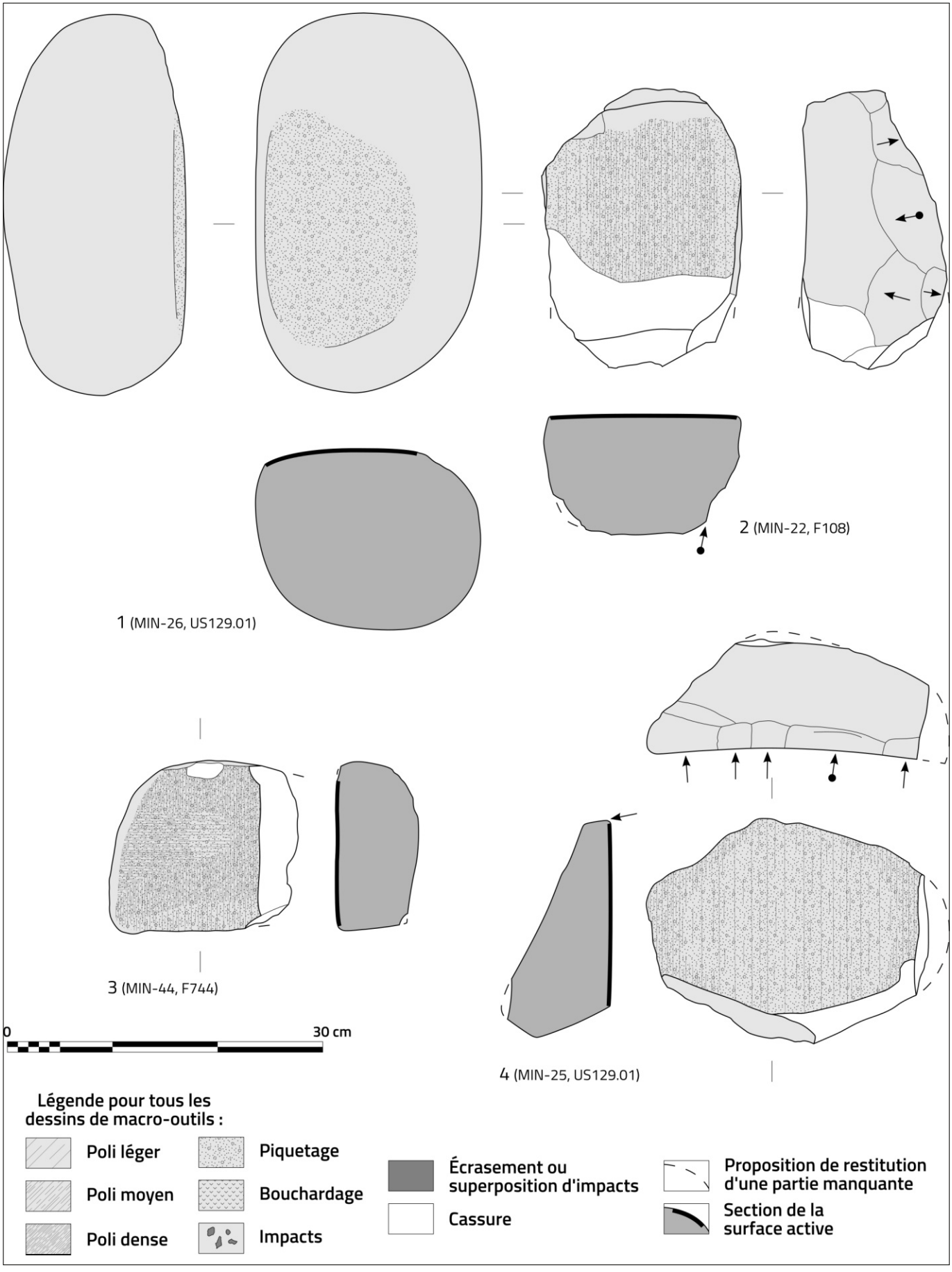

Ces meules ont pour support d'énormes dalles de granite, d'une épaisseur moyenne de 20,6 cm, qui ne sont pas façonnées. Deux d'entre elles ont deux surfaces actives opposées (n° 1 et 2, **Fig. 257**), particularité rare connue surtout sur des pièces hors contexte du Bassin parisien (Bénard 1983, 1988). Une autre meule en cuvette a subi un modification inédite à notre connaissance : son rebord latéral (le seul conservé) a été supprimé par des enlèvements initiés depuis l'intérieur de la surface active (n° 3, **Fig. 257**).
Cet aménagement qui semble postérieur à l'abandon de la meule en cuvette a peut-être été fait en vue de sa réutilisation à une époque où ce type n'était plus en usage. Ces quatre meules en cuvette sont issues d'autant de fosses différentes. Dans la fosse F1532, au sein de l'enclos gaulois, la meule particulièrement érodée (n° 2, **Fig. 257**) est manifestement en position secondaire. Les trois autres fosses (F109, F115, F192) sont groupées dans l'angle sud-est de l'emprise et pourraient constituer l'indice d'une occupation du Néolithique final – Bronze ancien.

Fig. 257 – *Meules en cuvette attribuables au Néolithique final – Bronze ancien. 1 et 2 : meules doubles ; 3 : meule dont le rebord a été supprimé. K. Donnart © Éveha 2021*

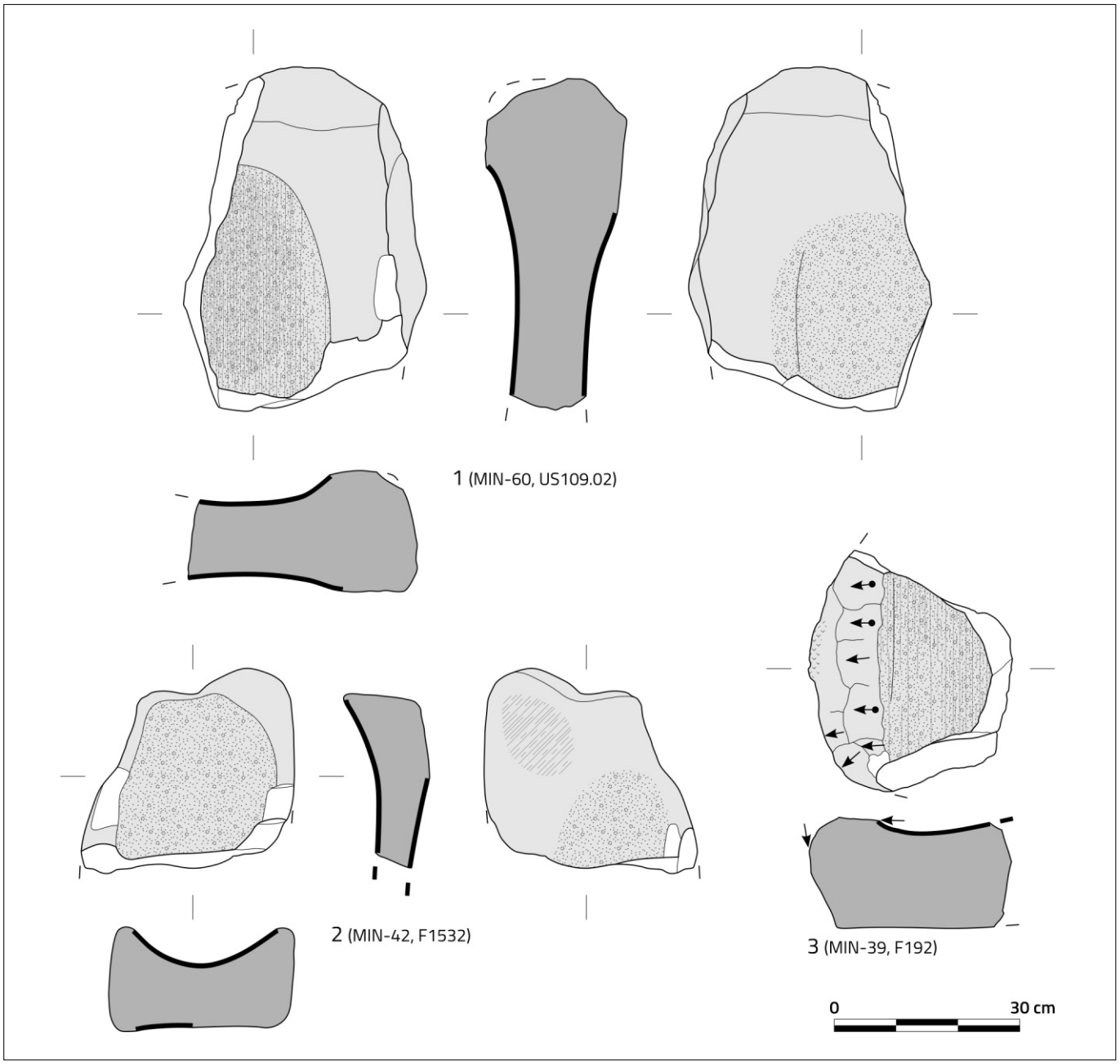

Fig. 258 – *Instruments de mouture attribuables à la Protohistoire. 1 et 2 : meules « plates » ; 3 : molette courte, également plate ; 4 : meule étroite réutilisée en tale de travail et partiellement rubéfiée (probable outil de forge). K. Donnart © Éveha 2021*

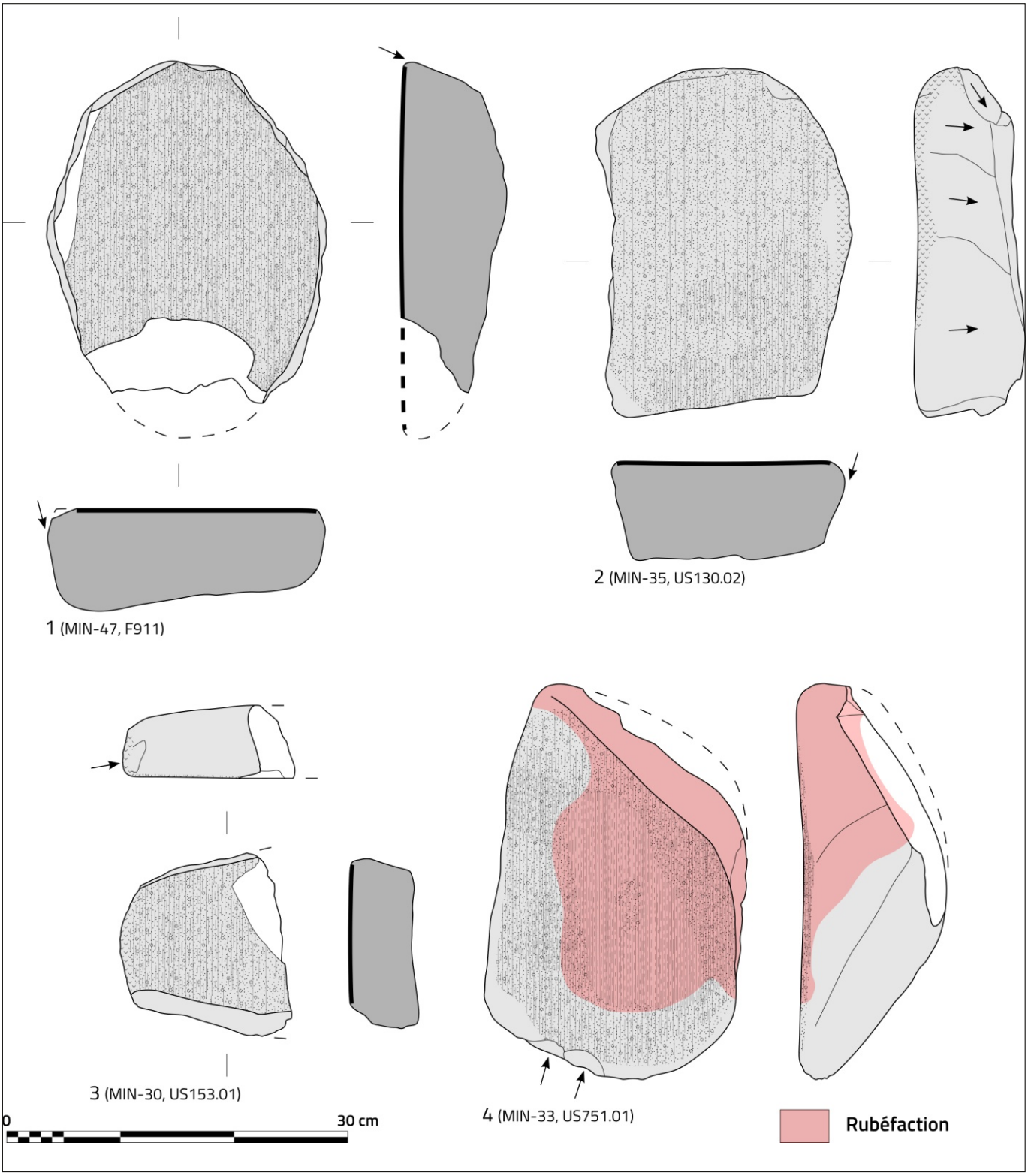

Les neuf instruments de mouture à va-et-vient restant sont de morphologies plus ubiquistes et donc plus difficilement datables. Il s'agit d'une molette courte (n° 3, **Fig. 258**) et de huit meules, qualifiées en **Fig. 255** de « simples », faute de type défini. On observe principalement des surfaces actives aux courbures très peu prononcées, voire planes, atteignant les bords des supports. Deux de ces meules retiennent l'attention (n° 1 et 2, **Fig. 258**). Entières ou presque, avec des formes régulières, elles se caractérisent par leur confection sur des dalles relativement fines, par leur module assez petit et court et par leur surface active entièrement couvrante et plane. Ces traits sont typiques des productions protohistoriques, sans qu'il soit possible de proposer une datation plus précise en l'état actuel de la recherche (Pommepuy 1999 ; Hamon *et al.* 2017b). L'unique molette courte (n° 3, **Fig. 258**) est très plate et incompatible avec les meules en cuvette, on peut donc la rapprocher de ces deux meules protohistoriques. La localisation de ces trois pièces n'est pas d'une grande aide. Une meule (n° 1, **Fig. 258**) provient d'un fossé (F911) recoupant l'enclos gaulois et est donc sans doute remaniée. La molette (n° 3, **Fig. 258**) provient d'un trou de poteau (F153, faisant partie d'un plan carré sur quatre poteaux : F151 à F154) daté par ^{14}C du 1er âge du Fer. La seconde meule (n° 2, **Fig. 258**) provient de la fosse F130, datée de la même période et déjà mentionnée *supra* pour avoir livré un fragment de molette débordante à priori attribuable au Néolithique moyen II.

Cette association d'un élément d'aspect protohistorique (n° 2, **Fig. 258**) à cinq instruments de mouture à priori attribuables au Néolithique moyen II (fossé F129 et fosse F130 – n° 1 et 4, **Fig. 256**), au sein du bâtiment curviligne attribué au 1er âge du Fer sur la base d'un ^{14}C (F130) remet en cause l'attribution des seconds. L'existence de moulins à meule étroite et molette débordante étant attestée ailleurs au 1er âge du Fer (*cf. supra*), tout porte à croire que c'est aussi le cas dans ce bâtiment curviligne. De plus, les meules débordantes de l'âge du Fer sont un peu plus larges et les molettes moins débordantes que celles du Néolithique moyen II, avec des traces développées jusqu'aux extrémités des molettes (Jaccottey *et al.* 2011). Les exemplaires de Ploemel correspondent davantage au modèle de l'âge du Fer (n° 4, **Fig. 256**). Les autres meules étroites et molettes débordantes du site seraient alors à attribuer à cette même occupation. Cela expliquerait la surreprésentation des molettes débordantes, alors qu'il n'y en a aucune compatible avec les meules en cuvette qui seraient par conséquent plus anciennes. Ces dernières auraient été récupérées hors de l'emprise fouillée, sans leurs molettes, alors que meules étroites et molettes débordantes auraient servi sur place, dans le cadre d'une occupation du 1er âge du Fer.

En l'absence totale d'autre indice du Néolithique moyen II, il nous semble devoir abandonner l'hypothèse d'une occupation de cette période et attribuer l'ensemble des instruments de mouture correspondant au 1er âge du Fer. Considérant qu'il a été observé une plus grande standardisation des meules à va-et-vient à partir du Hallstatt final, avec des formes anguleuses au façonnage plus poussé (Pommepuy 1999 ; Jaccottey *et al.* 2011), les instruments de mouture du 1er âge du Fer de Ploemel seraient antérieurs. On peut donc les attribuer au Hallstatt ancien et moyen, ce qui correspond aux trois datations ^{14}C obtenues sur le site pour cette occupation.

3.6.2.1.2 Meules rotatives

Les meules rotatives constituent une innovation importante qui supplante rapidement le modèle à va-et-vient. Inventées en Catalogne au cours du V^{e} siècle av. notre ère, elles apparaissent dans le Nord-Ouest au milieu du III^{e} siècle av. notre ère et sont diffusées dans toute la Gaule dès le début du II^{e} siècle av. notre ère (Jaccottey *et al.* 2013). S'en suit une évolution typologique assez rapide, qui commence à être bien connue pour les meules manuelles (Lepareux-Couturier *et al.* 2017), et une diversification des modes d'entraînement avec l'apparition des meules de grand diamètre à l'Antiquité (Longepierre 2011).
Un moulin rotatif se compose d'une paire de meule de même diamètre, solidarisée par un axe de rotation central. La meule supérieure est tournante et est appelée *catillus*, et la meule inférieure est fixe et qualifiée de *meta* (Jodry 2011).

À Ploemel, onze meules rotatives (ou fragments) ont été collectées, dont trois ébauches. Les *meta* apparaissent plus nombreuses que les *catillus*, avec six individus contre deux (**Fig. 255**). Toutes sont en granite, à l'exception notable d'une *meta* en basalte (MIN-36, F312, SD163). Cet individu incomplet, éclaté en huit fragments pour seulement 0,7 kg, est trop mal conservé pour être illustré. Le basalte est une roche volcanique sombre, microgrenue, parsemée de nombreuses petites vacuoles. C'est sans conteste une roche d'importation lointaine, puisque ses gisements se limitent aux massifs volcaniques.
Aucun minéral particulier n'a pu être identifié à faible grossissement ; il pourrait s'agir d'une trachyandésite, dont les gisements primaires les plus proches se trouvent dans le Puy-de-Dôme (Massif central).

Fig. 259 – *Meules rotatives attribuables à La Tène moyenne-finale. 1 : meta, avec détail de l'amorce de ravivage de sa surface active ; 2 : meta, avec importantes traces de broche au dos ; 3 : préforme ; 4 : meta ; 5 : ébauche cassée en cours de percement. K. Donnart © Éveha 2021*

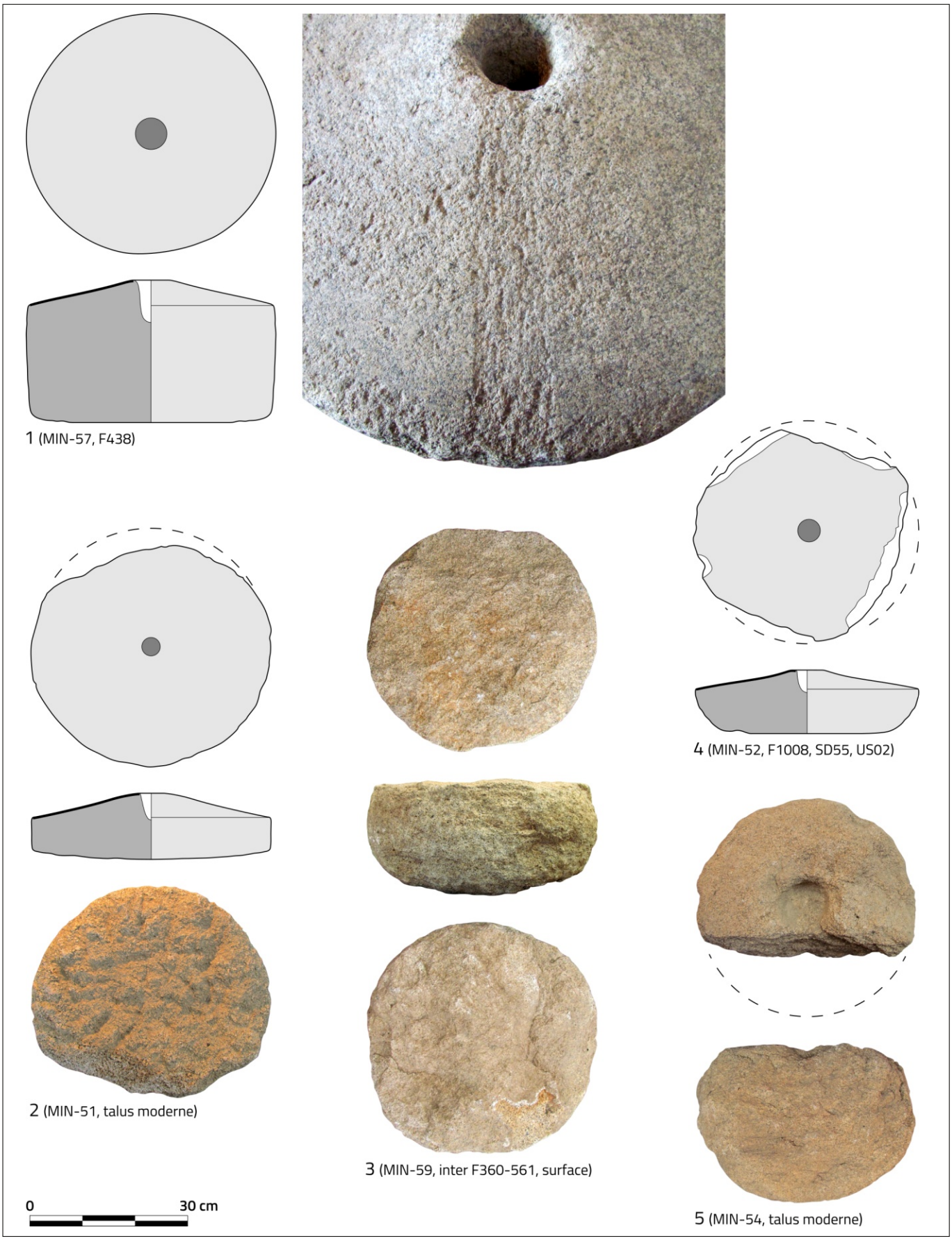

D'autres gisements majeurs se trouvent sur le massif de l'Eifel, en Allemagne. Le basalte a été apprécié pour la fabrication de meules en raison de sa porosité, mais n'a été diffusé à large échelle que durant l'Antiquité (Ier-IIIe siècles), sans toutefois atteindre l'Ouest de la France pour ce qui est du gisement allemand (Gluhak, Hofmeister 2008). La source auvergnate n'a pas été exploitée de façon aussi intensive et sa diffusion est moins bien connue. Toujours est-il que cette meule en basalte peut être attribuée à l'Antiquité sur la seule base de son matériau (ce qui est confirmée par la céramique associée, datée des IIe et IIIe siècles) et elle constitue un élément exceptionnel en Bretagne, de par l'extrême éloignement de ses origines possibles. Pour finir sur les matériaux, on remarque parmi les pièces en granite un faciès à grain fin et un autre à grain grossier qui semblent avoir une utilisation différenciée dans le temps, entre les occupations gauloise et antique (*cf. infra*).

Six meules rotatives en granite sont attribuables à la période gauloise sur la base de leur morphologie. Il s'agit de trois *meta* et des trois ébauches (**Fig. 259**). Les *meta*, de diamètres compris entre 43 et 47,5 cm, ont toutes un œil aveugle (trou de fixation de l'axe de rotation du *catillus* – Jodry 2011). Ce sont clairement des caractéristiques gauloises (Chaussat 2011 ; Lepareux-Couturier *et al.* 2017). Il est cependant difficile de préciser leur attribution chronologique, car les *meta* sont moins informatives à ce sujet que les *catillus*. Leurs diamètres relativement importants et les flancs verticaux (n° 1 et 2, **Fig. 259**) renvoient plutôt à la fin de la période. Seul l'individu n° 4 (**Fig. 259**) pourrait renvoyer à La Tène moyenne, avec ses flancs obliques rentrants rappelant la morphologie « en ruche » des moulins précoces. Les faciès de granite utilisés sont variés. Ces *meta* ont été découvertes position remaniée à proximité de l'enclos gaulois, dans des fossés antiques (F438 et F1008) ainsi que dans un talus moderne. L'individu n° 1 (**Fig. 259**) retient l'attention par sa très bonne conservation : entière et très haute, elle aurait pu continuer à servir, de plus elle a fait l'objet d'une amorce de ravivage de sa surface active dont l'interruption ne s'explique pas. Toujours est-il qu'elle n'a pas intéressé les gallo-romains, qui l'ont abandonné.

Les trois ébauches sont toutes en granite à grain fin, ce qui les distingue du lot antique dont les meules sont préférentiellement constituées de granite à grain grossier. Leur morphologie (diamètres de 40 à 44 cm) se rapproche également du modèle gaulois. Enfin, quand les traces d'outils sont bien conservées, elles sont comparables à celles observées sur les meules gauloises (n° 2, **Fig. 259**). Ces trois observations permettent l'attribution de ces ébauches à l'occupation gauloise. Par définition inachevées, il peut être difficile d'identifier l'outil fini recherché. Une portion relativement petite (MIN-45, F438) montre une face convexe évoquant une surface active de *meta*. Un autre fragment (n° 5, **Fig. 259**) a été brisé lors de son percement, dont le diamètre de 9 cm est plus compatible avec un *catillus*. Enfin, la troisième ébauche (n° 3, **Fig. 259**) a la particularité d'être entière, ce qui pose la question des raisons de son abandon. Elle est au stade de préforme, c'est-à-dire au stade de (grosse) rondelle telle qu'elle est sortie de l'extraction. Ces ébauches ont été découvertes dans les mêmes conditions que les *meta* gauloises, à savoir en position remaniée dans des fossés antiques (F360 et F438) et dans le talus moderne. La présence d'une préforme entière et d'une ébauche cassée en cours de perforation (n° 5, **Fig. 259**) montrent que durant l'occupation gauloise, les meules étaient finies sur le site, après apport de préformes brutes d'extraction. On retrouve par exemple le même schéma de production sur l'enclos gaulois des *Ténauderies* à Aigrefeuille-sur-Maine (Loire-Atlantique), où une préforme entière a été découverte en l'absence de trace d'extraction sur place (Donnart in Toron *et al.* 2016).

Quatre meules rotatives, soit deux *catillus* et deux *meta*, sont attribuables à l'Antiquité. L'unique *meta* en basalte (MIN-36, F312, SD163) a été évoquée supra, elle est attribuée à cette période par sa matière première et n'a aucune morphologie restituable. L'autre *meta* (n° 3, **Fig. 260**), en granite grossier, se caractérise par son diamètre estimé de 56 cm qui la place parmi les meules de grand diamètre. Celles-ci, au dessus d'un seuil de 50 cm (Longepierre 2011) à 55 cm (Lepareux-Couturier *et al.* 2017) sont trop lourdes pour être maniées à la main et doivent donc être entraînées par d'autres forces (animale, hydraulique). Elles apparaissent à l'Antiquité (*ibidem*). L'exemplaire de Ploemel, juste au dessus du seuil, dispose d'un œil traversant qui laisse supposer l'existence d'un dispositif de réglage de l'écartement des deux meules (Chaussat 2011). L'œil traversant laisse également ouverte la possibilité de son fonctionnement hydraulique (ce dernier impliquant un entraînement par en-dessous – Longepierre 2011), mais en l'absence de cours d'eau sur place, il faut privilégier l'hypothèse d'un moulin à sang (à traction animale – Jodry 2011). Ce fragment de meule de grand diamètre était en position secondaire dans l'UA05, ce qui pourrait inciter à attribuer à ce bâtiment une fonction de meunerie, mais l'indice est ténu.

Les deux *catillus* ont en commun une faible épaisseur, un diamètre de 43 cm et un œil complexe (n° 1 et 2, **Fig. 260**). Ces œils disposent de logements d'anille, pièce transversale à l'axe de rotation, reliant le *catillus* à celui-ci et servant à son centrage (Jodry 2011). Ces logements d'anille sont traversants, dits « anille boîtard » ; ils caractérisent des productions antiques (Robin, Boyer 2011 ; Lepareux-Couturier *et al.* 2017). L'individu n° 2 (**Fig. 260**), en granite fin, dispose d'une face supérieure plane bordée d'un très léger bandeau, également à caractère antique. En revanche, l'individu n° 1 (**Fig. 260**), en granite grossier, a une face supérieure qui semble anachronique. Elle est conique convexe, sans bandeau et avec un bourrelet entourant l'œil. Cette forme est plutôt typique des production du haut Moyen Âge, mais les *catillus* ont alors un plus grand diamètre et une pente plus faible de leur surface active (Gucker 2016). S'agirait-il d'un type transitionnel entre ces deux périodes ? Ces meules attribuables à l'Antiquité sont issues de contextes antiques (UA05, fossé F312), indéterminé (fosse F1138 qui recoupe le fossé antique F832 et qui a pu en remanier du mobilier) et gaulois (fossé d'enclos F1466, SD56). Ce dernier cas serait vraisemblablement un témoin du comblement tardif de l'angle nord-est de l'enclos gaulois, lors de l'installation de l'occupation antique, au cours du Ier siècle de notre ère.

Un dernier fragment brûlé de *meta* en granite grossier (MIN-48, US1008.06, SD56) n'est pas typologiquement attribuable à l'une ou l'autre de ces occupations, car l'outil n'est pas assez bien conservé. Son diamètre est estimé à 40 cm, son flanc est vertical avec un hauteur de 6 cm, sa hauteur maximale conservée est de 11,5 cm, avec une surface active concave inclinée à 10° minimum. Cet individu est issu d'un fossé antique (F1008), mais qui recoupe largement l'enclos gaulois, laissant ouverte la possibilité d'un remaniement.

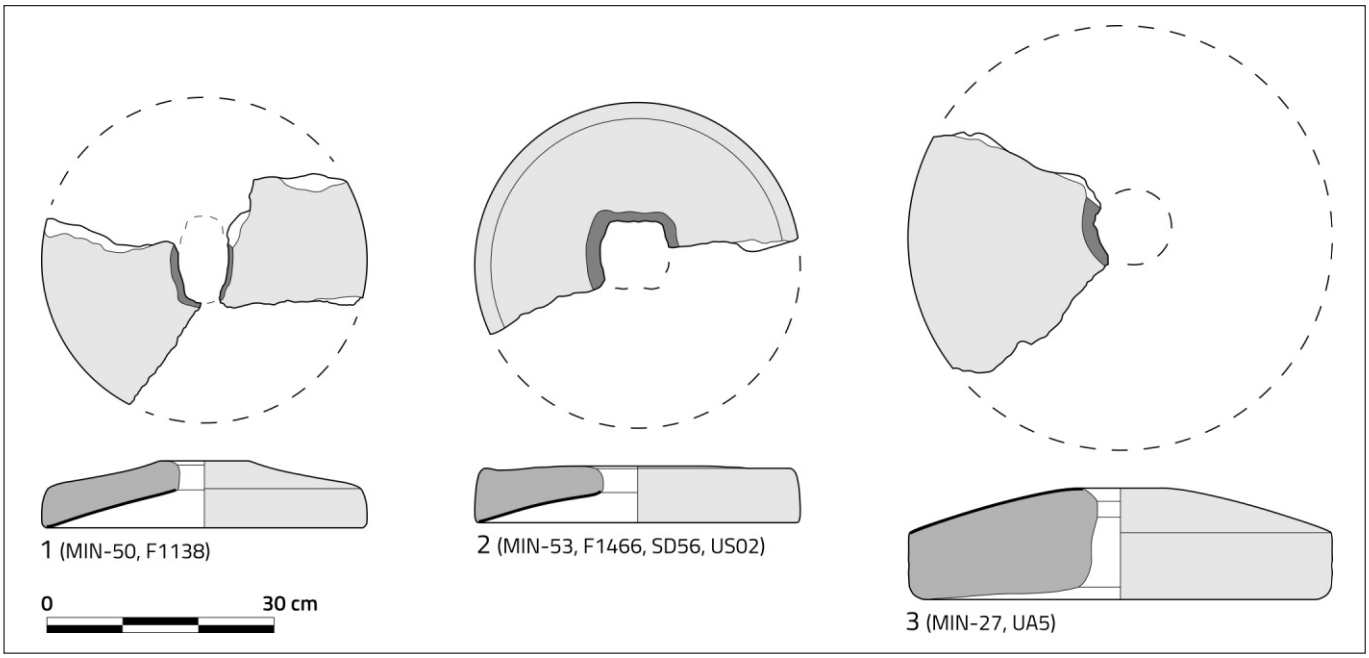

Fig. 260 – *Meules rotatives attribuables à l'Antiquité (toutes en granite). 1 : catillus (fragments positionnés grâce à l'orientation des grains de la roche) ; 2 : catillus ; 3 : meta de grand diamètre. K. Donnart © Éveha, 2021*

3.6.2.2 Autres macro-outils

Le reste du macro-outillage comprend 20 pièces, dont quatre supports multifonctionnels (trois à deux fonctions : MIN-04, F163, SD133 ; MIN-16, F1470 ; MIN-33, F751, n° 4, **Fig. 258** ; et un à quatre fonctions : MIN-15, F1426) qui portent le total de cet outillage à 25 individus (et non 26 car l'une des fonctions impliquées est celle de meule – n° 4, **Fig. 258** – non comptée ici). Ceux-ci se répartissent en 15 types, la plupart n'étant représentés que par un unique individu (**Fig. 255**). Dans deux cas, deux sous-types d'une catégorie plus vaste peuvent être associés : les variantes mobile et fixe de l'aiguisoir, ainsi que deux types de lissoirs à céramique, le brunissoir et l'estèque. Tous ces types n'ayant guère de rapport entre eux, nous les présentons individuellement pour répondre à la problématique principale, à savoir leur attribution à l'une ou l'autre des occupations du site. Certains types peuvent toutefois être groupés par catégories fonctionnelles.

Les aiguisoirs sont les mieux représentés. Six sont mobiles, c'est le type ubiquiste pour lequel il n'est nécessaire de préciser qu'il est mobile qu'en présence de son homologue fixe. Ces aiguisoirs (n° 1 à 3, **Fig. 261**) se caractérisent par un support très allongé, utilisé préférentiellement sur ses bords pour affûter des lames métalliques qui produisent un poli fin, mat et ondulé caractéristique (Delgado-Raack, Risch 2008). Cinq sont sur galet et le sixième est sur bloc (MIN-11, F920, SD53, n° 2, **Fig. 261**). Trois sont en quartzite (n° 3, **Fig. 261**), deux en gneiss (n° 2, **Fig. 261**) et le dernier est en amphibolite (n° 1, **Fig. 261**).

Ces roches ne sont pas les plus adaptées à l'affûtage, avec soit une trop grande dureté (quartzite), soit un grain trop gros et/ou hétérogène (gneiss et amphibolite – Schoumacker 1993). Ce sont donc des aiguisoirs opportunistes, dont la conception s'est limitée au ramassage d'un support de la bonne morphologie, le plus souvent sur l'estran, où ils sont plus faciles à trouver. Trois aiguisoirs sont entiers et ont les mesures moyennes suivantes : 109 x 55 x 39 mm et 333 g. L'un des trois est particulièrement massif (MIN-15, F1426), il s'agit du seul support multifonctionnel à quatre fonctions, sur lequel la fonction d'aiguisoir est secondaire, et masque le grand allongement recherché sur les cinq autres aiguisoirs. Sans cet individu, le poids moyen des deux autres outils entiers est de 200 g et leur longueur est de 116 mm ; les largeurs et épaisseurs moyennes, mesurables également sur les trois individus cassés, sont respectivement de 40 et 32 mm. Notons au passage que le galet brut de gneiss (MIN-07, F219, SD08) est un potentiel support d'aiguisoir inutilisé. L'unique exemplaire sur bloc (n° 2, **Fig. 261**) déroge quelque peu à ce schéma, puisqu'il a fait l'objet d'une tentative de partition par sciage longitudinal. Un tel effort surprend hors d'un atelier et sur ce matériau qui n'est pas de premier choix. La partition a d'ailleurs été abandonnée et l'outil a servi tel quel. Ces aiguisoirs mobiles existent dès le début de la métallurgie (Delgado-Raack, Risch 2008) et est déjà ubiquiste à l'âge du Fer (Donnart *et al.* 2012) ; la conception de cet outil n'ayant pas changé jusqu'à nos jours, il en existe potentiellement sous cette forme opportuniste jusqu'à l'époque pré-industrielle. Les six exemplaires de Ploemel proviennent tous de structures qui ne sont pas en creux : deux murs (F920, F958), deux empierrements (F952 et F1426), un niveau de circulation (F1470) et un talus empierré récent (F916). Cette situation est quelque peu surprenante pour les deux premiers types de structures, puisque les aiguisoirs sont trop petits pour être avantageusement réemployés en pierres de construction. Dans le cas du niveau de circulation, il peut s'agir d'une perte, ce qui est plus classique. Quoiqu'il en soit, ces localisations attribuent ces aiguisoirs à l'occupation antique. La présence d'aiguisoirs est un classique dans toute occupation rurale (par exemple à la *villa de la Démardais* à Porcaro, Morbihan – Blin 1993) et il est presque étonnant de n'en avoir aucun en contexte gaulois. Quant à l'unique aiguisoir fixe (MIN-37, F312, SD163), il s'agit d'un fragment de galet de granite, de 880 g en l'état, utilisé sur l'arête d'une cassure ancienne. Celle-ci porte un chanfrein émoussé de 4 mm de largeur maximale, plan transversalement et ondulé longitudinalement. Il provient d'un fossé antique. À l'instar des aiguisoirs mobiles, un tel outil a tout a fait sa place dans une occupation rurale gauloise comme antique. Son caractère fixe l'associe à minima à un poste d'entretien de l'outillage métallique tranchant.

Quatre types d'outils représentés par un unique exemplaire chacun peuvent être regroupés dans le vaste domaine d'activité du concassage et du broyage. Ces deux activités de réduction de matières en fractions plus ou moins fines se distinguent par l'usage respectivement de la percussion lancée et de la percussion posée, mais elles se rejoignent dans l'usage de couples d'outils actifs et passifs. Il s'agit de la molette de concassage, du mortier, du pilon et de la table de broyage. La première (MIN-46, F911, n° 4, **Fig. 261**) a pour support un morceau de dalle de granite d'environ 1 kg, utilisé sur ses deux faces qui portent des stries transversales et des impacts, témoignant d'une percussion mixte lancée et posée sur des matières minérales. Cet outil actif a pour pendant passif théorique une table de broyage. L'exemplaire de Ploemel (MIN-21, F106) a également pour support une dalle de granite, cette fois de près de 6 kg pour 24,9 x 20 x 8,5 cm, avec un bord grossièrement épannelé. Une face naturellement plane porte de gros impacts de percussion lancée, trahissant son rôle de support passif dans l'écrasement de matières dures. Le mortier est un outil passif caractérisé par la forte concavité de sa surface active, pour la réduction de petites quantités de matière par percussion mixte. L'exemplaire de Ploemel (MIN-06, F163, **Fig. 262**) est façonné dans une dalle de granite. L'extérieur est bouchardé puis sommairement poli, avec une base plus polie, l'intérieur est poli par les traces d'utilisation, moins prononcées vers les bords. L'outil obtenu est circulaire, mesure 28,7 m de diamètre, 8,6 cm de hauteur et pèse 6,32 kg. Son fond n'a que 14 mm d'épaisseur, fragilité qui a sans doute entraîné son bris et le rejet des deux fragments, découverts groupés dans le fossé antique F163. Ce type d'outil entièrement façonné est rare et devait être réservé à des broyages qualitatifs, possiblement alimentaires. Une légère rubéfaction et des dépôts noirâtres sur sa face inférieure laisse supposer l'utilisation de ce mortier sur un feu, ce qui a par ailleurs dû le fragiliser. Ce type d'outil fonctionne avec un pilon qui n'est pas nécessairement en pierre, mais qui doit opérer avec une force modérée. L'unique pilon de Ploemel (MIN-04, F163, SD133) est tout à fait compatible avec ce mortier et provient du même fossé. Son support est un galet de quartzite de 11,5 x 7 x 3,5 cm et 401 g qui a également servi de brunissoir. Il a servi sur son extrémité la plus circulaire en section ; celle-ci ne présente que de courtes stries concentriques, témoignant d'un fonctionnement en percussion posée par courtes pressions rotatives. Ce type de fonctionnement est différent de la percussion mixte lancée et posée observée sur les pilons protohistoriques qui sont également plus massifs (Donnart *et al.* 2012). Bien que l'association de ce pilon et du mortier ne soit pas directe, ils ont très bien pu fonctionner ensemble pour une même activité de broyage. Comme signalé, tous deux proviennent du fossé antique F163. La molette de concassage est issue d'une fosse attribuée à La Tène (F911), mais qui recoupe l'enclos de cette même période et longe un fossé antique, ce qui parait propice aux mélanges… La table de broyage se trouvait quant à elle dans un trou de poteau non daté (F106) au sud-est de l'emprise, dans la zone où se concentrent les structures du 1er âge du Fer. Ainsi, ces outils de concassage et de broyage, non contents d'avoir pu servir à des activités très diverses, semblent pouvoir appartenir aux trois principales occupations du site.

Fig. 261 – *Autres macro-outils. 1 à 3 : aiguisoirs (1 : sur galet d'amphibolite ; 2 : sur bloc de gneiss fin, avec traces de sciage ; sur galet de quartzite) ; 4 : molette de concassage sur bloc de granite. K. Donnart © Éveha, 2021*

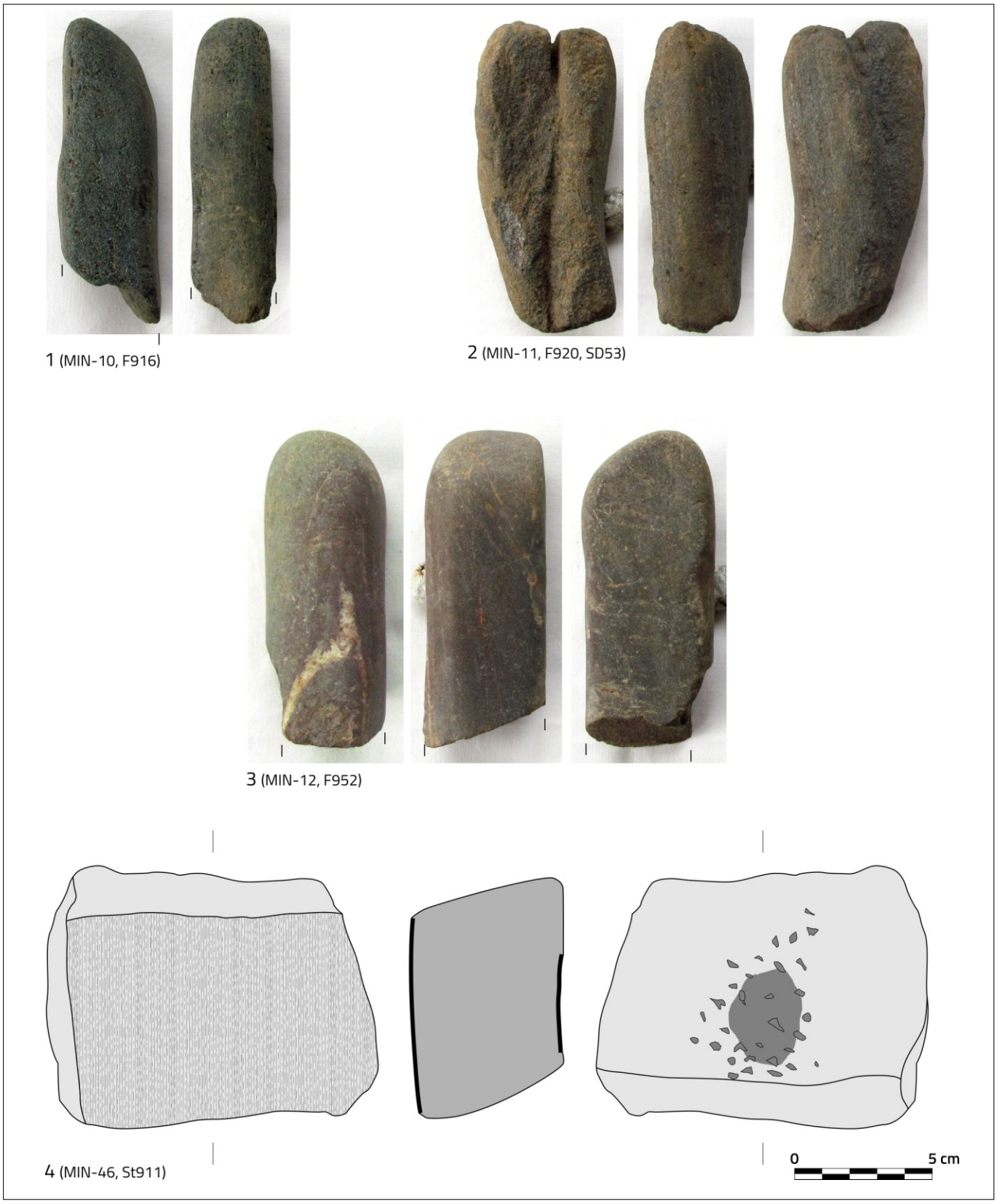

Fig. 262 – *Mortier sur dalle de granite, F163.*
K. Donnart © Éveha, 2021

Les molettes de friction sont relativement bien représentées dans cet ensemble de macro-outils, avec trois individus. Cette appellation de « molette de friction » est un terme d'attente qui a le mérite de ne pas préjuger de la fonction de ces outils, utilisés en percussion posée dans un but de modification d'états de surfaces sans enlèvement de matière. Il s'agit notamment d'assouplissement, principalement appliqué au traitement de peaux. D'autres matières peuvent être assouplies, végétales par exemples, mais seule une analyse tracéologique poussée ou une analyse des résidus peut déterminer les matières travaillées. Les trois molettes de friction de Ploemel sont sur galets, deux en quartzite et un en granite (MIN-03, F163, SD132). Toutes sont entières, elles mesurent 84 x 61 x 49 mm et pèsent 375 g en moyenne, ce sont donc de petits outils maniés à une main. Deux sont utilisés sur leurs deux faces, dont un (MIN-03, F163, SD132) également sur une extrémité. La troisième (MIN-09, F902) est tenue à la façon d'une gomme, ce qui a produit plusieurs zones actives à la jonction des faces et bords ou extrémités. Toutes les zones actives sont marquées par des polis moyens, mous, épousant les reliefs naturels du support, ce qui trahit le travail de matières souples. De fines stries transversales sont également visibles sur les exemplaires en quartzite, ce qui peut s'expliquer par la présence de grains abrasifs sur les matières souples travaillées. Signalons par ailleurs que l'un des individus en quartzite est l'unique support à quatre fonctions de l'assemblage (MIN-15, F1426). Ces outils étant assez mal caractérisés en l'état de la recherche, il est difficile de les dater intrinsèquement. Ils sont ubiquistes, bien que rares, au Néolithique (Donnart 2015) et on en retrouve à l'âge du Fer (Donnart *et al.* 2012). Leur perduration à l'Antiquité est très probable dans le cadre du travail de peaux, puisque l'assouplissement requiert ce genre de surfaces mousses. À Ploemel, un de ces outils est issu d'un fossé gaulois (MIN-09, F902) et les deux autres de structures antiques (fossé F163 et empierrement F1426).

Deux lissoirs à céramique ont été découverts, de deux types différents. Le brunissoir se définit par l'usage de surfaces lisses pour polir la surface des vases en enfonçant les grains de dégraissant (Hamon 2006 : 33). L'exemplaire de Ploemel (MIN-04, F163, SD133) a pour support un galet de quartzite de 11,5 x 7 x 3,5 cm et 401 g qu'il partage avec la fonction de pilon (*cf. supra*). Ces dimensions sont plutôt importantes pour ce type d'outil, alors que c'est l'inverse pour le pilon, ce qui explique sans doute l'usage court des deux fonctions. Le travail de la céramique est marqué par un poli miroir sur une face du support. L'estèque se définit par l'usage de bords de supports en un geste de raclage pour le façonnage de vases par étirement de la pâte ou jonction de colombins ou plaques (Binder *et al.* 1994). L'exemplaire de Ploemel (MIN-20, HS) a pour support un galet de quartzite circulaire de 52 x 52 x 15 mm et 64 g. Légèrement lustré sur toute sa surface, il est poli sur ses bords avec des stries transversales qui confirment le geste de raclage. Un chanfrein caractéristique est en début de formation sur les deux bords les plus fins, plus utilisés. Ces outils de potiers existent dès le début du Néolithique (Hamon 2006) avec plus ou moins d'occurrences selon les pratiques des potiers. On en trouve encore à l'âge du Fer (Donnart *et al.* 2012) et leur usage, qui n'est pas incompatible avec le tour de potier, peut perdurer durant l'Antiquité. Le brunissoir est issu d'un fossé antique (F163) et l'estèque est malheureusement hors contexte.

Les percuteurs sont relativement bien représentés avec trois exemplaires, mais au contraire des molettes de friction évoquées supra, cela n'a rien de surprenant tant ces outils sont ubiquistes. Outils à tout frapper, les percuteurs existent de tous temps et sont souvent de conception opportuniste pour des actions ponctuelles, en particulier dans les périodes récentes. Deux des percuteurs sont sur support multifonctionnel (MIN-15, F1426 ; MIN-16, F1470), ce qui soutient cet opportunisme : un autre macro-outil est repris pour quelques frappes occasionnelles. Le troisième (MIN-32, F109) est un gros bloc de quartz de 3,6 kg utilisé pour des frappes massives à deux mains. Les contextes de découverte attribuent ces percuteurs au 1er âge du Fer (F109) et à l'Antiquité (F1426, F1470).

Les tables de travail sont de gros supports passifs, proches des tables de broyage, mais sans la composante de broyage. Leur fonctionnement est plutôt mixte, avec une percussion posée de déformation plastique et une percussion lancée ne laissant que de rares impacts. Il s'agit d'une appellation d'attente, pour ne pas les confondre avec des enclumes de concassage de matières minérales possédant plus d'impacts, et ne pas les surinterpréter en enclumes de forge. Cette hypothèse fonctionnelle est néanmoins privilégiée, en raison de dépôts macroscopiques d'oxydes de fer. Les deux exemplaires de Ploemel sont en granite. L'une remploie une meule à priori du 1er âge du Fer (n° 4, **Fig. 258** – *cf. supra*), dont la surface active est repolie par un usage en polissoir fixe. Une rubéfaction suivant la répartition de ces traces secondaires soutient une utilisation dans une forge. Le second exemplaire (MIN-56, F911) est sub-complet, son support est un bloc roulé plat de 44,52 kg et 46,5 x 35 x 19,5 cm, partiellement brûlé comme le précédent. Ces deux faces sont utilisées, légèrement différemment. L'une porte un poli dense brillant à limites floues, des stries longitudinales localisées, un groupe de rainures en faisceau et une plage d'aiguisage ; on peut lui attribuer une fonction d'aiguisoir fixe polyvalent, incluant l'appointage de tiges métalliques. L'autre face est plus brûlée et porte un poli dense mou, avec des dépôts d'oxyde de fer dans un angle ; cette utilisation correspond vraisemblablement à une enclume de forge. Ainsi, les tables de travail de Ploemel seraient des supports passifs polyvalents utilisés en forge du fer : martelage du métal chaud (poli mou) et abrasion à chaud (poli strié associé à une rubéfaction). Bien que des expérimentations sérieuses restent à mener pour confirmer ces traces d'utilisation, l'usage d'enclumes en pierre est admise (Pieters 2013). On observe régulièrement ce genre de table de travail en contexte de La Tène finale et elles constituent un bon marqueur d'activité en l'absence de structure forge identifiée (Donnart *et al.* 2012). Les deux exemplaires de Ploemel se trouvaient en position de rejet dans deux un fossé gaulois et une fosse ou épandage antique (F751 et F911), ce qui soutient l'hypothèse de l'existence d'une forge dans l'angle nord-est de l'enclos trapézoïdal.

Il reste quatre macro-outils de types différents, plutôt anecdotiques et sans rapport entre eux. Un chopper est installé sur le galet de quartzite multifonctionnel à quatre fonctions (MIN-15, F1426). Il s'agit d'un chopper d'angle, sous-type peu signalé (Donnart 2015) et sans doute opportuniste. Il provient d'un empierrement antique. Un polissoir peu utilisé est installé sur une face naturellement plano-concave d'un bloc de granite de 8,18 kg (MIN-43, F153). Il est issu d'un trou de poteau daté par 14C du 1er âge du Fer et faisant partie d'un bâtiment sur quatre poteaux (F151 à F154) intégrant un certain nombre de macro-outils parmi ses calages, dont des meules (*cf. supra*). Ce polissoir peut être néolithique ou postérieur, et faire partie du mobilier de l'occupation concernée. Les deux dernières pièces ne sont pas des outils à proprement parler, puisqu'elles ne portent aucune trace d'action sur la matière, mais sont des objets façonnés qualifiables de « non-outils » et intégrés au macro-outillage (*ibidem*). L'un est un disque façonné par taille puis martelage des bords d'un galet plat d'amphibolite de 64 x 59 x 8 mm et 54 g (MIN-16, F1470). La fonction d'un tel disque reste hypothétique en l'absence de trace, celle de couvercle ou de bouchon est avancée, il pourrait aussi s'agir d'une pièce de jeu (pion, jeton, palet… – Cordier 1955). Il en existe sporadiquement dès le Néolithique, l'exemplaire de Ploemel est issu d'un niveau de circulation antique, ce qui sied mieux à l'hypothèse de la pièce de jeu. Enfin, la dernière pièce est un fragment de dalle roulée en gneiss de 1,22 kg en l'état (MIN-08, F714). Sa fracture a été provoquée par une tentative ratée de perforation biconique, possiblement centrale. Les deux amorces de percement opposées portent de gros impacts très nets qui laissent supposer l'usage d'un pic métallique. L'objet recherché est indéterminable, mais il ne peut s'agir d'une ébauche de meule ; la perforation aurait pu servir à passer un lien et il s'agirait alors d'un lest. Cet objet est issu d'un petit fossé antique, mais dans l'emprise de l'enclos gaulois, ce qui laisse ouverte la possibilité d'une origine intrusive.

Ainsi, ces divers macro-outils apportent quelques indications sur des activités pratiquées sur le site. Le travail du métal est bien représenté avec de nombreux aiguisoirs pour l'entretien de l'outillage tranchant de l'établissement antique. L'occupation gauloise n'est pas en reste avec une probable forge dans l'angle nord-est de l'enclos, suspectée grâce à deux tables de travail. Le reste est un cortège d'outils plus ou moins opportunistes (à l'exception du mortier entièrement façonné – **Fig. 262**) qui renvoient à diverses activités : poterie (lissoirs), alimentation (mortier, pilon), possible travail des peaux (avec les molettes de friction), frappes opportunistes (percuteurs)... La diversité de ces activités et le faible nombre d'outils impliqués, excluant un atelier, correspondent à des contextes domestiques. La plupart de ces outils sont issus de contextes antiques (à l'exception notable des tables de travail), mais l'établissement de cette période se superposant à son prédécesseur gaulois, le risque de mélanges est trop important pour tenter une typo-chronologie sur cet assemblage.

3.6.3 Stèles gauloises

Deux petites stèles ont été collectées (n° 1 et 2, **Fig. 263**), auxquelles s'ajoute une troisième plus grosse (**Fig. 264**) qui, pour des raisons de logistique, a été étudiée sur le terrain avant d'être envoyée directement au dépôt de fouille de Vannes. Nous intégrons également à ce chapitre un bloc à cupule (n° 3, **Fig. 263**), dont le caractère non fonctionnel rapproche du domaine rituel et donc des stèles, même si la contemporanéité de l'ensemble n'est pas établie. Ces quatre pièces sont en granite et ont en commun la mise à profit de formes arrondies naturelles, produites par une érosion d'affleurements de type chaotique.

Le bloc à cupule (n° 3, **Fig. 263**) mesure 29,6 x 26,6 x 14,5 cm pour 14,72 kg. Le support est un bloc roulé grossièrement pentagonal, avec une face inférieure plane, mais irrégulière, provenant d'un arrachement ancien et peut-être naturel depuis un affleurement. La face supérieure est régulièrement convexe et a reçu une cupule en son centre. Celle-ci est réalisée par piquetage ; légèrement ovale, elle mesure 50x45 mm pour 10 mm de profondeur. Sa régularité exclut un usage fonctionnel, de type enclume par exemple.
La datation de cupules est particulièrement délicate, car il en existe au Néolithique et durant toute la Protohistoire et elles peuvent être réalisées sur des supports plus anciens (mégalithiques notamment). Les petits blocs à cupule « portatifs », comme celui-ci, semblent pouvoir être attribués plus précisément à l'âge du Bronze ancien (Pailler, Nicolas 2016), d'après des découvertes en position de réemploi dans des architectures en pierre sèche domestiques (à *Beg ar Loued*, Île Molène, Finistère – Pailler *et al.* 2019) et funéraires bien datées (Pailler, Nicolas 2016 – par exemple à *Kergonan*, Carhaix, Finistère – Donnart in Toron *et al.* 2019). Cependant, l'exemplaire de Ploemel a été découvert dans le fossé F717 qui constitue la moitié sud de la « façade » orientale de l'enclos gaulois. Il est donc en position remaniée et une attribution à l'occupation gauloise ne peut être exclue, puisque certaines stèles portent des cupules (Daire 2005), ce qui est d'ailleurs le cas d'une des trois stèles de Ploemel (*cf. infra*).

La plus petite stèle (n° 2, **Fig. 263**) ne mesure que 49 x 25 x 23,5 cm, pour 49,5 kg. Son support a l'aspect d'un gros galet, mais est bien une forme d'érosion extraite d'un affleurement, comme l'indique une face d'arrachement. Sa section est carrée à angles arrondis, ses extrémités sont également arrondies. Cet objet serait peut-être passé inaperçu sans la découverte des deux autres stèles qui a attiré l'attention sur ce type de mobilier. En effet, cette stèle n'est que partiellement façonnée sur son extrémité la plus régulière. Celle-ci a été régularisée par un piquetage, suivi d'un polissage léger. Il s'agit sans doute de l'extrémité supérieure, comme le suggère son décalottage par un coup de charrue : ce fait indique qu'elle était restée enfouie dans sa position verticale originelle jusqu'au développement de l'agriculture industrielle.
On distingue deux principaux types de stèles gauloises : les stèles hautes, en forme de menhir, et les stèles basses, sub-hémisphériques (Daire 2005). Cet exemplaire a une morphologie allongée, mais ses dimensions très modestes ne correspondent pas aux stèles hautes. Il pourrait s'agir d'un type intermédiaire (*ibidem* : 48). Cette stèle a été découverte en sommet de remplissage de la fosse F1097, ce qui n'est pas anodin, puisque cette structure se trouve à proximité d'un possible chemin, qui, suivant le tracé du fossé F857 arrive du nord-est, au niveau de l'angle nord-est de l'enclos gaulois. Dans ce secteur, un carrefour se maintient à l'époque antique et se traduit dans l'organisation des enclos fossoyés. L'organisation de cet ensemble (chemin, position de la stèle) est gauloise. De plus, l'organisation du parcellaire antique et le fait que la stèle soit restée en place jusqu'à une époque récente plaident en faveur du maintien de la symbolique de cette stèle et de l'organisation de la circulation qui va avec lors de l'occupation antique, alors que l'enclos gaulois a été arasé.

La seconde stèle (n° 1, **Fig. 263**) est un peu plus grande pour le double de poids, avec 50 x 44 x 30 cm et 103,5 kg. Sa morphologie ogivale arrondie la rapproche des stèles basses, bien que celles-ci soient plus souvent hémisphériques (Daire 2005 : 35). Son profil légèrement aplati s'explique par la mise à profit d'une forme naturelle d'érosion, dont la face d'arrachement se trouve à la base. Cette dernière est partiellement éclatée, suite à une combustion postérieure au façonnage. Ce dernier, bien que partiel, est le plus poussé des trois stèles du site, avec différents degrés de martelage, des zones légèrement polies et un élément décoratif. Ainsi, l'angle le plus saillant de la base a été très fortement martelé. Le bord adjacent est également bouchardé, avec une intensité décroissante vers l'extrémité. Des zones polies se trouvent au sommet et, plus surprenant, à la base vers l'angle martelé. Enfin, l'aménagement le plus remarquable est une rainure grossièrement martelée, au maximum de 8 cm de large et 1,5 cm de profondeur. Elle ceinture partiellement, sur plus d'un tiers de son pourtour, l'extrémité de la stèle, sans doute pour la souligner. Cet aménagement qui semble inachevé, bien différent des entailles horizontales sur stèles hautes (*ibidem* : 93-96), serait plutôt à rapprocher de certaines stèles basses ou « stèles galets » marquées d'un anneau sur leur sommet (*ibidem* : 86-87). Cette stèle se trouvait en position remaniée dans un empierrement du fossé antique F438, qui a aussi livré deux meules gauloises.

Fig. 263 – *Objets lithiques à caractère rituel, tous en granite. 1 et 2 : stèles ; 3 : bloc à cupule.*
K. Donnart © Éveha, 2021

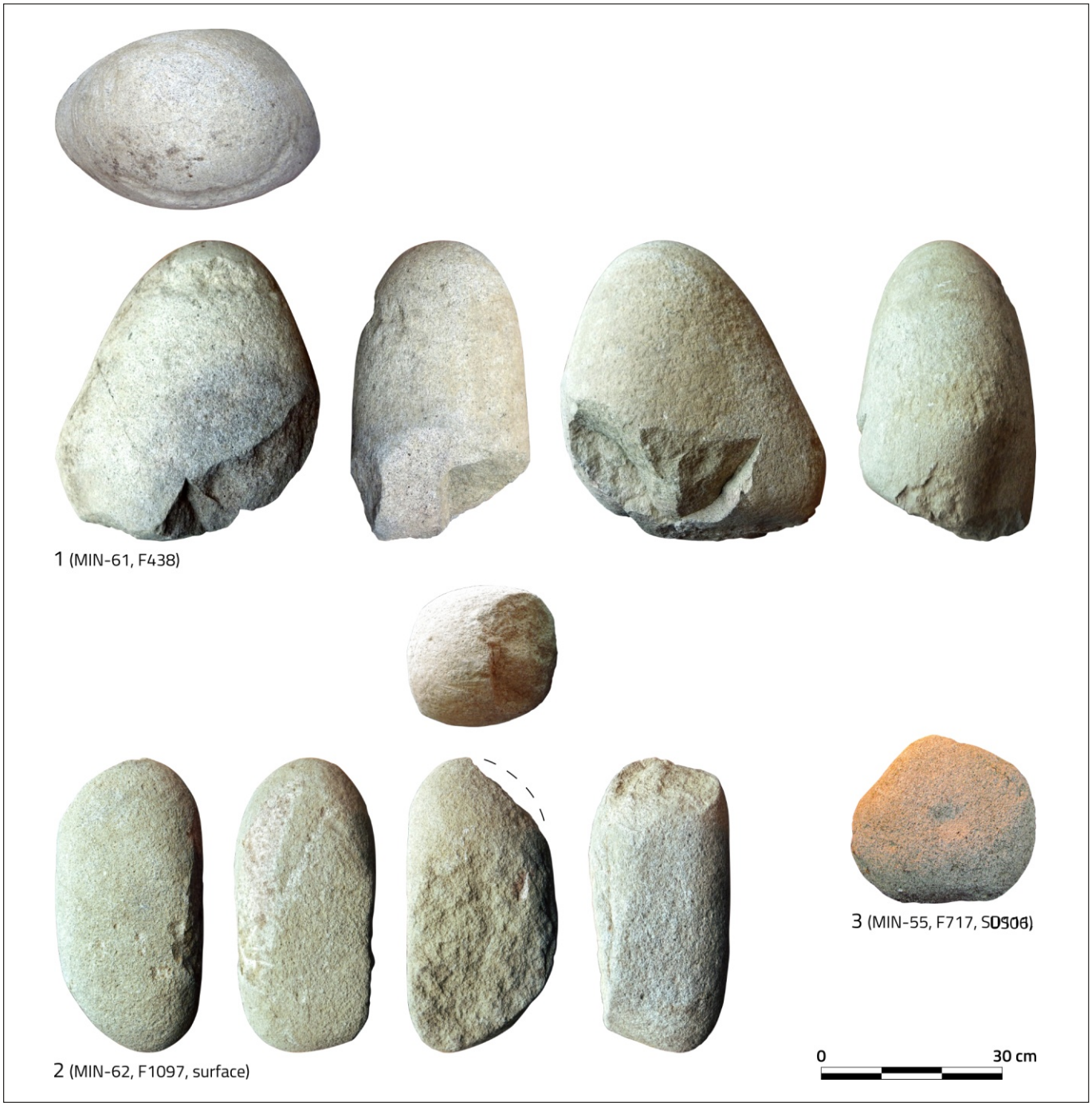

De par sa proximité avec l'enclos gaulois, ce fossé antique a probablement recueilli un certain nombre de vestiges de l'occupation antérieure qui étaient peut-être réemployés dans un mur bordant le fossé. La stèle (n° 1, **Fig. 263**) a également pu conserver lors de l'occupation antique une fonction de marqueur de passage, au même titre que la précédente (*cf. supra* – n° 2, **Fig. 263**), car on peut supposer que sa position originelle était proche du lieu de son rejet, donc proche de l'entrée principale de l'enclos gaulois où elle a pu avoir ce rôle. Cette stèle aurait été rejetée plus tard, lors de l'abandon de l'établissement antique (ou du moins de la phase concernée), et on peut se demander si sa combustion partielle a été volontaire, dans le cadre d'une destruction liée à sa « désacralisation ».

La troisième stèle a été étudiée sur le terrain. Elle mesure 70 x 68 x 43 cm, pour un poids estimé d'environ 500 kg (**Fig. 264**). Bien que de plan carré, sa forme globale est hémisphérique aplatie et cette stèle est clairement de type basse (Daire 2005 : 35). Encore une fois, il s'agit d'un bloc érodé extrait d'un affleurement. Une face d'arrachement est visible sur un bord en marge de la base, mais cette dernière n'a pas pu être observée. Le façonnage se limite au bouchardage d'une arête jouxtant une face naturellement plane sur un bord, afin d'en arrondir le profil. Des zones polies sont également présentes sur la face supérieure, mais leur participation au façonnage n'est pas certaine. Cette stèle se démarque par la présence d'un groupe de cinq cupules à son sommet. Les trois cupules centrales, disposées en triangle, sont régulières, rondes à légèrement ovales, entre 55 et 70 mm de diamètre et de 14 à 21 mm de profondeur. Leurs bords sont évasés, ce qui pourrait indiquer une finition polie. Les deux autres cupules, de part et d'autre de ce groupe de trois, sont plus petites et surtout moins régulières, constituées de gros impacts bien individualisés. Il semble s'agir d'ébauches qu'il restait à régulariser. Cette stèle basse, bien que moins façonnée que les exemplaires les plus célèbres, se place en plein dans la moyenne des dimensions de ce type (*ibidem* : 39). Le décor de cupules est délicat à dater, en particulier sur cet exemplaire peu façonné, où les cupules peuvent être antérieures à l'extraction du bloc. D'autres stèles entièrement façonnées possédant des cupules prouvent que ces dernières peuvent aussi être contemporaines, voire postérieures à l'érection des stèles gauloises (*ibidem* : 92). Ce sont d'ailleurs les stèles basses qui en portent le plus souvent (*ibidem*). Leur position sommitale plaide en faveur d'une signification associée à celle de la stèle elle-même et d'une existence commune. La stèle à cupules de Ploemel a la particularité de montrer que toutes les cupules ne sont pas réalisées en une seule fois. La découverte de cette stèle renversée dans le fossé F1467, constituant le bord nord de l'enclos gaulois, exclut toute possibilité de réalisation des cupules après le comblement dudit fossé, avant la fondation de l'établissement antique.

Ce lot de trois stèles gauloises est intéressant à plusieurs titres. Ce sont de petites stèles, très peu façonnées et peu spectaculaires. Ce genre d'artefact passerait facilement inaperçu hors contexte et c'est sans doute pour cette raison qu'ils sont moins connus que leurs homologues plus grands et entièrement façonnés de divers types (hémisphère, menhir cannelé, etc. – Daire 2005). Pourtant, de par leur modestie, de telles petites stèles pouvaient être produites par un groupe humain plus réduit et/ou moins qualifié, ce qui fait qu'elles étaient potentiellement plus courantes.

Fig. 264 – *Stèle du fossé F1339 (iso MIN-5) lors de sa découverte, vues d'ensemble et détail du groupe de cinq cupules. Équipe terrain, K. Donnart © Éveha 2021*

Les rares stèles découvertes en contexte et en position d'emploi (c'est-à-dire encore plantées dans leur fosse de calage ou tombées à proximité immédiate) se trouvent dans des nécropoles à incinérations (Daire 2005 : 14-33). Les stèles de Ploemel auraient-elles appartenu à une petite nécropole locale, liée à un habitat voisin ? La période d'utilisation des stèles comme marqueur funéraire est établie à la transition entre les deux âges du Fer (Hallstatt final-La Tène ancienne – *ibidem* : 32). Cette hypothèse ne peut donc pas s'appliquer à l'enclos gaulois qui est postérieur et une association avec l'occupation du 1er âge du Fer n'est pas assurée non plus, puisque celle-ci semble légèrement antérieure (la période de transition entre les deux âges du Fer formant précisément un hiatus entre les deux ensembles de datations ^{14}C).

D'autres stèles ont été découvertes en contexte domestique, mais elles sont dans ce cas systématiquement en position de rejet et/ou de réemploi (Daire 2005 : 97). C'est par exemple le cas dans l'établissement rural du Haut Empire de Kerostin à Riantec (Morbihan) où trois petites stèles, comparables aux deux plus petites de Ploemel (n° 1 et 2, **Fig. 263**), étaient rejetées dans des fossés et réemployées en calage de poteau (Simier *et al.* 2015). D'autres stèles ont été détruites dès La Tène (Daire 2005 : 97). C'est sans doute le sort qu'ont subi les deux plus grosses stèles de Ploemel. L'une (**Fig. 264**) a été rejetée dans un fossé gaulois, sans doute à l'occasion de la fondation de l'établissement antique. L'autre (n° 1, **Fig. 263**) a potentiellement continué à servir, comme stèle marquant un passage ou a été réemployée dans un talus, avant d'être rejetée à son tour dans un fossé antique daté des Ier–IIe siècles de notre ère.

Le cas de la plus petite stèle (n° 2, **Fig. 263**) est différent, puisqu'elle semble être restée en place jusqu'à une période récente dans la fosse F1097. Sa localisation au départ d'un possible chemin soulève logiquement l'hypothèse d'une borne ou du moins d'un marqueur spatial. Ce n'est pas la fonction première des stèles gauloises, mais l'hypothèse d'un réemploi comme borne à l'Antiquité a été émise pour certaines découvertes en bord de voie. Il manque toutefois des inscriptions antiques sur les stèles en question pour confirmer cette hypothèse (Daire 2005 : 99). Toujours est-il que la localisation de cette petite stèle indique un probable rapport avec la fonction de cette zone du site, où s'interrompent un certain nombre de fossés (gaulois et antiques) et qui s'apparente à un carrefour. De plus, l'autre petite stèle (n° 1, **Fig. 263**) a également pu avoir une telle fonction de marqueur d'un lieu de passage, au regard de son rejet à proximité de l'entrée principale de l'enclos gaulois.

Rappelons également les aménagements (décoratifs ?) inachevés sur les deux plus grosses stèles : rainure ne ceinturant qu'en partie l'extrémité (n° 1, **Fig. 263**), groupe de cupules dont les deux externes ne sont qu'ébauchées (**Fig. 264**). Ces cas, surtout le second, montrent que les stèles ne sont pas décorées en une seule fois, au moment de leur érection, mais le sont progressivement, au long de leur utilisation. De plus, on peut en déduire que cette phase d'usage a été plutôt courte, puisque ces aménagements n'ont pas été achevés.

Cette hypothèse d'une utilisation relativement courte contredit la possibilité d'une réutilisation d'éléments de la transition Hallstatt final-La Tène ancienne par les occupants de La Tène finale et plaide plutôt en faveur de leur fabrication par ces derniers. Ainsi, ces petites stèles moins spectaculaires que leurs homologues plus célèbres de la transition Hallstatt final-La Tène ancienne (Daire 2005) pourrait constituer une production spécifique à la fin de l'âge du Fer, ayant une fonction différente. En effet, les exemplaires de Ploemel semblent plus liés aux lieux de passage qu'au domaine funéraire, hypothèse privilégiée pour les plus anciennes (*ibidem*).

Ce petit lot de stèles est donc riche en enseignements, bien que beaucoup de questions demeurent. Il faut donc attirer l'attention sur ces objets en contexte domestique, pour en obtenir davantage de données à l'avenir. Moins spectaculaires que leurs homologues célèbres, ces petites stèles pourraient bien être plus courantes et donc plus informatives sur les populations qui les ont érigés, puis détruits. Elles pourraient même être postérieures et avoir une fonction différente, liée à des points de passage. Cette problématique est particulièrement prégnante autour de Ploemel qui se trouve au cœur de la zone de concentration maximale des stèles basses (entre Lorient et Vannes, autour du Golfe du Morbihan – Daire 2005 : 36).

3.7 Le mobilier métallique

Mélanie Demarest

Le mobilier métallique issu du site de la *ZAC de la Gare* à Ploemel (56) se compose d'un dépôt et de 43 objets, l'ensemble représentant un poids total de 9,8 kg. Ce mobilier est dispersé dans un peu plus de 25 contextes différents. Le dépôt livre le plus gros ensemble d'objets. Le mobilier a fait l'objet d'un inventaire descriptif (*cf. supra, partie C, Inventaires descriptifs du mobilier*).

3.7.1 Présentation du corpus

3.7.1.1 Nature du mobilier

Le mobilier est dans un mauvais état de conservation, le fer est souvent déminéralisé et la surface est déformée par la corrosion (**Fig. 268**). Les objets qui ont pu être déterminés renvoient surtout au domaine de la construction avec de nombreux clous en fer et un clou en alliage cuivreux (**Fig. 265**). Les pièces de quincaillerie sont enregistrées pour la plupart sous le terme générique de « ferrure », leur usage précis n'étant pas connu (charnière, penture, cornière…). Le nombre total de ferrures issues du dépôt n'a pas pu être individualisé. L'outillage et le domaine du transport sont plus ténus et sont exclusivement représentés au sein du dépôt de la structure 306.

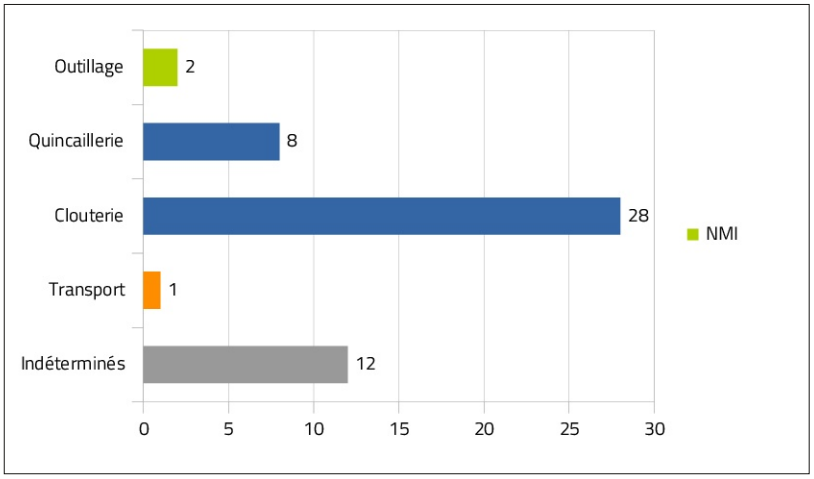

Fig. 265 – *Diagramme de répartition du mobilier par catégories fonctionnelles. M. Demarest © Éveha 2021*

3.7.1.2 Le dépôt issu de la structure 306

La fosse 306 a livré un amas d'objets en fer (Met001). L'ensemble céramique découvert dans le comblement comportait un vase archéologiquement complet. Il a permis de le dater de l'extrême fin de la période de La Tène finale à la transition avec la période antique (*cf. infra, Étude céramique protohistorique*).

Pour commencer, ce dépôt a fait l'objet d'un prélèvement en motte sur le terrain puis il a été radiographié avant d'être dégagé plus finement (**Fig. 266 et 267**). Certains objets ont été isolés lors du démontage (n°1, 9, 10, 11), mais beaucoup sont soudés entre eux par la corrosion. Les éléments sont difficiles à individualiser au sein de ce dépôt.

Les ferrures

Cet amas comporte de nombreuses ferrures enchevêtrées et repliées : certaines sont larges et peu épaisses (**Fig. 266** revers : l. : 4,1 cm, ép. : 0,2 cm) et d'autres se présentent sous la forme de tiges moins larges (section hémisphérique : 1 x 1,2 cm - section rectangulaire : 1,5 x 0,5 cm et n°9 : 0,9 x 0,25 cm). Une partie est disposée de chant, d'où leur aspect filiforme à la radiographie (**Fig. 266 et 267**). L'ensemble est difficile à individualiser. Leur nature n'est pas déterminée, elles peuvent avoir servi de renfort à différents supports (caisse de char, huisserie, cerclages…).

Une ferrure de forme annulaire plus large (D. int. : 7,1 cm, l. : 5,1 cm, ép. : 0,8 cm) pourrait avoir formé une frette de moyeu de char (**Fig. 266 et 267**, **n°4**). Sa largeur est supérieure à celle des exemplaires londoniens et son diamètre légèrement moindre, toutefois ce modèle semble trouver des parallèles à Chesterford en Grande-Bretagne (Manning 1985 : 72).

Fig. 266 – *Vues du dépôt de la structure 306 avant et après dégagement.*
Clichés : M. Demarest © Éveha 2021

Dépôt en place (vue face 2)

Dégament du dépôt (face 2)
Empilement des ferrures pliées

Dégament du dépôt (face 1)

Fig. 267 – *Radiographie du dépôt Met001 et dessin d'après radiographie.*
Radiographie : A. Cazin, La fabrique à Patrimoine, 2018. Dessin : M. Demarest © Éveha 2021

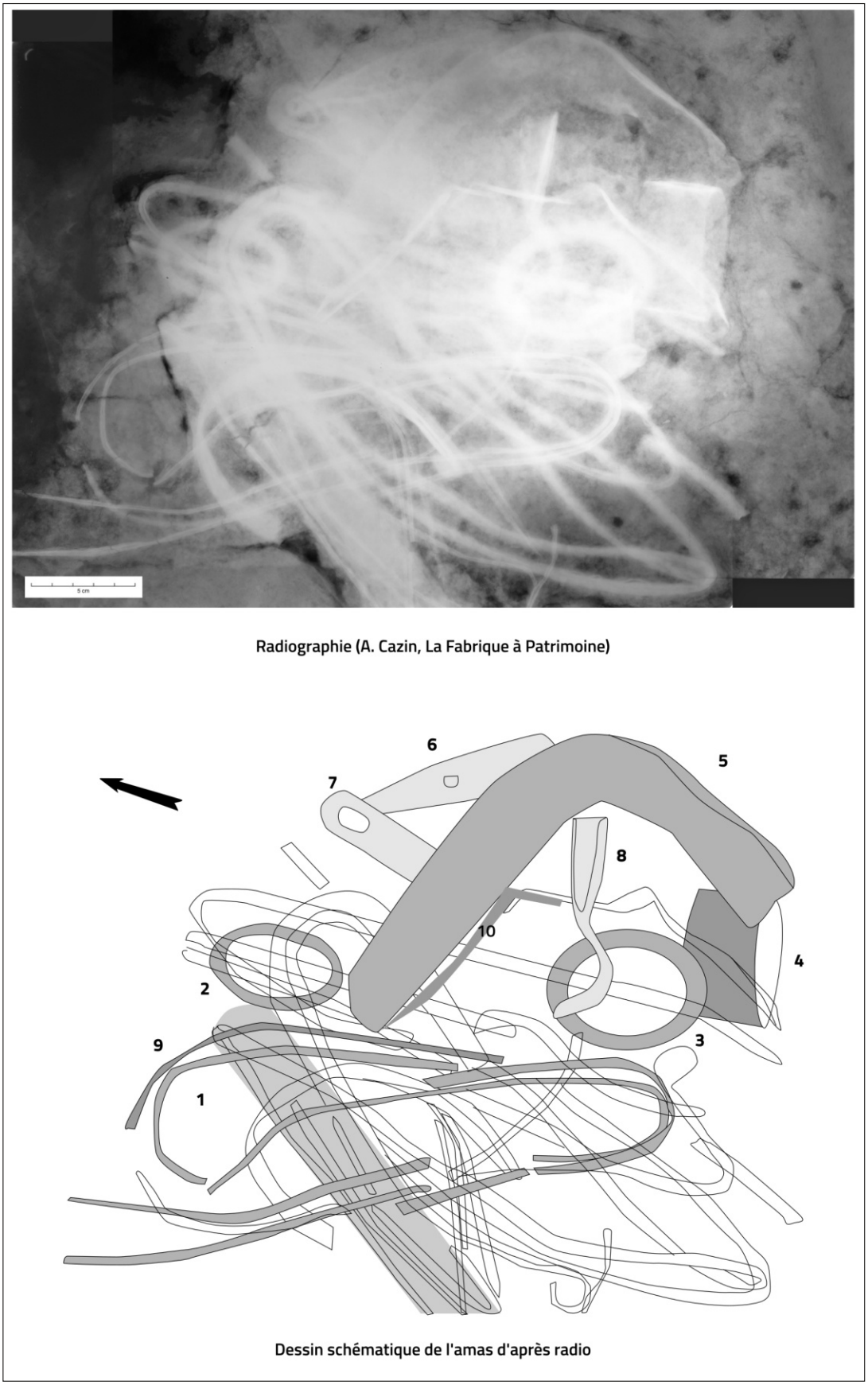

Parmi ces pièces une tige (**Fig. 266**, **n°1**) est repliée en « U » et forme un large anneau d'un côté, l'autre extrémité brisée se divise et pourrait avoir formé un second anneau. Un usage comme pièce de suspension est envisageable, mais sa nature précise reste indéterminée. Il pourrait aussi s'agir d'un cerclage (de tonneau ?) qui aurait été replié.

Les anneaux

Deux anneaux circulaires apparaissent assez clairement à la radiographie et à la fouille (**Fig. 266 et 267**, **n°2-3**). Les anneaux en fer ont un usage varié, ils sont utilisés comme anneau de chaîne ou anneau scellé, anneau de suspension, boucle ou bien encore sur du harnachement (Halbout *et al.* 1987 : 158, 182).

Les outils

Cet assemblage comporte aussi plusieurs outils. La faucille (**Fig. 266 et 267**, **n°5**) se compose d'un emmanchement à douille ouverte (L. : env. 9,6 cm) et se prolonge par une lame qui se développe à la perpendiculaire du manche (L. : 20,9 cm, l. max : 4,3 cm). Sa forme générale permet de la rapprocher des exemplaires de type Reaping-hook Manning 01 (Manning 1985 : 53-54). Cette forme est héritée des modèles de l'âge du Bronze en alliages cuivreux. Ce modèle est typique de l'âge du Fer et il est répandu dans toute l'Europe. Cet outil est principalement utilisé pour la récolte des céréales.

L'objet n°8 pourrait former une sorte de crochet. L'usage des crochets à douille est diversifié mais il semble communément employé pour soulever ou descendre les seaux dans les puits (Manning 1985 : 104).

Les indéterminés

Les objets 6 et 7 sont plus difficile à déterminer, la radiographie permet de proposer un usage comme ferrure pour le n°6 (charnière, penture ?) et comme extrémité annelée d'objet pour le numéro 7 (manche d'outil ou de clé ?).

Mise en perspective

Ces objets forment un dépôt primaire, volontaire, les ferrures pourraient avoir été repliées pour prendre moins de place. En Bretagne (Elisabeth 2013) trois dépôts d'objets en fer sont signalés dans le Morbihan sur le site d'Inguiniel, *Kerven-Teignouse* mais ces derniers sont plus anciens (IVe siècle avant et IIe siècle av. J.-C. pour les deux plus récents). Le premier livre des ustensiles domestiques, le second une pince de forgeron, des outils agricoles, un coin, une clé et des fragments de fibules et le dernier contenait une hache, une faucille, une serpe et un objet indéterminé. L'étude des dépôts de l'ouest de la France (Elisabeth 2013) a permis de mettre en évidence une certaine récurrence des objets associés aux activités artisanales, agricoles et des pièces de quincaillerie parmi ces assemblages. Cette pratique a été repérée sur des établissements enclos du second âge du Fer d'envergures différentes. Parmi les hypothèses, une vocation cultuelle est avancée, mais la nature de ces dépôts reste encore énigmatique. Il s'agit en effet de grande quantité de matière première.

3.7.2 Conclusion

Le mobilier issu du site de la *ZAC de la Gare* est assez indigent. Il vient principalement illustrer le domaine de la construction au sens large. La vie quotidienne n'est pas représentée au sein de ce corpus. Quelques outils dont une faucille sont issus du dépôt. Elle illustre le caractère agricole de cette exploitation. Enfin deux culots de forge viennent suggérer une probable activité ponctuelle de forge.

Fig. 268 – *Les objets Met014, Met021 et Met025.*
Clichés et dessins : M. Demarest © Éveha 2021

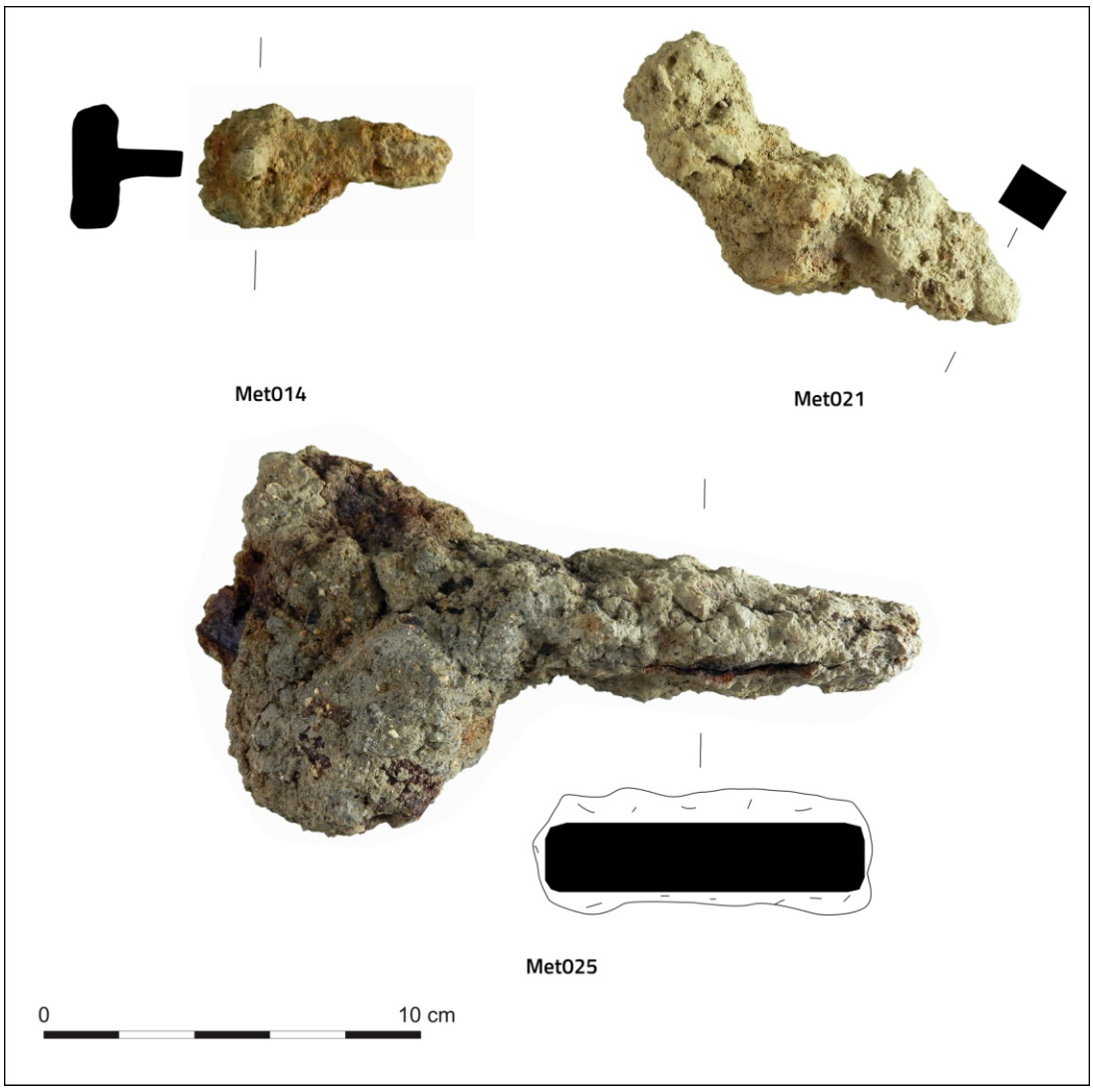

3.8 Le mobilier numismatique

Annaïg Le Martret

Trois monnaies antiques ont été découvertes lors de la fouille (**Fig. 269**). L'état général de conservation du matériel est médiocre : les monnaies sont altérées par l'acidité du sol et atteintes de corrosion pulvérulente. Elles ont fait l'objet d'un nettoyage manuel extrêmement délicat et peu appuyé. Celui-ci a été interrompu dès qu'une identification, même partielle était possible, sous peine de détruire les informations perceptibles. Toutes les monnaies bénéficient d'une couverture photographique.

Ces monnaies n'appellent pas de commentaire particulier. Cette étude se limite par conséquent à leur identification et à la réalisation du catalogue descriptif.

US 1477.01
NUM01
Domitien, 81-96, as, Rome
Droit : tête laurée à droite (portait de début de règne).
Revers : allégorie debout.
28 mm, 12h, 5.92 g
Perte de poids en raison de la corrosion

HS
NUM02
Julia Mamée, 231, sesterce, Rome
Droit : [JV]LIA MAMA-EA AV[GVSTA] – Buste diadémé à droite.
Revers : [IVNO AVGV]STAE / S-C – Junon assise à gauche, tenant une fleur de la main droite.
RIC 683
31 mm, 12h, 17.12 g

US 750.06
NUM03
Imitation radiée (antoninien), Dernier quart du IIIe siècle – début du IVe siècle, atelier local
Droit : Portrait radié à droite.
Revers : illisible (nettoyage impossible en raison de la corrosion)
14 mm, 1.40 g

Fig. 269 – *Monnaies découvertes sur le site de la ZAC de la Gare.*
Clichés et mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021

3.9 Étude du mobilier en verre

Laudine Robin

Le lot de verre mis au jour sur le site de la *ZAC de la Gare* à Ploemel se compose de 55 fragments. Une très faible quantité d'objets a pu être identifiée avec 13 NTI. Ces éléments en verre sont dispersés dans de multiples contextes. Un lot de 22 fragments a tout de même été recensé parmi la structure 924 dont une partie importante concerne du verre à vitre associé à deux éléments de vaisselle. Pour le reste, il s'agit d'éléments isolés dans divers contextes. La majeure partie du lot se rapporte à une période couvrant le Haut-Empire. Compte tenu de la forte dispersion des fragments ainsi que des contextes de datations peu variés, il a été choisi de présenter le mobilier en verre par grandes périodes chronologique. Ces quelques rares éléments typologiquement identifiables permettent certainement d'apporter des données chronologiques pour la compréhension du phasage du site.

Les teintes de verres, peu variées, correspondent principalement à des teintes claires dites « naturelles », tels que le bleu-vert, vert-bleu, bleuté et verdâtre. À ceci s'ajoutent deux teintes plus surprenantes : verdâtre olivâtre et grisâtre. Ils concernent des éléments de verre à vitre. Il pourrait s'agir de verre coloré volontairement ou teinté par des éléments physico-chimiques présents de manière prépondérante dans les matières premières avant la fabrication de l'objet. Ce type de teinte pourrait donc être obtenu involontairement. La seconde hypothèse semble plus probable notamment dans le cadre de la fabrication de verre à vitre. En effet, on suspecte un fort recyclage de cette catégorie. Ces teintes particulières pourraient provenir du mélange de rebuts aux compositions distinctes. Seules des analyses physico-chimiques permettraient de répondre à cette problématique. Enfin, un seul élément est en verre incolore et ne correspond à aucun objet typologiquement identifiable. Toutes les techniques de fabrication utilisées pendant l'Antiquité sont représentées avec du soufflage à la volée, soufflage dans un moule, moulage ou encore coulage pour le verre à vitre.

La méthodologie utilisée pour réaliser cette étude se base sur un inventaire (*cf. supra, partie C, Inventaires descriptifs du mbilier*). Les éléments identifiables ont été photographiés et dessinés (**Fig. 270 à 274**). Le comptage des individus a été réalisé par l'intermédiaire de trois méthodes : le nombre de restes (NR), le nombre minimum d'individus déterminé par l'intermédiaire des bords (NMI) et enfin le nombre typologique d'individus prenant en compte d'autres critères morphologiques tels les fonds, les anses ou encore les décors (NTI). La typologie utilisée pour la verrerie antique se rapporte à la classification de C. Isings (Is. : Isings 1957).

3.9.1 Verre du Ier s. apr. J.-C.

Un seul élément en verre appartient de manière certaine à cette période chronologique. En verre bleu-vert, il s'agit une coupe à côtes Is. 3a/b (**Fig. 270**, n°1). Les coupes à côtes correspondent à la production moulée la plus diffusée en Gaule parmi la vaisselle en vogue de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du Ier s. apr. J.-C. Le nord-ouest ne déroge pas à la règle. Des découvertes ont, en effet, été recensées à Vannes en quantité non négligeable (Cotten 1986 ; Simon 2008 : fig. 2). On peut évoquer les récentes fouilles menées sur le site des *n° 6-8 rue de la Tannerie* à Vannes (Robin 2020 : 436-446). Au total, 48 fragments de coupes à côtés ont été recensés et 23 objets ont pu être inventoriés. Ils apparaissent dans la plupart des phases du site à partir du début du Ier s. apr. J.-C. et on peut suspecter leur présence en position résiduelle au moins pour la phase 6 datée du milieu du IIIe s. apr. J.-C. à la fin de l'Antiquité. Des modèles ont aussi été recensés sur le site du *parking Créac'h* à Vannes, occupé entre la période augustéenne et le IIe s. apr. J.-C. (Simon 2014 : n°1-7, fig. 1). Plusieurs exemplaires ont été mis au jour sur le site de la *villa de Mané Véchen* à Plouhinec (Morbihan ; Labaune-Jean, Provost 2008 : n° 1-5, fig. 3), ou encore de la *Carie II* à Entrammes (Mayenne) dans des contextes allant du milieu du Ier s. apr. J.-C. jusqu'au IIe s. (Simon 2012 : n° 1-8, fig. 1). Enfin, on peut rappeler les exemplaires mis au jour en Haute-Normandie dont deux sont issus de contextes funéraires à Lillebonne et à Harfleur (Sennequier 2013 : 62-63).

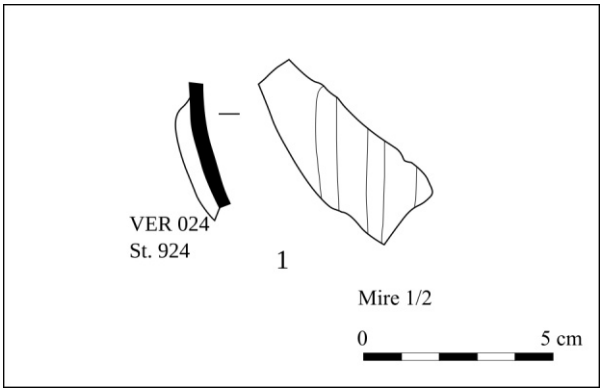

Fig. 270 – *Fragment de verre issu du fait 924, Ier siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021*

3.9.2 Verre des IIe-IIIe s. apr. J.-C.

Parmi les productions des IIe-IIIe s. apr. J.-C., un gobelet bleu-vert se rattache au type Is. 85a/b retrouvé au sein de la structure 613 (**Fig. 271**, n° 1). Il se caractérise par un bord légèrement évasé à lèvre épaissie et une panse ovoïde. On peut supposer un fond annulaire formé par un repli de la paraison. Ce type de vaisselle est généralement en verre incolore mais on connaît aussi des verres de teintes claires (bleuté, verdâtre ou encore bleu-vert). Elle est extrêmement fréquente dans l'ensemble des provinces de l'Empire romain et diffusée au cours des IIe et IIIe s. apr. J.-C. et largement attestée dans les régions nord-occidentales comme le montrent les séries découvertes lors de la fouille de la *villa de Mané Véchen* à Plouhinec (Morbihan ; Lanaune-Jean, Provost 2008 : fig. 6, n° 1 à 3), du *parking Creac'h* à Vannes (Simon 2014, n° 14, fig. 1) ou la trentaine d'exemplaires inventoriés à ce jour en Haute-Normandie (Sennequier 2013 : n° 44 à 64, n° 65 à 75). Lors de la fouille d'un établissement rural à Mongtermont sur le site *Les Petits Près*, un exemplaire a été découvert dans un contexte de la seconde moitié du IIe s. apr. J.-C. et du milieu IIIe s. (Robin 2015 : VER 029, fig. 170). En contexte funéraire, on peut aussi évoquer les six bols provenant de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise) datés des IIe-IIIe s. (Vanpenne 1993 : n°87 à 93, Pl. XX). Une première carte de répartition des découvertes tendait à démontrer une origine rhénane (Welker 1974 : 112-116), avec notamment les nombreuses occurrences de Cologne (Fremersdorf, Polónyi-Fremersdorf 1984 : 8-11, n° 20 à 28). Cependant, la multiplication des études sur les verres romains a permis de montrer que ce type était largement représenté dans des régions plus méridionales. Les vestiges de la cargaison de l'épave *Ouest-Embiez 1*, comportant une importante série de bols et de gobelets à décor de fils appliqués, laisse envisager une importation des provinces orientales (Fontaine, Foy 2007). Dans le cas présent, compte tenu de la localisation de la découverte, on peut supposer une origine germanique, en précisant qu'une production locale ne peut pas totalement être exclue.

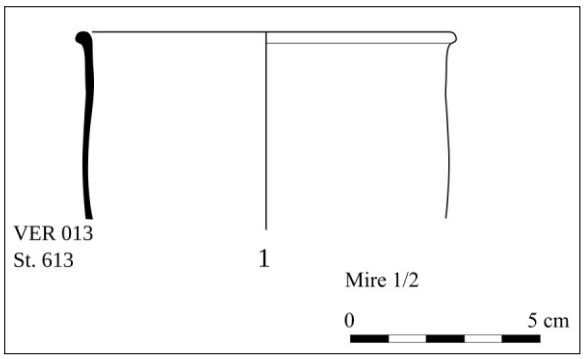

Fig. 271 – *Fragment de verre issu du fait 613, IIe - IIIe siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021*

3.9.3 Verre des IIe s.-IVe s.

Un élément de taille assez réduite appartient à un barillet Is. 89-128 (**Fig. 272**, n° 1). Il s'agit d'une panse ondulée bleutée. Ce type voit le jour au IIe s. apr. J.-C., mais est principalement diffusé lors des deux siècles suivants. Leur diffusion est principalement centrée dans le nord de la Gaule et en Rhénanie. Dans le Nord-ouest de la Gaule, il a été recensé plus de 150 exemplaires, avec une surreprésentation en Haut-Normandie (Arveiller-Dulong *et al.* 2003 : 155). Si les exemplaires sont moins nombreux en Bretagne, quelques pièces peuvent être citées pour illustrer leur diffusion dans cette région. Leur présence existe notamment dans le monde funéraire. On peut évoquer un vase complet de petit module (11 cm) mis au jour dans une tombe à inhumation du site du *n° 15 avenue Edouard Herriot* à Vannes qui se rattache à un secteur funéraire daté entre la fin du IIIe s. apr. J.-C. et le IVe s. (Alascia-Morado 2017 : fig. 221, VER 104, st. 144). En contexte domestique, on peut évoquer l'exemplaire de Carhaix (Finistère) daté probablement du milieu du IIIe s. apr. J.-C.-milieu IVe s. (Labaune-Jean, Le Cloirec 2008 : n° 5, fig. 3), de la *villa de Mané Véchen* à Plouhinec (Labaune-Jean, Provost 2008 : n° 1, fig. 8) ou encore du site de Bais (Labaune-Jean 2012 : n°5, fig. 5).

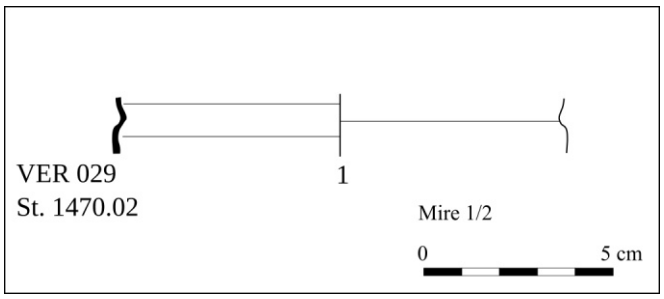

Fig. 272 – *Fragment de verre issu du fait 1470, IIe-IVe siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021*

3.9.4 Verrerie du Haut-Empire

Vaisselle

Quelques éléments de vaisselle correspondent à des productions fabriquées pendant le Haut-Empire. Ce sont des formes fermées. On comptabilise un bord à lèvre repliée vers l'intérieur et col cylindrique (**Fig. 273**, n° 1). Deux cruches sont aussi identifiées par l'intermédiaire de fragments d'anse. Un premier exemplaire est une attache supérieure à ruban déformée et fondue (**Fig. 273**, n° 2) et le second se rapporte à une attache inférieure d'une anse probablement de même type (**Fig. 273**, n° 3). Aucune typologie ne peut être proposée pour ces différents fragments tant les formes peuvent être variées. Pour le fragment de bord, il pourrait s'agir d'un *unguentarium*, d'un flacon ou encore d'une cruche alors que les anses correspondent certainement à des cruches de grande dimension tels que des bouteilles prismatiques ou à panse sphérique ou piriforme. La chronologie s'avère donc extrêmement large et ne permet pas de préciser la datation du contexte.

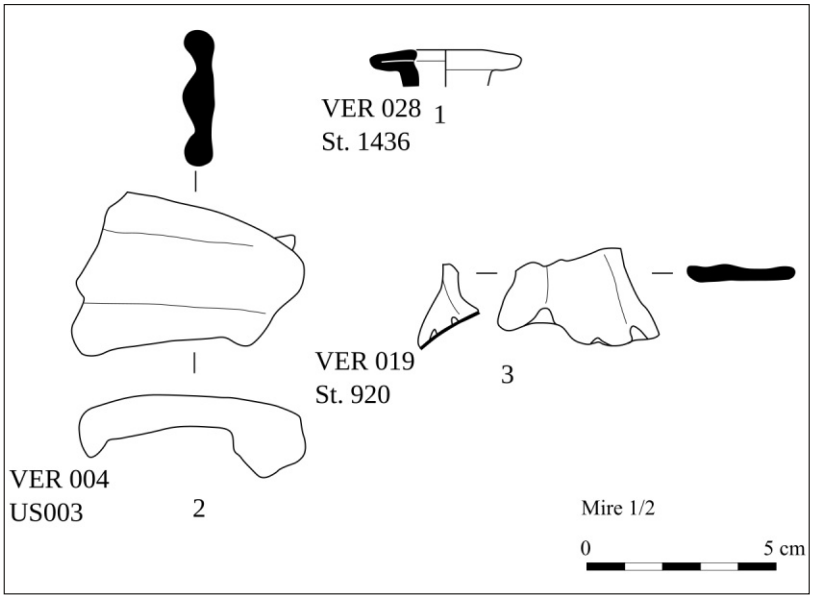

Fig. 273 – *Fragments de verre issus des faits 920 et 1436, et de l'US003. Haut-Empire. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021*

Verre à vitre

Le verre à vitre est utilisé tout le long de l'Antiquité et l'on rencontre des éléments isolés sur la plupart des sites domestiques, des *villa* ou encore des établissements ruraux ainsi que dans les espaces thermaux. Dans le cas du site de Ploemel, on comptabilise 33 fragments. Parmi eux, cinq bords ont été identifiés. Les teintes varient (bleu-vert **Fig. 274**, n° 1,2, 4 Fig. 5, grisâtre et verdâtre olivâtre **Fig. 274**, n° 3) et confirment aussi la présence de plusieurs verres à vitre sur le site. La présence de verres vert-olive et grisâtre est assez surprenante. Il n'est pas habituel d'en rencontrer et aucun parallèle précis ne peut être proposé. Il s'agit de vitres rectangulaires probablement coulées puis étirées. Les bords rectilignes sont légèrement plus épaissis. Une des surfaces est lisse et irrégulière tandis que l'autre apparaît plane est légèrement granuleuse. Différentes techniques sont attestées pour la fabrication du verre à vitre. Dans le cas présent, la plaque a été façonnée par coulage dans un moule, constitué d'un plateau aux rebords relevés pour retenir la matière et définir la forme de la vitre (Fontaine, Foy, 2005). Le verre à vitre apparaît dès le Ier s. apr. J.-C. en Gaule dans les contextes d'habitat et de thermes (Fontaine, Foy 2008 : 408). Une vitre en très bon état de conservation a été dégagée dans les thermes de la *villa de Bossenno* à Carnac, datés du Ier s. apr. J.-C. (Morbihan ; Vanpeene 2005). La hauteur restituée est de 30,8 cm pour une largeur de 27 cm. Beaucoup plus fragmentés, on peut citer les éléments mis au jour lors de la fouille d'un établissement rural à Montgermont sur le site *Les Petits Près* dans un contexte non daté (Robin 2015 : VER 015, fig. 173), sur le site de Taden (Côtes d'Armor) (Simon 2011 : n° 9 et 10, fig. 2) ou encore ceux du site des *n° 6-8 rue de la Tannerie* à Vannes apparaissant dispersés dans plusieurs niveaux datés des phases 5 et 6 (entre la fin du Ier s. apr. J.-C. et la fin de l'Antiquité) (Robin 2020 : VER 095, 099, 139). Dans la province d'Aquitaine, on peut aussi rappeler les vitres de la *domus* du début du Ier s. apr. J.-C. et des thermes de la *rue du Hâ* à Bordeaux (Pedoussaut 2013 : fig. 2, n° 2 ; fig. 3, n° 2-10). On peut aussi évoquer les verres à vitre des fouilles anciennes de Rom (Dubreuil 1995 : n° 48-49), et des sites de Lormont (Hochuli-Gysel 1990 : n° 22) ou encore de Barzan (Cottam 2011 : 538-539).

Fig. 274 – *Fragments de verre à vitre issus des faits 924 et 958, et des US003 et 006. Dessin, cliché et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021*

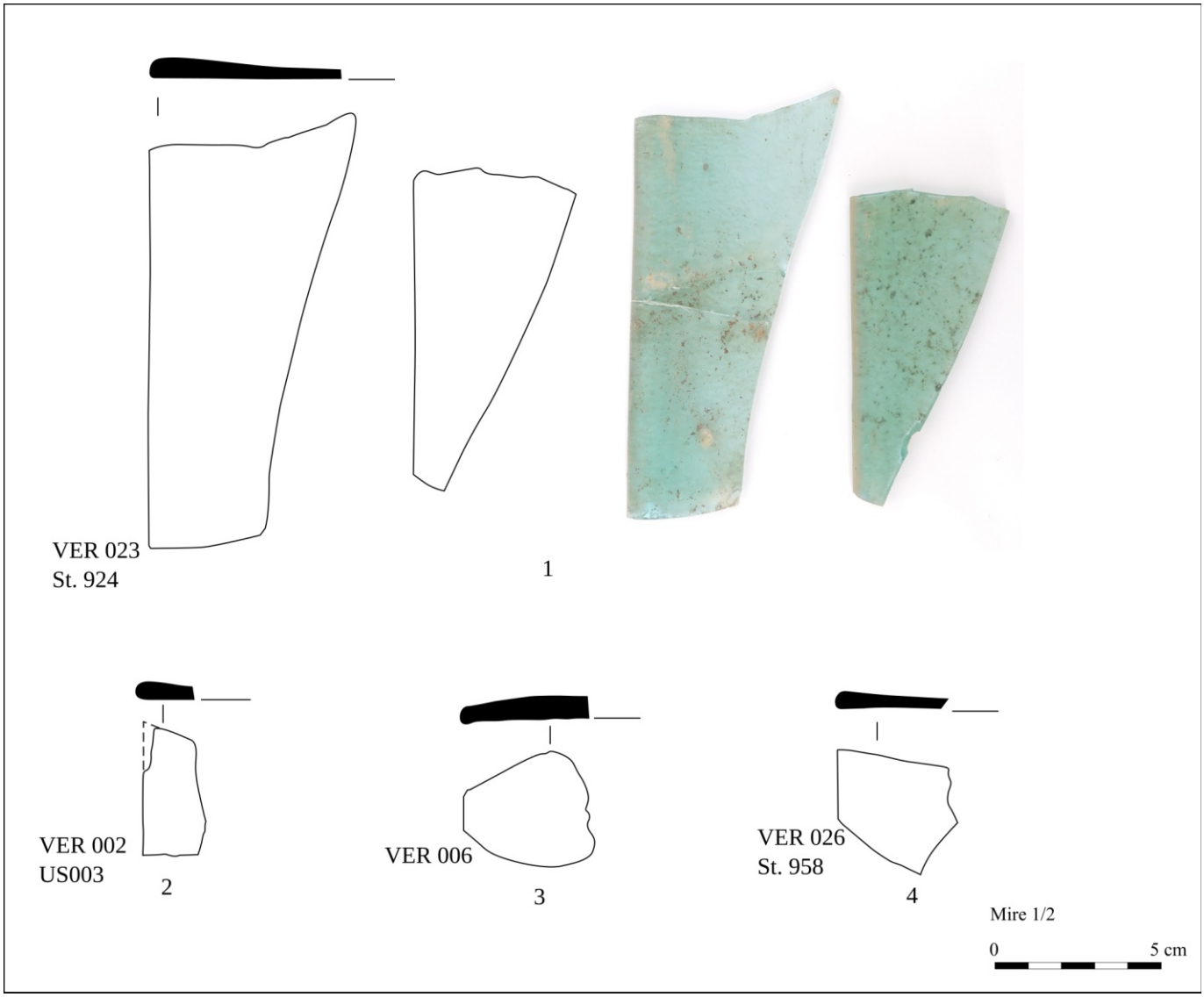

3.9.5 Conclusion

Comme expliqué en introduction, le lot de verre est assez faible avec, à peine, 13 objets inventoriés. Aucune synthèse ne peut donc être proposée. Les éléments typologiquement identifiables appartiennent à des productions assez communes et les nombreux parallèles présentés le confirment. Ces types, très standardisés, sont attestés sur l'ensemble de la Gaule. Des origines locales sont envisageables, hormis peut-être pour le barillet qui reste l'apanage des provinces septentrionales, probablement rhénane. La particularité de ce site concerne la présence d'un grand nombre de fragments de verre à vitre avec 33 NR, soit 60 % des éléments en verre du site. Même s'ils sont fragmentés et dispersés en position secondaire, ils révèlent la présence d'au moins cinq vitres et confirment ces aménagements au sein du bâti antique.

3.10 Analyses radiocarbone 287

CIRAM
Science For Art Cultural Heritage

DÉPARTEMENT
ARCHÉOLOGIE

Dossier 0121-AR-010V

ZAC de la Gare - Phase 1
Ploemel – Morbihan (56)

DATATION RADIOCARBONE DE PRÉLÈVEMENTS DE CHARBON

sur demande de
Annaïg LE MARTRET
ÉVEHA Rennes
23 rue des Maréchales
35132 VEZIN-LE-COQUET

Patrick Rossetti, ing. pour CIRAM

le 26 janvier 2021 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrille
33650 Martillac
France

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Avertissement – Liste des abréviations
L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present.
Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ *et « AD » qui, en latin, signifie* Anno Domini.

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Réf. CIRAM	Structure	Nature
AU61	US 113.01	Charbons de bois
AU62	US 123.01	Charbons de bois
AU63	US 130.01	Charbons de bois
AU64	US 153.01	Charbons de bois
AU65	US 408.01	Charbons de bois
AU66	US 746.01	Charbons de bois
AU67	US 1159.01	Charbons de bois
AU68	US 1166.01	Charbons de bois
AU69	US 1612.01	Charbons de bois

Tableau 1 *: Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.*

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

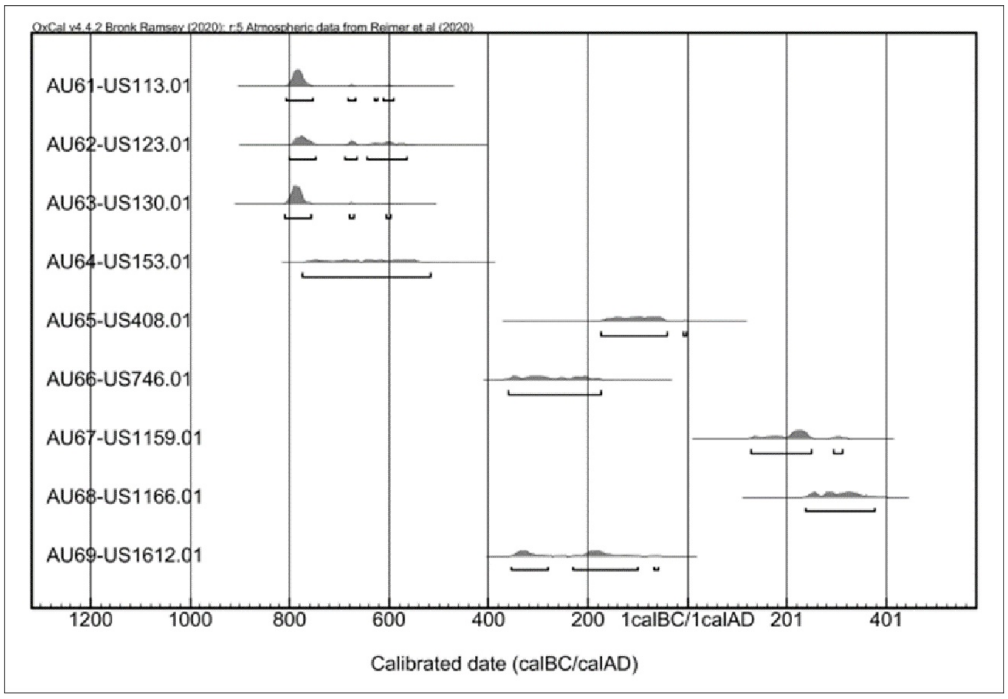

Figure 1 *: Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité des datations obtenues sur les structures datées de la ZAC de la Gare – Phase 1, Ploemel (56).*

L'ensemble des résultats obtenus est cohérent avec le contexte chronologique du site. On distingue bien trois phases d'occupation :
- Une phase plus ancienne qui remonte au Premier âge du Fer (Hallstatt), échantillons AU61, AU62, AU63 et AU64.
- Une phase intermédiaire pour les échantillons AU65, AU66 et AU69, avec des intervalles chronologiques reparties tout au long du Second âge du Fer (La Tène).
- Finalement, une phase plus récente pour les échantillons AU67 et AU68 qui datent de l'Antiquité Gallo-romaine.

N.B : Une modélisation de ces résultats grâce au mobilier archéologique et à la stratigraphie du site, permettrait de mieux affiner les limites des intervalles proposés, grâce à l'implémentation de terminus chronologiques mieux définis.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

AU61 – Charbon de bois – US 113.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2573 ± 25	72.59 ± 0.23	-24.07

Dates calibrées à 2 σ : 806 BC (87.1%) 752 BC
(Probabilité de 95.4 %) 682 BC (3.5%) 668 BC
631 BC (0.8%) 624 BC
611 BC (4.0%) 592 BC

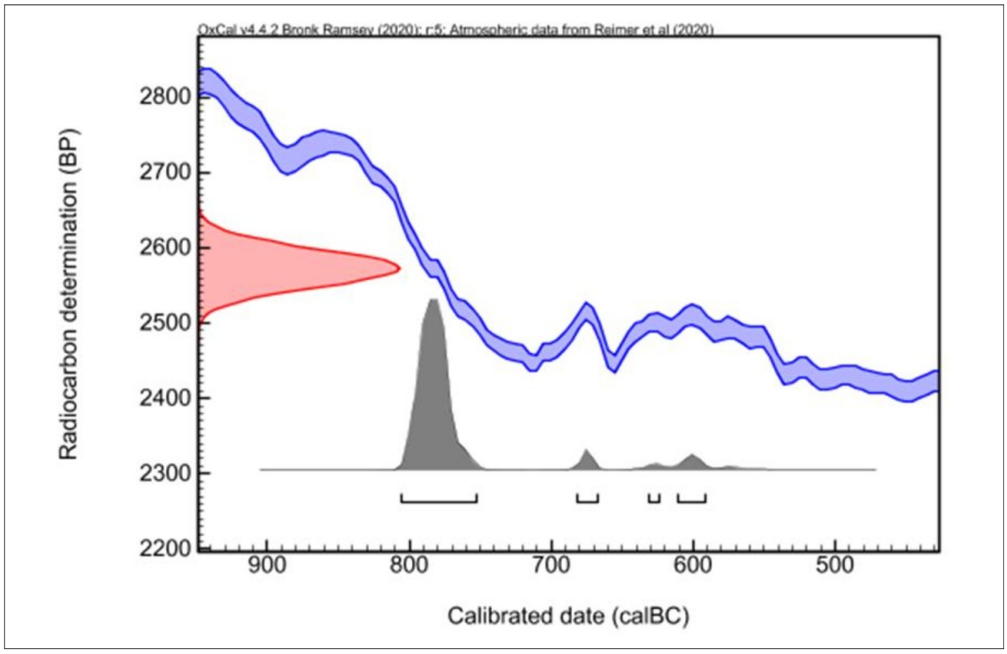

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU62 – Charbon de bois – US 123.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2551 ± 26	72.78 ± 0.24	-25.63

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

800 BC (54.8%) 747 BC
688 BC (12.2%) 664 BC
643 BC (28.4%) 564 BC

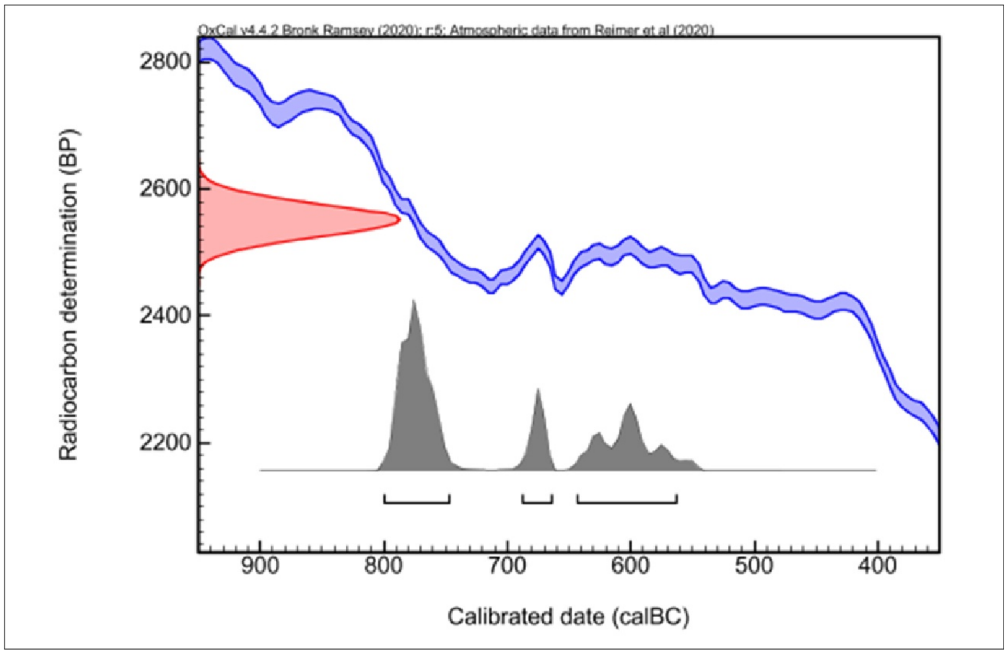

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU63 – Charbon de bois – US 130.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2583 ± 25	72.5 ± 0.23	-26.32

Dates calibrées à 2 σ :
(Probabilité de 95.4 %)

810 BC (93.5%) 757 BC
679 BC (1.1%) 672 BC
604 BC (0.8%) 598 BC

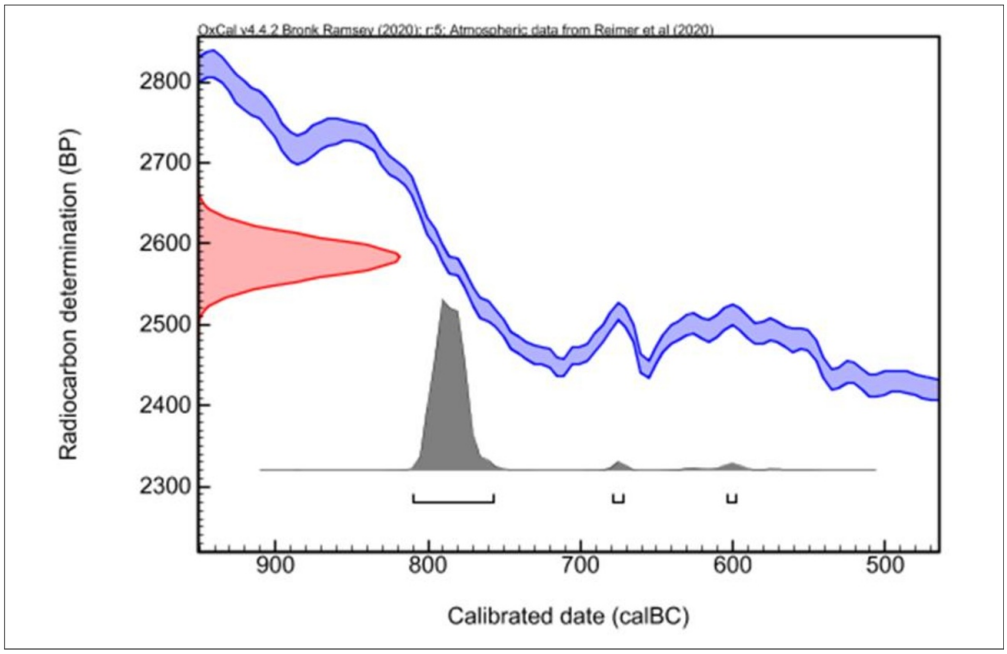

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU64 – Charbon de bois – US153.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2487 ± 25	73.37 ± 0.23	-24.45

Dates calibrées à 2 σ : 773 BC (95.4%) 516 BC
(Probabilité de 95.4 %)

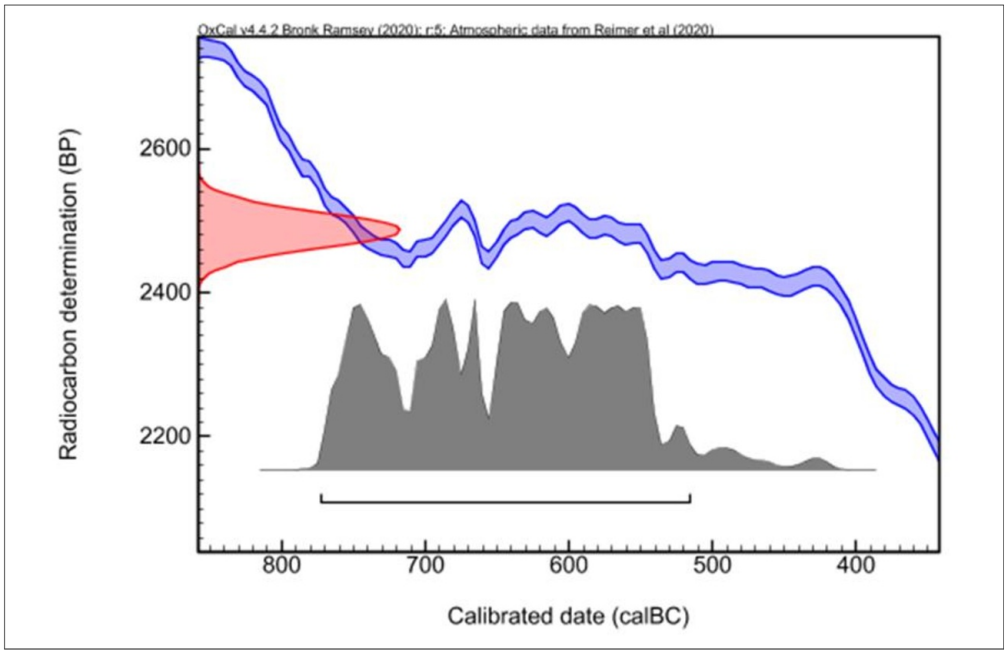

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU65 – Charbon de bois – US 408.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2093 ± 25	77.06 ± 0.25	-23.95

Dates calibrées à 2 σ :	176 BC (94.7%) 42 BC
(Probabilité de 95.4 %)	8 BC (0.7%) 2 BC

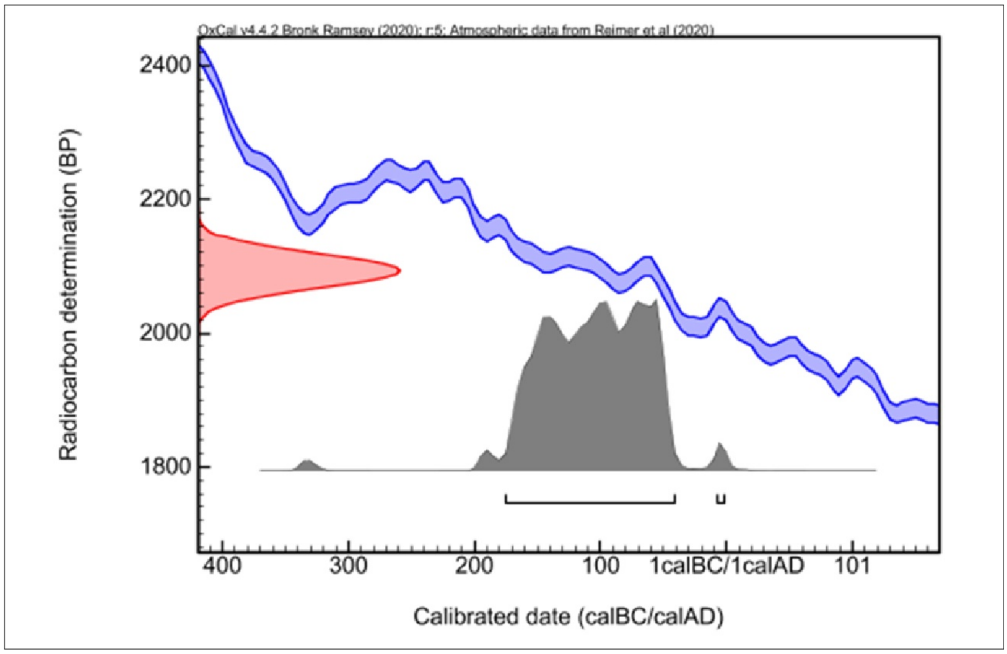

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU66 – Charbon de bois – US 746.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2198 ± 25	76.06 ± 0.24	-25

Dates calibrées à 2 σ : 361 BC (95.4%) 175 BC
(Probabilité de 95.4 %)

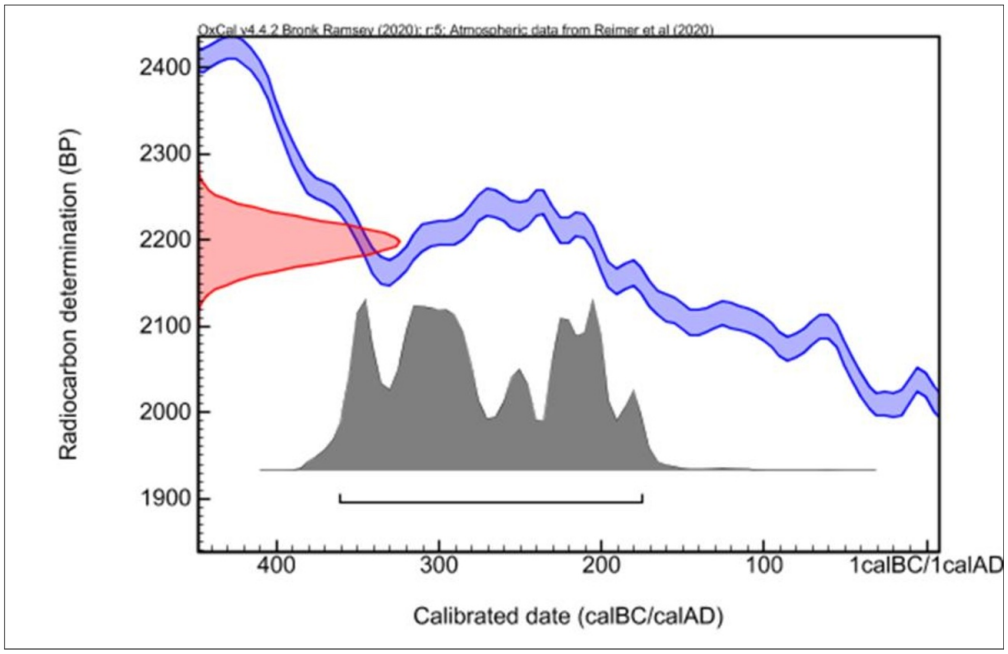

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU67 – Charbon de bois – US 1159.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	1831 ± 26	79.61 ± 0.26	-26.18

Dates calibrées à 2 σ :	128 AD (89.0%) 250 AD
(Probabilité de 95.4 %)	294 AD (6.4%) 313 AD

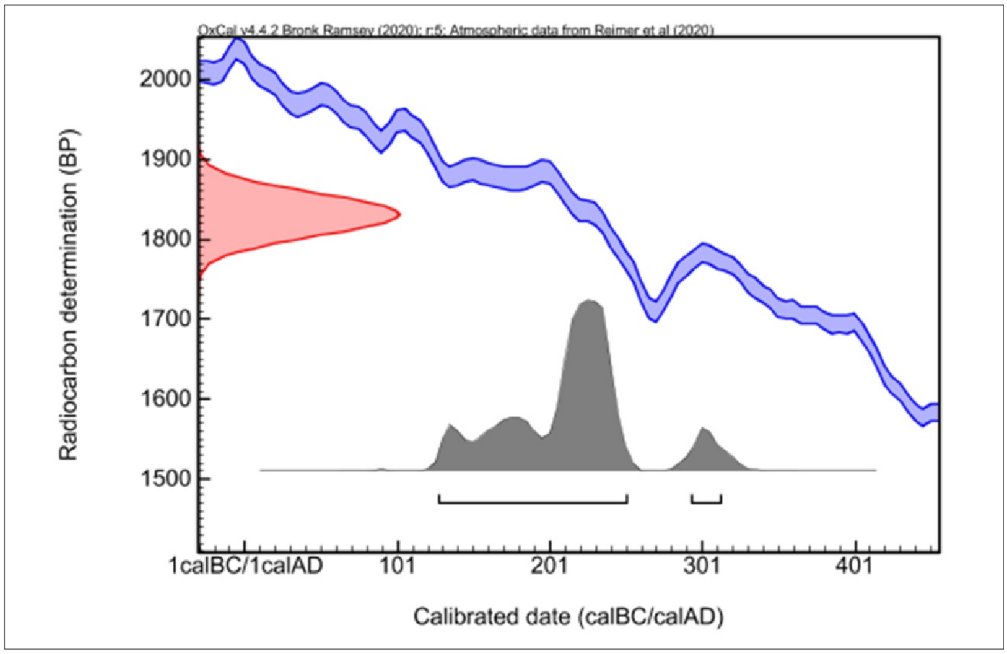

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU68 – Charbon de bois – US 1166.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	1754 ± 26	80.38 ± 0.27	-24.6

Dates calibrées à 2 σ : 239 AD (95.4%) 377 AD
(Probabilité de 95.4 %)

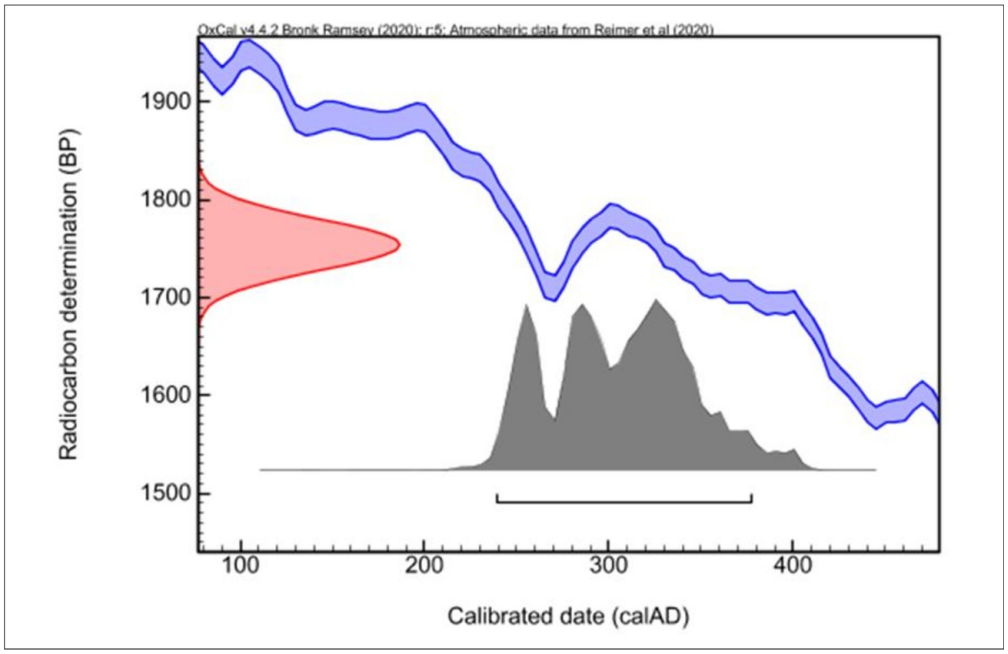

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

AU69 – Charbon de bois – US 1612.01

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	2161 ± 25	76.41 ± 0.24	-25.41

Dates calibrées à 2 σ : 355 BC (39.0%) 282 BC
(Probabilité de 95.4 %) 230 BC (55.7%) 101 BC
66 BC (0.7%) 60 BC

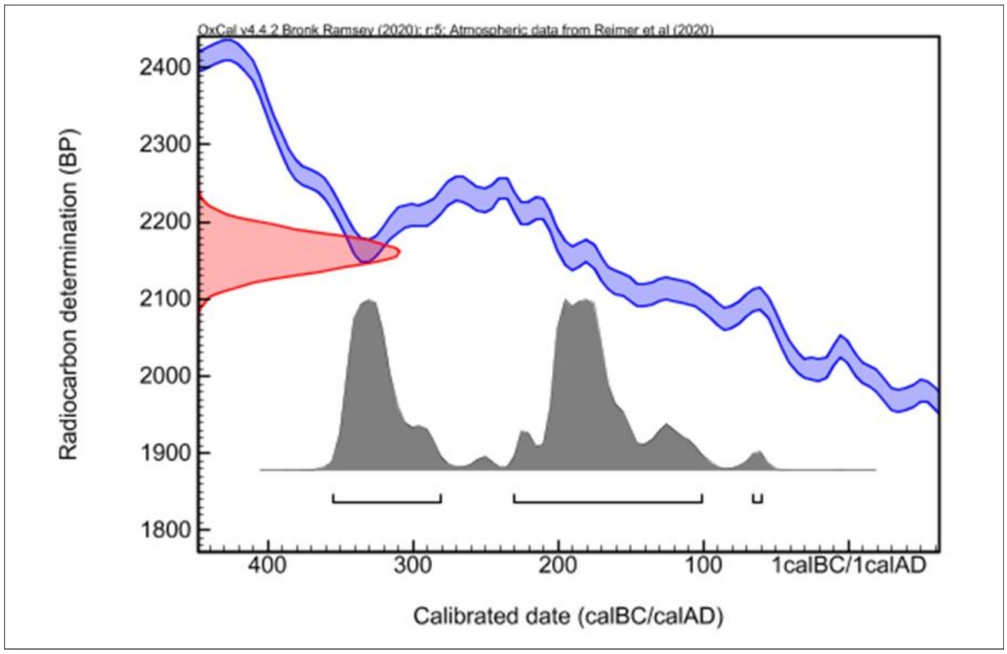

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

Les échantillons ont été traités à l'acide chlorhydrique (HCl, 1M) à 80 °C pendant 1 heure, afin d'éliminer toute contamination de surface. Ils ont ensuite été lavés à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre et séché à 60 °C pendant 24 heures. Les échantillons ont ensuite été traités à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 minutes, de manière à éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. Les échantillons ont été une nouvelle fois traités à l'acide chlorhydrique à 80 °C, pour éviter l'absorption du CO_2 atmosphérique due au traitement basique précédent.
Chaque échantillon subit ensuite une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N a été effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO_2) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège zéolite. Ce dioxyde de carbone a été transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en ^{14}C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ^{14}C, ^{13}C et ^{12}C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO_2 standard, charbon).
Le ratio $^{13}C/^{12}C$ (exprimé $\delta^{13}C$) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precisION).
L'âge ^{14}C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon,* 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique ($\delta^{13}C$), basée sur la comparaison des rapports de concentration $^{13}C/^{12}C$ et $^{14}C/^{12}C$. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ^{14}C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».
Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :
OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon, 51*(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, Radiocarbon, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon, 59*(2), 1809-1833).
IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 725-757; Heaton et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 821-863).

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.
La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ^{14}C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.
En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Fig. 275 – *Plan synthétique des occupations du site, du premier âge du Fer aux périodes récentes.*
Plan : G. Rousset, M. Gourmelon, A. Le Martret © Éveha 2021

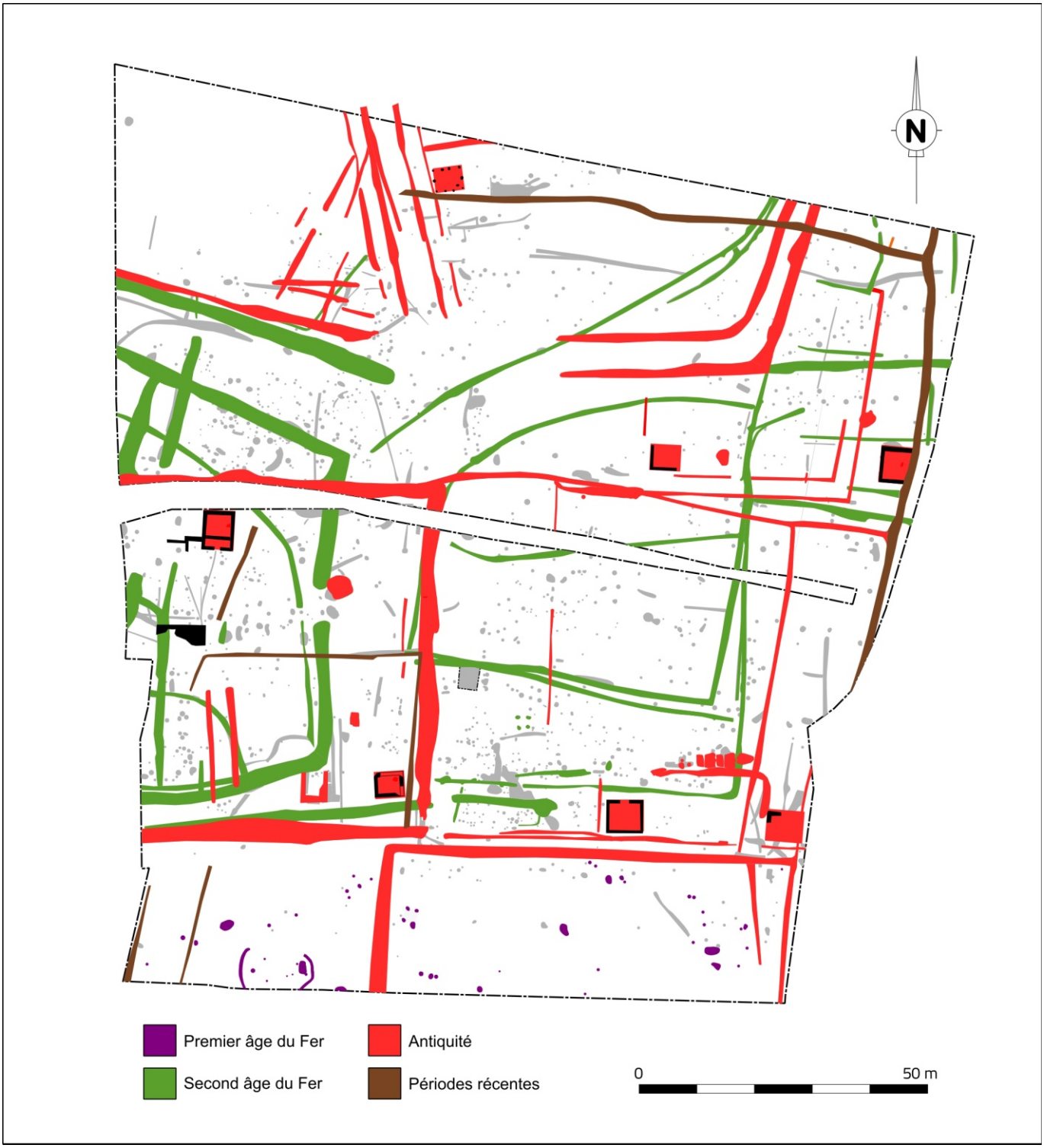

4 CONCLUSION

Une synthèse par grandes périodes chronologiques figure à la fin de chaque chapitre concerné (partie 2.1.4, p. 76 ; partie 2.2.3, p. 128 ; partie 2.3.5, p. 194).

La fouille du site de Ploemel – *ZAC de la Gare* – tranche 1, a offert l'opportunité de suivre l'évolution d'un terroir sur une période longue (**Fig. 275**). En effet, l'opération a permis de mettre au jour des occupations d'une densité inattendue (**Fig. 276**), se développant du premier âge du Fer jusqu'à la fin de l'Antiquité.

L'occupation ancienne est circonscrite au tiers sud de l'emprise de fouille et se poursuit hors emprise, vers le sud. La mise en évidence d'une probable enceinte semi-circulaire, suggère l'éventualité d'un habitat enclos par un système de palissade sur poteaux, dont certains sont calés par le réemploi de nombreux macro-outils. Cette enceinte, qui pourrait atteindre 8 000 m², comprend, en partie interne, des ensembles architecturaux. Parmi eux, a été reconnu un bâtiment curviligne sur tranchées de fondation – partiellement découvert – comportant des indices d'activités artisanales. S'y ajoutent un bâtiment de type grenier, ainsi qu'un autre ensemble architectural pouvant s'apparenter à une architecture quadrangulaire à pans arrondis. La chronologie de cette occupation couvre largement les VIIIe-VIe siècles avant notre ère.

L'occupation du second âge du Fer correspond à la mise en place d'un établissement rural composé de deux enclos emboîtés, à la fin de La Tène moyenne. Il s'inscrit dans le mouvement régional de fondations de nouveaux établissements au cours du IIIe siècle et surtout IIe siècle avant notre ère. L'enclos interne est définit par quatre fossés avec une interruption centrée sur sa façade orientale et qui désigne l'entrée principale des lieux. Il occupe une superficie de 5 500 m². L'enclos en agrafe, entièrement ouvert vers l'est, porte la superficie totale de l'établissement à 1 ha environ. Une restructuration importante de l'établissement intervient au cours de la seconde moitié du Ier s. av. n. è.. Elle est marquée par l'abandon et le remblaiement des fossés de l'enclos trapézoïdal interne. L'enclos en agrafe perdure, ainsi que la division bipartite de son espace interne qui se décale légèrement vers l'est. Les productions de céramique de l'époque augusto-tibériérienne retrouvées dans le comblement supérieur de l'enclos externe montrent que l'établissement perdure dans sa nouvelle configuration jusqu'au début du nouveau millénaire. À l'est de l'occupation enclose, un réseau fossoyé dense organise le terroir dépendant de l'établissement et un axe de circulation semble rejoindre l'enclos depuis le nord-est. La mise en place de ce réseau fossoyé semble remonter en partie au début de La Tène et pourrait être associée à un habitat ouvert. La mise au jour d'un bâtiment sur tranchée de fondation curviligne situé à l'extérieur de l'enclos, dans le prolongement de sa façade sud, pourrait être associé à ce premier état du parcellaire.

Dans la continuité de l'occupation de la fin de la période gauloise, sans hiatus apparent, le site voit se mettre en place un établissement antique de type *villa*, qui suit un plan axial classique. À l'ouest, se situe la partie résidentielle, ou *pars urbana*, qui est limitée par d'imposants fossés, selon un système hérité de l'ancien établissement gaulois. Elle est partiellement reconnue, sur une surface d'environ 3 000 m². La partie occidentale, manquante, nous prive du bâtiment dédié à l'habitation principale. Un petit bâtiment cultuel est édifié au nord-est de l'emplacement pressenti du bâtiment résidentiel. De petites dimensions, il est doté d'une *cella* précédée d'une galerie ouverte. Un deuxième bâtiment est situé à l'angle sud-est de l'enclos résidentiel. De plan quadrangulaire simple et de petite taille, sa fonction n'a pu être éclaircie. Un puits complète les aménagements de la cour. La *pars rustica*, se place dans le prolongement de la partie résidentielle. Elle s'organise autour d'une longue cour bordée de quatre bâtiments à vocation agricole ou artisanale. Ils sont tous caractérisés par de petites dimensions et une qualité de conservation variable. La *pars rustica* se prolonge hors emprise de fouille, vers l'est, et occupe en l'état une surface d'environ 6 000 m². Le domaine est complété, dans notre fenêtre d'étude, par deux zones, situées au nord et au sud des secteurs bâtis, qui ont accueilli des espaces dédiés aux activités agricoles et qui appartiennent à la *pars agraria*. Il s'agit, au sud, d'un enclos fossoyé quadrangulaire, délimité par d'imposants fossés. Au nord, un enclos trapézoïdal, fermé par un double fossé occupe une surface de 1 800 m² environ et se prolonge vers le nord. Il est associé à un système de pacage du bétail, en entonnoir, qui est installé à l'angle sud-est d'une parcelle s'étendant vers l'ouest. Le dispositif est doté d'aménagements caractéristiques qui créent des couloirs et des chicanes permettant le tri des animaux. Dans ce secteur également, une zone de circulation est pressentie, dans la continuité de celle de la période gauloise. Au total, le domaine a donc été observé sur environ 9 000 m² de secteurs bâtis auxquels s'ajoutent environ 6 500 m² d'aménagements de l'espace liés au secteur agro-pastoral. Malgré un mobilier céramique assez pauvre, deux principales phases d'occupation ont été mises en évidence. La première s'étend de la fondation du l'établissement vers le milieu du Ier siècle au IIe siècle. Puis des réaménagements, principalement reconnus au niveau du réseau fossoyé, interviennent à la fin du IIe siècle et IIIe siècle. L'occupation se prolonge au IIIe siècle et l'abandon se place entre la fin du IIIe siècle et le début du IVe siècle.

Bien qu'en raison d'une densité inattendue de vestiges, la fouille n'ait pu être menée de façon exhaustive, les grandes lignes de l'évolution chronologique de cette occupation rurale ont pu être comprises et restituées. Une seconde tranche de fouille, à l'ouest de la route RD119, devrait permettre de compléter le plan des vestiges découlant de l'occupation laténienne et de fixer la limite occidentale de la partie résidentielle de la *villa* antique. Avec le site de *Kénéah* à Plougoumelen (Silvino 2014) ou encore celui fouillé tout récemment sur la *ZAC de Brestivan* à Theix-Noyalo (Le Gall, à paraître), le site de Ploemel constitue un nouvel exemple d'occupation rurale de la fin du second âge du Fer et de l'Antiquité autour du Golfe du Morbihan.

Fig. 276 – *Vue aérienne du site. Cliché : M. Gautier*

SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Liste des abréviations utilisées

AFAM Association française d'archéologie mérovingienne
AFAN Association pour les fouilles archéologiques nationales
AFEAF Association française pour l'étude de l'âge du Fer
APDCA Association pour la Promotion et la Diffusion des Connaissances Archéologiques (éditions)
BSPF Bulletin de la Société préhistorique française
CESCM Centre d'études Supérieures de Civilisation Médiévale
CNRS Centre national de la recherche scientifique
CRAHM Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales
CTHS Comité des travaux historiques et scientifiques
DAF Documents d'archéologie française
DARA Documents d'archéologie en Rhône-Alpes
DFS Dossier final de synthèse
ENS École normale supérieure
Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives
PCR Projet collectif de recherche
PUR Presses universitaires de Rennes
RACF Revue archéologique du Centre de la France
RAE Revue archéologique de l'Est
RAP Revue archéologique de Picardie
SAC Société archéologique champenoise
SFECAG Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
SPF Société préhistorique française
SRA Service régional de l'Archéologie
UMR Unité mixte de recherche

Ouvrages consultés

Adam 2015
Adam S., *Flamanville-Motteville (76), A 150, site 3A*. Rapport final d'opération archéologique, Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie. Limoges : Éveha, 2015.

Agogué *et al.* 2017
Agogué O., Barbeau S., Brunie I., Suaud-Préault A., *Ploemel (56). Zac de la Gare. Un établissement inédit de la fin de l'Âge du Fer et de l'Antiquité*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Service départemental d'archéologie du Morbihan.

Ah Thon 2019
Ah Thon E., *Gévezé (35). La Croix du Vivier. Occupations laténienne, gallo-romaine et altomédiévale*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Alascia-Morado 2017
Alascia-Morado M. "Étude du verre" in Le Martret A., Petit, J., *Vannes (56), 15 avenue Edouard Herriot, un secteur de la nécropole antique de Vannes*, rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), pp. 243-244.

Antsey, Chase 1979
Antsey R.L., Chase T.L., *Environments trough time : a laboratory manual in historical geology*, Mineapolis.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998
Arcelin P., Tuffreau-Libre M., *La quantification des céramiques. Conditions et protocole, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne.

Arramond 2020
Arramond J.-C., *Plomelin (29). La villa du Pérennou.* Rapport de fouille programmée..fouille programmée, RAP03854, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Arveiller-Dulong 1985
Arveiller-Dulong V., *Le verre d'époque romaine au Musée archéologique de Strasbourg*, Paris : Réunion des Musées Nationaux.

Aubry 2013
Aubry L., *Mordelles (35), ZAC du Val de Sermon, phase 2*, rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne.

Barbeau 2017
Barbeau S., *Saint-Caradec (22), Bel Air*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Béchennec, Thiéblemont 2013
Béchennec F., Thiéblemont D., avec la coll. de Guerrot C., Cocherie A., Lucassou F., Notice explicative de la carte géologique de France (1/50 000), feuille de Baud (n° 384). *Orléans* : BRGM, 143 p.

Bénard 1983
Bénard A., « Inventaire des meules dormantes d'Île-de-France », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 80, 8, pp. 249-256.

Bénard 1988
Bénard A., « Complément à l'inventaire des meules dormantes d'Île-de-France », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 85, 7, pp. 197-201.

Bertrand 1992
Bertrand R., *Prospection-inventaire Ellé, Laïta, Isole, Scorff, Aven*, Rapport d'activité.

Bet 1989
Bet Ph., *« La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^er^-III^e^ s. : considérations générales et formes inédites », SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, 4-7 mai 1989, Marseille, p. 37-54.

Bet, Gras 1999
Bet Ph., Gras A., *« Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux (Puy-de-Dôme) »*, dans Brulet R., Symonds R., Vilvorder F. (dir.), Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, R.C.R.F. Acta, Supplementum, 8, Oxford, p. 13-38.

Binder *et al.* 1994
Binder D., Gassin B., Sénépart I., « Eléments pour la caractérisation des productions céramiques néolithiques dans le Sud de la France. L'exemple de Giribaldi », in D. Binder, J. Courtin (dir.), *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel*, 14e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire (Antibes, 21-23 oct. 1993), Juans-les-Pins : APDCA, pp. 255-267.

Blanchet 2011
Blanchet S., *Locquirec (29), Kerboulic. Des structures funéraires et domestiques protohistoriques*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Blanchet 2013
Blanchet S., *Plouedern (29), Leslouc'h. Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen Âge*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Blin 1993
Blin O. (dir.), *RN24, 1992-1993. La villa gallo-romaine de la Démardais à Porcaro (Morbihan)*, rapport de fouille de sauvetage programmé, Rennes : Service régional de l'archéologie.

Bron 2012
Bron G., « Synthèse de l'étude céramologique effectuée par I. Brunie », dans Leroy B., *Quéven (56) – ZAC de Croizamus*, rapport final d'opération, Éveha, p. 247-256.

Bron *et al.* 2015
Bron G., Le Martret A., Lotton A.-M., « Montgermont (35), ZAC Les Petits Prés, un établissement rural gallo-romain de la région rennaise », dans *Aremorica – Études sur l'Ouest de la Gaule romaine*, 7, p. 107-130.

Bron 2019
Bron G., « Étude céramique », dans Le Martret A., *Vannes (56), 6-8 rue de la Tannerie*, rapport final d'opération, Éveha. (rapport en cours)

Brunie 2009
Brunie I., *La céramique gallo-romaine du site de la rue Sainte-Catherine à Vannes (Morbihan) : Phasage du site et établissement d'une première typo-chronologie de la céramique en usage à Vannes durant le Haut Empire*, mémoire de Master 2 Histoire et Archéologie des périodes historiques, Rennes : Université Rennes 2.

Brunie 2010
Brunie I., « La céramique du Ier siècle de notre ère du site de la rue Sainte-Catherine à Vannes/Darioritum », *SFECAG, Actes du Congrès de Chelles*, Marseille, p. 521-546.

Brunie 2017
Brunie I., *La céramique gallo-romaine de la péninsule armoricaine de la fin du Ier siècle av. J.-C. au IVème apr. J.-C.*, Thèse de doctorat en archéologie, Rennes : Université Rennes 2.

Brunie 2017
Brunie I., « Étude du mobilier céramique », in Agogué O., *Ploemel (56). ZAC de la Gare : un établissement inédit de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité*, Rapport de diagnostic, Service départemental d'archéologie du Morbihan, SRA Bretagne.

Cabanillas de la Torre 2020
Cabanillas de la Torre G., *Le site du premier âge du Fer de La Touche-ès-Pritiaux à Saint-Glen (22). Campagne 2020 –Triennale 2020-2022*, RFO - Fouille archéologique programmée, SRA Bretagne : UMR CReAAH 6566.

Cagnard 2009
Cagnard F., *Carte géologique harmonisée du département du Morbihan*. BRGM/RP-56656-FR, 297 p.

Cahu 2015
Cahu D., *Pluzunet (22), Site du Quelven. Parcellaire protohistorique et cercle fossoyé interrompu du premier âge du Fer*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Chaussat 2011
Chaussat A.-G., « Les œils des *meta* à partir de la base de données du Groupe Meule », in O. Buchsenschutz, L. Jaccottey, F. Jodry, J.-L. Blanchard (dir.), *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, table ronde (Saint-Julien-sur-Garonne, 2-4 oct. 2009), Bordeaux : Aquitania, coll. « Suppl. à Aquitania », 23, pp. 359-366.

Cherel *et al.* 2013
Cherel A.-F., Grall M., Dupré M., « Le souterrain de La Tène ancienne de Queneac'h Huet Vras à Elliant (Finistère) », *Rev. Archéologique Ouest*, 30, pp. 143-164.

Cherel *et al.* 2018
Cherel A.-F., Lierville O., Menez Y.), Villard-Le-Tiec A., « Les céramiques gauloises en Bretagne, évolution des formes et des décors entre le VIe et le Ier siècle avant notre ère », In Menez Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique, les dessiner, les caractériser, les dater*, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 492 p.

Cornec *et al.* 2018
Cornec J., Le Goff E., Le Guévellou R., Levillayer A., Moreau C., Morteau M., Thébaud S., « La céramique du VIe au Ier siècle avant notre ère en Pays de la Loire : évolution des formes , des décors et mobiliers associés », In Menez Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique, les dessiner, les caractériser, les dater*, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 492 p.

Cordier 1955
Cordier G., « Palets-disques de la région pressignienne », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 52, 9-10, pp. 580-583.

Cottam 2011
Cottam S., « Le verre », in Bouet A. (éd.), *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du Moulin-du-Fâ à Barzan, Charente-Maritime*, Bordeaux : Ausonius : Fédération Aquitania, pp. 523-568.

Cotten 1986
Cotten J.-Y, « Les verres gallo-romains de la rue du Four à Vannes », *Bulletin de la Société Polymatique du Morbihan*, tome 113, juillet 1986, pp. 75-91.

Coulon, Odiot 1980
Coulon G., Odiot T., « Un atelier de potiers de La Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre) », *Rev. Archéologique Cent. Fr.*, 19, 1, pp. 81-94.

Daire 2005
Daire M.-Y., *Les stèles de l'âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule. Réflexions sur le monde des morts et le monde des vivants*, Saint-Malo : Centre Régional d'Archéologie d'Alet, coll. « Suppl. aux dossiers du CeRAA, AB.

Daré et Triste 2005
Daré S., Triste A., *L'établisssement gallo-romain de la pointe de la Garenne au Hézo*, Rapport de sondages archéologiques, CERAM, SRA Bretagne.

Daré et Triste 2009
Daré S., Triste A., *15 impasse Joseph Loth à Vannes (Morbihan)*, rapport de sondage archéologique, CERAM, SRA Bretagne.

Daré, Brunie et Triste 2010
Daré S., Brunie I. et Triste A., *Vannes (Morbihan), Bohalgo*, Rapport de sondage archéologique, CERAM, SRA Rennes.

Daré et Triste 2012
Daré S., Triste A., « Les ensembles céramiques des IIe et IIIe siècles après J.-C. de la *villa* du Boizy à Vannes (Morbihan) », dans *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, p. 719-747.

Daré et Triste 2014
Daré S., Triste A., « Les ateliers de potiers gallo-romains de Liscorno à Surzur (Morbihan) », dans *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, Marseille, p. 445-502.

Delage 2010
Delage R., « La sigillée du Centre Gaule », dans Brulet R., Vilvorder F., Delage R., *La céramique romaine en Gaule du Nord – La vaisselle à large diffusion*, Turnhout : éd. BREPOLS, p. 92-133.

Delgado-Raack, Risch 2008
Delgado-Raack S., Risch R., « Lithic perspectives on metallurgy: an example from Copper and Bronze Age South-East Iberia », in L. Longo, N. Skakun (dir.), *"Prehistoric Technology" 40 years later: Functional Studies and the Russian Legacy*, congrès international (Vérone, 20-23 avril 2005), Oxford : Archaeopress, « BAR International Series », 1783, pp. 235-251.

Depardieu 2014
Depardieu M., *Le mobilier en Terre des « Vairies » à Saint-Sauveur-des-Landes (35). Étude typologique et interprétative*, Mémoire de Master 2 (Nantes, Université de Nantes).

Deru 1996
Deru, *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, Phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, 1996.

Donnart 2011
Donnart K., « Le matériel de mouture de l'habitat campaniforme / Bronze ancien de Beg ar Loued (Île Molène, Finistère) : étude préliminaire », in O. Buchsenschutz, L. Jaccottey, F. Jodry, J.-L. Blanchard (dir.), *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, table ronde (Saint-Julien-sur-Garonne, 2-4 oct. 2009), Bordeaux : Aquitania, coll. « Suppl. à Aquitania », 23, pp. 435-445.

Donnart 2015
Donnart K., *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agropastorales*, thèse de doctorat (Rennes, Université Rennes 1).

Donnart *et al.* 2012
Donnart K., Hamon C., Daire M.-Y., « L'outillage en pierre à l'âge du Fer : exemples d'un potentiel à exploiter », in Marchand G., Querré G. (dir.), *Roches et Sociétés de la Préhistoire, entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, colloque international (Rennes, 28-30 avril 2010), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 237-250.

Donnart *et al.* 2019
Donnart K., Tegel W., Muigg B., Ferrier A., Ravry D., Pescher B., Fronteau G., « De grès et de chêne : l'enceinte néolithique de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), « Les Communes – La Pièce des Quarante ». Exploitation et mise en œuvre des ressources », in Bostyn F., Giligny F., Hamon C., Salavert A., *L'exploitation du milieu au Néolithique dans le quart nord-ouest de l'Europe : contraintes environnementales, identités techniques et choix culturels, 27e congrès préhistorique de France (Amiens, 30 mai – 4 juin 2016)*, Paris : Société préhistorique française, pp. 175-184.

Dubreuil 1995
Dubreuil F., « La verrerie d'époque romaine à Rom Deux-Sèvres », *Aquitania*, 13, pp. 131-154.

Dupont *et al.* 2011
Dupont F., Lecomte B., Liagre J., Rivière J., Simon J., « Un établissement du début du premier âge du Fer en Eure-et-Loir : Sours, Les Ouches », *Revue archéologique du Centre de la France*, 50, pp. 45-108.

Durand 2015
Durand J.-C., *Cesson-Sévigné (35). La Salmondière. LGV Le Mans/ Rennes secteur 1. Occupation diachroniques du Bronze final au haut Moyen Âge*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Elisabeth 2013
Elisabeth B., *Les dépôts d'objets métalliques des établissements enclos du Second âge du Fer dans le Grand-Ouest de la France. Normandie, Bretagne et Pays de la Loire*. Mémoire de master 2 sous la direction de V. Defente et H. Lepaumier. Archéologie des périodes historiques Université Rennes 2 – Haute Bretagne Année : 2012-2013, Rennes.

Ferrier, Toron 2016
Ferrier A., Toron S., « Étude comparée des restes de terre à bâtir provenant de deux sites du premier âge du Fer (Hall C-D1) du nord-est de la France : Entzheim-Geispolsheim (Bas-Rhin) et Loisy-sur-Marne (Marne) », in *L'usage de la terre à bâtir en France non méditerranéenne durant la Protohistoire : du petit mobilier à l'architecture. Actes de la journée d'étude de l'Aprab, Musée d'Archéologie Nationale, 1er mars 2013*, vol. Supplément n°2, Saint-Germain-en-Laye : Bulletin de l'association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, pp. 26-40

Fitzpatrick 1984
FitzPatrick E.A., *Micromorphology of soils*, London.

Fontaine, Foy 2005
Fontaine S., Foy D., « Une cargaison fragile : les vitres de l'épave Ouest Embiez 1 », in *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge Occident-Orient : exposition temporaire en liaison avec les 20e rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat*, Bavay-Bagacum : pp. 38-41.

Fontaine, Foy 2007
Fontaine S., Foy D., « L'épave Ouest-Embiez 1, Var, Le commerce maritime du verre brut et manufacturé en Méditerranée occidentale dans l'Antiquité », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, pp. 235-268.

Fontaine, Foy 2008
Fontaine S., Foy D., « Diversité et évolution des vitrages de l'Antiquité et du haut Moyen-Age. Un état de la question », *Gallia*, pp. 405-459.

Fremersdorf, Polónyi-Fremersdorf 1984
Fremersdorf F., Polónyi-Fremersdorf E., *Die farblosen Gläser der Frühzeit in Köln, 2. und 3. Jahrhundert*, Berlin : Walter de Gruyter, coll. « Die Denkmäler des römischen Köln », 3.

Fromentin-Simoni 1993
Fromentin-Simoni F., *La villa de la « Démardais » à Porcaro*, DFS fouille préventive, Afan,Rennes.

Gascó 2003
Gascó J., « Structures de combustion et préparation des végétaux de la Préhistoire récente et de la Protohistoire en France méditerranéenne », in Frère-Sautot M.-C. (éd.), *Le Feu domestique et ses structures au Néolithique et aux âges des métaux. Actes du Colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7-8 octobre 2000*, vol. Préhistoire 9, Montagnac : Monique Mergoil, Préhistoire 9, pp. 277-290.

Gluhak, Hofmeister 2008
Gluhak T. M., Hofmeister W., « Provenance Analysis of Roman Millstones: Mapping of Trade Areas in Roman Europe », in R. I. Kostov, B. Gaydarska, M. Gurova, *Geoarchaeology and Archaeomineralogy*, conférence internationale (Sofia, 29-30 oct. 2008), Sofia : St. Ivan Rilski, pp. 111-115.

Gose 1950
Gose E., *Gefässtypen der römischen keramik im Rheinland*.

Giot, Morzadec 1989
Giot P.-R., Morzadec H., Les céramiques à spicules de silicisponges, *Revue d'Archéométrie*, 13, p. 65-67.

Giot, Querré 1986
Giot P.-R., Querré G., « Les poteries armoricaines à spicules », *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 14, p. 1-12.

Galliou *et al.* 2009
Galliou P., *Le Morbihan*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres (Carte archéologique de la Gaule).

Gourmelon 2017
Gourmelon M., *Pont-Scorff (56). Nenijo. Une occupation diachronique du Néolithique moyen au Moyen Âge*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), SRA Bretagne : Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges).

Gourmelon 2020
Gourmelon M., *Landivisiau (29). Parc d'activités du Vern. Occupations encloses du second âge du Fer*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), SRA Bretagne : Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges).

Gucker 2016
Gucker D., « Le moulin carolingien (viie - ixe siècles) de Dieulouard-Scarpone (Meurthe-et-Moselle) », in Jaccottey L., Rollier G. (dir.), *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans le monde méditerranéen, actes du colloque international de Lons-le-Saunier (2-5 nov. 2011)*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, vol. 1, pp. 269-275.

Guyodo, Marchand 2005
Guyodo J.-N., Marchand G., « La percussion bipolaire sur enclume dans l'Ouest de la France de la fin du Paléolithique au Chalcolithique : une lecture économique et sociale », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, pp. 539-549.

Halbout *et al.* 1987
Halbout P., Pilet C., Vaudour C., *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du Ier au XVe siècle*, centre archéologique de Normandie, Caen : s.n., coll. « Cahier des Annales de Normandie », 20.

Hamon 2014
Hamon A.-L., *Pleurtuit (35), ZAC Cap Emeraude,Un établisement rural de La Tène moyenne et finale*, rapport de fouille, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-Ouest, 246 p.

Hamon 2006
Hamon C., *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle de l'outillage en grès du Bassin Parisien*, Oxford : Archaeopress, « BAR International Series » 1551.

Hamon *et al.* 2012
Hamon C., Robin B., Donnart K., Brisotto V., « Produire des meules du Néolithique à l'Age du fer : économie des matières premières et évolution technologique du matériel de mouture sur le massif armoricain et ses marges », in Marchand G., Querré G. (dir.), *Roches et Sociétés de la Préhistoire, entre massifs cristallins et bassins sédimentaires, colloque international (Rennes, 28-30 avril 2010)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 221-236.

Hamon *et al.* 2017A
Hamon C., Brisotto V., Jaccottey L., Monchablon C., Cousseran-Néré S., Donnart K., Duda T., Gisclon J.-L., Milleville A., « Les molettes débordantes du Néolithique : définition et premier état des lieux », in Buchsenschutz O., Lepareux-Couturier S., Fronteau G. (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'Époque Médiévale : technique, culture, diffusion, 2e colloque du Groupe Meule (Reims, 15-17 mai 2014)*, Dijon : Société archéologique de l'Est, coll. « Suppl. à la Revue archéologique de l'Est », 43, pp. 301-316.

Hamon *et al.* 2017B
Hamon C., Brisotto V., Milleville A., Monchablon C., Aubry L., Cousseran-Néré S., Jaccottey L., Donnart K., Fronteau G., Gisclon J.-L., « Évolution des meules va-et-vient du Néolithique à l'âge du Fer en France : exploitation de la base de données du PCR meule », in Buchsenschutz O., Lepareux-Couturier S., Fronteau G. (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'Époque Médiévale : technique, culture, diffusion, 2e colloque du Groupe Meule (Reims, 15-17 mai 2014)*, Dijon : Société archéologique de l'Est, coll. « Suppl. à la Revue archéologique de l'Est », 43, pp. 285-300.

Hamon *et al.* 2018
Hamon A.-L., Durand J.-C., Gautier M., Leroux G., « Les habitats ruraux de la péninsule armoricaine du VIe au Ier s. av. n. è., éléments de typologie », in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40e Colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016*, s.l. : s.n., coll. « Archéologie et culture », pp. 89-112.

Hénaff *et al.* 2010
Hénaff X., Hinguant S., Gaumé É., Colleter R., Marcoux N., « Occupations du Néolithique moyen et de l'âge du Bronze au « Champ du Château » à Kervignac (Morbihan) », *Rev. Archéologique Ouest*, 27

Hochuli-Gysel 1990
Hochuli-Gysel A., **«** Verres romains trouvés en Gironde », *Aquitania VIII*, pp. 121-134.

Isings 1957
Isings C., *Roman glass from dated finds, Groningen/Djakarta : J.B. Wolters.*

Issenmann, Nicolas 2016
Issenmann R., Nicolas T., *L'usage des terre à bâtir en France non méditerranéenne durant la Protohistoire: du petit mobilier à l'architecture. Actes de la journée d'étude de l'APRAB. Musée d'Archéologie Nationale, 1er mars 2013*, Résumé des communications de Saint-Germain-en-Laye : APRAB, coll. « Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze », supplément n° 2

Jaccottey *et al.* 2011
Jaccottey L., Milleville A., Fronteau G., « Les meules du mont Lassois à Vix », in Chaume B., Mordant C. (dir.), *Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, pp. 673-698.

Jaccottey *et al.* 2013
Jaccottey L., Alonso N., Defressigne S., Hamon C., Lepareux-Couturier S., Brisotto V., Galland-Crety S., Jodry F., Lagadec J.-P., Lepaumier H., Longepierre S., Milleville A., Robin B., Zaour N., « Le passage des meules va-et-vient aux meules rotatives en France », in Krausz S., Collin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T., *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz, Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires »*, 32, pp. 405-419.

Jodry 2011
Jodry F., « Le lexique », in O. Buchsenschutz, L. Jaccottey, F. Jodry, J.-L. Blanchard (dir.), Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille, table ronde (Saint-Julien-sur-Garonne, 2-4 oct. 2009), Bordeaux : *Aquitania*, coll. « Suppl. à Aquitania », 23, pp. 19-33.

Juhel 2020
Juhel L., *Le Saint, Berné, Plouay, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Languidic (56). Construction de la canalisation de gaz Bretagne Sud phase 3*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest

Labaune-Jean 2012
Labaune-Jean F., « Les verreries du site antique de Bais (Ille-et-Vilaine) », *Bullettin de l'AFAV*, pp. 32-36.

Labaune-Jean, Le Cloirec 2008
Labaune-Jean F., Le Cloirec G., « le verre antique de Carhaix (Finistère), chef-lieu des Osismes », *Bulletin de l' AFAV*, pp. 24-29.

Labaune-Jean, Provost 2008
Labaune-Jean F., Provost J., « La verrerie antique de la *villa* de Mané Véchen à Plouhinec Morbihan », *Bulletin de l' AFAV*, pp. 30-35.

Le Bihan 1989
Le Bihan J.-P., *Quimper (29). Le Braden I*, Rapport de fouille de sauvetage, SRA Bretagne.

Le Boulaire 2012
Le Boulaire Chr., *La céramique antique du Mans (Ier siècle a.C.-IIIe siècle p.C.) : dynamique d'un faciès régional*, thèse Université Paris I – Panthéon Sorbonne.

Le Boulanger 2016
Le Boulanger F., *Mordellles (35). ZAC Val de Sermon : des champs au hameau (du 1er s. ap J.-C. à nos jours)*. Rapport de fouille.opération de sauvegarde par l'étude, RAP03328, Service régional de l'archéologie de Bretagne

Le Cloirec 1997
Le Cloirec G., *Pré-inventaire des sites gallo-romains.étude documentaire*, RAP02569, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Le Gall 2013
Le Gall V., *Plérin, Rue de l'Arrivée (Côtes d'Armor). Une ferme gauloise du Ve siècle et des vestiges de l'âge du Bronze*, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Le Gall 2017
Le Gall J., *Inzinzac-Lochrist (56). Kermat III : Un grand domaine agricole des VIe-IVe siècles avant notre ère*. Rapport de fouille. Opération de sauvegarde par l'étude, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Le Gall, Paranthoën 2020
Le Gall V., Paranthoën A.-S., *Pluguffan (29). Ti Lipig. Une longue occupation : du Néolithique au Moyen Âge*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Le Gall, à paraître
Le Gall J., *Theix-Noyalo (56) ZAC de Brestivan*, Rapport de fouille. Opération de sauvegarde par l'étude, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Le Goff 2007
Le Goff E., *Thorigné-Fouillard (35), Zone d'Activité de Bellevue. Un habitat gaulois du Bassin rennais (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest

Le Martret 2015
Le Martret A., *Montgermont (35). ZAC Les Petits Prés : un établissement rural antique de la région rennaise*. Rapport de fouille, opération de sauvegarde par l'étude, RAP03138, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Le Martret, Gourmelon 2015
Le Martret A., Gourmelon M., *Saint-Viaud (44), ZAC de la Miraudais*. Rapport final d'opération archéologique, Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire. Limoges : Éveha, 2015.

Le Métour *et al.* 2013
Le Métour J., Hallégouët B., Thinon I., Thiéblemont D., avec la collaboration de Cocherie A., Guerrot C., Lucassou F. , *Notice explicative de la Carte géologique de France (1/50 000)*, feuille d'Auray-Quiberon (n°416). B.R.G.M., Orléans, en prép.

Lecornec 1970
Lecornec J., Le souterrain de l'âge du fer de Kerméno à Grandchamp (Morbihan). In : *Annales de Bretagne*. Tome 77, numéro 1, 1970. pp. 57-71.

Lepareux-Couturier *et al.* 2017
Lepareux-Couturier S., Robin B., Buchsenschutz O., Fronteau G., « Évolution des meules rotatives de l'âge du Fer au Moyen Âge en France : exploitation de la base de données du PCR Meule », in Buchsenschutz O., Lepareux-Couturier S., Fronteau G. (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'Époque Médiévale : technique, culture, diffusion, 2e colloque du Groupe Meule (Reims, 15-17 mai 2014)*, Dijon : Société archéologique de l'Est, coll. « Suppl. à la Revue archéologique de l'Est », 43, pp. 317-335.

Leroux, Provost 1990
Leroux G., Provost A., *Carte archéologique de la Gaule. L'Ille-et-Vilaine*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Leroux *et al.* 1999
Leroux G., Gautier M., Meuret J.-C., Naas P., *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique: de la prospection aérienne à la fouille entre Blavet et Mayenne*, Rennes : Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France, coll. « Documents archéologiques de l'Ouest ».

Leroux 2006
Leroux G., *Betton (35). ZAC de la Bunelais*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Leroux 2013
Leroux G., *Bédée, ZAC du Pont aux Chèvres (Ille-et-Vilaine). Les occupations de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge*, RAP02905, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Leroy, Lotton 2012
Leroy B., Lotton A.-M., *Quéven (56), ZAC de Croizamus*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Éveha.

Levan 2016
Levan M., *Une succession d'édifices circulaires : un hameau du Bronze final, Caudan, ZAC de Lenn Sec'h, (Morbihan)*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Longepierre 2011
Longepierre S., « Moulins manuels, à sang et hydrauliques durant l'Antiquité dans le sud-est de la France : essai de définition », in O. Buchsenschutz, L. Jaccottey, F. Jodry, J.-L. Blanchard (dir.), Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille, table ronde (Saint-Julien-sur-Garonne, 2-4 oct. 2009), Bordeaux : *Aquitania*, coll. « Suppl. à Aquitania », 23, pp. 81-94.

Lorin *et al.* 2019
Lorin Y., Issenmann R., Leroy-Langelin E., Noury A.-C., « Les « fosses à pesons » aux âges des Métaux dans la partie nord-ouest de la France », in Yann Lorin, Rebecca Peake (dir.), *Actes de la journée d'étude de l'APRAB, Musée d'Archéologie nationale, 6 mars 2015, Archéologie du textile en Europe à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, vol. Supplément n°5, Saint-Germain-en-Laye : APRAB, pp. 122-144

Maguer *et al.* 2018
Maguer P., Le Gall J., Besnard-Vauterin C.-C., Pimpaud N., Toron S., « Maisons et dépendances dans le Nord-Ouest de la France au second âge du Fer », in *Architectures de l'âge du fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40e Colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Archéologie et culture », pp. 327-347.

Maguer, Robert 2013
Maguer P., Robert G., « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France », in Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T. (éd.), *L'âge du Fer en Europe : Mélanges offerts* à O. Buchsenschutz, vol. 32, Bordeaux : Ausonius Éditions, coll. « Mémoires », pp. 247-258

Manning 1985
Manning W. H., « *Catalogue of Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum* ».

Marcigny 2019
Marcigny C., « Les activités textiles à l'âge du Bronze en Normandie : premiers éléments de réflexion », in Yann Lorin, Rebecca Peake (dir.), *Actes de la journée d'étude de l'APRAB, Musée d'Archéologie nationale, 6 mars 2015, Archéologie du textile en Europe à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, vol. Supplément n°5, Saint-Germain-en-Laye : APRAB, pp. 159-167.

Menez 1985
Menez Y., *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, Quimper.

Menez 1986
Ménez Y., *Hennebont Polvern, rapport de fouille*, SRA Bretagne, 112 p.

Menez 1989
Menez Y., « Les céramiques fumigées du Bourbonnais », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, fasc. 2, p. 117-178.

Menez 1996
Ménez Y, Une ferme de l'Armorique gauloise : le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor). *Documents d'archéologie française*, 58, 1996, Maison des sciences de l'homme, 266 p.

Menez *et al.* 2005
Menez Y., Gomez de Soto J., Dupré M., *Quimper - Finistère. L'habitat de l'âge du Fer de Kergariou*, RAP02151, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : UMR CReAAH 6566.

Menez, Lorho 2013
Menez Y., Lorho T., « Chapitre 8. La Bretagne », in Malrain F., Blancquaert G., Lorho T., *L'habitat rural du second âge du Fer: rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris : Inrap/ CNRS ÉDITIONS, coll. « Recherches archéologiques », 7, pp. 169-191.

Mentele 2010
Mentele S., *Lamballe, ZAC de la Tourelle (Côtes d'Armor). La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux IIe et Ier s. av. J.-C.*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Mentele 2011
Mentele S., *Bais (Ille-et-Vilaine), Carrière des Vallons, Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles*, rapport de fouille, Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2011, 1 vol., 359 p.

Miln 1877
Miln J., *Fouilles faites à Carnac (Morbihan) : les Bossenno et le Mont Saint-Michel*. Paris, Didier et Cie éd.

Nicolas 2011
Nicolas É., *Plédéliac, Côtes d'Armor. Nord du bourg. Deux bâtiments de l'âge du Bronze*, RAP02701, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Nicolas *et al.* 2013
Nicolas É., Le Gall V., Brisotto V., *Quimper (29). Kervouyec II : de multiples occupations protohistoriques*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest

Pailler, Nicolas 2016
Pailler Y., Nicolas C., « Des dalles ornées durant le Campaniforme et l'âge du Bronze ancien en Bretagne. Mythe ou réalité ? », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 113, 2, pp. 333-371.

Pailler *et al.* 2019
Pailler Y., Donnart K., Nicolas C., « Des pierres ornées en position secondaire », in Y. Pailler, C. Nicolas (dir.), *Une maison sous les dunes : Beg ar Loued, Île Molène, Finistère. Identité et adaptation des groupes humains en mer d'Iroise entre les IIIe et IIe millénaires avant notre ère*, Leiden : Sidestone Press, pp. 553-562.

Peake *et al.* 2009
Peake R., Gisèle A., Ginette A., Fabienne B., Christine C., Sylvie C., Chantal L., Caroline P.-H., Jeanne P., Françoise T., « Villiers-sur-Seine, Le Gros Buisson : un habitat aristocratique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer », *Rev. Archéologique Est*, Supplément 27, pp. 559-564

Pedoussaut 2013
Pedoussaut L., « Les verres à vitre et quelques vases remarquables du site de la rue du Hâ à Bordeaux, pendant l'Antiquité », *Bulletin AFAV*, p. 32.

Penisson *et al.* 2019
Penisson R., Nicolas T., Leroux G., Vicomte G., « Les fosses à pesons cylindriques, de l'âge du Bronze moyen, de Bédée, "ZAC du Pont-aux-chèvres''' (Ille-et-Vilaine)" », in Yann Lorin, Rebecca Peake (dir.), *Actes de la journée d'étude de l'APRAB, Musée d'Archéologie nationale, 6 mars 2015*, Archéologie du textile en Europe à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, vol. Supplément n°5, Saint-Germain-en-Laye : APRAB, pp. 159-170

Pieters 2013
Pieters M. *Les outils comme traceurs des activités de transformation des métaux ? Supports de frappe, abrasifs et brunissoirs, outils d'aiguisage et outils de broyage*, thèse de doctorat (Dijon, Université de Bourgogne).

Petitjohn 1972
Pettijohn et F.J. *al., Sand and sandstone*, New York.

Pommepuy 1999
Pommepuy C., « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, pp. 115-141.

Pouille 2011
Pouille D., *Bais (Ille-et-Vilaine) , Bourg Saint Pair : Un domaine rural dans la campagne des Riedons*, Rapport final de fouille, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne.

Prost 2002
Prost D., « Des silex taillés à l'âge du Fer : une présence problématique », in Bostyn F. (dir.), *Néolithique et Protohistoire du site des Antes (Rungis, Val-de-Marne)*, Paris : Artcom' / Vitry-sur-Seine : Association pour la recherche et la publication d'études archéologiques (ARPEA), pp. 131-141.

Provost 1987
Provost A., *Châtillon-sur-Seiche (35). La Guyaumerais*. Rapport de sauvetage programmé, Rennes : SRA Bretagne.

Provost Philippe 2011
Provost A. et Philippe E., *Les voies anciennes de Bretagne de la Protohistoire au Moyen Âge. Finistère sud et Morbihan, Rapport de prospection inventaire, prospection thématique*, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Robin, Boyer 2011
Robin B., Boyer F., « La liaison des meules rotatives manuelles protohistoriques et gallo-romaines : œil et anille », in O. Buchsenschutz, L. Jaccottey, F. Jodry, J.-L. Blanchard (dir.), *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille, table ronde (Saint-Julien-sur-Garonne, 2-4 oct. 2009)*, Bordeaux : Aquitania, coll. « Suppl. à Aquitania », 23, pp. 351-358.

Roy 2009
Roy E., *Laniscat (22). Stockage lié à des productions meunières et dépôt monétaire Osisme*, RAP02486, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest.

Roy 2011
Roy E., *Theix, Morbihan, Clérigo. Découverte d'une zone d'habitat datée entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer à Theix dans le Morbihan*, RAP02730, RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest

Sicard 2013
Sicard S., *Saint-Aubin-des-Landes (35), Carrière des Lacs*, RAP02893, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Inrap Grand-Ouest

Santrot 1979
Santrot M.-H. et J., *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris.

Schoumacker 1993
Schoumacker A., « Apports de la technologie et de la pétrographie pour la caractérisation des meules », in Anderson P. C., Beyries S., Otte M., Plisson H. (dir.), *Traces et fonctions, les gestes retrouvés, colloque international (Liège, 8-10 déc. 1990), Liège : Service de Préhistoire de l'Université de Liège*, coll. « ERAUL », 50, pp. 165-176.

Sénèque 2014
Sénèque J., *Vannes (56). Campen Bernus : une ferme antique périurbaine à l'ouest de Darioritum*, Rapport de fouille, opération de sauvegarde par l'étude,Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Sennequier 2013
Sennequier G., *La verrerie romaine en Haute-Normandie*, Montagnac : M. Mergoil.

Silvino 2013
Silvino, *Plougoumelen (56). PAC de Kénéah*, RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne : Archeodunum.

Simier *et al.* 2015
Simier B. (dir.), *Bretagne, Morbihan, Riantec, Kerostin. Une occupation diachronique continue du Néolithique moyen à la seconde guerre mondiale*, rapport final d'opération archéologique, Service régional de l'Archéologie de Bretagne.

Simon, Triste 1997
Simon L., Triste A., « Les ensembles précoces de Vannes (Morbihan) à travers l'exemple du site de la ZAC de l'Étang », *SFECAG, Actes du Congrès Du Mans*, Marseille, p. 85-98.

Simon 2008
Simon L., « Enquête en cours sur la verrerie en usage à Vannes durant la période gallo-romaine », *Bulletin de l'AFAV*, p. 67-68.

Simon 2012
Simon L., « Le verre du site de la Carie II à Entrammes (Mayenne) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 21-27.

Simon 2014
Simon L., « Le verre du site antique du Parking Creac'h à Vannes (Morbihan) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 50-52.

Robin 2015
Robin L., « Étude du verre », in Le Martet A., *Montgermont (35), ZAC, Les Petits Près, Un établissement rural antique de la région rennaise*, Rapport final d'opération archéologique, Éveha, pp. 203-208.

Robin 2020
Robin L., Le mobilier en verre », in Le Martet A., *Vannes (56), 6-8 rue de la Tannerie, Occupation artisanale, domestique et cultuelle d'un secteur de la ville antique*. Rapport de Fouille d'Archéologie Préventive, SRA Bretagne,pp. 436-446.

Toron *et al.* 2016
Toron S., Gourmelon M. (dir.), *Aigrefeuille-sur-Maine (44), Les Ténauderies. Un établissement rural gaulois au sud de la Loire*. Rapport final d'opération archéologique, Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire. Limoges : Éveha, 2016.

Toron *et al.* 2019
Toron S. (dir.), *Carhaix-Plouguer (29), Kergovo-Kerconan, zones 1 à 4. Une occupation funéraire du début de l'âge du Bronze*. Rapport final d'opération archéologique, Service régional de l'Archéologie de Bretagne. Limoges : Éveha, 2019.

Vanpeene 1993
Vanpeene N., *Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)*, Centre de recherches archéologiques du Vexin français : Guiry-en-Velin.

Welker 1974
Welker E., *Die römichen Gäser von Nida-Heddernheim, Schriften des Frankfurter Museums für Vor-und Frühgeschichte*, 3, Frankfort : Waldemar Kramer.

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 – Localisation du site fond cartographique au 1/25 000 (sources IGN, Scan25). © Éveha 2021 14
Fig. 2 – Localisation du site sur fond cadastral (source cadatre.gouv.fr). © Éveha 2021 15
Fig. 3 – Situation topographique du site de la *ZAC de la Gare* (phase 1) à Ploemel (BdAlti IGN 75). Exagération verticale de 15, coordonnées : RGF93, CC50 ; C. Martin). © Éveha 2021 54
Fig. 4 – Logs stratigraphiques de la séquence de couverture de Ploemel, *ZAC de la Gare* (phase 1). © Éveha 2021 55
Fig. 5 – Carte archéologique de la commune (Source : service régional de l'Archéologie, atlas des patrimoines). Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 57
Fig. 6 – Plan général des vestiges mis au jour lors du diagnostic. Levé Geofit, DAO : Y. Dissez, SDAM (Source : Agogué 2017) 58
Fig. 7 – Vues du décapage en cours et de la rupture de canalisation d'adduction d'eau. Clichés : A. Le Martet et M. Laforge © Éveha 2021 59
Fig. 8 – Plan prévisionnel de l'opération tel que présenté dans le projet scientifique d'intervention. © Éveha 2021 60
Fig. 9 – Visite du chantier par les élèves des écoles primaires de la commune. Cliché ©Le Télégramme 62
Fig. 10 – Plan général du site. Relevé et plan : G. Rousset. Plan et mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 63
Fig. 11 – Plan synthétique des éléments permettant l'attribution à l'occupation du premier âge du Fer. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021 65
Fig. 12 – Vue du secteur sud vers le nord-est. Cliché : K. Donnart © Éveha 2021 67
Fig. 13 – Tableau récapitulatif UA10. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021 68
Fig. 14 – UA10. Vues en plan et coupes du bâtiment UA 10. Clichés : Y. Dufay Garel © Éveha 2021 69
Fig. 15 – UA10. Plan et coupes du bâtiment UA 10. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021 70
Fig. 16 – Plan et coupes de l'ensemble UA 14. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021 71
Fig. 17 – Vue zénithale de la fosse 109 en cours de fouille. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 72
Fig. 18 – Plan et coupes des tranchées F129 et F135. © Éveha 2021 74
Fig. 19 – Plan et coupes des structures internes de l'UA07. © Éveha 2021 75
Fig. 20 – Vues d'ensemble et coupe de la tranchée F129 avec l'assemblage de blocs granitique en place. © Éveha 2021 73
Fig. 21 – Vues d'ensemble et coupe de la tranchée F135 avec le lot de pesons en place. © Éveha 2021 73
Fig. 22 – Vue en coupe de la fosse F130. © Éveha 2021 76
Fig. 23 – Planche comparative des bâtiments circulaires cités dans l'étude. Mise en forme : S. Toron © Éveha 2021 77
Fig. 24 – Plan général des fossés d'enclos du second âge du Fer. Relevé et topographie : G. Rousset. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2021 78
Fig. 25 – Restitution du plan de l'établissement gaulois. Source : © IGN – Géoportail ; Plan du diagnostic : O. Agogué © SDAM. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 79
Fig. 26 – Plan et coupes des fossés sud de l'enclos interne. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 80
Fig. 27 – Fossés F1436 et F1434 (sondage 120). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 81
Fig. 28 – Fossés F1436 et F703 (sondage 124). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 81
Fig. 29 – Fossé F1436 (sondage 169). Vue en coupe vers le sud. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 81
Fig. 30 – Intersection entre F1436, F1634 et F712. Vue en coupe vers l'est. Cliché : L. Auger ; DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 82
Fig. 31 – Fossé F717 (sondage 171). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021 83
Fig. 32 – Extrémité nord du fossé F717 (sondage 111). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 83
Fig. 33 – Détail en plan de l'entrée de l'enclos interne. Coupe de la fosse F744. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 84
Fig. 34 – Fosse F744. Vue en coupe vers le nord-ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 83
Fig. 35 – Plan et coupes des fossés sud de l'enclos interne. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 85
Fig. 36 – Fossés F751 et F911 (sondage 108). Vue en coupe vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 86
Fig. 37 – Extrémité sud du fossé F751 (sondage 109). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 86
Fig. 38 – Intersection entre fossés F1466 et F1008 (sondage 55). DAO, mise en forme, cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021 87
Fig. 39 – F1466-F1467 (sondage 56). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021 86
Fig. 40 – Fossé F1467 (sondage 57). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 86
Fig. 41 – Fossé F1467 (sondage 115). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021 86
Fig. 42 – Plan et coupes du fossés F1642. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 88
Fig. 43 – Fossé F1642 (sondage 128). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021 88
Fig. 44 – Fossé F1635 (sondage 126). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021 89
Fig. 45 – Fossés F225 et F1642 (sondage 146). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 89
Fig. 46 – Intersection entre fossés F438 et F1642 (sondage 166). Vue en coupe vers le sud. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 89
Fig. 47 – Plan et coupes du fossé F1202. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 90
Fig. 48 – Extrémité est du fossé F1202 (sondage 54). Vue en coupe vers le sud. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 90
Fig. 49 – Fossés F1202 et fosse F1292 (sondage 6.) Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021 90
Fig. 50 – Phasage de l'établissement enclos. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 91
Fig. 51 – Plan et coupes du fossé F1347. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 92
Fig. 52 – Intersection entre fossés F1347 et F1008 (sondage 117). Cliché : G. Rousset © Éveha 2021 91
Fig. 53 – Intersection entre fossés F1347 et F1467 (sondage 118). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021 91
Fig. 54 – Fossé F1347 (sondage 92). Vue en coupe vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021 93
Fig. 55 – Plan et coupes des fossés F959 et F772. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 94
Fig. 56 – Intersection entre fossés F712, F1634 et F1436 (sondage 124). Cliché : L. Auger © Éveha 2021 93
Fig. 57 – Extrémité sud du fossé F959 (sondage 176). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 93
Fig. 58 – Fossé F959 (sondage 176). Vue en coupe vers le nord. Cliché : L. Auger © Éveha 2021 93
Fig. 59 – Plan des fossés F960 et F964. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021 95

Fig. 60 – Coupes des fossés F960 et F964 (sondage 177). Cliché : Y. Dissez, DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....95
Fig. 61 – Intersections des F964 avec F964 et F960 (sondages 26 et 27). Clichés : C. Léty, DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....96
Fig. 62 – Intersection entre les fossés F959 et F960 (sondage 28). Cliché : C. Léty. DAO, mise en forme : M. Gourmelon© Éveha 2021....97
Fig. 63 – Intersection entre les fossés F959 et F961 (sondage 39). Cliché : G. Rousset, DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....97
Fig. 64 – Plan et coupes des fossés F1341 et F1623. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....98
Fig. 65 – Intersection entre F1341, F1623 et F1467 (sondage 95). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....99
Fig. 66 – Extrémité sud du fossé F1341 (sondage 59). Vue vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021....99
Fig. 67 – Fossés F1623 et F1341 (sondage 93). Vue en coupe vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....99
Fig. 68 – Extrémité nord du fossé F1341 (sondage 94). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....99
Fig. 69 – Intersection entre fossés F1341, F1623 et F1467. Vue en plan vers le sud. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....99
Fig. 70 – Plan et coupe de l'extrémité nord du fossé F967 (sondage 142). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....100
Fig. 71 – Extrémité nord du fossé F967 (sondage 142). Vue vers l'ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021....100
Fig. 72 – Localisation des artefacts liés à une activité métallurgique dans le quart nord-est de l'enclos. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....101
Fig. 73 – « Table de travail » (MIN-33). DAO : K. Donnart © Éveha 2021....102
Fig. 74 – Localisation des fossés de parcellaire gaulois. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....103
Fig. 75 – Plan et coupes des fossés F857 e F1107. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....104
Fig. 76 – Fossé F857 (sondage 74). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....105
Fig. 77 – Fossé F857 (sondage 75). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....105
Fig. 78 – Fossé F857 (sondage 76). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....105
Fig. 79 – Fossés F857 et F1107 (sondage 4). Vue en coupe vers le nord. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021 106
Fig. 80 – Hypothèse d'un chemin laténien. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....106
Fig. 81 – Plan et coupes des fossés de parcellaire nord-sud :F823, F533, F560 et F540. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....107
Fig. 82 – Intersection entre les fossés F823 et F1200. Vue en plan vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....108
Fig. 83 – Fossé F823 (sondage 99). Vue en coupe vers le nord. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....108
Fig. 84 – Intersection entre les fossés de parcellaire F533, F560 et F689. Vue en plan vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....108
Fig. 85 – Intersection entre les fossés de parcellaire F533, F560 et F689 (sondage 35). Vue en coupe vers le sud. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....108
Fig. 86 – Intersection entre les fossés de parcellaire F533 et F560 (sondage 162). Vue en coupe vers le nord. Cliché : L. Auger © Éveha 2021....108
Fig. 87 – Plan et coupes des fossés de parcellaire F825, F1612 et F1471. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....110
Fig. 88 – Fossé F1612 (sondage 91). Vue en coupe vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....110
Fig. 89 – Intersection entre F1612 et F825. Vue en coupe vers le nord-ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....110
Fig. 90 – Intersection entre F1471 et F438 (enclos antique). Vue en plan vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....109
Fig. 91 – Plan et coupe des fossés de parcellaires F689 et F902. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....111
Fig. 92 – Fossé F689 (sondage 100). Vue en coupe vers le sud-ouest. Cliché : L. Auger © Éveha 2021....111
Fig. 93 – Plan et coupes du fossé de parcellaire F531. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....112
Fig. 94 – Plan et coupes du fossé de parcellaire F561. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....113
Fig. 95 – Intersection entre les fossés F531 et F561 (sondage 168). Vue en coupe vers l'est. Cliché : G. Rousset © Éveha 2021....112
Fig. 96 – Fossé F531 (sondage 158). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....113
Fig. 97 – Intersection entre F438 (enclos antique) et F531. Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau© Éveha 2021....114
Fig. 98 – Fossé F561 (sondage 164). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau© Éveha 2021....114
Fig. 99 – Intersection entre F561 et F1667 (sondage 159). Vue en coupe vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....114
Fig. 100 – Plan et coupes des fossés de parcellaire F183 et F1437. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....115
Fig. 101 – Fossé F183 (sondage 149). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : G. Rousset © Éveha 2021....115
Fig. 102 – Fossé F183 (sondage 151). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....115
Fig. 103 – Localisation des fossés de parcellaire préexistants à l'enclos (F1339, F746, F1517 et F752). DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....116
Fig. 104 – Plan et coupes du fossé F1339-F746. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....117
Fig. 105 – Fossé F1339 (sondage 122). Vue en coupe vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....118
Fig. 106 – Fossé F746 (sondage 140). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....118
Fig. 107 – Fossé F1339 (sondage 110). Vue en coupe vers le sud-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....118
Fig. 108 – Fossé F746 (sondage 139). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....118
Fig. 109 – Plan et coupes du fossé F1517. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....119
Fig. 110 – Fossé F1517 (sondage 141). Vue en coupe vers le sud. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....119
Fig. 111 – Fossé F1517 (sondage 171). Vue en coupe vers le nord. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....119
Fig. 112 – Intersection entre les fossés F1341 et F1339. Vue en plan vers le nord. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....120
Fig. 113 – Intersection entre les fossés F751 et F752. Vue en plan vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....120
Fig. 114 – Plan et coupes des fossés de parcellaire orientaux. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....121
Fig. 115 – Fossé F1128 (sondage 40). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....120
Fig. 116 – Fossé F894 (sondage 41). Vue en coupe vers le nord-est. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....120
Fig. 117 – Intersection entre les fossés F617 et F619 (sondage 31). Vue en plan vers l'ouest. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....120
Fig. 118 – Intersection entre les fossés F616 et F630. Vue en plan vers l'ouest. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....122
Fig. 119 – Intersection entre les fossés F617 et F639. Vue en plan vers le nord. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....122
Fig. 120 – Intersection entre les fossés F616 et F617 (sondage 25). Vue en coupe vers le nord. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....122
Fig. 121 – Intersection entre les fossés F608, F609 et F639. Vue en plan vers le sud. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....122

Fig. 122 – Fossés F605 (sondage 105). Vue en coupe vers l'est. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....122
Fig. 123 – Hypothèse de circulation dans le parcellaire oriental. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....123
Fig. 124 – Plan de l'UA 15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....124
Fig. 125 – Coupes de l'UA15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....125
Fig. 126 – Vue en coupe vers l'ouest de l'UA 15. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....125
Fig. 127 – Dimensions des trous de poteau de l'UA15. M. Gourmelon © Éveha 2021....126
Fig. 128 – Trou de poteau F1662. Vue en coupe vers l'est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....126
Fig. 129 – Trou de poteau F1664. Vue en coupe vers l'est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2021....126
Fig. 130 – Proposition de restitution en plan du bâtiment UA15. DAO, mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....126
Fig. 131 – Comparaisons morphologique et dimensionnel de l'UA 15. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....127
Fig. 132 – Planche comparative d'établissements ruraux de La Tène moyenne et finale. Mise en forme : M. Gourmelon © Éveha 2021....128
Fig. 133 – Plans comparatifs des réseaux fossoyés de l'âge du Fer et de la période antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....132
Fig. 134 – Plan de l'occupation antique et des éléments du diagnostic à l'est de la route RD 119. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....133
Fig. 135a – Relevés en coupe du fossé F1008 et de la fosse F1604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....135
Fig. 135b – Relevés en plan et coupes du fossé F1008 et de la fosse F1604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....134
Fig. 136 – Vue et relevé en coupe des fossés F1010 et F1612, vers le sud. Cliché : C. Léty, Mise en forme A. Le Martret © Éveha 2021....137
Fig. 137 – Relevés en coupe et vues du fossé F438. Clichés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....138
Fig. 138 – Couverture photographique de l'extrémité nord du fossé F438 (sondage 147). Clichés : Y. Dissez © Éveha 2021....139
Fig. 139 – Vue de la coupe du fossé F438 dans le sondage 125, vers le nord. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....140
Fig. 140 – Vues et relevé du parement occidental du fossé F438. Mise en forme : A. Le Martret ; Clichés : Y. Dissez © Éveha 2021....141
Fig. 141 – Relevés en coupe et vues du fossé F225. Clichés : S. Barbeau, Y. Dissez, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....143
Fig. 142 – Vue vers le nord de la bande de circulation F1470 (cliché L. Arnaud) ; vue en coupe et relevé de la bande de circulation F1618 (cliché : G. Rousset).
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....145
Fig. 143 – Plan des bâtiments UA 02 et UA 09 et relevé de la coupe transversale nord-sud dans le bâtiment UA 02. Relevés : Y. Dissez et L. Arnaud.
Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....146
Fig. 144 – Vue de bâtiment cultuel UA 02 vers le nord. Cliché : Y. Dissez et L. Arnaud © Éveha 2021....147
Fig. 145 – Vue du sondage transversal réalisé dans le bâtiment cultuel UA 02. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....148
Fig. 146 – Vue de la fosse F1605, vers l'ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....149
Fig. 147 – Édifices cultuels comparables, régionalement connus. Mise en forme : A. Le Martret. (Sources : Leroux, Provost 1990, Pouille 2011, Le Martret 2015,
Le Boulanger 2016, Arramond 2019) © Éveha 2021....150
Fig. 148 – Vue du bâtiment cultuel UA 02 et de la construction attenante UA 09, après décapage, vers le sud. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....151
Fig. 149 – Relevés en plan et coupe du bâtiment UA 08. Cliché et relevés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....152
Fig. 150 – Vue du bâtiment UA 08 vers le sud-ouest. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....153
Fig. 151 – Vue en plan et relevés en plan et coupe de l'aménagement UA 04. Clichés et relevés : L. Arnaud. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....155
Fig. 152 – Vues de la structure F727 en cours de fouille, et relevé de la coupe. Clichés : Y. Dissez. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....156
Fig. 153 – Vue de la construction UA 03, vue vers le sud. Cliché : L. Arnaud. © Éveha 2021....157
Fig. 154 – Coupe du puits F750. Relevé : C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....158
Fig. 155 – Vue de la coupe du puits F750, vers le sud-ouest, après effondrement du comblement central. Cliché : A. Le Martret © Éveha 2021....159
Fig. 156 – Vue de la section du puits en plan. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....159
Fig. 157 – Vues et relevés des coupes des fossés F703 et F704. Cliché : L. Arnaud, Y. Dissez ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....161
Fig. 158 – Plans par phases du domaine antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....164
Fig. 159 – Vue en coupe du fossé F216 vers l'ouest, Sd129. Cliché : L. Arnaud © Éveha 2021....165
Fig. 160 – Vue en coupe du fossé F216 vers l'ouest, Sd135. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....165
Fig. 161 – Plan du réseau parcellaire de la *pars rustica* phase 1 et relevés en coupe. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....166
Fig. 162 – Vue du fossé F616 en coupe, Sd81. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....167
Fig. 163 – Plan du réseau parcellaire de la *pars rustica* phase 2. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....167
Fig. 164 – Vue et relevé de la coupe du fossé F278 dans le sondage Sd135. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....168
Fig. 165 – Vue du comblement supérieur du fossé F579, au sud du bâtiment UA01. Cliché : L. Arnaud © Éveha 2021....168
Fig. 166 – Relevés et vues des coupes du fossé F181. Clichés : L. Arnaud, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....169
Fig. 167 – Relevés et coupes des fossés F873 et F604. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....170
Fig. 168 – Relevés et vues de coupes du fossé F163. Clichés : L. Arnaud, S. Barbeau, C. Léty ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....172
Fig. 169 – Vue du sondage à l'intersection des fossés F101 et F163, vers le sud-ouest. Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021....173
Fig. 170 – Relevé en plan du bâtiment UA 01. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....174
Fig. 171 – Vues du bâtiment UA 01 vers le nord. Clichés : L. Arnaud © Éveha 2021....175
Fig. 172 – Vue de l'angle nord-ouest du bâtiment UA 11. Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021....176
Fig. 173 – Plan du bâtiment UA 05. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....177
Fig. 174 – Étapes de dégagement du bâtiment UA 05. Clichés : L. Arnaud et S. Barbeau ; Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....178
Fig. 175 – Vue et relevés du mur F610. Cliché : L. Arnaud. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....179
Fig. 176 – Vues et relevés de la coupe transversale dans le bâtiment UA 05. Clichés : L. Arnaud et S. Barbeau. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....179
Fig. 177 – Vue zénithale du foyer F614. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....179
Fig. 178 – Vue des vestiges du bâtiment UA 06. Cliché : S. Barbeau © Éveha 2021....180
Fig. 179 – Relevés en plan et coupes des creusements situés au nord des bâtiments UA 01 et UA 11. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....182

Fig. 180 – Vue de la coupe de la fosse F312, vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....181
Fig. 181 – Vue de la coupe des fosses F524 et F1652, vers l'est. Cliché : G. Rousset © Éveha 2021....183
Fig. 182 – Vue de la coupe de la fosse F1651, vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....183
Fig. 183 – Vue de la coupe de la fosse F520, vers l'ouest. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....183
Fig. 184 – Vue de la coupe des fosses F517 et F516, vers l'est. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....183
Fig. 185 – Vue de la coupe des fosses F182 et F1486, et de la fosse F185, vers le nord. Cliché : Y. Dufay-Garel © Éveha 2021....184
Fig. 186 – Relevé et photographie de la coupe de la fosse F622, vers le nord. Cliché : C. Léty © Éveha 2021....185
Fig. 187 – Plan du système de pacage à l'angle nord-ouest de l'emprise. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....186
Fig. 188 – Vue aérienne du dispositif de pacage. Cliché : M. Gautier....187
Fig. 189 – Plan de l'enclos fossoyé nord et relevés des coupes. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....189
Fig. 190 – Vues des fossés F810 et F832. Cliché : équipe de fouille © Éveha 2021....190
Fig. 191 – Vues des fossés F1170 et F1172. Cliché : L. Arnaud, S. Barbeau © Éveha 2021....191
Fig. 192 – Vue du bâtiment UA12 vers le sud. Cliché : L. Arnaud, S. Barbeau © Éveha 2021....192
Fig. 193 – Plan et coupes de trous de poteau du bâtiment UA12. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....193
Fig. 194 – Vue de la fosse F1138 en coupe. Cliché : Y. Dissez © Éveha 2021....194
Fig. 195 – Plan récapitulatif de l'occupation antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....197
Fig. 196 – Environnement proche de l'établissement antique. Mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....200
Fig. 197 – Céramiques issues des faits F109, 129, 130, 183. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....202
Fig. 198 – Céramiques issues des faits F277, 306, 560. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....204
Fig. 199 – Céramiques issues des faits F561, 576, 605, 689. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....206
Fig. 200 – Céramiques issues des faits F717, 772, 823. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....207
Fig. 201 – Céramiques issues des faits F959, 967, 1085, 1202. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....208
Fig. 202 – Céramiques issues des faits F1427, 1436. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....210
Fig. 203 – Céramiques issues du fait F1436. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....211
Fig. 204 – Céramiques issues des faits F1668. Dessin : O. Lierville © Éveha 2021....212
Fig. 205 – Les amphores – Planche 1/2. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....214
Fig. 206 – Les amphores – Planche 2/2. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....215
Fig. 207 – Tableau synthétiques des données sur les amphores. Mise au net : M. Grall © Éveha 2021....216
Fig. 208 – Tableau récapitulatif des différentes catégories rencontrées. Mise au net : G. Bron © Éveha 2021....217
Fig. 209 – Céramique issue de ST 163. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....219
Fig. 210 – Céramique issue de ST 163, suite. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....221
Fig. 211 – Céramique issue de ST 187. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....222
Fig. 212 – Céramique issue de ST 216/278. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....222
Fig. 213 – Céramique issue de ST 219. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....223
Fig. 214 – Céramique issue de ST 234. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....223
Fig. 215 – Céramique issue de ST 279. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....224
Fig. 216 – Céramiques issues de ST 312. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....225
Fig. 217 – Céramique issue de ST 327. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....226
Fig. 218 – Céramiques issues de ST 438. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....227
Fig. 219 – Céramiques issues de ST 579. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....228
Fig. 220 – Céramique issue de ST 608. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....228
Fig. 221 – Céramiques issues du bâtiment 5. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....229
Fig. 222 – Céramique issue de ST 616. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....230
Fig. 223 – Céramique issue de ST 622. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....230
Fig. 224 – Céramiques issues de ST 703. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....231
Fig. 225 – Céramique issue de ST 712. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....232
Fig. 226 – Céramique issue de ST 714. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....233
Fig. 227 – Céramiques issues de ST 816. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....234
Fig. 228 – Céramique issue de ST 916. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....235
Fig. 229 – Céramique issue de ST 920. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....236
Fig. 230 – Céramique issue de ST 924. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....237
Fig. 231 – Céramique issue de ST 957. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....238
Fig. 232 – Céramique issue de ST 967. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....238
Fig. 233 – Céramique issue de ST 1194. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....239
Fig. 234 – Céramique issue de ST 1200. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....240
Fig. 235 – Céramiques issues de ST 1202. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....240
Fig. 236 – Céramique issue de ST 1426. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....241
Fig. 237 – Céramiques issues de ST 1436. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....241
Fig. 238 – Céramique issue de ST 1472. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....242
Fig. 239 – Céramiques issues de ST 1477. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....242
Fig. 240 – Figurine en terre blanche issue de ST 1482. Cliché : M. Grall © Éveha 2021....243
Fig. 241 – Céramiques issues de ST 1598. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....243

Fig. 242 – Céramique issue de ST 1604. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....244
Fig. 243 – Céramique issue de ST 1610. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....244
Fig. 244 – Céramique issue de ST 1624. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....244
Fig. 245 – Céramique issue de ST 1652. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....245
Fig. 246 – Céramiques issues de UA 3. Dessin : G. Bron © Éveha 2021....245
Fig. 247 – Vue après fouille de la tranchée de fondation 135 et des pesons *in situ*. © Éveha 2021....250
Fig. 248 – Vue du lot de pesons complet reconstitués issu de la tranchée 135. DAO : S. Toron © Éveha 2021....250
Fig. 249 – Relevé graphique des pesons protohistoriques PMC-02 et PMC-05. DAO : S. Toron © Éveha 2021....251
Fig. 250 – Relevé graphique des pesons protohistorique et antique PMC-06 et PMC-11. DAO : S. Toron © Éveha 2021....252
Fig. 251 – Tableau de comparaison des pesons entre sites. S. Toron © Éveha 2021....253
Fig. 252 – Comparaisons des pesons issus des contextes de la fin du premier ou du début du second âge du Fer en Bretagne. DAO : S. Toron © Éveha 2021....254
Fig. 253 – Premier lot de fragments de terre à bâtir provenant de la tranchée de fondation F129 et de la fosse F130. DAO : S. Toron © Éveha 2021....256
Fig. 254 – Second lot de fragments de terre à bâtir provenant de la tranchée de fondation F129 et de la fosse F130. DAO : S. Toron © Éveha 2021....258
Fig. 255 – Détail de l'outillage macrolithique. K. Donnart © Éveha 2021....260
Fig. 256 – Instruments de mouture attribuables au Néolithique moyen II. 1 et 2 : meules étroites ; 3 et 4 : molettes débordantes (le n° 3 a pour support un fragment de meule). K. Donnart © Éveha 2021....262
Fig. 257 – Meules en cuvette attribuables au Néolithique final – Bronze ancien. 1 et 2 : meules doubles ; 3 : meule dont le rebord a été supprimé. K. Donnart © Éveha 2021....263
Fig. 258 – Instruments de mouture attribuables à la Protohistoire. 1 et 2 : meules « plates » ; 3 : molette courte, également plate ; 4 : meule étroite réutilisée en tale de travail et partiellement rubéfiée (probable outil de forge). K. Donnart © Éveha 2021....264
Fig. 259 – Meules rotatives attribuables à La Tène moyenne-finale. 1 : meta, avec détail de l'amorce de ravivage de sa surface active ; 2 : meta, avec importantes traces de broche au dos ; 3 : préforme ; 4 : meta ; 5 : ébauche cassée en cours de percement. K. Donnart © Éveha 2021....266
Fig. 260 – Meules rotatives attribuables à l'Antiquité (toutes en granite). 1 : catillus (fragments positionnés grâce à l'orientation des grains de la roche) ; 2 : catillus ; 3 : meta de grand diamètre. K. Donnart © Éveha, 2021....268
Fig. 261 – Autres macro-outils. 1 à 3 : aiguisoirs (1 : sur galet d'amphibolite ; 2 : sur bloc de gneiss fin, avec traces de sciage ; sur galet de quartzite) ; 4 : molette de concassage sur bloc de granite. K. Donnart © Éveha, 2021....270
Fig. 262 – Mortier sur dalle de granite, F163. K. Donnart © Éveha, 2021....271
Fig. 263 – Objets lithiques à caractère rituel, tous en granite. 1 et 2 : stèles ; 3 : bloc à cupule. K. Donnart © Éveha, 2021....274
Fig. 264 – Stèle du fossé F1339 (iso MIN-5) lors de sa découverte, vues d'ensemble et détail du groupe de cinq cupules. Équipe terrain, K. Donnart © Éveha 2021....275
Fig. 265 – Diagramme de répartition du mobilier par catégories fonctionnelles. M. Demarest © Éveha 2021....277
Fig. 266 – Vues du dépôt de la structure 306 avant et après dégagement. Clichés : M. Demarest © Éveha 2021....278
Fig. 267 – Radiographie du dépôt Met001 et dessin d'après radiographie. Radiographie : A. Cazin, La fabrique à Patrimoine, 2018. Dessin : M. Demarest © Éveha 2021....279
Fig. 268 – Les objets Met014, Met021 et Met025. Clichés et dessins : M. Demarest © Éveha 2021....281
Fig. 269 – Monnaies découvertes sur le site de la *ZAC de la Gare*. Clichés et mise en forme : A. Le Martret © Éveha 2021....282
Fig. 270 – Fragment de verre issu du fait 924, Ier siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021....283
Fig. 271 – Fragment de verre issu du fait 613, IIe - IIIe siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021....284
Fig. 272 – Fragment de verre issu du fait 1470, IIe - IVe siècle ap. J.-C. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021....284
Fig. 273 – Fragments de verre issus des faits 920 et1436, et de l'US003. Haut-Empire. Dessin et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021....285
Fig. 274 – Fragments de verre à vitre issus des faits 924 et 958, et des US003 et 006. Dessin, cliché et mise en forme : L. Robin © Éveha 2021....286
Fig. 275 – Plan synthétique des occupations du site, du premier âge du Fer aux périodes récentes. Plan : G. Rousset, M. Gourmelon, A. Le Martret © Éveha 2021....300
Fig. 276 – Vue aérienne du site. Cliché : M. Gautier....302

C

LES INVENTAIRES

1 INVENTAIRES DES DONNÉES DE TERRAIN

1.1 Inventaire des UA

Numéro	Type	Interprétation	Structures	Niveaux	Sondages	Minutes
01	Bâtiment		574 ; 575 ; 576 ; 577 ; 578 ; 579	_	sd136	13
02	Bâtiment	Fanum	917 ; 918 ; 919 ; 920 ; 921; 922 ; 1603 ; 1605 ; 1608	0010 ; 0011 ; 0012 ; 0013 ; 0014	sd053	05
03	Bâtiment	Radier ?		0009	sd039	04
04	Bâtiment		952 ; 1426 ; 1427 ; 1428 ; 1449	0016	sd128	07
05	Bâtiment		610 ; 611 ; 612 ; 613 ; 614	003 ; 004 ; 006 ; 007 ; 008 ; 015	sd029	03
06	Bâtiment		886 ; 887	_	_	_
07	Bâtiment	bâtiment circulaire	129;130;135	_	_	_
08	Bâtiment		741 ; 742 ; 1472 ; 1473 ; 1475 ; 1480 ; 1485	0005	sd021	_
09	Bâtiment		957 ; 958	_	_	_
10	Bâtiment	Bâtiment sur poteaux	151 ; 152 ; 153 ; 154	_	_	_
11	Bâtiment		171 ; 172	_	_	_
12	Bâtiment	Bâtiment sur poteaux	1159 ; 1160 ; 1161 ; 1163 ; 1164 ; 1165 ; 1166 ; 1167	_	_	_
13	Bâtiment	Bâtiment sur poteaux	404 ; 407 ; 408 ; 409	_	_	_
14	Bâtiment	Possible bâtiment sur poteaux	104;105;106;107;108;109;110;111;115;155;156;186;977;1632;1633	_	_	_
15	Bâtiment	Bâtiment sur tranchée et poteaux	220 ;	_	_	17

1.2 Inventaire des sondages

Numéro de SD	Type	Structures	Minutes	Profondeur_max
001	mécanique	873 ; 1008		0,80
002	mécanique	557		1,46
003	mécanique	810		0,60
004	mécanique	832 ; 857 ; 1107 ; 1137 ; 1138	02	0,88
005	mécanique	1114		0,12
006	mécanique	1202 ; 1231 ; 1289 ; 1293	06	2,30
007	manuel	1230 ; 1231		0,31
008	manuel	183 ; 219		0,25
009	manuel	1229 ; 1230	01	0,10
010	manuel	187 ; 533		0,37
011	manuel	736 ; 741 ; 1472 ; 1473 ; 1474 ; 1475		0,42
012	manuel	1194 ; 1230	01	0,20
013	mécanique	1190 ; 1194	01	0,23
014	manuel	1190 ; 1230 ; 1225	01	0,32
015	manuel	101 ; 163		0,46
016	manuel	922 ; 957 ; 1476		0,20
017	manuel	1194 ; 1225	01 ; 06	0,24
018	manuel	163 ; 181 ; 1478		0,50
019	manuel	1212 ; 1230		0,30
020	manuel	159 ; 163		0,42
021	manuel	1474 ; 1480 ; 1481		0,15
022	manuel	1483 ; 1484		0,50
023	manuel	166 ; 1483		0,12
024	manuel	1184 ; 1190		0,38
025	manuel	616 ; 617		0,23
026	manuel	964 ; 967		0,40
027	manuel	960 ; 967	06	0,60
028	manuel	959 ; 960 ; 961	06	0,58
029	manuel	004 ; 003 ; 006 ; 007 ; 008 ; 015 ; 611 ; 612 ; 614 ; 1482 ; 1488 ; 1489	03	0,42
030	manuel	1184 ; 1191		0,28
031	manuel	617 ; 619		0,12
032	manuel	182 ; 185 ; 1486		0,44
033	manuel	557 ; 617		0,17
034	manuel	667 ; 823		0,22
035	manuel	533 ; 560 ; 689		0,44
036	manuel	135		0,29
037	manuel	135		0,29
038	manuel	823 ; 825		0,30
039	manuel	772 ; 959 ; 961 ; 964	04	0,90
040	manuel	1128		0,10
041	manuel	894		0,23
042	manuel	1172		0,24
043	manuel	1544		0,20
044	manuel	995 ; 1544	17	0,12
045	manuel	608 ; 869		0,24
046	manuel	1180		0,04
047	manuel	1184		0,30

Numéro de SD	Type	Structures	Minutes	Profondeur_max
048	manuel	1175		0,22
049	manuel	1180		0,10
050	manuel	1180		0,09
051	manuel	1231 ; 1619	17	0,40
052	manuel	1231	17	0,40
053	manuel	917 ; 919 ; 920 ; 1603 ; 1605	05	0,50
054	mécanique	1202	06	2,00
055	mécanique	1008 ; 1466		1,30
056	mécanique	1466 ; 1467		0,80
057	mécanique	1467 ; 1550		0,95
058	mécanique	1008 ; 1604	06	1,30
059	mécanique	1341	07	1,06
060	mécanique	1202 ; 1231 ; 1365 ; 1611	12	0,50
061	mécanique	1184		0,33
062	mécanique	1175		0,35
063	mécanique	1158		0,42
064	mécanique	1158 ; 1168		0,42
065	mécanique	1171 ; 1172		0,30
066	mécanique	1170		0,40
067	mécanique	1214		0,20
068	manuel	1609	12	0,74
069	manuel	1610	12	0,88
070	mécanique	1170		0,40
071	mécanique	616 ; 622		1,16
072	mécanique	1170		0,30
073	mécanique	1170		0,20
074	mécanique	857		0,37
075	mécanique	857 ; 1620		0,62
076	mécanique	857		0,23
077	mécanique	1107		0,20
078	mécanique	832		0,36
079	mécanique	1201		0,38
080	mécanique	616 ; 1621		0,25
081	mécanique	616 ; 1622		0,32
082	mécanique	1173		0,06
083	mécanique	1171 ; 1172		0,37
084	mécanique	810 ; 1200		0,50
085	mécanique	1171 ; 1172		0,25
086	mécanique	1200		0,35
087	manuel	727	05	0,30
088	mécanique	1200		0,52
089	mécanique	1200		0,50
090	mécanique	624		0,96
091	mécanique	825		0,46
092	mécanique	1347		0,96
093	mécanique	1341 ; 1623		1,30
094	mécanique	1341		0,64
095	mécanique	1341 ; 1467 ; 1623		1,08

Numéro de SD	Type	Structures	Minutes	Profondeur_max
096	annulé	_		
097	mécanique	608 ; 873 (=1490) ; 1598		0,99
098	mécanique	624		1,02
099	mécanique	667 ; 823		0,29
100	mécanique	689		0,22
101	mécanique	615 ; 616		0,26
102	mécanique	605 ; 608		0,54
103	mécanique	825 ; 1612		0,54
104	mécanique	639		0,16
105	mécanique	605		0,45
106	mécanique	604 ; 636		0,30
107	manuel	609		0,36
108	mécanique	751 ; 911	08	1,90
109	mécanique	751		1,46
110	mécanique	1339		0,40
111	mécanique	717		1,35
112	mécanique	897		0,44
113	mécanique	897 ; 1625		0,77
114	mécanique	557 ; 897		0,28
115	mécanique	1467	10	1,55
116	mécanique	823 ; 1628 ; 1629 ; 1630 ; 1633	09	0,89
117	mécanique	1008 ; 1347		0,92
118	mécanique	1347 ; 1467	10	0,83
119	mécanique	438		0,65
120	mécanique	1436 ; 1634	11	1,17
121	mécanique	1436 ; 1634		1,50
122	mécanique	1339		0,60
123	mécanique	225		1,22
124	mécanique	703 ; 712 ; 1436 ; 1634	11	1,34
125	mécanique	438	14	0,79
126	mécanique	1635		0,94
127	mécanique	438 ; 736		0,69
128	mécanique	225 ; 952 ; 1642 ; 1645 ; 1646 ; 1647	07 ; 08	0,74
129	mécanique	163 ; 216 ; 1648		0,70
130	mécanique	163 ; 216		0,90
131	mécanique	163 ; 216		0,90
132	mécanique	163 ; 216		0,90
133	mécanique	163 ; 216		0,90
134	mécanique	163 ; 216		0,90
135	mécanique	163 ; 216 ; 278 ; 1648		0,77
136	mécanique	163 ; 577 ; 578 ; 579 ; 1656	13	0,58
137	mécanique	163 ; 212		0,56
138	mécanique	187 ; 524 ; 1652		0,60
139	mécanique	746		0,48
140	mécanique	746		0,46
141	mécanique	1517		0,30
142	mécanique	967	16	1,12

Numéro de SD	Type	Structures	Minutes	Profondeur_max
143	mécanique	127	08	0,77
144	mécanique	127	08	0,39
145	mécanique	127	08	0,30
146	mécanique	225 ; 742 ; 1642 ; 1649 ; 1650	12	1,63
147	mécanique	438		1,00
148	mécanique	1651 ; 1653		0,30
149	mécanique	183 ; 511		0,17
150	mécanique	516 ; 517 ; 518 ; 520		0,40
151	mécanique	183		0,30
152	mécanique	181 ; 367		0,23
153	mécanique	181		0,44
154	mécanique	179		0,22
155	mécanique	185 ; 1486		0,25
156	mécanique	181 ; 187		0,36
157	mécanique	181		0,37
158	mécanique	531		0,28
159	mécanique	539		0,50
160	mécanique	533 ; 540 ; 543 ; 544 ; 548		0,48
161	mécanique	179 ; 180		0,22
162	mécanique	533 ; 560	13	0,98
163	mécanique	311 ; 312		0,48
164	mécanique	531 ; 561		0,64
165	mécanique	187 ; 312		0,36
166	mécanique	438 ; 1642	13	0,40
167	mécanique	225 ; 1638 ; 1641	14	0,87
168	mécanique	531 ; 561		0,54
169	mécanique	717 ; 1436	09	1,36
170	mécanique	438 ; 561	15	0,65
171	mécanique	717 ; 1517		1,36
172	mécanique	703		0,46
173	mécanique	712 ; 714		0,50
174	mécanique	703		0,30
175	mécanique	714		0,38
176	mécanique	959		0,46
177	mécanique	960 ; 964		0,58
178	mécanique	772 ; 1436 ; 1634		0,42
179	annulé			
180	mécanique	712		0,50
181	mécanique	712 ; 1675		0,36
182	mécanique	810 ; 1487		0,50
183	mécanique	1010 ; 1612 ; 1615 ; 1616 ; 1617 ; 1618	04	0,60
184	mécanique	750		4,32
185	mécanique	816		1,15
186	mécanique	690		0,30
187	mécanique	712 ; 772		0,36

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0001	Niveau	Terre végétale		US											0,00							H741 ; H742 ; H743 ; H746 ; H855 ; H856 ; H1405 ; H1407		
0002	Niveau	Substrat		US											0,00							H741 ; H742 ; H743 ; H746 ; H855 ; H856 ; H1405 ; H1407		
0003	Niveau	Niveau de démolition	sd029	US		UA05	004 ; 006 ; 007 ; 611 ; 613 ; 614 ; 1482	001							0,04				Limon sableux brun compact, nombreux blocs de granit équarris sur une face (parement des murs de l'UA05?) et moellons d'environ 15 cm. Inclusions de quelques éclats de terre cuite, micro charbons de bois			H741		03
0004	Niveau	Niveau de remblais	sd029	US		UA05	002	003 ; 006 ; 007 ; 611 ; 1482							0,27				Limon argileux gris nuancé de jaune compact, micro charbons épars			H741		03
0005	Niveau	Comblement	sd021	US		UA08		1480							0,00				Limon argileux brun nuancé de noir, inclusions de quelques blocs, fragments de terre cuite			H856		_
0006	Niveau	Niveau de remblais	sd029	US		UA05	003 ; 004 ; 1489	008 ; 614							0,00				Niveau de TCA posées à plat à l'ouest de 614 Fonctionne avec 007			H741		03
0007	Niveau	Sol ?	sd029	US		UA05	004	003 ; 614							0,04				Niveau d'argile rubéfiée au sud de 614/			H741		03
0008	Niveau	Niveau de remblais	sd029	US		UA05	003 ; 006	614 ; 1488							0,00				Limon argileux brun compact, inclusions de nodules d'argile claire, micro charbons de bois, éclats de terre cuite et de granite			H741		03
0009	Niveau	Paléosol	sd029	US		UA03	959 ; 964	UA03							0,26							H746		04
0010	Niveau	Niveau de remblais	sd053	US		UA02									0,26				Limon argileux brun gris, quelques petits blocs, inclusions de terre cuite architecturale et charbons de bois			H746		05
0011	Niveau	Niveau de remblais	sd053	US		UA02									0,00				Poche de remblais d'argile grise, rares traces de TCA			H746		05
0012	Niveau	Niveau de remblais	sd053	US		UA02									0,00				Limon argileux brun gris, traces de TCA			H746		05
0013	Niveau	Niveau de remblais	sd053	US		UA02	1603								0,26				Limon argileux brun gris, traces de TCA			H746		05
0014	Niveau	Niveau de remblais	sd053	US		UA02									0,26				Limon argileux brun gris clair, quelques petits blocs de granite			H746		05
0015	Niveau	Niveau de remblais	sd029	US		UA05	004	610 ; 611 ; 612							0,00				Limon brun clair compact, inclusions de TCA, éclats de granite et de gneiss			H741		03
0016	Niveau	Niveau de remblais	sd128	US		UA04	1645 ; 1646 ; 1647	952							0,20				Limon sableux brun meuble, inclusions de micro charbons de bois, quelques pierres (gneiss)			H856		07
0101	Fossé		sd015	ST				163		rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	17,83	1,10	0,26							H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0101_Sd015	Fossé			SD									_	1,10	0,26		31,25	30,99	101.01 : limon sableux homogène gris compact, quelques petits blocs de quartzite et de granite			H1407		
0102	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,09					H1407		
0103	Fosse			ST						Ovale			1,54	0,75	0,00		31,13					H1407		
0104	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,18					H1407		
0105	Fosse			ST		UA14				Polylobée			0,98	0,76	0,00		31,22					H1407		
0106	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,50	0,50	0,00		31,22					H1407		
0107	Trou de poteau			ST		UA14				Ovale		Parois obliques, fond plat	0,60	0,38	0,20		31,15	30,95	107.01 : limon sableux gris brun clair (avant-trou) 107.02 : limon gris brun foncé homogène, blocs de granite brûlés (négatif du poteau)			H1407		
0108	Fosse			ST		UA14				Polylobée			1,73	0,69	0,00		31,20					H1407		
0109	Fosse			ST		UA14				Ovale		Parois évasées, fond plat	2,72	1,47	0,36		31,27	30,91	109.01 : limon sableux brun jaunâtre homogène compact, inclusions de poches d'arène 109.02 : limon sableux brun homogène compact, inclusions de nombreux blocs de granite et de gneiss			H1407		
0110	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,26					H1407		
0111	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,55	0,55	0,00		31,28					H1407		
0112	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		31,32					H1407		
0113	Trou de poteau			ST						Ovale		Parois évasées à obliques, fond plat	0,69	0,46	0,16		31,26	31,10	113.01 : limon sableux homogène gris, quelques oxydes de fer, traces de charbons de bois, blocs de granite (calage)			H1407		
0114	Fossé			ST						rectiligne	NO/SE		9,77	0,55	0,00		31,42					H1407		
0115	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,27					H1407		
0116	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,28					H1407		
0117	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,34					H1407		
0118	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,34					H1405		
0119	Fosse			ST						Polylobée			2,35	1,35	0,00		31,40					H1405		
0120	Fosse			ST						Polylobée			0,34	0,95	0,00		31,56					H1405		
0121	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,60					H1405		
0122	Fosse			ST						Circulaire			1,14	0,99	0,00		31,66					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0123	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	0,52	0,52	0,26		31,70	31,44	123.01 : limon sableux brun hétérogène, quelques nodules d'arène, blocs de granite (calage)			H1405		
0124	Fosse			ST						Ovale		Parois verticales, fond plat	0,78	0,58	0,32		31,80	31,48	124.01 : limon sableux brun hétérogène, quelques nodules d'arène, blocs de granite (calage)			H1405		
0125	Fosse			ST						Circulaire			0,82	0,82	0,00		31,81					H1405		
0126	Fosse			ST						Ovale			1,14	0,57	0,00		31,92					H856		
0127	Fossé		sd143 ; sd144 ; sd145	ST						rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	25,00	2,18	0,00	1,09						H856	Fossé ouest de l'enclos	08
0127_sd143	Fossé			SD									_	2,18	0,58		31,95	31,37	127.01 : limon sableux homogène compact, quelques cailloux et gravillons, rares nodules de substrat, quelques oxydes de manganèse			H856		08
0127_sd144	Fossé			SD									_	1,74	0,62		32,06	31,44	127.01 : limon sableux homogène compact, quelques cailloux et gravillons, rares nodules de substrat, quelques oxydes de manganèse			H856		08
0127_sd145	Fossé			SD									_	1,88	0,55		32,16	31,61	127.01 : limon sableux homogène compact, quelques cailloux et gravillons, rares nodules de substrat, quelques oxydes de manganèse			H856		08
0128	Fosse			ST						incomplet			2,22	0,79	0,00		31,93					H856		
0129	Fossé			ST						curviligne	N/S	Parois évasées, fond plat	7,50	0,60	0,19		32,02	31,83	129.01 : limon sableux gris brun clair homogène compact, inclusions de micro charbons de bois, terre à batir, blocs de granite, fragments de meule et molette			H856		
0130	Fosse			ST						Ovale		Parois évasées, fond plat	2,32	1,26	0,30		32,06	31,76	130.01 : limon sableux brun clair homogène compact			H856		
0131	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,10					H856		
0132	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,12					H856		
0133	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		32,11					H856		
0134	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,30	0,08		32,01	31,93	134.01 : limon brun clair homogène compact, inclusions de micro charbons de bois			H856		
0135	Fossé		sd036 ; sd037	ST						curviligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	7,75	0,66	0,00	0,29						H856		
0135_sd036	Fossé			SD									_	0,66	0,29		32,03	31,74	135.01 : limon sableux brun clair homogène compact, quelques blocs de granite			H856		
0135_sd037	Fossé			SD									_	0,54	0,23		32,12	31,89	135.01 : limon sableux brun clair homogène compact, quelques blocs de granite			H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0136	Trou de poteau			ST						incomplet		Parois évasées, fond en cuvette	–	0,34	0,08		31,95	31,87	136.01 : Limon sableux brun homogène compact, inclusions de micro charbons de bois			H856		
0137	Fosse			ST						Ovale			2,66	1,73	0,00		32,14					H856		
0138	Fosse			ST						Ovale			0,97	0,74	0,00		32,09					H856		
0139	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,89					H856		
0140	Fossé			ST						rectiligne	NNE/SSO		17,36	1,23	0,00		32,11					H856	Parallèle avec 143, ancien chemin moderne ?	
0141	Fosse			ST						incomplet			1,03	0,83	0,00		31,93					H856		
0142	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,83	0,83	0,00		32,08					H856		
0143	Fossé			ST						rectiligne	NNE/SSO		31,38	0,66	0,00		32,26					H856	Parallèle avec 140, ancien chemin moderne ?	
0144	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,18					H856		
0145	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		32,25					H856		
0146	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,65	0,00		32,26					H856		
0147	Fosse			ST						Ovale			0,84	0,66	0,00		32,24					H856		
0148	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,14					H856		
0149	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,96					H856		
0150	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,01					H1405		
0151	Trou de poteau			ST		UA10				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,62	0,56	0,31		31,97	31,66	151.01 : Blocs de granite de 20 à 33 cm(meule réutilisées en calage de poteau) 151.02 : Limon sableux gris jaune homogène très compact, quelques inclusions de graviers de quartzite			H1405		
0152	Trou de poteau			ST		UA10				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,50	0,47	0,34		32,00	31,66	152.01 : Blocs de quartzite et granite de 30 cm (calage) 152.02 : limon sableux gris jaune homogène compact, quelques graviers de quartzite 152.03 : limon brun meuble, inclusions de graviers de quartzite			H1405		
0153	Trou de poteau			ST		UA10				Ovale		Parois obliques, fond plat	0,56	0,46	0,36		31,96	31,60	153.01 : blocs de granite de 10 à 20 cm et de quartzite (5 à 10 cm), dont une meule en granite 153.02 : limon sableux gris jaune homogène			H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0154	Trou de poteau			ST		UA10				Ovale		Parois obliques, fond plat	0,67	0,54	0,25		31,86	31,61	154.01 : blocs de granite (dont un brûlé) de 15 à 50 cm (meules va-et-vient réutilisées en calage) 154.02 : limon gris jaune homogène compact, nombreuses inclusions d'arène et quelques graviers de quartzite 154.03 : limon brun homogène meuble (négatif de poteau)			H1405		
0155	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,51	0,51	0,00		31,23					H1407		
0156	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,26					H1407		
0157	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,14					H1407		
0158	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,15					H1407		
0159	Fossé		sd020	ST						rectiligne	N/S	Parois évasées, fond plat	25,00	0,98	0,00	0,18	31,09		159.01 : limon brun gris homogène compact, blocs de granite (15cm), fragments de TCA, oxydes de manganèse			H1409		
0159_sd020	Fossé			SD									_	0,98	0,18		31,11	30,93				H1409		
0160	Fosse			ST						Polylobée			2,57	1,42	0,00		31,20					H1407		
0161	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,20					H1407		
0162	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,69	0,69	0,00		31,23					H1407		
0163	Fossé		sd015 ; sd018 ; sd020 ; sd129 ; sd135 ; sd136	ST			101	167		rectiligne	E/O	Parois obliques, fond en cuvette	71,00	1,80	0,00	0,84						H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409		
0163_sd020	Fossé			SD									_	1,36	0,42		31,21	30,79	163,01 : limon brun gris homogène et compact, nombreux blocs de granite (10 à 30 cm=, TCA, nombreux nodules de manganèse			H1409		
0163_sd018	Fossé			SD									_	1,45	0,50		31,3	30,80	163,01 : limon brun gris homogène et compact, oxydes de manganèse 1630,02 : limon brun compact, quelques charbons de bois, blocs de granite et quartzite			H1407		
0163_sd015	Fossé			SD									_	1,80	0,46		31,28	30,82	163,01 : limon gris homogène compact, nombreux oxydes de manganèse, quelques petits blocs de quartzite et granite 163,02 : limon brun gris homogène, un peu de charbons de bois, TCA, blocs de granite et quartzite			H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0163_sd135	Fossé			SD									_	1,70	0,84		31,75	30,91	163,01 : limon sableux gris foncé homogène et compact, quelques blocs de granite et TCA			H1405	Relation stratigraphique non perçues avec 1648	
0163_sd136	Fossé			SD									_	1,30	0,58		31,38	30,80	163,01 : limon sableux gris à nodules oranges hétérogène 163,02 : limon sableux brun gris hétérogène, TCA, rares inclusions de charbons de bois			H1407		
0163_sd137	Fossé			SD									_	1,50	0,52		31,36	30,84	163,01 : limon sableux brun hétérogène, quelques pierres de granite, rares charbons de bois			H1405		
0163_sd129	Fossé			SD									_	1,40	0,70		31,97	31,27	163,01 : limon argileux gris brun, inclusions de charbons de bois, oxydes de manganèse 163,02 : limon gris argileux, micro charbons de bois			H1405	Relation stratigraphique non perçues avec 1648	
0164	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,21					H1407		
0165	Fosse			ST						Ovale			0,89	0,68	0,00		31,19					H1407		
0166	Fossé			ST				167		rectiligne	E/O	Cuvette	7,75	0,40	0,00	0,12						H1407		
0166_sd023	Fossé			SD									_	0,40	0,12		31,23	31,11	116.01 : limon sableux brun gris homogène compact, quelques graviers de quartzite et de TCA			H1407	Relation stratigraphique non perçues avec 1483 (même remplissage)	
0167	Fossé			ST			163 ; 166 ; 169			curviligne	NE/SO et NO/SE		15,00	1,30	0,00	_						H1407	Relations stratigraphique vues en plan nettement (structure s'ouvrant plus haut que les autres)	
0168	Fosse			ST						Subovale			3,83	1,18	0,00		31,34					H1407		
0169	Fossé			ST				167		rectiligne	NE/SO		1,37	0,48	0,00		31,20					H1407		
0170	Fossé			ST						légèrement curviligne	NO/SE		9,12	0,35	0,00		31,40					H1407		
0171	Fondation			ST		UA11		1486		rectiligne	N/S		2,10	0,78	0,15		31,55	31,40	171.01 : Blocs de granite et grès, de 10 à 25 cm de côté, dont certains sont brûlés, liés par un limon brun meuble. Un seul niveau de fondation conservé			H1407		
0172	Fondation			ST		UA11		1486		rectiligne	E/O		2,55	0,75	0,10		31,55	31,45				H1407		
0173	Fossé			ST						rectiligne	N/S		12,50	0,40	0,00		31,31					H1407		
0174	Annulation			ST											0,00									
0175	Fosse	Cave à pommier		ST						carré			0,93	0,88	0,00		31,25				moderne	H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0176	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		31,28					H1407		
0177	Fosse			ST						Subovale			1,32	0,86	0,00		31,33					H1407		
0178	Fosse			ST						Ovale			1,92	1,13	0,00		31,37					H741		
0179	Fossé		sd154 ; sd161	ST						rectiligne	N/S	Cuvette	13,83	1,00	0,00	0,22	31,34					H741		
0179_sd161	Fossé			SD									_	1,00	0,20		31,32	31,12	179.01 : limon sableux brun homogène, quelques inclusions de chabrons de bois			H741		
0179_sd154	Fossé			SD									_	0,90	0,22		31,38	31,16	179.01 : limon sableux brun homogène, quelques inclusions de chabrons de bois			H741		
0180	Fossé		sd161	ST						rectiligne	E/O	Cuvette	3,60	0,85	0,00	0,11	31,39					H741		
0180_sd161	Fossé			SD									_	0,85	0,44		31,32	30,88	180.01 : limon sableux brun homogène			H741		
0181	Fossé		Sd018 ; sd152 ; sd153 ; sd156 ; sd157	ST			187	604 ; 1478		rectiligne	N/S	Parois obliques, fond en cuvette	58,00	1,00	0,00	0,44	31,45		181.01 : limon sableux gris brun à gris foncé homogène et compact, inclusions de nodules d'arène, quelques nodules de TCA			H741 ; H1407	Fonctionne avec le fossé 1490 avec qui il forme un angle	
0181_sd018	Fossé			SD									_	0,40	0,23		31,3	31,07	181,01 : limon brun homogène et compact, nodules de TCA, quelques pierres de quartzite			H1407		
0181_sd152	Fossé			SD									_	0,80	0,23		31,52	31,29	181,01 : limon argileux gris homogène et meuble, inclusions de micro-charbons de bois			H741		
0181_sd153	Fossé			SD									_	0,78	0,44		31,65	31,21	181,01 : limon argileux gris meuble et homogène 181,02 : limon sableux gris, inclusions de substrat orange, micro charbons de bois et fragments de terre cuite			H741		
0181_sd156	Fossé			SD									_		0,36		31,42	31,06	181,01 : limon sableux brun gris compact et homogène, nodules d'arène et de granite			H1407		
0181_sd157	Fossé			SD									_	1,00	0,37		31,4	31,03	181,01 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de nodules d'arène granitique			H741		
0182	Fossé		sd032	ST			185		187 ?	rectiligne	N/S	Cuvette	9,00	0,64	0,00	0,15	31,37					H1407		
0182_sd032	Fossé			SD									_	0,64	0,15		31,53	31,38	182.01 : Limon brun gris homogène meuble 182.02 : limon sableux brun hétérogène compact, inclusions de TCA et de nodules d'arène			H1407		
0183	Fossé		sd008 ; sd149 ; sd151	ST				219	1437 ?	rectiligne	E/O	Parois évasées, fond plat	37,00	1,00	0,00	0,23	31,83		183.01 : Limon sableux brun homogène, quelques inclusions de charbons de bois, fragments de granite			H1405 ; H1407		
0183_sd008	Fossé			SD									_	0,95	0,23		31,77	31,54	183,01 : limon sableux brun, quelques inclusions de charbons de bois, quelques fragments de granite			H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0183_sd149	Fossé			SD									_	0,49	0,12		31,36	31,24	183,01 : limon sableux gris foncé compact et homogène, quelques pierres, fragments de charbons de bois			H1407		
0183_sd151	Fossé			SD									_	1,00	0,12		31,69	31,57	183,01: limon sableux brun homogène			H1407		
0184	Annulation			ST											0,00				égal à 533					
0185	Fosse		sd032 ; sd155	ST				182 ; 1486		Ovale		Parois obliques, fond plat	1,80	0,76	0,44		31,50	31,06	185.01 : limon sableux gris hétérogène compact, nombreux charbons de bois, TCA, blocs de granite (dont moellons) 185.02 : fin niveau compact et hétérogène mélange de sédiment limoneux et TCA posé à plat formant un niveau induré			H1407		
0185_sd032	Fosse			SD									_	0,76	0,44							H1407		
0185_sd155	Fosse			SD									_	0,55	0,25							H1407		
0186	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,27					H1407		
0187	Fossé		sd010 ; sd138 ; sd156 ; sd165	ST			184	181	182 ? 1486 ?	rectiligne	E/O	Parois évasées, fond plat à en cuvette	19,50	1,20	0,00	0,24	31,67		187.01 : limon sableux gris, rares inclusions de charbons de bois, rares terre cuite, nodules d'arène			H1407		
0187_sd010	Fossé			SD									_	1,20	0,20		31,37	31,17	187,01 : limon sableux gris, rares inclusions de charbons de bois, rares terre cuite, nodules d'arène granitique			H1407		
0187_sd138	Fossé			SD									_	0,56	0,20		31,48	31,28	187,01 : limon sableux brun gris compact et homogène			H1407		
0187_sd156	Fossé			SD									_	1,10	0,24		31,37	31,13	187,01 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de TCA			H1407		
0187_sd165	Fossé			SD									_	_	0,20		31,6	31,40	187,01 : limon sableux gris compact et homogène			H1407		
0188	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,39					H1407		
0189	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		31,47					H1407		
0190	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,47					H1407		
0191	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		31,52					H1407		
0192	Fosse			ST						Subcirculaire			0,88	0,70	0,00		31,50					H1407		
0193	Fosse			ST						Ovale			1,61	1,14	0,00		31,46					H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0194	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		31,45					H1405		
0195	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		31,45					H1405		
0196	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,47					H1405		
0197	Fosse			ST						Ovale			1,25	0,97	0,00		31,50					H1405		
0198	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		31,55					H1405		
0199	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		31,68					H1405		
0200	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		31,69					H1405		
0201	Fosse			ST						Ovale			1,26	0,66	0,00		31,70					H1405		
0202	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,74					H1405		
0203	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,83					H1405		
0204	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,81					H1405		
0205	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,89					H1405		
0206	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		31,91					H1405		
0207	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,89					H1405		
0208	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,90					H1405		
0209	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,02					H1405		
0210	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,97					H1405		
0211	Fosse			ST						Ovale			1,31	0,76	0,00		32,14					H1405		
0212	Fossé		sd137	ST				579	278?	rectiligne	E/O	Cuvette	16,25	0,42	0,00	0,12	31,60					H1407		
0212_sd137	Fossé			SD									_	0,42	0,12		31,4	31,28	212.01 : limon sableux brun gris homogène			H1407		
0213	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,38					H1407		
0214	Fosse			ST						Ovale			0,73	0,36	0,00		31,41					H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0215	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,40					H1407		
0216	Fossé		sd129 ; sd135	ST						rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	27,65	1,10	0,00	0,50	32,04					H1405 ; H1407		
0216_sd129	Fossé			SD									_	1,10	0,50		31,82	31,32	216.01 : limon sableux gris clair homogène compact, inclusions de petits blocs de granite 216.02 : blocs de granite en surface			H1405		
0216_sd135	Fossé			SD									_	0,90	0,40		31,8	31,40	216,01 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de petits blocs de granite			H1405		
0217	Fosse			ST						Subovale			3,16	1,75	0,00		31,78					H1405		
0218	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,48					H1405		
0219	Fossé		sd008	ST			183			rectiligne	N/S	Parois évasées, fond plat légèrement en cuvette	9,56	0,55	0,00	0,25	31,80					H1405		
0219_sd008	Fossé			SD									_	0,55	0,25		31,77	31,52	219.01 : limon sableux brun, nombreuses inclusions de charbons de bois, quelques fragments de TCA et de granite			H1405		
0220	Tranchée			ST		UA15				curviligne	N/S-E/O	Cuvette	6,20	0,22	0,10		31,86		220.01 : limon sableux brun gris clair homogène			H1405		17
0221	Fosse			ST						Ovale			0,90	0,55	0,00		31,86					H1405		
0222	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,92					H1405		
0223	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,91					H1405		
0224	Fosse			ST						Subovale			1,01	0,72	0,00		32,23					H856		
0225	Fossé		sd123 ; sd128 ; sd146 ; sd167	ST				1650		rectiligne	E/O	Parois obliques, fond plat	50,00	2,30	0,00	1,40						H856 ; H1405		12 ; 14

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0225_sd123	Fossé			SD										2,10	1,40		32,37	30,97	225,01 : limon argileux gris à nodules orange homogène et compact, un blocs de granite 225,02 : limon sableux orangé homogène et compact 225,03 : limon sableux brun homogène et compact 225,04 : limon sableux orangé hétérogène et compact, nodules de substrat remanié et cailloux de granite 225,05 : limon sableux gris orangé hétérogène et compact, nodules de substrat remanié, quelques pierres 225,06 : limon sableux brun hétérogène et compact, très rares fragments de charbons 225,07 : limon sableux gris brun hétérogène et compact, quelques pierres et nodules de substrat remanié (lité) 225,08 : limon sableux brun hétérogène, un peude substrat remanié			H856		
0225_sd128	Fossé			SD										2,30	1,10		32,32	31,22	225,01 : limon argileux gris à nodules orange hétérogène et compact 225,02 : limon sableux brun gris hétérogène et compact, quelques pierres et substrat remanié 225,03 : limon sableux gris brun à nodules d'argile grise hétérogène, nodules de substrat remanié 225,04 : limon sableux gris jaunâtre compact et homogène, fragments de granite 225,05 : limon sableux brun gris hétérogène et compact, quelques blocs de pierres en partie centrale, effets de litage en partie supérieur 225.06 : limon sableux gris à brun compact et homogène, inclusions de blocs de granite et TCA			H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0225_sd146	Fossé			SD										2,30	1,26		32,32	31,06	225,01 : arène granitique remaniée 225,02 : limon sableux gris foncé homogène et compact 225,03 : arène granitique remaniée 225,04 : limon sableux gris jaunâtre compact et homogène, fragments de granite 225,05 : limon sableux gris brun homogène et compact, inclusions de blocs de granite 225.06 : limon sableux gris à brun compact et homogène, inclusions de blocs de granite et TCA			H856		12
0225_sd167	Fossé			SD									_	1,99	1,16		32,05	30,89	225,01 : limon argileux gris bleuté à nodules orange (couche hydromorphe) 225,02 : limon argileux gris avec nombreux nodules de substrat remanié 225,03 : limon argileux brun gris avec un peu de substrat remanié, quelques blocs décimétriques à pluridécimétriques 225,04 : limon argileux gris foncé, un peu de substrat remanié 225,05 : limon sableux brun gris, quelques pierres, traces de charbons de bois 225,06 : limon argileux brun gris clair, rares nodules de substrat remanié 225,07 : limon argileux gris, beaucoup de nodules de substrat remanié 225,08 : limon argileux gris, rares pierres de granite 225,09 : limon brun gris clair, rares nodules de substrat remanié			H1405		14
0226	Fossé			ST						rectiligne	SO/NE		5,22	0,74	0,00		32,65					H856		
0227	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,47					H856		
0228	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,48					H856		
0229	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,48					H856		
0230	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		32,48					H856		
0231	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,46					H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0232	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,47					H856		
0233	Mur			ST						rectiligne	N/S		6,91	0,95	0,00		32,85					H856		
0234	Mur			ST						rectiligne			4,13	0,82	0,00		32,72					H856	Marche avec 1436 ?	
0235	Fosse			ST						Ovale			0,86	0,66	0,00		31,96					H1405		
0236	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,00					H1405		
0237	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,00					H1405		
0238	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,06					H1405		
0239	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,04					H1405		
0240	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,99					H1405		
0241	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		31,97					H1405		
0242	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,92					H1405		
0243	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		31,90					H1405		
0244	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,91					H1405		
0245	Annulation			ST											0,00									
0246	Annulation			ST											0,00									
0247	Annulation			ST											0,00									
0248	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		31,88					H1405		
0249	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,87					H1405		
0250	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,86					H1405		
0251	Annulation			ST											0,00									
0252	Annulation			ST											0,00									
0253	Annulation			ST											0,00									
0254	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		31,81					H1405		
0255	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,65					H1405		
0256	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,67					H1405		
0257	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		31,67					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0258	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,68					H1405		
0259	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,70					H1405		
0260	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,70					H1405		
0261	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,70					H1405		
0262	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		31,70					H1405		
0263	Fosse			ST						Subovale			1,09	0,83	0,00		31,70					H1405		
0264	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,59					H1405		
0265	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,60					H1405		
0266	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,62					H1405		
0267	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0268	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,08					H1405		
0269	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,09					H1405		
0270	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,26	0,00		32,09					H1405		
0271	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,07					H1405		
0272	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,15					H1405		
0273	Fossé			ST					1441 ?	rectiligne	NNE/SSO		1,19	0,44	0,00		32,15					H1405		
0274	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		31,95					H1405		
0275	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,99					H1405		
0276	Fosse			ST						Subovale			2,51	1,61	0,00		32,04					H1405		
0277	Fossé			ST						rectiligne	E/O		18,55	1,34	0,00		32,09					H1405		
0278	Fossé		sd135	ST					212 ?	rectiligne	E/O	Parois obliques, fond en cuvette	18,00	0,88	0,00	0,40	31,84					H1405 ; H1407		
0278_sd135	Fossé			SD									_	0,88	0,40		31,81	31,41	278.01 : limon sableux gris foncé homogène compact, inclusions de blocs de granite			H1405		
0279	Empierrement			ST						rectiligne	N/S		2,84	0,89	0,00		32,18					H1405		
0280	Fosse			ST						Ovale			0,91	0,41	0,00		31,86					H1405		
0281	Fosse			ST				1668		Circulaire			0,86	0,86	0,00		31,90					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0282	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,89					H1405		
0283	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,96					H1405		
0284	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,92					H1405		
0285	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,99					H1405		
0286	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,06					H1405		
0287	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,07					H1405		
0288	Fosse			ST						Subovale			0,71	0,45	0,00		32,13					H1405		
0289	Fosse	Nappage ?		ST						Polylobée			6,63	2,71	0,00		32,00					H1405		
0290	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,07					H1405		
0291	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,08					H1405		
0292	Fosse	Nappage ?		ST						Polylobée			6,75	3,54	0,00		32,14					H1405		
0293	Fosse			ST						Subovale			0,99	0,60	0,00		32,22					H1405		
0294	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,19					H1405		
0295	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,24					H1405		
0296	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,21					H1405		
0297	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,23					H1405		
0298	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,00					H1405		
0299	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,10					H1405		
0300	Annulation			ST											0,00									
0301	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		31,81					H1407		
0302	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		31,71					H1407		
0303	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,79					H1407		
0304	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,71					H1407		
0305	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,71					H1407		
0306	Fosse			ST						Ovale		Parois droites, fond plat	1,58	0,80	0,32		31,85	31,53				H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0307	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,74					H1407		
0308	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,68	0,68	0,00		31,81					H1407		
0309	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,77					H1407		
0310	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,79					H1407		
0311	Fosse		sd163	ST						Circulaire		Parois évasées, fond plat	1,50	1,50	0,48		31,62	31,14				H1407		
0312	Fossé		sd163 ; sd165	ST						rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	2,61	1,40	0,00	0,36						H1407		
0312_sd163	Fossé			SD									_	0,80	0,20		31,66	31,46	312,01 : limon sableux brun foncé homogène et compact			H1407		
0312_sd165	Fossé			SD									_	1,40	0,36		31,68	31,32	312,01 : limon sableux gris homogène et compact			H1407		
0313	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		31,81					H1407		
0314	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,86					H1405		
0315	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,88					H1407		
0316	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,90					H1405		
0317	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,95					H1405		
0318	Fosse			ST						Ovale			0,46	0,46	0,00		31,95					H1407		
0319	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,95					H741		
0320	Fossé			ST						rectiligne			7,00	0,66	0,00		32,18					H741		
0321	Fosse			ST						Ovale			0,94	0,65	0,00		31,84					H1405		
0322	Fosse			ST						Oblong			2,06	0,57	0,00		31,82					H1405		
0323	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,09					H1405		
0324	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,82					H1405		
0325	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,81					H1405		
0326	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		31,86					H1405		
0327	Fossé			ST						rectiligne			13,14	1,17	0,00		31,94					H1405		
0328	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,86					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0329	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,90					H1405		
0330	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,92					H1405		
0331	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,00					H1405		
0332	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,99					H1405		
0333	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,03					H1405		
0334	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,02					H1405		
0335	Fosse			ST						Ovale			0,72	0,51	0,00		32,05					H1405		
0336	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,05					H1405		
0337	Fosse			ST						Subcirculaire			0,64	0,52	0,00		32,15					H741		
0338	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,16					H741		
0339	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,13					H741		
0340	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,56					H1405		
0341	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,87					H1405		
0342	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,80	0,80	0,00		31,90					H1405		
0343	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,21	0,00		31,89					H1405		
0344	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,91					H1405		
0345	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,93					H1405		
0346	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,96					H1405		
0347	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,94					H1405		
0348	Fosse			ST						Ovale			0,79	0,57	0,00		31,95					H1405		
0349	Fosse			ST						Ovale			1,04	0,62	0,00		31,94					H1405		
0350	Fosse			ST						Ovale			0,81	0,47	0,00		31,99					H1405		
0351	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,03					H1405		
0352	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,98					H1405		
0353	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,03					H1405		
0354	Fossé			ST						rectiligne	E/O		8,00	0,71	0,00		32,18					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0355	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,10					H1405		
0356	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,08					H1405		
0357	Fosse			ST						Circulaire			1,02	1,02	0,00		31,89					H1405		
0358	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,07					H1405		
0359	Fosse			ST						Circulaire			0,90	0,79	0,00		32,15					H1405		
0360	Fossé			ST			531 ; 561		869 ?	rectiligne	N/S		20,30	0,50	0,00		32,39					H741 ; H1405		
0361	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,24					H741		
0362	Fosse			ST						Subrectangulaire			1,37	0,53	0,00		32,20					H741		
0363	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,31					H741		
0364	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,27					H741		
0365	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,27					H741		
0366	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,16					H741		
0367	Trou de poteau		sd152	ST						Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,80	0,80	0,46		31,50	31,04	367.01 : limon argileux gris nuancé de nodules oranges homogène et meuble, quelques oxydes de manganèse			H741		
0368	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		31,57					H741		
0369	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,85					H741		
0370	Fossé			ST						rectiligne	E/O		7,38	0,60	0,00		31,99					H741		
0371	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		31,91					H741		
0372	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,93					H741		
0373	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0374	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0375	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,00					H741		
0376	Fosse			ST						Circulaire			1,80	1,80	0,00		32,04					H741		
0377	Fosse			ST						Subovale			1,34	1,16	0,00		32,00					H741		
0378	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		32,10					H741		
0379	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,11					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0380	Fosse			ST						Oblong			3,64	0,69	0,00		32,05					H741		
0381	Chablis			ST						Ovale			0,91	0,70	0,00		32,13					H741		
0382	Fosse			ST						Circulaire		Parois évasées, fond en cuvette	0,85	0,85	0,12		32,15	32,03	382.01 : limon argileux brun gris compact, rares inclusions de micro-charbons de bois, quelques cailloux de gneiss			H741		
0383	Trou de poteau			ST						Subcarré		Parois obliques, fond plat	0,90	0,90	0,11		32,19	32,08	383.01 : limon argileux brun gris compact, quelques cailloux de gneiss			H741		
0384	Annulation			ST											0,00									
0385	Fosse			ST						Ovale		Cuvette	1,27	0,66	0,32		32,34	32,02	385.01 : limon sableux brun gris compact, quelques nodules d'arène remaniée			H741		
0386	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,24					H741		
0387	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,30					H741		
0388	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,28					H741		
0389	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,26					H741		
0390	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,28					H741		
0391	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,26					H741		
0392	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		32,52					H856		
0393	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,54					H856		
0394	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,20	0,20	0,00		32,55					H856		
0395	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,54					H856		
0396	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,56					H856		
0397	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,57					H856		
0398	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,60					H856		
0399	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,18	0,18	0,00		32,65					H856		
0400	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		32,07					H1405		
0401	Fosse			ST						Subovale			0,73	0,27	0,00		32,15					H1405		
0402	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,10					H1405		
0403	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,16					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0404	Fosse			ST		UA13				Ovale		Parois verticales, fond plat	0,85	0,60	0,31		32,16	31,85	404.01 : limon sableux gris foncé compact, inclusions d'éclats de gneiss et nodules de substrat			H1405		
0405	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,06					H1405		
0406	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,06					H1405		
0407	Trou de poteau			ST		UA13				Ovale		Parois obliques, fond plat	0,79	0,68	0,22		32,10	31,88	407.01 : limon sableux brun compact, nombreuses inclusions d'arène, rares pierres de gneiss 407.02 : limon sableux gris foncé à brun compact, quelques éclats de granites et nodules de substrat, traces de microcharbons de bois 407.03 : limon brun homogène meuble, rares micro charbons de bois			H1405		
0408	Trou de poteau			ST		UA13				Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,70	0,70	0,31		32,13	31,82	408.01 : limon sableux brun gris homogène, un fragment de TCA 408.02 : limon sableux brun gris hétérogène, nodules de substrat remanié et inclusions de charbons de bois			H1405		
0409	Fosse			ST		UA13				Ovale		Parois obliques, fond en cuvette	0,89	0,58	0,33		32,22	31,89	409.01 : limon sableux brun homogène et meuble, quelques inclusions de charbons (négatif du poteau) 409.02 : limon sableux brun hétérogène et peu compact, substrat remanié (avant-trou) 409.03 : limon sableux brun, petits blocs de granite (calage)			H1405		
0410	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,50					H741		
0411	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,22					H1405		
0412	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,26					H1405		
0413	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,13					H1405		
0414	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,20	0,20	0,00		32,13					H1405		
0415	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,16					H1405		
0416	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		32,19					H1405		
0417	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,24					H1405		
0418	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,12					H1405		
0419	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,10					H1405		
0420	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,39					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0421	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,33					H1405		
0422	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,33					H1405		
0423	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,31					H1405		
0424	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,27					H1405		
0425	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		32,28					H1405		
0426	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,26					H1405		
0427	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,32					H1405		
0428	Fosse			ST						Ovale			0,90	0,56	0,00		32,32					H1405		
0429	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,32					H1405		
0430	Fosse			ST						Polylobée			0,92	0,55	0,00		32,25					H1405		
0431	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,26					H1405		
0432	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,26					H1405		
0433	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,15					H1405		
0434	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,30					H1405		
0435	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		32,30					H1405		
0436	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,28					H1405		
0437	Fosse			ST						Polylobée			1,17	1,00	0,00		32,30					H1405		
0438	Fossé	Fossé d'enclos antique	sd119 ; sd127 ; sd147 ; sd166 ; sd170	ST			531 ; 561 ; 1471		1010	rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	51,00	3,50	0,00	1,38						H741 ; H1405		08 ; 13 ; 14 ; 15
0438_ sd119	Fossé			SD									_	2,50	0,80		33,06	32,26	438,01 : limon argileux gris jaunâtre homogène et compact 438,02 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de pierres et de TCA			H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0438_sd125	Fossé			SD									_	3,13	1,38		33,21	31,83	438,01 : limon argileux bleu hydromorphe, nombreux cailloux de granite 438,02 : limon argileux gris, nodules de substrat remanié 438,03 : limon argileux gris bleuté, rares inclusions de pierres 438,04 : limon argileux bleuté avec nombreux petits cailloux 438,05 : limon argileux gris bleuté, quelques blocs de pierres 438,06 : limon argileux gris, un peu de gravier 438,07 : limon argileux brun gris, nombreuses pierres de granite (empierrement en surface) 438,08 : limon argileux gris bleuté liant les blocs de parement (438,09) 438,09 : Blocs de granite disposé en parement (talus du fossé)			H741		14
0438_sd127	Fossé			SD									_	3,50	1,00		32,65	31,65	438,01 : limon sableux brun clair homogène et peu compact, nombreux blocs de calibre varié, TCA 438,02 : limon sableux gris clair homogène et compact, quelques cailloux 438,03 : limon argileux brun gris foncé hétérogène et compact, nodules de substrat (litage)			H1405		08
0438_sd166	Fossé			SD									_	2,40	0,40		32,12	31,72	438,01 : limon sableux gris à orangé, hétérogène, avec fragments de granite de granite et gneiss, charbons de bois 438,02 : limon sableux brun très meuble avec blocs de granite, gneiss et TCA			H1405		13
0438_sd170	Fossé			SD									_	2,82	0,80		32,61	31,81	438,01 : limon gris hétérogène et compact, quelques pierres 438,02 : limon sableux gris compact, nodules de substrat remanié 438,03 : limon sableux gris, TCA et blocs de pierres			H741 ; H1405		15
0439	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		32,29					H1405		
0440	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,36					H1405		
0441	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,33					H1405		
0442	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,39					H1405		
0443	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,14					H1405		
0444	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		32,21					H1405		
0445	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,91	0,91	0,00		32,23					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de		Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
						Sur	Sous	Égal à	Plan												
0446	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,74	0,74	0,00		32,25					H1405		
0447	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,53	0,53	0,00		32,28					H1405		
0448	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,37	0,37	0,00		32,39					H1405		
0449	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,48	0,48	0,00		32,26					H1405		
0450	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,57	0,57	0,00		32,31					H1405		
0451	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,54	0,54	0,00		32,34					H1405		
0452	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,46	0,46	0,00		32,20					H1405		
0453	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,54	0,54	0,00		32,16					H1405		
0454	Fosse			ST					Polylobée	1,04	0,63	0,00		32,34					H1405		
0455	Fosse			ST					Subcirculaire	1,23	1,21	0,00		32,43					H1405		
0456	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,72	0,72	0,00		32,48					H741		
0457	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,63	0,63	0,00		32,61					H741		
0458	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,53	0,53	0,00		32,60					H741		
0459	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,77	0,77	0,00		32,74					H1405		
0460	Fosse			ST					Oblong	1,35	0,49	0,00		32,62					H1405		
0461	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,51	0,51	0,00		32,73					H1405		
0462	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,53	0,53	0,00		32,71					H1405		
0463	Annulation			ST								0,00									
0464	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,61	0,61	0,00		32,46					H741		
0465	Fosse			ST					Ovale	1,13	0,47	0,00		32,49					H741		
0466	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,56	0,56	0,00		32,56					H741		
0467	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,50	0,50	0,00		32,59					H741		
0468	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,52	0,52	0,00		32,52					H741		
0469	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,59	0,59	0,00		32,63					H741		
0470	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,53	0,53	0,00		32,69					H741		
0471	Trou de poteau			ST					Circulaire	0,64	0,64	0,00		32,70					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0472	Fosse			ST						Subcirculaire			1,17	0,91	0,00		32,72					H741		
0473	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,33					H741		
0474	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,36					H741		
0475	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,36					H741		
0476	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,40					H741		
0477	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,38					H741		
0478	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,37					H741		
0479	Fosse			ST						Subovale			1,09	0,54	0,00		32,47					H741		
0480	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,43					H741		
0481	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,51					H741		
0482	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,47					H741		
0483	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,49					H741		
0484	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,50					H741		
0485	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,52					H741		
0486	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		32,60					H741		
0487	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,63					H741		
0488	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,74					H741		
0489	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,69					H741		
0490	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,34					H741		
0491	Trou de poteau			ST						Subovale			0,69	0,53	0,00		32,35					H741		
0492	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		32,35					H741		
0493	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,74	0,74	0,00		32,38					H741		
0494	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,49					H741		
0495	Fosse			ST						Ovale			1,36	0,74	0,00		32,44					H741		
0496	Fosse			ST						Ovale			0,80	0,51	0,00		32,49					H741		
0497	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,58					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0498	Fosse			ST						Subovale			1,89	1,40	0,00		32,55					H741		
0499	Trou de poteau			ST						Polylobée			0,65	0,41	0,00		32,60					H741		
0500	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,64					H741		
0501	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,50					H1407		
0502	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,48					H1407		
0503	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,54					H1407		
0504	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,52					H1407		
0505	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,47					H1407		
0506	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,53					H1407		
0507	Fosse			ST						Subcirculaire			0,74	0,58	0,00		31,55					H1407		
0508	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		31,57					H1407		
0509	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		31,51					H1407		
0510	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,48					H1407		
0511	Trou de poteau		sd149	ST						Circulaire		Parois obliques, fond irrégulier	0,70	0,70	0,17		31,40	31,23	511.01 : limon sableux gis foncé homogène et compact, inclusions de rares gravillons			H1407		
0512	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,48					H1407		
0513	Fosse			ST						incomplet			0,60	0,25	0,00		31,49					H1407		
0514	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		31,49					H1407		
0515	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		31,52					H1407		
0516	Fosse		sd150	ST						Polylobée		Parois évasées, fond plat	2,90	2,01	0,35		31,41	31,06	516.01 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de TCA			H1407		
0517	Fosse		sd150	ST						Ovale		Parois évasées, fond plat	1,83	1,54	0,40		31,41	31,01	517.01 : limon sableux gris brun homogène et compact, inclusions de TCA			H1407		
0518	Fosse		sd150	ST						Ovale		Arasé	1,28	0,70	0,09		31,43	31,34	518.01 : limon sableux gris homogène et compact			H1407		
0519	Fosse			ST						Subcarré			0,65	0,60	0,00		31,42					H1407		
0520	Fosse		sd150	ST						Quadrangulaire		Parois évasées, fond plat	2,63	2,00	0,34		31,23	30,89	520.01 : limon sableux brun gris homogène et compact, inclusions de blcos de granite brûlés et de gneiss			H1407		
0521	Fosse			ST						Polylobée			5,04	2,24	0,00		31,61					H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0522	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		31,53					H1407		
0523	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		31,49					H1407		
0524	Fosse		sd138	ST						Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	1,00	1,00	0,48		31,54	31,06	524.01 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de micro charbons de bois			H1407		
0525	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		31,52	31,52				H1407		
0526	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,58					H1407		
0527	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,58					H1407		
0528	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		31,54					H1407		
0529	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,50					H1407		
0530	Fosse			ST						Subcirculaire			0,91	0,79	0,00		31,49					H1407		
0531	Fossé		sd158 ; sd164 ; sd168 ; sd170	ST				360 ; 438 ; 561		rectiligne	ESE/ ONO	Parois obliques, fond en cuvette	59,00	1,00	0,00	0,44						H741 ; H1405 ; H1407		
0531_ sd158	Fossé			SD									_	0,90	0,44		31,67	31,23	531,01 : limon argileux brun gris, nodules de substrat remanié 531,02 : limon argileux gris foncé, rares traces d'oxydation 531,03 : limon sableux gris, nodules de substrat remanié 531,04 : substrat remanié			H1407		
0531_ sd164	Fossé			SD									_	1,00	0,36		32,06	31,70	531,01 : limon sableux brun gris hétérogène, un peu de nodules de substrat remanié			H741		
0531_ sd168	Fossé			SD									_	0,60	0,40		32,27	31,87	531,01 : limon sableux gris clair homogène et compact, quelques gravillons 531,02 : limon sableux gris jaune hétérogène et compact, nodules de substrat remanié			H741		
0531_ sd170	Fossé			SD									_	0,72	0,30		32,61	32,31	531,01 : limon sableux gris homogène, quelques pierres			H741		
0532	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,80	0,80	0,00		31,45					H1407		
0533	Fossé		sd010 ; sd035 ; sd160 ; sd162	ST			605 ; 692	187		rectiligne	N/S	Parois obliques, fond en cuvette	51,00	1,32	0,00	0,64						H741 ; H1407		13
0533_ sd010	Fossé			SD									_	0,95	0,37		31,37	31,00	533,01 : limon sableux brun gris, inclusions de charbons de bois, blocs de grès éolien, rares inclusions de terre cuite			H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0533_sd035	Fossé			SD									_	0,78	0,44		31,66	31,22	533,01 : limon argileux brun jaune à gris 533,02 : limon argileux gris foncé à nodules bruns 533,03 : limon argileux gris mélangé à du substrat remanié			H741		
0533_sd160	Fossé			SD								Parois subverticales, fond plat		1,20	0,60		31,61	31,01	548.01 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de cailloux de granite brûlés 548.02 : limon sableux gris foncé homogène et compact, blocs de granite en surface			H741		
0533_sd162	Fossé			SD									_	1,32	0,64		31,53	30,89	533,01 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de granites brûlés 533,02 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de blocs de granite en surface			H741		13
0534	Fosse			ST						Oblong			2,28	1,03	0,00		31,44					H1407		
0535	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		31,44					H1407		
0536	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		31,50					H741		
0537	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		31,49					H741		
0538	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,87	0,87	0,00		31,55					H741		
0539	Fosse		sd159	ST						Ovale			_	1,20	0,50		31,67	31,17	Photo non trouvée !			H741		
0540	Fossé		sd160	ST						rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	10,00	0,60	0,00	0,38	31,60					H741		
0540_sd160	Fossé			SD									_	0,60	0,38		31,53	31,15	540.01 : limon sableux gris homogène et compact			H741		
0541	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,30					H1407		
0542	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,77	0,77	0,00		31,46					H741		
0543	Trou de poteau		sd160	ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	0,90	_	0,24		31,51	31,27	543.01 : limon sableux gris homogène et compact 543.02 : limon gris homogène et compact			H741		
0544	Trou de poteau		sd160	ST						Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,50	0,50	0,24		31,52	31,28	544.01 : limon sableux gris homogène et compact			H741		
0545	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,82	0,82	0,00		31,52					H741		
0546	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,49					H741		
0547	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,78	0,78	0,00		31,50					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0548	Trou de poteau		SD160	ST						Circulaire			0,69	0,15	0,00		31,54					H741		
0549	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,78	0,36	0,00		31,54					H741		
0550	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		31,50					H741		
0551	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		31,54					H741		
0552	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		31,55					H741		
0553	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,69	0,69	0,00		31,59					H741		
0554	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,33					H741		
0555	Fosse			ST						Subcirculaire			1,18	0,97	0,00		31,36					H741		
0556	Fosse			ST						Subcirculaire			0,90	0,68	0,00		31,32					H741		
0557	Fossé			ST			605 ; 617 ; 624			rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	83,00	1,36	0,00	0,52						H741 ; H742 ; H743		
0557_sd002	Fossé			SD									_	1,36	0,52		30,73	30,21	557,01 : limon argileux brun homogène, rares inclusions de substrat			H743		
0557_sd033	Fossé			SD									_	1,14	fond non atteint		30,9		557,01 : limon sableux brun homogène, traces de TCA et pierres			H742		
0558	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0559	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,74	0,74	0,00		31,56					H741		
0560	Fossé		sd035 ; sd162	ST						rectiligne	N/S	Parois subverticales, fond plat	38,00	1,50	0,00	0,64						H741		13
0560_sd035	Fossé			SD									_	1,00	0,44		31,68	31,24	560,01 : limon argileux gris foncé, traces de substrat jaune et petites pierres en fond de couche			H741		
0560_sd162	Fossé			SD									_	1,50	0,64		31,98	31,34	560,01 : limon argileux gris meuble, blocs de gneiss 560,02 : limon argileux gris à nodules de substrat orange 560,03 : limon argileux gris homogène, inclusions de charbons de bois, éclats de terre cuite et pierres de granite 560,04 : limon argileux gris avec micro charbons de bois, pierres de granite et de gneiss			H741		13
0561	Fossé		sd164 ; sd168 ; sd170	ST			531	360 ; 438		rectiligne	E/O	Parois obliques, fond plat	18,80	1,36	0,00	0,70						H741		15

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0561_sd164	Fossé			SD									_	1,36	0,70		32,06	31,36	561,01 : limon sableux brun homogène, un peu de substrat remanié et de granite brûlé			H741		
0561_sd168	Fossé			SD									_	1,00	0,65		32,38	31,73	561,01 : limon sableux gris clair hétérogène et compact, quelques cailloux et nombreux nodules de substrat remanié 561,02 : limon sableux gris clair compact et hétérogène, rares pierres et quelques oxydes de manganèse			H741		
0561_sd170	Fossé			SD									_	0,80	0,20		32,4	32,20	561,01 : limon sableux gris clair			H741		15
0562	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,74	0,74	0,00		31,83					H1407		
0563	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,78					H741		
0564	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		31,83					H741		
0565	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,74	0,74	0,00		31,88					H741		
0566	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,96					H741		
0567	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		31,99					H741		
0568	Fosse			ST						Ovale			1,01	0,75	0,00		31,97					H741		
0569	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		31,92					H741		
0570	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,86					H741		
0571	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,68	0,68	0,00		31,84					H741		
0572	Fosse			ST						Oblong			1,72	0,69	0,00		31,86					H741		
0573	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		31,81					H741		
0574	Mur			ST		UA01				rectiligne	N/S		5,80	0,62	0,20		31,87	31,67				H1407		
0575	Mur			ST		UA01	1656			rectiligne	E/O		2,55	0,65	0,20		31,87	31,67				H1407		
0576	Mur			ST		UA01	1656			rectiligne	E/O		2,40	0,62	0,20		31,86					H1407		
0577	Mur		sd136	ST		UA01	1656			rectiligne	N/S		5,85	0,72	0,20		31,87	31,67				H1407		13
0578	Mur		sd136	ST		UA01	1656			rectiligne	E/O		6,45	0,60	0,20		31,87					H1407		13
0579	Empierrement		sd136	ST		UA01	212 ; 1656			rectiligne	E/O		3,10	0,78	0,20		31,71	31,51				H1407		13
0580	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,65					H1405		
0581	Foyer			ST						Subcirculaire			0,45	0,40	0,00		31,57					H1407		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0582	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,42					H1407		
0583	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,67					H741		
0584	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,67					H741		
0585	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,68					H741		
0586	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,81					H741		
0587	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		0,63					H856		
0588	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		0,69					H856		
0589	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,60					H856		
0590	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,59					H856		
0600	Fosse			ST						Circulaire			0,88	0,88	0,00		31,15					H741		
0601	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,14					H741		
0602	Fosse			ST						Polylobée			3,29	1,70	0,00		31,13					H741		
0603	Fosse			ST						Circulaire			0,82	0,82	0,00		31,09					H741		
0604	Fossé		sd106	ST			181			rectiligne	E/O	Parois évasées, fond plat	16,35	1,10	0,00	0,30						H741		
0604_sd106	Fossé			SD									_	1,10	0,30		31,33	31,03	604.01 : limon sableux gris homogène, rares inclusions de charbons de bois			H741		
0605	Fossé		sd102 ; sd105	ST				533 ; 557		rectiligne	E/O		28,50	1,14	0,00	0,54						H741		
0605_sd102	Fossé			SD									_	0,90	0,54		31,4	30,86	605,01 : limon argileux gris foncé homogène et compact, nodules de substrat remanié 605,02 : substrat remanié mélangé à du limon argileux gris clair 605,03 : limon argileux gris foncé à nodules brun, un peu de substrat remanié			H741		
0605_sd105	Fossé			SD									_	1,14	0,45		30,9	30,45	605,01 : limon argileux gris homogène et compact, nodules de substrat remanié 605,02 : limon argileux gris, traces de substrat jaune homogène et compact			H741		
0606	Fosse			ST						Oblong			1,73	0,55	0,00		31,20					H741		
0607	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,97	0,97	0,00		31,23					H741		
0608	Fossé		sd045 ; sd102	ST			869 ; 1703	1498 ; 873-1490		rectiligne	E/O	Cuvette	53,50	0,70	0,00	0,24						H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0608_sd045	Fossé			SD									_	0,70	0,24		32,62	32,38	608,01 : limon argileux gris foncé à brun			H741		
0608_sd102	Fossé			SD									_	0,60	0,10		31,43	31,33	608,01 : limon argileux gris foncé à brun			H741		
0609	Fossé		sd107	ST				616		rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	9,30	0,80	0,00	0,36						H741		
0609_Sd107	Fossé			SD									_	0,80	0,36		31,16	30,80	609,01 : limon argileux gris à gris foncé, traces de substrat jaune			H741		
0610	Mur			ST		UA05				rectiligne	E/O		4,50	0,66	0,46			-0,46				H741		
0611	Mur		sd029	ST		UA05	1482			rectiligne	N/S		6,05	0,74	0,18			-0,18				H741		03
0612	Démolition		sd029	US		UA05							_	_	0,00				Niveau de démolition de la façade ouest de l'UA05			H741		03
0613	Mur			ST		UA05				rectiligne	E/O		5,16	0,70	0,20			-0,20				H741		
0614	Structure de combustion		sd029	ST		UA05				Quadrangulaire			0,98	0,87	0,28			-0,28	Foyer à l'intérieur de l'UA05			H741		03
0615	Annulation			ST											0,00									
0616	Fossé		sd025 ; sd071 ; sd080 ; sd081 ; sd101	ST			609 ; 617 ; 624 ; 630 ; 1622 ? ; 1703	1621		rectiligne	NNE/SSO	Parois évasées, fond en cuvette	37,50	0,90	0,00	0,32						H741 ; H742 ; H743		
0616_sd025	Fossé			SD									_	0,70	0,23		31,16	30,93	616,01 : limon sableux brun gris, nombreux charbons de bois, fragments de granite, grès et TCA			H742		
0616_sd071	Fossé			SD									_	0,64	0,20		31,1	30,90	616,01 : limon sableux brun clair homogène et compact			H742		
0616_sd080	Fossé			SD									_	0,90	0,25		31,04	30,79	616,01 : limon argileux gris, quelques charbons de bois, un blocs de granite			H742		
0616_sd081	Fossé			SD									_	0,76	0,32		31,04	30,72	616,01 : limon sableux brun gris homogène, TCA, quelques pierres			H743		
0616_sd101	Fossé			SD									_	0,50	0,26		31,22	30,96	616,01 : limon sableux brun homogène, TCA			H741		
0617	Fossé		sd025 ; sd031 ; sd033	ST				557 ; 616 ; 639		rectiligne	E/O		23,75	0,60	0,00	0,17						H741 ; H742		
0617_sd025	Fossé			SD									_	0,50	0,17		31,16	30,99	617,01 : limon sableux brun gris homogène, rares inclusions de charbons de bois, rares petits cailloux			H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0617_sd031	Fossé			SD									_	0,40	0,12		30,81	30,69	617,01 : limon sableux brun gris, quelques pierres			H742		
0617_sd033	Fossé			SD									_	0,46	0,17		30,9	30,73	617,01 : limon sableux brun gris compact, traces de charbons de bois et quelques pierres			H742		
0618	Fosse			ST				UA03		incomplet			3,73	_	0,00		31,26					H741		
0619	Fossé			ST						rectiligne	N/S	Cuvette	12,00	0,60	0,00	0,08						H742		
0619_sd031	Fossé			SD									_	0,60	0,08		30,79	30,71	619.01 : limon sableux gris brun, quelques petites pierres de gneiss			H742		
0620	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		30,80					H742		
0621	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		30,83					H742		
0622	Fosse		sd071	ST						Subcirculaire		Parois subverticales à obliques, fond en cuvette	3,34	2,93	1,38		31,11	29,73	622.01 : limon sableux gris foncé homogène et compact 622.02 : limon sableux gris jaune homogène et compact, inclusions de blocs de granite 623.03 : limon sableux gris brun homogène et compact, inclusions de gneiss			H742		
0623	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		30,83					H742		
0624	Fossé		sd090 ; sd098	ST				557 ; 616 ; 625 ; 658		rectiligne	E/O	Parois obliques, fond en cuvette	33,00	2,40	0,00	0,90						H742		
0624_sd090	Fossé			SD									_	1,80	0,90		31,2	30,30	624,01 : substrat remanié (effondrement de parois) 624,02 : limon sableux gris très compact, micro charbons de bois (hydromorphe) 624,03 : substrat remanié (effondrement de parois) 624,04 : mélange de limon gris sableux avec nodules de substrat 624,05 : limon argileux gris brun, blocs de granite 624,06 : substrat remanié mélangé à du limon gris, micro charbons de bois			H742		
0624_sd098	Fossé			SD									_	1,50	0,62		30,83	30,21	624,01 : limon argileux gris à nodules brun hétérogène et compact 624,02 : limon argileux gris avec de nombreux nodules de substrat remanié hétérogène et compact			H742		
0625	Trou de poteau			ST			624			Circulaire			0,35	0,35	0,00		30,78					H742		
0626	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		30,71					H743		
0627	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,93	0,93	0,00		30,88					H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0628	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,88	0,88	0,00		31,01					H742		
0629	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		30,79					H742		
0630	Fossé			ST				616		rectiligne	E/O		1,75	0,50	0,00	_	31,36					H742		
0631	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,87	0,87	0,00		30,87					H743		
0632	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		30,97					H743		
0633	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,39					H741		
0634	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		30,99					H743		
0635	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,34					H741		
0636	Trou de poteau		sd106	ST						Ovale		Parois obliques, fond plat	0,94	0,69	0,20		31,28	31,08	636.01 : limon sableux brun hétérogène			H741		
0637	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		31,30					H741		
0638	Fossé			ST						rectiligne	E/O	Cuvette	27,35	0,40	0,00		31,18					H741	2 polygones sur qgis	
0639	Fossé		sd104	ST			617			rectiligne	N/S	Cuvette	11,00	0,35	0,00	0,16						H741 ; H742		
0639_sd104	Fossé			SD									_	0,35	0,16		31,34	31,18	639.01 : limon sableux brun homogène, quelques inclusions de charbons de bois			H741		
0640	Fossé			ST						rectiligne	E/O		5,54	0,24	0,00		31,47					H741		
0641	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,26					H742		
0642	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,86	0,86	0,00		31,32					H742		
0643	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,28					H742		
0644	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,92	0,92	0,00		31,22					H742		
0645	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,15					H742		
0646	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		31,10					H742		
0647	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		31,13					H742		
0648	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		31,13					H742		
0649	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,17					H742		
0650	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,18					H742		
0651	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,11					H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0652	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		31,21					H742		
0653	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		31,14					H742		
0654	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,15					H743		
0655	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,14					H743		
0656	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,19					H742		
0657	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		31,22					H742		
0658	Fossé			ST			624			rectiligne	NNE/ SSO		2,10	0,35	0,00	_	31,15					H742 ; H743		
0659	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		31,55					H741		
0660	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,06	1,06	0,00		31,57					H741		
0661	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,99	0,99	0,00		31,52					H741		
0662	Fossé			ST						rectiligne	N/S		2,93	0,44	0,00		31,47					H741		
0663	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0664	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,37					H742		
0665	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,43					H742		
0666	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,46					H742		
0667	Fossé		sd034 ; sd099	ST				823		rectiligne	NE/SO		7,80	0,50	0,00	0,22						H741 ; H742		
0667_ sd034	Fossé			SD									_	0,50	0,15		31,61	31,46	667,01 : limon argileux gris avec des nodules de substrat remanié			H741		
0667_ sd099	Fossé			SD									_	0,40	0,22		31,7	31,48	667,01 : limon sableux gris			H741		
0668	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0669	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		31,46					H742		
0670	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,41					H742		
0671	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,44					H742		
0672	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		31,41					H742		
0673	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,40					H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0674	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		31,39					H742		
0675	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		31,38					H742		
0676	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,34					H742		
0677	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,84	0,84	0,00		31,34					H742		
0678	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		31,38					H742		
0679	Empierrement			ST						rectiligne	NNE/SSO		14,70	0,25	0,00							H742 ; H743		
0680	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,07	1,07	0,00		31,32					H742		
0681	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,34					H742		
0682	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,36					H742		
0683	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,35					H742		
0684	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		31,24					H742		
0685	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		31,30					H742		
0686	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,35					H742		
0687	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,81	0,81	0,00		31,32					H742		
0688	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		31,73					H741		
0689	Fossé		sd035 ; sd100	ST					902	rectiligne	ENE/OSO	Parois évasées, fond en cuvette	20,00	0,76	0,00	0,22						H741		
0689_sd035	Fossé			SD									_	0,76	0,18		31,68	31,50	689,01 : limon argileux gris foncé à nodules de substrat jaune, quelques pierres (dont un chauffée)			H741		
0689_sd100	Fossé			SD									_	0,75	0,22		32,12	31,90	689,01: limon argileux gris homogène et compact, inclusions de micro charbons de bois, un blocs de granite			H741		
0690	Fosse			ST						Circulaire		Parois verticales à obliques, fond plat	1,25	1,25	0,30		31,61	31,31				H741		
0691	Annulation			ST											0,00									
0692	Fosse			ST				533		Ovale			1,10	0,54	0,00		31,68					H741		
0693	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,59					H741		
0694	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		31,48					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0695	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,56					H741		
0696	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,59					H741		
0697	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,51					H741		
0698	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,50					H741		
0699	Fossé			ST											0,00							H741		
0700	Fosse			ST						Ovale			1,18	0,64	0,00		32,58					H856		
0701	Fossé			ST						Irrégulier	E/O		9,50	0,88	0,00		32,62					H856		
0702	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,57					H856		
0703	Fossé		sd124 ; sd172 ; sd174	ST			712 ; 1436 ; 1634			rectiligne	N/S		19,85	0,90	0,00	0,46						H856		11
0703_sd124	Fossé			SD									_	0,80	0,40		32,54	32,14	703,01 : limon gris clair compact, nodules du substrat 703,02 : limon argileux brun homogène, inclusions de charbons de bois, terre cuite et pierres de granite et gneiss			H856		11
0703_sd172	Fossé			SD									_	0,84	0,46		32,56	32,10	703,01 : limon argileux gris foncé, traces de charbons de bois 703,02 : limon argileux gris, inclusions de graviers			H856		
0703_sd174	Fossé			SD									_	0,90	0,30		32,69	32,39	703,01 : limon argileux gris foncé, traces d'oxydes de fer, quelques pierres 703,02 : limon argileux gris foncé, inclusions de TCA			H856		
0704	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,60					H856		
0705	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,57					H856		
0706	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,55					H856		
0707	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		32,55					H856		
0708	Fosse			ST						Subcirculaire			1,10	0,90	0,00		32,59					H856		
0709	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		32,55					H856		
0710	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		32,56					H856		
0711	Fosse			ST						Subovale			1,54	1,13	0,00		32,54					H856		
0712	Fossé		sd124 ; sd173 ; sd180 ; sd181	ST			1675	703 ; 714 ; 1634		curviligne			25,00	1,38	0,00	0,50						H855 ; H856		11

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0712_sd124	Fossé			SD									_	_	0,36		32,54	32,18				H856		11
0712_sd173	Fossé			SD									_	1,38	0,42		32,63	32,21	712,01 : limon argileux gris compact, pierres de granite et gneiss, TCA en surface			H856		
0712_sd180	Fossé			SD									_	0,74	0,50		32,65	32,15	712,01 : limon argileux gris orangé hétérogène et compact, nodules de substrat remanié 712,01 : limon sableux brun gris meuble et homogène, quelques micro-charbons de bois, blocs de granite chauffé			H856		
0712_sd181	Fossé			SD									_	0,67	0,36		32,64	32,28	712,01 : limon argileux gris clair compact, rares traces de charbons de bois 712,02 : limon sableux gris homogène, quelques cailloux de granite			H856		
0713	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,62					H856		
0714	Fossé		Sd173 ; sd175	ST			712			rectiligne	N/S		16,00	1,37	0,00	0,50						H856		
0714_sd173	Fossé			SD									_	1,20	0,50		32,63	32,13				H856		
0714_sd175	Fossé			SD									_	1,37	0,40		32,67	32,27	714,01 : limon argileux gris foncé, traces de charbons de bois, quelques blocs de granite chauffé 714,02 : limon argileux brun gris, quelques pierres et un fragment de TCA 714,03 : limon argileux brun, un peu de charbons de bois			H856		
0715	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,56					H856		
0716	Fossé			ST						rectiligne	E/O		3,61	0,40	0,00	0,10						H856		
0717	Fossé		sd111 ; sd169 ; sd171	ST						rectiligne	N/S		24,30	2,60	0,00	1,60						H741 ; H856		09
0717_sd111	Fossé			SD									_	2,60	1,60		32,89	31,29	717,01 : limon sableux gris orangé homogène compact, inclusions d'oxydes de manganèse 717,02 : substrat remanié mélangé à de petits blocs de granite et gneiss 717,03 : limon argileux gris homogène et compact 717,04 : limon sableux gris compact et homogène 717,05 : sable fin 717,06 : limon sableux gris homogène et compact, nombreux blocs de granite brûlés			H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0717_sd169	Fossé			SD									_	2,30	1,52		32,72	31,20	1436,01 : substrat remanié orange (effondrement de parois) 1436,02 : limon argileux gris orangé, quelques pierres de granite 1436,03 : argile grise très compact et homogène, nombreuses pierres de gneiss et granite 1436,04 : limon argileux gris compact avec inclusions de gravillons, charbons de bois et éclats de gneiss 1436,05 : limon sableux compact jaune avec nodules de chaux et éclats de granite brûlé 1436,06 : limon sableux gris avec gros blocs de granite (>70 cm), inclusions de terre cuite, charbons de bois, pierres de gneiss et granite 1436,07 : limon brun très meuble			H856		09
0717_sd171	Fossé			SD									_	2,31	1,36		32,7	31,34	717,01 : limon sableux gris orangé hétérogène 717,02 : limon sableux gris orangé hétérogène 717,03 : limon sableux gris brun hétérogène, inclusions de charbons de bois, blocs de pierres dont certains chauffés 717,04 : limon sableux brun gris hétérogène, nodules de substrat remanié 717,05 : limon sableux brun meuble			H856		
0718	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,74					H856		
0719	Fossé			ST			738			rectiligne	E/O		30,00	0,67	0,00							H741 ; H856		
0720	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,89					H741		
0721	Fosse			ST						Subcirculaire			1,25	1,10	0,00		32,94					H741		
0722	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,93					H741		
0723	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,91					H741		
0724	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,87					H741		
0725	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,87					H741		
0726	Fosse			ST						Ovale			2,49	1,38	0,00		32,91					H741		
0727	Fosse		sd087	ST						Quadrangulaire		fond plat	2,60	1,90	0,20		32,78	32,58				H856		05
0728	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,86					H856		
0729	Fossé			ST											0,00							H856		
0730	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,74					H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0731	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,64					H856		
0732	Fosse			ST						Ovale			0,93	0,60	0,00		32,72					H856		
0733	Fosse			ST						Ovale			0,84	0,38	0,00		32,74					H856		
0734	Fosse			ST						Ovale			0,91	0,36	0,00		32,78					H856		
0735	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,81					H856		
0736	Fossé		sd011 ; sd127	ST						rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	28,50	1,40	0,00	0,42						H741 ; H856 ; H1405		08
0736_sd011	Fossé			SD									_	1,40	0,42		32,64	32,22	736.01 : limon argileux brun clair, avec nodules de substrat 736.02 : limon argileux brun clair, nombreux blocs de granite 736.03 : limon argileux brun			H1405		
0736_sd127	Fossé			SD									_	0,70	0,22		32,58	32,36	736.01 : limon sableux brun gris clair hétérogène et très compact, inclusions de petits blocs et nodules d'arène			H1405		08
0737	Fossé			ST						rectiligne	E/O				0,00							H741		
0738	Fossé			ST			787	719		Rectangulaire	N/S			0,50	0,00							H741 ; H856		
0739	Fosse			ST						Oblong			3,40	0,67	0,00		33,10					H741		
0740	Fosse			ST						Ovale			0,93	0,43	0,00		32,96					H741		
0741	Mur			ST		UA08				rectiligne	N/S		2,70	0,60	0,14			-0,14				H856		
0742	Mur		sd146	ST		UA08	1650			rectiligne	E/O		4,54	0,62	0,06							H856		12
0743	Fosse			ST						Subovale			2,58	0,96	0,00		32,91					H741		
0744	Fosse			ST						Ovale		Parois évasées, fond irrégulier	2,60	1,60	0,56		33,02	32,46	744.01 : limon argileux gris homogène, très compact, inclusions de gneiss 744.02 : limon sableux brun gris homogène compact, inclusions de granite			H741		
0745	Fosse			ST						Ovale			0,95	0,67	0,00		32,97					H741		
0746	Fossé		sd139 ; sd140	ST					1339	curviligne	NO/SE	Parois obliques, fond en cuvette	20,00	0,96	0,00	0,48						H741 ; H746		
0746_sd139	Fossé			SD									_	0,90	0,48		33,12	32,64	746.01 : limon sableux brun homogène, quelques nodules de substrat remanié			H741		
0746_sd140	Fossé			SD									_	0,96	0,46		32,94	32,48	746.01 : limon sableux brun gris avec nodules argileux, quelques micro charbons de bois et nombreux blocs de granite			H741		
0747	Fosse			ST						Ovale			1,16	0,88	0,00		32,95					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0748	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		33,08					H741		
0749	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		33,10					H741		
0750	Puits			ST			754			Circulaire		Parois évasées puis verticales, fond non atteint	4,78	4,40	4,32		33,00	28,68	750.01 : limon argileux gris à brun clair homogène et meuble, inclusions de TCA et de rares granite 750.02 : blocs de granite empilés entouré d'une matrice limoneuse et gravillonneuse 750.03 : limon sableux brun hétérogène et très compact, inclusions d'arène granitique et de TCA (couronne de blocage) 750.04 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de blocs de granite et d'oxydes de manganèse 750.05 : limon sableux gris jaunâtre homogène et compact 750.06 : limon sableux brun homogène et compact, inclusions de TCA et blocs de granite			H741		
0751	Fossé		sd108 ; sd109	ST			752	911	1466	rectiligne		Parois obliques, fond en pointe	14,00	3,00	0,00	1,60						H741		08
0751_sd108	Fossé			SD									_	1,80	0,85		32,56	31,71	751.01 : limon sableux gris homogène et très compact, inclusions de cailloutis et de rares blocs de pierre (10 à 20cm) 751.02 : limon sableux jaune orangé nuancé de gris compact et hétérogène, aspect lité			H741		
0751_sd109	Fossé			SD									_	3,00	1,60		32,97	31,37	751.01 : limon sableux gris à jaune hétérogène et compact, inclusions de blocs de granite et de litages d'arène 751.02 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de nombreux blocs de granite brûlés			H741		
0752	Fossé			ST				751		rectiligne	SO/NE	_	6,00	0,75	0,00							H741		
0753	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,08					H741		
0754	Fosse			ST				750		Ovale			2,30	1,76	0,00		33,01					H741		
0755	Fosse			ST						Ovale			1,61	0,41	0,00		33,06					H741		
0756	Fossé			ST						curviligne	E/O		3,33	0,54	0,00		32,97					H741		
0757	Fosse			ST						Subcarré			1,01	0,90	0,00		33,14					H741		
0758	Fosse			ST						Subcirculaire			0,89	0,72	0,00		33,11					H741		
0759	Fosse			ST						Ovale			0,99	0,60	0,00		33,10					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0760	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		33,13					H741		
0761	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,10					H741		
0762	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		33,12					H741		
0763	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		33,13					H741		
0764	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		33,10					H741		
0765	Fosse			ST						Ovale			1,04	0,68	0,00		33,12					H741		
0766	Fosse			ST						Oblong			2,11	0,89	0,00		33,07					H741		
0767	Fosse			ST						Circulaire			1,22	1,18	0,00		33,12					H741		
0768	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,72					H856		
0769	Fosse			ST						Ovale			1,32	0,93	0,00		32,50					H855		
0770	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,49					H856		
0771	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,90	0,90	0,00		32,50					H856		
0772	Fossé		sd178 ; sd187	ST						rectiligne	N/S	Parois évasées, fond en cuvette	23.75	1,00	0,00	0,32						H855 ; H856		
0772_sd178	Fossé			SD									_	1,00	0,32		32,42	32,10	772,01 : limon sableux gris clair homogène, rares charbons de bois, rares nodules de substrat (us commune à 772 et 164) 772,02 : limon sableux gris peu compact, nombreux petits cailloux (arène) 772,03 : limon sableux brun gris foncé homogène, quelques cailloux de granite brûlé 772,04 : limon brun peu compact, granite brûlé, arène			H856		
0772_sd187	Fossé			SD									_	1,50	0,30		32,73	32,43	772,01 : limon sableux gris homogène et compact, inclusions de petits cailloux					
0773	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,52					H856		
0774	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,52					H856		
0775	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,97	0,97	0,00		32,53					H856		
0776	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,55					H856		
0777	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,56					H856		
0778	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		32,57					H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0779	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,54					H856		
0780	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,68	0,68	0,00		32,52					H856		
0781	Fosse			ST						Ovale			0,95	0,54	0,00		32,53					H856		
0782	Fosse			ST						Ovale			0,88	0,71	0,00		32,61					H856		
0783	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,81	0,81	0,00		32,61					H856		
0784	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,95	0,95	0,00		32,61					H856		
0785	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		32,64					H856		
0786	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		32,68					H856		
0787	Trou de poteau			ST				738		Circulaire			0,77	0,77	0,00		32,62					H855		
0788	Fossé			ST						rectiligne	SSO/ NNE		6,50	0,55	0,00		32,86					H856	Forme un angle vers l'est avec 719	
0789	Fosse			ST						Oblong			2,31	0,92	0,00		32,74					H855		
0790	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,72					H855		
0791	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,89	0,89	0,00		32,78					H855		
0792	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,77					H855		
0793	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		31,90					H741		
0794	Fosse			ST						Ovale			1,49	0,71	0,00		31,94					H741		
0795	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,00					H741		
0796	Fosse			ST						Ovale			0,64	0,45	0,00		32,07					H741		
0797	Chablis			ST						Ovale			1,75	1,01	0,00		32,17					H741		
0798	Fosse			ST						Circulaire			0,86	0,86	0,00		32,18					H741		
0799	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,28					H741		
0800	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,64					H742		
0801	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,47					H742		
0802	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		31,58					H742		
0803	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		31,55					H742		
0804	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		31,47					H742		
0805	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,47					H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0806	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		31,44					H742		
0807	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,40					H742		
0808	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		31,45					H742		
0809	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,46					H742		
0810	Fossé		sd003 ; sd084 ; sd182	ST				1114		rectiligne	SSO/ NNE	Parois évasées, fond plat	29,00	2,20	0,00	0,41						H742 ; H743		
0810_ sd003	Fossé			SD									_	1,84	0,41		31,37	30,96	810.01 : limon sableux gris foncé compact, inclusions de substrat, terre cuite et quelques pierres de granite 810.02 : limon sableux brun gris, traces de terre cuite			H743		
0810_ sd084	Fossé			SD									_	_	0,07		31,16	31,09	810.01 : limon sableux gris foncé homogène et compact			H742		
0810_ sd182	Fossé			SD									_	2,20	0,40		31,51	31,11	810,01 : limon argileux gris clair à nodules oranges homogène et meuble 810,02 : limon argileux gris à nodules oranges homogène			H742		
0811	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,85	0,85	0,00		31,76					H741		
0812	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,82	0,82	0,00		31,75					H741		
0813	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,81	0,81	0,00		31,84					H741		
0814	Fossé			ST					832	rectiligne			0,74	0,28	0,00		31,72					H741		
0815	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		31,70					H741		
0816	Fosse			ST						Subcirculaire		Parois obliques, fond en cuvette	2,90	2,30	1,15		31,87	30,72	816.01 : limon sableux gris foncé hétérogène et compact (litage irrégulier d'arène granitique) 816.02 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de granite et de TCA			H741		
0817	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,75					H741		
0818	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,73					H741		
0819	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		31,88					H741		
0820	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,82					H741		
0821	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,69	0,69	0,00		31,78					H741		
0822	Fossé			ST						rectiligne			4,00	0,30	0,00		31,75					H741 ; H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0823	Fossé		sd034 ; sd038 ; sd099	ST			667 ; 1628			rectiligne	N/S		20,00	1,35	0,00	0,32						H741 ; H742		09
0823_ sd034	Fossé			SD									_	1,35	0,22			-0,22				H741		
0823_ sd038	Fossé			SD									_	0,90	0,29			-0,29				H742		
0823_ sd099	Fossé			SD									_	0,80	0,32			-0,32				H741		
0823_ sd116	Fossé			SD									_	1,58	0,38			-0,38				H741		09
0823_ sd182	Fossé			SD									_	0,75	0,18		31,45	31,27						
0824	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,75	0,75	0,00		31,78					H741		
0825	Fossé		sd038 ; sd091 ; sd103	ST			1612			curviligne	E/O	Parois évasées, fond plat	52,00	1,22	0,00	0,54						H741 ; H742		
0825_ sd038	Fossé			SD									_	0,60	0,30		31,63	31,33	825.01 : limon argileux gris foncé à nodules orangés, quelques cailloux (substrat)			H742		
0825_ sd091	Fossé			SD									_	1,20	0,46		32,47	32,01	825.01 : limon sableux gris homogène et compact			H741		
0825_ sd103	Fossé			SD									_	1,22	0,54		32,96	32,42	825.01 : limon gris foncé à nodules orangés (effondrement de paroi) 825.02 : limon argileux gris foncé homogène, inclusions de micro charbons de bois			H741		
0826	Fosse			ST						Rectangulaire			2,46	1,03	0,00		31,75					H742		
0827	Fosse			ST						Subovale			0,87	0,46	0,00		31,69					H742		
0828	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		31,79					H742		
0829	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,54					H742		
0830	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,59					H742		
0831	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		31,72					H742		
0832	Fossé		sd004 ; sd078 ; sd087	ST			1137			rectiligne	SSO/ NNE	Parois évasées, fond en cuvette	24,00	1,60	0,00	0,60						H742 ; H743		02

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0832_sd004	Fossé			SD									_	1,60	0,60		31,75	31,15	832.01 : limon argileux gris foncé à nodules orange 832.02 : limon argileux brun gris à nodules orange 832.03 : limon argileux brun gris clair 832.04 : limon argileux brun foncé, rares pierres			H743		02
0382_sd078	Fossé			SD									_	1,48	0,36		31,73	31,37	832.01 : limon sableux brun gris homogène, quelques pierres			H742		
0833	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,05					H741		
0834	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,02					H741		
0835	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,91					H741		
0836	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		31,89					H741		
0837	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,94					H741		
0838	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,95					H741		
0839	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,97					H741		
0840	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		31,99					H741		
0841	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,00					H741		
0842	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,98					H741		
0843	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,03					H741		
0844	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,02					H741		
0845	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,88					H742		
0846	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		31,89					H742		
0847	Fosse			ST						Oblong			2,21	0,87	0,00		31,89					H742		
0848	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,82					H742		
0849	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,90					H742		
0850	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,94					H742		
0851	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,32					H741		
0852	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,43					H741		
0853	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,35					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0854	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,22					H741		
0855	Fossé			ST						rectiligne	N/S		6,70	2,79	0,00		32,32					H741 ; H742		
0856	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		32,32					H742		
0857	Fossé		sd004 ; sd074 ; sd075 ; sd076	ST				1017		Subrectiligne	SO/NE	Parois obliques, fond en cuvette	84,00	1,14	0,00	0,40						H741 ; H742 ; H743		02
0857_sd004	Fossé			SD									_	0,70	0,40		31,84	31,44	857.01 : limon argile gris foncé à noir avec quelques nodules orange homogène et compact, quelques pierres éparses			H743		02
0857_sd074	Fossé			SD									_	1,14	0,37		33,04	32,67	857.01 : limon sableux gris foncé homogène et compact			H741		
0857_sd075	Fossé			SD									_	0,64	0,20		32,24	32,04	857.01 : limon sableux gris foncé homogène et compact			H742		
0857_sd076	Fossé			SD									_	0,76	0,23		32,24	32,01	857.01 : limon sableux gris foncé homogène et compact, quelques pierres			H742		
0858	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,41					H741		
0859	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,42					H741		
0860	Fosse			ST						Oblong			1,86	0,54	0,00		32,42					H741		
0861	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,44					H741		
0862	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,46					H741		
0863	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,44					H741		
0864	Fosse			ST						Polylobée			5,04	1,16	0,00		32,49					H741		
0865	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,62					H742		
0866	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,63					H742		
0867	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		32,65					H742		
0868	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,73					H742		
0869	Fossé		sd045	ST				608	360 ?	rectiligne	N/S	Arasé	8,00	0,22	0,00	0,08						H741		
0869_sd045	Fossé			SD									_	0,22	0,08		32,62	32,54	869.01 : limon argileux gris à nodules jaune de substrat remanié, petits cailloux dont certains rubéfiés			H741		
0870	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,48					H741		
0871	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,68					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0872	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,05	1,05	0,00		32,74					H741		
0873	Fossé		sd097	ST			1598	1008	1490 ; 911 ?	curviligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	96,50	0,78	0,00	0,44						H741		
0873_sd097	Fossé			SD									_	0,78	0,44		32,3	31,86	843.01 : limon argileux gris foncé homogène et compact, inclusions de TCA 873.02 : blocs de granite épars			H741		
0874	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		33,02					H741		
0875	Fosse			ST						Ovale			1,95	1,20	0,00		33,08					H741		
0876	Fosse			ST						Polylobée			4,89	1,54	0,00		32,56					H741		
0877	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		33,10					H741		
0878	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		33,03					H741		
0879	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		33,02					H741		
0880	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,04					H741		
0881	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,00					H741		
0882	Fosse			ST						Subovale			2,60	4,00	0,00		33,06					H741		
0883	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,76					H742		
0884	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,77					H742		
0885	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,79					H742		
0886	Mur			ST		UA06				rectiligne	E/O		4,70	0,73	0,10		32,44	32,34	886.01 : fond de fondation de mur constitué de blocs de granite (10 à 20cm de côté). Forme un angle avec 887			H741		
0887	Mur			ST		UA06				rectiligne	N/S		4,35	0,70	0,00		32,39		887.01 : fond de fondation de mur constitué de blocs de granite (10 à 20cm de côté). Forme un angle avec 886			H741		
0888	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		30,65					H743		
0889	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		30,65					H743		
0890	Fossé			ST						rectiligne	N/S		10,50	0,75	0,00		30,67					H743		
0891	Fosse			ST						Ovale			0,97	0,51	0,00		30,76					H743		
0892	Mur			ST						rectiligne	SO/NE		3,60	0,95	0,00		31,14		892.01 : possible fondation de mur constituée d'une assise de moellons de granite			H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0893	Fossé			ST						rectiligne	E/O		1,66	0,70	0,00				Forme un angle vers l'ouest avec 616			H743		
0894	Fossé		sd041	ST						curviligne		Parois obliques, fond en cuvette	21,20	0,60	0,00	0,23						H743		
0894_sd041	Fossé			SD									_	0,60	0,23		30,96	30,73	894.01:limon sableux gris, inclusions de petits blocs de granite rubéfiés, traces de terre cuite, rares charbons de bois			H743		
0895	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0896	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,17					H743		
0897	Fossé		sd112 ; sd113 ; sd114	ST						curviligne	E/O	Parois obliques, fond en pointe	25,00	0,90	0,00	0,44						H743		
0897_sd112	Fossé			SD									_	0,90	0,44		31,02	30,58	897.01: limon argileux gris foncé à nodules blanchâtres et jaunâtres, quelques charbons de bois, traces de TCA			H743		
0897_sd113	Fossé			SD									_	0,64	0,26		31,19	30,93	897.01 : limon sableux brun gris hétérogène et compact, quelques petits pierres et rares fragments de TCA			H743		
0897_sd114	Fossé			SD									_	0,72	0,28		33,71	33,43	897.01 : limon argileux gris foncé, quelques blocs de granite, fragments de TCA			H743		
0898	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		31,18					H743		
0899	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,24					H743		
0900	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		32,38					H741		
0901	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,54					H741		
0902	Fossé			ST					689	curviligne	E/O		21,15	1,05	0,00		33,02					H741		
0903	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,81					H741		
0904	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,68	0,68	0,00		32,78					H741		
0905	Fosse			ST						incomplet			_	2,40	0,00		32,95					H741		
0906	Fosse			ST						Polylobée			2,99	1,11	0,00		33,18					H741		
0907	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,19	0,19	0,00		33,11					H741		
0908	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		33,13					H741		
0909	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		33,12					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0910	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		33,17					H741		
0911	Fossé		sd108	ST			751		873 ?	incomplet		incomplet	12,00	1,55	0,00	1,04	33,19					H741		08
0911_sd108	Fossé			SD									_	1,55	1,04		33,44	32,40	911.01 : limon sableux brun gris clair hétérogène et compact, quelques blocs de granite et cailloutis 911.02 : limon sableux gris homogène et compact, rares blocs de granite (0,30 cm), quelques charbons de bois 911.02 : limon sableux brun clair homogène et compact, quelques cailloutis et TCA			H741		
0912	Fosse			ST						Oblong			1,31	0,26	0,00		33,18					H741		
0913	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,05					H741		
0914	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		33,04					H741		
0915	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,02					H741		
0916	Mur			ST						Subrectiligne	SSO/NNE		18,00	0,80				0,00	916.01 : Mur/talus paramenté composé de blocs de granite lié par une matrice limoneuse brune avec nombreux fragments de TCA.		moderne	H741 ; H746	Ancien talus de la limite cadastrale moderne ?	
0917	Mur		sd053	ST		UA02				rectiligne	E/O		5,75	0,80				0,00	917.01 : mur nord de l'UA02. Parement et blocage de blocs équarris et moellons de mortier liés à de la terre jaune compacte. Une seule assise observé			H746		05
0918	Mur			ST		UA02				rectiligne	N/S		6,25	0,74				0,00	918.02			H746		
0919	Mur		sd053	ST		UA02				rectiligne	E/O		2,64	0,68	0,00							H746		05
0920	Mur		sd053	ST		UA02				rectiligne	E/O		23,75	0,65	0,14			-0,14				H746		
0921	Mur			ST		UA02				rectiligne	E/O		2,11	0,66	0,10			-0,10				H746		
0922	Mur		sd016	ST		UA02				rectiligne	N/S		3,20	0,75	0,20			-0,20				H746		
0923	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,89					H746		
0924	remblai			ST									7,00	2,00	0,20		33,15		niveau de remblai, limoneux sableux brun, nombreux blocs de granite et fragments de TCA.			H746		
0925	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,76	0,76	0,00		32,90					H746		
0926	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,89					H746		
0927	Fossé			ST						Subrectiligne	N/S	Cuvette	13,40	0,27	0,12		32,84	32,72	927.01 : limon brun homogène et compact			H746		
0928	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,77	0,77	0,00		32,92					H746		
0929	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,94					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0930	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,85	0,85	0,00		32,93					H746		
0931	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,87					H746		
0932	Fosse			ST						Circulaire			1,03	1,03	0,00		32,89					H746		
0933	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,86					H746		
0934	Fossé			ST			959			rectiligne	E/O		9,40	0,44	0,00		32,86					H746		
0935	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,84	0,84	0,00		32,86					H746		
0936	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,92	0,92	0,00		32,80					H746		
0937	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,87					H746		
0938	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,92					H746		
0939	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,91					H746		
0940	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,98					H741		
0941	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,98					H741		
0942	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,00					H741		
0943	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,97					H741		
0944	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,99					H741		
0945	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,98					H741		
0946	Fosse			ST						Ovale			0,98	0,55	0,00		33,00					H741		
0947	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,99					H741		
0948	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,93					H741		
0949	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		32,96					H741		
0950	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,94					H741		
0951	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,88					H741		
0952	Empierrement		sd128	ST		UA04				Irrégulier			2,50	1,90	0,00		32,83		952.01 : Niveau composé de fragments de TCA à l'est, de TCA positionnées de champ en bordure sud et d'un mélange de fragments de TCA et de moellons grossièrement équarris en granite à l'ouest. Quelques fragments de gneiss épars. Matrice sableuse brun clair très compact			H856		07

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0953	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,85					H746		
0954	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,88					H746		
0955	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,98					H741		
0956	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,97					H741		
0957	Mur		sd016	ST		UA09		1477		rectiligne	E/O		1,80	0,53	0,15		33,14	32,99	957.01 : moellons équarris de 20 à 35 cm, peu de blocage. Un assise parmentée uniquement sur le côté est			H746		
0958	Mur			ST		UA09		1477		rectiligne	N/S		3,00	0,50	0,15		33,18	33,03	958.01 : moellons équarris de 15 à 40 cm. Absence de parement sur le côté sud			H746		
0959	Fossé		Sd028 ; sd039 ; sd176	ST				934 ; 1477		rectiligne	N/S	Parois obliques, fond en cuvette	20,00	1,70	0,00	0,90						H746 ; H855		04 ; 06
0959_ sd028	Fossé			SD									_	1,19	0,34		32,48	32,14	959.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de petites pierres			H746	Fonctionne avec 960 et 964	06
0959_ sd039	Fossé			SD									_	1,50	0,90		32,81	31,91	959.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, quelques cailloux, rares blocs et nodules de substrat 959.02 : limon sableux gris très clair homogène et compact, rares cailloux, quelques blocs 959.03 : limon sableux gris très clair hétérogène et compact, nodules d'arène et fragments de granite			H746		04
0959_ sd176	Fossé			SD									_	1,70	0,90		32,77	31,87	959.01 : substrat remanié (effondrement de paroi) 959.02 : limon argileux gris, quelques oxydes de manganèse 959.03 : limon sableux gris à nodules orange, quelques pierre de gneiss 959.04 : limon argileux gris homogène et compact, quelques charbons de bois 959.05 : limon sableux gris orangé, quelques charbons de bois 959.06 : limon brun, nombreuses pierres, charbons de bois et éclats de terre cuite			H855		
0960	Fossé		sd027 ; sd028	ST				961 ; 967		rectiligne	NO/SE	Parois obliques, fond en cuvette	4,00	1,34	0,00	0,58						H746	Fonctionne avec 959	06

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0960_sd027	Fossé			SD									_	1,34	0,37		32,52	32,15	960.01 : limon sableux gris clair homogène et compact 960.02 : Arène remanié 960.03 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de petites pierres			H746		
0960_sd028	Fossé			SD									_	1,18	0,58		32,75	32,17	960.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de petites pierres			H746		06
0960_sd177	Fossé			SD									_	1,10	0,58		32,74	32,16	960.01 : limon argileux gris, nodules de substrat remanié 960.02 : limon argileux gris clair mélangé de substrat remanié 960.03 : poche d'argile gris avec trace de charbon de bois 960.04 : poche de substrat remanié avec un peu d'argile gris clair 960.05 : limon argileux, quelques blocs et cailloutis, traces de charbons de bois et TCA			H746		
0961	Fossé		sd028 ; sd039	ST			959 ; 960 ; 964			rectiligne	N/S	Cuvette	3,40	0,50	0,00	0,20						H746		04 ; 06
0961_sd028	Fossé			SD									_	0,50	0,20		32,77	32,57	961.01 : limon brun homogène et compact, inclusions de blocs de granite brûlé			H746		06
0961_sd039	Fossé			SD									_	0,25	0,10		32,75	32,65	961.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, rares gravillons			H746		04
0962	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,81					H746		
0963	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,71					H746		
0964	Fossé		sd026 ; sd039 ; sd177	ST				967		rectiligne	NO/SE	Parois obliques, fond plat	4,00	1,00	0,00	0,43						H746	Fonctionne avec 959	04
0964_sd026	Fossé			SD									_	1,00	0,40		32,66	32,26	964.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de quelques cailloux			H746		
0964_sd039	Fossé			SD									_	0,94	0,43		32,74	32,31	964.01 : limon sableux gris clair homogène et compact, inclusions de quelques cailloux et lentilles de substrat remanié			H746		04
0964_sd177	Fossé			SD									_	1,00	0,40		32,69	32,29	964.01 : limon argileux gris foncé, nodules de substrat remanié et quelques cailloux			H746		
0965	Fossé			ST									1,90	0,40	0,00		32,75					H746		
0966	Fossé			ST											0,00							H746 ; H855		
0967	Fossé		sd026 ; sd027 ; sd142	ST			960 ; 964			rectiligne	SSO/ NNE	Parois obliques, fond plat	10,00	3,00	0,00	1,76						H746		06 ; 16

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0967_sd026	Fossé			SD									_	_	0,00		32,74		967.01 : limon sableux brun homogène et compact, inclusions de cailloutis et de quelques gros blocs de granite			H746		
0967_sd027	Fossé			SD									_	_	0,00		32,78		967.01 : limon sableux gris brun homogène et compact, inclusions de petites pierres			H746		06
0967_sd142	Fossé			SD									_	3,00	1,76		32,76	31,00	967.01 : limon argileux gris 967.02 : limon sableux orange (substrat remanié) 967.03 : limon argileux gris, nombreux blocs de granite et gneiss, inclusions de charbons de bois, ossements brûlés sur l'extrémité nord du fossé (incinération?) 967.04 : limon sableux orange (substrat remanié), quelques blocs de granite 967.05 : limon argileux gris homogène et compact, nombreux blocs de granite et gneiss, un fragment de TCA, quelques blocs brûlés, inclusions de charbons de bois et éclats de terre cuite 967.06 : sable ocre homogène 967.07 : limon sableux brun compact, nombreuses pierres de granite et gneiss, inclusions de charbons de bois et terre cuite 967.08 : limon sableux brun meuble, nombreux charbons de bois			H746		16
0968	Fosse			ST						Ovale			0,83	0,52	0,00		32,82					H746		
0969	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,85					H746		
0970	Fosse			ST						Circulaire			1,10	0,94	0,00		32,86					H746		
0971	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,89					H746		
0972	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		32,90					H746		
0973	Fosse			ST						incomplet			_	2,64	0,00		32,99					H746		
0974	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,75	0,75	0,00		32,88					H746		
0975	Fosse			ST						Subovale			1,43	1,17	0,00		32,83					H746		
0976	Absent sur QGIS			ST											0,00									
0977	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,24					H1407		
0978	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,64					H741		
0979	Annulation			ST					1476						0,00									

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
0980	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,92					H746		
0981	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,91					H746		
0982	Fosse			ST			1532	1500		incomplet			_	2,23	0,00		32,88					H741		
0983	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		32,84					H742		
0984	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,83					H742		
0985	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,77	0,77	0,00		32,91					H742		
0986	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,81					H742		
0987	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		32,81					H742		
0988	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		32,83					H742		
0989	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,84					H742		
0990	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		32,84					H742		
0991	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,87					H742		
0992	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,87					H742		
0993	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,83					H742		
0994	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		32,72					H742		17
0995	Fosse		sd044	ST						Quadrangulaire		parois obliques, fond plat	0,68	0,48	0,12		32,75	32,63	995.01 : limon sableux homogène gris à gris foncé			H742		17
0996	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,84					H742		
0997	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,74					H742		
0998	Fosse			ST						Polylobée			1,92	0,92	0,00		32,76					H742		
0999	Fossé			ST						rectiligne	NO/SE		6,10	0,24	0,00		32,77					H742		
1000	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,02					H741		
1001	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,02					H741		
1002	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,99					H741		
1003	Fosse			ST						Oblong			1,20	0,36	0,00		33,02					H741		
1004	Fossé			ST						Subrectiligne	N/S		7,30	0,70	0,00		32,99					H741		
1005	Trou de poteau			ST						Subcirculaire			0,52	0,44	0,00		33,05					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1006	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		33,01					H741		
1007	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,20	0,36	0,00		33,02					H741		
1008	Fossé	Fossé nord de l'enclos romain	sd001 ; sd055 ; sd058 ; sd117	ST			1075 ; 1347 ; 1349 ; 1466 ;		1604 ?	rectiligne	E/O	Parois obliques, fond en cuvette	55,00	2,80	0,00	1,26						H741 ; H746		06
1008_sd001	Fossé			SD									_	2,80	1,16		33,26	32,10	1008.01 : limon sableux brun clair compact, quelques inclusions de substrat, micro charbons de bois, fragments de terre cuite et quelques pierres de granite 1008.02 : substrat remanié (arène granitique) très compact mélangé à du limon brun clair, quelques pierres 873.01 = 1008.03 : limon sableux brun clair avec de gros blocs de granite			H741		
1008_sd055	Fossé			SD									_	_	0,54		33,87	Fond non atteint	1008.01 : limon avec arène granitique jaune compact et homogène 1008.02 : limon sableux gris foncé compact et homogène 1008.03 : arène remaniée			H741		
1008_sd058	Fossé			SD									_	2,70	1,26		33,02	31,76	1008.01 : arène granitique jaune remaniée 1008.02 : limon argileux gris foncé compact et homogène, inclusions de blocs de granite et de gneiss 1008.03 : arène granitique jaune grisée compact et homogène 1008.04 : limon sableux gris foncé compact et homogène, inclusions de blocs de granite 1008.05 : limon sableux gris compact et homogène, inclusions de gros blocs de granite 1008.06 : limon très sableux gris jaunâtre, compact et homogène, rares inclusions de petits blocs de granite			H741		06
1008_sd117	Fossé			SD									_	2,70	1,20		33,24	32,04	1008.01 : limon sableux brun clair peu compact et homogène, quelques cailloutis de granite			H746		
1009	Annulation			ST											0,00									
1010	Fossé	Fossé est de l'enclos romain	sd183	ST			1612 ; 1615 ; 1616 ; 1618 ?	1618 ?	438	rectiligne	N/S	Evasé	2,00	3,60	0,00	0,60						H741		04

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1010_ sd183	Fossé			SD									_	3,60	0,60		32,97	32,37	1010.01 : limon sableux brun clair compact et hétérogène, quelques cailloutis de granite, fragements de TCA et lentilles de substrat 1010.02 : limon sableux brun gris clair très compact et hétérogène, rares cailloux 1010.03 : limon sableux brun clair compact et hétérogène, cailloux au sommet de l'US dans la partie est (bande de roulement de la voirie 1618 ?)			H741		04
1011	Fossé			ST						rectiligne			16,65	0,39	0,00		33,14					H741		
1012	Trou de poteau			ST						Circulaire	NNE/ SSE		0,76	0,76	0,00		33,15					H741		
1013	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,06					H741		
1014	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		33,10					H741		
1015	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,13					H741		
1016	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		33,00					H741		
1017	Fosse			ST			857			Oblong			2,90	0,85	0,00		32,97					H741		
1018	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		32,92					H741		
1019	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,90					H741		
1020	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		33,01					H741		
1021	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,96					H741		
1022	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,95					H742		
1023	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		33,04					H741		
1024	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		33,03					H741		
1025	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		33,05					H741		
1026	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		33,02					H741		
1027	Fosse			ST						Ovale			1,35	0,52	0,00		33,03					H741		
1028	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		33,05					H741		
1029	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		33,13					H741		
1030	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		33,19					H741		
1031	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		33,20					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1032	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,21					H741		
1033	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1034	Fosse			ST						Polylobée			0,93	0,27	0,00		33,20					H741	Probable double trou de poteau	
1035	Fosse			ST						Polylobée			0,97	0,27	0,00		33,21					H741	Probable double trou de poteau	
1036	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		33,22					H741		
1037	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1038	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		33,17					H741		
1039	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		33,17					H741		
1040	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		33,13					H741		
1041	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		33,15					H741		
1042	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,19	0,19	0,00		33,12					H741		
1043	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		33,11					H741		
1044	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		33,08					H741		
1045	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		33,06					H741		
1046	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		33,04					H741		
1047	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		33,08					H741		
1048	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		33,09					H741		
1049	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		33,09					H741		
1050	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		33,09					H741		
1051	Fosse			ST						Polylobée			2,01	1,15	0,00		33,12					H741		
1052	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,19	0,19	0,00		33,10					H741		
1053	Fosse			ST						Oblong			1,89	0,30	0,00		33,11					H741		
1054	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,12					H741		
1055	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,11					H741		
1056	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,11					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1057	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		33,10					H741		
1058	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,67	0,67	0,00		33,12					H741		
1059	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		33,12					H741		
1060	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		33,10					H741		
1061	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		33,08					H741		
1062	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		33,09					H741		
1063	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		33,11					H741		
1064	Fosse			ST						Ovale			0,82	0,41	0,00		33,10					H741		
1065	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,93	0,93	0,00		33,03					H741		
1066	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		33,01					H741		
1067	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		33,06					H741		
1068	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,65	0,65	0,00		33,06					H741		
1069	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		33,03					H741		
1070	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		33,02					H741		
1071	Fosse			ST						Ovale			1,53	0,76	0,00		33,08					H741		
1072	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		33,04					H742		
1073	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,01					H741		
1074	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,02					H741		
1075	Fossé			ST			1467	1008		rectiligne	N/S		16,00	0,40	0,00	_	33,10					H741		
1076	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		33,05					H741		
1077	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		33,06					H741		
1078	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		33,06					H741		
1079	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		33,08					H741		
1080	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		33,05					H741		
1081	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,07					H741		
1082	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,04					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1083	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,99					H741		
1084	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		33,09					H741		
1085	Trou de poteau			ST						Circulaire		parois obliques, fond plat	0,67	0,67	0,36		33,08	32,72	1085.01 : limon sableux gris compact et hétérogène, inclusions d'arène remaniée (avant-trou) 1085.02 : limon sableux brun gris meuble et homogène, rares inclusions de charbons de bois en partie supérieure (empreinte du poteau)			H741		
1086	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		33,10					H741		
1087	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		33,12					H741		
1088	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		33,10					H741		
1089	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,71	0,71	0,00		33,12					H741		
1090	Fosse			ST						Ovale			1,32	0,85	0,00		33,09					H741		
1091	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		33,08					H741		
1092	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		33,08					H741		
1093	Fosse			ST						Ovale			1,35	0,82	0,00		33,08					H741		
1094	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		33,09					H741		
1095	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		33,06					H741		
1096	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		33,08					H741		
1097	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,78	0,78	0,00		32,80					H742		
1098	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,04					H741		
1099	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		33,09					H741		
1100	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,28					H743		
1101	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,36					H743		
1102	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,42					H743		
1103	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,90					H742		
1104	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,86					H742		
1105	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,81					H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1106	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,86					H743		
1107	Fossé	Fossé de parcellaire	sd004 ; sd077	ST			1123	1114		curviligne	NE/SO	Cuvette	27,50	0,80	0,00	0,40					moderne	H742 ; H743		02
1107_ sd004	Fossé			SD									_	0,80	0,40		31,76	31,36	1107.01 : limon argileux gris foncé à nodules orangés et brun, quelques cailloux de granite, un fragment de TCA, un peu de charbons de bois			H743		02
1107_ sd077	Fossé			SD									_	0,54	0,20		31,82	31,62	1107.01 : limon sableux gris homogène, quelques pierres de granite			H743		
1108	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		31,99					H743		
1109	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,07					H743		
1110	Fossé			ST						rectiligne	E/O		26,20	0,81	0,00		32,75					H742 ; H743		
1111	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,57					H742		
1112	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,63					H742		
1113	Fossé	Fossé de parcellaire		ST						rectiligne	E/O		10,15	0,58	0,00		32,76				moderne	H742 ; H743		
1114	Fossé	Fossé de parcellaire	sd005	ST			810 ; 832 ; 857 ; 894 ; 1107	1138		Subrectiligne	E/O	Parois évasées, fond plat	92,00	0,29	0,00	0,12					moderne	H743	Vient s'accrocher à 557	
1114_ sd005	Fossé			SD									_	0,29	0,12		31,92	31,80	1114.01 : limon argileux brun foncé compact, inclusions d'arène granitique et de petits cailloux 1114.02 : limon argileux brun foncé compact et homogène, quelques petites pierres 1114.03 : limon sableux fin brun gris très meubles, quelques petites pierres			H743		
1115	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		30,85					H743		
1116	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,15					H743		
1117	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,26					H743		
1118	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,25					H743		
1119	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,23					H743		
1120	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,31					H743		
1121	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		31,36					H743		
1122	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,37					H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1123	Fossé		sd077	ST				1107		incomplet		Parois obliques, fond plat	1,00	1,00	0,00	0,20						H743		
1123_sd077	Fossé			SD									_	1,00	0,20		31,82	31,62	1123.01 : limon sableux brun gris compact, quelques nodules de substrat remanié			H743		
1124	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,84					H743		
1125	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		31,86					H743		
1126	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		31,79					H743		
1127	Fossé			ST						rectiligne	SSO/NNE		1,94	0,43	0,00		30,95					H743		
1128	Fossé		sd040	ST						rectiligne	NNO		1,75	0,65	0,00	0,10	30,97					H743		
1128_sd040	Fossé			SD									_	0,65	0,10		30,96	30,86	1128.01 : limon sableux brun gris, quelques nodules d'arène granitique, rare cailloux			H743		
1129	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,07					H743		
1130	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,12					H743		
1131	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		31,12					H743		
1132	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,19					H743		
1133	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,16					H743		
1134	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		31,17					H743		
1135	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		31,28					H743		
1136	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,31					H743		
1137	Fosse		sd004	ST				832		Ovale		Arasé	1,60	1,13	0,24		31,14	30,90	1137.01 : limon argileux gris avec quelques nodules orangés, quelques petits cailloux de granite 1137.02 : limon argileux gris avec quelques nodules orangés			H743		
1138	Fosse		sd004	ST				832 ; 1114		Ovale			2,10	1,65	0,88		31,57	30,69	1138.01 : limon argileux gris foncé à nodules orangé compact et homogène 1138.02 : limon argileux gris foncé compact et hétérogène, quelques blocs de granite 1138.03 : limon argileux gris avec rares blocs de granite 1138.04 : limon argileux brun gris meuble et hétérogène, quelques blocs de granite			H743		
1139	Fossé			ST						curviligne	NO/SE		6,85	0,74	0,00		32,18					H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1140	Fosse			ST						incomplet			1,11	0,79	0,00		32,57					H743		
1141	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,56					H743		
1142	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		32,58					H743		
1143	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		32,55					H743		
1144	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,57					H743		
1145	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,56					H743		
1146	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,59					H743		
1147	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,59					H743		
1148	Fosse			ST						Polylobée			10,00	2,50	0,00		32,59					H743		
1149	Fosse			ST						Polylobée			3,22	0,66	0,00		32,57					H743		
1150	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,85	0,85	0,00		32,62					H743		
1151	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,55					H743		
1152	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,58					H743		
1153	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		32,58					H743		
1154	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,59					H743		
1155	Fossé			ST						rectiligne		N/S	3,28	0,36	0,00		32,62					H743		
1156	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,57					H743		
1157	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,55					H743		
1158	Fossé		sd063 ; sd064	ST						rectiligne		ENE/ OSO	10,62	1,05	0,00	0,42						H743		
1158_ sd063	Fossé			SD									_	1,05	0,42		32,53	32,11	1158.01 : arène granitique mélée à du limon argileux gris 1158.02 : limon sableux gris bleuté, traces de charbons de bois 1158.03 : limon sableux gris brun, quelques inclusions de charbons de bois, rares terre cuite			H743		
1158_ sd064	Fossé			SD									_	1,05	0,42		32,53	32,11	1158.01 : limon sableux gris bleuté, traces de charbons de bois et de terre cuite 1158.02 : limon sableux gris brun, quelques inclusions de charbons de bois			H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1159	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,54	0,54	0,11		32,55	32,44	1159.01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, inclusions de charbons de bois et éclats de granite, 3 blocs de calage			H743		
1160	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,61	0,61	0,29		32,66	32,37	1160.01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, inclusions de charbons de bois, éclats de granite et quelques pierres (granite et gneiss)			H743		
1161	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Cuvette arasée	0,32	0,32	0,05		32,58	32,53	1161.01 : limon sableux brun gris homogène			H743		
1162	Annulation			ST											0,00									
1163	fosse			ST		UA12				Ovale		Parois obliques, fond plat	0,60	0,42	0,22		32,59	32,37	1163.01 : limon sableux brun gris meuble et homogène, inclusions de charbons de bois			H743		
1164	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,46	0,46	0,20		32,61	32,41	1164.01 : limon sableux brun gris, quelques inclusions de charbons de bois, pierres de calage en granite			H743		
1165	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,36	0,36	0,27		32,56	32,29	1165.01 : limon sableux gris homogène, inclusions de charbons de bois			H743		
1166	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,56	0,44	0,26		32,53	32,27	1166.01 : limon gris foncé meuble et homogène, inclusions de charbons de bois, éclats de granite et de terre cuite			H743		
1167	Trou de poteau			ST		UA12				Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,55	0,48	0,17		32,57	32,40	1167.01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, quelques pierres de calage en granite, rares inclusions de micro charbons de bois			H743		
1168	Fossé			ST						rectiligne	NNO/SSE		19,50	0,40	0,00	_	32,73					H743		
1169	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,47					H743		
1170	Fossé		sd066 ; sd070 ; sd072 ; sd073	ST						rectiligne	NNO/SSE	Parois évasées, fond en cuvette	38,50	1,50	0,00	0,40						H742 ; H743 ; H746		
1170_sd066	Fossé			SD									_	1,50	0,40		32,16	31,76	1170.01 : limon sableux brun gris compact et homogène, rares inclusions de charbons de bois, quelques petites pierres de granite			H746		
1170_sd070	Fossé			SD									_	1,07	0,40		32,69	32,29	1170.01 : limon sableux brun gris très meuble et homogène, quelques blocs de granite (20 cm), fragments de TCA en surface			H743		
1170_sd072	Fossé			SD									_	0,84	0,30		32,78	32,48	1170.01 : limon sableux brun gris très meuble et homogène, quelques petits blocs de granite (<10cm)			H742		
1170_sd073	Fossé			SD									_	0,48	0,20		32,81	32,61	1170.01 : limon sableux brun gris meuble, quelques blocs de granite, un peu de TCA			H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1171	Fossé		Sd065 ; sd083 ; sd085	ST				1172		rectiligne	NNO/SSE	Cuvette	22,75	0,90	0,00	0,32						H742 ; H743 ; H746		
1171_sd065	Fossé			SD									_	0,30	0,25		32,15	31,90				H746		
1171_sd083	Fossé			SD									_	0,90	0,32		32,74	32,42	1171.01 : limon sableux gris homogène, quelques pierres de granite dans le fond de couche			H742 ; H443		
1171_sd085	Fossé			SD									_	0,40	0,22		32,66	32,44	1171.01 : limon sableux brun gris un peu compact et homogène, quelques petites pierres et un bloc de de granite de plus de 20 cm			H742		
1172	Fossé		sd042 ; sd065 ; sd083 ; sd085	ST			1171			rectiligne	NNO/SSE	Cuvette	37,50	0,88	0,00	0,37						H742 ; H743 ; H746		
1172_sd042	Fossé			SD									_	0,78	0,24		32,71	32,47	1172.01 : limon sableux gris à nombreuses inclusions d'altérites jaunes orangées homogène, inclusions de cailloux issus du substrat 1172.02 : limon sableux graveleux jaune orangé (altérite remaniée) compact 1172.03 : limon sableux gris homogène			H742		
1172_sd065	Fossé			SD									_	0,88	0,30		32,13	31,83	1172.01 : limon sableux gris, quelque inclusions de substrat, cailloux en surface de la couche			H746		
1172_sd083	Fossé			SD									_	0,60	0,37		32,74	32,37	1172.01 : limon sableux brun gris homogène, rares inclusions de charbons de bois			H742 ; H443		
1172_sd085	Fossé			SD									_	0,70	0,25		32,68	32,43	1172.01 : limon sableux brun gris un peu compact, quelques petites pierres (<10cm)			H742		
1173	Fossé		sd082	ST						rectiligne	SSO/NNE	Cuvette	12,40	0,32	0,00	0,08						H746		
1173_sd082	Fossé			SD									_	0,32	0,08		32,58	32,50	1173.01: limon sableux brun compact et homogène			H746		
1174	Fossé			ST						rectiligne	NNO/SSE		11,00	0,61	0,00							H746		
1175	Fossé		sd048 ; sd062	ST						rectiligne	SSO/NNE	Parois obliques, fond plat	12,00	0,90	0,00	0,35						H746		
1175_sd048	Fossé			SD									_	0,90	0,22		32,36	32,14	1175.01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, inclusions de cailloutis de gneiss, quelques pierres en fond de fossé			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1175_sd062	Fossé			SD									_	0,86	0,35		32,3	31,95	1175.01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, trace d'oxydation, quelques pierres (gneiss et granite) en fond de couche			H746		
1176	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,25					H746		
1177	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,29					H746		
1178	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,21					H746		
1179	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,19					H746		
1180	Fossé		sd046 ; sd049 ; sd050	ST						rectiligne	SSO/ NNE	Arasé	4,00	0,69	0,00	0,10						H746		
1180_sd046	Fossé			SD									_	0,50	0,04		32,38	32,34	1180.01 : limon sableux brun gris clair meuble et homogène, traces de charbons de bois			H746		
1180_sd049	Fossé			SD									_	0,69	0,10		32,4	32,30	1180.01 : limon sableux brun gris clair meuble et homogène, traces de charbons de bois			H746		
1180_sd050	Fossé			SD									_	0,57	0,09		32,43	32,34	1180.01 : limon sableux brun gris clair meuble et homogène, traces de charbons de bois			H746		
1181	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,40					H746		
1182	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,50					H746		
1183	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		32,51					H746		
1184	Fossé		sd024 ; sd030 ; sd047 ; sd061	ST				1191		rectiligne	SSO/ NNE	Parois obliques, fond en cuvette	14,00	0,96	0,00	0,38						H746		
1184_sd024	Fossé			SD									_	0,91	0,38		32,66	32,28	1184,01 : niveau de petites pierres liées par une matrice limono-sableuse brun gris 1184,02 : limon sableux homogène gris, quelques oxydes, fragments de terre cuite, gros blocs de granite 1184,03 : limon sableux homogène brun			H746		
1184_sd030	Fossé			SD									_	0,96	0,28		32,68	32,40	1184,01 : limon sableux gris homogène 1184,02 : limon sableux gris brun homogène, nombreux cailloux (substrat) et nodules d'arène jaune			H746		
1184_sd047	Fossé			SD									_	0,90	0,30		32,52	32,22	1184,02 : limon sableux gris brun homogène, nombreux cailloux (substrat) et nodules d'arène jaune			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1184_sd061	Fossé			SD									_	0,84	0,33		32,53	32,20	1184,01 : limon sableux gris homogène, quelques nodules de substrat orange 1184,02 : limon sableux gris brun homogène			H746		
1185	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,49					H746		
1186	Annulation			ST											0,00							H746		
1187	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,59					H746		
1188	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,59					H746		
1189	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,63					H746		
1190	Fossé		sd013 ; sd014 ; sd024	ST			1230	1229		rectiligne	E/O	Parois obliques à évasées, fond plat	15,35	0,95	0,00	0,32						H742 ; H746		01
1190_sd013	Fossé			SD									_	0,82	0,20		32,64	32,44	1190,01 : limon sableux gris très compact, nombreux cailloux de granite 1190,02 : limon sableux homogène gis compact, quelques petits cailloux 1190,03 : limon sableux brun gris compact et homogène, quelques petits cailloux de granite			H746		01
1190_sd014	Fossé			SD									_	0,95	0,32		32,71	32,39	1190,01 : interface limono-sableuse gris hydromorphe 1190,02 : limon sableux brun, quelques cailloux de granite			H742		
1190_sd024	Fossé			SD									_	0,82	0,18		32,66	32,48	1190,01 : limon sableux brun homogène, quelques petits cailloux			H746		
1191	Fossé		sd030	ST			1184			rectiligne	E/O	Parois évasées, fond plat	7,45	0,57	0,00	0,17						H746		
1191_sd030	Fossé			SD									_	0,57	0,17		32,68	32,51	1191,01 : limon sableux brun gris, nombreux cailloux issus du substrat, rare charbons de bois			H746		
1192	Annulation			ST											0,00							H746		
1193	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,65					H746		
1194	Fossé		sd012 ; sd013	ST			1226 ; 1230	1229		rectiligne	E/O	Parois obliques à évasées, fond plat	10,85	1,20	0,00	0,23						H742 ; H746		01
1194_sd012	Fossé			SD									_	1,20	0,20		32,75	32,55	1194,01 : limon sableux graveleux gris foncé homogène, quelques cailloux (substrat)			H746		01
1194_sd013	Fossé			SD									_	0,83	0,23		32,63	32,40	1194,01 : limon sableux graveleux gris foncé homogène, quelques cailloux (substrat)			H746		01

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1194_sd017	Fossé			SD									_	0,99	0,20		32,58	32,38	1194,01 : limon sableux graveleux gris foncé homogène, quelques cailloux (substrat)			H742		01
1195	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,67					H746		
1196	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,59					H746		
1197	Annulation			ST											0,00							H746		
1198	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,57					H746		
1199	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,20	0,20	0,00		32,57					H746		
1200	Fossé		sd084 ; sd086 ; sd088 ; sd089	ST						rectiligne	E/O	Parois obliques, fond en cuvette	34,80	1,40	0,00	0,52						H742		
1200_sd084	Fossé			SD									_	_	0,10		31,17	31,07	1200,01 : limon sableux gris compact et homogène, inclusions de TCA et granite brûlé			H742		
1200_sd086	Fossé			SD									_	1,10	0,35		32,91	32,56	1200,01 : limon brun foncé graveleux homogène			H742		
1200_sd088	Fossé			SD									_	1,40	0,52		32,44	31,92	1200,01 : limon sableux gris foncé bleuté compact et homogène, inclusions de terre cuite architecturale et granite brûlé 1200,02 : limon brun foncé pulvérulent homogène			H742		
1200_sd089	Fossé			SD									_	1,02	0,50		32,07	31,57	1200,01 : limon sableux gris foncé bleuté compact et homogène, inclusions de terre cuite architecturale et granite brûlé 1200,02 : limon brun foncé pulvérulent homogène			H742		
1201	Fossé		sd079	ST						rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	32,00	1,80	0,00	0,37						H742		
1201_sd079	Fossé			SD									_	1,45	0,37		32,32	31,95	1201.01 : limon sableux gris bleuté homogène et compact, inclusions de TCA			H742		
1202	Fossé		sd006 ; sd054 ; sd060	ST				1609 ; 1610		rectiligne	ESE/ ONO	Parois obliques, fond plat	51,50	3,42	0,00	2,38						H741 ; H742 ; H746		06 ; 12

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1202_sd006	Fossé			SD									_	3,10	2,26		32,89	30,63	1202,01 : arène granitique remaniée 1202,02 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,03 : arène granitique jaune brun homogène et compact 1202,04 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,05 : arène granitique jaune brun homogène et compact 1202,06 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,07 : arène granitique brun gris homogène et compact 1202,08 : limon très sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de blocs de granites brûlés 1202,09 : limon très sableux jaune et gris hétérogène 1202,10 : limon très sableux gris foncé homogène et compact			H746		06
1202_sd054	Fossé			SD									_	3,42	2,38		32,94	30,56	1202,01 : arène granitique remaniée 1202,02 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,03 : arène granitique jaune brun homogène et compact 1202,04 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,05 : arène granitique jaune brun homogène et compact 1202,06 : limon très sableux gris foncé homogène et compact 1202,07 : arène granitique gris brun homogène et compact 1202,08 : limon très sableux gris foncé homogène et compact, inclusions de blocs de granite brûlés 1202,09 : limon très sableux gris brun homogène et compact			H742		06
1202_sd060	Fossé			SD									_	2,95	fond non atteint				1202,01 : limon sableux gris homogène et compact 1202,02 : limon sableux gris foncé homogène et compact, inclusion de petits cailloux roulés en fond de couche			H746		12
1203	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,57					H746		
1204	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,14	0,14	0,00		32,54					H746		
1205	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,63					H746		
1206	Annulation			ST					1229						0,00									
1207	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,66					H746		
1208	Fossé			ST						rectiligne	E/O		1,51	0,20	0,00		32,66					H742 ; H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1209	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		32,68					H746		
1210	Annulation			ST					1230						0,00									
1211	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,66					H742		
1212	Trou de poteau		sd019	ST			1230			Circulaire			0,88	0,72	0,30		32,61	32,31	1212,01 : Limon sableux brun gris homogène et meuble, nombreux blocs de granite (+ de 20 cm)			H742		
1213	Fossé			ST						rectiligne			2,58	0,30	0,00		32,73					H742		
1214	Fossé		sd067	ST						rectiligne	NNO/SSE	Parois obliques, fond plat	15,00	0,94	0,00	0,20						H742 ; H743 ; H746		
1214_sd067	Fossé			SD									_	0,94	0,20		32,56		1214,01 : limon argileux gris foncé homogène et compact, quelques petites pierres de gneiss			H746		
1215	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,66					H742		
1216	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,20	0,20	0,00		32,69					H742		
1217	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		32,67					H742		
1218	Fosse			ST						Ovale			1,40	0,74	0,00		32,73					H742		
1219	Fossé			ST						rectiligne	E/O		2,83	0,25	0,00		32,75					H742		
1220	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,79					H742		
1221	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,80					H742		
1222	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		32,78					H742		
1223	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,79					H742		
1224	Fossé			ST				1226		curviligne	SO/NE		8,00	0,39	0,00		32,73					H742		01
1225	Fossé		Sd014 ; sd017	ST						rectiligne	SSO/NNE	Parois obliques, fond en cuvette	3,25	0,74	0,00	0,25						H742		01
1225_sd014	Fossé			SD									_	0,96	0,25		32,68	32,43	1225,01 : limon sableux gris bleuté hydromorphe 1225,02 : limon sableux graveleux brun gris compact, quelques nodules d'arène jaunes, quelques charbons de bois			H742		01
1225_sd017	Fossé			SD									_	0,74	0,24		32,75	32,51	1225,01 : limon sableux gris bleuté hydromorphe, quelques cailloux de granite (substrat), quelques oxydes de fer 1225,02 : limon sableux graveleux brun gris compact, quelques nodules d'arène jaunes, quelques charbons de bois			H742		01

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1226	Fosse			ST			1224	1194		Subcirculaire			0,88	0,64	0,00							H742		01
1227	Annulation			ST											0,00									
1228	Fosse			ST						Circulaire			1,63	1,50	0,00							H746		
1229	Fossé		sd009	ST			1190 ; 1194 ; 1230			rectiligne	SSO/ NNE	Arasé	13,00	0,90	0,00	0,10						H746		01
1229_ sd009	Fossé			SD									_	0,90	0,10		32,7	32,60	1129,01 : limon sableux homogène brun clair, quelques cailloux (gneiss)		moderne	H746		01
1230	Fossé		sd007 ; sd009 ; sd012 ; sd014	ST				1190 ; 1194 ; 1212 ; 1229		rectiligne	SO/NE	parois obliques, fond plat	16,75	0,52	0,00	0,22						H742 ; H746		01
1230_ sd007	Fossé			SD									_	0,40	0,16		32,65	32,49	1230,01 : limon sableux gris homogène, quelques cailloux de granite			H746		
1230_ sd009	Fossé			SD									_	0,30	0,10		32,63	32,53	1230,01 : limon sableux graveleux gris homogène, inclusions d'arène			H746		01
1230_ sd012	Fossé			SD									_	0,47	0,18		32,73	32,55	1230,01 : limon sableux graveleux gris homogène 1230,02 : limon sableux brun gris homogène			H746		01
1230_ sd014	Fossé			SD									_	0,50	0,22		32,71	32,49	1230,01 : limon sableux graveleux gris homogène 1230,02 : limon sableux brun gris homogène			H742		01
1230_ sd019	Fossé			SD									_	0,52	0,17		32,64	32,47	1230,01 : limon sableux gris homogène, traces de charbons de bois, nombreux cailloux (granite et substrat)			H742		
1231	Fossé		sd006 ; sd007 ; sd051 ; sd052 ; sd060	ST			1289 ; 1619	1609		rectiligne	ESE/ ONO	Parois évasées, fond plat	46,35	1,70	0,00	0,40						H742 ; H746		12 ; 17
1231_ sd006	Fossé			SD									_	1,30	0,20		32,69	32,49	1231,01 : limon sableux gris homogène compact			H746		
1231_ sd007	Fossé			SD									_	1,70	0,31		32,64	32,33	1231,01 : limon sableux graveleux gris, nombreuses inclusions d'arène jaune 1231,02 : limon sableux graveleux brun gris homogène			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1231_ sd051	Fossé			SD									_	0,80	0,40		32,78	32,38	1231,01 : limon argileux gris, quelques nodules d'arène 1231,02 : limon sableux gris, quelques pierres de granite 1231,03 : limon sableux gris clair 1231,04 : limon sableux gris jaune compact, nombreux nodules d'arène 1231,05 : limon sableux brun gris 1231,06 : limon sableux brun gris, nombreuses pierres de granite 1231,07 : limon brun			H742		17
1231_ sd052	Fossé			SD									_	1,75	0,40		32,78	32,38	Idem sd051			H742		17
1231_ sd060	Fossé			SD									_	_	0,50		32,56	32,06	1231,01 : limon sableux gris foncé compact et homogène			H746		12
1232	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,73					H743		
1233	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,75					H742		
1234	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,76					H742		
1235	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,75					H742		
1236	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,75					H742		
1237	Fosse			ST						Ovale			0,98	0,56	0,00		32,80					H742		
1238	Fosse			ST						Ovale			0,93	0,61	0,00		32,78					H742		
1239	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,74					H742		
1240	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,76					H742		
1241	Fosse			ST						Oblong			3,61	0,54	0,00		32,77					H742		
1242	Fosse			ST						Subovale			1,05	0,59	0,00		32,60					H743		
1243	Fosse			ST						Ovale			0,86	0,66	0,00		32,60					H743		
1244	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,66					H743		
1245	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,04	1,04	0,00		32,83					H742		
1246	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,78					H742		
1247	Fosse			ST						Oblong			0,99	0,32	0,00		32,81					H742		
1248	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,77					H742		
1249	Fossé			ST						rectiligne	NNO/ SSE		7,86	0,52	0,00		32,80					H742		
1250	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,78					H742		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1251	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,79					H742		
1252	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,77					H742		
1253	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,76					H742		
1254	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,79					H742		
1255	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,80					H742		
1256	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,79					H742		
1257	Fosse			ST						Oblong			2,87	0,95	0,00		32,80					H742		
1258	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,82					H742		
1259	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,61	0,61	0,00		32,83					H742		
1260	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,72	0,72	0,00		32,82					H742		
1261	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,82					H742		
1262	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,81					H742		
1263	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		32,82					H742		
1264	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,80					H742		
1265	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		32,74					H742		
1266	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,75					H742		
1267	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,75					H742		
1268	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,70					H742		
1269	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,55	0,55	0,00		32,65					H742		
1270	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,61					H742		
1271	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,73					H743		
1272	Fosse			ST						Circulaire			0,94	0,82	0,00		32,74					H743		
1273	Fossé			ST						Subrectiligne	E/O		15,00	0,66	0,00		32,72					H743		
1274	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,72					H743		
1275	Fosse			ST						Circulaire			1,36	1,10	0,00		32,71					H743		
1276	Fossé			ST						rectiligne	N/S		1,45	0,35	0,00		32,71					H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1277	Fossé			ST						rectiligne	ENE/OSO		4,76	0,42	0,00		32,72					H743		
1278	Fossé			ST						rectiligne	N/S		1,23	0,33	0,00		32,73					H743		
1279	Fossé			ST						Polylobée	N/S		2,14	0,32	0,00		32,73					H743		
1280	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,74					H743		
1281	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,03	0,03	0,00		32,73					H743		
1282	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,72					H743		
1283	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,72					H743		
1284	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,70					H743		
1285	Annulation			ST					1168						0,00							H743		
1286	Fossé			ST						rectiligne			2,46	0,45	0,00		32,72					H743		
1287	Fosse			ST						Oblong			3,99	0,39	0,00		32,77					H742		
1288	Fosse			ST						Subovale			0,81	0,63	0,00		32,66					H743		
1289	Fossé		sd006	ST				1231		rectiligne	ESE/ONO	Parois évasées, fond en cuvette	3,00	0,50	0,00	0,20						H746		
1289_sd006	Fossé			SD									_	0,50	0,20		32,72	32,52	1289,01 : limon sableux gris homogène et compact			H746		
1290	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,85					H742		
1291	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,73					H746		
1292	Fosse		sd006	ST						Ovale		Parois évasées, fond plat	1,13	1,10	0,14		32,90	32,76	1292,01 : limon sableux gris homogène compact			H746		06
1293	Fosse			ST						Ovale			0,72	0,52	0,00		33,02					H741		
1294	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,97					H746		
1295	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,99					H746		
1296	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		33,00					H746		
1297	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		33,02					H741		
1298	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		33,04					H741		
1299	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		33,04					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1300	Fosse			ST						Oblong			9,15	3,20	0,00		32,07					H741 ; H746	Comblement supérieur du fossé 1467 ?	
1301	Trou de poteau			ST						Circulaire		Arasé	0,90	0,60	0,10		32,96	32,86	1301,01 : limon sableux brun hétérogène, nodules de substrat remanié			H741		
1302	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,12					H741		
1303	Fosse			ST						Oblong			5,20	1,23	0,00		33,10					H746		
1304	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,06					H746		
1305	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		33,04					H746		
1306	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1307	Fosse			ST						Ovale			0,76	0,61	0,00		33,06					H746		
1308	Fosse			ST						Oblong			1,94	0,81	0,00		33,04					H746		
1309	Trou de poteau			ST						Circulaire		Cuvette	0,78	0,78	0,08		33,05	32,97	1309,01 : limon sableux brun hétérogène			H746		
1310	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		33,04					H746		
1311	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		33,04					H746		
1312	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		33,05					H746		
1313	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		33,06					H746		
1314	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		33,02					H746		
1315	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		33,01					H746		
1316	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		33,00					H746		
1317	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,87	0,87	0,00		32,95					H746		
1318	Fosse			ST						Ovale			0,96	0,55	0,00		33,00					H746		
1319	Fosse			ST						Ovale			1,98	0,80	0,00		33,00					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1320	Fosse			ST						Oblong			2,09	0,50	0,00		33,00					H746		
1321	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		33,01					H746		
1322	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,00					H746		
1323	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		33,02					H746		
1324	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		33,03					H746		
1325	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		33,04					H746		
1326	Fosse			ST						Ovale			0,99	0,66	0,00		33,03					H746		
1327	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		33,01					H746		
1328	Fosse			ST						Subcirculaire			0,62	0,50	0,00		32,79					H746		
1329	Fosse			ST			1467			Subcirculaire			1,46	1,09	0,00		33,01					H746		
1330	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,79	0,79	0,00		32,92					H746		
1331	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,91					H746		
1332	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,91					H746		
1333	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,90					H746		
1334	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,91					H746		
1335	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,21	0,21	0,00		32,92					H746		12
1336	Fosse			ST						Polylobée			1,31	0,67	0,00		32,94					H746		
1337	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,91					H746		
1338	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,94					H746		
1339	Fossé		sd110 ; sd122	ST				1008 ; 1347 ; 1341	746	curviligne	NO/SE	Parois obliques, fond en pointe	20,65	1,00	0,00	0,60						H746		
1339_sd110	Fossé			SD									_	0,80	0,40		32,94	32,54	1339,01 : limon argileux gris foncé, traces de substrat orange et très rares charbons de bois			H746		
1339_sd122	Fossé			SD									_	1,00	0,60		32,95	32,35	1339,01 : limon argileux gris foncé compact et homogène, quelques trace d'oxyde de fer 1339,02 : limon argileux gris foncé, quelques pierres de granite			H746		
1340	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,96					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1341	Fossé		sd059 ; sd093 ; sd094 ; sd095	ST			1339 ; 1467	1623		rectiligne	SSO/ NNE	Parois obliques, fond plat	23,75	2,00	0,00	1,45						H746		07
1341_ sd059	Fossé			SD									_	2,00	1,20		32,92	31,72	1341,01 : limon argileux brun clair gris, pierres de gneiss sur le haut de la couche, fragments de granite brûlé 1341,02 : limon argileux brun clair gris homogène, concentration de pierres au nord de la coupe (gneiss et un granite brûlé) 1341,03 : limon argileux brun clair mêlé à du substrat (arène granitique orange), quelques inclusions de charbons de bois et de terre cuite, quelques blocs de granite en surface 1341,04 : blocs de gneiss et granite en majorité brûlés, mêlés à un sédiment sableux brun noir sableux 1341,05 : limon argileux brun clair gris homogène, quelques inclusions de charbons de bois 1341,06 ; blocs de gneiss et de granite brûlés (<15cm), un fragment de TCA 1341,07 : arène granitique orange (effondrement de paroi) 1341,08 : limon argileux brun clair à gris homogène, inclusions de terre cuite, charbons de bois et quelques petites pierres (<5cm) 1341,09 : limon argileux gris jaune, inclusions de cailloutis 1341,10 : niveau de terre rubéfiée et charbons de bois 1341,11 : limon argileux gris meuble, inclusions de substrat (arène et pierres) 1341,12 : limon argileux brun clair à gris, inclusions de charbons de bois, quelques blocs de granite brûlés (<8cm) 1341,13 : arène granitique remaniée orange 1341,14 : limon argileux brun clair à gris meuble et homogène, inclusions de charbons de bois, cailloutis de gneiss et quelques blocs de granite 1341,15 : limon sableux brun foncé à rouge compact et homogène, inclusions de blocs de gneiss et éclats de terre cuite 1341,16 : terre rubéfiée et micro charbons de bois 1341,17 : limon brun sableux meuble et homogène, éclats de terre cuite et rares nodules de substrat			H746		07

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1341_sd093	Fossé			SD									_	2,00	1,45		32,92	31,47	1341,01 : fin niveau hétérogène d'arène jaune remaniée et de poches limoneuses grises 1341,02 : fin niveau limono-sableux brun gris avec arène 1341,03 : arène granitique brun à jaune homogène (effondrement de paroi) 1341,04 : idem 1341,03 1341,05 : limon sableux brun gris peu compact, énormément de pierres de granite brûlées surtout en partie ouest 1341,06 : limon sableux gris homogène 1341,07 : litage limoneux sableux jaune et gris 1341,08 : idem 1341,06 1341,09 : limon sableux homogène gris clair, quelques charbons de bois 1341,10 : limon sableux compact brun jaune, nombreuses inclusions d'arène granitique 1341,11 : poche d'arène jaune 1341,12 : limon sableux brun gris homogène brun gris, quelques cailloux de granite 1341,13 : limon sableux brun gris			H746		
1341_sd094	Fossé			SD									_	1,52	0,58		32,78	32,20	1341,01 : limon sableux gris, nombreux petits cailloux issus du substrat, quelques charbons de bois 1341,02 : limon sableux brun gris homogène, rare cailloux 1341,03 : limon sableux gris nombreuses pierres, quelques charbons de bois 1341,04 : limon sableux brun avec nombreuses inclusions d'arène jaune 1341,05 : limon sableux brun, quelques cailloux			H746		
1341_sd095	Fossé			SD									_	_	1,00		32,82	31,82	1341,01 : limon argileux homogène gris 1341,02 : limon sableux gris avec quelques pierres issues du substrat 1341,03 : limon sableux homogène brun gris 1341,04 : limon sableux brun jaune, petits cailloux, quelques charbons de bois 1341,05 : limon sableux compact, nombreux cailloux (substrat), rare terre cuite, quelques charbons de bois 1341,06 : limon brun gris clair homogène, quelques charbons de bois, petits cailloux (granite et quartz)			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1342	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,78	0,78	0,00		32,89					H746		
1343	Fosse			ST									0,89	0,42	0,00		32,90					H746		
1344	Fosse			ST									1,36	0,88	0,00		32,96					H746		
1345	Fosse			ST											0,00							H746		
1346	Fosse			ST											0,00							H746		
1347	Fossé		sd092 ; sd117 ; sd118	ST				1008		rectiligne	SSO/ NNE	Parois obliques, fond plat	17,00	2,00	0,00	1,16						H746		10
1347_ sd092	Fossé			SD									_	2,00	1,16		32,92	31,76	1347,01 : fin niveau limoneux argileux gris, quelques nodules d'arène orange 1347,02 : fin niveau limoneux sableux jaune à gris compact, inclusions d'arène et cailloux issus du substrat 1347,03 : limon sableux gris avec nombreux cailloux de granite (substrat) 1347,04 : limon sableux gris, nombreuses inclusions jaunes (substrat) 1347,05 : limon sableux gris homogène, cailloux de granite en fond de couche, quelque charbons de bois 1347,06 : limon sableux granuleux brun gris, quelques petits cailloux et nodules de substrat 1347,07 : limon homogène gris, rare charbons de bois 1347,08 : limon sableux brun gris, quelques cailloux de granite			H746		
1347_ sd117	Fossé			SD									_	_	1,00		33,2	32,20	1347,01 : limon sableux gris foncé très compact et hétérogène, lentilles de substrat et nombreuses pierres (10 à 15 cm) 1347,02 : limon sableux gris très compact et homogène, nombreux cailloux de 10 à 15 cm, rares charbons de bois			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1347 sd118	Fossé			SD									_	_	0,80		32,89	32,09	1347,01 : limon argileux brun gris foncé, nombreux oxydes de fer 1347,02 : limon argileux gris avec de nombreuses inclusions de substrat jaune 1347,03 limon argileux gris clair avec substrat remanié et quelques cailloux 1347,04 : limon argileux gris orange avec substrat remanié 1347,05 : poche d'argile grise et de sable jaune 1347,06 : limon argileux gris, traces de substrat 1347,07 = 1348 1347,08 : idem 1347,06			H746		
1348	Niveau		sd092	US				1349 ; 1350 ; 1351 ; 1352 ; 1354 ; 1356					19,00	1,60	0,18				1348,01 : niveau de cailloutis orange (substrat remanié)			H746		
1349	Trou de poteau			ST			1348			Circulaire			0,52	0,52	0,00		32,97					H746		
1350	Trou de poteau			ST			1348			Circulaire			0,60	0,60	0,00		33,01					H746		
1351	Fosse			ST			1348			Ovale			1,28	0,88	0,00		33,03					H746		
1352	Fosse			ST			1348			Subcirculaire			1,12	1,01	0,00		33,04					H746		
1353	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,02					H746		
1354	Fosse			ST			1348			Ovale			0,78	0,41	0,00		33,02					H746		
1355	Annulation			ST											0,00									
1356	Fosse			ST			1348			Ovale			1,77	1,30	0,00		32,99					H746		
1357	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		33,01					H746		
1358	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,99					H746		
1359	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,97					H746		
1360	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,98					H746		
1361	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,95					H746		
1362	Fosse			ST						incomplet			_	1,78	0,00		32,87					H746		
1363	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,56	0,56	0,00		32,78					H746		
1364	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,77					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1365	Fossé		sd060	ST			1611			curviligne	E/O	Parois évasées à fond plat	25,00	1,10	0,00	0,15			1365,01 : limon gris brun compact et homogène			H746		12
1365_sd060	Fossé			SD									_	1,10	0,15		32,67	32,52				H746		12
1366	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,47	0,47	0,00		32,63					H746		
1367	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,81					H746		
1368	Annulation			ST											0,00							H746		
1369	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,84					H746		
1370	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,89					H746		
1371	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,85					H746		
1372	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		32,86					H746		
1373	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,85					H746		
1374	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,87					H746		
1375	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,89					H746		
1376	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,86					H746		
1377	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		32,94					H746		
1378	Fosse			ST			1467			Ovale			1,81	1,18	0,00		32,86					H746		
1379	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,87					H746		
1380	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,78	0,78	0,00		32,92					H746		
1381	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,90					H746		
1382	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,80	0,80	0,00		33,02					H746		
1383	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,77	0,77	0,00		33,05					H746		
1384	Fosse			ST			1467			Ovale			1,44	1,06	0,00		33,04					H746		
1385	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,99					H746		
1386	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,92					H746		
1387	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,95					H746		
1388	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		32,99					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1389	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		33,00					H746		
1390	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,01					H746		
1391	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,02					H746		
1392	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		33,02					H746		
1393	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		33,02					H746		
1394	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		33,02					H746		
1395	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,98					H746		
1396	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,98					H746		
1397	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,96					H746		
1398	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,97					H746		
1399	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		32,97					H746		
1400	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,95					H746		
1401	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,96					H746		
1402	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,97					H746		
1403	Fosse			ST						Ovale			1,17	0,93	0,00		33,00					H746		
1404	Fosse			ST						Circulaire			0,89	0,89	0,00		33,00					H746		
1405	Fosse			ST						Ovale			1,09	0,87	0,00		32,92					H746		
1406	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,92					H746		
1407	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,87					H746		
1408	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,68					H746		
1409	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,83	0,83	0,00		32,65					H746		
1410	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,63					H746		
1411	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		32,60					H746		
1412	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,58					H746		
1413	Fosse			ST						Ovale			1,61	1,05	0,00		32,57					H746		
1414	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,52					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1415	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,59					H746		
1416	Fosse			ST						Subcirculaire			1,33	1,12	0,00		32,50					H746		
1417	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		32,42					H746		
1418	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,42					H746		
1419	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		32,45					H746		
1420	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,50					H746		
1421	Fossé			ST						rectiligne	SSO/NNE		6,00	0,38	0,00		32,44					H746		
1422	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1423	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,77					H741		
1424	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,73	0,73	0,00		31,18					H741		
1425	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,28					H741		
1426	Empierrement			ST		UA04				Irrégulier					0,00							H856		
1427	Empierrement			ST		UA04							3,80	0,84	0,00							H856		
1428	Empierrement			ST		UA04							2,20	0,70	0,00							H856		
1429	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		32,75					H741		
1430	Fossé			ST						rectiligne	SSO/NNE		3,88	0,82	0,00		33,14					H741		
1431	Fossé			ST						rectiligne	SSO/NNE		4,32	0,47	0,00		33,14					H741		
1432	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,96					H741		
1433	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,89					H746		
1434	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,88					H746		
1435	Fosse			ST						Ovale			0,83	0,58	0,00		32,52					H746		
1436	Fossé		sd120 ; sd124 ; sd169 ; sd178	ST				703		rectiligne	ENE/OSO	Parois obliques, fond en cuvette	33,00	2,60	0,00	1,50						H856		09 ; 11

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1436_sd120	Fossé			SD									-	2,60	1,50		32,52	31,02	1436,01 : limon argileux gris mêlé à des nodules de substrat 1436,02 : substrat remanié (effondrement de paroi) 1436,03 : argile gris compact charbonneuse 1436,04 : limon sableux gris avec pierres de granite et gneiss, quelques micro charbons de bois 1436,05 : limon argileux gris meuble, nombreux charbons de bois et pierre brûlées, quelques fragments de terre cuite 1436,06 : substrat remanié mêlé à du limon gris clair compact, inclusions de charbons de bois 1436,07 : limon gris clair très compact, charbons de bois, inclusions de petits pierres de gneiss et granite 1436,08 : limon argileux gris brun foncé			H856		11
1436_sd124	Fossé			SD									-	1,86	1,18		32,12	30,94	1436,01 : limon argileux gris mêlé à des nodules de substrat 1436,02 : substrat remanié (effondrement de paroi) 1436,03 : argile gris compact charbonneuse 1436,04 : limon sableux gris avec pierres de granite et gneiss, quelques micro charbons de bois 1436,05 : limon argileux gris meuble, nombreux charbons de bois et pierre brûlées, quelques fragments de terre cuite 1436,06 : substrat remanié mêlé à du limon gris clair compact, inclusions de charbons de bois 1436,07 : limon gris clair très compact, charbons de bois, inclusions de petits pierres de gneiss et granite 1436,08 : limon argileux gris brun foncé			H856		11

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1436_ sd169	Fossé			SD									_	2,30	1,52		32,72	31,20	1436,01 : substrat remanié orange (effondrement de parois) 1436,02 : limon argileux gris orangé, quelques pierres de granite 1436,03 : argile grise très compact et homogène, nombreuses pierres de gneiss et granite 1436,04 : limon argileux gris compact avec inclusions de gravillons, charbons de bois et éclats de gneiss 1436,05 : limon sableux compact jaune avec nodules de chaux et éclats de granite brûlé 1436,06 : limon sableux gris avec gros blocs de granite (>70 cm), inclusions de terre cuite, charbons de bois, pierres de gneiss et granite 1436,07 : limon brun très meuble			H856		09
1437	Fossé			ST				1668	183 ?	rectiligne	E/O		14,50	0,62	0,00		32,22					H1405		
1438	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,13					H856		
1439	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,88					H856		
1440	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,03					H1405		
1441	Fossé			ST					273 ?	rectiligne	SSO/ NNE		3,50	0,74	0,00		32,09					H1405		
1442	Annulation			ST											0,00									
1443	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,33					H1405		
1444	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,55					H856		
1445	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,64					H856		
1446	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,55					H856		
1447	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,21	0,21	0,00		32,53					H856		
1448	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,49	0,49	0,00		32,56					H856		
1449	Empierrement			ST		UA04									0,00							H856		
1450	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,30					H856		
1451	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		32,48					H856		
1452	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,56					H856		
1453	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		32,78					H855		
1454	Fossé			ST						rectiligne	NNO/ SSE	Arasé	8,40	0,25	0,12	_	32,85	32,73	1454,01 : limon brun compact homogène			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1455	Fossé			ST						rectiligne	N/S		3,50	0,16	0,00		32,90					H746		
1456	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,91					H746		
1457	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,91					H746		
1458	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,97					H741		
1459	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		33,00					H741		
1460	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,22	0,22	0,00		32,98					H741		
1461	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,78	0,78	0,00		32,95					H746		
1462	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,63	0,63	0,00		32,91					H741		
1463	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,92					H741		
1464	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,23	0,23	0,00		32,92					H741		
1465	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,18					H1405		
1466	Fossé		sd055 ; sd056	ST				1008	751	rectiligne	N/S		4,50	3,35	0,00	1,05						H741		
1466_ sd055	Fossé			SD									_	3,35	fond non atteint		32,82		1466,01 : limon très sableux gris clair compact et homogène 1466,02 : arène granitique remaniée 1466,03 : limon très sableux brun gris compact et homogène, inclusions de petits blocs de granite			H741		
1466_ sd056	Fossé			SD									_	2,80	1,05		32,76	31,71	1466,01 : limon très sableux jaune orangé compact et homogène 1466,02 : limon très sableux gris clair compact et homogène 1466,03 : arène granitique 1466,04 : limon très sableux gris brun compact et homogène, inclusions de petits blocs de granite			H741		
1467	Fossé		Sd056 ; sd057 ; sd095 ; sd115 ; sd118	ST				1075 ; 1623		rectiligne	NO/SE	Parois obliques, fond en cuvette	43,30	2,90	0,00	1,60						H741 ; H746		10
1467_ sd056	Fossé			SD									_	2,80	1,05		32,76	31,71	1467,01 : limon très sableux jaune orangé compact et homogène 1467,02 : limon très sableux gris clair compact et homogène 1467,03 : arène granitique 1467,04 : limon très sableux gris brun compact et homogène, inclusions de petits blocs de granite			H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1467_sd057	Fossé			SD									_	2,40	1,15		33,02	31,87	1467,01 : niveau de percolation : sable grisé avec infiltrations provenant de l'us 1467,03 1467,02 : limon sableux gris très compact, nombreuses traces d'oxydation et petites pierres (effondrement de paroi) 1467,03 : limon sableux gris, traces d'oxydation, quelques éclats de gneiss épars, rares traces de charbons de bois (niveau hydromorphe) 1467,04 : substrat remanié 1467,05 : limon argileux gris hétérogène, nombreuses pierres de gneiss et granite brûlé, rares micro charbons de bois 1467,06 : limon argileux gris homogène et compact, quelques gneiss et rares éclats de terre cuite et charbons de bois			H746		
1467_sd095	Fossé			SD									_	2,90	1,13		32,86	31,73	1467,01 : limon gris compact mélangé à de fragments du substrat rocheux 1467,02 : limon sableux brun gis, nombreux fragments du substrat rocheux, quelques charbons de bois, fragments de granite brûlé 1467,03 : limon sableux jaune 1467,04 : limon sableux gris, rare pierres, quelques charbons de bois			H746		
1467_sd115	Fossé			SD									_	2,60	1,55		33,09	31,54	1467,01 : limon argileux brun gris, nombreux oxydes de fer 1467,02 : limon argileux gris, nombreux oxydes de fer, rares blocs 1467,03 : limon argileux brun gris foncé 1467,04 : limon argileux brun gris foncé avec quelques blocs centimétriques et décimétriques, traces de substrat remanié 1467,05 : limon argileux gris clair 1467,06 : limon argileux à nodules brun, substrat remanié 1467,07 : limon argileux brun, un peu d'oxydes de fer 1467,08 : limon argileux gris, substrat remanié 1467,09 : limon argileux gris avec inclusions de substrat remanié 1467,10 : limon argileux gris clair 1467,11 : limon argileux gris 1467,12 : limon argileux brun clair 1467,13 : limon argileux gris avec beaucoup de substrat remanié 1467,014 : limon argileux avec traces de substrat			H746		10

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1467_sd118	Fossé			SD									_	_	fond non atteint							H746		10
1468	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,46	0,46	0,00		32,04					H1405		
1469	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,02					H1405		
1470	Niveau de circulation			US									5,60	4,40	0,05			-0,05	1470,01 : cailloutis					
1471	Fossé			ST				438					17,00	0,85	0,00	_	33,14					H741		
1472	Fosse		sd011	ST		UA08			1474	Ovale			0,85	0,70	0,00	_	34,47		1472,01 : limon argileux gris foncé, blocs de granite et schiste bleu, fragments de TCA			H856		
1473	Tranchée de récupération		sd011	ST		UA08				rectiligne	N/S		0,90	0,50	0,00	_			1473,01 : mur récupéré composé de moellons de granite à grain, quelques fragments de schiste bleu lié à du limon brun			H856		
1474	Fosse		sd011	ST					1472	Subcirculaire			0,87	0,87	0,00	_			1474,01 : limon argileux gris foncé, quelques cailloux, fragments de TCA, forte concentration de charbons de bois			H856		
1475	Trou de poteau		sd011	ST		UA08				Circulaire		Irrégulier	0,33	0,33	0,10		32,46	32,36	1475,01 : limon argileux gris foncé compact et homogène, nodules de substrat			H856		
1476	Empierrement		sd016	ST						rectiligne	E/O		3,00	0,95	0,15		33,21	33,06	1476,01 : Empierrement de blocs de granite. Modules de 10 à 20 cm (radier de fondation?)			H746		
1477	Remblais			US		UA09	957 ; 958 ; 959			_	_	_	_	_	0,10			-0,10	1477,01 : limon sableux très compact et homogène, inclusions de cailloutis et gravillons				Vient buter sur les murs 957 et 958 du côté où ils n'ont pas de paremements (ouest et sud)	
1478	Fossé		sd018	ST			181 ; 163 ?			rectiligne	E/O	Parois obliques, fond plat	5,10	0,82	0,25		31,30	31,05	1478.01 : limon brun gris compact et homogène, nombreux blocs de quartzite et granite (10 à 15 cm)			H1407		
1479	Fossé			ST						rectiligne	ESE/ ONO		6,00	0,66	0,00	_	32,78					H742		
1480	Empierrement		sd021	ST		UA08							0,90	0,22	0,15			-0,15	1480,01 : limon argileux gris foncé, traces de TCA 1480,02 : blocs de granite à grains de 10 à 20 cm			H856		
1481	Annulation			ST											0,00									
1482	Trou de poteau		sd029	ST			004	003 ; 611		Circulaire			0,60	0,60	0,00		31,07		Observé en plan : négatif de poteau avec pierres de calage en partie nord (blocs et moellons de granite), quelques petites pierres au sud-ouest			H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1483	Fossé		sd022 ; sd023	ST						rectiligne	N/S	Cuvette	16,00	0,42	0,00	0,11						H1407 ; H1409	Relation stratigraphique non perçues avec 166 (même remplissage)	
1483_ sd022	Fossé			SD									_	0,42	0,11		31,19	31,08	1483,01 : limon brun gris homogène, nodules de manganèse, quelques fragments de TCA et cailloux de quartzite			H1409		
1483_ sd023	Fossé			SD									_	0,40	0,10		31,23	31,13	1483,01 : limon brun gris homogène, nodules de manganèse, quelques fragments de TCA et cailloux de quartzite			H1407		
1484	Fossé		sd022	ST						rectiligne	E/O	Parois obliques, fond plat	1,00	1,32	0,00	0,50						H1409		
1484_ sd022	Fossé			SD									_	1,32	0,50		31,28	30,78	1484,01 : limon sableux brun gris compact et homogène, un peu de charbons de bois, quelques blocs de granite et quartzite, TCA 1484,02 : limon sableux brun gris compact et hétérogène, un peu de charbons de bois, nombreux blocs de granite et quartzite, nombreuses TCA			H1409		
1485	Empierrement			ST		UA08				rectiligne			0,90	0,90	0,00							H856		
1486	Fossé		sd032 ; sd155	ST			171 ; 172 ; 185		187 ?	rectiligne	N/S	Parois évasées, fond plat	7,00	0,75	0,00	0,23						H1407		
1486_ sd032	Fossé			SD									_	0,70	0,23		31,52	31,29	1486,01 : limon brun gris meuble et hétérogène, charbons de bois, TCA, blocs de quartzite et granite			H1407		
1486_ sd155	Fossé			SD									_	0,75	0,15		31,36	31,21	1486,01 : limon sableux gris beige compact et hétérogène, poches de substrat remanié, charbons de bois et TCA			H1407		
1487	Trou de poteau			ST				957-1454 ?		Circulaire		Parois obliques à évasées, fond plat	0,50	0,50	0,20		32,84	32,64	1487,01 : limon sableux gris, inclusions de petites pierres			H746		
1488	Trou de poteau		sd029	ST		UA05	003 ; 008			Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,44	0,44	0,18		31,41	31,23	1488,01 : limon sableux brun foncé, fragments de TCA et pierres de gneiss, nombreux charbons de bois				Absent de Qgis	03
1489	Trou de poteau		sd029	ST		UA05	003 ; 004	008		Circulaire		Parois obliques, fond plat	_	0,20	0,25		31,23	30,98	1489,01 : limon brun rosé induré, partiellement rubéfiée, traces de micro-charbons de bois				Absent de Qgis	03
1490	Fossé			ST			533 ; 560		873	rectiligne	ESE/ ONO			0,73	0,00	_						H741	Fonctionne avec le fossé 181 avec qui il forme un angle	
1491	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,83					H741		
1492	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,71	0,71	0,00		32,95					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1493	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,58	0,58	0,00		32,99					H741		
1494	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1495	Fosse			ST						Subovale			2,08	0,68	0,00		32,90					H741		
1496	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,59	0,59	0,00		32,94					H741		
1497	Fosse			ST						Polylobée			2,03	0,96	0,00		32,93					H741		
1498	Fosse			ST						Ovale			0,98	0,70	0,00		32,93					H741		
1499	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1500	Annulation			ST											0,00									
1501	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,83					H746		
1502	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,85					H856		
1503	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,87					H856		
1504	Fosse			ST						Ovale			1,57	0,95	0,00		32,85					H741		
1505	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,81					H856		
1506	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,78					H856		
1507	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,81					H856		
1508	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,64	0,64	0,00		32,77					H856		
1509	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,75					H856		
1510	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		32,77					H856		
1511	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,74					H856		
1512	Fosse			ST						Ovale			0,88	0,65	0,00		32,69					H856		
1513	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,70					H856		
1514	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,84					H856		
1515	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		32,83					H746		
1516	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,90					H746		
1517	Fossé		sd141 ; sd171	ST						rectiligne	N/S	Parois obliques, fond en cuvette	28,00	0,96	0,00	0,50						H741 ; H856	Semble fonctionner avec 746 à qui il fait face	

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1517_sd141	Fossé			SD									_	0,96	0,30		32,62	32,32	1517,01 : limon sableux gris très meuble et homogène, nombreuses pierres (< 10 cm)			H856		
1517_sd171	Fossé			SD									_	0,90	0,50		32,68	32,18	1517,01 : limon sableux brun gris, blocs de pierres			H856		
1518	Fosse			ST						Ovale			1,35	0,96	0,00		32,48					H856		
1519	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,82					H855		
1520	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		32,51					H856		
1521	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,55					H856		
1522	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,55					H856		
1523	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,54					H856		
1524	Fosse			ST						Ovale			0,95	0,59	0,00		32,57					H856		
1525	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,62	0,62	0,00		32,53					H856		
1526	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,66					H856		
1527	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,74					H856		
1528	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,80					H856		
1529	Fosse			ST						Ovale			0,70	0,45	0,00		32,71					H856		
1530	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,60	0,60	0,00		32,66					H856		
1531	Annulation			ST											0,00							H746		
1532	Fosse			ST				982		Oblong			4,00	1,20	0,32		32,80	32,48	1532,01 : limon argileux gris foncé, cailloutis et blocs de granite			H741		
1533	Fosse			ST						Circulaire			0,96	0,96	0,00		33,03					H746		
1534	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		32,80					H855		
1535	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1536	Annulation			ST																		H856		
1537	Annulation			ST											0,00				Chablis			H855		
1538	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		32,54					H855		
1539	Trou de poteau			ST						Circulaire		Arasé	0,32	0,32	0,04		32,53	32,49	1539,01 : limon argileux gris foncé meuble et homogène, inclusions d'éclats de granite			H743		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1540	Trou de poteau			ST						Circulaire		Cuvette	0,60	0,60	0,14		32,59	32,45	1540,01 : limon sableux gris homogène et meuble			H743		
1541	Trou de poteau			ST						Circulaire		Arasé	0,38	0,38	0,07		32,56	32,49	1541,01 : limon argileux gris foncé, meuble et homogène, inclusions d'éclats de granite			H743		
1542	Annulation			ST											0,00									
1543	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,66	0,66	0,00		31,12					H743		
1544	Fossé		sd043 ; sd044	ST						rectiligne	SO/NE	Parois obliques, fond plat	5,35	0,70	0,00	0,20						H742		17
1544_ sd043	Fossé			SD									_	0,70	0,20		32,64	32,44				H742		
1544_ sd044	Fossé			SD									_	0,55	0,12		32,75	32,63				H742		17
1545	Fosse			ST						Circulaire			1,03	0,93	0,00		32,66					H741		
1546	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		33,07					H741		
1547	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		33,05					H741		
1548	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,08					H746		
1549	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		33,07					H746		
1550	Trou de poteau		sd057	ST						Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,52	0,52	0,24		32,95	32,71	1550,01 : limon argileux gris meuble et homogène 1550,02 : limon argileux gris clair, nodules de substrat remanié orange, rares micro charbons de bois			H746		
1551	Trou de poteau			ST						Circulaire			1,11	1,11	0,00		33,02					H746		
1552	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		33,05					H746		
1553	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,25	0,25	0,00		33,02					H746		
1554	Trou de poteau			ST			1619			Circulaire			0,33	0,33	0,00		33,02					H746		
1555	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		33,03					H746		
1556	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		33,01					H746		
1557	Trou de poteau			ST			1467			Circulaire			0,27	0,27	0,00		32,95					H746		
1558	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,00					H746		
1559	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,00					H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1560	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		32,95					H746		
1561	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,96					H746		
1562	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,94					H746		
1563	Fosse			ST						Circulaire			0,59	0,50	0,00		33,00					H746		
1564	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		33,02					H746		
1565	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,01					H746		
1566	Trou de poteau			ST					0751	Circulaire			0,37	0,37	0,00		33,03					H746		
1567	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		33,02					H746		
1568	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		33,02					H746		
1569	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,40	0,40	0,00		33,02					H746		
1570	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		33,02					H746		
1571	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		33,04					H746		
1572	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		33,06					H746		
1573	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		33,07					H741		
1574	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		33,10					H741		
1575	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,26	0,26	0,00		32,84					H746		
1576	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		32,87					H746		
1577	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,87					H856		
1578	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,43	0,43	0,00		32,85					H856		
1579	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,54	0,54	0,00		32,87					H856		
1580	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,51	0,51	0,00		32,54					H856		
1581	Fossé			ST						rectiligne	N/S		18,25	0,42	0,00		32,66					H856		
1582	Fossé			ST						rectiligne	N/S		10,63	0,56	0,00		32,62					H856		
1583	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,57	0,57	0,00		32,15					H856		
1584	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,41	0,41	0,00		32,25					H856		
1585	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,33	0,33	0,00		31,97					H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de		Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
						Sur	Sous	Égal à														
1586	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,99					H1405		
1587	Fosse			ST				Ovale			0,83	0,54	0,00		31,76					H1405		
1588	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,52	0,52	0,00		31,92					H1405		
1589	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,41	0,41	0,00		31,89					H1405		
1590	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,86					H1405		
1591	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,29	0,29	0,00		32,01					H1405		
1592	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,99					H1405		
1593	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,51	0,51	0,00		31,76					H1407		
1594	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,61	0,61	0,00		31,14					H742		
1595	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,38	0,38	0,00		31,89					H742		
1596	Fosse			ST				Subovale			1,84	1,30	0,00		32,62					H856		
1597	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,50	0,40	0,10		31,97	31,87	1597,01 : limon brun clair compact et homogène, inclusion de gneiss et granite			H856		
1598	Fosse		sd097	ST		608	873-1490	Oblong		Parois obliques, fond plat	3,70	2,00	0,88		32,29	31,41	1598,01 : limon très sableux gris à jaune compact et hétérogène, inclusions de blocs de granite et de TCA 1598,02 : limon sableux gris clair compact et homogène, inclusions de petits blocs de granite et de TCA			H741		
1599	Trou de poteau			ST									0,00								Absent de Qgis. TP ou fosse dans fossé 1490 (au sud de 533). Pas de fiche	
1600	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,42	0,32	0,00		33,04					H741		
1601	Trou de poteau			ST				Circulaire			0,66	0,56	0,00		33,04					H741		
1602	Trou de poteau			ST				Circulaire			1,50	0,90	0,00		33,04					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1603	Fosse		sd053	ST		UA02		013		incomplet		Parois obliques à verticales, fond plat	_	1,10	0,35		32,97	32,62	1603,01 : limon argileux brun foncé compact et homogène, quelques nodules de substrat 1603,02 : limon brun compact et homogène, rares traces de substrat 1603,03 : limon argileux brun, nombreuses inclusions de nodules jaune de substrat, plusieurs petites pierres 1603,04 : limon argileux brun clair, fragments de substrat jaune et quelques graviers			H746		05
1604	Absent sur QGIS		sd058	ST			1008	1008		Circulaire		Parois subverticales , fond plat	_	1,50	0,79		33,76	32,97	1604,01 : limon sableux gris à jaune compact et hétérogène, inclusions de terre cuite et charbons de bois 1604,02 : limon sableux gris clair compact et homogène, inclusions de granite				Recreusement à l'extrémité est du fossé 1008 ou fosse ?!	06
1605	Fosse		sd053	ST		UA02				incomplet		Irrégulier	1,00	0,47	0,40		33,02	32,62	1605,01 : limon argileux brun avec de nombreux blocs de granite sur le fond, et de plus petits blocs dans la moitié supérieures. Nombreux blocs chauffés.			H746	Niveau de fondation ou trou de poteau ?	05
1606	Trou de poteau			ST						circulaire		Cuvette	0,22	0,22	0,20		32,34	32,14	1606,01 : limon sableux brun gris compact, pierres de calage en granite				Absent de Qgis	
1607	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois évasées, fond en cuvette	0,50	0,50	0,22		32,82	32,60	1607,01 : limon brun compact et homogène, fragments d'arène granitique			H742		06
1608	Sol			ST		UA02				Quadrangulaire			0,80	0,80	0,00		33,20		1608,01 : ensemble de fragments de briques et de tuiles disposées à plat			H746		
1609	Fossé		sd068	ST			1202 ; 1231			rectiligne	SSO/ NNE	Parois évasées, fond en cuvette	5,00	0,57	0,00	0,24						H746		12
1609_ sd068	Fossé			SD									_	0,57	0,24		32,36	32,12	1609,01 : limon sableux brun compact et hétérogène, inclusions jaunâtre, blocs de granites brûlés et TCA			H746		
1610	Fossé		sd069	ST			1202						4,50	0,45	0,00	0,38						H746		12
1610_ sd069	Fossé			SD									_	0,45	0,38		32,32	31,94	1610,01 : limon sableux brun gris compact et homogène			H746		
1611	Fossé		sd060	ST				1635		rectiligne	ESE/ ONO	Parois obliques, fond plat	13,00	0,89	0,00	0,24		32,63	1611,01 : limon sableux brun compact et homogène			H746		12
1612	Fossé		sd103 ; sd183	ST			825	1010		curviligne	SO/NE	Parois obliques, fond en cuvette	10,00	0,74	0,00	0,46						H741		04

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1612_ sd103	Fossé			SD									_	0,74	0,46		32,98	32,52	1612,01 : limon sableux gris foncé gris foncé compact et hétérogène, présence de substrat, éclats de granite et quartz 1612,02 : limon argileux gris compact, quelques pierres de granite, inclusions d'arène			H741		
1612_ sd183	Fossé			SD									_	0,96	0,42		33,15	32,73	1612,01 : limon sableux gris clair bleuté compact et homogène, inclusions de cailloutis et de gros charbons de bois 1612,02 : limon sableux gris clair très compact et hétérogène, inclusions de cailloutis et nodules de substrat			H741		04
1613	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,53	0,53	0,00		32,99					H741		
1614	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,82	0,82	0,00		32,75					H746		
1615	Mur		sd183	ST			1616	1010		incomplet			1,55	0,75	0,28		33,29	33,01	1615,01 : blocs de granites (3 gros éléments en parement 0,30x0,30x0,40 et blocage de 15 à 20 cm)			H741		04
1616	Remblais		sd183	US				1010 ; 1615 , 1617					_	_	0,58		33,27	32,69	1616,01 : limon sableux gris bleu très compact et homogène, nombreux petits cailloux				Absent de Qgis	04
1617	Empierrement		sd183	ST			1616			incomplet			_	3,25	0,35		33,31	32,96	1617,01 : blocs de granite et autres pierres de dimensions variées en vrac			H741		04
1618	Voirie		sd183	US						rectiligne	N/S		_	5,13	0,33		33,21	32,88	1618,01 : cailloutis (bande roulement)				Absent de Qgis	04
1619	Tranchée		sd051	ST				1231 ; 1554		Oblong		Parois verticales, fond plat	1,40	0,36	0,28		32,71	32,43	1619,01 : limon sableux gris foncé, gros blocs de granite (>20cm)			H742		17
1620	Fosse		sd075	ST						Ovale		Parois subverticales , fond irrégulier	1,72	1,21	0,72		32,41	31,69	1620,01 : limon sableux gris compact et hétérogène, inclusions de nodules d'arène granitique jaune 1620,02 : limon argileux gris brun compact et homogène 1620,03 : limon sableux brun gris clair pulvérulent			H742		
1621	Trou de poteau		sd080	ST			616			Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,62	0,62	0,16		31,00	30,84	1621,01 : limon argileux gris, inclusions de micro charbons de bois, quelques petites pierres			H743		
1622	Trou de poteau		sd081	ST				616 ?		Circulaire			1,00	0,36	0,26		31,05	30,79	1622,01 : limon sableux gris hétérogène, nodules de substrat remanié et quelques pierres			H743		
1623	Fossé		sd093	ST			1341 ; 1467			rectiligne	SSO/ NNE	Parois évasées à fond plat	8,50	0,50	0,00	0,36						H746		
1623_ sd093	Fossé			SD									_	0,45	0,36		32,92	32,56	1623,01 : limon sableux brun gris homogène, quelques petits cailloux			H746		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1623_sd095	Fossé			SD									_	0,50	0,27		32,8	32,53	1623,01 : limon sableux gris homogène, quelques cailloux de granite et quartz			H746		
1624	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	_	0,52	0,33		32,40	32,07	1624,01 : limon sableux gris compact et homogène			H741		
1625	Fosse		sd113	ST						Polylobée		Parois irrégulières, fond plat	_	1,00	0,76		31,17	30,41	1625,01 : limon sableux brun gris verdâtre hétérogène et compact, quelques petites pierres			H743		
1626	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,28	0,28	0,00		31,29					H741		
1627	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		31,36					H741		
1628	Fosse		sd116	ST			1630	823		Subovale		Irrégulier	1,20	0,80	0,45		31,71	31,26	1628,01 : limon gris foncé, nodules de substrat 1628,02 : substrat remanié, quelques micro charbons de bois 1628,03 : limon gris argileux, charbons de bois, terre cuite et éclats de gneiss 1628,04 : argile rubéfiée, charbons de bois, granite brûlé 1628,05 : limon gris argileux homogène 1628,06 : limon gris argileux, charbons de bois, éclats de gneiss, nodules de substrat			H741		09
1629	Fosse		sd116	ST						Subcirculaire		Parois obliques, fond plat	0,65	0,65	0,53		31,49	30,96	1629.01 : limon gris argileux, charbons de bois, terre cuite et éclats de gneiss (=1628,03)			H741		09
1630	Fosse		sd116	ST				1628		Circulaire ?		Parois verticales, fond plat	_	0,52	0,64		31,08	30,44	1630,01 :			H741		09
1631	Absent sur QGIS			ST											0,00									
1632	Trou de poteau			ST		UA14				Circulaire			0,63	0,63	0,00		31,25					H1407		
1633	Trou de poteau		sd116	ST		UA14				Ovale			1,12	0,40	0,20		31,72	31,52				H1407		09
1634	Fossé		Sd120 ; sd121 ; sd124 ; sd178	ST				703 ; 712	1645 ?	rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	17,85	1,20	0,00	0,50						H856		11
1634_sd120	Fossé												_	1,15	0,56		32,54	31,98	1634,01 : limon gris clair très compact, quelques charbons de bois					
1634_sd121	Fossé												_	1,04	0,36		32,28	31,92	1634,01 : limon gris clair très compact, quelques charbons de bois					
1635	Fossé		sd126	ST					1642				_	1,24	0,34		32,41	32,07	1635.01 : limon sableux brun clair hétérogène, quelques pierres et substrat remanié				Absent de Qgis	

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1636	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,96					H1405		
1637	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,42	0,42	0,00		32,00					H1405		
1638	Fossé		sd167	ST						rectiligne	N/S	Parois obliques, fond plat	1,77	0,30	0,00	0,12						H1405		14
1638_ sd167	Fossé			SD									_	0,30	0,12		32,04	31,92	1638,01 : limon argileux gris foncé avec nodules de substrat			H1405		
1639	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		32,02					H1405		
1640	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,70	0,70	0,00		32,01					H1405		
1641	Fossé		sd167	ST						rectiligne	N/S	Parois subverticales , fond irrégulier	2,83	0,34	0,00	0,16						H1405		14
1641_ sd167	Fossé			SD									_	0,34	0,16		32,03	31,87	1641,01 : limon argileux gris foncé avec nodules de substrat			H1405		
1642	Fossé		sd128 ; sd146 ; sd166	ST				1649 ; 1650		rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	29,75	2,20	0,00	1,22						H856 ; H1405		12 ; 13
1642_ sd128	Fossé			SD									_	2,20	1,22		32,59	31,37	1642,01 : limon argileux gris vert compact et hétérogène, quelques cailloutis 1642,02 : limon sableux gris compact, avec blocs de pierre (<20 cm) et litage 1642,03 : limon sableux brun jaune meuble, blocs de pierres			H856		
1642_ sd146	Fossé			SD									_	1,83	0,80		32,36	31,56	1642,01 : substrat remanié 1642,02 : limon sableux gris compact et homogène, inclusions de petits nodules de granite			H856		12
1642_ sd166	Fossé			SD									_	_	0,30		32,09	31,79	1642,01 : limon argileux gris orangé 1642,02 : limon sableux orangé avec éclats de granite et de gneiss, charbons de bois 1642,03 : limon sableux gris orangé homogène 1642,04 : limon argileux gris avec éclats de granite, nodules de substrat et manganèse 1642,05 : limon sableux fin orangé 1642,06 : limon sableux brun très meuble avec blocs de granite, gneiss et TCA			H1405		13
1643	Fossé			ST						rectiligne	NO/SE		4,24	0,46	0,00		32,00					H1405		
1644	Fossé			ST						rectiligne	N/S		1,32	0,64	0,00		31,98					H1405		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1645	Fossé		sd128	ST				016	1634 ?	incomplet		Parois évasées, fond plat	_	1,00	0,30		32,59	32,29	1645,01 : limon sableux gris compact, nodules de substrat orange, micro charbons de bois			H856	Absent de Qgis	07
1646	Fosse		sd128	ST				016		incomplet		Cuvette	_	0,90	0,30		32,61	32,31	1646,01 : limon sableux gris clair, nodules de substrat orange, micro charbons de bois et éclats de gneiss			H856	Absent de Qgis	07
1647	Trou de poteau		sd128	ST				016		incomplet		Parois obliques, fond en pointe	0,43	_	0,25		32,69	32,44	1647,01 : limon sableux gris clair compact, nodules de substrat orange			H856	Absent de Qgis	07
1648	Fossé		sd129 ; sd135	ST						rectiligne	E/O	Cuvette	_	0,44	0,00	0,26						H1405	Absent de Qgis	
1648_sd129													_	0,44	0,26		31,95	31,69	1648,01 : limon sableux gris clair compact et homogène, micro charbons de bois, cailloutis provenant du substrat			H1405		
1648_sd135													_	0,30	0,14		31,67	31,53	1648,01 : limon sableux gris clair compact et homogène			H1405		
1649	Fossé		sd146	ST			1642 ; 1650			rectiligne	E/O	Parois évasées, fond en cuvette	_	2,42	0,42		32,69	32,27	1649,01 : limon sableux jaune grisâtre compact et homogène, inclusions de blocs de granite et quelques TCA			H856	Absent de Qgis	12
1650	Remblais		sd146	US			225 ; 1642	742 ; 1649					_	_	0,60		32,69	32,09	1650,01 : limon sableux gris à brun compact et homogène, inclusions de blocs de granite et TCA			H856	Absent de Qgis	12
1651	Fosse		sd148	ST						Quadrangulaire		Parois évasées, fond irrégulier	_	2,20	0,55		31,34	30,79	1651,01 : limon sableux gris compact et homogène			H1407		
1652	Fosse		sd138	ST						Circulaire		Parois subverticales, fond plat	1,40	1,00	0,75		31,51	30,76	1652,01 : limon sableux gris jaune compact et hétérogène 1652,02 : limon sableux sableux gris compact et homogène			H1407		
1653	Trou de poteau		sd148	ST						Oblong		Parois évasées, fond plat	1,37	0,82	0,37		31,43	31,06	1653,01 : limon sableux gris foncé compact et homogène			H1407		
1654	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,48	0,48	0,00		31,24					H1407		
1655	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,39	0,39	0,00		31,63					H1407		
1656	Remblais		sd136	US		UA01		575 ; 576 ; 577 ; 578 ; 579					_	_	0,14		31,74	31,60	1656,01 : limon sableux brun compact et homogène				Absent de Qgis	13
1657	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,31	0,28	0,15		31,82	31,67	1657,01 : limon sableux gris, quelques nodules d'arène, quelques charbons de bois			H1405		17
1658	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois évasées, fond en cuvette	0,46	0,44	0,24		31,85	31,61	1658,01 : limon sableux gris hétérogène, nombreux nodules d'arène			H1405		17

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1659	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	0,30	0,30	0,16		31,80	31,64	1659,01 : limon sableux gris homogène, quelques cailloux de granite			H1405		17
1660	Trou de poteau			ST						Circulaire		Cuvette	0,32	0,32	0,09		31,82	31,73	1660,01 : limon sableux homogène gris			H1405		17
1661	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	0,56	0,36	0,20		31,85	31,65	1661,01 : limon argileux gris clair (avant-trou) 1661,02 : limon argileux gris, cailloux de granite			H1405		17
1662	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois obliques, fond plat	0,24	0,24	0,10		31,85	31,75	1662,01 : limon argileux gris, rare charbons de bois			H1405		17
1663	Trou de poteau			ST						Circulaire		Arasé	0,20	0,20	0,04		31,87	31,83	1663,01 : limon sableux gris			H1405		17
1664	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois verticales, fond plat	0,50	0,50	0,32		31,87	31,55	1664,01 : limon sableux gris, quelques petits blocs de granite et nodules d'arène			H1405		17
1665	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,20	0,20	0,12		31,78	31,66	1665,01 : limon sableux gris			H1405		17
1666	Trou de poteau			ST						Circulaire		Irrégulier	0,98	0,76	0,22		31,45	31,23	1666,01 : limon sableux gris brun compact et homogène, inclusions de blocs de gneiss			H1407		
1667	Annulation			ST					539						0,00									
1668	Fosse			ST			1437			Ovale		Parois évasées, fond plat	0,94	0,74	0,14		31,92	31,78	1668,01 : charbons de bois mêlés d'un peu de cendres 1668,02 : limon argileux gris foncé, charbons de bois, nodules de terre cuite, fragments de granite brûlé			H1405		
1669	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois obliques, fond en cuvette	0,50	0,50	0,25		32,00	31,75	1669,01 : limon brun clair compact et homogène, inclusions de micro charbons de bois			H856		
1670	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois subverticales, fond plat	0,30	0,30	0,20		31,88	31,68	1670,01 : limon brun clair compact et homogène, inclusions de micro charbons de bois			H856		
1671	Trou de poteau			ST						Circulaire		Parois subverticales, fond plat	0,40	0,40	0,15		31,99	31,84	1671,01 : limon brun clair compact et homogène, inclusions de micro charbons de bois			H856		
1672	Trou de poteau			ST						Circulaire		Arasé	0,40	0,40	0,08		31,93	31,85	1672,01 : limon brun clair compact et homogène, inclusions de micro charbons de bois			H856		
1673	Trou de poteau			ST						Circulaire		Cuvette	0,80	0,80	0,20		32,02	31,82	1673,01 : limon brun clair compact et homogène inclusions de micro charbons de bois, un calage en granite brûlé			H856		
1674	Fosse			ST											0,00							H746		
1675	Fosse		sd181	ST				712		Oblong		Parois obliques, fond en cuvette	1,62	0,20	0,19		32,64	32,45	1675,01 : limon sableux gris brun homogène			H856		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de	Sur	Sous	Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
1676	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,44	0,44	0,00		32,86					H746		
1677	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,69	0,44	0,00		32,98					H741		
1678	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,24	0,24	0,00		31,84					H1405		
1679	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,45	0,45	0,00		31,80					H1405		
1680	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,91					H1405		
1681	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,77					H1405		
1682	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,50	0,50	0,00		31,74					H1405		
1683	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,75					H1405		
1684	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,27	0,27	0,00		31,78					H1405		
1685	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,80					H1405		
1686	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,04					H1405		
1687	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,32	0,32	0,00		32,02					H1405		
1688	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,29	0,29	0,00		31,97					H1405		
1689	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,31	0,31	0,00		31,96					H1405		
1690	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,37	0,37	0,00		31,95					H1405		
1691	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		31,96					H1405		
1692	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		31,96					H1405		
1693	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,34	0,34	0,00		31,97					H1405		
1694	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,35	0,35	0,00		31,95					H1405		
1695	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,36	0,36	0,00		32,73					H746		
1696	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,30	0,30	0,00		32,68					H746		
1697	Fosse			ST						Ovale			1,39	0,58	0,00		31,86					H1405		
1698	Trou de poteau			ST						Circulaire			0,38	0,38	0,00		33,16					H741		
1699	Fossé			ST					1365 ? 1611 ?	rectiligne	E/O	Parois obliques à évasées, fond en cuvette	11,00	1,70	0,26		32,77					H741		

numéro d'US	Type	Interprétation	Sondage	Classe	Équivalence diag	Élément de		Égal à	Plan	Orientation	Profil	Longueur (m)		Largeur (m)		Hauteur (m)		Prof_max(fossé)	Z_max_(m_NGF)	Z_min_(m_NGF)	Description	Mobilier	Datation/phase	Parcelle(s)	Commentaires	Minute
						Sur	Sous																		
1700	Trou de poteau			ST					Circulaire			0,61	0,61	0,61	0,32	0,00	0,00		32,06					H1405		
1701	Trou de poteau			ST					Circulaire			0,32	0,32	0,32	0,32	0,00	0,00		31,64					H741		
1702	Trou de poteau			ST					Circulaire			0,32	0,32	0,32	0,32	0,00	0,00		32,96					H741		
1703	Trou de poteau			ST			616		Ovale			0,92	0,92	0,65	0,65	0,00	0,00		31,20		1703.01 : limon sableux brun clair, quelques blocs de pierres (20cm), traces de charbons de bois			H741		

2.1 Inventaire général du mobilier

DONNÉES ADMINISTRATIVES				
Département	**Commune nom**	**EA**	**Parcelle cadastrale**	**Maître ouvrage**
Morbihan	PLOEMEL	56 161 0032	H741, 742, 743, 744, 745, 746 855, 856, 1405, 1407, 1409	SAEML EADM
N° arrêté de prescription	**Année réalisation**	**Localisation / intitulé**	**Responsable**	**Organisme**
2018/040 – 083	2018	ZAC de la Gare – phase 1	A. Le Martret	Éveha

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
1	CER-001	109		2	39	39	tessons	stable	Protohistoire (VI^{e}-III^{e})	H1407	20L
1	CER-002	123		1	4	4	tessons	stable	Protohistoire	H1405	20L
1	CER-003	127	144	1	28	28	tessons	stable	Protohistoire	H856	20L
1	CER-004	129		1	181	181	tessons	stable	IV^{e}-I^{er}	H856	20L
1	CER-005	129		1	49	49	tessons	stable	Protohistoire	H856	20L
1	CER-006	129		1	29	29	tessons	stable	BR final-VI^{e}	H856	20L
1	CER-007	130		1	169	300	tessons	stable	IV^{e}-I^{er}	H856	20L
1	CER-008	130		1	31	162	tessons	stable	VI^{e} -IV^{e}	H856	20L
1	CER-009	130		1	28	159	tessons	stable	VI^{e} -IV^{e}	H856	20L
1	CER-010	130		1	44	175	tessons	stable	Br final – IV^{e}/III^{e}	H856	20L
1	CER-011	130		1	107	238	tessons	stable	VI^{e} -IV^{e}	H856	20L
1	CER-012	130		2	341	473	tessons	stable	LT	H856	20L
1	CER-013	130		2	20	152	tessons	stable	VI^{e} -IV^{e}	H856	20L
1	CER-014	135		1	329	465	tessons	stable	Protohistoire	H856	20L
1	CER-015	135		1	77	213	tessons	stable	LT	H856	20L
1	CER-016	151		2	3	156	tessons	stable	Protohistoire	H1405	20L
1	CER-017	166	23	1	36	226	tessons	stable	LT	H1407	20L
1	CER-018	168		2	7	177	tessons	stable	LT	H1407	20L
1	CER-019	183		surface	112	295	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H1405 ; H1407	20L
1	CER-020	183	8	1	65	257	tessons	stable	LT	H1405 ; H1407	20L
1	CER-021	183	8	1	94	286	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H1405 ; H1407	20L
1	CER-022	184	10	1	6	201	tessons	stable	Protohistoire	H1405 ; H1407	20L
1	CER-023	187	138	1	70	396	tessons	stable	Protohistoire	H1407	20L
1	CER-024	220		1	4	225	tessons	stable	Protohistoire	H1405	20L
1	CER-025	241		surface	46	287	tessons	stable	LT	H1405	20L
1	CER-026	277		surface	63	340	tessons	stable	LT	H1405	20L
1	CER-027	277		surface	32	309	tessons	stable	LT	H1405	20L
1	CER-028	306		1	111	418	tessons	stable	LT	H1407	20L
1	CER-029	306		1	581	888	tessons	stable	I^{er} – Transition	H1407	20L
1	CER-030	306		1	29	336	tessons	stable	I^{er} – Transition	H1407	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
1	CER-031	385		1	123	509	tessons	stable	Protohistoire	H741	20L
1	CER-032	463		1	42	506	tessons	stable	LT		20L
1	CER-033	533		nettoyage	790	1323	tessons	stable	LTF/GR	H741 ; H1407	20L
2	CER-034	533		surface	20	553	tessons	stable	LT	H741 ; H1407	20L
2	CER-035	560		surface	32	592	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-036	560	au sud de 162		453	1013	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-037	560	au sud de 162		122	682	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-038	560	au sud de 162		121	681	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-039	560	au sud de 162		21	581	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-040	560	au sud de 162		56	616	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-041	560	162		258	980	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-042	560	162		33	755	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-043	560	162		56	778	tessons	stable	IIe	H741	20L
2	CER-044	561	méca		139	700	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-045	561		1	339	901	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-046	561		1	65	627	tessons	stable	IIe -Ier	H741	20L
2	CER-047	561		1	79	641	tessons	stable	IIe -Ier	H741	20L
2	CER-048	561	méca		179	740	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-049	561	méca		48	609	tessons	stable	IIe -Ier	H741	20L
2	CER-050	561	méca		210	771	tessons	stable	IIe -Ier	H741	20L
2	CER-051	576		UA2	260	836	tessons	stable	LTMF	H1407	20L
2	CER-052	576		UA2	120	696	tessons	stable	Ier – Transition	H1407	20L
2	CER-053	577			32	609	tessons	stable	IIIe-Ier	H1407	20L
2	CER-054	581		surface	90	671	tessons	stable	protohistoire	H1407	20L
2	CER-055	605		surface	4	609	tessons	stable	LT	H741	20L
2	CER-056	605		surface	22	627	tessons	stable	VIe IIIe	H741	20L
2	CER-057	689		surface	7	696	tessons	stable	protohistoire	H741	20L
2	CER-058	689		surface	113	802	tessons	stable	IIe -Ier	H741	20L
2	CER-059	712		surface	16	728	tessons	stable	protohistoire	H855 ; H856	20L
2	CER-060	712	181	surface	94	987	tessons	stable	protohistoire	H855 ; H856	20L
2	CER-061	714	Inter 714-716	1	56	771	tessons	stable	protohistoire	H856	20L
2	CER-062	714			58	772	tessons	stable	protohistoire	H856	20L
2	CER-063	717		décapage	78	795	tessons	stable	LT	H741 ; H856	20L
2	CER-064	717		6	62	785	tessons	stable	LT	H741 ; H856	20L
2	CER-065	717	171		217	1105	tessons	stable	LT	H741 ; H856	20L
2	CER-066	717	171		65	953	tessons	stable	IIIe – IIe	H741 ; H856	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
2	CER-067	746	139		115	1000	tessons	stable	LT	H741 ; H746	20L
2	CER-068	746	au nord de 139		69	815	tessons	stable	LT	H741 ; H746	20L
2	CER-069	751		2	104	857	tessons	stable	LT	H741	20L
3	CER-070	772	Inter 712-772	1	320	1093	tessons	stable	IIIe-Ier	H855 ; H856	20L
3	CER-071	772	Inter 712-772	1	71	844	tessons	stable	LT	H855 ; H856	20L
3	CER-072	823	34	3	175	1035	tessons	stable	IIe -Ier	H741 ; H742	20L
3	CER-073	823	dans le nettoyage de l'inter		1667	2490	tessons	stable	IIe -Ier	H741 ; H742	20L
3	CER-074	902		surface	127	1029	tessons	stable	LT	H741	20L
3	CER-075	911		3	25	939	tessons	stable	protohistoire	H741	20L
3	CER-076	917			50	967	tessons	stable	protohistoire	H746	20L
3	CER-077	959	39	2	30	1030	tessons	stable	protohistoire	H746 ; H855	20L
3	CER-078	959	39	1	290	1289	tessons	stable	LT	H746 ; H855	20L
3	CER-079	959	29	1	316	1305	tessons	stable	fin IIIe – Ier	H746 ; H855	20L
3	CER-080	960	27	3	72	1062	tessons	stable	LT	H746	20L
3	CER-081	967			231	1198	tessons	stable	LTM/F	H746	20L
3	CER-082	967			29	996	tessons	stable	LTM/F	H746	20L
3	CER-083	1085		surface	26	1111	tessons	stable	protohistoire	H741	20L
3	CER-084	1085		1	159	1245	tessons	stable	LT	H741	20L
3	CER-085	1202	54	4	54	1314	tessons	stable	LTM/F	H742	20L
3	CER-086	1202	54	+ de 75 cm / 1m	86	1342	tessons	stable	IIIe – Ier	H742	20L
3	CER-087	1202	54	+ de 75 cm / 1m	44	1300	tessons	stable	LT	H742	20L
3	CER-088	1231	60	1	7	1299	tessons	stable	protohistoire	H742 ; H746	20L
3	CER-089	1312		surface	21	1333	tessons	stable	protohistoire	H746	20L
3	CER-090	1341	94	1	17	1453	tessons	stable	LT	H746	20L
3	CER-091	1339	110	1	9	1459	tessons	stable	LT	H746	20L
3	CER-092	1427	UA4		682	2109	tessons	stable	LT/GR	H856	20L
3	CER-093	1427	UA4		209	1636	tessons	stable	LT	H856	20L
3	CER-094	1436	120	comblements médians	1419	2975	tessons	stable	protohistoire	H856	20L
4	CER-095	1436	120	comblements médians	56	1612	tessons	stable	IIe -Ier	H856	20L
4	CER-096	1436	120	comblements médians	24	1580	tessons	stable	IIe -Ier	H856	20L
4	CER-097	1436	120	comblements médians	89	1645	tessons	stable	IIe -Ier	H856	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
4	CER-098	1436	120	comblements médians	99	1655	tessons	stable	V^{e}-IV^{e}	H856	20L
4	CER-099	1436	120	comblements médians	31	1587	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-100	1436	120	comblements médians	146	1702	tessons	stable	V^{e}-IV^{e}	H856	20L
4	CER-101	1436	121	comblements médians	1322	2879	tessons	stable	protohistoire	H856	20L
4	CER-102	1436	121	comblements médians	62	1619	tessons	stable	V^{e}-IV^{e}	H856	20L
4	CER-103	1436	121	comblements médians	36	1593	tessons	stable	V^{e}-IV^{e}	H856	20L
4	CER-104	1436	121	comblements médians	86	1643	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-105	1436	121	comblements médians	215	1772	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-106	1436	121	comblements médians	80	1637	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-107	1436	121	comblements médians	47	1604	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-108	1436	121	comblements médians	128	1685	tessons	stable	V^{e}-IV^{e}	H856	20L
4	CER-109	1436	121	comblements médians	243	1800	tessons	stable	II^{e} -I^{er}	H856	20L
4	CER-110	1436	120	comblements supérieurs	106	1662	tessons	stable	III^{e}-II^{e}	H856	20L
4	CER-111	1436	169	creusement	280	1885	tessons	stable	II^{e}	H856	20L
4	CER-112	1486		1	6	1493	tessons	stable	III^{e}-I^{er}	H1407	20L
4	CER-113	1603			12	1615	tessons	stable	protohistoire	H746	20L
4	CER-114	1605	53		38	1696	tessons	stable	protohistoire	H746	20L
4	CER-115	1610	69	1	8	1688	tessons	stable	protohistoire	H746	20L
4	CER-116	1628			174	1802	tessons	stable	LT	H741	20L
4	CER-117	1666		1	343	2010	tessons	stable	LT	H1407	20L
4	CER-118	1668		2	168	1838	tessons	stable	III^{e}-I^{er}	H1405	20L
4	CER-119	1668		2	19	1689	tessons	stable	protohistoire	H1405	20L
5	CER-120	101		.01	778	879	tessons	stable	2^{e} moitié II^{e} – 1ère moitié III^{e}	H1407	20L
5	CER-121	163	135	.01	54	352	tessons	stable	fin II^{e} – III^{e} s.	H1405	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
5	CER-122	163		surface	2002	2165	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe s.	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
5	CER-123	163	129		65	357	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1405	20L
5	CER-124	163	130		371	664	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
5	CER-125	163	131		2685	2979	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
6	CER-126	163	132		5000	371	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
7	CER-127	163	133		1174	96	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
7	CER-128	163	134		1556	64	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
7	CER-129	163	135		154	12	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1405	20L
7	CER-130	163	136		3538	222	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1407	20L
7	CER-131	163	137		336	23	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1405	20L
7	CER-132	163	est de Sd. 135		359	23	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1405	20L
7	CER-133	163			171	13	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
8	CER-134	171		.01	5	1	tessons	stable		H1407	20L
8	CER-135	172	décapage		105	12	tessons	stable		H1407	20L
8	CER-136	182		.01	210	10	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
8	CER-137	182	méca		255	6	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
8	CER-138	185		.01	297	23	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
8	CER-139	187	10	1	27	5	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe s.	H1407	20L
8	CER-140	187	138		771	58	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe s.	H1407	20L
8	CER-141	216	129		27	6	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-142	216	130		22	4	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-143	216	131		165	6	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-144	216	132		353	32	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-145	216	133		186	31	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-146	216	est de Sd. 135		23	3	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-147	216	surface		172	23	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-148	216			99	4	tessons	stable	Ier	H1405 ; H1407	20L
8	CER-149	219	8	.01	569	25	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
8	CER-150	219	8		365	29	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
8	CER-151	223	surface		158	3	tessons	stable		H1405	20L
8	CER-152	225		.02	577	14	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
8	CER-153	225	146		224	3	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
8	CER-154	225	167	niveau sup.	179	9	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
9	CER-155	216-278	132		373	19	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1405 ; H1407	20L
9	CER-156	216-278	133		93	9	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1405 ; H1407	20L
9	CER-157	216-278	134		291	54	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1405 ; H1407	20L
9	CER-158	233			595	26	tessons	stable	Transition	H856	20L
9	CER-159	234			616	23	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
9	CER-160	278		surface	1306	131	tessons	stable	Ier – IIIe	H1405 ; H1407	20L
9	CER-161	278	132		58	7	tessons	stable	Ier – IIIe	H1405 ; H1407	20L
9	CER-162	278	133		131	24	tessons	stable	Ier – IIIe	H1405 ; H1407	20L
9	CER-163	278	135		46	10	tessons	stable	Ier – IIIe	H1405	20L
9	CER-164	278	est de Sd. 135		8	2	tessons	stable	Ier – IIIe	H1405	20L
9	CER-165	279	décapage		604	45	tessons	stable	fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	H1405	20L
9	CER-166	322			58	3	tessons	stable		H1405	20L
9	CER-167	327			476	23	tessons	stable	Auguste-Tibère	H1405	20L
9	CER-168	382			21	3	tessons	stable	Haut-Empire	H741	20L
9	CER-169	408		.02	12	2	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
9	CER-170	409		.01	5	1	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
10	CER-171	312	163	1	4850	342	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1407	20L
11	CER-172	438	125	.01	275	3	tessons	stable	Ier siècle	H741 ; H1405	20L
11	CER-173	438	Hors 125		404	28	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-174	438	119	.02	443	29	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-175	438	127	.03	310	41	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-176	438	125	.05	82	5	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-177	438	147	.05	1086	51	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-178	438		.09	453	29	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-179	438	surface		277	23	tessons	stable	Fin Ier – 1ère moitié IIe s. et fin IIe – IIIe s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-180	438	127		29	5	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-181	438	170		68	4	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-182	438			591	34	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741 ; H1405	20L
11	CER-183	516	150	.01	163	5	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
11	CER-184	520	150	.01	330	5	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
11	CER-185	521+1652			85	5	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
12	CER-186	312	163	1	3600	22	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H1407	20L
13	CER-187	579		partie ouest	333	30	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1407	20L
13	CER-188	579		surface	1998	103	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1407	20L
13	CER-189	604		partie ouest	50	1	tessons	stable	IIe-Ier siècle av.	H741	20L
13	CER-190	608		curage	147	6	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
13	CER-191	608		surface	708	19	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L
13	CER-192	608	45		21	3	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L
13	CER-193	608	102		53	6	tessons	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L
13	CER-194	610			149	4	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
13	CER-195	610		.02	49	5	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
13	CER-196	613			275	14	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
13	CER-197	614		.01	6	1	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
13	CER-198	616	25	.01	68	8	tessons	stable	Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	H742	20L
13	CER-199	616		.01	155	15	tessons	stable	Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	H741 ; H742 ; H743	20L
13	CER-200	616	71		124	8	tessons	stable	Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	H742	20L
13	CER-201	619/617			54	5	tessons	stable		H742	20L
14	CER-202	622	71		1481	55	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
14	CER-203	638			267	17	tessons	stable	fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	H741	20L
14	CER-204	639	nettoyage		58	8	tessons	stable	Haut-Empire	H741	20L
14	CER-205	662			40	9	tessons	stable	Haut-Empire	H741	20L
14	CER-206	703	174	.02	1622	95	tessons	stable	Ier	H856	20L
14	CER-207	703	172		8	1	tessons	stable	Ier	H856	20L
14	CER-208	703			428	55	tessons	stable	Ier	H856	20L
14	CER-209	703			2036	148	tessons	stable	Ier	H856	20L
15	CER-210	712		.01	16	2	tessons	stable	Fin Ier av. - Ier	H855 ; H856	20L
15	CER-211	712	181		3516	49	tessons	stable	Fin Ier av. - Ier	H855 ; H856	20L
15	CER-212	712			898	27	tessons	stable	Fin Ier av. - Ier	H856	20L
15	CER-213	712/772			18	2	tessons	stable		H855 ; H856	20L
15	CER-214	714	175	.01	673	36	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856	20L
15	CER-215	714		surface	1035	57	tessons	stable	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	H856	20L
16	CER-216	727		.04	11	4	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
16	CER-217	727		surface	76	6	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
16	CER-218	736		surface	97	7	tessons	stable	Haut-Empire	H741 ; H856 ; H1405	20L
16	CER-219	736	11		115	2	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
16	CER-220	738	Inter 737-738		166	12	tessons	stable	Haut-Empire	H741 ; H856	20L
16	CER-221	742	146	.01	39	7	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe	H856	20L
16	CER-222	742		surface	138	6	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe	H856	20L
16	CER-223	750		.02	272	17	tessons	stable	Ier – IIe ?	H741	20L
16	CER-224	750		.03	457	30	tessons	stable	Ier – IIe ?	H741	20L
16	CER-225	750		.04/.05	1471	106	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
16	CER-226	750		.06	617	60	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
16	CER-227	750		décapage	509	39	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
16	CER-228	810	84		56	11	tessons	stable		H742	20L
16	CER-229	816	Sd.	.01	272	21	tessons	stable	IIIe	H741	20L
16	CER-230	857	Entre 74 et 75	.01	169	2	tessons	stable	IIe – Ier av.	H741 ; H742	20L
16	CER-231	897		.01	11	2	tessons	stable	Haut-Empire	H743	20L
16	CER-232	911		.01	218	26	tessons	stable	Auguste-Tibère	H741	20L
16	CER-233	911		surface	519	47	tessons	stable	Auguste-Tibère	H741	20L
17	CER-234	916			2516	126	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe	H741 ; H746	20L
17	CER-235	917	53		35	2	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
17	CER-236	918	nettoyage		240	25	tessons	stable	IIIe	H746	20L
17	CER-237	919	53		18	2	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
17	CER-238	920		nettoyage	301	18	tessons	stable	IIIe	H746	20L
17	CER-239	920	53		525	42	tessons	stable	IIIe	H746	20L
17	CER-240	922			210	10	tessons	stable	IIIe	H746	20L
17	CER-241	952	nettoyage		324	16	tessons	stable	LTF_Antique	H856	20L
17	CER-242	957	décapage		101	10	tessons	stable	1ère moitié IIe	H746	20L
17	CER-243	957	5 et 6		491	4	tessons	stable	Transition ?	H746	20L
17	CER-244	958	nettoyage		105	8	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
17	CER-245	961		.01	12	2	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
17	CER-246	967	26		575	67	tessons	stable	1ère moitié Ier	H746	20L
18	CER-247	967	27		1551	114	tessons	stable	1ère moitié Ier	H746	20L
18	CER-248	924	16 nord	.01	450	54	tessons	stable	Auguste-Tibère – Ier	H746	20L
18	CER-249	924	16 sud	.01	1976	260	tessons	stable	Ier – IIe	H746	20L
18	CER-250	924		surface	346	43	tessons	stable	Ier – IIe	H746	20L
18	CER-251	924			3260	175	tessons	stable	Ier – IIe	H746	20L
19	CER-252	967			5000	62	tessons	stable	1ère moitié Ier	H746	45L
20	CER-253	1004		surface	72	23	tessons	stable	Haut-Empire	H741	20L
20	CER-254	1008	55	.02	39	22	tessons	stable	Ier – IIe	H741	20L
20	CER-255	1008	58	.02	463	50	tessons	stable	Ier – IIe	H741	20L
20	CER-256	1008	55	.03	71	2	tessons	stable	Ier – IIe	H741	20L
20	CER-257	1008	58	.06	606	39	tessons	stable	Ier – IIe	H741	20L
20	CER-258	1160		.01	5	2	tessons	stable	Haut-Empire	H743	20L
20	CER-259	1170		.01	29	1	tessons	stable	Haut-Empire	H742 ; H743 ; H746	20L
20	CER-260	1175			50	6	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
20	CER-261	1180			23	2	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
20	CER-262	1184	47	.01	10	4	tessons	stable	Auguste-Tibère	H746	20L
20	CER-263	1184			28	1	tessons	stable	Auguste-Tibère	H746	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
20	CER-264	1190	14	2	306	4	tessons	stable	Haut-Empire	H742	20L
20	CER-265	1194	12	.01	255	16	tessons	stable	Ier	H746	20L
20	CER-266	1194	17		424	41	tessons	stable	Ier	H742	20L
20	CER-267	1194			1107	98	tessons	stable	Ier	H742 ; H746	20L
21	CER-268	1200	84		2156	61	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-269	1200	surface		11	2	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-270	1200			540	3	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-271	1200			112	7	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-272	1200			152	15	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-273	1200			335	22	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-274	1200			221	3	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-275	1200			24	2	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-276	1200			172	13	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-277	1200			1217	34	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
21	CER-278	1202	6	10	119	2	tessons	stable	Auguste-Tibère	H746	20L
21	CER-279	1202	54	.09	1109	124	tessons	stable	Auguste-Tibère	H742	20L
22	CER-280	1225		.02	23	1	tessons	stable	proto	H742	20L
22	CER-281	1230	9	.01	35	1	tessons	stable	proto	H746	20L
22	CER-282	1230	12	.01	140	3	tessons	stable	Ier s. av. J.-C.	H746	20L
22	CER-283	1341	59		364	9	tessons	stable	IIe – Ier av.	H742	20L
22	CER-284	1341	94		255	8	tessons	stable	IIe – Ier av.	H742	20L
22	CER-285	1341			475	3	tessons	stable	IIe – Ier av.	H742	20L
22	CER-286	1426		nettoyage	520	20	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
22	CER-287	1436	120	surface	1918	86	tessons	stable	Transition – Ier siècle	H856	20L
22	CER-288	1466	56	.02	170	3	tessons	stable	proto	H741	20L
22	CER-289	1470		.01	126	9	tessons	stable	Ier – IIe		20L
22	CER-290	1470		.02	80	13	tessons	stable	Ier – IIe		20L
22	CER-291	1472	11		506	18	tessons	stable	Transition – Ier	H856	20L
22	CER-292	1474	11		375	22	tessons	stable	Ier – IIe	H856	20L
22	CER-293	1477		.01	791	60	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.		20L
22	CER-294	1480				2	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
23	CER-295	1487			466	22	tessons	stable	Auguste-Tibère	H746	20L
23	CER-296	1490		surface	12	2	tessons	stable	proto	H741	20L
23	CER-297	1490			74	2	tessons	stable	Haut-Empire	H741	20L
23	CER-298	1532		.01	109	3	tessons	stable	IIe – Ier av.	H741	20L
23	CER-299	1544			13	5	tessons	stable		H742	20L
23	CER-300	1559		.01	5	1	tessons	stable		H746	20L
23	CER-301	1598	97	.01	264	16	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe s.	H741	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
23	CER-302	1598			130	14	tessons	stable	2e moitié IIe – IIIe s.	H741	20L
23	CER-303	Sur 1603			32	2	tessons	stable		H746	20L
23	CER-304	1604	58	.01	87	5	tessons	stable	IIe		20L
23	CER-305	1607		.01		1	tessons	stable	Haut-Empire	H742	20L
23	CER-306	1610			605	1	tessons	stable	-15av. - 20 ap. J.-C.	H746	20L
23	CER-307	1616		.01	6	2	tessons	stable	Auguste-Tibère		20L
23	CER-308	1624		.01	1352	87	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
23	CER-309	1635			26	5	tessons	stable	Haut-Empire		20L
23	CER-310	1649	146	.01	41	7	tessons	stable	Ier-IIe	H856	20L
23	CER-311	1651	148	.01	63	8	tessons	stable	Auguste-Tibère ?	H1407	20L
23	CER-312	1652			82	12	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H1407	20L
23	CER-313	1654		.01	255	9	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
23	CER-314	1675	181	.01	648	7	tessons	stable		H856	20L
24	CER-315	UA5		.03	49	6	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
24	CER-316		21	.05	296	1	tessons	stable		H856	20L
24	CER-317		53	.10	285	41	tessons	stable		H746	20L
24	CER-318		53	.12	298	56	tessons	stable		H746	20L
24	CER-319		53	.11	122	20	tessons	stable		H746	20L
24	CER-320	Bât. 5		.03	27	2	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
24	CER-321	décapage proche UA 4			323	11	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
24	CER-322	Ens. 2			995	1	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
24	CER-323	Ens. 2			174	23	tessons	stable	Haut-Empire	H746	20L
24	CER-324	Ens. 8			146	4	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
24	CER-325	Entre 579 et 577			30	2	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
24	CER-326	Ens. 8		.05	66	2	tessons	stable	Haut-Empire	H856	20L
24	CER-327	ouest Sd. 11			57	2	tessons	stable	Haut-Empire	H1405	20L
24	CER-328	UA3	39	.09	10	1	tessons	stable	Ier – IIIe	H855 ; H856	20L
24	CER-329	UA3			1843	140	tessons	stable	Ier – IIIe	H855 ; H856	20L
24	CER-330	nettoyage bât. 5			337	9	tessons	stable	fin IIe – IIIe s.	H742	20L
24	CER-331	574			11	3	tessons	stable	Haut-Empire	H1407	20L
25	TCA_001	163	20	163.01	130	1	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
25	TCA_002	163		163.02	133	1	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
25	TCA_003	163		surface	1160	1	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
25	TCA_004	163	132		127	1	imbrex	stable	fin IIe – IIIe s.	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
25	TCA_005	185		185.01	1520	3	tegula, imbrex, brique	stable	Antiquité	H1407	20L
25	TCA_006	216			660	1	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H1405 ; H1407	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
25	TCA_007	216	130		89	3	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H1405 ; H1407	20L
25	TCA_008	438	147	438.05	310	2	tegula	stable	1ère moitié Ier - 1ère moitié IIe	H741 ; H1405	20L
25	TCA_009	579			132	1	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H1407	20L
25	TCA_010	608			283	2	tegula, brique	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L
25	TCA_011	608	102		259	4	tegula, imbrex	stable	1ère moitié Ier s.	H741	20L
25	TCA_012	638		surface	1380	3	tegula	stable	fin IIe – IIIe s.	H741	20L
25	TCA_013	639		surface	86	1	tegula	stable	Antiquité	H741	20L
26	TCA_014	703	174	703.02	3160	11	tegula, imbrex	stable	Ier s. AD	H856	20L
26	TCA_015	703		703.02	65	1	imbrex	stable	Ier s. AD	H856	20L
26	TCA_016	714	175	714.01	1020	2	imbrex	stable	2e m. IIe - 1ère m IIIe	H856	20L
26	TCA_017	727		727.04	128	3	tegula	stable	Antiquité	H856	20L
26	TCA_018	727			434	4	tegula, imbrex	stable	Antiquité	H856	20L
26	TCA_019	742			191	1	tegula	stable	Haut-Empire	H856	20L
27	TCA_020	920			2060	12	tegula, imbrex	stable	IIIe s.	H746	20L
27	TCA_021	922			1600	2	tegula	stable	IIIe s.	H746	20L
27	TCA_022	924			2300	2	tegula	stable	Ier - IIIe	H746	20L
27	TCA_023	952			163	1	tegula	stable	Antiquité	H856	20L
28	TCA_024	1200			100	1	tegula	stable	IIIe s.	H742	20L
28	TCA_025	1472	11		600	3	tegula	stable	Changement d'ère	H1405	20L
28	TCA_026	1474	11		580	4	tegula, imbrex	stable	Ier - IIe s.	H1405	20L
28	TCA_027	1480	21		272	1	tegula	stable	Antiquité	H1405	20L
28	TCA_028	1486		1486.01	2160	11	tegula	stable	2nd âge du Fer ?	H1407	20L
29	TCA_029	Bâtiment 5			801	5	tegula	stable	Antiquité	H742	20L
29	TCA_030	UA3			352	3	tegula, imbrex	stable	Antiquité	H746	20L
29	TCA_031				91	1	tegula	stable	Antiquité	H1405	20L
29	TCA_032				5240	14	tegula, imbrex	stable	Antiquité	H746	20L
30	TBR_001	129		01	4744	22	Terre à bâtir	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
30 – 31	TBR_002	130		01	17631	175	Terre à bâtir	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
32 – 33 – 34	TBR_003	130		02	27953	360	Terre à bâtir	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
35	PMC_001	135	Iso 1	01	1009	1	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	10L
35	PMC_002	135	Iso 2	01	2712	50	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	10L
35	PMC_003	135	Iso 3	01	1166	25	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	10L
35	PMC_004	135	Iso 4	01	446	8	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	10L
35	PMC_005	135	Iso 5	01	2320	11	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	10L
36	PMC_006	135	Iso 6	01	2168	5	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
36	PMC_007	135	Iso 7	01	3084	68	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
36	PMC_008	135	Iso 8	01	1765	83	peson	stable	VIe-IVe av.	H856	20L
36	PMC_009	1200		00	975	1	peson	stable	La Tène	H742	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
36	PMC_010	560	162	/	113	3	peson	stable	Antique	H741	20L
36	PMC_011	736	/	/	263	2	peson	stable	Antique	H741 ; H856 ; H1405	20L
36	PMC_012	1482		00	28	1	figurine	stable	Antique	H741	20L
37	FAU_001	614		01	2	4	os brulés	stable		H471	10L
37	FAU_002	924			1	1	os brulés	stable		H746	10L
37	FAU_003	967	comb. Inf.		76	Env 60	os brulés	stable		H746	10L
37	VER_001	/		/	7,3	7,3	Verre à vitre	stable	Haut-Empire		10L
37	VER_002	/		/	28,8	28,8	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H742	10L
37	VER_003	UA3			5,9	5,9	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H766	10L
37	VER_004	UA5		0003	33,3	33,3	Cruche	stable	Haut-Empire	H742	10L
37	VER_005	UA5		0003	6,2	6,2	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H742	10L
37	VER_006	ensemble 2			11,3	11,3	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_007	ensemble 2			11,7	11,7	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_008	ensemble 2			4,3	4,3	Panse	stable	/	H746	10L
37	VER_009	278			2,4	280,4	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H1405 ; H1407	10L
37	VER_010	278			0,3	278,3	Panse	stable	/	H1405 ; H1407	10L
37	VER_011	278			2,4	280,4	Panse	stable	/	H1405 ; H1407	10L
37	VER_012	306		306.01	5,9	311,9	Panse	stable	/	H1407	10L
37	VER_013	613			5,4	618,4	Gobelet Is. 85a/b	stable	IIe s. - IIIe s. apr. J.-C.	H742	10L
37	VER_014	614		614.01	8,2	622,2	Panse	stable	/	H741	10L
37	VER_015	639			5,9	644,9	Panse	stable	Haut-Empire	H741	10L
37	VER_016	736			0,8	736,8	Forme fermée	stable	Post-Antiquité ?	H741 ; H856 ; H1405	10L
37	VER_017	750		750.04/05	2,6	752,6	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H741	10L
37	VER_018	920			15,9	935,9	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_019	920			18,7	938,7	Cruche	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_020	924		924.01	2,9	926,9	Fragment	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_021	924			9	933	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_022	924			25,2	949,2	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_023	924			101,2	1025,2	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_024	924			11,6	1	Coupe à côtes Is. 3A/b	stable	époque augustéenne – fin Ier s. apr. J.-C.	H746	10L
37	VER_025	924			1,5	1	Panse	stable	/	H746	10L
37	VER_026	958			8,4	966,4	Verre à vitre	stable	Haut-Empire	H746	10L
37	VER_027	1427			2,2	1429,2	Panse	stable	/	H856	10L
37	VER_028	1436			3,2	1439,2	Forme fermée	stable	Haut-Empire	H856	10L
37	VER_029	1470		1470.02	0,6	1470,6	Barillet Is. 89-128	stable	IIe s. - IVe s.		10L
37	PRE_001	124		1	1		charbon	stable		H1405	10L
37	PRE_002	129		1	9		charbon	stable		H856	10L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
37	PRE_003	130		1	53		charbon	stable		H856	10L
37	PRE_004	130		2	4		charbon	stable		H856	10L
37	PRE_005	135	36	1	60		charbon	stable		H856	10L
37	PRE_006	131		2	1		charbon	stable		H856	10L
37	PRE_007	408		2	1		charbon	stable		H1405	10L
37	PRE_008	610		2	10		charbon	stable		H741	10L
37	PRE_009	823	34	3	5		charbon	stable		H741	10L
37	PRE_010	1107			1		charbon	stable		H742 ; H743	10L
37	PRE_011	1164		1	1		charbon	stable		H743	10L
37	PRE_012	1165		1	9		charbon	stable		H743	10L
37	PRE_013	1180	49		1		charbon	stable		H746	10L
37	PRE_014	1341		1	1		charbon	stable		H746	10L
37	PRE_015	1612		1	58		charbon	stable		H741	10L
37	PRE_016	1657		1	2		charbon	stable		H1405	10L
37	PRE_017	1660		1	1		charbon	stable		H1405	10L
37	PRE_018	1665		1	2		charbon	stable		H1405	10L
37	PRE_019	1668		1	96		charbon	stable		H1405	10L
38	MIN_001	130		130.01	3	1	grattoir	stable	néo récent – Bz ancien	H856	10L
38	MIN_002	135		135.01	2440	1	frag meule	stable	proto ?	H856	10L
38	MIN_003	163	132		302	1	molette pacts épars	stable		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	10L
38	MIN_004	163	133		401	1	brunissoir + pilon	stable		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	10L
38	MIN_005	163	135		600	1	galet	stable		H1405	10L
39	MIN_006	163			6320	3	mortier	stable		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	10L
38	MIN_007	219	8	219.01	549	1	galet d'aiguisoir inutilisé ?	stable		H1405	10L
38	MIN_008	714		surface	1220	1	frag dalle	stable		H856	10L
38	MIN_009	902			223	1	molette	stable		H741	10L
38	MIN_010	916			217	1	frag aiguisoir	stable	Fer – antique	H741 ; H746	10L
38	MIN_011	920	53		232	1	aiguisoir	stable	Fer – antique	H746	10L
38	MIN_012	952			356	1	frag aiguisoir	stable	Fer – antique	H856	10L
38	MIN_013	958			198	1	frag brûlé aiguisoir	stable	Fer – antique	H746	10L
38	MIN_014	1309		1309.01	1	1	lamelle	stable		H746	10L
38	MIN_015	1426			600	1	multifonctionnel	stable	Fer – antique	H856	10L
38	MIN_016	1470		1470.01	222	2	disque	stable	Fer – antique		10L
38	MIN_017	1603			1	1	frag esquille silex	stable		H746	10L
38	MIN_018	1610	69	1610.01	2	1	grattoir	stable		H746	10L
40	MIN_019	UA3			5480	1	frag brûlé meule	stable	Néo moyen		20L
40	MIN_020				64	1	estèque	stable			20L
palette 1	MIN_021	106		surface	5840	1	Table de broyage	stable		H1407	palette

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
palette 1	MIN_022	108		surface	9020	1	frag brûlé meule	stable	Néo moyen	H1407	palette
palette 1	MIN_023	438		surface	10720	1	frag brûlé meule	stable	Néo moyen	H741 ; H1405	palette
palette 1	MIN_024	151		151.01	6000	1	frag meule	stable		H1405	palette
palette 1	MIN_025	129		129.01	6360	1	frag brûlé molette	stable	Néo moyen	H856	palette
palette 1	MIN_026	129		129.01	20080	1	meule	stable	Néo moyen	H856	palette
palette 1	MIN_027	UA5			15140	1	frag brûlé meta	stable	antique	H741	palette
palette 1	MIN_028	746			10180	1	frag brûlé (extr) meule	stable		H741 ; H746	palette
palette 1	MIN_029				23100	1	frag meule	stable			palette
palette 1	MIN_030	153		153.01	2300	1	frag (moitié) molette	stable		H1405	palette
palette 1	MIN_031	122		surface	3740	1	frag (moitié) molette	stable	Néo moyen	H1405	palette
palette 1	MIN_032	109		109.01	3600	1	percuteur	stable		H1407	palette
palette 1	MIN_033	751		751.01	10760	1	meule	stable	Néo moyen / Fer-antique	H741	palette
40	MIN_034	130		130.02	200	1	frag (extr) molette	stable	Néo moyen	H856	20L
palette 1	MIN_035	130		130.02	9260	1	meule	stable	proto ?	H856	palette
40	MIN_036	312	163	312.01	706	8	frags brûlés meta	stable	antique	H1407	20L
40	MIN_037	312	163	312.01	880	1	frag galet	stable		H1407	20L
palette 2	MIN_038	115		surface	21160	1	frag meule	stable	néo final – Bz ancien	H1407	palette
palette 2	MIN_039	192		surface	31860	1	frag meule	stable	néo final – Bz ancien	H1407	palette
40	MIN_040	129		129.01	680	2	frag molette	stable	Néo moyen	H856	20L
palette 2	MIN_041	129		129.01	26860	6	meule	stable	Néo moyen	H856	palette
palette 2	MIN_042	1532			25760	1	Frag meule	stable	néo final – Bz ancien	H741	palette
palette 2	MIN_043	153		153.01	8180	1	polissoir	stable		H1405	palette
palette 2	MIN_044	744		744.02	3740	1	frag brûlé molette	stable	Néo moyen	H741	palette
palette 2	MIN_045	438		surface	10580	2	frag brûlé meule	stable	La Tène moy-finale	H741 ; H1405	palette
40	MIN_046	911		surface	1100	1	molette	stable		H741	20L
palette 2	MIN_047	911		surface	10040	1	meule	stable	proto ?	H741	palette
palette 2	MIN_048	1008	58	1008.06	4200	1	frag brûlé meta	stable	antique ?	H741	palette
palette 2	MIN_049	1137			13980	1	frag brûlé meule	stable	Néo moyen	H743	palette
palette 2	MIN_050	1138			6120	2	frags catillus	stable	antique	H743	palette
palette 3	MIN_051	talus moderne			26400	1	meta	stable	La Tène moy-finale		palette
palette 3	MIN_052	1008	55	1008.02	23780	1	meta	stable	La Tène moy-finale	H741	palette
palette 3	MIN_053	1466	56	1466.02	10860	2	Frag catillus	stable	antique	H741	palette
palette 3	MIN_054	talus moderne			27460	1	ébauche meule	stable	La Tène moy-finale		palette
palette 3	MIN_055	717	111	717.06	14720	1	bloc roulé	stable	proto ?	H741	palette
palette 3	MIN_056	911		surface	44520	2	« table de travail »	stable	Fer – antique ?	H741	palette
palette 4	MIN_057	438			89500	1	meta	stable	La Tène moy-finale	H741 ; H1405	palette

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
palette 4	MIN_058	163		surface	46940	1	frag meule	stable		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	palette
palette 4	MIN_059	360		surface	57440	1	ébauche meule	stable	La Tène moy-finale	H741 ; H1405	palette
palette 4	MIN_060	109		109.02	65000	1	frag meule	stable	néo final – Bz ancien	H1407	palette
palette 5	MIN_061	438			103500	1	stèle	stable	La Tène moy-finale	H741 ; H1405	palette
palette 5	MIN_062	1097		surface	49500	1	petite stèle	stable	La Tène moy-finale	H742	palette
palette 6	MIN_063	1467			Env 500	1	stèle	stable	La Tène moy-finale	H741 ; H746	palette
41	SCO_001	163	20	1	150	2	scorie	stable		H1409	10L
41	SCO_002	438		3	1460	2	scorie	stable		H741 ; H1405	10L
41	SCO_003	750			1660	1	scorie	stable		H741	10L
41	SCO_004	958		0	53	5	scorie	stable		H746	10L
41	SCO_005	959	39	1	318	1	scorie	stable		H746	10L
41	SCO_006	1180	49		14	1	culot	stable		H741	10L
41	SCO_007	1436	120	sup	52	1	culot	stable		H856	10L
41	SCO_008	1474	21		67	1	scorie	stable		H856	10L
41	SCO_009	1477		1	52	1	scorie	stable			10L
41	SCO_010	UA3			29	3	scorie	stable			10L
42	MET_001	306			8160	32	Dépôt d'objets métalliques	instable		H1407	35L
43	MET_002	306		306.01	140,3	4	Tiges	instable		H1407	20L
43	MET_003	163		Surface	10,72	1	Tige	instable		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	20L
43	MET_004	185		185.01	11,58	1	Clou ?	instable		H1407	20L
43	MET_005	577			4,16	1	Clou ?	instable		H1407	20L
43	MET_006	579			20,55	3	Clou ?	instable		H1407	20L
43	MET_007	613			24,52	5	Clou ?	instable		H742	20L
43	MET_008	613			22,8	4	Ferrure ?	instable		H742	20L
43	MET_009	614		614.01	15,91	1	Ferrure ?	instable		H741	20L
43	MET_010	639			25,37	1	Tige	instable		H741	20L
43	MET_011	712		712.01	90,94	3	Lame	instable		H855 ; H856	20L
43	MET_012	736			19,28	2	Clou	instable		H1405	20L
43	MET_013	742			12,66	2	Clous	instable		H856	20L
43	MET_014	916			37,96	1	Ferrure	instable		H746	20L
43	MET_015	703			12,74	1	Clou	instable		H856	20L
43	MET_016	919			52,44	5	Clous	instable		H746	20L
43	MET_017	920			12,66	1	Clou	instable		H746	20L
43	MET_018	920			6,51	1	Clou	instable		H746	20L
43	MET_019	924		924.01	15,54	1	Clou	instable		H746	20L
43	MET_020	924			5,04	2	Clous	instable		H746	20L

Réf. Contenant	Inv. Éveha	Structure	Sondage	US	Poids (g)	NR	Désignation	État de conservation	Datation	Parcelle	Type contenant
43	MET_021	952			68,1	1	Objet	instable		H856	20L
43	MET_022	967		967.01	6,34	1	Clou	instable		H746	20L
43	MET_023	1436			70,06	9	Clous	instable		H856	20L
43	MET_024	1539		1539.01	89,66	2	Anneau	instable		H743	20L
43	MET_025	1598			706	1	Objet : ferrure, coutre ?	instable		H741	20L
43	MET_026	1604		1604.01	105,84	1	Tige	instable			20L
43	MET_027				35,42	1	Clou ?	instable			20L
43	MET_028				7,4	1	Clou	instable		H741	20L
43	MET_029				6,69	3	Clous	instable		H856	20L
43	MET_030				9,75	1	Clou	instable		H1405	20L
43	MET_031	1470		1470.02	0,41	1	Clou	instable			20L
43	MET_032	922			25,32	1	Bloc	instable		H746	20L
43	NUM_01	1477		1477.01	5,92	1	Monnaie	instable			20L
43	NUM_02			HS	17,12	1	Monnaie	instable			20L
43	NUM_03	750		750.06	1,40	1	Monnaie	instable		H741	20L

2.2 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier

2.2.1 La céramique protohistorique

ST	US	SD	Date	L	P	B	A	NR	NMI	Poids (g)	Commentaires	Datation (BC)	N° INV	N°ISO
109	2		31/10/18	2				2	1	39		Protohistoire (VI^{e}-III^{e})	CER-001	109/1
123	1		05/11/18		2			2	0	4	érodé	Protohistoire	CER-002	
127	1	144	06/11/18		1			1	0	28	érodé	Protohistoire	CER-003	
129	1		17/10/18	1	17			18	1	181	lèvre quadrangulaire, 1 panse avec traces tour	IV^{e}-I^{er}	CER-004	
129	1		22/10/18		14			14	0	49	brûlés	Protohistoire	CER-005	
129	1		17/10/18		1			1	0	29	large cordon imprimé, érodé	BR final-VI^{e}	CER-006	129/1
130	1		16/10/18	1	41			42	1	169	lèvre quadrangulaire	IV^{e}-I^{er}	CER-007	
130	1		16/10/18	5				5	1	31	érodé	VI^{e} -IV^{e}	CER-008	130/1
130	1		16/10/18		1			1	0	28	cordon digité	VI^{e} -IV^{e}	CER-009	130/2
130	1		16/10/18	2				2	1	44	lèvre quadrangulaire incisée	Br final – IV^{e}/III^{e}	CER-010	130/3
130	1		16/10/18	4	7			11	1	107	fin cordon sur le col / remonte avec US 02	VI^{e} -IV^{e}	CER-011	130/4
130	2		08/11/18	1	40	5		46	3	341	1P graphitée	LT	CER-012	
130	2		08/11/18		1			1	0	20	impressions sur panse	VI^{e} -IV^{e}	CER-013	130/5
135	1		15/10/18		1			1	0	329	large fragment de panse modelé	Protohistoire	CER-014	
135	1		15/10/18		13			13	0	77		LT	CER-015	
151	2		01/10/18		1			1	0	3		Protohistoire	CER-016	
166	1	23	10/10/18		2			2	0	36	incisions ?	LT	CER-017	
168	2		06/11/18		2			2	0	7		LT	CER-018	
183	surface		11/09/18	1	7			8	1	112		II^{e} -I^{er}	CER-019	183/1
183	1	8	02/10/18		11			11	0	65	Inter 183/219	LT	CER-020	
183	1	8	02/10/18	2	1			3	1	94	Inter 183/219	II^{e} -I^{er}	CER-021	183/2
184	1	10	03/10/18		1			1	0	6	Inter 187	Protohistoire	CER-022	
187	1	138	06/11/18		9			9	0	70		Protohistoire	CER-023	
220	1		07/11/18		2			2	0	4		Protohistoire	CER-024	
241	surface		18/10/18		21			21	0	46		LT	CER-025	
277	surface		18/10/18		9			9	0	63		LT	CER-026	
277	surface		18/10/18	1				1	1	32		LT	CER-027	277/1
306	1		08/11/18		11	1		12	1	111		LT	CER-028	
306	1		08/11/18	2	8	8		18	1	581		I^{er} – Transition	CER-029	306/1
306	1		08/11/18	2				2	1	29		I^{er} – Transition	CER-030	306/2
385	1		23/10/18	1	1			2	1	123	épais bord droit modelé	Protohistoire	CER-031	
463	1		02/10/18		9			9	0	42	Inter 438/463	LT	CER-032	
533	nettoyage		15/10/18	2	1			3	1	790	fond de vase tourné pâte grise	LTF/GR	CER-033	
533	surface		17/10/18		2			2	0	20	1 tesson graphité	LT	CER-034	
560	surface		17/10/18		3			3	0	32		LT	CER-035	
560		au sud de 162	07/11/18		49	2		51	1	453		LT	CER-036	
560		au sud de 162	07/11/18	3	4			7	1	122		II^{e}	CER-037	560/1
560		au sud de 162	07/11/18				1	1	0	121		II^{e}	CER-038	560/2
560		au sud de 162	07/11/18	1	2			3	1	21		II^{e}	CER-039	560/3
560		au sud de 162	07/11/18	4	2			6	1	56		II^{e}	CER-040	560/4

ST	US	SD	Date	L	P	B	A	NR	NMI	Poids (g)	Commentaires	Datation (BC)	N° INV	N°ISO
560		162	07/11/18	1	48			49	1	258	2P graphitées	LT	CER-041	
560		162	07/11/18	1	2			3	1	33		IIe	CER-042	560/5
560		162	07/11/18	1	2			3	1	56		IIe	CER-043	560/6
561		méca	07/11/18		7	2		9	1	139		LT	CER-044	
561	1		08/11/18		12	3		15	2	339	en surface	LT	CER-045	
561	1		08/11/18	1				1	1	65		IIe -Ier	CER-046	561/1
561	1		08/11/18	1	3			4	1	79		IIe -Ier	CER-047	561/2
561		méca	07/11/18	3	30	2		35	1	179	curage méca à environ 10 m à l'est de SD159	LT	CER-048	
561		méca	07/11/18	2	2			4	1	48	curage méca à environ 10 m à l'est de SD159	IIe -Ier	CER-049	561/3
561		méca	07/11/18	4	4			8	1	210	curage méca à environ 10 m à l'est de SD159	IIe -Ier	CER-050	561/4
576	UA2		27/09/18	1	25	1		27	1	260	1fond plat tourné	LTMF	CER-051	
576	UA2		27/09/18	6	3			9	1	120		Ier – Transition	CER-052	576/1
577			10/09/18	1	3			4	1	32	1 fin cordon tourné	IIIe-Ier	CER-053	
581	surface		11/09/18		9			9	0	90		protohistoire	CER-054	
605	surface		17/10/18	1				1	1	4		LT	CER-055	
605	surface		17/10/18	1	2			3	1	22		VIe IIIe	CER-056	605/1
689	surface		17/10/18		1			1	0	7		protohistoire	CER-057	
689	surface		17/10/18	3	5			8	1	113	surfaces graphitées, décor de 2 stries, large cannelure labiale interne (5 mm)	IIe -Ier	CER-058	689/1
712	surface		25/09/18		1			1	0	16		protohistoire	CER-059	
712	surface	181	09/11/18		2			2	0	94	panse épaisse	protohistoire	CER-060	
714	1	Inter 714-716	25/09/18			2		2	1	56		protohistoire	CER-061	
714			08/11/18	1	5	1		7	1	58		protohistoire	CER-062	
717	décapage		08/11/18	3	8			11	1	78		LT	CER-063	717/1
717	6		30/10/18	3	4			7	1	62		LT	CER-064	717/2
717		171	09/11/18	1	16			17	1	217		LT	CER-065	
717		171	09/11/18	1	1			2	1	65		IIIe – IIe	CER-066	717/3
746		139	09/11/18			1		1	1	115		LT	CER-067	
746		au nord de 139	09/11/18	1	6			7	1	69	lèvre graphitée	LT	CER-068	
751	2		30/10/18	2	6			8	1	104	lèvre graphitée	LT	CER-069	
772	1	Inter 712-772	28/09/18	2	34	1		37	2	320	lèvre et panses graphitées + 1panse amphore italique	IIIe-Ier	CER-070	
772	1	Inter 712-772	28/09/18	2	7			9	1	71		LT	CER-071	772/1
823	3	34	12/10/18		12			12	0	175	1 panse amphore italique ; 2 panses tournées+décor stries	IIe -Ier	CER-072	
823		dans le nettoyage de l'inter	16/10/18	5	47			52	1	1667		IIe -Ier	CER-073	823/1
902	surface			1	11			12	1	127		LT	CER-074	
911	3		31/10/18		5			5	0	25		protohistoire	CER-075	
917			18/09/18		7			7	0	50		protohistoire	CER-076	
959	2	39	18/11/18		10			10	0	30		protohistoire	CER-077	

ST	US	SD	Date	L	P	B	A	NR	NMI	Poids (g)	Commentaires	Datation (BC)	N° INV	N°ISO
959	1	39	18/11/18	6	39			45	4	290	graphite	LT	CER-078	
959	1	29	08/10/18	2	10	10		22	1	316	perforations dans le fond	fin III^{e} – I^{er}	CER-079	959/1
960	3	27	08/10/18		9			9	0	72	graphite	LT	CER-080	
967				2	12	1		15	1	231		LTM/F	CER-081	967/1
967				1				1	1	29		LTM/F	CER-082	967/2
1085	surface				7			7	0	26		protohistoire	CER-083	
1085	1		24/10/18	2	8			10	1	159		LT	CER-084	1085/1
1202	4	54		1	5			6	1	54	1 lèvre graphitée avec cannelure interne (2mm)	LTM/F	CER-085	
1202	+ de 75 cm / 1m	54			12			12	0	86	2 stries	III^{e} – I^{er}	CER-086	
1202	+ de 75 cm / 1m	54		1				1	1	44		LT	CER-087	1202/1
1231	1	60			1			1	0	7		protohistoire	CER-088	
1312	surface				3			3	0	21		protohistoire	CER-089	
1341	1	94			2			2	0	17		LT	CER-090	
1339	1	110			2			2	0	9		LT	CER-091	
1427		UA4	26/09/18	4	28	3		35	3	682	11 tessons GR	LT/GR	CER-092	
1427		UA4	26/09/18	5	3			8	1	209		LT	CER-093	1427/1
1436	comblements médians	120	05/11/18	3	86	14		103	8	1419			CER-094	
1436	comblements médians	120	05/11/18	1				1	1	56		II^{e} -I^{er}	CER-095	1436/1
1436	comblements médians	120	05/11/18	2				2	1	24		II^{e} -I^{er}	CER-096	1436/2
1436	comblements médians	120	05/11/18	1				1	1	89		II^{e} -I^{er}	CER-097	1436/3
1436	comblements médians	120	05/11/18	1				1	1	99		V^{e}-IV^{e}	CER-098	1436/4
1436	comblements médians	120	05/11/18	1				1	1	31		II^{e} -I^{er}	CER-099	1436/5
1436	comblements médians	120	05/11/18	3	1			4	1	146		V^{e}-IV^{e}	CER-100	1436/6
1436	comblements médians	121	05/11/18	5	57	4		66	5	1322			CER-101	
1436	comblements médians	121	05/11/18			1		1	1	62		V^{e}-IV^{e}	CER-102	1436/7
1436	comblements médians	121	05/11/18	3				3	1	36		V^{e}-IV^{e}	CER-103	1436/8
1436	comblements médians	121	05/11/18	1				1	1	86		II^{e} -I^{er}	CER-104	1436/9
1436	comblements médians	121	05/11/18	3	2			5	1	215		II^{e} -I^{er}	CER-105	1436/10
1436	comblements médians	121	05/11/18	1				1	1	80		II^{e} -I^{er}	CER-106	1436/11
1436	comblements médians	121	05/11/18	2				2	1	47		II^{e} -I^{er}	CER-107	1436/12
1436	comblements médians	121	05/11/18	1	1			2	1	128		V^{e}-IV^{e}	CER-108	1436/13
1436	comblements médians	121	05/11/18	1				1	1	243		II^{e} -I^{er}	CER-109	1436/14

ST	US	SD	Date	L	P	B	A	NR	NMI	Poids (g)	Commentaires	Datation (BC)	N° INV	N°ISO
1436	comblements supérieurs	120	05/11/18	2	16			18	2	106	5 fragment amphores italiques, 1 fragment jatte à profil en esse graphité cannelure labiale interne (3mm)	III^{e}-II^{e}	CER-110	
1436	creusement	169	08/11/18	1	3	1		5	1	280		II^{e}	CER-111	1436/15
1486	1		11/11/18		2			2	0	6		III^{e}-I^{er}	CER-112	
1603			22/10/18		1			1	0	12		protohistoire	CER-113	
1605		53	23/10/18		1			1	0	38		protohistoire	CER-114	
1610	1	69	24/10/18		3			3	0	8			CER-115	
1628			05/11/18		13	1		14	1	174		LT	CER-116	
1666	1		07/11/18	1	46			47	1	343		LT	CER-117	
1668	2		08/11/18	1	5			6	1	168		III^{e}-I^{er}	CER-118	
1668	2		08/11/18	1				1	1	19			CER-119	1668/1

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
101		.01		CS					3		8	11	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-120	
101		.01		TC	jeton						1	1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-120	778
101		.01		TS	bol	Bet 97	LX phase 6-7				1	1	0	140-240		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-120	
163	135	.01		CC							1	1	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-121	
163	135	.01		CS				2			1	3	2	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-121	54
163	135	.01		MD							4	4	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-121	
163		surface		AM							1	1	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	
163		surface		CC				1	1		37	39	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	
163		surface		DO							4	4	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	
163		surface	22	MO	mortier	Brunie CC-7		1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	2002
163		surface		TN					1		3	4	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	
163		surface		TS			sud et centre		1		1	2	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		fin IIe – IIIe s.	CER-122	
163		surface		CS				12	4	1	78	95	12	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	pot majoritaire, un plat, fond découpés	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-122	
163	129			CC							3	3	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-123	65
163	129			CS							5	5	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-123	
163	130			CC					2		3	5	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-124	
163	130			CS							6	6	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-124	
163	130		23	CS	jatte	Daré H-501		3			13	16	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	col mouluré	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-124	371
163	130			TN					1			1	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-124	
163	130			TS			LX phase 5				1	1	0	110-140		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-124	
163	131			AM							3	3	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			AM							3	3	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			CC							5	5	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			CC	ind.			2			13	15	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131		19	CS	pot/ marmite			2				2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			CS	pot/ marmite			5	4		40	49	5	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			CS				6			55	61	6	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			EN							1	1	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	collerette ?	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131		20	MD	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	bord droit	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131		21	MD	pot			1			1	2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	2685
163	131			MD	ind.			2				2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			MD							14	14	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131		17	MO	mortier	Brunie CC-7		1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
163	131			MO							2	2	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131		18	TN	bol	Daré A-701	Liscorno	2				2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			TN							6	6	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			TN	bol	Menez 96		1			16	17	1	Ier – IIe s.		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			TS	coupe	Drag. 31	LX phase 5	1				1	1	110-140		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			TS	bol	Bet 97	LX phase 6/7				1	1	0	140-240		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	131			TS			Centre				1	1	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-125	
163	132			AM			Bétique, …				6	6	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			CC							33	33	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			CS	pot			17	23		208	248	16	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	bords découpés	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		7	CS	pichet	Daré I-303		2		1	6	9	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		8	CS	jatte	Brunie CS-25		3			4	7	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		9	CS	pot/ marmite			2				2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		10	CS	jatte			2				2	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		11	CS	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	bord rentrant	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		12	CS	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		13	CS	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		14	CS	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	5000
163	132		15	CS	pot			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			DO					1		3	4	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		16	MD	pot			1			2	3	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			MD							18	18	0	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			MO	mortier			1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		6	MO	mortier	Brunie CC-7		1				1	1	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		4	TN	bol	Daré A-701 ?		2				2	1	Ier–IIe s.		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132		5	TN	bol	Daré A-301 ?	Liscorno	1				1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			TN				1	4		20	25	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	132			TS			LX phase 5-7	1			3	4	1	110-240		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-126	
163	133			CC							8	8	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-127	
163	133			CS	pot/ marmite			9		1	63	73	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-127	1174
163	133			MD							7	7	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-127	
163	133			TN					1		7	8	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-127	
163	134			CC							11	11	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
163	134			CS				4	5		31	40	4		pot à col tronconique	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	1556
163	134		24	MD				2				2	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	
163	134			MD							3	3	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	
163	134		25	TN	bouteille		Liscorno	1				1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	
163	134		26	TN	bol	Menez 96		1			4	5	1	Ier – IIe s.		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	
163	134			TS			sud				2	2	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-128	
163	135			CC					2		4	6	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-129	154
163	135			CS				2	1		1	4	2			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-129	
163	135			MD							2	2	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-129	
163	136			CC						1	19	20	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	3538
163	136		2	CS	jatte en esse			4			1	5	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136		3	CS	pot			1			1	2	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			CS				19				19	14			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			CS					6	1	129	136	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136		1	MD	pot/ gobelet			4				4	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			MD	pot			2	1		24	27	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			TN					4		2	6	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			TS	assiette	Bet 32	LX phase 5	1				1	1	110-140		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	136			TS			LX phase 6				2	2	0	140-170		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-130	
163	137			AM	amphore	Tardo-républicaine	italique				3	3	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-131	336
163	137			CS					2		14	16	0		un fond découpé	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-131	
163	137			CS	pot			3			1	4	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-131	
163	est de Sd. 135			CS	pot			1				1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-132	359
163	est de Sd. 135			CS							18	18	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-132	
163	est de Sd. 135			DO				1			1	2	1		épaisse lèvre éversée	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-132	
163	est de Sd. 135			TN					2			2	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-132	
163			.02	CS	pot			1			8	9	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-133	171
163			.02	MT			Lezoux				2	2	0	fin IIe – 1ère moitié IIIe s.		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-133	
163			.02	TS			sud				1	1	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-133	
163			.02	VRP					1			1	0		pâte micacée	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-133	
171		.01		CC							1	1	0				CER-134	5
172	décapage			CC							5	5	0				CER-135	105
172	décapage			CS					1		6	7	0				CER-135	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
182		.01		CC					1	1	4	6	0			Haut-Empire	CER-136	
182		.01		CS					1			1	1			Haut-Empire	CER-136	
182		.01		MO	mortier			1				1	1			Haut-Empire	CER-136	
182		.01		TN					1			1	1			Haut-Empire	CER-136	
182		.01		VRP	plat						1	1	0			Haut-Empire	CER-136	210
182	méca			CC							2	2	0			Haut-Empire	CER-137	
182	méca			CS							3	3	0			Haut-Empire	CER-137	255
182	méca			MD					1			1	0		fond découpé	Haut-Empire	CER-137	
185		.01		AM			Bétique ?				1	1	0			Haut-Empire	CER-138	
185		.01		CC							1	1	0			Haut-Empire	CER-138	
185		.01		CS					2		14	16	0			Haut-Empire	CER-138	297
185		.01		DO							1	1	0			Haut-Empire	CER-138	
185		.01		TN							4	4	0			Haut-Empire	CER-138	
187	10	1		CC						1		1	0			2e moitié IIe – IIIe	CER-139	27
187	10	1		CS						4		4	0		Inter 184-187	2e moitié IIe – IIIe	CER-139	
187	138		1	CS	pot			2			7	9	1			2e moitié IIe – IIIe	CER-140	
187	138			CS	pot			5			42	47	0		cols troconiques	2e moitié IIe – IIIe	CER-140	771
187	138			MO/ AM ?							1	1	0			2e moitié IIe – IIIe	CER-140	
187	138			TN						1		1	0			2e moitié IIe – IIIe	CER-140	
216	129			CC							6	6	0			Ier	CER-141	27
216	130			CS					1		3	4	0			Ier	CER-142	22
216	131			CS					2		3	5	0			Ier	CER-143	165
216	131			TS			sud				1	1	0			Ier	CER-143	
216	132			CC							1	1	0			Ier	CER-144	
216	132			CS	pot			2	3		10	15	2			Ier	CER-144	353
216	132			MD							4	4	0			Ier	CER-144	
216	132			TN					2		10	12	0			Ier	CER-144	
216	133			CC							1	1	0			Ier	CER-145	
216	133			CS							13	13	0			Ier	CER-145	
216	133			MD	pot			1			15	16	1			Ier	CER-145	186
216	133			TN	Menez 79			1				1	1	Ier siècle		Ier	CER-145	
216	est de Sd. 135			MD							3	3	0			Ier	CER-146	23
216	surface			CC							12	12	0			Ier	CER-147	
216	surface			CS					3		7	10	0			Ier	CER-147	172
216	surface			CS	dolium			1				1	1			Ier	CER-147	
216				AM							2	2	0		coupe + curage	Ier	CER-148	99
216				MD							2	2	0		coupe + curage	Ier	CER-148	
219	8	.01		CC					1		1	2	0	Haut-Empire	fond découpé	Haut-Empire	CER-149	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
219	8	.01		CS							11	11	0	Haut-Empire		Haut-Empire	CER-149	
219	8	.01		MD							1	1	0	Haut-Empire		Haut-Empire	CER-149	569
219	8	.01	1	MO	mortier			1			9	10	1	Haut-Empire	Inter 219/183	Haut-Empire	CER-149	
219	8	.01		TN				1				1	1	Haut-Empire		Haut-Empire	CER-149	
219	8			CS	pot			3	1		25	29	1	Haut-Empire	col court concave	Haut-Empire	CER-150	365
223	surface			CS				1			1	2	1				CER-151	158
223	surface			MD					1			1	0				CER-151	
225		.02		CC	cruche						14	14	0		moitié inférieure	Haut-Empire	CER-152	577
225	146			DO/MD					1		2	3	0			Haut-Empire	CER-153	224
225	167	niveau sup.		AM							6	6	0			Haut-Empire	CER-154	
225	167	niveau sup.		CC							1	1	0			Haut-Empire	CER-154	179
225	167	niveau sup.		DO							2	2	0			Haut-Empire	CER-154	
216-278	132			CC					1		2	3	0			fin IIe – IIIe s.	CER-155	
216-278	132			CS	pot/marmite			2	2		7	11	2			fin IIe – IIIe s.	CER-155	373
216-278	132			CS	pot			3			1	4	1			fin IIe – IIIe s.	CER-155	
216-278	132			DO							1	1	0			fin IIe – IIIe s.	CER-155	
216-278	133			CS	pot/jatte			1	1		5	7	1		col court concave	fin IIe – IIIe s.	CER-156	93
216-278	133			MD							2	2	0			fin IIe – IIIe s.	CER-156	
216-278	134			CC							5	5	0			fin IIe – IIIe s.	CER-157	
216-278	134			CS	pot/marmite			2			30	32	2			fin IIe – IIIe s.	CER-157	291
216-278	134		1	TN	163-26			4			11	15	0			fin IIe – IIIe s.	CER-157	
216-278	134			TS			Centre				2	2	0			fin IIe – IIIe s.	CER-157	
233			1	AM	amphore	Dressel 1 transition		1				1	1	IIe-Ier siècle av.	bord de type LD	Transition	CER-158	
233				AM	amphore	Dressel 1A	italique	1		1	2	4	1	IIe-Ier siècle av.		Transition	CER-158	
233			2	AM	amphore	Pacual 1		1				1	1	-50 / 50 ap. J.-C.		Transition	CER-158	
233				CS				1			6	7	1			Transition	CER-158	595
233				MD							10	10	0			Transition	CER-158	
233			3	MD	pot			1				1	1		caréné, col conique court	Transition	CER-158	
233				TN							1	1	0			Transition	CER-158	
233				TN	vase bobine ?	Menez 126 ?		1				1	1	d. Ier siècle		Transition	CER-158	
234				AM							1	1	0			Haut-Empire	CER-159	
234				CC							1	1	0			Haut-Empire	CER-159	
234				CS					4		14	18	0			Haut-Empire	CER-159	616
234				MD							1	1	0			Haut-Empire	CER-159	
234			1	TN	coupelle			1				1	1			Haut-Empire	CER-159	
234				TS			sud ?				1	1	0			Haut-Empire	CER-159	
278		surface		AM			Bétique				5	5	0			Ier – IIIe	CER-160	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
278		surface		CC							18	18	0			Ier – IIIe	CER-160	1306
278		surface		CS	couvercle			2				2	1			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		CS				8	2	3	82	95	6			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		DO ?					1			1	0			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		MD				1			1	2	1			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		MO	mortier			1				1	1			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		TN	bol	Menez 96		1				1	1	Ier – IIe siècle		Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		TN	bol	Daré A-701		4			1	5	4			Ier – IIIe	CER-160	
278		surface		TS	ind.		Centre	1				1	1			Ier – IIIe	CER-160	
278	132			CS					1		5	6	0			Ier – IIIe	CER-161	58
278	132			MD							1	1	0			Ier – IIIe	CER-161	
278	133			AM							1	1	0			Ier – IIIe	CER-162	131
278	133			CS				1	1		18	20	1			Ier – IIIe	CER-162	
278	133			DO							1	1	0			Ier – IIIe	CER-162	
278	133			MD							1	1	0			Ier – IIIe	CER-162	
278	133			TN	ind.			1				1	1			Ier – IIIe	CER-162	
278	135			CC							2	2	0			Ier – IIIe	CER-163	46
278	135			CC							2	2	0			Ier – IIIe	CER-163	
278	135			CS				1			2	3	1			Ier – IIIe	CER-163	
278	135			TN							3	3	0		guillochis	Ier – IIIe	CER-163	
278	est de Sd. 135			CS							2	2	0			Ier – IIIe	CER-164	8
279	décapage			CC						1	6	7	0			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	604
279	décapage			CS				4	3	1	24	32	4			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
279	décapage			DO							1	1	0			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
279	décapage			MD							2	2	0			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
279	décapage			MT			Lezoux		1			1	0			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
279	décapage		1	MT	coupe	Bet 303/304	Lezoux	1				1	1	fin IIe – 1ère moitié IIIe s.		fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
279	décapage			TN							1	1	0			fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	CER-165	
322				CS	pot/ marmite			1			2	3	1				CER-166	58
327				CC							3	3	0			Auguste-Tibère	CER-167	476
327				CS				3			3	6	2			Auguste-Tibère	CER-167	
327			1	MD	pot			2			12	14	1			Auguste-Tibère	CER-167	
382				CC							2	2	0			Haut-Empire	CER-168	21
382				CS							1	1	0			Haut-Empire	CER-168	
408		.02		CS							2	2	0			Haut-Empire	CER-169	12
409		.01		CS							1	1	0			Haut-Empire	CER-170	5
312	163	1		CC					1		19	20	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
312	163	1	5	CC	bol			1				1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		CS	pot			26	10		170	206	24			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	6	CS	marmite			3		1		4	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	7	CS	jatte	Brunie CS-25		2				2	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	8	CS	pot	Brunie CS-34 ?		2			1	3	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	9	CS	pot	Brunie CS-34 ?		1			1	2	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	10	CS	pot	Brunie CNT-4		1				1	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	11	CS	pot			1				1	1		col vertical	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	12	CS	pot	Daré H-501 ?		1				1	1		crochet, col mouluré	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	13	CS	plat			1				1	1		bord simple	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	4	EN	bol tripode ?	Le Mans 3.251		5			9	14	1		engobe orange	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	4850
312	163	1	14	MD	pot			3			2	5	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		MD	pot	312-14		4				4	4			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		MD					2		39	41	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		MT			Lezoux				1	1	0	fin IIe – 1ère moitié IIIe s.	barbotine illisible	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		PF ?	ind.			1			1	2	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	15	TN	bol	Daré A-701	Liscorno	1				1	1	IIIe siècle		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		TN	bol	Daré A-701		4	1		10	15	4	IIIe siècle		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		TN	ind.			1				1	1		col court concave	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	2	TS	bol	Drag. 37	LX phase 6/7	2			1	3	1	140-240	décor illisible : animal ?	2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	3	TS	assiette	Bet 32	LX phase 5	1				1	1	110-140		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		TS	bol	Bet 97	Centre				1	1	1	140-240		2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1		TS			Centre		2		9	11	0			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-171	
312	163	1	1	AM	amphore	Dressel 20	Bétique			2	20	22	1			2e moitié IIe – 1ère moitié IIIe	CER-186	3600
438	125	.01		AM	amphore	Dressel 1 ?	Tardo-républicaine				3	3	0			Ier siècle	CER-172	275
438	Hors 125			AM							1	1	0			Ier siècle	CER-173	
438	Hors 125			CC					1		5	6	0		un fond de cruche	Ier siècle	CER-173	
438	Hors 125			CS	pot			1	2		8	11	1			1ère moitié Ier s.	CER-173	404
438	Hors 125			TN	coupe			2			7	9	1			1ère moitié Ier s.	CER-173	
438	Hors 125			TN	bol			1				1	1			1ère moitié Ier s.	CER-173	
438	119	.02		AM							2	2	0			1ère moitié Ier s.	CER-174	
438	119	.02		CC					1	1	17	19	0			1ère moitié Ier s.	CER-174	
438	119	.02		CS				2	1		2	5	2			1ère moitié Ier s.	CER-174	443

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
438	119	.02		MD	gobelet			1				1	1			1ère moitié Ier s.	CER-174	
438	119	.02		TS			sud		1		1	2	0			1ère moitié Ier s.	CER-174	
438	127	.03		AM			Bétique				1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-175	
438	127	.03		CC							32	32	0			1ère moitié Ier s.	CER-175	310
438	127	.03		MD							6	6	0			1ère moitié Ier s.	CER-175	
438	127	.03		TN					1		1	2	0			1ère moitié Ier s.	CER-175	
438	125	.05		CS	pot/ marmite			1			2	3	1			1ère moitié Ier s.	CER-176	
438	125	.05		MD							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-176	82
438	125	.05		TN	ind.			1				1	1			1ère moitié Ier s.	CER-176	
438	147	.05		AM	amphore				1		1	2	1			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147	.05		MD							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147			CC							6	6	0			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147			CS				3	1	1	17	22	3			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147			DO							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-177	1086
438	147			MD							9	9	0			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147		2	MD	écuelle			2				2	1			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147			TN					1		6	7	0			1ère moitié Ier s.	CER-177	
438	147		1	TN	coupe	Menez 75		1				1	1	1ère moitié Ier s.		1ère moitié Ier s.	CER-177	
438		.09	4	CC	cruche	Brunie CC-42		2				2	1		lèvre en amande	1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		.09		CC	cruche	Brunie CC-40 ?		4			3	7	1		manchon cannelé	1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		.09		CC					1	2	4	7	0			1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		.09		CS							4	4	0			1ère moitié Ier s.	CER-178	453
438		.09		DO							5	5	0			1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		.09	3	EN	gobelet			1				1	1	1ère moitié Ier s.	engobe micacé	1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		.09		MD							3	3	0			1ère moitié Ier s.	CER-178	
438		surface		CC							2	2	0			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438		surface		CS				1				1	1			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438		surface		MD							2	2	0			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438		surface		TS	coupe		Lezoux 4-5	1				1	1	110-140		Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	277
438		surface		TS			sud				5	5	0			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438	surface		1	AM	amphore	Dressel 20	Bétique	1			4	5	1	TPQ 150		fin IIe – IIIe s.	CER-179	
438	surface			MD							6	6	0			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438	surface			TS	assiette ?		Centre	1				1	1			Fin Ier – 1ère moitié IIe s.	CER-179	
438	127			CC							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-180	
438	127			CS							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-180	
438	127			DO							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-180	29
438	127		5	TN	pot	Brunie TN-14		2				2	1	première moitié Ier s.	baguettes	1ère moitié Ier s.	CER-180	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
438	170			TN							3	3	0			1ère moitié Ier s.	CER-181	68
438	170			TS			Centre		1			1	0			1ère moitié Ier s.	CER-181	
438				CC						1	7	8	0		Inter 438/1471	1ère moitié Ier s.	CER-182	591
438				CS				1	1	1	13	16	1		Inter 438/1471	1ère moitié Ier s.	CER-182	
438				DO							1	1	0		Inter 438/1471	1ère moitié Ier s.	CER-182	
438				MD							1	1	0		Inter 438/1471	1ère moitié Ier s.	CER-182	
438				TN							7	7	0		Inter 438/1471	1ère moitié Ier s.	CER-182	
438				TS				1				1	1		Inter 438/1471 ; a chauffé	1ère moitié Ier s.	CER-182	
516	150	.01		AM							3	3	0			Haut-Empire	CER-183	163
516	150	.01		TN							2	2	0			Haut-Empire	CER-183	
520	150	.01		CC							1	1	0			Haut-Empire	CER-184	330
520	150	.01		CS				2	1		1	4	2		un bord déformé	Haut-Empire	CER-184	
521+ 1652				CC							1	1	0			Haut-Empire	CER-185	85
521+ 1652				CS					1		2	3	0			Haut-Empire	CER-185	
521+ 1652				MD							1	1	0			Haut-Empire	CER-185	
579		partie ouest		AM							1	1	0			fin IIe – IIIe s.	CER-187	333
579		partie ouest		CC						1	5	6	0		anse torsadée ?	fin IIe – IIIe s.	CER-187	
579		partie ouest		CS				3			13	16	3			fin IIe – IIIe s.	CER-187	
579		partie ouest		DO							3	3	0			fin IIe – IIIe s.	CER-187	
579		partie ouest		MD							3	3	0			fin IIe – IIIe s.	CER-187	
579		partie ouest		TN	ind.			1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-187	
579		surface		CC	cruche			1			6	7	1		un décor ondé (peigne)	fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	2	CS	pot	Brunie CS-34 ?		1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	3	CS	pot			1				1	1		gorge sur lèvre supérieure	fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		CS	pot	579-2		1				1	1		bord déformé	fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		CS					1		64	65	0			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	4	CS	pot			3				3	1		grand conteneur	fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	5	CS	pot			1				1	1		lèvre moulurée	fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		CS	pot			4				4	4			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	6	MD	pot			1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	7	MD	pot			1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		MD	579-6/7			2			5	7	2			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface	1	TN	bol	Daré A-701		1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		TN							7	7	0			fin IIe – IIIe s.	CER-188	
579		surface		TS	bol		sud/centre	1			2	3	1			fin IIe – IIIe s.	CER-188	1998
604		partie ouest	1	AM	amphore	Dressel 1A		1				1	1	IIe-Ier siècle av.	bord de type LCV3	IIe-Ier siècle av.	CER-189	50

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
608		curage		CS					1		3	4	0			1ère moitié Ier s.	CER-190	147
608		curage		MD							2	2	0			1ère moitié Ier s.	CER-190	
608		surface		AM			Bétique		1		9	10	0			1ère moitié Ier s.	CER-191	708
608		surface		CS							4	4	0			1ère moitié Ier s.	CER-191	
608		surface		DO							3	3	0			1ère moitié Ier s.	CER-191	
608		surface	1	MD	jatte	Brunie CNT-10		1				1	1		engobe micacé lustré	1ère moitié Ier s.	CER-191	
608		surface		TS			Centre		1			1	0			1ère moitié Ier s.	CER-191	
608	45			CC							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-192	21
608	45			MD							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-192	
608	45			MD							1	1	0			1ère moitié Ier s.	CER-192	
608	102			CC							2	2	0			1ère moitié Ier s.	CER-193	53
608	102			CS	pot/ marmite			1				1	1			1ère moitié Ier s.	CER-193	
608	102			TN					2		1	3	0			1ère moitié Ier s.	CER-193	
610				CC							2	2	0			fin IIe – IIIe s.	CER-194	149
610			1	CS	pot/ marmite	Brunie CS-34		1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-194	
610			2	CS/MD	pot	Brunie CS-34		1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-194	
610		.02		CC							1	1	0			fin IIe – IIIe s.	CER-195	49
610		.02		CS				1			2	3	1			fin IIe – IIIe s.	CER-195	
610		.02		TN	bol	ind.		1				1	1		a chauffé	fin IIe – IIIe s.	CER-195	
613				CC							2	2	0			fin IIe – IIIe s.	CER-196	275
613				CS				2			4	6	0			fin IIe – IIIe s.	CER-196	
613				MD				1			1	2	1			fin IIe – IIIe s.	CER-196	
613			1	MO	mortier	Brunie CC-7		1			1	2	1			fin IIe – IIIe s.	CER-196	
613				MO	mortier			1				1	1			fin IIe – IIIe s.	CER-196	
613				TN							1	1	0			fin IIe – IIIe s.	CER-196	
614		.01		CC							1	1	0			fin IIe – IIIe s.	CER-197	6
616	25	.01		CS				1			7	8	1			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-198	68
616		.01		CC/AM							1	1	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-199	155
616		.01		CS					3		8	11	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-199	
616		.01	1	MD	écuelle			2				2	1			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-199	
616		.01		TS	bol	Bet 97 ?	LX phase 6-7				1	1	0	140-240		Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-199	
616	71			AM							2	2	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-200	124
616	71			CC							1	1	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-200	
616	71			CS							1	1	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-200	
616	71			DO				1			1	2	1			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-200	
616	71			MD							2	2	0			Auguste-Tibère - Ier siècle ap.	CER-200	

Fait	Sd.	US	iso	Cat.	Forme	Type	Pâte	Bord	Fond	Anse	Parois	NR	NMI	Datation	Commentaires	Phasage	inv	pds
574				MD							1	1	0			Haut-Empire	CER-331	
574				PF			engobe brun – Lezoux	1				1	1			Haut-Empire	CER-331	11
574				TN	coupe/ bol ?	Menez 96 ?		1				1	1			Haut-Empire	CER-331	

2.2.3 La terre cuite

N° Inv. Éveha	N° Structure	N° US	SD/ISO	Poids (g)	NR	Désignation	Commentaires	État de conservation	Nb sacs	Date de découverte	Type ST	Datation
TBR-01	129	01		4744	22	Terre à bâtir	majorité de torchis avec quelques traces de clayonnage. Argile rose à orangé	Stable ; fragmenté				VIIe-IVe av.
TBR-02	130	01		17631	175	Terre à bâtir	majorité de torchis avec quelques traces de clayonnage. Argile rose à orangé	Stable ; fragmenté	1	08/11/18	fosse	VIIe-IVe av.
TBR-03	130	02		27953	360	Terre à bâtir	majorité de torchis avec quelques traces de clayonnage. Argile rose à orangé	Stable ; fragmenté	1	08/11/18	fosse	VIIe-IVe av.
PMC-01	135	01	Iso 1	1009	1	Petit mobilier	Peson (h. ? ; L. 10,5 ; l. ?). . Fragment ¼. Perf. 2 cm. Recollement probable avec iso 4	Stable ; fragmenté	1	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-02	135	01	Iso 2	2712	50	Petit mobilier	Peson (h. 18 ; L. 14 ; l 9 cm). Profil trapèze. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; complet	2	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-03	135	01	Iso 3	1166	25	Petit mobilier	Peson Profil indét. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; fragmenté	1	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-04	135	01	Iso 4	446	8	Petit mobilier	Peson. Fragment de sommet. Perf. 2 cm. Recollement probable avec iso 1	Stable ; fragmenté	1	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-05	135	01	Iso 5	2320	11	Petit mobilier	Peson (h. 18 ; L. 13,4 ; l 7,8 cm). Profil trapèze. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; complet	2	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-06	135	01	Iso 6	2168	5	Petit mobilier	Peson (h. 18,3 ; L. 12 ; l. 9 cm). Perf. 1 cm. Profil trapèze. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; complet	1	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-07	135	01	Iso 7	3084	68	Petit mobilier	Peson (h. 17 ; L. ? ; l. 9 cm) Perf. 1,8 cm. Profil trapèze. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; fragmenté	2	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-08	135	01	Iso 8	1765	83	Petit mobilier	Peson. Profil indét. Pâte grossière, dégr. Quartz, couleur brun-orangé. Traces exposition feu	Stable ; fragmenté	1	15/10/18	tranchée	VIIe-IVe av.
PMC-09	1200	00		975	1	Petit mobilier	Peson (h. 13,6 min ; L. 8,1 ; ? 7,7 cm). Profil quadrangulaire, perf. 1,5 cm. Pâte fine dégr. Quartz, couleur rose-orangé	Stable ; Sommet manquant	1	11/10/18	fossé	La Tène
PMC-10	560	/	162	113	3	Petit mobilier	Fragments de partie sommitale de peson. Perforation transversale visible	Stable ; fragmenté	1	07/11/18		Antique
PMC-11	736	/	/	263	2	Petit mobilier	Fragment de la partie médiane d'une peson. Largeur 5,5. Section quadrangulaire, fine perforation transversale de 8mm. Pâte fine rose orangé. Lissage surface	Stable ; fragmenté	1	18/10.18		Antique
PMC-12	1482	00		28	1	Petit mobilier	figurine en terre blanche. *Vénus ?*	Stable ; fragmenté	1	09/10/18	TP	Antique

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation			Datation	Commentaires	N° Parcelle	Date de découverte
								tegula	*imbrex*	brique				
1	20	163	163.01	TCA_01	1	130	1	1			fin IIe – IIIe s.		H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	08/10/2018
1		163	163.02	TCA_02	1	133	1	1			fin IIe – IIIe s.	comblement sup fossé	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	03/10/2018
1		163	surface	TCA_03	1	1160	1	1			fin IIe – IIIe s.	décapage	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	11/09/2018
1	132	163		TCA_04	1	127	1		1		fin IIe – IIIe s.	curage	H856 ; H1405 ; H1407 ; H1409	06/11/2018
1		185	185.01	TCA_05	1	1520	3	1	1	1	Antiquité	comblement fosse/fossé ?	H1407	11/11/2018
1		216		TCA_06	1	660	1			1	fin IIe – IIIe s.	curage	H1405 ; H1407	06/11/2018
1	130	216		TCA_07	1	89	3	3			fin IIe – IIIe s.	curage	H1405 ; H1407	06/11/2018
1	147	438	438.05	TCA_08	1	310	2	2			1ère moitié Ier - 1ère moitié IIe		H741 ; H1405	07/11/2018
1		579		TCA_09	1	132	1	1			fin IIe – IIIe s.	Ensemble 1 – partie ouest 579	H1407	12/09/2018
1		608		TCA_10	1	283	2	1		1	1ère moitié Ier s.	ramassage de surface	H741	17/10/2018
1	102	608		TCA_11	1	259	4	3	1		1ère moitié Ier s.	sd méca	H741	29/10/2018
1		638	surface	TCA_12	1	1380	3	3			fin IIe – IIIe s.		H741	17/10/2018
1		639	surface	TCA_13	1	86	1	1			Antiquité	nettoyage fossé	H741	10/10/2018
2	174	703	703.02	TCA_14	1	3160	11	4	7		Ier s. AD	1 largeur d'*imbrex* : 19 cm	H856	09/11/2018
2		703	703.02	TCA_15	1	65	1		1		Ier s. AD	décapage/nett coupe (surface)	H856	05/11/2018
2	175	714	714.01	TCA_16	1	1020	2		2		2e m. IIe - 1ère m IIIe	1 largeur d'*imbrex* : 17 cm	H856	09/11/2018
2		727	727.04	TCA_17	1	128	3	3			Antiquité	dans comblement rubéfié	H856	25/10/2018
2		727		TCA_18	1	434	4	1	3		Antiquité	nettoyage surface	H856	25/10/2018
2		742		TCA_19	1	191	1	1			Haut-Empire	nettoyage	H856	26/09/2018
3		920		TCA_20	1	2060	12	11	1		IIIe s.	décapage	H746	18/09/2018
3		922		TCA_21	1	1600	2	2			IIIe s.	décapage	H746	18/09/2018
3		924		TCA_22	1	2300	2	2			Ier - IIIe	décapage / 1 largeur de *tegula* : 31 cm	H746	18/09/2018
3		952		TCA_23	1	163	1	1			Antiquité	nettoyage UA4	H856	28/09/2018
4		1200		TCA_24	1	100	1	1			IIIe s.	sd méca, entre 25 et 27 m	H742	28/10/2018
4	11	1472		TCA_25	1	600	3	3			Changement d'ère		H1405	03/10/2018

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation	Datation	Commentaires	État de conservation	N° Parcelle	Date de découverte
1		130	130.01	MIN-01	1	3	1	grattoir « unguiforme » sur entame silex côtier gris débité sur enclume, 16x20x11mm. Cassé par percu bipolaire à plat, avant ou après utilisation ?	néo récent – Bz ancien				16/10/2018
1		135	135.01	MIN-02	1	2440	1	frag meule VV sur dalle granite (extr), (124)x174x69mm, SA couvrante P/PCV léger, groupe d'impacts au milieu du fragment = réut en enclume, poli de manipulation au dos	proto ?	fossé avec les pesons			31/10/2018
1	132	163		MIN-03	1	302	1	molette de friction sur galet granite, 68x58x53mm, 2 face et 1 extr (à minima) polies lustrées, + qq impacts épars		curage			06/11/2018
1	133	163		MIN-04	1	401	1	brunissoir + pilon sur galet quartzite 115x70x35mm. Brunissoir : poli miroir sur face la + plane. Pilon peu utilisé : stries courtes concentriques sur extr la + étroite et la + épaisse		curage			06/11/2018
1	135	163		MIN-05	1	600	1	galet brut quartzite 93x69x69mm, semble un peu lustré mais pas sûr outil		curage			06/11/2018
1		163		MIN-06	1	6320	3	mortier sur dalle granite, cassé en 2 moitiés anciennement puis abimé à la pelle. Légèrement chauffé (cassures fraîches roses, légers dépôts noirs sur face inf = posé sur feu?). 287x287x86mm. Façonnage ext bouchardage puis poli aspérités, base + polie, SA prof 7cm, poli dense non lustré, moins prononcé sur bords, ép fond 14mm. Support peut-être roulé		curage			06/11/2018
2	8	219	219.01	MIN-07	1	549	1	galet brut gneiss 97x35x8mm = support d'aiguisoir inutilisé ?		Inter 219-183			02/10/2018
2		714	surface	MIN-08	1	1220	1	frag dalle roulée gneiss avec perfo biconique centrale ratée (casse du support en cours de perçage). Impacts gros et bien marqués = pic métallique ? Fonction indéterminable en l'état					29/09/2018
2		902		MIN-09	1	223	1	molette de friction sur galet quartzite 88x44x38mm. Différente de la précédent mdf. Poli mou moyen + stries parallèles courtes, par groupes pas toujours parallèles entre eux. Usage important notamment extr+moitié bord, tenu façon gomme		surface			
2		916		MIN-10	1	217	1	frag aiguisoir sur galet amphibolite (108)x36x30mm, morpho en « barrette », utilisé surtout sur un bord, poli brillant ondulé, rares stries fines obliques	Fer – antique			H746	18/09/2018
2	53	920		MIN-11	1	232	1	aiguisoir sur bloc gneiss fin, 107x48x34mm, plus utilisé sur 1 face et 1 bord, ce dernier est concave. Tentative ratée de sciage longitudinal (avant ou après utilisation?)	Fer – antique				22/10/2018
2		952		MIN-12	1	356	1	frag aiguisoir sur galet quartzite (109)x43x41mm, très utilisé poli ondulé sur 4 faces, dont une lustré luisant, encoches de polissage sur certaines arêtes, légers impacts sur extr conservée, dépôts d'oxyde de fer dans fissures naturelles	Fer – antique	surface après décapage			18/10/2018
2		958		MIN-13	1	198	1	frag brûlé aiguisoir sur galet gneiss (104)x38x28mm, utilisé sur les 2 bords, l'un + que l'autre avec poli lustré, applati	Fer – antique			H746	18/09/2018
2		1309	1309.01	MIN-14	1	1	1	lamelle brute silex côtier blond, moche 3 pans en prox corticale en dist, 26x12x4mm, talon écrasé probable percu dure. Lustré de sol		comblement TP			24/10/2018
2		1426		MIN-15	1	600	1	multifonctionnel (4 fonctions) sur demi galet quartzite (cassé avant utilisation, outil entier 95x81x57mm). Molette de friction sur 2 faces : poli mou + stries parallèles transversales (vers cassure). Percuteur sur extr conservée et centre cassure (touche rectiligne). Chopper d'angle sur les 2 angles de la cassure. Aiguisoir peu utilisé sur 1 arête de la cassure	Fer – antique	UA4 – nettoyage		H856	26/09/2018

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation	Datation	Commentaires	État de conservation	N° Parcelle	Date de découverte
2		1470	1470.01	MIN-16	1	222	2	- disque sur galet plat amphibolite, 64x59x8mm, 54g, bord partiellement taillé puis martelé - aiguisoir+percuteur peu utilisé sur galet quartzite, 125x37x25mm, 168g. Perc sur les 2 extr, aiguisoir sur 1 face (stries longitudinales) + bord le + fin (poli ondulé)	Fer – antique	nett+décap			01/10/2018
2		1603		MIN-17	1	1	1	frag esquille silex indéterminé (patine blanche)		contre la paroi sud de la fosse ds son comblement			22/10/2018
2	69	1610	1610.01	MIN-18	1	2	1	grattoir double (alterne) sur frag dist éclat silex côtier gris, 19x22x4mm, front direct bord G, front inverse bord D, retouche irrégulière semi abrupte courte					24/10/2018
2		UA3		MIN-19	1	5480	1	frag brûlé meule étroite sur bloc granite, (209)x(186)x115mm, largeur presque complète, section triangulaire arête dos bouchardée, bord conservé enlèvements courts, SA couvrante PCV/PCX	Néo moyen	dans le blocage			31/10/2018
2				MIN-20	1	64	1	estèque sur galet quartzite 52x52x15mm, tout légèrement lustré, bords polis avec stries transversales, chanfreins peu marqués sur 2 bords les + fins		nettoyage décapage		H746	18/09/2018
palette 1		106	surface	MIN-21	1	5840	1	Table de broyage sur dalle granite, subcomplète (cassure fraîche d'un coin) 249x200x85mm, bord grossièrement épannelé, forme polygonale, SA martelée P irrégulière		calage poteau			30/10/2018
palette 1		108	surface	MIN-22	1	9020	1	frag brûlé meule étroite sur bloc granite, (259)x188x133mm, bords brut, dos taillé depuis bords, SA couvrante PCV/PCX (léger)	Néo moyen				30/10/2018
palette 1		438	surface	MIN-23	1	10720	1	frag brûlé meule étroite sur dalle roulée granite, (277)x242x112mm, pas de façonnage sauf 1 enlèvement de l'extr vers SA (quel intérêt?), SA couvrante PCV/PCX (léger)	Néo moyen	Inter 438-1471			02/10/2018
palette 1		151	151.01	MIN-24	1	6000	1	frag (quartier, 1 cassure fraîche) meule VV sur dalle roulée granite, ép 147mm, SA couvrante PCV/PCV, pas de façonnage, bord brut vertical		calage poteau			02/10/2018
palette 1		129	129.01	MIN-25	1	6360	1	frag brûlé molette débordante sur dalle granite, (265)x205x(102)mm (mesures subcomplètes), qq enlèvements sur bord le + fin, section assymétrique, SA couvrante PCV/PCX	Néo moyen				31/10/2018
palette 1		129	129.01	MIN-26	1	20080	1	meule étroite sur galet granite, 362x208x173mm, peu (pas?) servie : juste SA piquetée sur une face du galet, couvre la largeur mais pas la longueur (20x14cm), PCX dans les 2 axes	Néo moyen				22/10/2018
palette 1		UA5		MIN-27	1	15140	1	frag brûlé meta granite grossier, H14,8cm, diam estimé 56cm, œil perforant en sablier diam estimé 10cm (décentré car il reste 25cm de rayon de SA), SA pente 18° profil légèrement plano-convexe	antique	ISO-MIN6-décombre UA5			30/10/2018
palette 1		746		MIN-28	1	10180	1	frag brûlé (extr) meule sur bloc granite, ép 152mm, l subcomplète 290mm, SA couvrante PCV/PCX, qq enlèvements bords, bouchardage dos et extr					
palette 1				MIN-29	1	23100	1	frag meule VV sur dalle granite, (335)x312x172mm, SA couvrante PCV/PCX léger, bords bruts érodés, dos brut frais = extraction d'un affleurement		terre végétale au sud du fossé 225			30/10/2018
palette 1		153	153.01	MIN-30	1	2300	1	frag (moitié) molette sur dalle granite, (153)x161x72mm, SA P/PCX (léger), peu façonnée juste bouchardage extr. Répartition poli montre utilisation après cassure (poli moins dense vers cassure)		calage poteau			03/10/2018

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation	Datation	Commentaires	État de conservation	N° Parcelle	Date de découverte
palette 1		122	surface	MIN-31	1	3740	1	frag (moitié) molette débordante sur dalle granite, (215)x191x80mm, SA PCV/PCX, bouch partiel bords et dos, PM dos, extr taillée après utilisation = raccourciessement = ancienne meule ?	Néo moyen	calage poteau			30/10/2018
palette 1		109	109.01	MIN-32	1	3600	1	percuteur sur bloc partiellement éolisé quartz, 195x147x111mm, utilisé aux 2 extr : écrasement des arêtes, qq enlèvements accidentels					31/10/2018
palette 1		751	751.01	MIN-33	1	10760	1	meule étroite brûlée sur bloc granite, subcomplète 348x220x125mm, SA PCV/PCX (léger), qq enlèvements sur bords et 1 extr. Réutilisée sur même SA en « table de travail » (poli dense semi mou strié longitudinalement). Chauffe partielle bien que forte sur SA et 1 bord = utilisée dans une forge ?	Néo moyen / Fer-antique				30/10/2018
3		130	130.02	MIN-34	1	200	1	frag (extr) molette débordante sur bloc érodé granite, ép 48mm, SA PCV/PCX courbures très prononcées	Néo moyen				08/11/2018
palette 1		130	130.02	MIN-35	1	9260	1	meule entière sur dalle granite partiellement brûlée, 305x218x100mm, 2 bords et 1 extr taillés, 1 angle bouchardé, SA couvrante PCV/PCV (léger)	proto ?				
3	163	312	312.01	MIN-36	1	706	8	frags brûlés meta basalte, éclaté et très altéré (3 frag remontent dont les 2 + gros), ép max 57mm, SA profil concave, aucun détail anatomique conservé	antique				07/11/2018
3	163	312	312.01	MIN-37	1	880	1	frag galet granite avec arête d'une cassure ancienne utilisée, (128)x93x51mm. Arête ut entre cassure ancienne longitudinale et une face, émoussé en bande max 4mm, plutôt plane, oblique vers cassure, ondulée longitudinalement = affûtage = aiguisoir fixe					07/11/2018
palette 2		115	surface	MIN-38	1	21160	1	frag (bord) meule en cuvette granite, partiellement brûlée, ép 241mm, bord vertical brut, dos brut (traces de coups de charrue anciens), SA PCV/CV traces altérées, pas vraiment de rebord	néo final – Bz ancien				30/10/2018
palette 2		192	surface	MIN-39	1	31860	1	frag (bord et départ angle) meule en cuvette sur dalle granite, ép 192mm, bord partiellement taillé et arêtes bouchardes, dos brut érodé (face affleurante avant extraction), SA PCV/CV, rebord semble taillé depuis SA = réduction de sa hauteur (mais enlèvements moins patinés = opération postérieure?), pas de rebord sur l'extr sub-conservée	néo final – Bz ancien	calage poteau			30/10/2018
3		129	129.01	MIN-40	1	680	2	frag (extr cassé en 2 en fouille, remonte) molette débordante sur dalle granite, (86)x139x44mm, chauffe légère et partielle, bords et extr taillés, SA PCV/PCX	Néo moyen				22/10/2018
palette 2		129	129.01	MIN-41	2	26860	6	meule étroite sur bloc érodé granite, subcomplète, très brûlée, éclatée (tous les frag remontent), 515x257x145mm, pas de façonnage du support (une partie des bords a sauté au feu), SA très couvrante CV/PCX, fortement striée (broyage minéral?)	Néo moyen				22/10/2018
palette 2		1532		MIN-42	1	25760	1	frag (moitié) meule double en cuvette sur bloc roulé granite, (374)x319x168mm, support non façonné, 2 SA opposée CV/CV, l'une peu utilisé, traces altérées	néo final – Bz ancien				08/11/2018
palette 2		153	153.01	MIN-43	1	8180	1	polissoir sur bloc granite (possible fragment de meule érodé?), 236x176x123mm, SA peu utilisé sur face naturellement PCV/PCV, plage polie dur à limite floue au centre, garde ondulation surface naturelle. Possible aiguisoir fixe mais pas sûr du tout		calage poteau			03/10/2018

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation	Datation	Commentaires	État de conservation	N° Parcelle	Date de découverte
palette 2		744	744.02	MIN-44	1	3740	1	frag brûlé (moitié) molette débordante sur frag meule (angle) sur bloc roulé granite, (178)x161x80mm, SA PCV/PCX léger, avec stries longitudinales de la meule visibles au milieu (meule cassée longitudinalement)	Néo moyen				22/10/2018
palette 2		438	surface	MIN-45	1	10580	2	frag brûlé (cassure fraîche en 2, remonte) meule rotative en granite fin. Pas de SA, probable meta, possible ébauche cassée en cours de fabrication, qq nég d'enlvmts sur une face, H mini 15cm, diam estimé 40cm	Tène moy-finale	Inter 438-1471			02/10/2018
3		911	surface	MIN-46	1	1100	1	molette de concassage sur dalle granite, brûlée, 119x91x58mm, support non façonné, 2 SA opposées, percu posée et lancée séparée : 1 face PCX/PCX, stries transversales importantes (=matière minérale?), pas de piquetage visible ; l'autre face plane brute avec au centre groupe de gros impacts punctiforme avec début de cupule					24/09/2018
palette 2		911	surface	MIN-47	1	10040	1	meule subcomplète (manque extr) sur dalle roulée granite, forme ovalaire, (296)x246x101, bords et extr légèrement taillés, dos brut sauf un peu de bouchardage d'une arête dos/bord, SA couvrante PCX(léger)/P	proto ?				24/09/2018
palette 2	58	1008	1008.06	MIN-48	1	4200	1	frag brûlé meta granite grossier, œil non conservé, flanc vertical env. 6cm, diam estimé 40cm, H conservée 11,5cm, SA concave pente mini 10°	antique ?				23/10/2018
palette 2		1137		MIN-49	1	13980	1	frag brûlé meule étroite sur bloc granite (subcomplète, manque juste extr), (310)x236x122mm, SA couvrante PCV/PCX léger, bords et extr bien taillés + un peu de bouchardage sur un bord, la cassure est en plusieurs enlvts et érodée, peut-être utilisée en l'état	Néo moyen				21/09/2018
palette 2		1138		MIN-50	1	6120	2	frags (remontent pas) catillus granite grossier, diam estimé 43, très fine (flanc 5cm), H 9cm, sans bandeau, manchon non conservé, œil complexe à anille traversant (dit boîtard – voir dessin), SA concave pente 16°	antique				21/09/2018
palette 3		talus moderne		MIN-51	1	26400	1	meta granite moyen, diam max 45cm, H 12,6, flanc vertical 7cm, œil aveugle conique 3,5cm prof 5cm, SA concave pente 13°, belles traces de broche au dos (photo)	Tène moy-finale	ISO-MIN4			26/09/2018
palette 3	55	1008	1008.02	MIN-52	1	23780	1	meta subcomplète granite grossier, dans dalle érodée dont un bord reste visible, dos oblique par rapport SA, diam max 43cm, H 14cm, flanc oblique irrég, dos irreg, œil aveugle à fond rond diam 43mm prof 42mm, SA concave (accentué vers œil) pente 11°	Tène moy-finale				22/10/2018
palette 3	56	1466	1466.02	MIN-53	1	10860	2	frag (moitié + petit frag cassé en fouille) catillus granite fin, diam 43cm, H 8cm, flanc légèrement oblique, dos semi brut mais avec semblant de bandeau (3cm de large, 2mm de haut), œil complexe à anille traversant (voir dessin), SA concave pente 13°, manchon non conservé	antique				22/10/2018
palette 3		talus moderne		MIN-54	1	27460	1	ébauche meule rotative en granite fin, cassée en cours de percement œil (enlvt part du fond de l'œil). Plutôt un catillus d'après le diam de l'œil, mais SA conique convexe = meta ? diam max 41,5cm, H 16cm, œil aveugle à fond plat non régularisé (pas fini) diam 9cm, prof 4,5cm, flancs obliques peu régularisés	Tène moy-finale	ISO-MIN3			26/09/2018
palette 3	111	717	717.06	MIN-55	1	14720	1	bloc roulé granite fin à cupule. subcomplet (1 coup de godet) 296x266x145mm, forme approx pentagonale, cupule unique au centre face la plus régulière (CX), cupule 50x45x10mm	proto ?				30/10/2018

N° Caisse temporaire	SD	N° Structure	N° US	N° Inv. Éveha	Nb de sacs	Poids (g)	NR	Désignation	Datation	Commentaires	État de conservation	N° Parcelle	Date de découverte
palette 3		911	surface	MIN-56	1	44520	2	(2 frag cassés en fouille, subcomplet manque juste petit frag 1kg env) « table de travail » sur bloc roulé granite fin, 46,5x35x19,5cm, partiellement brûlé, 2 SA opposées : -1 PCX/PCX irreg poli dense brillant à limites floues, stries longit sur un extr, groupe de rainures en faisceau, plage oblique d'aiguisage sur 1 arête bord = aiguisoir fixe multifonction -1 PCV/PCV régulière (ancienne meule ?), + brûlée, poli dense mou (sans piquetage visible), dépôts d'oxydes de fer dans un angle, déborde hors SA	Fer – antique ?				24/09/2018
palette 4		438		MIN-57	1	89500	1	meta granite fin, diam 46 à 47,5cm, H 27cm, flanc vertical, dos un peu oblique, œil aveugle évasé à fond rond diam 6cm, prof 8cm, SA concave en prox, pente 14°, début de ravivage : une bande en rayon de 4cm de large est ravivée au ciseau + une bande périphérique sur bord externe de 2,5cm de large (photos détail)	Tène moy-finale	ISO-MIN2 - équivalent au sud du fossé 1010			26/09/2018
palette 4		163	surface	MIN-58	1	46940	1	frag (moitié) meule VV sur bloc granite (anguleux à arêtes émoussées), (310)x429x272mm, SA couvrante (anormalement large) PCV/sinueux PCX-PCV léger, stries longitudinales confirment l'orientation					30/10/2018
palette 4		360	surface	MIN-59	1	57440	1	ébauche meule rotative en granite fin, diam 44cm, H 21cm, flanc droit bouchardé (sauf portion de diaclase), 1 face irrégulière avec gros enlèvments, l'autre + plane = face d'arrachement	Tène moy-finale	ISO-MIN1 – inter 360-561			26/09/2018
palette 4		109	109.02	MIN-60	1	65000	1	frag meule double en cuvette sur dalle granite fin, (52)x(38)x22,5cm, 2 SA opposées PCV/CV, une moins utilisée que l'autre (respectivement 3 et 5cm de prof, pas de poli conservé sur la première), support et rebords (très larges) bruts, rubéfaction des deux faces antérieure au creusement des cuvettes	néo final – Bz ancien				31/10/2018
palette 5		438		MIN-61	1	103500	1	stèle type hémisphérique sur bloc roulé granite fin, 50x44x30cm, base brûlée et éclatée (plutôt après façonnage), bouchardage de mise en forme sur un bord en bas, rainure périphérique partielle en haut (max 8cm de large, 1,5cm de prof), « gland » partiellement poli	Tène moy-finale	fossé parementé			
palette 5		1097	surface	MIN-62	1	49500	1	petite stèle à tête ronde en granite fin, sur mamelon d'érosion (une face d'arrachement est visible), 49x25x23,5cm, extr la + régulière (en l/ép) arrondie par piquetage puis polissage sommaire, coups de charrue attestent de sa disposition à la verticale, ces derniers ont détaché un éclat	Tène moy-finale				25/10/2018

N°Inv.	Objet	Description	Catégorie	Matière	NMI	NR	Poids (g)	Secteur	Structure	US	Précisions
Dépôt											
Met001	Amas d'objets métalliques	Cet amas livre des ferrures, des anneaux, un probable élément de suspension, une frette d'essieu, une faucille et d'autres objets indéterminés.	Divers	Fer	1	32	8160		306		
Met001 – n°1	Elément de suspension	Dépôt – dimensions dans le texte	Quincaillerie		1				306		
Met001 – n°2 et 3	Anneaux	Dépôt – dimensions dans le texte	Quincaillerie		2				306		
Met001 – n°2 et 4	Frette de moyeu	Dépôt – dimensions dans le texte	Transport		1				306		
Met001 – n° 5	Faucille	Dépôt – dimensions dans le texte	Outillage		1				306		
Met001 – n° 6	Outil (ou ferrure)	Dépôt – dimensions dans le texte	Indéterminé		1				306		
Met001 – n° 7	Objet à extrémité annelée	Dépôt – dimensions dans le texte	Indéterminé		1				306		
Met001 – n° 8	Crochet à douille	Dépôt – dimensions dans le texte	Quincaillerie		1				306		
Met001 – n° 9, 10, 11	Ferrures	Dépôt – dimensions dans le texte	Quincaillerie		2				306		
	Ferrures	Fragments non comptabilisés	Quincaillerie								
Autres objets											
Met002	Tiges	Il s'agit de quatre tiges brisées. Elles appartiennent vraisemblablement au dépôt Met001.	Indéterminé	Fer	4	4	140,3		306	306.01	
Met003	Tige	Ce fragment prend une section à tendance rectangulaire. Les bords semblent droits. Les extrémités sont tronquées et le fer est déminéralisé. Incomplet. l. max. : 3,9 cm.	Indéterminé	Fer	1	1	10,72		163	Surface	Décapage
Met004	Clou ?	Tige de section rectangulaire effilée vers une extrémité. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	11,58		185	185.01	
Met005	Clou ?	Tige de section rectangulaire effilée vers une extrémité.L. inc. : 3,8 cm.	Clouterie	Fer	1	1	4,16		577		
Met006	Clou ?	Tige de section rectangulaire effilée vers une extrémité. Elle est déminéralisée.Incomplet.	Clouterie	Fer	1	3	20,55		579		Ens. 1 partie ouest de 579
Met007	Clou ?	Tiges de section rectangulaire effilées vers une extrémité. Elles sont déminéralisées. Un clou conserve une tête plate. Incomplet.	Clouterie	Fer	3	5	24,52		613		
Met008	Ferrure ?	Tige de section et de forme rectangulaires dont les extrémités sont brisées. Elle semble avoir été traversée par un clou. l. : 2,4 cm, ép. : 0,3 cm.	Quincaillerie	Fer	1	4	22,8		613		
Met009	Ferrure ?	Tige de section et de forme rectangulaires dont l'extrémité conservée est arrondie. La surface est masquée par la corrosion. L. inc. : 4,1 cm, l. : 2,6 cm, ép. : 0,8 cm.	Quincaillerie	Fer	1	1	15,91		614	614.01	Foyer localisé dans le bâtiment 5

N°Inv.	Objet	Description	Catégorie	Matière	NMI	NR	Poids (g)	Secteur	Structure	US	Précisions
				Dépôt							
Met010	Tige	carré brisée et déminéralisée. l. côté : 1,6 cm.	Indéterminé	Fer	1	1	25,37		639		Net. Surface
Met011	Lame	Il s'agit de deux fragments de lame qui recollent et d'une tige brisée (la soie ?). La lame présente une section triangulaire. Le tranchant et le dos sont droits. Les extrémités sont brisées. L. inc. : 8,8 cm, l. max. : 2,7 cm, ép. dos : 0,5 cm.	Outillage	Fer	1	3	90,94		712	712.01	
Met012	Clou	Clou de menuiserie à tête circulaire plate. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	2	19,28		736		Sd 11
Met013	Clous	Ce lot comporte deux clous de menuiserie à tête plate. Incomplets.	Clouterie	Fer	2	2	12,66		742		Nettoyage mur
Met014	Ferrure	Cet objet se compose d'une tige qui s'achève par une extrémité arrondie, plus large, au centre de laquelle est fixée une pointe. L. inc. :	Quincaillerie	Fer	1	1	37,96		916		Nettoyage
Met015	Clou	Clou de menuiserie à tête plate de forme rectangulaire. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	12,74		703		Surface
Met016	Clous	Ce lot comporte des clous incomplets dont 1 conserve une tête plate. Incomplets.	Clouterie	Fer	3	5	52,44		919		Net. 919 + démolition (tuiles)
Met017	Clou	Clou de menuiserie à tête plate, la tige est brisée. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	12,66		920		Sd 53
Met018	Clou	Tige de clou dont la partie supérieure est brisée.	Clouterie	Fer	1	1	6,51		920		Sd 53
Met019	Clou	Clou de menuiserie à tête plate, la tige est brisée. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	15,54		924	924.01	Sd 16 partie sud
Met020	Clous	Tiges de clous brisées. Incomplets.	Clouterie	Fer	2	2	5,04		924		Décapage
Met021	Objet	Objet dont la surface est masquée par la corrosion.	Indéterminé	Fer	1	1	68,1		952		UA 4 nettoyage
Met022	Clou	Clou de menuiserie à tête plate, la tige est brisée. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	6,34		967	967.01	Sd 26 (inter avec 964)
Met023	Clous	Tiges de clous brisées. Incomplets.	Clouterie	Fer	3	9	70,06		1436		Comblement sup. Sd 120
Met024	Anneau	Anneau de section et de forme circulaires. La surface est déformée par la corrosion. D. moy. Jonc : 0,7 cm, D. int. Max. : 3,7 cm.	Quincaillerie	Fer	1	2	89,66		1539	1539.01	Comblement TP Ens.12
Met025	Objet : ferrure ?	Cet objet se compose d'une tige épaisse de section à tendance rectangulaire mais elle est déformée par la corrosion. Un bord est droit et le second diverge vers une extrémité brisée. La seconde extrémité est masquée par la corrosion. L. inc. : 18 cm.	Indéterminé	Fer	1	1	706		1598		Nettoyage de surface
Met026	Tige	Cet objet prend une forme quadrangulaire mais la surface est masquée par la corrosion. L. inc. : 7,6 cm.	Indéterminé	Fer	1	1	105,84		1604	1604.01	

N°Inv.	Objet	Description	Catégorie	Matière	NMI	NR	Poids (g)	Secteur	Structure	US	Précisions
Dépôt											
Met027	Clou ?	Tige de section rectangulaire progressivement effilée vers une extrémité et brisée de 'l'autre côté.	Clouterie	Fer	1	1	35,42				Nettoyage de surface
Met028	Clou	Clou de menuiserie à tête plate, la tige est brisée. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	7,4				Net. Intérieur Ens. 8
Met029	Clous	Tiges de clous brisées. Incomplets.	Clouterie	Fer	2	3	6,69				Décapage, proche UA4
Met030	Clou	Clou de menuiserie à tête plate, la tige est brisée. Incomplet.	Clouterie	Fer	1	1	9,75				Tranchée à l'ouest de Sd 11
Met031	Clou	Petit clou à tête plate, tronquée. L. max. : 0,8 cm.	Clouterie	Alliage cuivreux	1	1	0,41		1470	1470.02	Nettoyage
Met032	Bloc	Petit bloc à tendance rectangulaire à angles arrondis. L. : 2,7 cm, ép. : 1,2 cm.	Indéterminé	Plomb	1	1	25,32		922		Nettoyage
Déchets métallurgiques											
SCO001	Culot	Culot de forme rectangulaire d'aspect argilo-sableux, avec protubérance sur un angle. Non aimanté. L. : 3,6 cm, l. max. : 2,4 cm, ép. : 1,4 cm.	Culot	SAS	1	1	12,1		1180		Sd 49
SCO002	Culot	Culot de forme ovalaire d'aspect rouillé, avec bord plus droit. Non aimanté. L. : 4,9 cm, l. max. : 4,4 cm, ép. : 2,1 cm.	Culot	SAR	1	1	52,24		1436		Comblement sup. Sd 120

2.2.7 Le mobilier numismatique

N° lot	US	Poids (g)	Métal	Type	NR	État
NUM_01	1477.01	5,92	All. Cu.	Monnaie	1	Corrodé
NUM_02	HS	17,12	All. Cu.	Monnaie	1	Corrodé
NUM_03	750.06	1,40	All. Cu.	Monnaie	1	Corrodé

N° Inv.	Secteur	Structure	US	Commentaires	Forme	Description	Couleur	Technique de fabrication	B	F	A	C	P	NR	NMI	NTI	Poids (g)	nb de sacs	Datation objet	Phase	N° parcelle	Date découverte
VER-001		/	/	Nettoyage bâtiment 5	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					1	1	/	/	7,3	1	Haut-Empire	/		
VER-002		/	/	Nettoyage bâtiment 5	Verre à vitre	Bord irrégulier à lèvre arrondie avec panse inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C	1				1	2	1	1	28,8	1	Haut-Empire	/	H742	25/09/2018
VER-003		UA3		Nettoyage décapage	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					1	1	/	/	5,9	1	Haut-Empire	Post-antique probable	H766	18/09/2018
VER-004		UA5	0003	démol bâtiment 5	Cruche	Anse à ruban massive avec attache supérieure fondue et déformée	Bleu-vert	SV			1		1	2	/	1	33,3	1	Haut-Empire	Antiquité	H742	15/10/2018
VER-005		UA5	0003	démol bâtiment 5	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					1	1	/	1	6,2	1	Haut-Empire	Antiquité	H742	15/10/2018
VER-006		ensemble 2		nett intérieur	Verre à vitre	Bord irrégulier à lèvre arrondie avec panse inférieure granuleuse et supérieure lisse	verdâtre olivâtre	C	1					1	1	1	11,3	1	Haut-Empire	Antiquité		25/09/2018
VER-007		ensemble 2		nett intérieur	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					3	3	/	/	11,7	1	Haut-Empire	Antiquité		25/09/2018
VER-008		ensemble 2		nett intérieur	Panse	Panse sphérique	Bleuté	SV					2	2	/	/	4,3	1	/	Antiquité		25/09/2018
VER-009		278		surface après décapage	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					2	2	/	/	2,4	1	Haut-Empire	Antiquité		18/10/2018
VER-010		278		surface après décapage	Panse	Panse sphérique	Incolore	SV					1	1	/	/	0,3	1	/	Antiquité		18/10/2018
VER-011		278		surface après décapage	Panse	Panse sphérique	Bleuté	SV					2	2	/	/	2,4	1	/	Antiquité		18/10/2018
VER-012		306	306.01		Panse	Panse sphérique	Verdâtre	SV					1	1	/	/	5,9	1	/	Transition ou début Antiquité		08/11/2018
VER-013		613		trouvé au nett du mur en partie est	Gobelet Is. 85a/b	Bord oblique à lèvre arrondie et panse tronconique	Bleu-vert	SV	1					1	1	1	5,4	1	IIe s. - IIIe s. apr. J.-C.	Antiquité	H742	25/09/2018
VER-014		614	614.01	foyer dans bâtiment 5	Panse	Panse sphérique	Bleuté	SV					1	1	/	/	8,2	1	/	Antiquité	H741	09/10/2018
VER-015		639		nett, surface fossé	Panse	Panse rectiligne avec un angle	Bleuté	SM					2	2	/	/	5,9	1	Haut-Empire	Antiquité	H741	10/10/2018
VER-016		736		surface après décapage	Forme fermée	Bord évasé à lèvre arrondie et col en entonnoir	Vert olive	SV	1					1	1	1	0,8	1	Post-Antiquité ?	Moderne		18/10/2018
VER-017		750	750.04/05	puits	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					1	1	/	/	2,6	1	Haut-Empire	Antiquité		29/10/2018

N° Inv.	Secteur	Structure	US	Commentaires	Forme	Description	Couleur	Technique de fabrication	B	F	A	C	P	NR	NMI	NTI	Poids (g)	nb de sacs	Datation objet	Phase	N° parcelle	Date découverte
VER-018		920		nett, possible interférence avec 924	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse (probablement même objet que VER 021)	Grisâtre	C					1	1	/	/	15,9	1	Haut-Empire	Antiquité	H746	18/09/2018
VER-019		920		nett, possible interférence avec 924	Cruche	Attache inférieure d'une anse probablement à ruban	Vert-bleu	SV			1		1	2	/	1	18,7	1	Haut-Empire	Antiquité	H746	18/09/2018
VER-020	16	924	924.01	partie sud	Fragment	Fragment de bord ou de fond arrondi très fragmenté	Bleuté	SV	1					1	1	1	2,9	1	Haut-Empire	/		05/10/2018
VER-021		924		nett décapage	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse (probablement même objet que VER 018)	Grisâtre	C					4	4	/	/	9	1	Haut-Empire	/	H746	18/09/2018
VER-022		924		nett décapage	Verre à vitre	Panse rectiligne avec surface inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C					5	5	/	/	25,2	1	Haut-Empire	/	H746	18/09/2018
VER-023		924		nett décapage	Verre à vitre	Bord irrégulier à lèvre arrondie avec panse inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C		3			7	10	1	1	101,2	1	Haut-Empire	/	H746	18/09/2018
VER-024		924		nett décapage	Coupe à côtes Is. 3A/b	Panse à côtes	Bleu-vert	M					1	1	/	1	11,6	1	époque augustéenne – fin I^{er} s. apr. J.-C.	/	H746	18/09/2018
VER-025		924		nett décapage	Panse	Panse sphérique	Incolore	SV					1	1	/	/	1,5	1	/	/	H746	18/09/2018
VER-026		958		nett décapage	Verre à vitre	Bord irrégulier à lèvre arrondie avec panse inférieure granuleuse et supérieure lisse	Bleu-vert	C	1					1	1	1	8,4	1	Haut-Empire	Antiquité	H746	18/09/2018
VER-027		1427		UA4, nett	Panse	Panse sphérique	Vert-bleu	SV					2	2	/	/	2,2	1	/	Antiquité		
VER-028		1436		surface après décapage	Forme fermée	Bord évasé à lèvre repliée à l'intérieur	Verdâtre	SV	1					1	1	1	3,2	1	Haut-Empire	La Tène finale		18/10/2018
VER-029		1470	1470.02	nett	Barillet Is. 89-128	Panse ondulée	Bleuté	SM					1	1	/	1	0,6	1	II^{e} s. - IV^{e} s.	/		01/10/2018

Abréviations : SV : soufflé à la volée, SM : soufflé dans un moule, M : moulé, C : coulé, B : bord, F : fond, A : anse, C : col, P : panse, NR : nombre de reste, NMI : nombre minimum d'individu, NTI : nombre typologique d'individu

3 INVENTAIRES DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

3.1 Inventaire de la documentation écrite

Format	Support	Auteur / Organisme	Descriptif	Référence contenant
A4	Papier	État	Documentation administrative : Arrêté de prescription ; Cahier des charges scientifiques ; Arrêté d'autorisation	Boîte archives 1/2
A4	Papier	Équipe Éveha	Documentation terrain : Fiches US	Boîte archives 1/2
A4	Papier	Équipe Éveha	Minutes	Chemise 2/2

3.2 Inventaire des minutes de terrain

Numéro	Structures	Niveaux	Sondages	UA	Dimension	Type
01	1190 ; 1194 ; 1224 ; 1225 ; 1229 ; 1230		sd009 ; sd012 ; sd013 ; sd014 ; sd017		A3	Papier calque
02	832 ; 857 ; 1107		sd004		A3	Papier calque
03	611 ; 612 ; 614 ; 1488 ; 1489	003 ; 004 ; 006 ; 007 ; 008 ; 015	sd029	UA05	A3	Papier millimétré
04	959 ; 961 ; 964 ; 1010 ; 1612 ; 1615 ; 1616 ; 1617 ; 1618	009	sd039 ; sd183		A3	Papier calque
05	727 ; 917 ; 919 ; 1603 ; 1605	010 ; 011 ; 012 ; 013 ; 014	sd053 ; sd087	UA02	A3	Papier calque
06	959 ; 960 ; 961 ; 967 ; 1008 ; 1202 ; 1292 ; 1604 ; 1607		sd006 ; sd017 ; sd027 ; sd028 ; sd054 ; sd058		A3	Papier calque
07	952 ; 1341 ; 1645 ; 1646 ; 1647	016	sd059 ; sd128		A3	Papier calque
08	127 ; 438 ; 736 ; 751 ; 911		sd108 ; sd127 ; sd143 ; sd144 ; sd145		A3	Papier calque
09	717 ; 823 ; 1436 ; 1628 ; 1629 ; 1630 ; 1633		sd116 ; sd169		A3	Papier calque
10	1347 ; 1467		sd115 ; sd118		A3	Papier calque
11	703 ; 712 ; 1436 ; 1634		sd120 ; sd124		A3	Papier calque
12	225 ; 742 ; 1202 ; 1231 ; 1335 ; 1365 ; 1609 ; 1610 ; 1611 ; 1642 ; 1649 ; 1650		sd060 ; sd068 ; sd069 ; sd146		A3	Papier calque
13	438 ; 533 ; 560 ; 577 ; 578 ; 579 ; 1642 ; 1656		sd136 ; sd162 ; sd166		A3	Papier calque
14	225 ; 438 ; 1638 ; 1641		sd125 ; sd167		A3	Papier calque
15	438 ; 561		sd170		A3	Papier calque
16	967		sd142		A3	Papier calque
17	220 ; 994 ; 995 ; 1231 ; 1544 ; 1619 ; 1657 ; 1658 ; 1659 ; 1660 ; 1661 ; 1662 ; 1663 ; 1664 ; 1665		sd044 ; sd051 ; sd052	UA15	A3	Papier calque

4.3 Inventaire des photographies

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
1008	DSCN4513 DSCN4514 DSCN4515 DSCN4516 IMGP7944 IMGP7945 IMGP7946 IMGP7947 IMGP7948 IMGP7949 IMGP7950 IMGP7951 IMGP7952 IMGP7953 IMGP7962 IMGP7963 IMGP7964 IMGP7965 IMGP7966	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1008-1339	DSCN4710 DSCN4711 DSCN4712 DSCN4713	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1008_1347	IMGP8169 IMGP8170 IMGP8171	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1008_1466	DSCN4691 DSCN4693 DSCN4694 DSCN4695 DSCN4696 DSCN4697 DSCN4699 DSCN4700 DSCN5485 DSCN5486	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1008_1604	DSCN5505 DSCN5506	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1010_1612	IMGP7998 IMGP7999 IMGP8000	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
101_163	DSCN4889 DSCN4891 DSCN4893 DSCN4894 DSCN4895 DSCN4896 DSCN4897 DSCN4898 DSCN4899 DSCN4900 DSCN4901 DSCN4902	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
107	DSCN5215 DSCN5216 DSCN5217 DSCN5218 DSCN5219	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1085	DSCN5536 DSCN5537 DSCN5539 DSCN5540	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
109	DSCN5789 DSCN5790 DSCN5791 DSCN5792 DSCN5793	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1107	DSCN4551 DSCN4552 DSCN4553 DSCN4554 DSCN4555 DSCN4556 DSCN4557	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1107_1123	DSCN5695 DSCN5696	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1114	DSCN4547 DSCN4549 DSCN4550	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
113	DSCN5209 DSCN5210 DSCN5211 DSCN5212 DSCN5213 DSCN5214	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1137	DSCN4536 DSCN4537 DSCN4538 DSCN4539 DSCN4540	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1138	DSCN4541 DSCN4542 DSCN4543 DSCN4544 DSCN4545 DSCN4546	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1170	DSCN5578 DSCN5579 DSCN5580 DSCN5581 DSCN5582 DSCN5583 DSCN5600 DSCN5601 DSCN5606 DSCN5607 DSCN5608 DSCN5609 IMGP7996 IMGP7997	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1171_1172	DSCN5644 DSCN5645 DSCN5646 DSCN5647 DSCN5663 DSCN5664	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
1172	DSCN5364 DSCN5365 DSCN5366 DSCN5367 DSCN5368 DSCN5369 DSCN5377 IMGP7994 IMGP7995	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1173	DSCN5648 DSCN5649	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1175	DSCN5420 DSCN5421 DSCN5422 DSCN5423 DSCN5424 IMGP7992 IMGP7993	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1180	IMGP7900 IMGP7901 IMGP7908 IMGP7909 IMGP7922 IMGP7923 IMGP7925 IMGP7928 IMGP7932 IMGP7933 IMGP7934 IMGP7935	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1184	IMGP7913 IMGP7917 IMGP7918 IMGP7919 IMGP7921 IMGP7988 IMGP7991	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1184_1191	IMGP7661 IMGP7665 IMGP7666 IMGP7667 IMGP7668 IMGP7669 IMGP7670	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1190_1194	DSCN4845 DSCN4846 DSCN4847 DSCN4848	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1190_1225_1230	DSCN4875 DSCN4876 DSCN4877 DSCN4878 DSCN4879 DSCN4880 DSCN4881 DSCN4882 DSCN4883 DSCN4884 DSCN4885 DSCN4886 DSCN4887 DSCN4888	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1194_1225	DSCN4910 DSCN4911 DSCN4912 DSCN4913 DSCN4914 DSCN4915 DSCN4916 DSCN4917 DSCN4918 DSCN4919 DSCN4920 DSCN4921 DSCN4922 DSCN4923 DSCN4924 DSCN4925 DSCN4926 DSCN4927 DSCN4928	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1194_1230	DSCN4833 DSCN4834 DSCN4835 DSCN4836 DSCN4837 DSCN4838 DSCN4841 DSCN4842 DSCN4844	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1200	DSCN5668 DSCN5669 DSCN5677 DSCN5678 DSCN5679 DSCN5680	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1200_1487	DSCN5153 DSCN5154 DSCN5155 DSCN5156 DSCN5157 DSCN5158 DSCN5159 DSCN5160 DSCN5161	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1202	IMGP7954 IMGP7955	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1202_1231_1365_1609 _1610_1611	DSCN5507 DSCN5508 DSCN5509	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

474

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
1202_1231_1609_1610	DSCN5625 DSCN5626 DSCN5628 DSCN5631 DSCN5632 DSCN5633 DSCN5634 DSCN5635 DSCN5636 DSCN5637 DSCN5638 DSCN5639 DSCN5640 DSCN5641 DSCN5642 IMGP8031 IMGP8032 IMGP8033 IMGP8034	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1214	DSCN5534 DSCN5535	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1229_1230	DSCN4816 DSCN4817 DSCN4818 DSCN4819 DSCN4820 DSCN4821	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
123	DSCN5842 DSCN5843 DSCN5846 DSCN5847	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1230_1231	DSCN4775 DSCN4776 DSCN4777 DSCN4778	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1231	DSCN4569 DSCN4570 DSCN5443 DSCN5444 DSCN5445 DSCN5446 DSCN5447 DSCN5448 DSCN5449 DSCN5450 DSCN5451 DSCN5452	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
124	DSCN5838 DSCN5839 DSCN5840 DSCN5841	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
127	DSCN7988 DSCN7989 DSCN7990 DSCN7991 DSCN7992 DSCN7993	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1289	DSCN4569 DSCN4570	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
129	DSCN5402 DSCN5403 DSCN5404 DSCN5407 DSCN5408 DSCN5409 DSCN5410 DSCN5411 DSCN5412 DSCN5413 DSCN5414 DSCN5415 DSCN5416 DSCN5417 DSCN5418 DSCN5419 IMGP7936 IMGP7937 IMGP7938 IMGP7939 IMGP7940 IMGP7941 IMGP7942 IMGP7943	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1292	DSCN4566 DSCN4567 DSCN4568	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
130	DSCN5378 DSCN5379 DSCN5380 DSCN5381 IMGP7772 IMGP7773 IMGP7774 IMGP7775 IMGP7776 IMGP7777	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1309	DSCN5562 DSCN5563 DSCN5564 DSCN5565	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1339	DSCN5848 DSCN5849 IMGP8107	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1339_1341	DSCN4779 DSCN4780 DSCN4781 DSCN4782 DSCN4784 DSCN4785 DSCN4786 DSCN4787	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
134	IMGP7910 IMGP7911 IMGP7912	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
1341	DSCN5541 DSCN5542 DSCN5543 DSCN5544 DSCN5545 DSCN5546 DSCN5547 DSCN5555 DSCN5558 DSCN5560 IMGP7985 IMGP7986 IMGP7987 IMGP8060 IMGP8061 IMGP8062 IMGP8063 IMGP8064 IMGP8065	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1341_1467_1623	IMGP8044 IMGP8045 IMGP8046 IMGP8047 IMGP8050	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1341_1623	IMGP8038 IMGP8039 IMGP8040	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1347	IMGP8041 IMGP8042	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1347_1467	IMGP8174 IMGP8175 IMGP8176 IMGP8177 IMGP8178 IMGP8179	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
135	DSCN5260 DSCN5261 DSCN5262 DSCN5263 DSCN5264 DSCN5265 DSCN5266 DSCN5267 DSCN5270 IMGP7746 IMGP7747 IMGP7748 IMGP7749 IMGP7750 IMGP7751 IMGP7752 IMGP7753 IMGP7754 IMGP7755 IMGP7756	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
136	IMGP7929 IMGP7930 IMGP7931	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1365_1611	IMGP8027 IMGP8028 IMGP8029 IMGP8030	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1436	IMGP8279 IMGP8280 IMGP8281 IMGP8283 IMGP8287	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1436_1634	IMGP8181 IMGP8183 IMGP8186	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1466_1467	DSCN5487 DSCN5489	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1467	IMGP7973 IMGP7974 IMGP7976 IMGP7977 IMGP8142 IMGP8166 IMGP8167 IMGP8168	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1470	DSCN4738 DSCN4739 DSCN4741 DSCN4742 DSCN4743	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1474_1480_1481	DSCN4998 DSCN4999 DSCN5000 DSCN5001 DSCN5002 DSCN5004 DSCN5006 DSCN5007	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1482	DSCN4996 DSCN4997	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1484	DSCN5043 DSCN5044 DSCN5045	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1487	DSCN5104 DSCN5105 DSCN5106 DSCN5107	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
151	DSCN4744 DSCN4745 DSCN4746 DSCN4747 DSCN4748 DSCN4749 DSCN4750 DSCN4751 DSCN4752 IMGP7560 IMGP7561 IMGP7562	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
1517	DSCN8189 DSCN8190 IMGP8317 IMGP8318 IMGP8319	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
152	DSCN4770 DSCN4771 DSCN4772 DSCN4773 DSCN4774 IMGP7548 IMGP7549 IMGP7550	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
153	IMGP7543 IMGP7544 IMGP7545 IMGP7546 IMGP7547 IMGP7551 IMGP7552 IMGP7553 IMGP7554	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1532	DSCN8191 DSCN8192	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
154	DSCN4731 DSCN4732 DSCN4733 DSCN4734 DSCN4735 DSCN4736 DSCN4737 IMGP7556 IMGP7557 IMGP7558 IMGP7559	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1544	DSCN5370 DSCN5371 DSCN5372 DSCN5373 DSCN5374 DSCN5375 DSCN5376 DSCN5377	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1550	IMGP7979 IMGP7982 IMGP7983 IMGP7984	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
159_163_1483_1484	DSCN5010 DSCN5013 DSCN5014 DSCN5015 DSCN5016 DSCN5017 DSCN5018 DSCN5019 DSCN5020 DSCN5037 DSCN5038 DSCN5039 DSCN5040 DSCN5041 DSCN5042	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
159_163_166	DSCN4977 DSCN4978 DSCN4979 DSCN4982 DSCN4983 DSCN4984 DSCN4985 DSCN4987 DSCN4988 DSCN4989	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1597	DSCN5382 DSCN5383 DSCN5384 DSCN5385	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1612	DSCN5716 DSCN5717 IMGP8069 IMGP8070 IMGP8076 IMGP8077	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1615	DSCN5718 DSCN5719 DSCN5720 DSCN5721 DSCN5723	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1620	DSCN5657 DSCN5659	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1624	DSCN5733 DSCN5734	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1625	IMGP8116 IMGP8123 IMGP8124	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1628_1629	IMGP8157 IMGP8158 IMGP8159 IMGP8160 IMGP8161 IMGP8162 IMGP8164 IMGP8165	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
163	DSCN8016 DSCN8017 DSCN8018 DSCN8019 IMGP8213 IMGP8215 IMGP8217 IMGP8218	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1630	IMGP8151 IMGP8152 IMGP8161 IMGP8162 IMGP8164 IMGP8165	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
163_1483	DSCN5021 DSCN5022 DSCN5023 DSCN5024 DSCN5025 DSCN5026 DSCN5027 DSCN5028 DSCN5029 DSCN5030 DSCN5031 DSCN5032 DSCN5033 DSCN5034 DSCN5035 DSCN5036	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
163_1648	IMGP8221 IMGP8222	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
163_181_1478	DSCN4934 DSCN4935 DSCN4936 DSCN4937 DSCN4940	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1635	IMGP8192 IMGP8193	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1638_1641	DSCN8121 DSCN8123	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1642	DSCN8022 DSCN8023 DSCN8117 DSCN8118	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1645_1646_1647	IMGP8204 IMGP8205 IMGP8206 IMGP8207 IMGP8208	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1651	IMGP8235 IMGP8236	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1653	IMGP8237 IMGP8238	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
166_167_169	DSCN5179 DSCN5180 DSCN5181	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1662	IMGP8261 IMGP8262	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1664	IMGP8254 IMGP8255 IMGP8256 IMGP8257 IMGP8258 IMGP8259 IMGP8260	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1666	DSCN8049 DSCN8050	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1668	DSCN8084 DSCN8085 DSCN8114 DSCN8115 DSCN8116	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1669	IMGP8288 IMGP8289	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1670	IMGP8290 IMGP8291	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1671	IMGP8292 IMGP8293	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1672	IMGP8299 IMGP8300	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
1673	IMGP8295 IMGP8297	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
179	DSCN8031 DSCN8032 DSCN8034 DSCN8036 DSCN8037 DSCN8039 DSCN8057 DSCN8058	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
179_180	DSCN8059 DSCN8060	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
181	DSCN8040 DSCN8041 DSCN8042 DSCN8044 DSCN8051 DSCN8052	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
181_184_187	DSCN4800 DSCN4801 DSCN4802 DSCN4803 DSCN4804 DSCN4805 DSCN4806 DSCN4807 DSCN4808 DSCN4809 DSCN4810 DSCN4811 DSCN4812 DSCN4813 DSCN4814 DSCN4815	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
181_187	DSCN8047 DSCN8048	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
181_367	DSCN8028 DSCN8029 DSCN8030	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
181_604	DSCN5282 DSCN5283 DSCN5284 DSCN5285 DSCN5286 DSCN5287	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
182_185_1486	DSCN5121 DSCN5122 DSCN5123 DSCN5124 DSCN5125 DSCN5126 DSCN5128 DSCN5129 DSCN5130 DSCN5131 DSCN5132 DSCN5133 DSCN5134 DSCN5135 DSCN5136 DSCN5137 DSCN5138	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
183	DSCN8026 DSCN8027 IMGP8247 IMGP8248	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
183-219	DSCN4723 DSCN4724 DSCN4725 DSCN4726 DSCN4727 DSCN4728 DSCN4729 DSCN4730 DSCN4753 DSCN4754 DSCN4755 DSCN4756 DSCN4757 DSCN4758 DSCN4759 DSCN4760 DSCN4761 DSCN4762 DSCN4763 DSCN4764 DSCN4765 DSCN4766 DSCN4767 DSCN4768 DSCN4769	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
184_187	IMGP7596 IMGP7597 IMGP7598 IMGP7599 IMGP7600 IMGP7601 IMGP7604 IMGP7605 IMGP7606 IMGP7607 IMGP7608 IMGP7609 IMGP7610 IMGP7611 IMGP7613 IMGP7617 IMGP7618	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
185	DSCN4872 DSCN4874	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
185_1486	DSCN8045 DSCN8046	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
187_312	IMGP8275 IMGP8276	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
187_524_1652	IMGP8233 IMGP8234	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
212	DSCN4862 DSCN4864 DSCN4865 DSCN4866	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
216	IMGP8211 IMGP8212	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
216_278	IMGP8219 IMGP8220	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
220	IMGP8249 IMGP8250 IMGP8251 IMGP8252 IMGP8253	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
225	DSCN8125 DSCN8126 DSCN8127 DSCN8128 DSCN8129 DSCN8130 IMGP8188 IMGP8189 IMGP8191	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
225-1642	DSCN7994 DSCN7995 DSCN7996 DSCN7997 DSCN7998 DSCN7999 DSCN8000	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
306	DSCN8154 DSCN8155 DSCN8156 DSCN8157 DSCN8158 DSCN8159 DSCN8160 DSCN8175 DSCN8176 DSCN8177 DSCN8178 DSCN8179 IMGP8325 IMGP8326 IMGP8327 IMGP8328	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
311	DSCN8072 DSCN8073	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
312	DSCN8074 DSCN8075	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
360_531_561	DSCN4792 DSCN4793 DSCN4794 DSCN4796 DSCN4797 DSCN4798 DSCN4799	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
381	IMGP7971	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
382	DSCN5479 DSCN5481	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
383	DSCN5482 DSCN5483	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
385_1606	DSCN5490 DSCN5491 DSCN5492 DSCN5493 DSCN5494 DSCN5497	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
397	IMGP7972	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
404	DSCN5458 DSCN5459 DSCN5460 DSCN5461 DSCN5462	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
407	DSCN5466 DSCN5467 DSCN5468	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
408	DSCN5469 DSCN5470 DSCN5472 DSCN5473	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
409	DSCN5453 DSCN5454 DSCN5455 DSCN5457	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
438:	DSCN5836 DSCN5837 DSCN5851 DSCN5852 DSCN5853 DSCN5854 DSCN5855 DSCN5856 DSCN5857 DSCN5858 DSCN5859 DSCN5860 DSCN5861 DSCN5862 DSCN5863 DSCN8001 DSCN8002 DSCN8003 DSCN8004 DSCN8005 DSCN8006 DSCN8008 DSCN8012 DSCN8013 DSCN8014 DSCN8015 DSCN8070 DSCN8071 DSCN8086 DSCN8087 DSCN8088 DSCN8089 DSCN8090 DSCN8091 DSCN8092 DSCN8093 DSCN8095 DSCN8096 DSCN8097 DSCN8098 DSCN8099 DSCN8100 DSCN8101 DSCN8102 DSCN8103 DSCN8105 DSCN8106 DSCN8107 DSCN8108 DSCN8109 DSCN8110 DSCN8111 DSCN8112 DSCN8113 DSCN8119 DSCN8120 DSCN8137 DSCN8138 DSCN8139 DSCN8140 DSCN8141 IMGP8263 IMGP8264 IMGP8265 IMGP8267 IMGP8269 IMGP8270 IMGP8272 IMGP8273 IMGP8274 IMGP8301 IMGP8303 IMGP8305 IMGP8306 IMGP8307 IMGP8308 IMGP8309 IMGP8310 IMGP8311 IMGP8312 IMGP8313 IMGP8314	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
438_1471	DSCN4849 DSCN4850 DSCN4851 DSCN4852	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
511	IMGP8245 IMGP8246	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
516_517	IMGP8241 IMGP8242 IMGP8243 IMGP8244	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
520	IMGP8239 IMGP8240	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
531	DSCN8054 DSCN8076 DSCN8077	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
531_561	IMGP8277 IMGP8278	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
533_560	DSCN8061 DSCN8062 DSCN8063 DSCN8064 DSCN8065	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
533_560_604	DSCN5206 DSCN5208	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
533_560_605_608_692_823	DSCN5221 DSCN5222 DSCN5223 DSCN5224 DSCN5225 DSCN5226	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
533_560_689	DSCN5186 DSCN5187 DSCN5188 DSCN5189 DSCN5229 DSCN5230 DSCN5231 DSCN5232 DSCN5233 DSCN5234 DSCN5235 DSCN5236	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
543_544	DSCN8066 DSCN8067	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
557	DSCN4523 DSCN4527 DSCN4528 DSCN4529	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
561	DSCN8080 DSCN8081 DSCN8082 DSCN8133 DSCN8135 DSCN8136	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
561_1667	DSCN8055 DSCN8056	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
577	IMGP8223 IMGP8224 IMGP8225 IMGP8229	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
578_579	IMGP8229 IMGP8230 IMGP8231 IMGP8232	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
579	DSCN8020 DSCN8021	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
605	IMGP8084 IMGP8086 IMGP8087	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
605_608	IMGP8051 IMGP8052 IMGP8055	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
608_609_639	DSCN5074 DSCN5080 DSCN5081 DSCN5082	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
608_869	IMGP7835 IMGP7836 IMGP7837 IMGP7838 IMGP7839	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
609	IMGP8093 IMGP8097	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
616	DSCN5593 DSCN5594 IMGP8056 IMGP8059	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
616_1621	DSCN5725 DSCN5726	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
616_1622	DSCN5739 DSCN5740	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
616_617	IMGP7646 IMGP7647 IMGP7648 IMGP7649 IMGP7650 IMGP7651 IMGP7676 IMGP7677 IMGP7678 IMGP7679	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
616_630_658	DSCN4961 DSCN4962 DSCN4963 DSCN4964 DSCN4965 DSCN4966 DSCN4967	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
617_619	IMGP7703 IMGP7704 IMGP7710 IMGP7711 IMGP7712 IMGP7713	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
617_639	IMGP7671 IMGP7672 IMGP7673 IMGP7674 IMGP7675	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
617_657	DSCN5190 DSCN5196 DSCN5197 DSCN5198 DSCN5199 DSCN5201 DSCN5203 DSCN5204 DSCN5205	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
622	DSCN5589 DSCN5591 DSCN5592	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
624	DSCN5728 DSCN5729 DSCN5730	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
624_1200	DSCN5655 DSCN5656	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
624_823_827_1200_1487	DSCN5140 DSCN5141 DSCN5144 DSCN5147 DSCN5148 DSCN5149 DSCN5150 DSCN5151 DSCN5152	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
636_1490	IMGP8090 IMGP8091	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
638_662	IMGP7757 IMGP7758 IMGP7759 IMGP7760 IMGP7761 IMGP7762	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
639	IMGP8080 IMGP8082	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
667_699_823	IMGP7680 IMGP7681 IMGP7682 IMGP7683 IMGP7684 IMGP7685 IMGP7686 IMGP7687 IMGP7688 IMGP7689 IMGP7690 IMGP7691 IMGP7692 IMGP7693 IMGP7694 IMGP7736 IMGP7737 IMGP7738 IMGP7739 IMGP7740 IMGP7741 IMGP7742	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
689	DSCN5748	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
690	DSCN5745 DSCN5746	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
703	IMGP8320 IMGP8321 IMGP8332 IMGP8333 IMGP8334 IMGP8336 IMGP8337 IMGP8338	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
703_1436_1634	IMGP8194 IMGP8195 IMGP8197 IMGP8198	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
703_712	DSCN4591 DSCN4592	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
712	DSCN8194 DSCN8195	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
712_1436_1634	IMGP8199 IMGP8200 IMGP8201 IMGP8203	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
712_1675	IMGP8357 IMGP8358 IMGP8359 IMGP8360 IMGP8361	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
712_714	DSCN4588 DSCN4589 DSCN4590 IMGP8329 IMGP8330 IMGP8331	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
712_772	DSCN4593 DSCN4594 DSCN4595 DSCN4596 DSCN4597	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
714	IMGP8339 IMGP8340 IMGP8341 IMGP8342 IMGP8343 IMGP8344	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
714_716	DSCN4599 DSCN4600 DSCN4601 DSCN4602	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
717	DSCN5787 DSCN5788 IMGP8322 IMGP8323 IMGP8324	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
717_737	DSCN4573 DSCN4574 DSCN4575	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
727	DSCN5511 DSCN5517 DSCN5522 DSCN5525 DSCN5527 DSCN5528 DSCN5529 DSCN5566 DSCN5567 DSCN5568 DSCN5569 DSCN5570 DSCN5573 DSCN5574 DSCN5584 DSCN5585 DSCN5586 DSCN5587 DSCN5588 DSCN5650 DSCN5651 DSCN5652 DSCN5653 DSCN5654 DSCN5701 DSCN5702 DSCN5703 DSCN5704 DSCN5705 DSCN5706	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
736	DSCN5864 DSCN5865 IMGP7581 IMGP7583 IMGP7584	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
737_738_1471	DSCN4854 DSCN4855 DSCN4856 DSCN4857 DSCN4858 DSCN4859 DSCN4860	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
744	DSCN5464 DSCN5465	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
746	IMGP8346 IMGP8347 IMGP8348 IMGP8350 IMGP8351 IMGP8353	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
750	DSCN5749 DSCN5750 DSCN5753 DSCN5754 DSCN5755 DSCN5756 DSCN5757 DSCN5758 DSCN5759 DSCN5760 DSCN5761 DSCN5762 DSCN5763 DSCN5764 DSCN5765 DSCN5766 DSCN5767 DSCN5768 DSCN5769 DSCN5770 DSCN5771 DSCN5772 DSCN5773 DSCN5774 DSCN5775 DSCN5776 DSCN5777 DSCN5778 DSCN5779 DSCN5780 DSCN5781 DSCN5782 DSCN5783 DSCN5784	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
751	DSCN5785 DSCN5786 IMGP7537 IMGP7538 IMGP7539	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
751_752	IMGP7540 IMGP7541 IMGP7542	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
751_911	IMGP7537 IMGP7538 IMGP7539 IMGP7540 IMGP7541 IMGP7542 IMGP8154 IMGP8155 IMGP8156	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
772_1436_1634	IMGP8354 IMGP8355 IMGP8356	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
772_1537	DSCN5182 DSCN5183 DSCN5184	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
810	DSCN4518 DSCN4519 DSCN4520 DSCN4521 DSCN4522	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
810_1114	DSCN5271 DSCN5288 DSCN5290 DSCN5291	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
810_1200	DSCN5707 DSCN5708 DSCN5709 DSCN5710	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
816	DSCN5604 DSCN5605	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
823	DSCN5742 DSCN5744	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
823_825	IMGP7763 IMGP7764 IMGP7765 IMGP7767 IMGP7768 IMGP7769 IMGP7770 IMGP7771	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
825	IMGP8066	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
832_1114_1138	DSCN5250 DSCN5251 DSCN5252	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
857	DSCN4551 DSCN4552 DSCN4553 DSCN4554 DSCN4555 DSCN4556 DSCN4557 DSCN5660 DSCN5661 DSCN5665 DSCN5666 DSCN5675 DSCN5676	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

484

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
857_1107_1114	DSCN5239 DSCN5247 DSCN5248	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
873_1598	DSCN5731 DSCN5732	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
892	DSCN4530 DSCN4531 DSCN4535	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
894_1128	DSCN5349 DSCN5350 DSCN5351 DSCN5354 DSCN5355 DSCN5356 DSCN5357 DSCN5358 DSCN5359 DSCN5360 DSCN5361 DSCN5362 DSCN5363	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
897	IMGP8114 IMGP8121 IMGP8122 IMGP8128 IMGP8132 IMGP8135	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
911	IMGP7537 IMGP7538 IMGP7539	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
927_1455	DSCN5100 DSCN5101 DSCN5102 DSCN5103	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
934_961	DSCN5087 DSCN5088	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
959	DSCN8161 DSCN8162 DSCN8165 DSCN8166	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
959_960	DSCN5089 DSCN5090 DSCN5091 DSCN5092 DSCN5093 DSCN5094 DSCN5095	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
959_961_954	IMGP7784 IMGP7786 IMGP7787 IMGP7788 IMGP7792 IMGP7793 IMGP7797 IMGP7798 IMGP7799 IMGP7800 IMGP7801 IMGP7802 IMGP7803 IMGP7804 IMGP7805 IMGP7806 IMGP7807 IMGP7808 IMGP7809 IMGP7810 IMGP7811 IMGP7812	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
960	DSCN8184 DSCN8185 DSCN8186 DSCN8187	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
960_961_967	DSCN5096 DSCN5097 DSCN5098 DSCN5099	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
964	DSCN8180 DSCN8181 DSCN8182 DSCN8183	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
964_967	DSCN5114 DSCN5115 DSCN5116 DSCN5117 DSCN5118	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
967	DSCN8151 DSCN8152 DSCN8153 DSCN8167 DSCN8168 DSCN8169 DSCN8170 DSCN8171 DSCN8172 DSCN8173	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
982_1500_1532	DSCN5162 DSCN5164 DSCN5166 DSCN5167 DSCN5168 DSCN5169 DSCN5170 DSCN5171	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
994_1231_1544	DSCN5437 DSCN5438 DSCN5439 DSCN5440 DSCN5441 DSCN5442	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
994_1231_1619	DSCN5565 DSCN5575 DSCN5576 DSCN5577 DSCN5596 DSCN5597 DSCN5598 DSCN5599	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
995_1544	DSCN5425 DSCN5426 DSCN5427 DSCN5428 DSCN5429 DSCN5430	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ambiance	DSCN5085 DSCN5086 DSCN5622 DSCN5623 DSCN5751 DSCN5752 IMGP8153	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
canalisation	DSCN4383 DSCN4385 DSCN4386 DSCN4387 DSCN4388	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
chantierdeploemel	DSC_8672 DSC_8673 DSC_8676	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
coupe_berme	Berme10 Berme11 Berme12 Berme13 Berme14 Berme15 Berme16 Berme17 Berme18 Berme19 Berme1 Berme20 Berme21 Berme22 Berme23 Berme24 Berme25 Berme26 Berme2 Berme3 Berme4 Berme5 Berme6 Berme7 Berme8 Berme9 IMGP8001 IMGP8002 IMGP8003 IMGP8004 IMGP8005 IMGP8006 IMGP8007 IMGP8008 IMGP8009 IMGP8010 IMGP8011 IMGP8012 IMGP8013 IMGP8014 IMGP8015 IMGP8016 IMGP8017 IMGP8018 IMGP8019 IMGP8020 IMGP8021 IMGP8022 IMGP8023 IMGP8024 IMGP8025 IMGP8026	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
decapage	DSCN4389 DSCN4390 DSCN4391 DSCN4392 DSCN4393 DSCN4394 DSCN4407 DSCN4408 DSCN4409 DSCN4410 DSCN4411 DSCN4412 DSCN4413 DSCN4414 DSCN4415 DSCN4416 DSCN4417 DSCN4418 DSCN4419 DSCN4420 DSCN4421 DSCN4422 DSCN4423 DSCN4424 DSCN4425 DSCN4426 DSCN4427 DSCN4428 DSCN4429 DSCN4430 DSCN4431 DSCN4432 DSCN4433 DSCN4486	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_1:	DSCN4476 DSCN4477 DSCN4479 DSCN4481 DSCN4485 DSCN4563 DSCN4564 DSCN4565 IMGP7490 IMGP7491 IMGP7492 IMGP7493 IMGP7494 IMGP7496 IMGP7497 IMGP7498 IMGP7499 IMGP7501 IMGP7502 IMGP7504 IMGP7507 IMGP7508 IMGP7511 IMGP7514 IMGP7516 IMGP7517 IMGP7518 IMGP7519 IMGP7520 IMGP7521 IMGP7522 IMGP7523 IMGP7524 IMGP7525 IMGP7526 IMGP7527 IMGP7528 IMGP7529 IMGP7531 IMGP7532 IMGP7533 IMGP7534 IMGP7535 IMGP7536	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
ENS_10:	DSCN4714 DSCN4716 DSCN4717 DSCN4718 DSCN4719 DSCN4720 DSCN4721 DSCN4722 DSCN4788 DSCN4789 DSCN4790 DSCN4791 DSCN4823 DSCN4824	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_11	DSCN4868 DSCN4870 DSCN4871	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_12:	DSCN5311 DSCN5312 DSCN5313 DSCN5314 DSCN5315 DSCN5316 DSCN5317 DSCN5318 DSCN5319 DSCN5320 DSCN5321 DSCN5324 DSCN5326 DSCN5328 DSCN5334 DSCN5336 DSCN5337 DSCN5340 DSCN5341 DSCN5348 IMGP7778 IMGP7779 IMGP7780 IMGP7781 IMGP7782 IMGP7783 IMGP7820 IMGP7821 IMGP7822 IMGP7823 IMGP7824 IMGP7825 IMGP7826 IMGP7827 IMGP7828 IMGP7829 IMGP7832 IMGP7833 IMGP7834 IMGP7840 IMGP7844 IMGP7845 IMGP7846 IMGP7847 IMGP7848 IMGP7849 IMGP7850 IMGP7851 IMGP7852 IMGP7853 IMGP7861 IMGP7864 IMGP7866 IMGP7867 IMGP7868 IMGP7869 IMGP7870 IMGP7871 IMGP7872 IMGP7873 IMGP7875 IMGP7878 IMGP7879	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_13:	DSCN5474 DSCN5475	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_2	DSCN4505 DSCN4506 DSCN4507 DSCN4508 DSCN4509 DSCN4510 DSCN4511 DSCN4512 DSCN4620 DSCN4621 DSCN4622 DSCN4623 DSCN4624 DSCN4625 DSCN4626 DSCN4627 DSCN4628 DSCN4629 DSCN4630 DSCN4631 DSCN4632 DSCN4633 DSCN4634 DSCN4635 DSCN4636 DSCN4637 DSCN4638 DSCN4639 DSCN4640 DSCN4641 DSCN4642 DSCN4643 DSCN4644 DSCN4645 DSCN4646 DSCN4647 DSCN4648 DSCN4649 DSCN4650 DSCN4651 DSCN4652 DSCN4653 DSCN4654 DSCN4655 DSCN4656 DSCN4657 DSCN4658 DSCN4659	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_2	DSCN5477 DSCN5478 IMGP7956 IMGP7957 IMGP7958 IMGP7959 IMGP7960 IMGP7961	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
ENS_2	DSCN5498 DSCN5499 DSCN5500 DSCN5501 DSCN5502 DSCN5503 DSCN5504 IMGP7969 IMGP7970	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS$_3$	DSCN4660 DSCN4661 DSCN4662 DSCN4663 DSCN4664 DSCN4665 DSCN4666 DSCN4667 DSCN4668 DSCN4669 DSCN4670 DSCN4671 DSCN4672 DSCN4673 DSCN4674 DSCN4675 DSCN4676 DSCN4677 DSCN4678 DSCN4680 DSCN4681 DSCN4682 DSCN4683 DSCN4684 DSCN4685 DSCN4686 DSCN4687 DSCN4688 DSCN4689 DSCN4690 DSCN8142 DSCN8143 DSCN8144 DSCN8145 DSCN8146 DSCN8147 DSCN8148 DSCN8149 DSCN8150	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS$_4$	DSCN4614 DSCN4615 DSCN4616 DSCN4617	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_5:	DSCN4576 DSCN4577 DSCN4578 DSCN4579 DSCN4580 DSCN4581 DSCN4582 DSCN4583 DSCN4584 DSCN4822 DSCN4907 DSCN4908 DSCN4909 DSCN5008 DSCN5009 DSCN5046 DSCN5047 DSCN5053 DSCN5054 DSCN5055 DSCN5058 DSCN5059 DSCN5060 DSCN5253 DSCN5254 DSCN5255 DSCN5256 DSCN5257 DSCN5258 DSCN5259 DSCN5682 DSCN5683 DSCN5686 DSCN5687 DSCN5688 DSCN5697 DSCN5698 DSCN5699 DSCN5700 IMGP7715 IMGP7716 IMGP7717 IMGP7718 IMGP7719 IMGP7720 IMGP7721 IMGP7722 IMGP7723 IMGP7724 IMGP7726 IMGP7727 IMGP7728 IMGP7729 IMGP7730 IMGP7731 IMGP7732 IMGP7733 IMGP7734 IMGP7735 IMGP7880 IMGP7881 IMGP7882 IMGP7884 IMGP7885 IMGP7886 IMGP7887 IMGP7888 IMGP7889 IMGP7890 IMGP7891 IMGP7892 IMGP7893 IMGP7894 IMGP7895 IMGP7896 IMGP7897	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_5	DSCN5602 DSCN5603	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_5	DSCN4929 DSCN4930 DSCN4931 DSCN4932 DSCN4942 DSCN4944 DSCN4974	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
ENS 6	DSCN4488 DSCN4489 DSCN4490 DSCN4491 DSCN4493 DSCN4494 DSCN4496 DSCN4497 DSCN4498 DSCN4499 DSCN4502	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_8:	DSCN4585 DSCN4586 DSCN4587 DSCN4603 DSCN4604 DSCN4605 DSCN4606 DSCN4608 DSCN4609 DSCN4610 DSCN4611 DSCN4612 DSCN4613 DSCN4825 DSCN4826 DSCN4827 DSCN4828 DSCN4829 DSCN4830 DSCN4831 DSCN4832 DSCN4947 DSCN4949 DSCN4951 DSCN4952 DSCN4953 DSCN4954 DSCN4990 DSCN4991 DSCN4992 DSCN4993 DSCN4994 DSCN4995 DSCN5048 DSCN5049 DSCN5050 DSCN5051 DSCN5052 DSCN5060 DSCN5063 DSCN5064 DSCN5064 DSCN5065 DSCN5067 DSCN5068 DSCN5069 DSCN5070 DSCN5071 IMGP7565 IMGP7566 IMGP7568 IMGP7575 IMGP7577 IMGP7578 IMGP7579 IMGP7580 IMGP7581 IMGP7583 IMGP7584 IMGP7585 IMGP7586 IMGP7587 IMGP7588 IMGP7589 IMGP7590 IMGP7591 IMGP7592 IMGP7593 IMGP7594 IMGP7595	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
ENS_9_957_958_1476:	IMGP7622 IMGP7623 IMGP7624 IMGP7625 IMGP7626 IMGP7627 IMGP7628 IMGP7629 IMGP7630 IMGP7631 IMGP7632 IMGP7633 IMGP7634 IMGP7635	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
logs_terres_vertes:	DSCN4395 DSCN4396 DSCN4397 DSCN4398 DSCN4399 DSCN4400 DSCN4401 DSCN4402 DSCN4403 DSCN4404 DSCN4405 DSCN4406 DSCN4437 DSCN4439 DSCN4440 DSCN4443 DSCN4444 DSCN4447 DSCN4448 DSCN4449 DSCN4450 DSCN4451 DSCN4452 DSCN4453 DSCN4454 DSCN4455 DSCN4456 DSCN4457 DSCN4458 DSCN4459 DSCN4460 DSCN4461 DSCN4462 DSCN4463 DSCN4464 DSCN4465 DSCN4466 DSCN4476 DSCN4477 DSCN4479	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
MIN 5	DSCN5794 DSCN5795 DSCN5796 DSCN5797 DSCN5798 DSCN5799 DSCN5800 DSCN5801 DSCN5802 DSCN5803 DSCN5804 DSCN5805 DSCN5806 DSCN5807 DSCN5808 DSCN5809 DSCN5810 DSCN5811 DSCN5812 DSCN5813 DSCN5814 DSCN5815 DSCN5816 DSCN5817 DSCN5818 DSCN5819 DSCN5820 DSCN5821 DSCN5822 DSCN5823 DSCN5824 DSCN5825 DSCN5826 DSCN5827 DSCN5828 DSCN5829 DSCN5830 DSCN5831 DSCN5832 DSCN5833 DSCN5834 DSCN5835 IMGP8108 IMGP8109 IMGP8110 IMGP8111 IMGP8112 IMGP8113	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
photos_aeriennes:	DSC_8672 DSC_8673 DSC_8676	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
photos_ensemble_secteur_nord:	DSCN4701 DSCN4702 DSCN4703 DSCN4704 DSCN4705 DSCN4706 DSCN4707 DSCN4708 DSCN5610 DSCN5611 DSCN5612 DSCN5613 DSCN5614 DSCN5615 DSCN5616 DSCN5617 DSCN5618 DSCN5619 DSCN5620 DSCN5621	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
photos_ensemble_TP_secteur_ouest	DSCN5293 DSCN5294 DSCN5295 DSCN5296 DSCN5298 DSCN5299 DSCN5300 DSCN5301 DSCN5302 DSCN5303 DSCN5304 DSCN5305 DSCN5306 DSCN5307 DSCN5308 DSCN5309 DSCN5310	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
Stele_bord_de_fouille	DSCN8196 DSCN8197 DSCN8198 DSCN8199 DSCN8200 DSCN8201 DSCN8202 DSCN8203 DSCN8204 DSCN8205	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018
terrain_av_fouille	DSCN4372 DSCN4373 DSCN4374 DSCN4375 DSCN4376 DSCN4377 DSCN4378 DSCN4379 DSCN4380 DSCN4381 DSCN4382	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018

490

Fait(s)	Nom du fichier	Auteur	Nature support	Format	Date de Réalisation
UA07	DSCN5260 DSCN5261 DSCN5262 DSCN5263 DSCN5264 DSCN5265 DSCN5266 DSCN5267 DSCN5268 DSCN5270 DSCN5378 DSCN5379 DSCN5380 DSCN5381 DSCN5382 DSCN5383 DSCN5384 DSCN5385 DSCN5402 DSCN5403 DSCN5404 DSCN5407 DSCN5408 DSCN5409 DSCN5410 DSCN5411 DSCN5412 DSCN5413 DSCN5414 DSCN5415 DSCN5416 DSCN5417 DSCN5418 DSCN5419 IMGP7746 IMGP7747 IMGP7748 IMGP7749 IMGP7750 IMGP7751 IMGP7752 IMGP7753 IMGP7754 IMGP7755 IMGP7756 IMGP7772 IMGP7773 IMGP7774 IMGP7775 IMGP7776 IMGP7777 IMGP7910 IMGP7911 IMGP7912 IMGP7929 IMGP7930 IMGP7931 IMGP7936 IMGP7937 IMGP7938 IMGP7939 IMGP7940 IMGP7941 IMGP7942 IMGP7943 IMGP8288 IMGP8289 IMGP8290 IMGP8291 IMGP8292 IMGP8293 IMGP8295 IMGP8297 IMGP8299 IMGP8300	Équipe de fouille	Numérique	.jpg	03/09 au 09/11/2018